

Biographie nouvelle des contemporains

Antoine-Vincent Arnault, Antoine Jay, Étienne de Jouy, Norvins




SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
LVX
FIAT
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

BIOGRAPHIE NOUVELLE
DES
CONTEMPORAINS,
OU
DICTIONNAIRE
HISTORIQUE ET RAISONNÉ

DE TOUS LES HOMMES QUI, DEPUIS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, ONT ACQUIS DE LA CÉLÉBRITÉ

PAR LEURS ACTIONS, LEURS ÉCRITS, LEURS ERREURS OU LEURS CRIMES,

SOIT EN FRANCE, SOIT DANS LES PAYS ÉTRANGERS;

Précédée d'un Tableau par ordre chronologique des époques célèbres et des événemens remarquables, tant en France qu'à l'étranger, depuis 1787 jusqu'à ce jour, et d'une Table alphabétique des assemblées législatives, à partir de l'assemblée constituante jusqu'aux dernières chambres des pairs et des députés.

PAR MM. A. V. ARNAULT, ANCIEN MEMBRE DE L'INSTITUT; A. JAY; E. JOUY, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; J. NORVINS, ET AUTRES HOMMES DE LETTRES, MAGISTRATS ET MILITAIRES.

ORNÉE DE 300 PORTRAITS AU BURIN, D'APRÈS LES PLUS CÉLÈBRES ARTISTES.

TOME NEUVIÈME.
H—JOURDAI

PARIS,
A LA LIBRAIRIE HISTORIQUE ET DES ARTS ET MÉTIERS
D'ÉMILE BABEUF,
HÔTEL D'ALIGRE, RUE ST.-HONORÉ, N° 123; ET A BRUXELLES, MÊME MAISON, RUE DE LA MONTAGNE, N° 307.
1823.

BIOGRAPHIE

NOUVELLE

DES CONTEMPORAINS.

H

HABERT (PIERRE-JOSEPH, BARON), lieutenant-général, né à Avallon, département de l'Yonne, le 22 décembre 1773, termina ses études à 16 ans et demi, et peu de temps après s'enrôla volontairement dans le 4ᵉ bataillon de l'Yonne, le 1ᵉʳ septembre 1792; fut nommé capitaine le même jour, et lieutenant-colonel en second le 3 du même mois. Il servit successivement, comme chef de bataillon, dans la 107ᵉ demi-brigade, dans le cadre d'une brigade étrangère destinée pour l'Irlande; comme adjoint à la 17ᵉ division militaire; comme aide-de-camp du général en chef de l'armée d'Orient, et fut nommé colonel sur le champ de bataille d'Alexandrie, en Égypte, le 30 ventôse an 9. Revenu en France après l'évacuation de l'Égypte, le premier consul Bonaparte lui donna le commandement du 105ᵉ régiment de ligne, le 9 prairial an 10. Avant de parvenir à ce grade, il fit les campagnes, à l'armée du Nord, de 1792, 1793, et celles de l'an 2, 3 et 4 de la république; à l'armée de l'Océan, celles de l'an 5 et 6, et s'embarqua à Brest, pour la première expédition d'Irlande, sur le vaisseau *l'Éole*, le 29 brumaire an 5. L'expédition n'ayant pas réussi, il revint à Brest, d'où il se rembarqua de nouveau, pour la deuxième expédition d'Irlande, sur la frégate *la Coquille*, le 27 messidor an 6. Il fut fait prisonnier sur cette frégate, à la suite d'un combat naval qu'elle soutint aux attérages d'Irlande, le 21 vendémiaire an 7. Après avoir été renvoyé en France sur sa parole, et échangé le 15 floréal an 8, il partit pour porter des dépêches en Égypte, au général en chef de l'armée d'Orient. Il toucha à Alger, où il avait à conférer avec le consul de France, et en longeant les côtes de Barbarie, il arriva en 14 jours de traversée à Alexandrie, après avoir échappé à toutes les croisières ennemies. Nommé aide-de-camp du général en chef, le 1ᵉʳ brumaire an 9, il fit la campagne

de cette année en Égypte. Revenu en France avec l'armée, et nommé titulaire du 105ᵉ, il a fait, avec ce régiment, les campagnes de l'an 11 et de l'an 12, aux camps de Bayonne et de Saintes; celle de l'an 13, au camp de Brest; et celles de l'an 14, de 1806 et 1807, à la grande-armée, au 7ᵉ et au 4ᵉ corps. Il s'est trouvé aux différentes affaires qui ont eu lieu dans ces campagnes. A la bataille d'Iéna, son régiment prit 6 pièces de canon et 1 drapeau, et rompit les lignes prussiennes qui lui étaient opposées. A la bataille d'Eylau, le maréchal Augereau, et les autres généraux du corps d'armée, ayant été tués ou blessés, quoique n'étant que colonel, et après avoir été démonté deux fois, il rallia les débris du corps d'armée, et prit momentanément le commandement jusqu'à l'arrivée du général Compans, que l'empereur y envoya : il resta sur le champ de bataille pendant 24 heures, et conserva le commandement de la 1ʳᵉ division, réduite à 1500 hommes, jusqu'à la dislocation et répartition des différens régimens dans les autres corps de la grande-armée. Il entra, avec le régiment qu'il commandait, dans le 4ᵉ corps, commandé par le maréchal Soult. La campagne s'étant rouverte de nouveau au mois de juin 1807, il se trouva, le 10 de ce mois, à la bataille d'Helsberg, où, avec un carré qu'il fit former à son régiment, il repoussa une charge d'une grande partie de la cavalerie russe. Cette charge fatigua nos lignes de cavalerie et d'infanterie, mais ne put enfoncer le carré du 105ᵉ : à cette affaire, il eut un cheval tué sous lui par un obus, et fut frappé de deux coups de feu, l'un à la tête et l'autre à l'épaule. Il reçut, après l'action, sur le champ de bataille, dont il ne s'éloigna pas malgré ses blessures, les félicitations des maréchaux et généraux présens. Il avait été nommé chevalier de la légion-d'honneur, le 11 décembre 1803, et officier, le 18 juin 1804; il fut créé, après la paix de Tilsitt, commandant de cet ordre, le 11 juillet 1807, et nommé général de brigade, par décret du 18 février 1808. A cette époque, il se rendit en Espagne, où il a fait toutes les campagnes pendant six années, dans le 3ᵉ corps, à l'armée d'Arragon et de Catalogne. Quoique général de brigade, il a presque toujours commandé une division, et s'est trouvé aux affaires et siéges qui ont eu lieu en Catalogne, dans l'Arragon et dans le royaume de Valence. Très-souvent livré à lui-même, et surpris par les guérillas, qui l'attaquaient de nuit, il a supporté toutes les fatigues, et fait souvent payer bien cher aux Espagnols leurs attaques imprévues, et la cruauté qu'ils exerçaient, de concert avec les habitans, contre les malheureux Français dont ils pouvaient s'emparer. A la bataille de Tudella, il commandait l'avant-garde, sous les ordres du général Maurice-Mathieu. Ce furent ses troupes qui enfoncèrent l'aile droite des Espagnols, et qui entrèrent dans Tudella, où elles prirent 8 pièces de canon. Aux siéges de Sarragosse, il commanda plusieurs assauts avec succès; et lors de l'investissement de cette ville, il

s'empara du Monte-Torrero par une manœuvre audacieuse, et 3 pièces de canon restèrent en son pouvoir. A la bataille de Maria, avec l'infanterie de réserve qu'il commandait, il culbuta 6000 Espagnols, qui n'avaient pas été entamés par les belles charges du 4e de hussards et du 13e de cuirassiers, et il finit ainsi la journée. Dans sa déroute, l'ennemi abandonna une vingtaine de pièces de canon. Il commanda l'assaut de Lérida : assaut brillant, qui coûta peu aux Français, mais beaucoup à l'ennemi. La ville fut emportée en moins de deux heures, et les troupes et une partie des habitans rejetés dans le château, qui se rendit le lendemain. Le combat de Salces lui fit honneur; avec moins de 1800 hommes et 1 escadron de hussards, il battit 4000 Espagnols retranchés, s'empara de leur camp, de leurs bagages, fit plusieurs centaines de prisonniers, au nombre desquels étaient plusieurs officiers, et parmi eux le brigadier-général *Garcia-Novarro*. Au siége de Tortose, après avoir contribué puissamment à l'investissement sur la rive gauche de l'Èbre, en attaquant le col de l'Alba, et en rejetant sur ce point les troupes dans la place, il repoussa avec succès une sortie de la garnison, qui avait pour but de tourner nos ouvrages par leur droite, et de les détruire. A la tête du 5e léger et du 116e, il repoussa l'ennemi jusque dans la place : les carabiniers et les grenadiers étaient pêle-mêle avec les Espagnols, qu'ils conduisirent ainsi jusqu'aux palissades du chemin couvert. Après la reddition de Tortose, il fut chargé, par le maréchal Suchet, de s'emparer du fort Saint-Philippe, au col de Belaguer; ce fort, d'un difficile accès, par sa position sur une montagne près de la mer, dominant la grande route de Tarragone, qu'il commande, était d'une importance extrême pour faire le siége de cette place. Ce n'était que par-là que les convois, et surtout la grosse artillerie, pouvaient arriver. Le général n'avait que 4 obusiers de 6 pouces, et qui ne pouvaient tirer que du bas en haut; il fallait donc employer la ruse et l'audace. On parlementa. Pendant ce temps, les obusiers se placèrent, l'infanterie s'approcha dans les défilés et par le bord de la mer sous les murs du fort. Sur le refus du commandant de se rendre, les obusiers tirèrent, l'escalade fut ordonnée, et le fort emporté une heure après. Il y avait dedans 12 pièces de canon, beaucoup de munitions de guerre et de bouche. Le général ne perdit que très-peu de monde. Il commanda l'assaut de Tarragone, et eut l'honneur de doubler sa tranchée. L'ennemi avait dans la ville 15,000 hommes de troupes de ligne. A la tête de 18 compagnies d'élite, il franchit la brèche, pénètre dans la ville, et, malgré le feu des créneaux, des maisons de la grande rue transversale, il passe au fil de l'épée 5000 hommes; 10,000 sautent par-dessus les remparts. Il fut nommé général de division, par brevet du 25 juin 1811. Après la prise de Tarragone, il devint gouverneur de Tortose et de la province, en attendant l'ouverture de la campa-

gne de Valence. Quelques jours après son installation dans ce poste, le général espagnol Andriani partit de Murviedro (Sagonte), avec 3000 hommes, pour surprendre le poste retranché d'Amposta, tenir la campagne sur la rive droite de l'Èbre, et gêner les communications de ce côté. Le poste résista ; 4 compagnies d'élite et 25 cuirassiers furent envoyés à son secours : le général Habert n'avait que 800 hommes disponibles; avec ce peu de monde, il prend la route d'Uldecona, pour couper la retraite à l'ennemi : le détachement sur Amposta chargea et tua beaucoup de monde. Andriani fit sa retraite, sur le village de Freginales, où il trouva le général. Poursuivis vivement en queue, acculés à une montagne, les Espagnols jetèrent leurs armes, et se sauvèrent en désordre à travers les rochers ; on prit cependant 200 hommes, 5 officiers et 1 drapeau. A la bataille de Sagonte, il commandait la gauche qui se trouvait à cheval sur la grande route. C'était nécessairement sur ce point que l'ennemi devait faire sa principale attaque pour aller débloquer le fort de Sagonte, que la division avait à dos. Le général Habert arrêta les efforts de l'ennemi, dans le village de Pouzal, où celui-ci avait placé sa meilleure infanterie; il tourna ce village, dans lequel il fit 600 prisonniers; une charge du 24me de dragons, sur la grande route, compléta le désordre de l'ennemi, et les hauteurs d'Espuck emportées, assurèrent le gain de la bataille, dans laquelle sa division prit 8 pièces de canon. Lors de l'investissement de Valence, il reçut l'ordre de passer à gué le Guadalaviar, à son embouchure; de chasser l'ennemi du lazaret, où il était retranché ; de pousser des partis sur les rives du lac d'Albuféra, et de faire sa jonction avec la division Harispe. Quoique incommodé par des bâtimens anglais, et par le feu de front et de flanc des retranchemens ennemis, le passage s'effectua sans beaucoup de perte, parce qu'il fut rapide; le général se lia par sa gauche à la 2me division. L'armée de Blacke, renfermée dans Valence, ayant mis bas les armes, et la ville s'étant rendue, le général Habert reçut l'ordre d'aller soumettre le Corrigimento de Denia ; il remplit sa mission avec zèle, et sans tirer un coup de fusil. Gaudia et autres petites villes ouvrirent leurs portes; Denia, capitale de la province, et port marchand, fit comme elles. Il trouva sur les remparts, 21 pièces de canon et des magasins nombreux, pleins de marchandises anglaises qui furent saisies pour le compte du gouvernement. Il y maintint l'ordre et la discipline ; il n'y eut aucune vexation, les habitans n'eurent qu'à se louer dans cette province de la conduite des officiers et des troupes qu'il commandait. La reddition de Valence, et la défaite de l'armée de Blacke, conduite en France prisonnière de guerre, ayant donné une espèce de paix à ces contrées, le général Habert eut un congé de 3 mois, après l'expiration duquel il vint reprendre le commandement de sa division. Nos armes avaient

été malheureuses dans la Péninsule : la perte de la bataille de Salamanque avait tout compromis. L'armée d'Arragon était débordée par sa droite, et lord Murray avait fait, sur ses derrières, un débarquement à Tarragone. On dut évacuer une partie du royaume de Valence, et venir prendre une nouvelle ligne sur le Xucar. Le maréchal Suchet partit avec une division d'infanterie; la cavalerie marcha sur lord Murray, et laissa sur la nouvelle ligne, la division du général Habert, et celle du général Harispe. Le général Habert avait son quartier-général à Alzira; deux régimens d'infanterie, le 14ᵉ et le 16ᵉ, étaient campés en avant de la ville, ayant un bataillon d'avant-garde sur la grande-route de Saint-Philippe, et un piquet de hussards en avant de Carxagente; son artillerie, le reste de sa cavalerie, et le 117ᵐᵉ régiment d'infanterie étaient en réserve. Le duc del Parque vint l'attaquer avec deux divisions, fortes à peu près de 12,000 hommes. Celle du prince d'Anglona arrivait par la grande route, tandis que celle de Roche, longeant le Xucar, devait attaquer la gauche, et le jeter dans Alzira; une autre division, commandée par Ellio, devait tenir en échec la division Harispe. Une reconnaissance faite le matin, dans laquelle on avait pris deux officiers et une assez grande quantité d'hommes, avait prévenu positivement de l'arrivée de l'ennemi. Peu de temps après la rentrée de la reconnaissance, le bataillon d'avant-poste est obligé de se replier. Le général, après avoir donné ordre à la réserve de se porter en avant d'Alzira, et au 16ᵉ régiment de se diriger sur la gauche pour s'opposer à Roche, se met à la tête d'un escadron du 4ᵐᵉ de hussards et du 14ᵐᵉ de ligne, charge avec impétuosité sur la grande route, qui dans un endroit et pendant une demi-lieue est encaissée par des murs de jardins, rejette dans Carxagente tout ce qu'il rencontre, et dans cette ville on se trouve pêle-mêle; les rues sont encombrées de morts et de blessés; la mêlée et d'autant plus affreuse, que l'ennemi, dans sa déroute, ne pouvant pas s'écarter à droite et à gauche du chemin, à cause des rivières inondées, et par conséquent ne pouvant se sauver assez vite, était obligé de combattre. L'ennemi perdit dans ce combat glorieux (puisque les Français étaient 1 contre 10) 800 tués ou blessés, 700 prisonniers dont 32 officiers et un drapeau; il ne se rallia qu'à 7 lieues de là. Le maréchal Suchet avait forcé lord Murray à lever le siége de Tarragone, où celui-ci avait abandonné son artillerie. Cette circonstance, et l'affaire de Carxagente, donnaient encore à l'armée d'Arragon la possession paisible des pays qu'elle avait si difficilement conquis; mais la marche de l'ennemi sur la frontière de France, par la grande route de Madrid à Bayonne, força le maréchal à rentrer en Catalogne, à repasser l'Èbre, et par suite le Lobréga, en laissant toutefois des garnisons dans les places fortes. Le général Habert fit l'arrière-garde sans avoir le moindre engagement. Il fut alors nommé,

par lettres de service du 2 novembre 1813, commandant de la Basse-Catalogne, et commandant supérieur de Barcelonne; c'est dans ce commandement qu'il fut nommé, par décret du 25 novembre 1813, commandeur de l'ordre de la Réunion. Après le départ du maréchal Suchet pour la France, il fut bloqué dans Barcelonne, par 30,000 hommes du côté de la terre, et en mer par plusieurs vaisseaux anglais; il exécuta plusieurs sorties avec succès, et jamais l'ennemi ne l'a empêché de faire manœuvrer une partie de ses troupes dans la plaine. Enfin, lors de la rentrée du roi, d'après les ordres du prince lieutenant-général du royaume, d'après ceux du maréchal Suchet, et suivant les conventions conclues à Paris le 23 avril 1814, et à Toulouse le 20 du même mois, il fit la remise de la Basse-Catalogne et de Barcelonne au général en chef Copons, et rentra en France, y ramenant, dans les premiers jours de juin, une division bien habillée, bien équipée, bien payée, nombreuse encore, et qui, sur un autre point, aurait contribué puissamment à la défense du territoire français. De retour dans ses foyers, et mis au service actif, il fut nommé, par le roi, grand-officier de la légion-d'honneur et chevalier de Saint-Louis. Par lettres de service du 22 mars 1815, il fut nommé au commandement de la 2me division militaire, et par d'autres lettres de service du 6 avril, à celui de la 10e division active. A la bataille de Ligni, le 16 juin, il prit deux fois le village de Saint-Amand, et fut blessé grièvement le 18 dans la ville de Wavres. Depuis ce temps, il a toujours été en non activité, et il se trouve maintenant en disponibilité.

HACHETTE (Jean-Nicolas-Pierre), est né à Mézières, département des Ardennes, le 6 mai 1769, et a fait ses études à l'université de Reims. S'étant livré à la carrière de l'instruction publique, il obtint à 23 ans la place de professeur d'hydrographie de Collioure et Port-Vendres, département des Pyrénées-Orientales. En 1794, il fut appelé par le célèbre Monge pour l'organisation de l'enseignement de la géométrie descriptive à l'école Polytechnique; il fut attaché à cet établissement jusqu'en 1816. Il est actuellement professeur de géométrie descriptive à la Faculté des sciences de l'académie de Paris. M. Hachette, recommandable par un long et honorable professorat, a publié différens ouvrages justement estimés; ce sont: 1° en société avec MM. Lanz et Betancourt, *Sur la composition des machines*, 1 vol. in-4°, 1808; 2° en son nom seul, *Programme d'un cours de physique*, 1 vol. in-8°, 1809; 3° *Traité élémentaire des machines*, 1 vol. in-4° de 324 pages avec 28 grandes planches, 1811; 4° *Premier supplément de la géométrie descriptive de Monge*, 1 vol. in-4°, avec 11 planches. Cet ouvrage, où se trouvent des développemens et des théorèmes d'un mérite peu commun, fait désirer qu'il ait une suite. 5° *Correspondance sur l'école royale Polytechnique*, années 1814, 1815 et 1816, 1 vol. in-8° avec 42 planches; 6° *Applications de la géomé-*

trie descriptive, à l'usage de l'école royale Polytechnique, planches sans texte, vol. in-f°., 1817; 7° *Élémens de géométrie à 3 dimensions*, 1 vol. in-8°, avec 5 planches, 1817. L'auteur a dédié ces élémens à M. le duc d'Angoulême, protecteur de l'école royale Polytechnique. 8° *Traité de géométrie descriptive*, contenant les applications de cette science aux ombres, à la perspective, à la stéréotomie, etc., 1 vol. in-4° avec 72 planches, 1822. 9° M. Hachette a présenté différens mémoires à l'académie des sciences, qui ont été publiés en partie dans le *Journal de l'école Polytechnique*.

HACOT (Joseph-François-Nicolas), né à Montreuil-sur-Mer, était un avocat consultant distingué au bailliage de cette ville. Il sacrifia les intérêts de sa profession et les tranquilles occupations de son cabinet, pour embrasser avec ardeur, mais avec sagesse, les principes de la révolution, et il fut successivement appelé à diverses places administratives et judiciaires, dont il se montra toujours digne par son zèle et ses lumières. Il parut à la fédération des gardes nationales des départemens du Pas-de-Calais, du Nord et de la Somme, réunies à Lille, et s'y fit remarquer, autant par sa tenue militaire que par ses sentimens patriotiques. Lors d'une cérémonie de bénédiction de drapeaux, qui eut lieu sur la place publique à Arras, l'évêque de ce siége, qui devait la présider, s'était fait long-temps attendre, et lorsqu'il arriva, un mouvement populaire, qui était partagé par une partie des gardes nationaux, était sur le point d'éclater et ne fut comprimé que par la prudence de leurs chefs, et principalement par le sang-froid et la fermeté de Hacot. Il fut depuis accusateur public, maire d'Arras, en 1793, et président du tribunal criminel du département du Pas-de-Calais, séant à Saint-Ouen. Napoléon ayant cessé de le réélire à ces dernières fonctions, Hacot se retira à une campagne près de Montreuil-sur-Mer, où il mourut. Ce magistrat a prononcé, dans l'exercice de ses diverses fonctions, plusieurs discours d'installation, harangues et éloges funèbres, dont la plupart ont été imprimés.

HACQUET (Balthasar), naturaliste, quoique originaire de France, étant né en 1740, dans la ci-devant province de Bretagne, s'était en quelque sorte naturalisé en Autriche, où il était allé très-jeune, et où il habita toute sa vie. Il fut d'abord professeur de chirurgie à Laybach, et ensuite secrétaire perpétuel de la société impériale d'agriculture et des arts. En 1788, il passa à l'université de Lemborg, en qualité de professeur d'histoire naturelle, et finit par être membre du conseil des mines à Vienne. Il avait parcouru tous les états autrichiens dans le plus grand détail. Durant ses voyages, auxquels il consacrait 3 mois de l'année, et qu'il faisait à pied, il éprouva beaucoup de difficultés et courut quelquefois des dangers. Les habitans de la Carniole le regardèrent comme hérétique et le dénoncèrent comme tel. Hacquet connaissait parfaitement les langues

allemande et sclavonne. On a de lui plusieurs ouvrages intéressans, dont la plupart sont écrits en allemand. Il a publié : 1° *Oryctographia carniolica,* ou *Géographie physique de la Carniole, de l'Istrie et d'une partie des pays voisins,* Léipsick, 4 vol. in-4° avec cartes et figures, 1778, 1781, 1785 et 1789. 2° *Voyage physico-politique dans les Alpes dinariennes, juliennes, carniennes, rhétiques et noriques, fait en* 1781 *et* 1783, 4 vol. in-8° avec figures et cartes, Léipsick, 1785, 1787; 3° *Voyage dans les Alpes noriques, relatif à la physique, et fait de* 1781 *à* 1786, 2 vol. in-8°, Nuremberg, 1791. Ce voyage qui est la suite des précédens, est le résultat des découvertes faites par l'auteur dans les montagnes depuis les frontières sauvages de la Bosnie, jusques aux sources du Rhin. 4° *Nouveau voyage physico-politique, fait en* 1788 *et* 1789 *dans les monts carpathes, daces ou septentrionaux,* 4 vol. in-8° avec figures, Nuremberg, 1790, 1791, 1794, 1796. Hacquet parcourut, en 1788, les montagnes de la Gallicie, les moins connues des naturalistes; parvenu aux bords du Pruth, il se disposait à porter ses pas jusqu'à Jassi, mais il en fut empêché par les armées turques et tartares qui couvraient alors ce pays. Il recommença ses voyages en 1789, et vit Jassi, Choczim, la Podolie, la Bukowine et la Transylvanie. Il a examiné avec soin tous les pays qu'il a visités, et les renseignemens précieux qu'on trouve dans ses ouvrages annoncent un observateur profond. On a encore de lui : *Voyage minéralogique et botanique du mont Terglou en Carniole, au mont Glockner en Tyrol, fait en* 1779 et 1781, 1 vol. in-8° avec figures, Vienne, 1784. On trouve dans les journaux et dans les recueils des sociétés savantes, plusieurs mémoires du même auteur, relatifs à l'histoire naturelle. Hacquet fit aussi quelques voyages en France, où il entretenait des relations avec plusieurs savans. Il mourut à Vienne, le 10 janvier 1815.

HADANCOURT (JÉROME), astronome, naquit à Toulouse, en l'année 1748, et mourut dans la même ville le 22 avril 1800. Un de ses oncles qui s'était chargé de son éducation, le fit élever chez les jésuites. La carrière du barreau, à laquelle on l'avait destiné, avait pour lui peu d'attrait, et son goût particulier le portait vers l'étude des mathématiques. Il s'adonna à cette science, y fit des progrès, et s'appliqua ensuite à l'astronomie. Le seul écrit qui existe de lui, est un mémoire sur le catalogue de 888 étoiles australes, qui ne sont pas visibles en France; cet ouvrage se trouve dans les archives du Lycée de Toulouse. M. Hadancourt se fit, par ses connaissances, une réputation honorable, et coopéra aux observations astronomiques de M. Darquin, observations dont le gouvernement fit imprimer le compte rendu en 1800.

HADDICK (ANDRÉ, LE COMTE DE), naquit à Futak, en Hongrie, en l'année 1710. Son père, qui était chef d'escadron dans un régiment de cavalerie, le destina à la carrière du barreau. Le jeune Haddick, dont les inclinations é-

taient toutes guerrières, abandonna bientôt l'étude des lois pour prendre le parti des armes. Il servit d'abord dans la guerre contre la Turquie, et ensuite dans celle que l'Autriche eut avec la France, et se distingua par son intelligence et son courage. Pendant la guerre de *sept ans*, il devint feld-maréchal-lieutenant, et commanda avec succès un régiment de hussards hongrois, et ensuite un corps de troupes autrichiennes, avec lequel il contribua à la défaite éprouvée par le roi de Prusse près de Goerlitz. En 1759, il entra par surprise à B rlin, y leva une contribution de 800,000 francs, et en sortit sans avoir éprouvé de perte. Après s'être emparé, en 1758, de la ville de Pirna et de la forteresse de Sonnenstein, il fut fait général de cavalerie. Nommé après la guerre gouverneur militaire de la Transylvanie et de la Gallicie, réunies en un seul gouvernement, il s'y comporta avec beaucoup de sagesse, et se concilia l'estime et l'attachement des habitans de ces deux pays. Il fut ensuite promu au grade de feld-maréchal, et présida en cette qualité le conseil de guerre à Vienne. Il mourut le 12 mars 1790, âgé de 80 ans, à la suite des fatigues qu'il éprouva dans une seconde guerre contre les Turcs, où il commandait une armée.

HADDICK (LE COMTE DE), fils du comte André Haddick, gouverneur-général de la Gallicie, adopta, dès sa première jeunesse, la carrière des armes, et servait en qualité de colonel contre les Français, dans la campagne de 1793. Il s'y distingua dans plusieurs occasions, et fut nommé général-major pour être entré à Saint-Quentin à la tête d'un parti. En 1795, faisant partie de l'armée aux ordres du général Wartensleben, il se trouva à la bataille d'Amberg, aux affaires de Kornback et d'Aschaffenbourg, et y montra beaucoup de courage et de connaissances militaires. Au mois de mai 1797, il fut décoré du titre de commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse, et fait lieutenant-général. Il organisa ensuite l'insurrection de la Hongrie avec le prince d'Esterhazy, passa en Italie en 1800, et y commanda une division; fut aussi employé, en 1809, dans l'armée aux ordres de l'archiduc Jean, et enfin il commanda en chef, le 14 juin, à la bataille de Raab, où il fut battu par les Français, sous la conduite du prince Eugène, vice-roi d'Italie.

HÆNER (JEAN-JACQUES), fils d'un imprimeur de Nanci, chevalier de Saint-Louis. A l'article du chevalier Desilles (*voy.* DESILLES), nous avons cité l'action héroïque d'un jeune garde national qui, lors des troubles de Nanci, chercha à sauver ce nouveau d'Assas de la fureur des troupes insurgées. Nous avons exprimé le regret de ne pouvoir faire connaître le nom de ce soldat-citoyen; aujourd'hui nous sommes plus heureux, nous nommons M. Hæner, et nous réparons à son égard l'injuste oubli des biographes qui nous ont précédés. Voici quelques détails sur cette action, que l'assemblée constituante, les journaux et tous les bons citoyens honorèrent alors d'un hommage patriotique. Le

marquis de Bouillé, à la tête de son corps d'armée, marchait sur Nanci pour réprimer les troubles que la garnison y avait excités; il requit, en passant à Champigneulles (canton de Frouard), la garde nationale que commandait M. Hæner, de se joindre à l'expédition. M. Hæner se hâte d'obéir. A un quart de lieue de Nanci, on forme une avant-garde d'hommes de bonne volonté. Cet officier se présente pour en faire partie; il est placé au premier rang. Il s'avance jusqu'à la porte Stainville, où se trouvait un fort détachement du régiment du Roi, l'un des corps insurgés dont la soumission avait été annoncée et garantie à M. de Bouillé. Un coup de fusil tiré par un chasseur de ce régiment, tue à côté de M. Hæner un capitaine du régiment suisse de Vigier, M. Stoupakris. Cet acte de perfidie devint le signal du combat. C'est dans ce moment que M. Hæner aperçoit le jeune Desilles, officier des chasseurs du régiment du Roi infanterie, couché sur la lumière d'un canon, et que des soldats furieux perçaient de leurs baïonnettes. Il n'hésite pas à voler à son secours, et arrive, à travers une grêle de balles, jusqu'à ce brave et généreux officier, qu'il enlève, malgré les obstacles qu'on lui oppose et les balles qui continuent à siffler autour de lui, et dont une atteint M. Desilles dans ses bras. Il le transporte hors de la ville, et le dépose dans la maison du curé de Saint-Fiacre. En récompense de ce trait de courage et d'humanité, M. Hæner fut nommé officier au 3me régiment de chasseurs à cheval. Louis XVI lui avait accordé la croix de Saint-Louis; mais les événemens postérieurs ne permirent pas que sa réception eût lieu. Par ordonnance du 20 novembre 1816, M. Hæner a été nommé chevalier de Saint-Louis. Cet honorable citoyen a traversé la révolution sans être atteint par les nombreux orages qui l'ont tourmentée à tant d'époques, et qui ont fait tant de victimes. Tout dévoué à son pays, il ne voit le bonheur et la paix que dans les vertus civiques. C'est mû par ces sentimens qu'il a cherché dans l'exercice d'un art utile, à conserver l'estime que lui avait acquise le beau trait qui a rendu sa jeunesse si recommandable. Il est imprimeur à Nanci.

HAGER (Joseph), savant orientaliste, d'une famille originaire d'Allemagne, est né à Milan, vers 1750. Ses parens l'envoyèrent à Vienne (en Autriche), où il fit ses études, et de là à Rome, où il mérita bientôt, par ses connaissances distinguées, d'être associé à la congrégation de la Propagande de cette ville. Il s'y fortifia dans la connaissance des langues vivantes de l'Europe, et dans celles des langues orientales, entre autres, l'arabe et le chinois. Il se rendit en Angleterre, et, pendant son séjour dans cette contrée, il publia, en anglais, un *Traité des caractères et des hiéroglyphes chinois* (1 vol. in-fol.). Avant de retourner dans sa patrie, M. Hager voulut visiter Paris; il y fut attaché à la bibliothèque impériale, qu'il quitta peu de temps après, par suite de discussions un peu vives avec d'autres orientalistes.

Dans cet intervalle, il livra à l'impression quelques ouvrages, en langue française, sur les antiquités de la Chine et les mœurs de ses habitans. Il fit paraître également le *Prospectus* d'un *Dictionnaire chinois*. De retour en Italie, en 1809, il devint professeur de langues orientales à l'université de Pavie, et, après la suppression de la chaire qu'il y occupait, conservateur de la grande bibliothèque publique de Milan, connue particulièrement sous le nom de *Braidensis*. M. Hager jouit de la juste considération due à ses qualités personnelles et à ses utiles travaux. Nous avons déjà parlé, à l'article de M. Azuni (*voy.* Azuni), de la discussion polémique que ce savant et M. Hager ont eue ensemble relativement à l'invention de la boussole, que M. Azuni revendiquait en notre faveur, et que M. Hager prétendait appartenir aux Chinois. Nous ne reviendrons pas sur ce sujet; nous nous contenterons de rappeler les productions les plus connues de M. Hager : 1° *The explanation of the elementary characters of the Chinese; with an analysis of their ancient symbols and hieroglyphs* (Londres, in-fol., 1801); 2° *Dissertation on the newly discovered Babylonian inscriptions* (Londres, in-4°, avec 6 planches, 1802); 3° *Monument de Yu*, ou la plus ancienne inscription de la Chine (Paris, 1802, Didot l'aîné, in-fol. avec figures); 4° *Panthéon chinois*, ou parallèle entre le culte religieux des Grecs et celui des Chinois, avec une nouvelle preuve que la Chine a été connue des Grecs (Paris, 1802, Didot l'aîné, grand in-4° avec figures); 5° *Description des médailles chinoises du cabinet impérial de France*, précédée d'un Essai de numismatique chinoise (Paris, imprimerie impériale, 1805, in-4° avec figures). Dans ces deux derniers ouvrages, l'auteur prétend prouver que la *Sera metropolis* de Ptolémée était située dans la province connue actuellement sous le nom de *Schen-si*. Il réfute particulièrement l'opinion de M. Gosselin, de l'institut (académie des sciences), qui, dans un mémoire imprimé dans le recueil de cette société (tome 4), a démontré que la *Sera metropolis* est *Séri-Nagar*, sur le Gange. 6° *Prospectus d'un dictionnaire chinois* (Paris, 1805); 7° *Elements of the chinese language* (Londres, 1806); 8° *Memoria sulla bussola orientale, letta all' università di Pavia* (Pavie, 1810, in-fol. avec figures); 9° *Illustrazione di uno zodiaco orientale del gabinetto dalle medaglie di S. M. à Parigi, scoperto recentemente presso le sponde del Tigri in vicinanza dell' antica Babilonia, monumento che serve ad illustrare la storia dell' astronomia ed altri punti interessanti d'antichità* (Milan, 1811, in-4°); 10° *Miniere dell' Oriente* (Milan, 1811, in-4°). C'est un parallèle très-curieux entre les Turcs et les Chinois. L'auteur y prouve que d'intimes communications ont jadis existé entre ces deux peuples, et que la plupart des usages turcs sont d'origine chinoise. 11° *Iscrizioni cinesi di Quàngcèu* (Milan, 1816, in-8°). Dans cette production, M. Hager explique les principales inscriptions chinoises tracées sur

les édifices publics de Canton, lesquelles sont tirées d'un tableau de la collection du directeur Maissoni. A ces explications l'auteur joint différens détails sur la destination de chacun des édifices; il s'efforce aussi de prouver qu'il existe une très-grande analogie entre les mœurs, les usages et les travaux manuels des anciens peuples de Rome et des Chinois actuels. 14° Enfin, M. Hager a publié, en français, des *Observations sur la ressemblance frappante que l'on découvre entre la langue des Russes et celle des Romains* (Milan, 1817, in-4°).

HAHN (Philippe-Mathieu), est devenu célèbre par les grandes connaissances astronomiques qu'il ne dut qu'à lui-même, et par le nombre des machines industrieuses qu'il imagina et exécuta. Fils d'un ministre protestant peu favorisé de la fortune, il naquit à Scharnhausen, près de Stuttgard, en 1739. Dès sa plus tendre jeunesse, il montra le goût naturel qu'il avait pour la peinture et l'astronomie, et à l'aide d'un planisphère qu'il trouva dans la bibliothéque de son père, à dix ans, et sans avoir reçu de leçons de personne, il connaissait les étoiles fixes, et savait désigner l'heure de leur lever et de leur coucher. Bientôt il fit des cadrans solaires, au moyen d'un traité de gnomonique que le hasard lui procura. Il s'occupa également de la peinture, et y fit de grands progrès, quoiqu'il n'eût aucun maître pour le diriger dans cet art si difficile. Il alla, à 17 ans, à l'université de Tubingen pour y étudier la théologie; mais il ne négligea pas l'astronomie, et passa tous ses momens de loisir à fabriquer des instrumens, aidé par un jeune homme nommé Schaudt, dont il était devenu l'ami intime. Hahn ne pouvant acheter les ouvrages de Wolf sur les mathématique, eut assez de courage et de patience pour les copier. Il se réduisit ensuite au pain et à l'eau, afin d'économiser sur sa nourriture de quoi se procurer une montre. Le désir de s'instruire était si violent chez lui, que pour ne rien enlever à ses études théologiques, il travaillait pendant la nuit à ses autres occupations. On assure qu'il ne dormit pas un seul moment pendant trois semaines qu'il consacra à méditer sur la possibilité de trouver le mouvement perpétuel. Ses premières inventions, un peu intéressantes, furent un instrument au moyen duquel on pouvait en pleine mer connaître les latitudes, et un char qu'une machine à vapeur faisait mouvoir. Considérant le ciel pendant une belle nuit, en 1761, il lui vint dans la pensée de rendre palpable, au moyen d'une mécanique, le cours de tous les corps célestes; et en 1764, devenu pasteur d'Ousmettingen, il chargea un tisserand, qui faisait très-bien les pendules de bois, d'exécuter une horloge qui mettait en mouvement un disque sur lequel on voyait le lever et le coucher du soleil, de la lune et des principales étoiles fixes pendant toute l'année. On y observait aussi les différentes phases de la lune et le cours du soleil sur le zodiaque: tous ces mouvemens avaient lieu aux heu-

res indiquées par les observations astronomiques, et cependant Hahn ignorait absolument tout ce qu'on avait imaginé avant lui à ce sujet. Avec l'aide de son ami Schaudt, il fit ensuite une autre machine astronomique dont la base était un socle cubique; sur les côtés de ce socle étaient diverses sortes de cadrans; on y voyait aussi une sphère droite et un calendrier devant servir pour 8,000 ans; au haut se trouvait un globe céleste mobile, sur lequel étaient exécutés tous les mouvements apparens des planètes et des étoiles fixes. Cette machine fut présentée au duc de Wurtemberg, Charles-Eugène, qui désira en avoir une dans le même genre, et qui gratifia généreusement l'auteur de cette ingénieuse invention. Hahn refusa alors une place de professeur qui lui fut offerte, et obtint un bénéfice plus avantageux. Il fit après cela une machine arithmétique dont il donna la description dans le *Mercure* allemand de l'année 1774. Infatigable dans ses entreprises, il exécuta encore des machines peu coûteuses, au moyen desquelles on pouvait additionner, en très-peu de temps, les sommes les plus considérables. Le nombre de ses inventions, et surtout des perfections que lui doit l'horlogerie, est immense. Hahn peut être regardé, dans son genre, comme un homme vraiment extraordinaire; il était d'une grande sobriété, et d'une régularité admirable dans toutes ses actions, ce qui ne contribua pas peu à conserver long-temps sa santé dans un état parfait. Cependant, épuisé par les veilles et par un travail trop soutenu, il fut attaqué d'une maladie lente, dont il mourut le 2 mai 1790. Son cabinet fut vendu après sa mort à Londres, et on en retira un prix considérable. Il fut un des hommes qui firent le plus d'honneur au duché de Wurtemberg. On a de lui plusieurs écrits, notamment : *Description d'une petite machine astronomique, faite pour le prince de Héchingen*, in-4°, Constance, 1769; *Tabula chronologica, quà ætas mundi septem chronis distincta sistitur*, 1774; *Observations sur les cadrans solaires*, in-8°, Erfurt, 1784; *le Nouveau Testament traduit en allemand et commenté*, 2 vol. in-12, 1777, Winterthur; *Nouveau magasin historique de Gottingue.*

HAINERT, directeur de la société royale des sciences à Gottingue, se distingua, et comme professeur de l'université de cette ville, et comme écrivain. Ses *Mémoires pour la société*, ses *Lettres sur la Suisse*, et son ouvrage intitulé : *de la Décadence des sciences en Grèce*, sont très-estimés. Il était membre correspondant de l'institut de France. Il mourut à Gottingue en 1810.

HALDAT, docteur en médecine et membre de la société philotechnique de Paris, et de celle des sciences et arts de Nanci, fut l'auteur de trois ouvrages; le 1er est intitulé : *Recherches chimiques sur l'encre;* le 2me est un *Éloge de Nicolas Sancerotte*, chirurgien du roi (qui fut lu à la société de Nanci, le 18 août 1814); le 3me est l'*Éloge de Pierre Thouvenel*, premier médecin consultant du roi,

éloge qui fut aussi lu, le 28 juin 1816, à la même société.

HALGAN (N.), contre-amiral, directeur du personnel au ministère de la marine, officier de la légion-d'honneur, chevalier de Saint-Louis, était président du collége électoral du Morbihan, lorsqu'il fut nommé député de la 3me série à la session de 1819. Il y vota avec la majorité ministérielle, et pour le budget de la marine. Le 26 avril, M. Halgan prit part à la délibération qui eut lieu sur la loi relative aux douanes, et le 25 juin, dans la discussion qui s'éleva à l'occasion du budget de la marine, s'opposa à toute réduction sur le chapitre des hôpitaux; il siégeait encore, en 1822, à la chambre des députés.

HALHED (Nathaniel-Brassey), Anglais, très-savant dans les langues orientales, fut attaché, sous le célèbre Hastings, au service de la compagnie des Indes. On lui doit plusieurs ouvrages importans. De ce nombre est une grammaire bengali, d'autant plus estimée, qu'elle donne beaucoup de facilité pour étudier le sanskrit. On y trouve presque partout, les racines des verbes, et les noms sanskrits à côté des noms bengalis. Cette grammaire est intitulée: *A grammar of the Bengale language, printed at Hoogly in Bengale*, in-4°, 1778. Les premières notices exactes qu'on ait eues en Europe, sur ces deux langues, sont dues à M. Halhed. On trouve dans la préface de son livre des détails très-intéressans sur les langues indiennes, et sur la littérature de ce pays. La compagnie des Indes fit imprimer son ouvrage; mais elle garda l'édition entière, et en remit seulement 25 exemplaires à l'auteur, qui les apporta en Europe. En 1781, il publia à Londres, 1 vol. in-8°, un ouvrage intitulé: *Code of Gentoo laws* (Code de lois des Gentous, ou règlement des Pandis, d'après une traduction persane, faite sur l'original, en langue sanskrit). On a prétendu que cet ouvrage a été fait dans l'Inde, en 1775, par les soins de M. Hastings. En 1780, il en parut une traduction française intitulée: *Code des Gentous*, 1 vol. in-4°, qu'on attribua à l'abbé Raynal. M. Hastings employa un certain nombre de jurisconsultes hindous à la compilation du texte sanskrit de ce code. M. Halhed a rendu sans doute en anglais, avec beaucoup d'exactitude, la version persane; mais l'abrégé qu'il en a fait est inexact, et le texte original est tronqué, de manière qu'on y a supprimé un très-grand nombre de passages très-importans. On ne peut pas dire la même chose de la préface de l'ouvrage, entièrement due à l'auteur, et dans laquelle on trouve sur la langue sanskrite, sur les caractères des Dêvanâgaris, et sur la mythologie des Hindous, des renseignemens absolument nouveaux. M. Halhed a encore publié: 1° *Récit des événemens qui sont arrivés à Bombay et dans le Bengale, relatifs à l'empire Mahrate, depuis juin 1777*, in-8°, 1779; 2° en 1793 et 1794, in-4°, des Imitations des *Épigrammes de Martial*. Après cet auteur estimable, MM. Wilkins, Jones, Wilson, et autres savans membres de la société asiatique de Calcut-

15



Mr. Hallé.

Gounod pinx. *Frémy del. et Sculp.*

ta, ont le plus contribué à répandre les connaissances des livres sanskrits.

HALIFAX (Samuel), fils d'un pharmacien de Mansfield, dans le comté de Derby, naquit en 1733. Ayant adopté l'état ecclésiastique, il fit de bonnes études, et fut professeur d'arabe, et ensuite de droit à l'université de Cambridge, où il se fit connaître avantageusement. Il devint ensuite évêque de Glocester, et passa de là à l'évêché de Saint-Asaph. Il a fait un assez grand nombre de sermons estimés, et un ouvrage intitulé: *Analyse du droit civil romain, comparé aux lois d'Angleterre.* Savant théologien, prédicateur éloquent, et habile jurisconsulte, il mourut le 4 mars 1790.

HALL (Maurice-Corneille-Van), fils d'un notaire, naquit à Vianen en 1768, et fit ses études à l'université d'Utrecht. Il passa ensuite à celle de Leyde, y soutint une thèse *de continentia causarum*, et s'y fit recevoir docteur en droit. Il alla exercer la profession d'avocat à Amsterdam, y mérita bientôt une réputation avantageuse, et fut reçu membre de la société d'utilité publique. Après les changemens survenus en 1795, dans le gouvernement de la Hollande, il se montra partisan de la cause populaire, et fut nommé procureur de la commune à Amsterdam. Il se comporta avec autant de prudence que de fermeté dans cette place, qu'il perdit par suite des événemens du 22 janvier 1798. Après le 12 juin suivant, il reprit les fonctions qu'il avait momentanément quittées, et fut nommé représentant du peuple. Pendant la session qui dura 3 ans, il occupa plusieurs fois le fauteuil comme président, et fut chargé de faire un grand nombre de rapports. Il refusa les fonctions législatives, auxquelles il fut appelé de nouveau, et décidé à ne plus s'occuper que de sa profession d'avocat, il fixa son domicile à Amsterdam. En 1813, il prit les armes pour défendre l'indépendance de son pays, et accepta la place de lieutenant-colonel du bataillon d'Amsterdam. Il se retira lorsque ce corps fut licencié, et refusa de siéger à la seconde chambre des états-généraux. En 1815, le roi le nomma chevalier de l'ordre du Lion-Belgique. M. Van Hall, malgré le temps qu'il donnait à ses fonctions publiques, et à sa profession, ne négligea ni les sciences ni les lettres. On a de lui plusieurs ouvrages estimés. Il publia en 1809, son *Pline Second*, qui eut beaucoup de succès. La société poétique d'Amsterdam couronna, en 1792, son *Traité sur la satire;* ses poésies furent imprimées en 1 volume, à Amsterdam, en 1818, et elles viennent d'avoir une seconde édition. On a encore de M. Van-Hall, qui est membre de l'institut des Pays-Bas, et de plusieurs sociétés savantes: *Harmen Alfkens.* Cette production contient des considérations philosophiques et juridiques sur un misérable qui vint lui-même se remettre entre les mains de la justice après avoir massacré ses propres enfans.

HALLÉ (Jean-Noel) médecin célèbre, chevalier des ordres de la légion-d'honneur et de

Saint-Michel, membre de l'institut (académie des sciences), président de l'académie royale de médecine, et professeur de la Faculté de médecine de Paris, naquit dans cette ville le 6 janvier 1754, d'un peintre distingué, Noël Hallé, chevalier de Saint-Michel, professeur et recteur de l'académie royale de peinture. Le jeune Hallé se proposait, à l'exemple de son père, de suivre la carrière des beaux-arts, pour laquelle il montrait beaucoup de dispositions. Son oncle, le célèbre médecin Lorry, le détermina à préférer celle des sciences. Il le prit sous sa direction, et le mit promptement à même de marcher sur ses traces. Peu de temps après sa réception en qualité de docteur de la Faculté de Paris, en 1777, Hallé devint membre de la société royale de médecine, où, dès son admission, il se fit remarquer par l'utilité de ses travaux. La rivalité qui existait alors entre cette compagnie et la Faculté de médecine, lui fit refuser par cette dernière la dignité de *régent*, à laquelle le doctorat seul lui donnait des droits. La révolution mit fin à cette sorte de débats aussi nuisibles aux sciences que peu dignes d'occuper des hommes qui avaient voué leurs soins et leurs veilles au soulagement de l'humanité. Hallé vit en gémissant, mais sans en être atteint, les orages de la révolution. En 1795, lors de la réorganisation de l'instruction publique, il devint membre de la commission des livres élémentaires, et fut bientôt nommé professeur à l'école de Santé, depuis école de Médecine. Quoiqu'il n'eût point accepté cet emploi, on ne le remplaça pas. Il est vrai que l'école de Médecine, organisée sous le titre d'école de Santé, eut peu de durée. A la formation de l'institut national, qui eut lieu en 1796, il fut élu au scrutin par le premier tiers des membres nommés d'office par le gouvernement. Désigné par Corvisart pour lui succéder comme professeur de médecine au collége de France, il prit pour sujet de ses leçons, l'*Histoire de l'expérience et de l'observation en médecine pour établir les fondemens de la véritable théorie*, ouvrage d'un haut intérêt, et que la mort ne lui a pas permis de revoir avec tout le soin dont il le jugeait susceptible. Dans cet ouvrage, fruit d'un esprit très-judicieux et d'une longue expérience, l'auteur comprend d'abord l'époque d'Hippocrate, et donne l'édition complète des ouvrages de ce demi-dieu de la médecine, classés d'après l'ordre philosophique des idées. La réputation que Hallé avait acquise comme savant et comme praticien, le fit nommer, sous le gouvernement impérial, médecin ordinaire de l'empereur Napoléon, qui le décora de l'étoile de la legion-d'honneur. Après la restauration de la famille royale sur le trône de France, en 1814, Hallé devint premier médecin de *Monsieur*, comte d'Artois, et fut nommé, par Louis XVIII, chevalier de Saint-Michel. Mort en 1822, des suites de l'opération de la pierre, il a laissé les souvenirs les plus honorables. Dans tous les instans

de sa carrière studieuse, il a contribué aux progrès immenses que la science médicale a faits depuis un demi-siècle. Ses ouvrages, ses cours, ses expériences, sa longue pratique souvent remarquable par les succès qu'il obtenait, ou les lumières qu'il rapportait au foyer commun, attestent ses droits à l'estime publique dont il jouissait déjà comme homme privé. La confiance qui lui était accordée était telle, qu'il fut constamment choisi pour faire partie des commissions chargées d'examiner les découvertes en médecine, par l'ancienne société royale, par le gouvernement, par l'institut et par la Faculté actuelle. Sa clientèle était nombreuse et distinguée; et quoique beaucoup occupé, il trouvait toujours le temps d'exercer en faveur des pauvres son ministère tout de consolation et d'humanité. Voici la liste des ouvrages qu'il a mis au jour: 1° *Détail des expériences faites pour déterminer les propriétés et les effets de la racine de dentelaire dans le traitement de la gale*, inséré dans les Mémoires de la société royale de médecine, année 1779; 2° *Observations sur les phénomènes et les variations que présente l'urine considérée dans l'état de santé*, mêmes mémoires, année 1779; 3° *Observations sur deux ouvertures de cadavres qui ont présenté des phénomènes très-différens de ceux que semblait annoncer la maladie*, mémoires déjà cités, années 1780-1782 : Hallé, qui dès son entrée dans la carrière médicale, s'est beaucoup occupé d'anatomie pathologique, science alors bien moins cultivée qu'aujourd'hui, présente dans ses Observations des faits curieux qu'il apprécie fort judicieusement. 4° *Recherches sur la nature et les effets du méphitisme des fosses d'aisance*, mémoires susd., année 1782. Les observations consignées dans ces recherches, où la nature du méphitisme est examinée d'après les faits établis alors, parurent très-remarquables, et le sont encore si l'on considère combien la science dans cette partie était peu avancée. Elles peuvent servir aujourd'hui de points de comparaison avec les progrès que cette science a faits dans une période de 40 ans. Ces observations ont été imprimées dans les mémoires de la même société et séparément, Paris, in-8°, 1785. 5° *Mémoires sur les effets du camphre donné à haute dose, et sur la propriété qu'a ce médicament d'être le curatif de la pierre*, Mémoires de la société royale de médecine, années 1782-1783; 6° *Réflexions sur les fièvres secondaires, et sur l'enflure dans la petite vérole*, mêmes mémoires, années 1784-1785; *Réflexions sur le traitement de la maladie atrabilaire, comparé à celui de plusieurs autres maladies chroniques, et sur les avantages de la méthode évacuante dans ces maladies*, mémoires ci-dessus, année 1786; 8° *Rapport sur l'état actuel du cours de la rivière de Bièvre*, mémoires, etc., 1789; 9° *Procès-verbal de la visite faite le long des deux rivières de la Seine depuis le Pont-Neuf jusqu'à la Rapée*, etc., Histoire de la société royale de médecine. 1790; 10° *Rapport à l'institut sur le galvanisme.* Ce rapport, inséré dans les mémoires de cette

compagnie, est l'un des plus recommandables sous le double rapport de la science et de l'utilité. Le galvanisme (*voy.* Galvani) et ses effets y sont développés avec une précision, une logique et une simplicité remarquables. 11° *Rapport à l'institut sur les propriétés febrifuges attribuées à la gélatine par M. Séguin.* M. Royer-Collard a inséré dans sa *Bibliothéque médicale* le rapport de Hallé, qui ne partage point l'opinion de M. Séguin, sur les propriétés qu'il accorde à la gélatine. 12° *Rapport sur la vaccine, fait à l'institut en* 1800; 13° autre *Rapport* fait à l'institut en 1812, et inséré dans les mémoires de ce corps; 14° *Rapport sur les effets d'un remède proposé pour le traitement de la goutte, suivi de* 64 *expériences, etc.*, Paris, in-8°, 1811; ce fut par ordre du gouvernement que Hallé se livra à l'examen du spécifique contre la goutte, inventé par M. Pradier (*voy.* ce nom), et qu'il ne traita guère plus favorablement que les expériences de M. Séguin. 15° Hallé a concouru à la rédaction de l'*Encyclopédie méthodique*, et a donné au *Dictionnaire des sciences médicales* différens articles importans, notamment ceux qui ont pour objet, l'*air*, l'*eau*, les *bains* et l'*électricité*. On doit encore à ce savant une traduction de l'ouvrage anglais de E. Goodwin connu sous ce titre : *De la connexion de la vie avec la respiration*, Paris, 1798. Il s'est rendu éditeur d'une excellente édition des *Œuvres complètes de Tissot*, 1809 et années suivantes. On a rédigé sur ses leçons un ouvrage intitulé *Hygiène, ou l'art de conserver la santé*, Paris, in-8°, 1806.

HALMA (Nicolas, abbé), chanoine honoraire de la cathédrale de Paris, d'une famille originaire de la Basse-Allemagne; un de ses ancêtres avait signé la cession de Sédan à la couronne de France, lors de l'acquisition de cette principauté souveraine au royaume, en 1642. Né à Sédan en 1756, il s'appliqua à l'étude de la médecine, et embrassa ensuite l'état ecclésiastique. Au commencement de la révolution, il était principal du collége de sa ville natale; les biens appartenant à l'ancienne éducation publique furent vendus comme biens ecclésiastiques, et les supérieurs de collége se trouvèrent sans place et sans titre. Adjoint de 1re classe au génie militaire pour la surveillance des travaux de fortifications, M. l'abbé Halma dut aux travaux et aux études de sa jeunesse des ressources honorables, et un paisible abri contre les orages du temps. On voulut l'élever au grade de capitaine dans l'arme du génie; il refusa, et fut cassé de son premier emploi. Quelque temps après on le mit en réquisition, pour servir en qualité de chirurgien de troisième classe, dans un hôpital militaire ambulant, où il passa un an et demi à panser les soldats blessés. Après le 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794), le bureau de la guerre lui rendit son emploi d'adjoint au corps du génie, et le nomma secrétaire rédacteur des études de l'école Polytechnique. Il donna sa démission, et fut placé au cadastre en qualité de géomètre calculateur.

On le nomma ensuite successivement professeur de géographie et mathématiques au prytanée de Paris, et professeur de géographie à l'école Militaire de Fontainebleau. Chargé enfin de donner des leçons d'histoire et de géographie à l'épouse du premier consul, et à diverses personnes de cette famille qui devait à son tour tenir une si grande place dans l'histoire, il reçut, en cette qualité, le titre de bibliothécaire, mais sans fonctions. Par suite de la dissolution du mariage de Napoléon et de Joséphine, il perdit cet emploi. Le célèbre géomètre Lagrange lui fit obtenir la place de bibliothécaire de l'école des ponts-et-chaussées, qui lui laissa quelques loisirs. Le plus difficile des ouvrages qui nous soient restés des anciens, *l'Almageste* de Ptolémée, trouva en lui un traducteur. Une profonde érudition, la possession des langues anciennes et même des langues modernes, la connaissance de l'astronomie et des autres sciences exactes, étaient nécessaires à ce travail. Encouragé par M. Delambre, il l'entreprit et le termina. *Hypsycle, Théon, Ptolémée, Ératosthène, Proclus, Aratus,* parurent traduits en français, et accompagnés de savans commentaires. C'était rendre à la science un véritable service, et bien appliquer cette immense érudition et cette patience de recherches qui distinguent M. l'abbé Halma à un si haut degré, et qui chaque jour deviennent plus rares. Nommé conservateur de la bibliothèque royale de Sainte-Geneviève, et chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Paris, il continua ses travaux sur l'astronomie des anciens ; il a cherché à expliquer le zodiaque de Denderah, d'une manière conforme aux dogmes établis. Si son explication a trouvé des incrédules, l'ouvrage du moins a prouvé que M. l'abbé Halma réunit plusieurs branches de la science qui bien rarement se trouvent ensemble, la connaissance des livres et du corps humain, de l'astronomie et de la théologie, des sciences exactes, et de presque toutes les langues mortes et vivantes. Ce savant si recommandable a reçu un témoignage bien flatteur de l'estime des membres de l'académie royale des sciences de Prusse, dans sa nomination de correspondant de cette compagnie.

HALMA (Nicolas), frère puîné du précédent, né à Sédan, a donné au Théâtre-Français une tragédie d'*Astyanax*, que distinguaient la pureté, l'élégance, et une certaine saveur antique, et qui cependant eut peu de succès. Il faut, à un siècle comme le nôtre, des secousses plus violentes. Nous aimons mieux, disait Montaigne, *ce qui nous poind que ce qui nous oint.* Geoffroy encouragea l'auteur, qui publia depuis *la Maltéide*, poëme épique en 16 chants. On y trouva, comme dans la tragédie d'*Astyanax*, de l'élégance, de la poésie, plus d'art que de force ; et ce qui est bien digne d'éloges, nulle afféterie, nulle emphase, et nulle trace de mauvais goût. C'était une entreprise hardie, qu'une épopée dans un siècle où la gloire militaire absorbait toutes les autres gloires. Le choix du sujet é-

tait déjà un mérite; et l'on dut louer beaucoup la manière habile dont il fut exécuté. Les journaux traitèrent avec éloge *la Maltéide*, et un professeur cita plusieurs morceaux de ce poëme, dans un *Traité d'éloquence*. Cependant si M. Halma, dont la touche est pure et élégante, voulait descendre des hauteurs de l'épopée à des régions moins élevées, il obtiendrait vraisemblablement plus de succès.

HAMELIN (Jacques - Félix-Emmanuel, le baron), grand-officier de la légion-d'honneur, fut élevé, sous le gouvernement impérial, au grade de contre-amiral, grade qu'il occupe encore maintenant. Il commandait le vaisseau *le Naturaliste*, dans l'expédition de la Nouvelle-Hollande, dont fut chargé le capitaine Baudin, en 1799. Il fit, au mois de septembre 1810, partie de l'escadre aux ordres du contre-amiral Duperret; et le vaisseau qu'il montait comme capitaine, eut beaucoup de part aux avantages que remportèrent les Français, dans les parages de l'île de France, sur l'escadre anglaise, commandée par le commodore Lambert. Peu de temps après, il s'empara de l'île de la Passe et de la frégate *l'Iphigénie*, qu'il avait bloquées avec une petite flotte composée de 3 frégates, *la Vénus*, *l'Astrée* et *la Manche*, et la corvette *l'Entreprenant*. Il fut ensuite envoyé dans les Indes orientales, avec une escadre composée de frégates seulement. Le résultat de son expédition fut la destruction totale de l'établissement anglais de Tappanouby, situé sur la côte de Sumatra. M. Hamelin a été nommé, le 23 août 1820, grand-officier de la légion-d'honneur.

HAMELSVELD (Ysbrand van), naquit à Utrecht, en 1743, et mourut à Amsterdam, le 9 mai 1812. Après avoir fait ses études avec distinction, il se fit recevoir docteur en théologie à l'université d'Utrecht, en 1765, et exerça les fonctions de pasteur jusqu'en 1779. En 1784, il fut nommé professeur de théologie. Constamment opposé au parti du stathouder, il abandonna sa chaire à l'époque du triomphe de ce parti, et vint, en 1787, fixer son domicile à Leyde, où il ne s'occupa que de littérature. Une nouvelle révolution renversa, en 1795, le parti qui avait eu le dessus pendant quelques années. M. Hamelsveld manifesta alors ses principes, qui étaient ceux d'un philosophe ami de la liberté, et se montra le défenseur le plus ardent du parti populaire. Il présida plusieurs fois le club de Leyde, et fut élu député à la convention nationale. Pendant la durée de ses fonctions législatives, il se montra souvent à la tribune, y prononça des discours fort éloquens, et particulièrement sur la question relative aux droits politiques des juifs. Il donna à cette époque une preuve honorable de délicatesse, en refusant de reprendre la chaire qu'il avait perdue, parce qu'elle était occupée par un homme estimable qu'il ne put se résoudre à déplacer. Après avoir siégé dans la seconde assemblée des représentans du peuple, il renonça entièrement aux affaires, et se retira à Amsterdam, auprès de son fils, avocat et docteur en droit. M. Hamels-

veld n'a écrit qu'en hollandais. Ses ouvrages principaux sont : 1° *Histoire générale de l'église chrétienne*, 26 vol., de 1799 à 1817; 2° *Essais sur les mœurs de la nation hollandaise, à la fin du 18e siècle*, in-8°, 1791 ; 3° *Géographie de la Bible*, 6 vol. in-8°, 1790 ; 4° *Histoire de la Bible*, 2 vol. in-8°, 1792; 5° *Défense de la Bible*, 8 vol. in-8°; 6° *Histoire des Juifs, depuis la destruction de la ville et du temple de Jérusalem jusqu'à nos jours*, in-8°, 1807 ; 7° *Introduction aux livres du Vieux Testament*, traduite de l'allemand, 3 vol. in-8°, 1789. On a encore de lui des sermons fort estimés, et différentes traductions parmi lesquelles on peut remarquer celle de la Bibliothéque orientale. M. Hamelsveld possédait parfaitement le latin, le grec et l'hébreu, et parlait avec beaucoup de facilité plusieurs langues vivantes. Théologien profond, et littérateur distingué et laborieux, il était membre de plusieurs sociétés savantes, qu'il enrichit de ses productions.

HAMILTON (sir William), frère de lait du roi d'Angleterre, naquit en Écosse, où son père ne possédait plus qu'une faible partie des biens de la famille illustre dont il sortait. Sir William eut pour l'étude en général, mais particulièrement pour l'histoire naturelle, le dessin et les arts, un goût qui se manifesta dès son enfance. En 1755, il épousa une femme fort riche; et, en 1764, le roi d'Angleterre l'envoya près la cour de Naples en qualité d'ambassadeur. Aucune place ne pouvait lui être plus agréable et en même temps lui procurer des occasions plus favorables pour observer les grands phénomènes de la nature. Pendant 3 ans, depuis 1764 jusqu'en 1767, il visita fréquemment le Vésuve, et fit un voyage au mont Etna et aux îles de Lipari, toujours accompagné d'un peintre habile, Pierre Patris; tandis que celui-ci dessinait, il rédigeait ses notes et recueillait des matières volcaniques destinées à enrichir un cabinet déjà très-précieux. La société royale de Londres inséra dans ses *Transactions philosophiques* et dans l'*Annual Register* de 1766 à 1779, toutes les observations de sir William; elles furent ensuite divisées et formèrent deux ouvrages différens, dont l'un fut imprimé, en 1772, à Londres, sous le titre d'*Observations sur le mont Vésuve, le mont Etna, et d'autres volcans*, et le second intitulé *Campi phlegræi*, fut publié à Naples, en 2 vol. in-fol., 1776; les éditions de ces ouvrages sont fort soignées. Sir William observa avec beaucoup d'attention l'éruption remarquable du Vésuve en 1779, et en envoya la description à la société royale de Londres. Il acheta, en 1765, une collection magnifique de vases grecs venant de la maison de Porcinari. Avant de les faire partir pour l'Angleterre, il permit à d'Hancarville, peintre jouissant de beaucoup de réputation, d'en prendre des dessins. Ces dessins gravés formèrent une collection, contenant 4 vol. in-fol., en anglais et en français, dont deux parurent en 1766 et les deux autres en 1767. L'ouvrage porta pour titre : *Antiquités étrusques, grecques et romaines, tirées*

du cabinet de W. Hamilton. En 1787, M. David, graveur, qui porte dans les arts un si beau nom, reproduisit les 2 derniers volumes qui en formèrent 5 in-8°, et furent imprimés à Paris. Il a été fait à Florence deux éditions de cet ouvrage, l'une en 1801 et l'autre en 1808. W. Hamilton fut nommé membre de la société royale de Londres en 1766, et en 1772, il fut décoré de l'ordre du Bain. Rien ne semblait manquer au bonheur de ce savant; sa maison, devenue le rendez-vous des hommes les plus distingués, s'embellissait des charmes qu'y répandaient une épouse spirituelle et une fille douée des grâces et des talens les plus aimables; mais ces deux femmes intéressantes ne vécurent pas long-temps : l'une mourut à la fleur de son âge, en 1775, et l'autre termina ses jours bien jeune encore, en 1782. M. Grenville était épris d'un amour violent pour miss Harte, femme perverse, mais séduisante par les grâces de sa personne, et paraissait disposé à l'épouser. W. Hamilton voulant empêcher son neveu de conclure un mariage que la réputation de miss Harte rendait si peu convenable, se décida, après une absence de 20 ans, à faire un voyage en Angleterre. Il était loin de penser que, séduit par les charmes de celle dont il venait rompre le mariage, il prendrait lui-même un parti dont il voulait détourner son neveu. Il ne vit point miss Harte dans ce voyage; mais quelque temps après elle vint le trouver à Naples, où M. Grenville l'avait envoyée pour solliciter en sa faveur. W. Hamilton ne put la voir impunément. Miss Harte, après un séjour de quelques années auprès de l'ambassadeur, fut, en 1771, déclarée son épouse et reconnue pour lady Hamilton. Il supporta par la suite les écarts de sa conduite avec une patience inexplicable; mais possesseur d'une fortune considérable, il ne lui laissa en mourant que 700 livres sterl. de rente. W. Hamilton fut, en 1791, nommé conseiller privé, et après avoir suivi le roi de Naples à Palerme, en 1798, époque où les Français entrèrent dans le royaume des Deux-Siciles, il fut, en 1800, rappelé en Angleterre, où il mourut le 6 avril 1803. Il était l'auteur d'un mémoire sur les phénomènes que produisit, en 1783, le tremblement de terre arrivé en Calabre, et d'un autre mémoire sur les découvertes faites à Pompeia; le premier se trouve dans les *Transactions philosophiques*, et le second dans le 4me volume de l'*Archæologia*. En 1806, il fut publié à Londres un volume in-4°, contenant : *Gravures au trait, d'après les tableaux, bordures et ornemens de vases étrusques, grecs et romains, recueillis par feu sir William Hamilton, avec bordures gravées*, dessiné et gravé par M. Kirk. On accusa W. Hamilton de s'être laissé dominer par l'avarice. Le trait suivant, s'il est vrai, en serait une preuve assez évidente. On assure qu'il vendit un portrait de sa seconde femme, dont madame Lebrun était l'auteur, parce que cette vente lui procura, sur le prix d'achat, un bénéfice de 200 guinées.

HAMILTON (EMMA-HARTE),

née, suivant une commune opinion, dans le comté de Chester, était fille naturelle d'une femme qui n'avait d'autre moyen pour l'élever que ses gages de domestique. Parvenue à l'âge de 13 ans, elle entra chez un nommé Thomas, à Hawerden dans le Flintshire, qui la chargea du soin de ses enfans. Cette habitation tranquille lui parut bientôt insupportable, et à 16 ans elle vint à Londres. Elle entra d'abord au service d'un petit marchand du marché de Saint-James, mais peu de temps après, elle devint femme de chambre d'une dame du bon ton. N'ayant d'autre occupation que la toilette de sa maîtresse, elle se livra d'abord avec avidité à la lecture des romans, et devint ensuite passionnée pour le spectacle : elle suivait avec une attention particulière tous les gestes des acteurs, et parvint à les imiter avec une étonnante perfection. Mais pendant qu'elle travaillait à acquérir les talens d'une comédienne, elle négligeait ses devoirs et se fit renvoyer. Ne sachant que devenir, elle fut obligée d'entrer comme servante dans une taverne. Un acte de générosité la tira de cette triste position. Un jeune Gallois qu'elle disait être son parent, se trouvant compris dans une *presse* exécutée sur la Tamise, elle se présenta à l'amiral Jonh Willet Pagne, qui était alors capitaine, lui plut, et obtint la liberté de son parent. On prétend que jusqu'à cette époque sa vertu était restée intacte. Quoi qu'il en soit, le capitaine en devint de jour en jour plus amoureux, et fit pour elle des sacrifices de toute espèce. Cependant elle l'abandonna pour le chevalier Featherstonhaugh, qui à son tour la quitta peu de temps après. La position de la belle Emma devint affreuse ; sortant d'une grande opulence, elle se vit obligée, pour ne pas mourir de faim, de se livrer au métier le plus honteux. Pendant qu'elle était réduite à cet état de détresse, le docteur Graham, si connu en Angleterre par sa *Mégalantropogénésie*, l'aperçut, la trouva belle, et l'emmena ; pour la rendre un objet de curiosité, il la surnomma la déesse *Hygea*, et la montra au public couverte seulement d'un voile très-léger. Des artistes, des hommes de toute condition, vinrent admirer la nouvelle déesse, et plusieurs sculpteurs firent son buste, qui se répandit avec profusion dans la ville. Un peintre célèbre, Romney, non moins cité pour la bizarrerie de ses goûts que pour ses grands talens en peinture, se plut à multiplier l'image d'Emma, dont il tomba éperdument amoureux; mais il fut promptement abandonné de l'infidèle qui avait des vues beaucoup plus élevées. Ses calculs à cet égard ne tardèrent pas à se réaliser, car bientôt M. Charles Grenville, l'un des descendans de la famille Warwick, en devint épris. Cette femme artificieuse et adroite, jouant le rôle de l'innocence et de la candeur, enchaîna à son char ce nouvel adorateur, qui, persuadé qu'il avait rencontré une maîtresse aussi fidèle que belle, en eut plusieurs enfans, et selon toutes les apparences l'aurait épousée, si, en

1789, des revers de fortune ne l'eussent presque totalement ruiné. Dans une position si critique, il prit le parti d'envoyer Emma vers sir William Hamilton, son oncle, ambassadeur à Naples, espérant qu'elle saurait bien trouver les moyens d'obtenir quelques secours pécuniaires, et son consentement à leur mariage ; mais sir William, séduit par la beauté et les agrémens de sa nièce future, la retint à Naples, et après avoir vécu avec elle pendant plusieurs années, il l'épousa en 1791. Quelle que fût la fougue de son imagination, cette femme accoutumée à suivre aveuglément ses désirs, eut assez d'empire sur elle pour tenir une conduite réservée, régulière, et par cela même excuser, en quelque sorte, l'amour que lui portait W. Hamilton. Elle fut présentée à la cour de Naples sous son nouveau nom, et y fut favorablement accueillie par la reine, qui à cette époque donnait des fêtes continuelles; elle fut même admise aux petits soupers auxquels se trouvait le ministre Acton. Enfin l'affection de la reine pour Emma devint telle, qu'elle la retenait souvent le soir, et lui donnait pendant la nuit asile dans son palais. Ce fut à cette époque que lady Hamilton vit un homme devenu depuis très-célèbre, Horace Nelson, commandant du vaisseau *l'Agamemnon*, et qu'elle éprouva pour lui la passion la plus violente. Nelson partit peu de temps après, pour se mettre à la poursuite de l'escadre française, qui transportait le vainqueur d'Arcole en Égypte. Tout le monde connaît les détails de la trop fatale journée d'Aboukir. De retour de cette expédition, Nelson fut reçu en triomphe à Naples. On donna en son honneur des fêtes brillantes dont lady Hamilton semblait être la reine. Enthousiasmée de la gloire de son adorateur, elle devint l'idole du peuple, et vit presque tous les grands à ses pieds. Pendant que Nelson s'enivrait de l'espèce de culte qu'il devait à la politique, les Français pénétraient en Italie et allaient bientôt se montrer aux portes de Naples. Dans ce danger pressant pour la famille royale, lady Hamilton favorisa son départ, et accompagna son amant qui ne pouvait plus se séparer d'elle. On reproche à lady Hamilton un acte de cruauté atroce et incroyable de la part d'une femme. Non contente d'avoir inspiré à ceux dont elle influençait la conduite la soif des plus épouvantables vengeances, on assure qu'elle vit de sang-froid pendre à la vergue d'une frégate le prince Caracciolo, vieillard respectable, le plus ancien et le meilleur officier de la marine napolitaine (*voy.* Caracciolo), spectacle horrible dont l'histoire consacrera que Nelson se plut à repaître ses yeux. Ce fut après le retour de la famille royale à Naples que cet infâme événement eut lieu; et lady Hamilton sut tourner les fureurs de la réaction homicide qui ensanglanta cette époque, au profit de ses vengeances et de ses haines personnelles. Elle reprit ses anciennes habitudes à la cour, et obtint plus que jamais la faveur de la reine, qui sortait rarement sans elle, et qui aimait à s'orner des mêmes parures. Sur ces entre-

faites, le gouvernement anglais rappela son ambassadeur. Nelson ne pouvant se résoudre à se séparer de la femme qu'il idolâtrait, abandonna son commandement, et retourna en Angleterre avec sir W. Hamilton et son épouse. Les temps étaient changés; cette Emma, à qui sa beauté avait attiré jadis tant d'hommages, fut vouée au mépris général. Cependant elle continua ses relations avec l'amiral, et eut de lui une fille dont elle accoucha secrètement et qui reçut en naissant le nom de Nelson. W. Hamilton mourut peu de temps après, et Nelson lui-même fut tué au combat de Trafalgar. Privée de son mari et de son amant, et entièrement livrée à elle-même, lady Hamilton ne respecta plus rien, et après avoir dissipé tout ce qu'elle tenait de la bienfaisance de son mari et de la générosité de l'amiral Nelson, elle quitta l'Angleterre, et passa en France avec sa fille. Toutes ses ressources consistant en une modique pension, elle se fixa dans les environs de Calais, y traîna quelque temps une existence misérable, et mourut le 16 janvier 1815. Ce n'est pas sans répugnance que nous sommes entrés dans les détails que l'on vient de lire; mais lady Hamilton, par l'influence honteuse et fatale qu'elle a exercée en politique, est comptable de sa conduite envers la postérité, et sa vie tout entière appartient à l'histoire.

HAMILTON (Guillaume-Gérard), fils unique de Guillaume Hamilton, avocat célèbre de l'Écosse, naquit, en 1729, à Londres, où son père était venu s'établir. Après avoir fait ses études d'abord à Winchester, et ensuite à Oxford, il s'adonna à la poésie, dans laquelle il eut quelques succès. Son goût dominant l'entraînait vers la politique. Devenu libre par la mort de son père, il put suivre sans contrainte son penchant naturel. Nommé membre de la chambre des communes, il y parla une seule fois avec beaucoup d'éloquence : on le surnomma *Single speech*, l'homme à un seul discours; et ce fut aux talens qu'il développa à la tribune qu'il fut redevable de la place de lord du commerce, à laquelle il parvint en 1756. Il occupait cet emploi depuis 5 ans, lorsque le vice-roi d'Irlande, le comte d'Halifax, le choisit pour premier secrétaire d'état. Il prononça dans le parlement d'Irlande un autre discours qui soutint la réputation de grand orateur, qu'il s'était faite dans la chambre des communes à Londres. Cependant il renonça à ses fonctions peu de temps après que lord Halifax eut cessé d'être vice-roi ; quelques débats qu'il eut avec le comte de Northumberland l'y déterminèrent. Revenu en Angleterre en 1765, il fut 33 ans membre du parlement; et ce qu'il y a d'étonnant, c'est que pendant ce long espace de temps, il ne prononça pas un seul discours. Il fut ensuite nommé chancelier de l'échiquier en Irlande. En 1784, il revint à Londres, et y mourut le 16 juillet 1796, âgé de 67 ans. Une partie de ses œuvres ont été recueillies par M. Malone, qui les a réunies en 1 vol in-8°, imprimé à Londres en 1808, sous le titre de *Lo-*

gique parlementaire. On lui attribua long-temps les *Lettres de Junius.* Plusieurs personnes avec lesquelles il était lié particulièrement, et qui avaient l'habitude de son style, ont cru le reconnaître dans cette production; mais malgré ces probabilités, on ne peut rien affirmer de positif à cet égard.

HAMILTON (SIR JOHN), servit, en qualité de lieutenant-général dans l'armée anglaise, pendant la campagne de 1813 contre les Français. Le 10 novembre de la même année, il se montra avantageusement avec la division portugaise alors à ses ordres, sur les bords de la Nivelle. Le duc de Wellington le mentionna honorablement dans son rapport, pour avoir forcé des retranchemens, étant secondé par le lieutenant-général Henri Clinton, commandant la 6me division.

HAMILTON (SIR), né dans la province de New-York, appartenait à une famille distinguée. Il entra au service dès sa première jeunesse, et se fit remarquer par beaucoup de courage et de sang-froid. Ami de la liberté et de l'indépendance des peuples, il se montra le partisan zélé de la révolution française. Il servait aux États-Unis d'Amérique en qualité de major, quand il fut accusé de crime de haute trahison, comme ayant été chargé par l'envoyé de France, M. Genet, de livrer aux États-Unis un corps de 5,000 hommes, qui devaient être embarqués sur les vaisseaux français, et employés dans la guerre contre les Anglais; il fut en conséquence arrêté dans les premiers jours de décembre 1793, et traduit en jugement par ordre du congrès. Acquitté et mis en liberté, il vint à Paris, et l'assemblée nationale lui accorda, par un décret, le titre et les droits de citoyen français. Il semblait être attaché à sa destinée de périr malheureusement, car il fut tué par le colonel Burr, avec lequel il se battit en duel en 1804. On regretta en lui un patriote vertueux, et un excellent militaire. C'est assez faire son éloge que de dire que ses concitoyens voulurent, en 1806, lui ériger une statue.

HAMILTON (ÉLISABETH), naquit dans une ville d'Irlande, appelée Belfast. Elle s'attacha de bonne heure à l'instruction, pour laquelle elle eut un goût tout particulier; elle a composé des romans et quelques autres ouvrages qui lui ont acquis de la réputation. En 1802, elle publia ses lettres sur les principes élémentaires de l'éducation, qui ont été traduites en français par L. C. Cheron, *Letters on the elementary principles of education*, 2 vol. in-8°. On avait pensé jusqu'alors que les savans pouvaient seuls s'occuper d'observations métaphysiques. Élisabeth Hamilton fait voir dans cet ouvrage, fruit de longues méditations, que les mères de famille peuvent également se rendre ces observations familières. Son ouvrage intitulé *Letters on the formation of the religious and moral principles* (Lettres sur la formation des principes religieux et moraux), imprimé en 1806, in-8°, fut composé pour l'aînée des demoiselles d'un gentilhomme écossais, demoiselles dont l'éducation lui était confiée. Elle a aussi donné des

instructions sur la pratique des devoirs religieux, dans deux ouvrages, dont l'un porte pour titre *Exercises in religious knowledge*, in-12, 1809; et l'autre, *Popular essays, illustrating principles essentially connected with the improvement of the understanding, the imagination and the heart*, 2 vol. in-8°, 1813 (Recueil d'essais populaires tendant à former le cœur et l'esprit). Miss Hamilton regardant les personnes qui se livrent à l'enseignement, comme faites pour exciter un intérêt général, voulut assurer l'existence des institutrices en donnant le projet d'un établissement qui devait atteindre ce but, dans un écrit intitulé : *Rules of the annuity fund for the benefit of governesses*, in-4°, 1808, (anonyme). On ne voit pas que ce projet ait été exécuté. La production dans laquelle miss Hamilton prouva le mieux la profonde connaissance qu'elle avait des mœurs de son siècle, et en général du cœur humain, fut : *the Cottagers of Glenburnie* (les Paysans de Glenburnie), 1808, in-8°. Elle dépeignit dans ce roman les mœurs des habitans de son pays, et surtout des campagnards écossais, avec une vérité telle que chacun d'eux pouvait s'y reconnaître. Ce petit ouvrage fut reçu favorablement en Angleterre et en Irlande, quoiqu'il présentât le tableau fidèle des défauts des deux peuples. Miss Hamilton est encore l'auteur d'une *Vie d'Agrippine, épouse de Germanicus* (Life of Agrippina, wife of Germanicus), 3 vol. in-8°, 1804. Cette femme, dont les ouvrages sont en général très-estimés, fut attaquée, en 1816, d'une maladie très-douloureuse dont elle mourut le 23 juillet de la même année. Les journaux anglais publièrent, après sa mort, une notice très-bien écrite sur sa vie littéraire.

HAMILTON (LADY MARY), fille de lord Melvil et Leven, un des 16 pairs d'Écosse, naquit à Édimburgh en 1737. Cette femme distinguée, sous le rapport de l'esprit et des avantages extérieurs; l'une des plus aimables et des plus belles personnes de la cour d'Angleterre, épousa en premières noces le docteur James Walker; elle eut pour second mari, Georges Hamilton de la Jamaïque. Devenue veuve, elle se livra à la littérature, où elle obtint des succès flatteurs; son imagination était brillante, et sa morale pure et sévère. On lui doit : *Munster's village, the Marchiones of Lawon, the Duchess of Crony*, en anglais; et *le duc de Popoli*, en français. Ce dernier roman est écrit avec une élégance et un charme de style que l'on devait peu attendre d'une étrangère. Sa famille conserve un ouvrage manuscrit, intitulé *Marion*, qui est peut-être son meilleur ouvrage. L'idée en est originale et heureuse. *Marion* est la jeune servante que Jean-Jacques Rousseau, dans un de ces momens d'oubli et de fièvre morale, qui préparaient son génie et qui devaient le rendre si grand, si bizarre, si malheureux, et si difficile à juger, accusa d'avoir dérobé le simple ruban que lui-même avait pris. L'auteur fait l'histoire de *Marion*, et suivant l'idée de Jean-Jacques, qui a dénoncé lui-même cette

faute avec tant d'amertume, et qui a pris plaisir à en montrer toutes les suites possibles; elle lui fait parcourir une longue route d'infortunes, causées par la seule faute du malheureux et timide Jean-Jacques. Une des filles de lady Hamilton, Isabella Hamilton, a épousé M. Jouy, de l'académie française; une autre a épousé le lieutenant-général, Paul Thiébault.

HAMILTON (sir Édward), capitaine de la marine anglaise, entra fort jeune au service et se distingua par ses talens et sa bravoure. Une inflexible rigueur envers ses subordonnés, et qui dégénérait souvent en cruauté, obscurcissait des qualités très-estimables. Au mois de janvier 1802, commandant la frégate *la Trent*, il fut accusé d'avoir agi tyranniquement envers son équipage, et d'avoir exercé plusieurs abus de pouvoir. Traduit devant une cour martiale, présidée par le vice-amiral Mitchell, il fut déclaré coupable et privé de son emploi. On remarqua que pendant la délibération de ses juges, la frégate *l'Hermione*, qu'il avait reprise sur les Français, entrait dans la rade de Portsmouth. Sir Edward n'en fut pas moins condamné, parce que l'on crut devoir donner quelque satisfaction aux matelots anglais qui, depuis long-temps, se plaignaient des traitemens cruels que plusieurs officiers leur faisaient éprouver. On craignit même à cette époque un soulèvement général des marins de grades inférieurs, qu'on parvint cependant à apaiser par quelques exemples, tels que la condamnation du capitaine Hamilton, etc. Mais sa disgrâce ne fut pas de longue durée; au mois de juin de la même année, il fut rétabli dans son grade.

HAMILTON (Alexandre), savant anglais, membre de la société asiatique de Calcutta, s'est rendu célèbre par une connaissance parfaite de la littérature indienne qu'il professe. Pendant son long séjour dans l'Inde, il n'a cessé de s'occuper de recherches précieuses dans toutes les bibliothéques des brahmanes. Après avoir visité, à Londres, la bibliothéque de la Compagnie des Indes et les collections des *British museum*, il se rendit à Paris pour compulser les manuscrits sanskrits de la bibliothéque nationale. Il fit ensuite en anglais un nouveau catalogue de ces manuscrits, dont la collection lui parut assez complète. M. Langlès a traduit ce catalogue en français. Il y a fait des additions considérables, et a réuni dans le même volume, le catalogue des manuscrits bengalis qui se trouvent également dans la bibliothéque nationale, 1 vol. in-8°, 1807.

HAMILTON (Gavin), sortant d'une famille ancienne de l'Écosse, eut, dès sa jeunesse, du goût pour la peinture; il alla étudier cet art à Rome, et suivit les leçons d'Augustin Massuchi. On a de lui plusieurs tableaux, parmi lesquels on cite particulièrement ceux représentant 1° *Achille s'attachant au corps de Patrocle, et repoussant les consolations des chefs de l'armée grecque;* 2° *Andromaque pleurant la mort d'Hector;* 3° *Hélène et Pâris.* Il avait

une grande connaissance de la fable, et avait fait des études particulières des poètes et des historiens grecs et latins. Le goût avec lequel il choisissait ses sujets n'était pas un de ses moindres avantages. Le célèbre Cunégo a gravé presque tous ses tableaux. Il est l'auteur d'un ouvrage imprimé à Rome, en 1773, 1 vol. in-fol., portant pour titre: *Schola italica picturæ*. Ce volume contient 41 planches. Chargé de diriger les fouilles qui furent faites à Rome, à Tivoli, et dans plusieurs autres lieux de l'État romain, il découvrit différens monumens précieux de l'antiquité. Il habita presque toute sa vie à Rome, où il mourut en 1797. On assure que sa mort fut la suite de la frayeur que lui causèrent les Français, lors de leur première entrée en cette ville.

HAMILTON (Robert), étudia la médecine à l'université d'Édimbourg, ville où il naquit en 1721. Il fut d'abord attaché à la marine, fut ensuite employé à l'hôpital militaire de Port-Mahon, et, en 1748, il alla exercer la chirurgie dans la ville de Lynne, comté de Norfolk, où il fixa définitivement sa résidence. Il publia, en 1791, un *Traité sur les écrouelles*. En 1801, on donna ses *Observations sur la fièvre de marais rémittente*. Au commencement de ce dernier ouvrage se trouve une notice de sa vie. Robert Hamilton a aussi inventé différentes machines fort ingénieuses, particulièrement deux, dont l'une est destinée à la réduction des épaules disloquées, et la seconde un appareil au moyen duquel on peut rapprocher les extrémités des os fracturés, et par ce moyen obvier aux inégalités et aux difformités qui pourraient être la suite de ces fractures. Le docteur Hamilton mourut le 9 novembre 1793.

HAMMER (le chevalier Joseph de), interprète de la chancellerie aulique de Vienne, pour les langues orientales, correspondant de l'institut de France, et membre de l'académie de Goettingue. Ce savant laborieux a publié un grand nombre d'ouvrages estimés. Il joint, à des connaissances aussi variées qu'étendues, un esprit très-distingué. Il a étudié à fond l'arabe, le persan, le turc, le grec vulgaire, le français et l'anglais, et n'est pas moins instruit dans les langues anciennes. Il parle toutes ces langues, et a écrit dans plusieurs d'entre elles. M. de Hammer a été secrétaire de la légation autrichienne à Constantinople, et il a parcouru l'Asie-Mineure et l'Egypte. Parmi ses nombreuses productions, nous nous contenterons de citer les suivantes: 1° *Ancient alphabets and hieroglyphic characters explained*, avec le texte arabe et la traduction anglaise, in-4°, 1806, Londres. On trouve dans cet ouvrage l'explication de 80 alphabets anciens. 2° *Encyclopædische Uebersicht der wissenschaften des orients aus sieben arabischen, persischen, and turckischen werchen übersetzt*, 1804, Leipsick. On trouve des notions entièrement nouvelles sur les sciences cultivées par les Arabes, dans cet ouvrage, auquel la grande bibliographie de Hadjy-Khalfa a servi de base. 3° *De l'influence exercée par le mahométisme, pen-*

dant les trois premiers siècles de l'hégire, sur l'esprit des peuples chez lesquels il fut établi. M. Hammer cherche à prouver, dans cet ouvrage, que l'influence exercée par les nations vaincues sur l'esprit et les mœurs des Arabes, est bien plus prononcée que l'influence acquise par le peuple conquérant sur les peuples subjugués. Ce mémoire, dont le sujet avait été donné par la troisième classe de l'institut, fut mentionné honorablement au concours. 4° *Rosenoel* (essence de roses) *oder sagen und kunten des morgenlandes, aus arabischen, persischen, und turckischen quellen gesammelt*, 2 vol. in-8°, Stutgard et Tubingen, 1813. 5° *Rumeli und Bosno geographisch beschrieben van Mustafa ben Abdalla Hadschi Chalfa, aus dem turckischen übersetzt*, in-8°, 1812, Vienne. Outre les *Mines d'orient*, dont il est l'éditeur, M. Hammer a publié, en 2 vol. in-8°, le *Tableau de l'empire ottoman*, ouvrage en considération duquel l'empereur de Russie lui a donné l'ordre de Sainte-Anne.

HAMONIÈRE (G.), littérateur anglais, a fait un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels il en est qui sont justement estimés. On a de lui : 1° *Grammaire anglaise simplifiée*, la 5me édition a été imprimée en 1817; 2° *A theorical and practical Grammar of the french tongue*, in-12, 1815; 3° *le nouveau Guide de la conversation en anglais et en français*, in-12, 1815; 4° *le nouveau Guide de la conversation en espagnol et en français*, in-12, 1815; 5° *Vocabulaire français et russe*, in-8°, 1815; 6° *Nouveau dictionnaire de poche français-anglais et anglais-français*, 2 vol. in-16, 1816; 7° *Lettres de lady Marie Wortley Montagu*, considérablement augmentées, avec une traduction française, 2 vol. in-12, 1816, nouvelle édition; 8° *Grammaire française à l'usage des Russes*, in-8°, 1816.

HAPDÉ (Jean-Baptiste-Auguste), auteur dramatique, célèbre aux boulevards du Temple, est né à Paris le 27 août 1781. Il n'avait que 15 ans quand il fit jouer sa première pièce, sur le théâtre des jeunes artistes, rue de Thionville. Ses parens qui le virent avec peine livré à un tel genre d'occupation, tentèrent en vain de l'en détourner : cette contrariété a été soufferte par plusieurs grands hommes, et M. Hapdé a cela de commun avec eux. En 1800, il suspendit ses travaux soi-disant littéraires, et se rendit à l'armée du Rhin, où il fut attaché au quartier-général; et après avoir été secrétaire du général Hédouville, il fut nommé administrateur des hôpitaux militaires. La paix l'ayant ramené à Paris en 1809, il reprit les travaux qu'il n'avait quittés qu'à regret, et devenu administrateur *ad honores* du théâtre de la porte Saint-Martin, il ne fut guère joué pendant 10 ans, sur ce théâtre, que des pièces de sa composition. Cependant la guerre l'arracha encore une fois à ses occupations chéries, et en 1813, on lui confia la direction des hôpitaux de la grande-armée. Il remplit les fonctions de cette place avec zèle et intelligence. M. Hapdé crut devoir se réfugier en Angleterre après le retour de Napoléon de l'île d'El-

be, ayant publié, lors de la première rentrée des Bourbons, une brochure qui portait le titre, *Des sépulcres de la grande-armée, ou Tableau historique des hôpitaux militaires*. Il est probable que l'auteur, convaincu de la grande importance de son ouvrage, s'exagérait aussi les périls dont il crut sa personne menacée. Le nombre de pamphlets bons ou méchans, publiés à cette époque, était considérable, et l'on n'a point appris que leurs auteurs aient été recherchés. Quelque redoutable que fût M. Hapdé, Napoléon avait de plus dangereux ennemis à combattre. M. Hapdé revint bientôt à Paris, et le Parnasse de la Foire vit naître une foule de nouvelles productions. Cet auteur infatigable a composé, dit-on, 73 pièces dont 70 ont été jouées à Paris. Nous nous bornerons à citer les suivantes. (Avec Charles) *Cange, ou le Commissionnaire de Saint-Lazare*, an 3, in-8°. (Avec Corsange) *le Dernier couvent de France*. an 4, in-8°. (Avec Cuvelier) *le Petit Poucet*, an 6, in-8°; *Arlequin rentier*, an 6, in-8°. (Avec Albert) *un tour de Roquelaure*, an 7, in-8°. (Avec Aude) *Cadet misanthrope, et Manon repentante*, 1800, in-8°; *Deux pères pour un*, in-8°, 1800. (Avec Dubaytua) *l'Enfant du mystère*, in-8°, 1800. Cette pièce a eu au moins 100 représentations. *Arlequin dans un œuf*, in-8°, 1804. (Avec Cuvelier) *le Prince invisible*, féerie en 6 actes, in-8°, 1804; *Élisabeth du Tyrol*, in-8°, 1805; *la Tête de bronze*, in-8°, 1808; *la Reine de Persépolis*, in-8°, 1810; *la Houillère de Beaujonc*, in-8°, 1812; *le Passage du mont Saint-Bernard*, in-8°, 1810; *l'Enfant proscrit*, in-8°, 1811; *Célestine et Faldoni*, qui a été reprise au théâtre du Panorama-Dramatique, (1822); *le Déluge*, pièce qui a fourni matière à un procès entre l'auteur et M. Robillon, directeur du théâtre de Versailles, lequel avait eu l'audace de retoucher et mutiler ce chef-d'œuvre mélodramatique. M. Hapdé n'a point jusqu'ici obtenu des tribunaux la réparation qu'il réclamait, et a perdu les frais de son procès. *Le Berceau de Henri IV*, à Lyon, in-8°, 1816. Outre ses pièces de théâtre, il a publié quelques autres ouvrages, parmi lesquels nous citerons 1° *le Voyage souterrain, ou Description des salines de Hallein*, in-8°, 1816; 2° *le Panache blanc de Henri IV, ou les Souvenirs d'un Français*, 1815, 1816 et 1818, in-8°. M. Hapdé a obtenu, en 1822, la décoration de la légion-d'honneur. Si c'est comme homme de lettres, nous ignorons lequel de ses ouvrages a pu lui mériter cette glorieuse distinction.

HAPPONCOURT (LE COMTE DE), général autrichien, est né dans l'ancienne province de Lorraine. Protégé par le prince Charles, il entra très-jeune au service de l'Autriche, et obtint une compagnie dans un régiment d'infanterie. Il se distingua en plusieurs occasions contre les Prussiens, pendant la guerre de *sept ans*, et obtint le grade de général-major. Employé en cette qualité, lors des troubles occasionés par la révolution des Pays-Bas, en 1789, il obtint, l'année suivante, quelques avantages sur les insurgés brabançons. Le

général Happoncourt commandait une division de l'armée autrichienne, lors de la declaration de la guerre de la France, en avril 1792, et ce fut avec lui que le maréchal-de-camp Théobald Dillon (*voyez* ce nom), commandant un corps français, eut la malheureuse affaire de Tournai qui commença les hostilités. Une terreur panique s'empara des combattans qui se rencontrèrent pour la première fois, et chaque corps se retira en désordre; mais les Français criant à la trahison massacrèrent leur chef. Le général Happoncourt, après avoir été chargé, en 1793 et 1794, du commandement de Namur, quitta le service et n'a plus figuré dans aucune des guerres qui ont eu lieu entre la France et l'Autriche.

HARAMBURE (LE BARON LOUIS-FRANÇOIS D'), demeurait, avant la révolution, dans la province de Touraine où il avait des propriétés considérables, et fut député en 1789, aux états-généraux, par la noblesse de cette province. Il embrassa d'abord avec chaleur la cause populaire, et publia, dès l'ouverture des états-généraux, une brochure où il démontrait la nécessité de la réunion des trois ordres. Dans les discussions relatives au droit de paix et de guerre, il soutint que ce droit ne devait point être laissé au roi, mais que la délégation en devait être renouvelée à chaque législature. Il se prononça avec le côté gauche de l'assemblée dans les autres questions, telles que l'acceptation de la constitution à laquelle il voulait que le roi fût obligé, et sur le refus de quelques officiers de prêter le serment à la nation, exigé d'eux à cette époque. Mais le baron d'Harambure se réunit au côté droit dans les séances des 19 juin 1790 et 30 août 1791, et s'opposa de tout son pouvoir aux décrets qui prononçaient la suppression de la noblesse et des différens ordres de chevalerie. A l'expiration de ses fonctions législatives, il fut envoyé comme général à l'armée du Rhin qui était alors en Alsace, et donna son adhésion à la révolution du 10 août 1792. Une communication qu'il fit aux autorités constituées en mars 1793, manqua lui devenir funeste. Il envoya non-seulement aux commissaires de la convention qui se trouvaient dans le département du Rhin, mais fit encore consigner sur les registres de la municipalité de New-Brisac, *des lettres patentes et une déclaration* qui lui furent adressées par *Monsieur*, frère du roi (aujourd'hui Louis XVIII). M. d'Harambure accompagna son envoi de la lettre suivante : « Comme je désire être toujours environné de » la confiance dont j'ai besoin, je » vous envoie deux lettres que j'ai » reçues d'Allemagne, et que je » vous prie de consigner sur les » registres de la municipalité. » La convention nationale prononça aussitôt la destitution du général d'Harambure, le décréta d'accusation et ordonna qu'il fût arrêté. Le tribunal révolutionnaire devant lequel il comparut, le 22 avril, rendit hommage à ses intentions, et l'acquitta à l'unanimité. Après avoir entendu prononcer le jugement qui lui rendait la liberté, il quitta le banc

des accusés, et adressa aux juges le discours qui suit: « Je suis très-» aise que la convention nationale » n'ait pas révoqué son décret » d'accusation. Je ne crains point » la censure, que tout bon répu-» blicain ne doit jamais craindre. » Je suis charmé d'avoir passé, » pour ma propre justification, » devant un tribunal aussi juste » qu'équitable; mes concitoyens » connaîtront mon attachement à » la république, pour laquelle je » jure de verser jusqu'à la dernière » goutte de mon sang. » Malgré ce jugement, la convention ne le rétablit pas dans ses fonctions, et depuis cette époque il n'a plus figuré ni dans les armées, ni dans aucun corps administratif ou judiciaire. Il publia, en 1795, 1 vol. in-12 des *Élémens de cavalerie*, ouvrage qui n'est pas sans mérite. Depuis la rentrée des Bourbons, il est sorti de sa solitude et a reparu sur la scène; le roi le choisit en 1814, pour présider le collége électoral de Loches, et le nomma, en 1815, commandeur de l'ordre de Saint-Louis.

HARCOURT (LE MARQUIS D'), pair de France, fut un des signataires de l'adresse faite au mois d'avril 1814, par le corps municipal de la ville de Paris, relativement à la déchéance de Napoléon. Le roi lui accorda, à son retour, la croix de la légion-d'honneur, et la faculté de joindre à ses armes une fleur de lis.

HARCOURT (LE DUC D'), sortit de France à l'époque de l'émigration, et y rentra en 1792 avec un corps d'émigrés qu'il commandait. Après être resté quelque temps à Verdun, il se rendit en Angleterre, où il fut chargé, en 1795, du commandement d'un corps d'émigrés à la solde de la Grande-Bretagne. Il servit constamment la cause des Bourbons, et fut long-temps leur agent près du cabinet de Londres; il dirigea aussi la correspondance tenue avec les chefs des *chouans* et de la Vendée. Le duc d'Harcourt est maintenant pair de France.

HARDEGG (LE COMTE IGNACE), feld-maréchal-lieutenant au service de l'Autriche, fit contre les Français différentes campagnes dans lesquelles il se distingua. En 1813, il se trouva à la bataille de Léipsick, et à celle de Hanau: le prince héréditaire de Hesse-Hombourg lui adressa les éloges les plus flatteurs sur sa conduite militaire. Ayant reçu l'ordre de se porter sur Doelitz, et de s'emparer de cette position qui appuyait l'aile droite de l'armée française, il forma son attaque avec 2 escadrons de hussards, qu'il fit soutenir par les régimens de dragons de Riesch, et les hussards de Hesse-Hombourg. Les Français se défendirent vigoureusement, et cette affaire fut très-meurtrière. Le général Hardegg, dangereusement blessé à la tête, et entouré de toutes parts, allait tomber entre les mains des Français, quand le général Bianchi arriva avec sa division, et parvint à le dégager. Il commanda avec distinction, en 1814, une division du 1er corps d'armée autrichien, aux ordres du comte de Colloredo-Mansfeld. Il attaqua, le 1er février, une colonne de l'armée française qui cherchait à rétablir les communications avec Chau-

mont, et la fit rétrograder sur Morvilliers. Le 12, il eut une nouvelle affaire à Nogent-sur-Seine, et s'empara de cette position.

HARDENBERG (Charles-Auguste, prince de), chancelier d'état de Prusse, et chef du ministère de ce pays, est né le 31 mai 1750. Après avoir fait de brillantes études à l'université de Goettingue, il se rendit en Angleterre, où il demeura plusieurs années. Employé en 1785 dans l'administration de l'électorat de Hanovre, il fut dans la nécessité de s'éloigner, à la suite d'altercations très-vives qu'il avait eues avec un gentilhomme anglais de la plus haute distinction, et que le gouvernement de ce pays protégeait particulièrement. M. de Hardenberg se rendit alors dans les états du duc de Brunswick, qui lui fit l'accueil le plus honorable, et le chargea, en 1787, de porter à Berlin le testament du roi Frédéric II, déposé à Brunswick. Il passa ensuite au service du margrave d'Anspach et de Bayreuth, qui le nomma son ministre. Lorsque ce prince, en 1792, échangea ses droits de souveraineté contre une pension viagère, et remit ses états au roi Frédéric-Guillaume, M. de Hardenberg fut chargé de recevoir les sermens au nom du monarque, et d'administrer les deux principautés, en y introduisant les lois prussiennes. Nommé ministre du cabinet, en 1793, il fut appelé à Francfort-sur-le-Mein, suivit quelque temps le quartier-général de l'armée, et fut chargé d'assurer l'approvisionnement des troupes. Il eut ensuite la mission d'examiner, en qualité de commissaire du roi pour les affaires politiques, les propositions tendantes à une pacification générale, apportées par lord Malmesbury et par l'amiral Kinkel, au nom du gouvernement anglais, mais qui n'amenèrent aucun résultat satisfaisant. M. de Hardenberg remplaça le comte de Goltz, en 1795, dans les négociations entamées à Bâle, entre son souverain et la république française, et signa, le 5 avril de cette année, la paix qui fut conclue. Le roi, pour témoigner sa satisfaction à M. de Hardenberg, le décora alors du premier ordre de Prusse, l'Aigle-Noir, et l'envoya achever l'organisation des deux principautés d'Anspach et de Bayreuth. Il fut aussi chargé de régler tout ce qui avait rapport au passage des troupes étrangères à travers les états prussiens : on lui doit la médiatisation de l'ordre Teutonique en Franconie, et il facilita la marche de l'administration dans ce pays par des règlemens sages et équitables. Lorsque Frédéric-Guillaume III monta sur le trône, il s'opéra des changemens assez considérables dans le ministère; le département des finances fut réuni au directoire-général, et ceux de la justice et des affaires ecclésiastiques n'en formèrent plus qu'un seul. Ces changemens, en diminuant les attributions de M. de Hardenberg, ne portèrent néanmoins aucune atteinte à son crédit : il continua d'administrer en chef les principautés d'Anspach et de Bayreuth; et les départemens de Magdebourg, de Halberstadt, de West-

phalie et de Neufchâtel, lui furent confiés après la mort des ministres de Werder et de Heinitz. En 1804, le comte de Haugwitz ayant quitté le ministère des affaires étrangères, le roi de Prusse lui donna pour successeur M. de Hardenberg, qui conserva en outre l'administration des deux principautés de Franconie, des pays de Magdebourg et de Halberstadt. Une note adressée à M. Laforêt, ambassadeur de France, pendant le séjour que fit à Berlin, au mois de juillet 1805, M. de Novosiltzoff, envoyé extraordinaire de l'empereur de Russie, fit connaître l'existence de plusieurs germes de dissensions entre la France et la Prusse. Les journaux français annoncèrent même à cette époque que le ministre prussien avait signé un traité secret avec la Russie. Ce qu'il y avait de certain, c'est que M. de Hardenberg, né Hanovrien, et ayant eu d'intimes rapports avec le cabinet de Saint-James, se montrait très-opposé au système français, et aurait préféré pour la Prusse toute autre alliance à celle de la France. Quelque temps après, les armées de cette dernière ayant traversé la principauté d'Anspach, M. de Hardenberg, qui portait une vive affection à ce pays, qu'il avait organisé et long-temps administré, regarda ce passage en quelque sorte comme une offense personnelle. Il remit à ce sujet, au maréchal Duroc, le 14 octobre, une note dans laquelle il s'exprimait ainsi : « Sa majesté » ne sait pas de quoi elle doit s'é» tonner le plus, ou des violences » que les armées françaises se sont » permises dans ses provinces, ou » des argumens incompréhensi» bles par lesquels on prétend les » justifier. S. M. jalouse, avec rai» son, d'une considération qui est » due autant à sa puissance qu'à » son caractère, a vu avec une sen» sation qu'elle essaierait en vain » de cacher, la dépêche justifica» tive qui a été remise par la léga» tion française à son cabinet. On » s'appuie sur l'exemple de la der» nière guerre et sur la parité des » circonstances, comme si les ex» ceptions que l'on permit alors » n'avaient pas été fondées sur des » traités précis qui ont cessé à la » paix; comme si l'empereur Na» poléon s'était souvenu de ces » traités, lorsqu'il prit possession » du pays d'Hanovre, d'un pays » qui, par ces mêmes traités, était, » depuis longues années, sous la » protection de la Prusse. On pré» texte l'ignorance de nos vues, » comme si les vues ne se mon» traient pas ici dans le fait même, » et comme si la nature des cho» ses pouvait changer de face a» vant qu'on ait stipulé le contrai» re; comme si les protestations » solennelles des magistrats de la » province, et des ministres de S. » M. près l'électeur de Bavière, » n'avaient pas suffisamment pu» blié ce qui n'avait pas besoin de » l'être, et comme si je n'avais pas » déclaré moi-même, la carte à la » main, long-temps auparavant, » dans mes conférences avec S. E. » le maréchal Duroc et M. Lafo» rêt, l'impossibilité de permettre » aucune marche de troupes dans » les margraviats!.... Arrêté de » tous côtés dans ses nobles vues,

»le roi ne peut prendre encore »d'autres soins que ceux de veiller à la sûreté de ses peuples; »mais il se regarde, dès à présent, »comme affranchi de tous les en»gagemens qu'il a pris, et il se »voit obligé de faire prendre à ses »armées les positions nécessaires »à la défense de l'état. » Cette pièce diplomatique porte l'empreinte de l'animosité de son rédacteur, mais elle s'exprime au moins avec une netteté et une franchise assez rares dans les communications ministérielles. M. de Hardenberg fut un des principaux moteurs du voyage de l'empereur de Russie à Berlin, et ce fut sous sa dictée que se rédigea la fameuse convention par laquelle le roi de Prusse s'engagea à faire présenter des conditions de paix à Napoléon, et dans le cas où elles seraient rejetées, de joindre contre lui ses armes à celles de la Russie, de l'Angleterre et de l'Autriche. La bataille d'Austerlitz vint empêcher l'exécution de ce traité, et l'on crut que le ministre qui l'avait conclu allait quitter ses places, et tomber peut-être dans une disgrâce complète, d'autant plus qu'une autre circonstance vint presque en même temps rendre sa position des plus embarrassantes. Il avait adressé, le 22 décembre 1805, à l'ambassadeur d'Angleterre à Berlin, une note diplomatique, par laquelle il prenait, au nom de son roi, l'engagement de protéger les troupes de la Grande-Bretagne dans le Hanovre, si le cabinet de Londres promettait, de son côté, d'aider la Prusse de ses forces dans le cas où les Français lui déclareraient la guerre. Tandis que cette négociation se traitait à Berlin, le comte de Haugwitz, ambassadeur de Prusse à Vienne, signait en cette ville, au nom de son souverain, un traité d'alliance avec Napoléon, dont on n'eut connaissance à Berlin que le 25 décembre, ou trois jours après l'envoi de la note à l'Angleterre. Le cabinet de Prusse et son ministre furent alors hautement accusés de duplicité. M. de Hardenberg tint cependant encore quelque temps tête à l'orage. Quoique accusé en France, et par le parti français en Prusse, d'avoir trahi la confiance de son souverain, et de l'avoir mis dans le cas d'être soupçonné de perfidie dans la conclusion du traité de Vienne, il conserva le département de Magdebourg et de Halberstadt, et s'il s'éloigna de la cour, ce ne fut que par le consentement du roi, qui lui accorda un congé; mais retiré depuis à sa terre de Tempelberg, il parut avoir, de son propre mouvement, renoncé aux affaires publiques, et ne prit, au moins suivant les apparences, aucune part aux conférences de Charlottembourg, ni à la guerre qui eut lieu en 1806. Il se rendit auprès du roi après la bataille d'Iéna. Le général de Zastrow, dégoûté du ministère par les contrariétés continuelles qu'il éprouvait dans ces conjonctures critiques, s'étant décidé à donner sa démission, M. de Hardenberg, malgré la résolution qu'il avait annoncée de vivre éloigné des affaires, reprit le portefeuille : il pouvait espérer même de le conserver long-temps.

L'estime que lui témoigna l'empereur de Russie, le rôle important qu'il joua pendant les conférences de Kœnigsberg, ne purent cependant le mettre à l'abri de nouveaux revers, et l'influence d'un ennemi puissant devait l'éloigner encore une fois du ministère. Il fut obligé de se retirer après la bataille de Friedland, et, renonçant même à l'Allemagne, sa patrie, il résolut de fixer à l'avenir son domicile en Russie. Il se rendit d'abord à Riga, où il resta jusqu'en 1812; mais après la campagne de Russie et les désastres des armées françaises, il se hâta de revenir en Prusse, y reprit la direction des affaires, et contribua de tous ses moyens à renouer les liens d'une nouvelle coalition contre la France. Pendant les campagnes de 1813 et 1814, il suivit le roi dans la Bohême, dans la Saxe et dans la Franconie; il entra avec lui en France, fut nommé son ministre plénipotentiaire, et signa en cette qualité le traité de paix qui fut conclu à Paris. M. de Hardenberg fut alors élevé à la dignité de prince, et bientôt décoré des ordres de presque tous les souverains de l'Europe. Après avoir accompagné à Londres, au mois de juin, l'empereur Alexandre et le roi de Prusse, il se rendit, comme ministre de cette dernière puissance, au congrès de Vienne, où il se montra un des plus habiles et des plus laborieux diplomates. Il vint encore en France avec Frédéric-Guillaume, en 1815; fut chargé d'assister aux conférences ministérielles, et prit part à tous les traités qui furent conclus à cette époque. Cet homme d'état est encore aujourd'hui, malgré son grand âge, à la tête des affaires en Prusse. Il est parvenu à faire changer entièrement le système politique du cabinet de Berlin, et à cimenter une union qui paraît en ce moment des plus intimes, entre deux puissances long-temps ennemies, et en tout opposées d'intérêt, la Prusse et l'Autriche. Il est difficile de calculer la durée d'une pareille union, comme d'en prouver la convenance ou l'utilité réelle pour le premier de ces états; mais l'Angleterre, qui a toujours cherché à empêcher l'alliance plus naturelle entre la France et la Prusse, a aussi constamment exercé pendant le ministère de M. de Hardenberg, une influence dominante dans les conseils du monarque prussien, qui motive suffisamment son dévouement actuel à l'Autriche. Le prince de Hardenberg joint aux vertus de l'homme privé, une aménité de formes et une prévenance gracieuse, qualités qui sont devenues rares parmi les hommes publics. Il a passé long-temps pour être de l'avis de ceux qui soutiennent qu'un gouvernement représentatif, solennellement promis aux peuples de la Prusse à l'heure du danger, doit leur être accordé; mais il paraît qu'il est maintenant revenu à l'opinion du petit nombre qui désire un ajournement indéfini à l'exécution de cette promesse. Le roi lui donna, en 1816, une marque bien éclatante de l'estime et de l'affection qu'il a pour lui; ce prince, le 31 mai, jour anniversaire de la naissance de

son ministre, lui écrivit de sa main la lettre la plus flatteuse, et profita du moment de son absence pour faire placer dans son appartement le portrait de sa personne royale, portrait fait d'après l'original de Gérard, et dont l'exécution avait été confiée à un peintre habile. Le prince de Hardenberg, qui a joué un rôle important à tous les congrès, se trouve actuellement (1822) avec son souverain à celui de Vérone.

HARDIVILLERS (N. D'), député du département de la Somme, était membre de la chambre de 1815. Ses opinions furent en tout conformes à celles de son collègue, M. Cornet-d'Incourt. Aussi vota-t-il constamment avec lui, et sur l'exclusion de M. Grégoire, et sur les lois d'exception, enfin sur le nouveau système électoral. Il siégea toujours au côté droit. Dans la discussion relative aux douanes, en 1819, il appuya la réclamation du commerce d'Abbeville qui demandait un entrepôt de sel.

HARDOIN DE LA REYNERIE (LOUIS-EUGÈNE), mort à Paris, le 27 février 1789, était né à Joigny, le 20 décembre 1748. Avocat au parlement de Paris, les succès nombreux qu'il obtint au barreau pendant le cours d'une existence trop limitée, lui acquirent une grande célébrité. Parmi quelques ouvrages que ce jurisconsulte a publiés, on distingue le mémoire qu'il a fait pour la compagnie des Indes, sous le titre de *Consultation*. Ce qui ajouta au mérite de ce mémoire, c'est que l'auteur y combattit avec avantage des écrivains dont la réputation était faite depuis long-temps.

HARDOUIN (N.), jurisconsulte très-estimé en province, se montra constamment attaché au gouvernement constitutionnel. Il était âgé d'environ 66 ans lorsqu'il commença sa carrière législative. Il fut nommé, par le département de la Sarthe, député en 1814; il siégea à la chambre des représentans pendant les *cent jours*, sans dévier de ses principes. A la session de 1819, on le vit au côté gauche se prononcer fortement contre les deux lois d'exception, et faire cause commune avec les 95 votans contre le nouveau système électoral.

HARDWICK (PHILIPPE-YORK, COMTE DE), fils de P. Y. Hardwick, grand-chancelier, naquit en 1720. Il fit ses études d'abord à Hakney, et ensuite à Cambridge au collége de Benet. Il fut, en 1738, du nombre de ceux qui furent chargés d'examiner les comptes de l'échiquier. En 1741, Ryegate, dans le comté de Surrey, l'élut membre du parlement, et depuis 1747 jusqu'en 1761, il fut un des représentans du comté de Cambridge. En 1764, époque de la mort de son père, il devint lord-lieutenant du même comté, et malgré la concurrence de lord Sandwich, il obtint la surintendance de l'université de cette ville. Pendant la courte durée du ministère de lord Rockingham, il occupa une place dans le conseil. Il renonça ensuite aux affaires politiques pour ne s'occuper que de littérature. Il est l'auteur : 1° des *Lettres athéniennes*, ouvrage estimé; 2° de la *Correspondance de sir Dudley Carleton, ambassa-*

deur en Hollande sous le règne de Jacques Ier; 3° de deux autres volumes contenant des *Mémoires politiques*. Le comte de Hardwick mourut en 1790.

HARDY (Antoine-François), médecin à Rouen en 1789, fut élu, en 1792, par le département de la Seine-Inférieure député à la convention nationale. Il vota, dans le procès du roi, en faveur de l'appel au peuple, dans le cas où la majorité condamnerait à la peine capitale; et contre cet appel, si l'assemblée ne prononçait que les dispositions portées par l'acte constitutionnel. Il demanda ensuite le sursis à l'exécution, la détention jusqu'à la paix et le bannissement. M. Hardy, sincèrement attaché à la cause populaire et à l'affermissement de la liberté, s'était lié avec le parti des *Girondins*. Décrété d'accusation après la journée du 31 mai, et mis hors la loi le 28 juillet suivant, il parvint à se soustraire à la mort, rentra dans la convention le 18 frimaire an 3 (8 décembre 1794,) et s'y montra toujours animé des meilleures intentions, quoique n'étant pas toujours habile à faire triompher ses opinions, soit à la tribune, soit dans les différens comités. Hardy portait une véhémence extrême dans toutes les discussions, et perdait trop souvent de vue la dignité du caractère de représentant du peuple. En 1795, lorsqu'une disette générale affligeait la France, il proposa de déclarer d'avance toute la récolte prochaine *propriété nationale*, et de décréter la peine de mort contre tout individu qui refuserait de donner des grains pour des assignats. Cette demande fut reçue avec des marques d'improbation générale, et rejetée comme elle devait l'être. Il demanda aussi qu'on changeât le nom de l'île de Saint-Domingue, se fondant sur ce que Saint-Dominique avait créé le funeste tribunal de l'inquisition. Le 30 août, il s'éleva contre l'agiotage, et proposa quelques moyens pour arrêter l'avidité des dilapidateurs. Le 15 fructidor an 3, 1er septembre 1795, il fut nommé membre du comité de sûreté générale, et se prononça vivement contre les sections de Paris; sur sa demande, leur permanence fut suspendue, et le comité de sûreté générale fut autorisé à lancer des mandats d'arrêt contre les moteurs de l'insurrection du 13 vendémiaire : il accusa en même temps, Aubry, Lomont et Miranda. Lors de l'organisation constitutionnelle de l'an 3, il fut réélu au conseil des cinq-cents, et se montra l'ennemi déclaré de la faction de Clichy, dont une partie était vendue à l'étranger, et l'autre voulait détruire le gouvernement établi, pour s'emparer de l'autorité. Hardy fut alors plus heureux dans la lutte qu'il soutint avec quelques membres de cette faction désorganisatrice. Il dévoila ses manœuvres, et comme les faits étaient constans et les preuves qu'il administra si évidentes, que ses adversaires furent réduits sinon à l'inactivité, au moins au silence. Hardy fut nommé secrétaire de l'assemblée le 21 novembre 1796, et peu de temps après, donnant son avis sur une discussion relative aux abus

de la presse, il dit que les puissances ennemies de la France ne pouvant la vaincre par la force des armes, espéraient parvenir à la contre-révolution en pervertissant l'opinion publique. Parlant, le 17 février 1797, sur la position de la république, il mit sous les yeux de l'assemblée la destitution d'un administrateur du département de l'Eure, qui n'avait eu d'autre motif que le zèle républicain de cet administrateur. «Peut-on, disait-il à ce sujet, se » défendre de quelques alarmes, » quand on remarque la série d'ac- » tions, de discours et de menées » en faveur des ennemis les plus » violens du gouvernement ré- » publicain, et quand on remar- » que la dépravation de l'esprit » public? » Il défendit vigoureusement Bailleul, à l'époque où Duprat dénonça son écrit courageux dirigé contre la majorité des conseils regardée alors comme en pleine insurrection; il prouva jusqu'à l'évidence l'existence d'une faction qui voulait renverser la république, et désigna même quelques membres comme en étant les chefs. Les murmures qui accueillirent son discours, loin de détruire les preuves qu'il avait mises en avant, ne firent que les confirmer en dévoilant au grand jour l'opinion séditieuse de beaucoup de députés. Après le 18 fructidor (4 septembre 1797), plusieurs membres de l'assemblée et particulièrement Tarbé de l'Yonne, furent redevables à Hardy de la radiation de leur nom sur la liste des déportés. Nommé président de l'assemblée, le 1er ventôse an 6 (19 février 1798), il émit, le 18 floréal, son opinion sur le système des scissions adopté par le directoire pour éloigner les anarchistes du corps-législatif, et se déclara pour des mesures attentatoires à la liberté des élections, mais qu'il prétendait être urgentes dans l'état où se trouvait alors la république. Ses fonctions expiraient en mai 1798; mais il fut réélu par le département de la Seine-Inférieure. Dès le commencement de la session, il prit avec sa véhémence habituelle le parti du directoire, et demanda même, quoique en contradiction manifeste avec les principes qu'il avait souvent émis, que la loi tyrannique qui restreignait la liberté de la presse fût prorogée. A la fin de 1798, il proposa une organisation pour les écoles de médecine. Au mois de juillet 1799, il se plaignit de l'oubli dans lequel on laissait tomber l'époque du 9 thermidor (27 juillet 1794), et demanda que le conseil célébrât, au moins dans son sein, cette journée glorieuse. Il adopta les changemens opérés dans le gouvernement par la révolution du 18 brumaire (9 novembre 1799), et fut nommé membre du nouveau corps-législatif, où il siégea jusqu'en 1803. Il obtint ensuite une place de directeur dans l'administration des droits-réunis; mais après avoir été législateur et financier, il reprit sa première profession de médecin, qu'il exerce encore avec succès. Son fils poursuit la même carrière, et la ville de Rouen le compte parmi ses plus habiles médecins.

HARDY (J.), né en 1763, à Pont-à-Mousson dans la Lorraine,

avait 21 ans quand il entra au service. En 1792, il fut nommé chef du 7me bataillon de Paris, et se distingua dans différens combats qui eurent lieu dans les environs de Givet et de Philippeville. Élevé au grade de général de brigade en 1794, il fut d'abord employé à l'armée des Ardennes, et ensuite à celle de Sambre-et-Meuse, où il passa en 1796. Il se distingua en plusieurs occasions par sa bravoure, et développa des talens militaires qui lui firent confier quelques expéditions importantes dont il s'acquitta avec succès. Il fut honorablement cité pour sa conduite dans les affaires de Nider-Ulm, Olier, Nideringelheim, à la prise de Saint-Wendel, de Kairserslautern, de Bingen, de la montagne Saint-Roch; il reçut une blessure grave, le 26 novembre, à l'affaire de Mont-Tonnerre. Au mois de février 1798, accusé d'avoir fait, dans les environs de Mayence, des réquisitions trop onéreuses pour les particuliers, il fut destitué par le directoire; mais son innocence bientôt reconnue, au mois d'avril suivant, il fut réintégré dans sa place. Chargé, la même année, du commandement de l'expédition d'Irlande, le vaisseau le *Hoche* qu'il montait étant tombé entre les mains des ennemis, dans le combat du 11, il se trouva prisonnier de guerre avec le chef de division Bompart, dont la conduite en cette occasion fut digne d'éloge. En 1799, nommé général de division, il fut employé à l'armée du Rhin l'année suivante, et fut blessé de nouveau au combat d'Ampfielegg. Après avoir rempli pendant quelque temps les fonctions d'inspecteur en chef aux revues, il reçut l'ordre de se rendre à Saint-Domingue, où était alors le général Leclerc. Au mois de décembre 1801, il chassa, avec sa division, Christophe du poste important d'Ennery et s'en empara. Ce brave général, après avoir affronté la mort dans tant de combats, succomba le 6 juin 1802, à la fleur de son âge, atteint par la maladie cruelle qui fit périr tant de guerriers français, ainsi que leur chef, sur les plages dévorantes de Saint-Domingue. Il existe une très-bonne carte du Hunsdruk, faite par le général Hardy.

HARDY (François), naquit en 1751, et mourut le 24 juillet 1812. Il avait siégé pendant 18 ans au parlement d'Irlande, comme député du bourg de Mullingar. Il s'est occupé de recherches scientifiques, et après avoir été mis en possession des nombreux manuscrits de lord Charlemont avec lequel il avait été très-lié, il fit imprimer à Londres, 1811, en un vol. in-4°, les *Mémoires de James Canfield, comte de Charlemont*. On trouve dans cet ouvrage des vues libérales, et d'excellens principes. L'auteur, en faisant preuve de connaissances étendues et de sentimens honorables, exprime ses idées avec sagesse, et ne parle qu'avec la plus grande modération, de ceux même dont il avait à combattre les opinions politiques ou morales. Ce livre fournit des anecdotes intéressantes sur le lord Charlemont, que sa conduite politique, ses connaissances, et la protection qu'il accordait aux beaux-arts ont ren-

du recommandable; il en contient aussi sur Burke, Hume, le duc de Nivernois, Montesquieu, et sur plusieurs autres écrivains célèbres. On a reproché à Hardy quelques négligences de style, et des digressions multipliées. Son ouvrage a cependant eu du succès; et en 1815, il en a été fait une nouvelle édition en 2 vol. in-8°.

HARDY, capitaine anglais, est connu par la conduite qu'il tint à la bataille de Trafalgar. Commandant le vaisseau le *Victory* sur lequel se trouvait l'amiral Nelson qui y fut blessé à mort, il se battit avec beaucoup de courage et de sang-froid, et ramena dans la Tamise son navire démâté, et criblé par les boulets des Français. L'amiral Nelson, avant de mourir, lui donna comme marque d'estime ses télescopes et instrumens nautiques. Le capitaine Hardy fut fait baronnet au mois de décembre 1805.

HARDY (Pierre Le), médecin, naquit à Dinan en 1758. Nommé, au mois de septembre 1792, membre de la convention nationale par le département du Morbihan, il se montra entièrement contraire aux principes qui dirigeaient cette assemblée. Il adressa en plusieurs occasions à ses collègues de vifs reproches, se plaignit amèrement de la marche rapide de la révolution, s'opposa à la suppression de la maison de Saint-Cyr, et demanda l'arrestation de Marat. Regardé assez mal à propos comme attaché au parti des Girondins, il fut enveloppé dans leur proscription, après la révolution du 31 mai 1793; il fut jugé par le tribunal révolutionnaire et condamné à mort le 30 octobre suivant; il subit son jugement le même jour.

HAREL (Charles-Jean), neveu de Luce de Lancival, célèbre professeur, et auteur de la tragédie d'*Hector*, est né à Rouen, le 3 novembre 1790. Nommé auditeur au conseil-d'état, à l'âge de 20 ans, il fut successivement membre du contentieux des douanes, inspecteur-général des ponts et chaussées, secrétaire-général du conseil des subsistances présidé par le ministre du commerce. A l'époque de la première invasion en 1814, il fut adjoint au général sénateur Valence; nommé commissaire extraordinaire dans la 6me division militaire, il ne put remplir cette mission que les progrès militaires de l'ennemi avaient rendue inutile. Après avoir été chargé de plusieurs autres fonctions, M. Harel fut nommé sous-préfet de Soissons, avec les pouvoirs de préfet. Il se conduisit avec courage et dévouement pendant tout le siége. Révoqué à la première restauration, il vint à Paris, où il travailla à divers journaux. Le 23 mars 1815, il fut nommé préfet du département des Landes, et reçut bientôt après la croix de la légion-d'honneur, sur le rapport du ministre de la guerre. Il montra de l'énergie dans l'exercice de ses fonctions de préfet; et le 24 juillet, il fut inscrit sur la liste des 38 exilés. Il subit un exil de plus de 4 années; exil qu'il accomplit en Belgique, en Hollande et en Allemagne. Il a été l'un des collaborateurs de la *Minerve française*, sous le titre

de *Correspondant d'Allemagne.* On lui attribue une part dans la composition de la *Biographie des députés composant la représentation nationale pendant la session de 1820 à 1822*, Paris.

HARGOUS (N.), né à Bayonne, département des Basses-Pyrénées, entra au service comme marin en 1792. Ayant été fait prisonnier à l'île de Sainte-Lucie, il fut conduit à Londres, où il se maria. Après un séjour de 8 ans dans cette ville, il revint en France; mais comme il était parent du général Moreau, il paraît qu'il éprouva de la difficulté à obtenir du service sous le gouvernement impérial. En 1814, il se rendit aux colonies, et en 1816, il obtint le commandement de la gabarre l'*Eglantine*. Il fit avec ce bâtiment quelques expéditions dans la Méditerranée, et fut chargé, dans un voyage au Sénégal, de porter des secours aux naufragés de la *Méduse*.

HARISPE (Jean-Isidore, comte), lieutenant-général des armées françaises, issu d'une famille d'anciens propriétaires basques, est né le 5 novembre 1768, à Saint-Etienne, dans les Basses-Pyrénées. Ce général, dont l'avancement dans la carrière des armes fut le prix de la plus brillante valeur et des talens d'un tacticien consommé, entra au service comme simple volontaire, en 1792, quand les frontières de la république furent menacées par les Espagnols. Nommé, le 8 mars 1793, capitaine d'une compagnie franche, la guerre ne fut pas plus tôt commencée qu'il se porta sur la crête des montagnes qui séparent la vallée de Baïgorry de celles de l'Espagne, et se signala dès la première campagne, par de beaux faits d'armes, à la tête de ses tirailleurs agiles, qui, tous ses compatriotes, lui témoignaient autant de confiance que d'attachement. Le 15 décembre 1793, il attaqua le camp d'Ispégny, et s'en empara malgré la vigoureuse résistance de l'ennemi. Il reçut un coup de feu à cette affaire. Le 24 décembre, il fut nommé commandant du bataillon formé avec les compagnies franches du pays Basque; et le 3 juin 1794, après avoir forcé l'ennemi à évacuer la vallée des Aldudes et avoir enlevé à la baïonnette les redoutes formidables de Berdaritz, il fut élevé, sur le champ de bataille même, au grade de chef de brigade des chasseurs basques. L'attaque du camp de la vallée de Bastan, la prise de Fontarabie et du port du Passage furent la suite de ces succès. Le général Harispe fit, en 1800, la campagne des Grisons, et passa dans la division du général Moncey, à l'armée d'Italie, après l'amalgame de la demi-brigade qu'il commandait. L'armée entière admira l'instruction et la discipline qui se fit remarquer dans le 16me régiment d'infanterie légère mis sous ses ordres le 18 mai 1802. Ce fut avec ce régiment qu'il fit, en 1806, la campagne d'Allemagne, et que, le 14 octobre, à la bataille d'Iéna, il enleva les batteries de droite de l'armée ennemie. Pendant l'action, une balle lui traversa la jambe et lui occasiona une chute qui fit croire qu'il avait été tué. Le bruit s'en répandit sur-le-champ, et le bul-

letin de la bataille le comprit parmi les morts. Cependant il se rétablit assez promptement de cette blessure, et le 29 janvier 1807, il fut nommé général de brigade. Faisant partie de l'armée du général Lannes, il se distingua aux combats de Gutstadt, de Heilsberg et à la bataille de Friedland, où il reçut une forte contusion de mitraille. Il fut ensuite envoyé sur les frontières d'Espagne, sous les ordres du maréchal Moncey, dont il fut nommé chef d'état-major. Il y fut chargé de l'organisation du corps d'observation des côtes de l'Océan, et pénétra en Espagne avec ce général au commencement de 1808, époque où il fut nommé commandant de la légion-d'honneur. Le maréchal Moncey chargea le général Harispe de diriger les colonnes françaises, lorsqu'il ouvrit la campagne par une expédition dans le royaume de Valence, au mois de mai de la même année, et ce dernier y acquit une gloire nouvelle, n'ayant sous ses ordres que des corps composés presque en entier de jeunes conscrits, et trouvant à combattre non-seulement de vieux régimens espagnols, mais toute une population sous les armes, et que l'on avait fanatisée. La conduite qu'il tint à Madrid dans la journée du 2 mai, ne lui fit pas moins d'honneur que ses plus beaux faits d'armes; secondé par deux hommes estimables, les ministres Azanza et O-Farill, il parvint, en s'exposant aux plus grands dangers, à arrêter les massacres qui venaient d'inonder de sang la capitale de l'Espagne. Il était encore attaché à l'armée du maréchal Moncey, comme chef d'état-major, quand il se trouva, le 23 novembre, à la bataille de Tudela, ensuite au siége de Sarragosse et au combat d'Alcanitz. A la bataille de Maria, une balle lui traversa le pied gauche pendant qu'il combattait au fort de la mêlée. Ayant ensuite repris le service actif et ayant été envoyé à l'armée d'Arragon, il fut chargé, au siége de Lerida, du commandement des troupes qui défendaient sur la rive gauche la tête du pont construit sur la Sègre. Il porta, le 23 avril 1810, les premiers coups dans la plaine de Margates, chargea l'ennemi et lui fit 800 prisonniers. Promu, le 12 octobre de la même année, au grade de général de division, il commanda, le 29 mai 1811, les troupes qui donnèrent l'assaut à la ville de Tarragone, et y fut blessé d'un éclat de bombe. Il fut nommé, peu de temps après, grand-officier de la légion-d'honneur, et acheva à la fin de l'année la conquête du royaume de Valence. Le 25 octobre, combattant avec son intrépidité ordinaire à la bataille de Sagonte, il eut deux chevaux tués sous lui; et après avoir séparé les deux ailes de l'armée ennemie en enfonçant son centre, il poursuivit cette armée pendant sa retraite, et acheva sa défaite. Le général Harispe fut créé comte, le 3 janvier 1813. Il fut ensuite chargé, à l'armée d'Arragon, de différentes expéditions dans lesquelles il eut du succès, et fit plusieurs reconnaissances sur Alicante. Le 11 avril 1813, il se porta pendant la nuit sur Iecla, surprit le cantonnement qui

était très-nombreux, et fit environ 5000 prisonniers. Ce coup de main hardi facilita l'exécution du projet que méditait le maréchal Suchet sur le camp de Castalla. Après différentes expéditions dans la Catalogne, le général Harispe fit attaquer, pendant la nuit du 12 au 13 septembre, la position très-forte du col d'Ordal et l'enleva. Envoyé, au commencement de 1814, à l'armée du maréchal Soult, il retarda, par les grands moyens qu'il développa, les progrès de l'armée anglaise; mais les choses en étaient au point qu'il devint impossible de résister long-temps et d'empêcher l'invasion. Le général Harispe ne pouvant plus lutter avec avantage contre les Anglais, leur enleva cependant encore des positions et des bagages, et fit sur eux quelques prisonniers; il culbuta à Baïgorry un détachement qui s'était retranché dans sa propre maison. Cependant tous ses efforts devinrent inutiles et le nombre triompha. Avec sa division seule, qui avait été très-affaiblie, il eut à résister à toute l'armée anglaise, en se retirant sur la Bidassoa. Le général Harispe se trouva encore, le 27 février, au combat d'Orthez, et, le 20 mars, à celui de Tarbes. Le 10 avril, à l'affaire de Toulouse, défendant contre les Ecossais les redoutes du Colombier, un boulet lui fracassa le pied; il avait manœuvré une partie de la journée sous le feu de l'ennemi. La blessure qu'il reçut nécessita l'amputation d'une partie de son pied, et on fut obligé, ne pouvant le transporter, de le laisser à Toulouse au pouvoir des Anglais. Le duc de Wellington se comporta, dans cette circonstance, en ennemi généreux. Il ne fut pas plus tôt entré dans la ville qu'il s'empressa de visiter son prisonnier, et de lui prouver, par des marques d'intérêt, l'estime que lui avait inspirée sa valeur. L'ordre du jour que publia, le 1er mai, le duc d'Albuféra, au quartier-général à Narbonne, prouve jusqu'à quel point le général Harispe était aimé de ses troupes. « L'armée, disait-il, apprendra avec » plaisir que le brave général Harispe, blessé à la bataille du 10 » avril, devant Toulouse, va beaucoup mieux, et qu'on peut espérer son rétablissement. » De Toulouse, où il était resté prisonnier, le général Harispe adressa sa soumission au duc d'Angoulême, qui lui fit la réponse suivante: « J'ai eu le plaisir de recevoir votre lettre, je suis très-sensible » aux sentimens que vous me témoignez pour le roi et pour notre famille; je regrette que votre » dernière blessure me prive, en » ce moment, de la satisfaction » de vous voir et de vous connaître.... Je sais la distinction avec » laquelle vous avez servi votre » patrie: qui l'a bien servie, a bien » servi le roi. Ces deux intérêts ne » pourront jamais faire qu'un, » etc. » Cette lettre ne faisait pas moins d'honneur au prince qui l'écrivait, qu'au général à qui elle était adressée. Après avoir été nommé chevalier de Saint-Louis, le 27 juin, le général Harispe fut chargé, le 15 octobre, du commandement de la 15me division militaire. Au mois de mars 1815, il commanda la 1re division de l'ar-

mée des Basses-Pyrénées, et fut chargé de surveiller, entre Bayonne et Saint-Jean-Pied-de-Port, les frontières que l'ennemi menaçait. Après la dernière abdication de Napoléon et la rentrée du roi, au moment où les troupes espagnoles semblaient se disposer à entrer sur le territoire français, le général Harispe, sur l'invitation du préfet de son département, se mit à la tête des gardes nationales du pays et se disposait à faire face à l'ennemi, quand le roi d'Espagne retira ses troupes. Le général Harispe, chéri et honoré de tous ceux qui le connaissent, vit aujourd'hui retiré dans la même vallée de Baïgorry, où il a pris naissance, et où il possède une propriété rurale.

HARLÉ (N.) avait été pendant long-temps receveur-général du département du Pas-de-Calais, lorsqu'à l'âge de 60 ans, il fut nommé aux fonctions législatives. Pendant les *cent jours*, il siégea à la chambre des représentans. En 1816, 1817 et 1818, il occupa constamment le centre gauche; dans la session de 1819, il émit un vote incertain, quant au nouveau système électoral; mais il vota sans restriction contre les deux lois d'exception.

HARLET (LE BARON LOUIS), général de brigade, est né le 15 août 1772. Employé dans le grade de colonel pendant la guerre de Russie, il fut nommé, le 13 avril 1813, par l'empereur Napoléon, général de brigade d'infanterie. Après les événemens de 1814, il fut fait chevalier de Saint-Louis par le roi. Le baron Harlet fut chargé, au mois de mai 1815, du commandement des gardes nationales actives de la 7me division, et ensuite du 4me régiment des grenadiers à pied de la garde. Il a épousé une fille de l'ancien membre du directoire-exécutif, Le Tourneur (de la Manche).

HARMAND (JEAN-BAPTISTE), député à la convention nationale par le département de la Meuse, se fit remarquer par des opinions modérées. Dans le procès du roi, il vota contre la peine de mort, pour l'appel au peuple et le sursis à l'exécution, se prononçant pour la peine du bannissement. Après la chute de Robespierre, il devint membre du comité de sûreté générale. En 1794, il parla sur la nécessité d'organiser la police. Quand au mois de septembre 1795, la question de réunir la Belgique à la France fut traitée, il rappela assez peu judicieusement à l'assemblée la conduite des Belges envers les Français à l'époque de la retraite de Dumouriez, cherchant à prouver par-là que la France ne pouvait compter sur l'attachement de ces peuples, et s'opposa à une réunion qu'il voulait faire considérer comme impolitique. Il fut ensuite membre et secrétaire du conseil des anciens. Chargé de faire un rapport sur les fugitifs du Haut et du Bas-Rhin, il accusa publiquement les députés de la convention qui avaient été envoyés en mission dans ces départemens. Dans la journée du 18 fructidor (4 septembre 1797), il remplit les fonctions de secrétaire, et après cette époque, il se déclara en faveur du directoire. Sorti du conseil des anciens en

1798, il passa, en 1799, à celui des cinq-cents, et après l'expiration de ses fonctions législatives, il fut d'abord préfet du département du Haut-Rhin, et ensuite de celui de la Mayenne. Il reçut la croix de la légion-d'honneur en 1804.

HARMAND (LE BARON NICOLAS), issu d'une famille occupant depuis long-temps des emplois dans la magistrature, est né en 1746, à Triocour dans la Brie. Attaché lui-même au barreau comme avocat, il fut élu, en 1789, par le bailliage de Château-Thierry, membre de l'assemblée des états-généraux. Il y vota constamment avec la majorité, mais ne parut point à la tribune. Il fut chargé depuis de diverses fournitures pour les armées de la république. Nommé, par l'empereur, préfet du département de la Mayenne, il remplit ses fonctions à la satisfaction de ses administrés, jusqu'en 1813, époque à laquelle il demanda et obtint sa retraite. Il avait été décoré de la croix de la légion-d'honneur, et fait baron de l'empire. Il vit maintenant éloigné des affaires publiques. Deux de ses fils ont été, le premier, préfet du département des Hautes-Alpes, du Puy-du-Dôme et de la Creuse; le second, secrétaire-général de la préfecture de la Loire-Inférieure, et en 1815, de la préfecture du Bas-Rhin.

HARRINGTON (LORD, COMTE DE), lieutenant-général anglais, est né le 20 mars 1753. Enseigne dans les gardes à pied en 1770, il obtint, en 1776, une compagnie de grenadiers dans le 29me régiment. Il était alors connu sous le nom de vicomte de Petersham. Son régiment se trouva du nombre des troupes qui furent envoyées au Canada contre les Américains, qui assiégeaient alors Quebec. Pendant toute cette campagne, funeste pour les Anglais, et dans laquelle il se distingua, le vicomte de Petersham fut attaché au général Burgoyne en qualité d'aide-de-camp, et chargé ensuite de porter à Londres les dépêches de ce général. En 1779 il perdit son père, et prit alors le titre de comte d'Harrington. Il épousa miss Flemming, riche héritière qui a joui long-temps de l'amitié particulière de la reine d'Angleterre, et acheta, la même année, une compagnie dans les gardes à pied. Les Français faisant à cette époque de grands préparatifs pour attaquer les possessions anglaises dans les Indes occidentales, le gouvernement fit délivrer des lettres de service pour lever de nouveaux régimens. Lord Harrington obtint le 85me, qu'il compléta et conduisit à la Jamaïque. Il y fut nommé brigadier-général; mais bientôt l'insalubrité du climat ayant altéré sa santé, il obtint un congé, et revint en Angleterre avec sa femme qui l'avait suivi dans son expédition d'outre-mer. Parfaitement accueilli à la cour, lord Harrington fut nommé l'un des aides-de-camp du roi Georges III, et peu de temps après, il passa au commandement du 65me régiment d'infanterie. Il alla avec ce régiment en Irlande. Le duc de Rutland était alors lord-lieutenant d'Irlande. De concert avec lord Harrington, ils introduisirent dans quelques régimens le nouveau système de tactique du général David Dun-

das, système qui fut ensuite adopté par l'armée entière en 1792. Le 66me régiment fut envoyé en Amérique en 1785, mais lord Harrington resta en Angleterre, et après y avoir commandé le 29me, depuis 1788 jusqu'en 1792, il fut fait colonel du 1er régiment des gardes. En 1793, il fut nommé lieutenant-général. Les fonctions qu'il remplissait auprès de la personne du roi n'ayant pas permis qu'il fût employé activement dans la guerre du continent, il fut seulement chargé, par le souverain, d'une mission de courte durée auprès du duc d'York. Il était, en 1818, commandant en second de l'état-major à Londres.

HARRINGTON (ROBERT), médecin anglais très-estimé dans son pays, a publié les ouvrages suivans : 1° *Recherches sur les principes primitifs et généraux de la vie animale*, in-8°, 1781; 2° *Pensées sur les propriétés et la formation des différentes espèces d'air*, in-8°, 1785; 3° *Lettres à Priestley, Cavendish, Lavoisier et Kirwan, pour prouver la fausseté de leurs nouvelles opinions sur l'air inflammable et sur le phlogistique pour la formation de l'air, et que les acides sont composés de différentes espèces d'air*, in-8°, 1788; 4° *Essais chimiques, ou continuation des réflexions sur l'air fixe*, in-8°, 1793; 5° *Nouvelles expériences et observations sur la chaleur, pour prouver les principes erronés des théories françaises*, in-8°, 1798; 6° *Nouveau système sur le feu et la vie planétaires, montrant que le soleil et les autres planètes sont inhabités*, in-8°, 1800; 7° *Expériences et observations sur la pile électrique de Volta*, in-8°, 1801; 8° *Condamnation à mort de la théorie française sur la chimie, ou théorie raisonnable, propre à expliquer tous les phénomènes*, in-4°, 1804.

HARRINGTON (HENRY), médecin anglais, né à Kelston, dans le comté de Sommerset, en 1727. Il avait fait d'excellentes études à l'université d'Oxford, et s'y était déjà fait remarquer de bonne heure par ses talens pour la poésie et la musique. Son *Sorcier de Wokey*, auquel le célèbre poète Gray fit quelques changemens, fut reçu avec beaucoup de faveur par le public. Il se livra, depuis l'année 1748, avec autant d'ardeur que de succès, à l'étude et à la pratique de la médecine. Après avoir exercé cette profession quelque temps à Wells, dans le comté de Sommerset, il alla s'établir à Bath, où il fonda, sous le nom de *Société harmonique*, une réunion d'amateurs des arts d'agrément, au nombre desquels se firent inscrire le prince de Galles et le duc d'York. Le docteur Harrington jouait de la flûte avec un talent distingué; il était de plus mécanicien habile et possédait de grandes connaissances dans les sciences exactes. Il publia, en 1768, sous le titre de *the Hugo antique*, un recueil de lettres intéressantes. On a de lui deux odes, l'une à l'*Harmonie* et l'autre à la *Discorde*, qui sont justement estimées. Sa réputation comme médecin lui avait obtenu la confiance du duc d'York et de plusieurs personnes de la plus haute distinction. Sa bienfaisance et son

désir d'être utile à l'humanité, se manifestèrent en toute occasion de la manière la plus honorable. On doit au docteur Harrington la fondation de la *Société d'humanité* établie à Bath, et qui a rendu de grands services. Il mourut dans cette ville en 1816. Par une clause de son testament, il assigna un fonds pour payer annuellement un sermon, dans lequel le prédicateur doit employer ses talens oratoires pour recommander les animaux à la pitié des hommes.

HARRINGTON (LORD), fut envoyé extraordinairement, quelque temps avant la bataille d'Austerlitz, par le cabinet de Londres, près de l'empereur d'Autriche. Il se trouvait encore à Berlin à l'époque de cette bataille mémorable, qui, en déconcertant les projets de sa cour, rendit sa mission inutile. Accompagné seulement du capitaine Stanhope, son secrétaire d'ambassade, il n'avait déployé aucun caractère public, et son arrivée ne fut point annoncée par les journaux; il s'était contenté du titre de général, commandant le 1er régiment des gardes à cheval du roi de la Grande-Bretagne.

HARROWBY (LORD DUDLEY RYDER, COMTE D'), président du conseil, grand-maître de Tiverton, membre de la société des antiquaires de Londres, est né en 1762. Après avoir fait ses études à Cambridge, au collége de Saint-Jean, il débuta dans la carrière politique par être sous-secrétaire d'état, et fut bientôt élu membre du parlement comme représentant de Tiverton. Il épousa, en 1795, lady Susan Levison-Gower, fille du marquis de Stafford. Nommé contrôleur de la maison du roi, il devint ensuite payeur-général pour l'armée; en 1801, il obtint la place de trésorier de la marine, fut fait membre du conseil du contrôle, et en 1804, le roi le choisit pour secrétaire-d'état au département des affaires étrangères. La faiblesse de sa santé ne lui permit pas d'occuper cette place long-temps; mais avant de la quitter, il assembla les principaux négocians de Londres pour leur donner connaissance des arrangemens peu favorables à leurs intérêts, qui se négociaient entre la France et l'Espagne. Il eut pour successeur lord Mulgrave. Lord Harrowby fut, en 1805, nommé presqu'en même temps, chancelier du duché de Lancastre et ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne près du roi de Prusse. Il arriva à Berlin peu de temps après le départ de l'empereur de Russie. Le cabinet de Londres l'avait expressément chargé de déterminer le roi de Prusse à prendre une part active dans la guerre contre la France, mais il échoua dans cette négociation et quitta Berlin en 1806. Il prit, à la mort de son père, le titre de baron d'Harrowby, et obtint celui de comte en 1809. Lors de la dissolution du ministère Whig, en 1807, il entra au conseil du cabinet, sans autre emploi que celui de président du conseil du contrôle; mais, le 11 juin 1812, il fut nommé président du conseil après la mort de M. Perceval. Le 23 janvier 1810, lord Grenville

ayant proposé de former une enquête contre les ministres auxquels il attribuait les revers essuyés en Espagne par l'armée anglaise, il s'éleva avec force contre cette motion. Lord Harrowby publia, en 1810, un ouvrage intitulé : *Discours pour la reproduction d'un bill, pour le meilleur mode de soutenir les curés.* Le comte de Harrowby a montré en plusieurs occasions des talens oratoires très-distingués, et passe pour manier surtout avec adresse l'arme de l'ironie.

HARTIG (François-de-Paule-Antoine, comte d'), naquit à Prague, en 1758. Il se livra dès sa jeunesse à l'étude des sciences, et devint le protecteur zélé des hommes de lettres et des savans. Le cabinet de Vienne l'envoya, en 1787, en qualité de ministre plénipotentiaire, près de l'électeur de Saxe, où il resta jusqu'en 1790. Revenu en Autriche, l'empereur le nomma chambellan et conseiller intime, le décora du grand-cordon de l'ordre de St-Étienne et de celui de l'ordre Militaire de Toscane. En 1794, il fut élu président perpétuel de la société royale des sciences de Prague. On a de lui un *Essai sur les avantages que la culture des beaux-arts pourrait procurer aux femmes*, et des *Observations historiques sur le perfectionnement ou la décadence de l'agriculture, chez les différens peuples.* Il a encore publié plusieurs autres ouvrages estimés. Il mourut à la fleur de son âge, le 1er mai 1797.

HARTLEY (David), membre du parlement d'Angleterre, s'y distingua par son éloquence et son patriotisme. La ville de Hull le nomma plusieurs fois son député à la chambre des communes; il s'opposa constamment aux mesures de rigueur prises par le gouvernement, et enfin à la guerre portée dans les colonies de l'Amérique septentrionale. Lorsque les Etats-Unis eurent conquis leur indépendance, il fut du nombre des plénipotentiaires que le cabinet de Londres envoya à Paris pour traiter de la paix avec le célèbre Franklin. M. Hartley appuya avec énergie les nombreuses motions de Wilberforce contre la traite des Nègres, plaida lui-même cette cause avec talent, et obtint enfin le décret parlementaire sanctionné par le roi qui abolit ce trafic honteux. On lui doit une méthode employée avec succès pour garantir les bâtimens des incendies, et plusieurs autres inventions utiles. Il mourut à l'âge de 84 ans, à Bath, le 19 décembre 1803.

HARTY (Olivier, baron), maréchal-de-camp, entra au service comme simple soldat, et ne dut qu'à son mérite et à sa valeur le grade supérieur auquel il parvint. Employé dans la 15me division militaire, contre les *chouans*, en 1799 et 1800, il obtint dans cette guerre d'un genre particulier, des succès qui en hâtèrent la fin. Le 25 janvier 1800, il remporta sur la bande la plus nombreuse des chouans un avantage décisif, leur tua 400 hommes et leur enleva 1000 fusils. Le général Harty a continué à servir depuis avec distinction. Napoléon le nomma commandant de la légion-d'honneur le 14 juin 1804, et le roi lui a

donné la croix de Saint-Louis.

HARVILLE (LE COMTE D'), pair de France, fut destiné dès son enfance à la carrière des armes, et entra au service très-jeune. Après avoir été pendant plusieurs années major dans la gendarmerie, il fut nommé maréchal-de-camp, quelque temps avant la révolution. Il embrassa avec ardeur la cause de la liberté, et la servit avec courage et intégrité. En 1791, il envoya à l'assemblée constituante son serment de fidélité, et en 1792, on lui confia le commandement d'un camp retranché sous Valenciennes. Il fit ensuite toutes les campagnes de la Belgique sous les ordres de Dumouriez, et se distingua par sa valeur en plusieurs circonstances; mais après la défection de ce général, il fut accusé de complicité avec lui et traduit au tribunal révolutionnaire. Il trouva quelques défenseurs même au sein de la convention qui n'était point encore entièrement asservie sous le joug des hommes de sang des comités de Robespierre. Renvoyé devant le comité de salut public, il fut bientôt remis en liberté, et employé de nouveau à l'armée de Sambre-et-Meuse. En 1795, il commanda la cavalerie sur le Mein. Nommé inspecteur-général de la cavalerie en 1798, il fut chargé du commandement des troupes de réserve au camp de Dijon en 1800. Le 12 mars 1801, il fut appelé par Napoléon au sénat-conservateur; présida, en 1803 et 1804, le collége électoral du département de Seine-et-Marne; fut ensuite nommé titulaire de la sénatorerie de Turin, grand-officier de la légion-d'honneur, et écuyer de l'impératrice Joséphine. Le comte d'Harville fut créé pair de France, après le retour du roi; mais il ne siégea que peu de temps dans la chambre haute. Accablé de chagrins domestiques, poursuivi par des créanciers avides, qui saisirent jusqu'à ses meubles, vendirent ses propriétés, et qui l'auraient privé de sa liberté, sans l'inviolabilité attachée à la pairie, il mourut vers la fin de 1815, laissant comme homme public d'honorables souvenirs. Ses ennemis mêmes ont été forcés de rendre justice à son caractère franc, loyal et généreux.

HARWOOD (ÉDOUARD), littérateur, naquit en 1727, dans le comté de Lancastre. On a de lui, entre autres ouvrages estimés, la *Revue des différentes éditions des classiques grecs et latins*, qui a eu plusieurs éditions à Londres, et qui a été traduite en plusieurs langues. M. Harwood est mort en 1794.

HASE (CHARLES-BÉNÉDICT), savant helléniste, a fait ses études à Paris, sous le célèbre Dansse de Villoison. Son mérite incontestable le fit porter sur la liste des candidats présentés en remplacement de M. La Porte du Theil. M. Gail lui fut préféré, au grand étonnement des hommes qui voient dans la science seule, des droits à une pareille faveur. Parmi les ouvrages que M. Hase a publiés, on distingue les suivans : 1° *Notices*, premièrement, du *Traité de Dracon de Stratonicée, sur la métrique des anciens;* secondement, de l'*Histoire de Léon-le-Diacre;* troisièmement, des *En-*

tretiens de l'empereur Manuel-Paléologue avec un professeur mahométan (dans le tome 8 des Notices et extraits de la bibliothéque du roi). 2° *Notices de 3 pièces satiriques, imitées de la Nécyomancie de Lucien* (ibid., tome 9); 3° l'ouvrage de Jean Lydus, *sur les magistratures des Romains*, écrit en grec, et imprimé à Paris en 1812, in-8°, avec une version latine et des notes; 4° *Histoire de Léon-le-Diacre*, Paris, 1820, in-f°, ouvrage grec inédit, qui forme la continuation de la collection Byzantine, et répand beaucoup de lumière sur une époque importante du moyen âge. Ces différens ouvrages ont été exécutés à l'imprimerie royale. M. Hase y fait encore imprimer en ce moment (1822): 5° un *Traité sur les prodiges*, par Jean Lydus, tiré d'un manuscrit que le comte de Choiseul-Gouffier a apporté de Constantinople en France; 6° la *Chronographie de Michel Psellus*, un volume in-f°, qui fait suite à l'histoire de Léon-le-Diacre. L'éditeur a compulsé, pour cet ouvrage, les bibliothéques tant de la France que de l'Italie, avec l'attention et l'exactitude les plus scrupuleuses. M. Hase est un des collaborateurs du *Journal asiatique*: on l'avait choisi pour rédiger le catalogue raisonné des manuscrits grecs transportés de la bibliothéque du Vatican à celle de Paris; mais cet important ouvrage, qui renferme un grand nombre d'extraits d'auteurs inédits, avec leurs traductions, n'a point été publié. M. Hase est attaché au departement des manuscrits de la bibliothéque du Roi, et il est professeur de grec moderne à l'école spéciale des langues orientales vivantes.

HASSAN, pacha, grand-vizir de l'empire ottoman, naquit en Afrique. Il servait dans la marine algérienne, quand il fut pris par les Espagnols, qui l'envoyèrent prisonnier à Naples. Ayant ensuite obtenu sa liberté, il se rendit à Constantinople, où il entra au service du grand-seigneur. Il se trouva, le 5 juillet 1770, au combat mémorable de Tschesmé. Il avait, avant l'affaire, proposé un de ces moyens extrêmes qui donnent une idée de son caractère. Il voulait que des caravelles fussent destinées à accrocher chaque vaisseau russe, et à se faire sauter avec lui : cette proposition fut rejetée d'une voix unanime; mais comme il tenait à son projet, il l'exécuta personnellement, et eut le bonheur de se sauver. Les Russes, dans cette journée, brûlèrent la flotte turque. Hassan se jeta à la mer, tenant son cimeterre entre ses dents, et fut assez heureux pour gagner à la nage la côte la plus voisine. Il fut, peu de temps après, nommé capitan-pacha ou grand-amiral, et sut, par sa valeur et de grands talens, se maintenir plusieurs années dans ce poste élevé, où il ne cessa de rendre les plus utiles services. Il soumit les rebelles de l'Égypte; rétablit, en 1775, l'ordre et la tranquillité à Smyrne; s'empara de Gaza, de Jaffa et de Saint-Jean-d'Acre. Il fit trancher la tête au cheik de cette dernière ville, le célèbre Daher, qui s'était déclaré indépendant, et qui pendant un grand nombre d'années avait bravé toute la puissance ot-

tomane. Après sa glorieuse expédition en Égypte, Hassan revint à Constantinople avec des trésors immenses et une haute renommée. Les beys de ce pays s'étant de nouveau révoltés, il retourna en Égypte au printemps de l'année 1786, débarqua à Alexandrie, attaqua les rebelles et remporta sur eux une victoire signalée. Un grand nombre des leurs fut tué sur le champ de bataille, un plus grand nombre encore fut passé au fil de l'épée après le combat. Le vainqueur entra en triomphe au Caire. En 1788, la guerre se ralluma entre la Porte et la Russie. Hassan-pacha eut le commandement en chef des troupes de terre et de mer, entra avec sa flotte dans la mer Noire, livra, les 18 et 28 juin et le 14 juillet, des combats très-meurtriers, mais qui ne furent pas décisifs. La saison vint bientôt mettre obstacle aux succès qu'il s'était promis. Dès le mois de novembre, la mer fut couverte de glaces, et la forteresse d'Oczackow ne pouvant plus recevoir de secours, tomba au pouvoir des ennemis. Le sultan, mécontent du peu de succès de ses armes sur terre et sur mer, s'en prit en maître irrité à son grand-amiral. Hassan fut déposé : sa disgrâce ne fut point cependant complète; on l'envoya commander en qualité de séraskier ou de pacha à 3 queues à Ismaïl. La Porte eut bientôt une nouvelle guerre à soutenir, et à s'opposer aux efforts réunis des Autrichiens et des Russes. L'armée ottomane sous les ordres du grand-vizir fut battue à Martinesti près de Fochsan; Hassan-pacha, qui commandait alors en Bessarabie, n'obtint de son côté aucun avantage; mais dans l'état critique des affaires, ce fut encore à lui qu'on eut recours, et il fut promu à la première dignité de l'empire. Nommé grand-vizir, en 1789, il fit, malgré son âge avancé, les plus louables efforts pour rétablir l'ordre, et soutenir un empire qui déjà menaçait ruines de toutes parts; mais son administration fut loin de répondre aux hautes espérances que le peuple et le souverain même avaient conçues. Hassan mourut au mois de mars 1790, âgé de 87 ans. Il avait toujours conservé le souvenir de la manière humaine et généreuse avec laquelle il avait été traité pendant sa captivité chez les chrétiens. Aussi montra-t-il constamment aux Francs, des égards et une bienveillance qui contrastaient avec le stupide orgueil des autres fonctionnaires musulmans.

HASSENCAMP (Jean-Mathieu), savant mathématicien et orientaliste allemand, naquit à Marbourg ou Marburg, petite ville du cercle d'Autriche dans la Basse-Styrie, en 1743. Il fit de très-bonnes études à l'université de Goettingue, et parcourut en voyageur avide d'instruction, les provinces allemandes, la Hollande, la France et l'Angleterre. De retour dans sa patrie, il fut successivement profésseur de mathématiques et de langues orientales, et bibliothécaire à l'université de Rinteln. L'électeur de Hesse-Cassel lui accorda sa bienveillance, et le nomma conseiller du consistoire protestant. Hassencamp s'est particulièrement occupé de

sciences exactes, des différentes langues de l'Orient, de l'étude et de l'explication de l'Écriture sainte. Il a publié différens ouvrages de peu d'intérêt pour l'histoire contemporaine, en ce qu'ils sont tout-à-fait étrangers aux sciences positives et d'un intérêt général. Le plus important, que sa mort, arrivée au mois d'octobre 1797, ne lui a pas permis de terminer, est intitulé : *Annales de la littérature théologique*. Le premier volume, et le seul qu'il ait livré à l'impression, parut en 1789.

HASSENFRATZ (JEAN-HENRI), né à Paris le 20 décembre 1755. De retour à Paris, d'un voyage qu'il avait fait très-jeune à la Martinique, il se livra à l'exécution pratique des arts. Il fut d'abord coloriste dans une fabrique d'indiennes, à Saint-Denis, puis charpentier. Il acquit de la réputation dans ce dernier état, enseigna l'art du trait, et gagna sa maîtrise. Parvenu à l'âge de 22 ans, il employa le fruit de ses épargnes pour étudier les mathématiques et perfectionner son instruction. Il dut à l'amitié du célèbre Monge, les connaissances physiques et mathématiques qu'il a pu acquérir. Employé chez le chevalier de Bauvin, géographe du roi, à la confection des plans des campagnes de Turin, il se distingua dans ce travail, et obtint l'estime et l'amitié du chevalier de Champigni, qui le mit en relation avec les deux enfans de M. le duc de Sérent, et par suite avec le chevalier de Coigni. Lié d'amitié avec les deux jeunes Sérent, il se voua, pendant la révolution, à la conservation des membres de leur famille qui étaient restés à Paris, ainsi qu'à celle du chevalier de Coigni. Employé au camp de Saint-Omer en 1780, par le chevalier de Coigni mestre-de-camp-général, il fut chargé, comme ingénieur-géographe, de relever et dessiner les grandes manœuvres et les combats qui s'y exécutaient. Il se fit encore, dans ce travail, une réputation distinguée. Reçu élève des mines en 1782, il fut envoyé, en 1783, en Styrie et en Carinthie, par ordre du gouvernement, pour y étudier et rapporter en France l'art de fabriquer le fer et l'acier de ce pays. On le fit ensuite voyager en Hongrie et en Allemagne pour y apprendre l'art pratique des mines. De retour en France, il fut nommé sous-inspecteur des mines. Présenté par Monge dans la société de l'illustre et malheureux Lavoisier, il fut accueilli par ce savant, et chargé, par lui, de la direction de son laboratoire. Quelque temps après la prise de la Bastille, des savans, des hommes de lettres, persuadés de la perfectibilité de l'espèce humaine, et voulant profiter du mouvement qui s'annonçait pour y contribuer, se réunirent et formèrent le club de 1789. M. Hassenfratz y fut admis avec les Lavoisier, les Bailly, les Monge, les Vandermonde, les Condorcet, les duc de la Rochefoucault et beaucoup d'autres hommes de lettres distingués. On se proposa d'abord de publier des ouvrages sur l'instruction : mais bientôt le but de l'établissement fut changé; les membres du club se divisèrent ; une partie resta dans le premier local, l'autre sui-

vit Sieyes au n° 149. Jeté avec tant d'autres dans le tourbillon révolutionnaire pour s'occuper du perfectionnement des institutions politiques, il y fut entraîné par le torrent et par son caractère ardent. Puisque nous sommes arrivés à cette époque de sa vie, soulevons un coin du voile qui couvre encore les journées mémorables du 31 mai, et faisons connaître des faits ignorés jusqu'à présent. Sollicité par Baudin des Ardennes, son beau-frère, le 25 mai 1793, de se faire nommer de la commune révolutionnaire, afin d'empêcher, s'il était possible, les massacres que l'on préparait et dans lesquels, lui Baudin, était compris (*voy.* Guadet), M. Hassenfratz se rendit à sa section, où il fut nommé par acclamation. Il s'occupa d'abord, en arrivant à la Commune, le 27 mai, à étudier, à connaître ses collègues, à pénétrer leurs projets, et il acquit la certitude que les craintes de son beau-frère étaient fondées. Réuni au maire de la Commune, il se transporta dans la nuit du 29 chez Vergniaux, pour le prévenir des complots formés contre son parti, et chercha à les arrêter; mais les esprits étaient exaspérés des deux côtés, et la raison ne put être entendue. Dans la nuit du 29 au 30 mai, moment désigné pour frapper les grands coups, M. Hassenfratz parvint, par son adresse, à les retarder jusqu'à 4 heures du matin, malgré les fréquentes visites du député Chabot pour les accélérer. Le jour paraissait, et le projet ne pouvait plus être exécuté : c'est ainsi qu'il préserva la Commune de l'odieux que la mesure devait répandre sur elle, et qu'il garantit la ville de Paris des meurtres inséparables des mouvemens de nuit. Alors les conspirateurs employèrent un autre moyen : ils rédigèrent une pétition dans laquelle ils demandaient l'arrestation de 32 députés. M. Hassenfratz parvint encore, dans cette circonstance, à faire rayer de la liste des victimes, Baudin des Ardennes et plusieurs de ses amis. Sa conduite pendant la nuit précédente, et pendant cette discussion, ayant fait naître des soupçons, on le nomme avec 11 autres membres de la Commune, pour présenter cette pétition à la convention. Le choix fut tel, qu'il fut seul capable de la lire et de porter la parole. Les complots nocturnes étant déjoués, le combat entre les deux partis put se faire librement et ouvertement dans le sein de la convention : il fut violent et dura deux jours; enfin le parti des Vergniaux, des Guadet, fut vaincu; et un décret rendu le soir du 2 juin les mit en arrestation. Convaincu que les membres de la Commune voulaient conserver leur pouvoir dictatorial, M. Hassenfratz monta à la tribune pour proposer la dissolution de l'assemblée. Le combat s'engagea avec force, il fut même menacé. Cependant, malgré la fureur du parti, il parvint, à 5 heures du matin, à faire prononcer la dissolution de la Commune, et chacun se retira. Avant cette époque, M. Hassenfratz avait été appelé, le 7 septembre 1792, par le ministre Servant, pour diriger le matériel de la guerre : ses amis le forcèrent à accepter cette place enviée

par tant d'autres. Pendant la durée de son administration, la probité et le désintéressement avec lesquels il l'exerça, lui occasionèrent une foule de tracasseries. Il fut dénoncé aux Jacobins et dans plusieurs autres sociétés populaires. Dumouriez, dont il contrariait la déprédation, le dénonça lui-même à la convention. Mandé par le comité de la guerre pour être interrogé sur cette dénonciation, ses réponses furent telles, que la convention ordonna que 3 de ses membres iraient vérifier les faits; mais à leur arrivée au quartier-général, Dumouriez les fit arrêter et les livra à l'ennemi. Après 7 mois d'un travail extraordinaire, dans lequel on a payé à la trésorerie nationale 700 millions sur sa signature, et dans lequel il a passé des marchés pour des sommes considérables, exténué de fatigues, M. Hassenfratz donna sa démission le 4 février 1793, et il se retira plus pauvre qu'il n'était lorsqu'il entra en fonction. Une commission de 4 membres, Monge, Vandermonde, Berthollet et M. Hassenfratz, fut appelée, par le comité de salut public, dans le commencement de 1794, pour conserver le feu sacré des sciences et des arts; elle fut particulièrement employée à pourvoir aux besoins des armées : Berthollet se chargea du salpêtre, Monge de la poudre, Vandermonde des armes blanches, et M. Hassenfratz des fusils et des canons. Non content d'avoir soustrait les membres du corps des mines aux persécutions auxquelles ils étaient exposés, M. Hassenfratz profita de sa position pour les réunir; il réorganisa le corps des mines le 3 juin 1794, et refusa, par modestie, d'être placé à la tête de ce corps; il se contenta de conserver son grade et son rang. Depuis long-temps Monge avait formé le projet d'une école d'enseignement supérieur. Ses idées furent discutées dans la commission, et le projet en fut présenté au comité de salut public, qui le rejeta comme ne devant être utile qu'à une classe privilégiée. Suspectée dans son dessein, la commission forma et présenta le projet de l'école de Mars; il fut agréé, et M. Hassenfratz fut chargé d'organiser cette école, et d'y faire un cours d'administration militaire. Le succès de l'école de Mars détermina le comité de salut public à adopter, le 20 août 1794, celui de l'école Polytechnique. Prieur de la Côte-d'Or, membre du comité, se réunit à Vandermonde, Monge, Berthollet et M. Hassenfratz pour organiser cette école. Ces 3 derniers y acceptèrent des places de professeur, Monge de géométrie descriptive, Berthollet de chimie, et M. Hassenfratz de physique. Il restait encore à organiser le matériel de la maison; la commission s'en occupa, et forma le projet gigantesque, mais exécutable alors, de construire 12 vaisseaux de ligne et 30 frégates. M. Hassenfratz fut chargé des moyens d'obtenir les matériaux nécessaires. Le succès qu'avait obtenu sa fabrication des armes, excita l'attention des ennemis de la France; et pour paralyser ses projets, on le fit comprendre, le 24 mai 1795, dans un décret d'arrestation qui n'avait d'abord été

rendu que contre Pache, Bouchote, et Xavier Audouin. Averti à temps, M. Hassenfratz se sauva dans les Ardennes. Une famille respectable de Sédan le recueillit. Quelques mois après, les comités de salut public, d'instruction publique et de sûreté générale réunis, prirent un arrêté qui le rappela à Paris. Un passe-port, signé des 3 comités, lui fut envoyé; il se rendit à cette demande, et fut caché aux Tuileries jusqu'à ce que (le 25 novembre 1795), on eût rapporté le décret qui le concernait; et quelques jours après son arrivée, il jouit de sa liberté. Depuis ce moment, M. Hassenfratz rendu aux sciences, aux arts, à sa famille et à ses amis, ne s'occupe plus que de l'instruction et des progrès des connaissances humaines. Peu de savans ont, comme lui, possédé un plus grand nombre de sciences exactes. Indépendamment de celles que nous avons déjà fait connaître, il a professé : 1° *la Physique* à l'école Polytechnique pendant 20 ans. On l'invita à donner sa démission en 1814 : le ministre de l'intérieur le nomma professeur émérite avec appointemens; mais en 1815, ce titre et cette pension lui furent retirés. Monge, M. Hachette et lui furent les 3 seuls membres auxquels on supprima les retraites; 2° *la géologie et l'exploitation des mines* pendant 8 ans à la même école; 3° *la Minéralurgie* à l'école des Mines. Cette branche d'instruction, nouvelle pour la France, fut créée par lui et portée à un haut degré de perfection. Le 31 octobre 1822, après 28 ans de professorat gratuit, il fut remplacé sans en avoir été prévenu. 4° *La Docimasie* pendant 9 ans dans la même école; 5° *la Technologie* au lycée des Arts. Ce cours dura 10 ans et à peine put-il être complet. 6° *La mécanurgie ou les élémens des machines*, pendant 2 ans à l'école Polytechnique, pendant un an à l'école des Mines et au lycée des Arts. Les matériaux de ce cours nouveau et intéressant sont dans son portefeuille; il se propose de les mettre en ordre et de les faire paraître. On distingue parmi les ouvrages qu'il a publiés : 1° *École d'exercice, ou manuel militaire de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie*, in-12, 1790. Cet ouvrage a été réimprimé en 1791, sous le titre de *Catéchisme militaire, ou manuel des gardes nationales*. 2° *Géographie élémentaire à l'usage des jeunes gens de l'un et de l'autre sexe*, in-12, 1792. La 5me édition de cette géographie parut en 1807. 3° *Cours révolutionnaire d'administration militaire*, in-4°, en 1794. Cet ouvrage a été imprimé par ordre du comité de salut public. 4° *Cours de physique céleste*, in-8°, 1802 et 1810. Cet ouvrage lui avait été ordonné par le comité de perfectionnement de l'école Polytechnique. 5° *Traité de l'art du charpentier*, in-4°, 1804. Il fut chargé de la rédaction de cet art par l'institut; il n'en a encore paru qu'un seul volume, les 3 autres sont suspendus par des causes particulières. 6° *Sidérotechnie, ou l'art de traiter les minerais de fer pour en obtenir de la fonte, du fer et de l'acier*, 4 vol. in-4°, 1812. D'après le rapport de l'institut, cet ouvrage doit être regardé comme le plus riche et le plus

complet qui ait été publié sur ces matières; il est traduit en allemand. 7° *Dictionnaire de physique* de l'*Encyclopédie par ordre de matières*, in-4°, 1816, 1818, 1819, 1820, 1821. Le dernier demi-volume doit être incessamment livré à l'impression. M. Hassenfratz avait coopéré, en 1807, à la nouvelle nomenclature chimique. Plusieurs de ses mémoires ont été destinés, par l'académie des sciences et par l'institut, à être imprimés dans la collection de ses savans étrangers. D'autres ont été imprimés dans les mémoires de la société royale de Londres, dans les *Annales de Chimie* dont il est un des fondateurs, dans le *Journal de Physique*, dans le *Journal* et dans les *Annales des Mines*.

HASTINGS (Warren), ancien gouverneur-général du Bengale, naquit en 1732, à Dayslesford-House, dans le comté d'Oxford. Son père était recteur du bénéfice peu considérable de Churchill. Le jeune Hastings, resté sans fortune après la mort de son père, dut son éducation aux soins d'Howard Hastings, son oncle, qui le fit étudier et le soutint à Westminster. M. Creswick, exécuteur testamentaire de cet oncle, était l'un des directeurs de la compagnie des Indes orientales; et par sa protection, Hastings obtint, en 1749, une place d'écrivain dans une des factoreries du Bengale. Il fut envoyé ensuite dans l'intérieur de la province, où il s'appliqua à l'étude de la langue persane, et à la connaissance approfondie de tout ce qui avait rapport aux intérêts de la compagnie des Indes. En 1756, lors de la prise de Calcutta par le nabab Surajah-Doula, il fut fait prisonnier avec tous les Anglais qui se trouvaient dans cette ville; mais il eut l'art de se faire des protecteurs, d'adoucir sa captivité, et n'eut pour prison que la ville de Mouxadabad, capitale du nabab. Bientôt il fut autorisé à résider à Calcapore, dans une factorerie hollandaise. Il servait comme volontaire, sous les ordres du colonel Clive, lors de la reprise de Calcutta. Après le rétablissement des affaires de la compagnie, il rentra d'abord dans ses fonctions, et fut ensuite nommé ministre de la compagnie près du successeur de Surajah-Doula, qui venait d'être déposé. Enfin, en 1761, il devint membre du gouvernement du Bengale, et retourna quatre ans après en Angleterre, où il se livra à l'étude des lettres et à la société des savans. En 1766, il sollicita l'établissement en sa faveur d'une chaire de langue persane à Oxford, et allait l'obtenir, quand la fortune se plut à le combler de ses faveurs et à le lancer dans une carrière plus brillante. Mandé à la barre de la chambre des communes, lors d'une enquête qui eut lieu pendant l'hiver, relativement aux affaires de la compagnie des Indes, les talens qu'il développa dans cette discussion fixèrent sur lui l'attention générale. La compagnie le nomma membre du conseil de Madras, avec une provision pour prendre le gouvernement de cette présidence. En 1771, il devint gouverneur du Bengale, et en 1773, il fut nommé gouverneur-général de toutes les possessions anglaises pour 5

ans. Le parlement confirma cette nomination, et par des actes subséquens, prolongea la durée de l'autorité du gouverneur-général. Hastings joignait à des talens réels, à une habileté consommée dans l'administration, un de ces caractères qu'aucun obstacle n'effraie, et une âme inaccessible à la pitié. Constamment occupé à accroître les revenus de la compagnie et ses possessions territoriales, sans oublier sa propre fortune, jamais les plaintes des malheureux, jamais les gémissemens des Indiens opprimés ne le détournèrent de la route qu'il s'était tracée. Les droits les plus saints furent violés; et le sang des princes, comme celui des esclaves, arrosa le sol de l'Indostan. Des populations entières disparaissaient; mais elles n'étaient, selon lui, destinées qu'à naître, travailler et mourir au profit de leurs maîtres. Une guerre terrible éclata bientôt dans ces malheureuses contrées. Hastings se trouva un moment dans la position la plus critique. Des forces nombreuses arrivaient d'Europe pour soutenir les princes indiens; les Français se disposaient à attaquer les possessions anglaises; une opposition menaçante se prononça dans le conseil même du gouverneur-général, dont on blâmait les mesures. Il fit face à tout. Les princes indiens furent battus, égorgés, ou devinrent les alliés soumis et les tributaires de l'Angleterre. La France ne put se vanter d'aucun succès important, et les revenus de la compagnie furent augmentés de 4 à 5 millions de livres sterling. Mais les trésors dont Hastings avait enrichi l'Angleterre, l'immense fortune qu'il avait acquise lui-même, et tout son crédit, ne purent empêcher que les plaintes élevées contre lui dans l'Inde ne franchissent l'Océan. Des voix généreuses se firent entendre dans le sénat britannique. Burke, Fox et Shéridan, après des discussions violentes dans la chambre des communes, se déclarèrent contre l'administration tyrannique de cet odieux proconsul, et parvinrent à faire adopter une résolution ainsi conçue : « Warren Hastings, écuyer, gouverneur général du Bengale, et Williams Hornby, écuyer, président du conseil de Bombay, ayant, dans plusieurs circonstances, agi d'une manière contraire à l'honneur et à la politique de la nation; et en outre ayant fait naître de grandes calamités dans l'Inde, et occasioné des dépenses énormes à la compagnie des Indes orientales, il est dû devoir des directeurs de cette compagnie d'employer tous les moyens légaux et efficaces pour éloigner de leurs fonctions lesdits gouverneur-général et président, et les rappeler en Angleterre. » Le plus grand nombre des actionnaires de la compagnie s'opposa au rappel de Hastings; mais cependant il quitta les Indes, et arriva en Angleterre le 20 juin 1785. On remarqua que ce jour-là même on connut la dénonciation que devait porter Burke à la session prochaine. Cette dénonciation, faite le 4 avril 1786, contenait 22 art. formant 1 vol. in-8°. Les principaux chefs d'accusation étaient que Hastings avait

commis des actes d'injustice et de cruauté, et qu'il avait violé le droit des nations, en se servant des forces anglaises pour anéantir les habitans des Nohillas, peuple innocent et hors d'état de se défendre; qu'abusant de l'autorité qui lui était confiée, il avait exercé des cruautés envers Cham-Aalem, empereur de l'Indostan; qu'il lui avait enlevé un pays considérable, et qu'il l'avait frustré du tribut que la compagnie lui payait d'après un traité; qu'il s'était rendu coupable de plusieurs extorsions envers le rajah de Bénarès; qu'il avait opprimé d'une manière barbare le roi d'Oude et sa famille; qu'il avait ruiné la province de Farruckabad, pays riche et fertile, en y opérant consécutivement six révolutions différentes. On l'accusa aussi d'avoir dépeuplé et changé en un désert le royaume d'Oude, l'un des plus riches et des plus beaux de l'Inde; de s'être servi arbitrairement de ses pouvoirs, en détruisant sans autorisation d'anciens établissemens, en faisant des transactions ridicules et frauduleuses, et en se faisant payer des sommes qui ne lui étaient pas dues; d'avoir employé à des choses injustes et nuisibles aux intérêts qui lui étaient confiés, l'argent qu'il avait reçu, contre la volonté et les ordres de ses commettans, contre l'acte du parlement, et contre ses propres engagemens; d'avoir mis en usage, pour conserver son emploi, des moyens détournés, en résignant par procureur, et de n'avoir pas répondu en personne, ainsi que le prescrivaient ses pouvoirs; d'avoir pris sous sa sauvegarde Monzafer-Zing, et de s'être ensuite montré perfide envers lui; d'avoir enrichi ses créatures en corrompant des contrats importans, et d'avoir fait des dépenses aussi énormes qu'extravagantes, etc. Cette affaire traîna en longueur dès le principe, car l'acte d'accusation ne fut voté que le 10 avril 1787. On nomma, le même jour, un comité chargé de suivre le procès au nom des communes, et ce ne fut que le 13 février 1788 que les débats s'ouvrirent dans la salle de Westminster. L'affaire dura sept ans, et enfin, le 13 avril 1795, Hastings fut déclaré non coupable par le jugement de la chambre des pairs. Il était à genoux en face du parlement en entendant prononcer sa sentence. Après la fin de ce procès, dont les frais, à la charge du gouvernement, se montèrent à plus de 100,000 livres sterlings, Hastings, qui avait lui-même dépensé plus de 60,000 livres sterling, regardé par la compagnie comme une victime, reçut d'elle une pension annuelle de 4000 livres sterling. Cette compagnie, dans l'intention de récompenser ses longs services, voulut que la constitution de la pension remontât à 28 ans, de manière que les arrérages échus s'élevèrent à la somme de 114,000 livres. Quoique acquitté par le parlement, ce qu'il ne dut qu'à la faveur et à des appuis bien puissans, Hastings ne fut pas réhabilité dans l'opinion publique; les faits parlaient trop haut contre lui; il avait immolé trop de victimes pour n'être pas regardé comme un de ces tyrans subal-

ternes, qui ne savent user du pouvoir mis entre leurs mains que pour opprimer le faible et amonceler des trésors. Outre les nombreux appuis que Hastings trouva en Angleterre, on vit un colonel français, M. Gentil, par une inexplicable générosité, prendre sa défense. Cet officier avait cependant été chassé de l'Inde par le gouverneur-général, d'après les ordres du cabinet de Saint-James. La compagnie assura, en 1813, pour sa vie, à Hastings, la pension de 4000 livres, qui ne lui avait été accordée que jusqu'à cette époque (1813). Cet ancien gouverneur, depuis son jugement, vivait éloigné des affaires, et ne s'occupait que de littérature. Il passait pour être un assez bon architecte et même un habile ingénieur. Il est auteur de quelques poésies. Il a publié les ouvrages suivans : 1° *Récit de l'insurrection de Bénarès*, in-4°, 1782 ; 2° *Lettre aux directeurs de la compagnie des Indes orientales*, in-8°, 1783 ; 3° *Lettre aux directeurs, avec des remarques et des documens*, in-8°, 1786 ; 4° *Revue de l'état du Bengale* (pendant les trois derniers mois de sa résidence), in-8°, 1786 ; 5° *Mémoires relatifs à l'état de l'Inde*, in-8°, 1786 ; 6° *Réponse aux articles soumis au parlement assemblé*, etc., in-8°, 1788 ; 7° *Discours prononcé devant la haute-cour de justice, dans la salle de Westminster*, in-8°, 1791. Hastings est mort dans un âge très-avancé, en 1820.

HASTINGUAIS (G.), était procureur du roi à Meaux en 1789. Nommé commissaire près le tribunal de police correctionnelle de cette ville, il en remplit les fonctions jusqu'en 1798, époque à laquelle le département de Seine-et-Marne le choisit pour député au conseil des cinq-cents. Après le 18 brumaire an 8, il devint membre du nouveau corps-législatif, et n'en sortit qu'en 1803. Il avait, dès le commencement de la révolution, embrassé la cause populaire en homme de bien, et il la défendit sans s'écarter des principes de modération et de sagesse qu'il avait adoptés pour règle de conduite.

HASTREL (le baron Étienne-Rivedoux d'), après avoir passé par différens grades militaires, était lieutenant-colonel d'infanterie en 1799. En 1808, il fut nommé général de brigade et officier de la légion-d'honneur. Le 25 mars 1811, l'empereur lui accorda le grade de général de division. Il lui avait confié, peu de temps auparavant, le commandement de la 5me division militaire. Après les événemens de 1814, le baron d'Hastrel fut maintenu en activité de service dans le grade de lieutenant-général ; par ordonnance du 19 juillet, le roi lui donna la croix de Saint-Louis, et le nomma ensuite commandant de la 4e division militaire, à Epinal. Lors de la rentrée de Napoléon, il lui adressa de cette ville une lettre de félicitation, qui fut citée dans les journaux, et revint à Paris, où il occupa une place de chef de division au ministère de la guerre. Après le retour du roi, une ordonnance du 4 septembre 1815 le mit en retraite. Lorsqu'on fit à Strasbourg, le 14 mars 1816, l'inauguration du buste du roi dans

la salle des séances des conseils de guerre et de révision, le général prit la parole et prononça un discours, où il protesta de son dévouement au plus juste et au meilleur des rois. M. Hastrel a été depuis replacé au nombre des lieutenans-généraux en activité de service.

HATRY (J. M.), général français, était né à Strasbourg. Son goût pour l'état militaire se développa de bonne heure, et il le suivit dès qu'il fut en âge de porter les armes. Avant la révolution, il avait déjà obtenu le grade de capitaine dans le régiment de Lamarck. Son intelligence et sa bonne conduite l'élevèrent successivement au grade de général de division. Les services qu'il rendit depuis sous ce titre à la France, dans les guerres de la révolution, sont nombreux. L'armée de Sambre-et Meuse lui dut particulièrement ses succès dans les campagnes de l'an 2 et de l'an 3 (1794 et 1795). Il eut une grande part au gain de la bataille de Fleurus, à la victoire remportée à Sombreff sur les coalisés, à la prise de Namur, de Liége et de Luxembourg, dont il commandait le blocus. Sa conduite dans le commandement de la ville de Paris, auquel il fut nommé en juillet 1796, fit également honneur à sa fermeté et à sa prudence. Démissionnaire en mai 1797, et remplacé par Augereau, il croyait jouir de quelques momens de repos; mais bientôt il fut nommé inspecteur-général de l'armée de Sambre-et-Meuse ; il se distingua dans ce poste. Envoyé ensuite à l'armée de Mayence pour en prendre le commandement, il eut de nouveaux avantages, qui, en ajoutant à sa gloire, le rendirent maître de Mayence et de Cassel en janvier 1798 ; et au mois de juillet suivant, il alla prendre le commandement de l'armée de Hollande. Tant de services signalés furent récompensés; le général Hatry fut nommé, en 1799, l'un des premiers membres du sénat-conservateur, dont il fut élu secrétaire le 25 mars suivant : une attaque d'apoplexie foudroyante l'enleva à la patrie le 30 novembre 1802.

HATZFELD (LE PRINCE DE), servait en qualité de général, dans les armées du roi de Prusse, quand les Français, en 1806, envahirent ce pays. Le comte de Schulembourg-Kehnert, son beau-père, gouverneur de Berlin, ayant quitté cette ville à l'approche de l'armée victorieuse, il se chargea de l'administration à sa place, et le 19 octobre, il engagea, par une proclamation, tous les habitans à se soumettre aux circonstances et à ne former aucun attroupement qui pût paraître suspect aux autorités françaises. L'empereur Napoléon, à qui il présenta les clefs de la ville, ayant saisi une lettre qui constatait ses intelligences avec le prince de Hohenlohe, le fit arrêter et le livra à une commission militaire chargée de le juger. Avant le commencement de l'instruction, sa femme obtint une audience de Napoléon, se jeta à ses pieds, et implora la grâce de son mari. L'empereur lui ayant montré la lettre fatale et l'ayant même remise entre ses mains, l'engagea à

la jeter au feu, et à détruire ainsi la seule preuve de conviction qui existât contre ce prince. Ce fait a fourni au poète Esmenard le dénoûment de son opéra de *Trajan;* il a été consacré par une foule de tableaux et de gravures, mais depuis la chute de Napoléon on a cherché à en contester l'authenticité. Le prince de Hatzfeld a quitté en ces derniers temps la carrière militaire pour la diplomatie; d'abord ambassadeur de Prusse à la cour des Pays-Bas, il est aujourd'hui (1822) ambassadeur à celle de Vienne, et fait partie des diplomates réunis au congrès de Vérone.

HATZFELD (le comte de), servait en qualité de général dans les troupes de l'électeur de Mayence. Il commandait, en 1790, le contingent fourni par ce prince, et envoyé dans le pays de Liége pour s'y joindre aux troupes prussiennes, et soutenir le prince-évêque contre ses sujets qui avaient pris les armes. Quand au mois d'août 1792, Custines s'empara de Mayence, le général Hatzfeld était à la tête de la garnison de cette ville. Il renonça au service en 1815, après avoir fait, sur le Rhin, la campagne de 1814, dans l'armée des alliés.

HAUBERSART (le comte Alexandre-Joseph Séraphin de), est né le 18 octobre 1732. Après avoir exercé les fonctions de premier président à la cour d'appel de Douay, il fut appelé au corps-législatif, et nommé, le 16 septembre 1805, président de la commission de législation civile et criminelle. Chargé de faire le rapport, et de développer les dispositions du code criminel, il vota pour son adoption, et le 14 avril 1813, il devint membre du sénat-conservateur. Le 1er avril 1814, il fut du nombre de ceux qui demandèrent la déchéance de Napoléon et l'établissement d'un gouvernement provisoire. Louis XVIII le nomma pair de France le 4 juin de la même année.

HAUGWITZ (Chrétien-Henri-Charles, comte de), né dans la Silésie prussienne, en 1752, a été ministre d'état en Prusse, et, à diverses reprises, chargé du portefeuille du ministère des affaires étrangères sous le règne du roi Frédéric-Guillaume II et sous celui de son fils le roi actuel. Jouissant d'une fortune considérable, jeune, bien fait, de la figure la plus séduisante, il obtint, dès son entrée dans le monde, de grands succès; mais un penchant excessif pour le plaisir, une imagination déréglée, un oubli total de principes, firent bientôt concevoir de lui une opinion peu favorable dans le public. Après avoir fait d'assez médiocres études, il se livra sans réserve à l'inconstance de ses goûts, eut de nombreuses aventures, et acquit par le scandale même une sorte de célébrité. La jeune sœur du général Tauenzien parut le fixer un moment, il l'épousa; mais incapable d'un sentiment durable, il accabla bientôt sa femme de mauvais procédés, et cette union malheureuse se termina par un divorce. Sa tête exaltée et son penchant pour la nouveauté l'entraînèrent ensuite vers la mysticité. Il se rendit en Suisse auprès du célèbre Lavater, qui trouva au comte

Haugwitz une ressemblance frappante avec une tête du Christ qu'il possédait; mais il démêla enfin l'immoralité de son élève, et le regarda dès-lors comme un homme très-dangereux, avec lequel il rompit toute liaison. Le comte de Haugwitz s'adonna aussi à la théosophie et à la magie, et se trouva bientôt admis dans l'intimité du roi Frédéric-Guillaume II, dont l'imagination vive et exaltée s'occupait de préférence d'illusions, et l'entraînait sans cesse vers tout ce qui avait l'apparence du merveilleux. Le monarque favorablement prévenu pour le jeune courtisan, le crut propre aux affaires diplomatiques, et le choisit pour son ministre plénipotentiaire près la cour de Vienne. M. de Haugwitz jouissant d'une fortune considérable, ne voulut recevoir aucun traitement, et se chargea de subvenir seul aux frais de sa mission, proposition qui ne contribua pas peu à la lui faire accorder. De retour à Berlin, il fut, vers la fin de 1792, mis à la tête du département des affaires étrangères, et un mois après, il remplaça le comte de Schulembourg au ministère du cabinet, qu'il partagea avec le comte de Finkenstein et le comte d'Alvensleben. Il avait su se concilier l'amitié de la comtesse de Lichtenau, favorite du roi, qui contribua beaucoup à sa haute fortune. Elle lui fit accorder la décoration de l'Aigle-Rouge, et la propriété de grandes terres dans la Prusse méridionale, dont la valeur fut estimée à 200,000 écus prussiens. Le comte de Haugwitz fut envoyé, en 1794, à la Haye pour négocier un traité de subsides avec l'Angleterre et la Hollande; à son retour, il reçut de son souverain, dont les bontés pour lui paraissaient être intarissables, la décoration de l'ordre de l'Aigle-Noir, et d'autres faveurs. Le roi de Prusse voulant établir un cordon de neutralité en Westphalie, afin de couvrir le nord de l'Allemagne, choisit M. de Haugwitz pour conclure un traité à ce sujet avec l'ambassadeur de la république française, M. Caillard. Il s'acquitta de cette nouvelle mission avec succès. Après la mort du roi Frédéric-Guillaume II, la comtesse de Lichtenau qui avait cru se faire un ami fidèle en protégeant le comte de Haugwitz, fut cruellement détrompée. Il l'abandonna entièrement, et refusa même de la voir, dans la crainte de déplaire au nouveau souverain dont il songeait à capter la bienveillance. Il parvint à conserver son crédit par le moyen du secrétaire du cabinet Lombard, avec lequel il se lia étroitement. A la mort du comte de Finkenstein, le ministère des affaires politiques fut partagé entre le comte de Haugwitz et le comte d'Alvensleben. La Prusse garda, en 1800, la neutralité dans la guerre contre la France. On attribua d'abord cette détermination du roi à l'influence de son ministre; mais il paraît prouvé que pendant un voyage en Westphalie, celui-ci chercha à engager Frédéric-Guillaume III à contracter une alliance avec l'Autriche et à entrer dans la coalition contre la France; toutefois ce projet échoua pour le moment.

En 1801, la faveur du comte de Haugwitz parut être parvenue au plus haut point. Au mois de septembre 1801, une médaille fut frappée en son honneur; l'empereur de Russie le décora des ordres de Saint-André-Newski et de Sainte-Anne. et, en 1802, il reçut du roi de Prusse le don d'une terre valant 120,000 écus, qui lui fut accordée, était-il dit, en récompense des services rendus pendant les négociations qui eurent pour résultat l'agrandissement du territoire prussien. L'électeur de Bavière lui donna aussi la décoration de l'ordre de Saint-Hubert. Cependant, peu de temps après, dans l'année 1804, il éprouva une espèce de disgrâce, quitta la direction des affaires étrangères, et reçut une dispense de service qui le priva d'un traitement de 14,000 écus par an; mais le roi déclara que si ses services lui devenaient nécessaires, il le rappellerait. En effet, en 1805, il l'envoya à Vienne, où se trouvait l'empereur Napoléon, pour entrer avec lui en négociation. Cette mission lui fut donnée à la sollicitation du conseiller Lombard, ennemi de M. de Hardenberg, qui tenait alors le portefeuille des affaires étrangères, qu'il avait trouvé, dit-on, dans un désordre inexprimable. M. de Haugwitz, pendant les négociations de Vienne, se laissa influencer par le ministre français, et sa faiblesse nuisit beaucoup aux intérêts de la Prusse. Jouant tous les rôles, et sachant, par la souplesse de son caractère, se plier à toutes les circonstances, en apprenant les résultats de la bataille d'Austerlitz, il s'écria avec enthousiasme, en présence de M. de Talleyrand: « Dieu merci, nous voilà sauvés! » Sa conduite subséquente prouva combien peu cette marque de satisfaction était sincère. Cependant Napoléon fit publiquement son éloge et lui donna des témoignages marquans de sa satisfaction. M. de Haugwitz fut encore chargé d'une mission importante en 1806, époque où il revint à Paris pour concourir à la pacification générale. Le prince de Hardenberg, dégoûté du ministère, venait de le quitter au moment où le négociateur arrivait à Berlin; le roi rendit au comte de Haugwitz ses anciennes fonctions. Celui-ci joua alors un rôle tout nouveau, et fit adopter un système contraire à celui que la Prusse avait si long-temps suivi. Après s'être opposé, l'année précédente, à toute hostilité contre la France, il se prononça fortement pour la guerre, qui fut déclarée dans les circonstances les moins favorables. Il accompagna le roi pendant la durée de la campagne; mais les événemens n'ayant pas répondu à son attente, et Napoléon ayant été vainqueur à la bataille d'Iéna, dont les suites furent si funestes à la Prusse, le crédit du comte de Haugwitz diminua sensiblement. Il prit alors le parti de renoncer une seconde fois à la direction des affaires, et se retira dans sa belle terre de Krappitz. Tout porte à croire que sa carrière ministérielle est terminée. Il est maintenant curateur de l'université de Berlin, place à laquelle il fut nommé en 1811. Il a été, en général, jugé avec beaucoup de

sévérité, surtout par M. d'Antraigues, dans son *Fragment du 18me livre de Polybe*, et par l'auteur d'un mémoire adressé à Frédéric-Guillaume III. Le premier le dépeint comme le plus vil des hommes; le second dit qu'il passa toute sa vie dans l'extravagance et le vice. Des animosités personnelles ont pu sans doute dicter des sentences aussi rigoureuses; mais toujours est-il vrai que l'opinion publique, pour laquelle il a constamment montré lui-même un profond mépris, a aussi été comme elle l'est encore, des plus défavorables à cet homme d'état.

HAUMAN, colonel, était, en 1794, attaché à l'état-major de l'armée polonaise. Lors de l'insurrection contre les Russes, le 17 avril, il les attaqua avec intrépidité, et à la tête du régiment de Dzialinsky, contribua beaucoup à les chasser de Varsovie. Il ne cessa de les harceler pendant leur retraite, et obtint sur eux plusieurs avantages. Il eut une affaire très-vive avec le corps russe commandé par le prince Gagarin, le défit, et lui tua beaucoup de monde; le prince Gagarin fut au nombre des morts. Il se rendit ensuite en Volhynie, à la tête d'une division de 1000 hommes, et fit le reste de la campagne sous les ordres des généraux Wedelstedt et Zajonczeck. Après la défaite de Kosciusko, et l'issue malheureuse de l'entreprise des généreux Polonais pour secouer le joug étranger, le colonel Hauman fut jeté en prison. L'empereur Paul Ier, à son avénement au trône, lui rendit la liberté, et lui permit de se retirer en Lithuanie. Lors de la première formation de ces légions polonaises en Italie, qui contribuèrent si vaillemment aux triomphes des Français, le colonel Hauman se hâta de s'y rendre. Mais il lui fallut traverser la Turquie pour arriver à sa destination. Il accompagnait son ami, le brave général Rinkinviez, et servit avec lui. Celui-ci ayant trouvé une mort glorieuse sur le champ de bataille de Vérone, le colonel Hauman, qui avait reçu plusieurs blessures graves, renonça au service et se retira dans sa patrie, où il a continué, depuis ce temps, à vivre dans la retraite.

HAUSSEZ (LE BARON LE MERCIER D'), issu d'une ancienne famille de robe, est né en 1778, à Neufchâtel, ville de la ci-devant Normandie. En 1799, il fut accusé d'avoir travaillé à organiser une armée royale dans le département de la Seine-Inférieure; mais il fut assez heureux pour échapper par la fuite aux poursuites dirigées contre lui, et ne fut plus inquiété qu'en 1804, époque du débarquement de George-Cadoudal sur la côte de Béville. L'un des chefs du complot l'ayant compris au nombre de ceux qui avaient coopéré à ce débarquement, il fut arrêté et incarcéré; mais il recouvra bientôt la liberté, et fut seulement condamné à rester sous la surveillance de la haute police. Un changement au moins apparent dans ses principes, le fit nommer, le 2 janvier 1814, maire de Neufchâtel, et baron de l'empire. Au mois d'avril suivant, il fut un des premiers à faire arborer le drapeau blanc à sa commune; et

après la bataille de Waterloo, en 1815, il se fit remettre par capitulation, le drapeau tricolore avec lequel un corps d'infanterie, échappé au désastre général, voulait traverser la ville. Le roi le désigna, à la fin de juin, pour présider le collége électoral de son arrondissement, et le département de la Seine-Inférieure le nomma membre de la chambre des députés. Pendant cette session mémorable, il vota cependant toujours avec la minorité, et s'opposa avec énergie aux mesures de rigueur que provoquait la faction dominante. M. Hyde de Neuville ayant proposé, le 6 décembre, de nommer une commission composée de pairs et de députés, pour examiner la conduite de ceux sur qui portaient les exceptions de la loi d'amnistie, M. Haussez s'opposa à cette proposition, et en combattit également une autre qui avait pour but d'ajourner l'institution des juges. Il demanda, le 3 janvier 1816, qu'il ne fût rien changé au projet d'amnistie présenté par les ministres; et après avoir combattu les principes servant de bases au rapport de la commission, il vota pour l'adoption du projet. Il s'opposa encore avec force au projet des ministres et de la commission, tendant à changer la loi des élections, et insista pour le maintien du mode existant. Il attaqua vivement, dans un des comités secrets, la proposition de Lachèze-Murel, qui avait pour but de confier de nouveau aux prêtres la tenue des registres de l'état-civil, et il prouva d'une manière victorieuse, dans la séance publique où cette proposition fut reproduite par M. Piet, combien une pareille mesure serait abusive et impolitique. Nommé président du collége d'arrondissement de Neufchâtel, au mois de septembre suivant, il prononça un discours remarquable, dans lequel il démontra l'urgence de l'ordonnance du 5 septembre qui avait dissout la chambre dite *introuvable*. Le baron d'Haussez a été successivement nommé aux préfectures des Landes et du Rhône. On lui attribue les deux ouvrages suivans : *Réflexions d'un ami du roi, par M..... ex-député*, novembre 1816, et *Encore un mot à M. de Châteaubriand*, janvier 1817, in-8°.

HAUSSMANN (Nicolas), était négociant avant la révolution. Élu par ses concitoyens, administrateur du département de Seine-et-Oise, il fut, en 1791, député par ce département à l'assemblée législative, où il vota avec les amis de la liberté. Il devint en 1792 membre de la convention, et le 18 décembre de cette année, il fut chargé d'une mission près des armées, dont l'objet était la vérification et la reddition des comptes de tous ceux qui avaient le maniement des fonds de la république. Il fit souvent l'éloge du général Custines, qui commandait alors une armée victorieuse. M. Haussman se trouvait en mission à Mayence lors du procès du roi, et n'émit point de vote. Envoyé, au mois d'octobre 1794, en qualité de commissaire près de l'armée du Nord, il fit une proclamation aux Bataves pour les engager à changer la forme

de leur gouvernement, et il transmit à la convention le vœu de l'administration centrale de la Belgique, pour la réunion de ce pays à la France. Le 19 mai 1795, il demanda que les anciens assignats en circulation fussent réduits au quart de leur valeur, et qu'on en créât de nouveaux. Le directoire nomma M. Haussmann commissaire du pouvoir exécutif près l'armée de Rhin-et-Moselle, et il suivit les opérations du général Moreau, jusqu'à la fin de 1796. Il obtint ensuite une place dans l'administration des vivres, qu'il quitta en 1808, et n'a plus depuis rempli de fonctions publiques.

HAUTEFEUILLE (LE COMTE D'), colonel d'état-major, et commandant de la garde nationale de Caen, émigra au commencement de la révolution, et prit du service en Suède. Lorsque Napoléon eut rétabli en France un gouvernement monarchique, M. d'Hautefeuille ne vit plus d'inconvénient à rentrer dans sa patrie, et ce fut de l'empereur qu'il obtint le commandement de la garde nationale de Caen, qu'il a conservé depuis (même pendant les *cent jours*). Nommé, en 1815, membre de la chambre des députés, par le département du Calvados, et réélu depuis, il a voté en faveur de toutes les lois d'exception, et n'a pas cessé de siéger à la droite. Il s'est montré l'un des adversaires les plus prononcés de la loi électorale du 5 février, qu'il considérait comme dangereuse à la monarchie. C'est à M. d'Hautefeille qu'on doit, aux mots de *morale publique*, l'addition de *religieuse*, dans la loi sur la répression des abus de la presse.

HAUTEFORT (C. D'), auditeur de première classe au conseil-d'état de l'empire, fut envoyé, lors de l'occupation de l'Espagne par les troupes françaises, en qualité d'intendant dans la province d'Arragon. Cette mission près de l'administration militaire de ce pays, tint M. d'Hautefort toujours éloigné de la cour: c'est donc à tort que la *Biographie des hommes vivans* représente cet ancien fonctionnaire public, comme ayant été aux ordres du roi Joseph. Il est de fait qu'il n'a jamais servi que son pays, la France. Les mêmes biographes commettent une autre erreur qui, quoique plus légère, doit être réparée. Ils parlent, comme s'il eût déjà paru, d'un ouvrage, dont la ville de Sarragosse aurait accepté la dédicace dans les termes les plus flatteurs, sous le titre de *Tableaux géographique, historique et archéologique de César-Auguste, et de son conventus juridique sous l'empire des Romains*. Loin que cet ouvrage ait paru en effet, la quantité de recherches géographiques, numismatiques et archéologiques qu'il exige, ne permet pas à l'auteur de prévoir l'époque de sa publication. Au surplus, M. d'Hautefort lui-même a rectifié ces différentes erreurs dans l'ouvrage qu'il a donné sur l'Espagne, en 1820. Depuis la publication de la Biographie des hommes vivans, il a mis au jour un *Coup d'œil sur Lisbonne et Madrid, en 1814*. Ce livre contient surtout une notice sur l'état actuel des sciences mathématiques et physi-

ques en Espagne. On n'avait point jusqu'à présent, même parmi les Espagnols, traité cette matière. M. le baron Fourier, membre de l'institut de France, classe des sciences mathématiques, dans son rapport à l'académie des sciences, a pensé que l'auteur avait atteint le but qu'il s'était proposé. Des gazettes portugaises parlent très-favorablement de l'ouvrage de M. d'Hautefort, en ce qui concerne surtout le Portugal. Plus récemment M. de Balbi, dans la préface de la statistique de ce royaume, donne à l'auteur les éloges les plus flatteurs. La *Biographie des hommes vivans* rapporte, et, chose remarquable, ce n'est point dans des intentions malveillantes, que lorsque après le rétablissement de l'autorité royale, il fut défendu à tous les fonctionnaires du précédent gouvernement de rentrer en Espagne, M. d'Hautefort n'hésita pas à se rendre à Sarragosse, et à se soumettre en quelque sorte au jugement du peuple, en demandant à la ville, à ses magistrats, de prononcer sur le passé. Cette noble confiance, ajoutent les mêmes biographes, n'a pas été trompée. La ville a délivré un acte qui atteste l'équité de M. d'Hautefort envers les citoyens, et son humanité envers les prisonniers. En effet, M. d'Hautefort retourna en Arragon, en 1814, pour y être jugé par ceux mêmes qu'il avait administrés, et pour venger le nom français des outrages qu'on déversait sur nos armées. On ne peut se dissimuler que, de part et d'autre, il n'y ait eu du courage.

HAUTERIVE (Alexandre-Maurice-Blanc, comte d'), conseiller-d'état, officier de la légion-d'honneur et chevalier de Saint-Louis, né, en 1754, d'une ancienne famille du Dauphiné, entra fort jeune dans la congrégation de l'Oratoire, où il acheva ses études. Il en sortit en 1783. Se trouvant à Tours, il alla plusieurs fois au château de Chanteloup, ce qui lui donna l'occasion de se lier avec le savant abbé Barthélemy. Celui-ci l'ayant fait connaître à M. de Choiseul-Gouffier, dont bientôt il obtint la bienveillance, il fut destiné à faire partie des littérateurs qui devaient le suivre dans son ambassade à Constantinople en 1784. Chargé, en 1785, d'une mission plus importante, il fut envoyé de Constantinople à Jassy, à l'effet d'y défendre les intérêts du commerce français sous le titre de secrétaire du Hospodar; ce titre était celui que prenaient alors les agens consulaires de la France dans les deux principautés de Moldavie et de Valachie. Revenu dans sa patrie en 1787, M. d'Hauterive y épousa, l'année suivante, la veuve de M. Marchais, intendant de Rochefort. Il avait conçu vainement le projet de se livrer aux douceurs d'une vie tranquille; la révolution qui éclata, et dont les principes ne se trouvaient pas en harmonie avec les siens, lui fit prendre la résolution de quitter la France en 1792. Il eut assez de crédit pour obtenir un consulat aux États-Unis; mais ses opinions ne lui permettant pas de servir avec zèle un gouvernement républicain, il fut destitué en 1793. Après le 18

fructidor, et lorsqu'il crut pouvoir compter sur le rétablissement de l'ordre, il obtint du directoire l'autorisation de rentrer en France. Il fut dès-lors attaché au ministère des affaires étrangères, jusqu'à l'époque où M. de Talleyrand cessa d'en conserver le portefeuille. Renonçant à prendre part aux divisions politiques, M. d'Hauterive fut nommé garde des archives et conseiller-d'état. Il a fait, en cette dernière qualité, divers rapports sur les tontines, les compagnies d'assurance et les hospices. Il s'est aussi occupé d'un travail sur les priviléges des ambassadeurs. A la première invasion de l'ennemi, en 1814, M. d'Hauterive eut la sage précaution de faire transporter dans les Catacombes une vingtaine de caisses, contenant des papiers de la plus grande importance pour le gouvernement. Comme il continua de remplir les mêmes fonctions après la restauration, lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe, il parvint encore, par le même moyen, à soustraire une partie des archives, et rendit en cette occasion un assez grand service au gouvernement royal. Ce fut sans doute la raison qui le détermina d'abord à conserver le double titre de conseiller et de garde des archives, près de Napoléon ; cependant, ayant refusé de signer la déclaration du 25 mars 1815, il perdit ces deux places. Il les recouvra après le second retour du roi, qui l'attacha, en qualité de conseiller-d'état, au comité de l'intérieur et du commerce. Plusieurs fois le portefeuille des relations extérieures lui a été confié pendant l'absence du ministre. M. d'Hauterive a composé, dit-on, différens ouvrages, encore inédits, pour l'instruction des jeunes gens destinés à parcourir la carrière diplomatique. Il a publié quelques écrits estimés, entre autres, un *Etat de la France à la fin de l'an* 8, Paris, 1800, in-8°.

HAUTPOUL - SALETTE (Jean-Joseph d'), général de division, grand-aigle de la légion-d'honneur, membre du sénat-conservateur, etc., naquit au château de Salette, en 1754, d'une famille des plus anciennes et des plus considérées du Languedoc, et dont l'un des membres fut un des principaux seigneurs qui partirent, en 1095, pour la première croisade avec Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse. D'Hautpoul montra, dès sa plus tendre jeunesse, un goût décidé pour la carrière militaire, et il entra, en qualité de volontaire, dans un régiment corse ; il y fut reçu cadet - gentilhomme. En 1777, il passa dans le régiment de Languedoc, où il servit jusqu'en 1792, et où il avait obtenu successivement tous les grades, jusqu'à celui de lieutenant-colonel. Ce fut pendant les 15 premières années de ce service qu'il acquit, à force d'étude et de travail, ces grandes connaissances dans la manœuvre des troupes qui en ont fait un de nos premiers et de nos plus habiles généraux de cavalerie. Loin de partager la haine que les nobles portaient à la révolution, et loin de quitter sa patrie au moment du danger, il se rangea un des



M.r d'Hautpoult.

Fremy del et Sculp.

premiers parmi les braves qui combattirent pour conserver l'honneur et l'indépendance de la nation. Il fut fait colonel du 6ᵉ régiment de chasseurs à cheval au déblocus de Mayence; mais bientôt la loi, qui excluait tous les ci-devant nobles des emplois de l'armée, allait le forcer à quitter son poste, lorsque ses soldats lui donnèrent la preuve la plus touchante et la plus flatteuse de leur estime et de leur attachement. Ils le retinrent, et déclarèrent en même temps qu'ils ne se battraient pas si on leur enlevait leur brave colonel. Il fut alors l'objet d'une des exceptions, en très-petit nombre, que le gouvernement crut devoir accorder, et d'Hautpoul assista à la bataille de Fleurus comme commandant de son régiment. Au siége de Nimègue, il fut nommé général de brigade, puis chargé du commandement de la cavalerie de l'avant-garde de l'armée de Sambre-et-Meuse. Ce fut en cette qualité qu'il fit les campagnes de 1794 et 1795. A la bataille d'Altenkirken, le 4 juin 1796, il donna des preuves d'une grande valeur, et fut grièvement blessé; le jeune et intrépide général Marceau, pour qui il avait la plus tendre amitié, y périt glorieusement. Après la retraite du Mein, d'Hautpoul eut quelques difficultés avec le général Lefèvre, commandant l'armée de Sambre-et-Meuse; ces dissensions se renouvelèrent avec le général Jourdan, après la malheureuse bataille de Stockach, et par suite d'Hautpoul fut suspendu de ses fonctions comme n'ayant pas donné, ainsi que le général Jourdan lui en avait fait parvenir l'ordre. On ne pouvait accuser ni sa bravoure ni sa capacité; il se justifia facilement, et fut bientôt remis en activité de service, et renvoyé sur les bords du Rhin à la tête de la cavalerie de réserve; il prit une part honorable aux différentes affaires. Promu au grade de général de division, il continua à mériter l'estime de tous ses compagnons d'armes; et le général Hoche, qui savait apprécier le mérite et la bravoure, mais qui ne prodiguait pas son suffrage, donna plus d'une fois des éloges publics aux qualités supérieures du général d'Hautpoul. Le général Moreau, sous les ordres duquel il passa, ne fut pas moins juste à son égard; il lui accorda sa confiance, et en fut utilement servi dans les opérations qui tendaient à favoriser à son armée le passage du Danube pour seconder l'armée d'Italie, commandée par le général en chef Bonaparte. Le général en chef, à la suite de brillans succès, venait de pénétrer en Autriche. Le résultat de ces mouvemens simultanés fut le célèbre traité de Campo-Formio. D'Hautpoul, peu de temps après, reçut sa nomination en qualité d'inspecteur-général de la cavalerie; en novembre 1803, il devint commandant en chef de la cavalerie du camp de Saint-Omer, et en 1804, grand-officier de la légion-d'honneur. A la fin de 1805, il commanda un corps de cavalerie en Allemagne, et se signala à la bataille d'Austerlitz, sous le commandement du grand-

duc de Berg, Joachim Murat, depuis roi de Naples : il coupa l'aile droite de l'armée ennemie, composée des régimens russes et autrichiens réunis, et culbuta entièrement cette aile par une des charges de cavalerie les plus audacieuses et les plus heureuses en même temps, qui peut-être aient jamais été tentées. Douze régimens de grosse cavalerie, ne formant qu'une seule ligne, et commandés par les généraux d'Hautpoul et Nansouty, se précipitèrent en même temps sur l'ennemi sans perdre leurs rangs, et sans que le moindre désordre se mît dans cette masse imposante. Aussi rien ne put lui résister. Dans ses rapports à l'empereur, le grand-duc de Berg fit le plus bel éloge des deux généraux et des braves troupes, cuirassiers et carabiniers, qu'ils commandaient, et qui les avaient si bien secondés. La paix ayant ramené l'empereur à Paris, ce prince nomma, le 19 mars 1806, le général d'Hautpoul membre du sénat-conservateur, lui accorda une pension annuelle de 20,000 francs, et le décora du grand-aigle de la légion-d'honneur; il l'avait précédemment nommé grand-officier de cet ordre. Le général d'Hautpoul ne cessa pas néanmoins de servir activement à l'armée. Dans les premiers jours d'octobre de la même année, les opérations militaires contre la Prusse ayant commencé, d'Hautpoul reçut le commandement d'un corps de cuirassiers et de dragons. Au combat de Hoff, il anéantit 2 régimens entiers d'infanterie, et s'empara de leurs drapeaux, artillerie, colonels, officiers et soldats. La rapidité et l'à propos de ses manœuvres contribuèrent puissamment à la victoire d'Iéna, qui eut lieu le 14 (du même mois). La sanglante bataille d'Eylau, livrée le 10 février 1807, mit un terme à ses brillans exploits et en même temps à sa glorieuse vie. Trois charges impétueuses et successives à la tête de ses terribles cuirassiers, avaient trois fois enfoncé et écrasé le centre de l'armée russe : 20,000 hommes tués, blessés ou prisonniers, étaient le résultat de cette mémorable action, quand un coup de biscaïen lui casse la cuisse; cinq jours après il mourut vivement regretté de l'empereur et de toute l'armée. Sa mort ne permit pas à son souverain de récompenser ses services par le bâton de maréchal de l'empire qui lui était destiné; mais ce prince ordonna que le corps du général d'Hautpoul fût transporté à Paris pour y recevoir des honneurs funèbres solennels, et que les canons conquis sur l'armée ennemie fussent consacrés à lui ériger une statue en bronze, dans son uniforme de commandant des cuirassiers, et tel qu'il avait paru sur le champ de bataille pendant toute la journée. L'*Eloge historique* de cet illustre général a été composé par M. Bergasse, à qui M. Boileau, notaire de Paris, ami du général, a fourni les matériaux nécessaires. Cet éloge a été imprimé en 1807, in-8°.

HAUTPOUL (Charles d'), de la famille du précédent, colonel de génie, commandant de la lé-

gion-d'honneur, chevalier de Malte et de Saint-Louis, fut élevé à l'école Militaire, où il était encore, lorsque la révolution éclata. Il ne suivit point l'exemple de ses deux frères, le marquis Alexandre d'Hautpoul, capitaine de dragons, et Prosper d'Hautpoul, chevalier de Malte; il resta en France, et continua de servir dans les rangs des braves. Le décret contre les nobles le força de quitter l'armée, moins heureux en cela que son parent le colonel, depuis général d'Hautpoul. Bientôt même il fut victime de persécutions qui l'obligèrent de se cacher. Retiré à Sens, il y exerça le métier de garçon menuisier qu'il avait appris; ce fut sous le costume de son nouvel état, qu'il reçut une blessure grave dans une émeute populaire. Il eut encore le malheur d'être reconnu. Arrêté et envoyé à Paris, il parvint à se soustraire à ses ennemis, chercha un refuge sous les drapeaux français, fit avec distinction plusieurs campagnes, et suivit le général en chef Bonaparte dans son expédition en Égypte. Ses talens et sa bravoure le firent remarquer du général, qui le nomma, quoique très-jeune encore, colonel du génie. De retour en France, le colonel Charles d'Hautpoul tomba bientôt, sans qu'on en connût les motifs, dans la disgrâce du chef du gouvernement; et il fut en quelque sorte exilé à Naples, comme directeur du génie. Il remplissait les mêmes fonctions à Grenoble lors des événemens politiques de 1814. Le gouvernement royal le continua dans cet emploi. Le colonel Charles d'Hautpoul reçut peu de temps après la croix de Saint-Louis. Lors du retour de Napoléon, en mars 1815, ce prince, en passant à Grenoble, ne le priva pas de son emploi; mais depuis le colonel Charles d'Hautpoul, forcé par ses blessures de cesser de servir activement, sollicita et obtint sa retraite. Il vit aujourd'hui dans une maison non loin de Genève. Le colonel Charles d'Hautpoul a épousé, étant fort jeune, la veuve du comte de Beaufort, officier émigré, qui fut tué à Quiberon; il eut pour cette dame (*voy.* Beaufort-d'Hautpoul), l'une des femmes qui cultivent la poésie avec le plus de talent et de succès, les égards et les soins les plus tendres et les plus constans; et il se montra pour le fils (*voy.* Beaufort-d'Hautpoul) qu'elle avait eu de son premier mariage, un ami dévoué, un second père. Il l'adopta et le dirigea dans la carrière militaire.

HAUTPOUL (Madame.) *Voy.* Beaufort-d'Hautpoul.

HAUTPOUL (Édouard, marquis). *Voy.* Beaufort-d'Hautpoul.

HAUTPOUL (N. N.) Outre les précédens, on compte encore, parmi les membres de cette famille, 1° Olivier d'Hautpoul, fils du marquis Alexandre, né en 1781. Il est aujourd'hui lieutenant-colonel des hussards de la garde royale, chevalier de la légion-d'honneur et de Saint-Louis. Il entra, en 1801, au service comme dragon, fit les campagnes du Nord et de l'Espagne, et prisonnier en 1807, il sut adoucir sa captivité en cultivant la peinture. Lors de la première abdication de l'em-

pereur, en 1814, il était capitaine de lanciers dans la garde impériale: pendant les *cent jours*, il rejoignit le roi à Gand. 2° ARMAND, MARQUIS D'HAUTPOUL, cousin d'Olivier, maréchal-de-camp, colonel du régiment d'artillerie à cheval de la garde royale, commandant de la légion d'honneur et chevalier de St.-Louis, né en 1780. Il ne se proposait point de suivre la carrière militaire; mais faisant partie de la conscription en 1799, il obtint l'autorisation d'entrer à l'école Polytechnique; lorsqu'il sortit de cette école, il prit du service dans l'artillerie à cheval. Il s'est trouvé à presque toutes les batailles qui ont eu lieu en Allemagne, en Prusse, en Pologne, en Espagne et en Russie, et a été blessé plusieurs fois. Lors de l'abdication de l'empereur Napoléon, à Fontainebleau en 1814, il était lieutenant-colonel de l'artillerie dans la garde impériale. Le roi le nomma colonel, sous-lieutenant des gardes-du-corps, et chevalier de Saint-Louis : il suivit la maison militaire du roi, et après son licenciement, il rentra en France. Pendant les *cent jours*, il fut exilé dans ses terres, et mis en surveillance. Après la seconde restauration, il fut nommé commandant du régiment d'artillerie à cheval, et chargé d'en opérer l'organisation. 3° ALPHONSE, COMTE D'HAUTPOUL, frère du précédent, colonel du 4ᵉ régiment d'infanterie, officier de la légion-d'honneur, chevalier de Saint-Louis, est né en 1789 à Versailles. Élève de l'école de Fontainebleau, où il entra en 1806, lorsqu'il en sortit, il fit, dans un régiment d'infanterie, les campagnes de Prusse, de Pologne et d'Espagne. Blessé et laissé pour mort sur le champ de bataille de Salamanque, il dut à des soins particuliers d'être rappelé à la vie. Il fut transporté, comme prisonnier, en Angleterre, où il resta jusqu'après la première restauration. A son retour, il fut nommé chef-de-bataillon, et était à Toulouse lors des événemens du 20 mars 1815. Il suivit M. le duc d'Angoulême dans son mouvement militaire, passa avec lui en Espagne, et revint avec ce prince en France. Ce fut à l'intérêt que lui portait S. A. R. qu'il dut la décoration de l'ordre militaire de Saint-Louis, le grade de colonel et le commandement de la légion de l'Aude, aujourd'hui 4ᵉ régiment d'infanterie.

HAUY (RENÉ-JUST, ABBÉ), né le 28 février 1743, à Saint-Just, département de l'Oise, fit ses études au collége de Navarre. En 1764, il fut nommé professeur dans l'ancienne université, fonction qu'il exerça pendant 21 ans, d'abord en quatrième au collége de Navarre, puis en seconde au collége du cardinal Le Moine. Il cultivait simultanément les sciences et les langues anciennes. Une circonstance assez singulière, et peu connue, le porta au premier rang des naturalistes. Du nombre des personnes avec lesquelles son goût pour l'histoire naturelle l'avait lié, était un financier, M. France de Croisset, homme obligeant, qui possédait un assez beau cabinet de conchyliologie et de minéralogie, et se faisait un plaisir de l'ouvrir à tous les savans. L'abbé Haüy, examinant une bel-



Haüy

le cristallisation qui faisait partie de cette collection, laissa tomber cette pièce, qui se brisa. Le propriétaire, qui avait eu quelque peine à le consoler des suites de cette maladresse, remarquant que l'abbé Haüy ramassait soigneusement les débris du morceau tombé, le pria de ne pas prendre ce soin, et donnait ordre à un domestique de les enlever. « Puis»que vous n'y attachez aucune »valeur, lui dit Haüy, qui consi»dérait ces débris avec une extrê»me attention, permettez-moi de »les emporter. La conformité de »ces diverses couches, avec le »prisme qui leur sert de noyau, »me révèle un secret que je veux »approfondir. » Le système de cristallographie, que l'abbé Haüy a depuis si savamment établi, lui était déjà démontré : il en avait été instruit par le même professeur qui enseigna à Newton les mystères de la gravitation, par le hasard. Que d'obligations les sciences n'ont-elles pas au hasard! Il démontre sans cesse, mais il n'instruit que le génie. Consacrant toutes les facultés de son esprit au développement de la vérité qu'il venait d'entrevoir, l'abbé Haüy étudie la minéralogie, la géométrie, la physique. « Il semble, dit M. Cuvier, vou»loir devenir un homme nouveau. »Mais aussi quelle magnifique ré»compense accordée à ses efforts! »Il dévoile la secrète architecture »de ces productions mystérieu»ses, où la matière inanimée pa»raissait offrir les premiers mou»vemens de la vie; où il semblait »qu'elle prît des formes si cons»tantes, si précises, par des prin»cipes analogues à celles de son »organisation. Il sépare, il me»sure, par la pensée, les maté»riaux invisibles dont se forment »ces étonnans édifices. Il les sou»met à des lois invariables; il »prévoit, par le calcul, le résul»tat de tous leurs assemblages, et »parmi des milliers de calculs au»cun ne se trouve en défaut! De»puis ce cube de sel que chaque »jour nous voyons naître sous »nos yeux, jusqu'à ces saphirs et »ces rubis que des cavernes obs»cures cachaient en vain à notre »luxe et à notre avarice, tout »obéit aux mêmes règles; et par»mi les innombrables métamor»phoses que subissent tant de »substances, il n'en est aucune »qui ne soit consignée d'avance »dans les formules de M. Haüy. »Comme il n'y aura plus un au»tre Newton, parce qu'il n'y a pas »un autre système du monde, »poursuit M. Cuvier, on peut aus»si, dans une sphère plus restrein»te, dire qu'il n'y aura pas un au»tre Haüy, parce qu'il n'y a pas »une deuxième structure des cris»taux. » Depuis le fait dont nous venons de parler, Haüy se livra exclusivement à l'étude des sciences; elles lui ouvrirent, dès 1783, les portes de l'académie. Tout entier à ses utiles et paisibles occupations, il en fut distrait à peine par les orages de la révolution. Comme Archimède, il résolvait des problèmes sous le glaive. Mis en réquisition par le gouvernement en 1792, pour un travail d'utilité publique, il s'y livrait tout entier, quand on vint l'arrêter comme prêtre : c'était quelques jours avant les massacres

du 2 septembre. Conduit à Saint-Firmin, il aurait probablement partagé le sort des malheureux ecclésiastiques avec lesquels il y fut renfermé, si un marchand de vin, commissaire de la section sur laquelle il se trouvait, n'eût pensé qu'il était plus utile à l'état de rendre la liberté à un savant, que de tenir un prêtre de plus en prison. Sur les observations de cet homme judicieux, l'ordre de relâcher Haüy fut expédié. On le lui porta le 14 août, veille de l'Assomption, à 10 heures du soir. Loin de s'empresser d'en profiter, Haüy demanda, comme une faveur, à passer encore la nuit sous les verroux, et ne voulut sortir le lendemain qu'après avoir entendu la messe. Cette persécution est la seule qu'il ait éprouvée. Le gouvernement révolutionnaire s'occupa bien encore une fois de lui, mais ce fut pour le nommer, le 15 thermidor an 2, conservateur des collections minéralogiques de l'école des Mines. Le 19 brumaire an 3, il fut nommé professeur à l'école Normale; et le 28 germinal de la même année, membre de la commission des poids et mesures, auprès de laquelle il remplit les fonctions de secrétaire, et dont il rédigea les instructions relatives au nouveau système. Le directoire-exécutif le nomma parmi les 40 membres qui devaient former le noyau de l'institut. Le gouvernement qui remplaça le directoire ne témoigna pas moins d'estime à l'abbé Haüy. Sous le consulat, il fut nommé, le 27 frimaire an 10, professeur de minéralogie au Muséum d'histoire naturelle; et sous l'empire, professeur de la Faculté des sciences de l'académie de Paris. Napoléon le distinguait entre les savans qu'il a le plus protégés. En 1803, il l'avait chargé de faire un traité de physique en 2 vol., en ne lui accordant pour ce travail que six mois de délai. Avant ce terme, Haüy lui présenta le premier exemplaire de cet excellent ouvrage. Jaloux de récompenser un travail si prompt et si utile, le consul demanda au savant ce qu'il désirait : Haüy demanda une place pour son neveu, et rien pour lui. Le neveu eut la place, et Haüy reçut de plus une pension de 6,000 francs, qui depuis la restauration a été réduite à 3,000. Quand l'institut allait faire sa cour à l'empereur, ce prince se plaisait à découvrir Haüy dans les derniers rangs, où sa modestie aimait à se cacher, et à lui prodiguer des preuves d'estime et d'intérêt. « Il faut » absolument, disait-il un jour à » ses médecins, que vous guérissiez » M. Haüy. » Les médecins de Napoléon ne réussissaient pas comme lui à tenter l'impossible. En 1815, dans une visite que ce prince fit au Muséum d'histoire naturelle : « Monsieur Haüy, lui dit-il, j'ai em» porté votre physique à l'île d'Elbe, » et je l'ai relue avec le plus grand » intérêt. » Et il nomma Haüy officier de la légion-d'honneur, grade qui ne lui a pas été conservé. Très-différent en cela de plus d'un savant, Haüy n'acheta jamais la faveur par des flatteries. Lorsque l'acte additionnel aux constitutions de l'empire fut soumis à l'acceptation du peuple, il signa *non*. La réputation d'Haüy s'était répandue dans toute l'Europe ;

elle appela chez lui les personnages les plus importans que nos succès et nos revers aient attirés à Paris, pendant la prospérité ou depuis la chute de l'empire. Le roi de Prusse. l'archiduc Jean, l'empereur de Russie, ses frères les princes Michel et Nicolas, et plus récemment le prince de Danemark, s'honorèrent de lui donner des témoignages publics de leur considération. Les jeunes princes russes suivirent ses cours: ils lui laissèrent, en partant, des gages de leur attachement; et ils auraient acquis, si Haüy eût voulu condescendre à leur désir, sa magnifique collection de minéralogie, s'il avait pu se décider à s'en dessaisir, au moment où elle lui était nécessaire pour la confection du grand ouvrage auquel il travaillait; il en refusa 600,000 francs. Cette collection unique est à vendre présentement. Espérons qu'elle ne sortira pas de France; espérons aussi qu'elle ne sera pas démembrée : elle est plus complète qu'aucune autre; en détacher une seule pièce, ce serait lui ôter toute sa valeur. Haüy était de la constitution la plus délicate; il semblait ne pas devoir fournir une longue carrière. Quand il fut nommé professeur de quatrième au collége de Navarre, il entendit Mazéas dire : « Voilà un »homme qui ne passera pas l'an»née. » Il mourut pourtant presque octogénaire; mais au fait, sa vie fut une longue maladie, dont il s'est distrait par le travail. Au mérite de savoir, l'abbé Haüy joignait celui d'enseigner. Ses systèmes sont exposés avec une élégance et une clarté admirables. Doué d'une douceur et d'une complaisance sans égales, il était chéri de ses confrères autant que de ses élèves. Sa mort fut un sujet de deuil pour tous ceux qui le connaissaient. Les éloges que M. Cuvier donne au génie et au caractère de ce savant, dans l'éloquent discours dont nous avons inséré ici un fragment, sont l'expression de l'opinion générale. Les ouvrages publiés par l'abbé Haüy sont : 1° *Essai sur la théorie et la structure des cristaux*, 1 vol., 1784; 2° *Exposition raisonnée de la théorie de l'électricité et du magnétisme*, 1 vol.; 3° *Traité de minéralogie*, 4 vol., avec atlas, 1801; 4° *Traité élémentaire de physique*, 2 vol., 1803; 5° nouvelle édition du même ouvrage, 2 vol., 1806; 6° *Tableau comparatif des résultats de la cristallographie*, 1 vol., 1809; 7° *Traité des caractères physiques des pierres précieuses*, 1 vol., 1817; 8° 3ᵉ édition de son *Traité de physique*, 2 vol., 1821; 9° *Traité de cristallographie*, 2 vol., avec atlas, 1822; 10° 2ᵐᵉ édition du *Traité de minéralogie*, 4 vol., avec atlas, 1822. Il a, de plus, fait insérer un grand nombre de mémoires sur la minéralogie et l'électricité dans le *Journal des Mines* et dans les *Annales du Muséum d'histoire naturelle;* enfin il a publié un mémoire sur la meilleure manière de conserver les plantes en herbier, et concouru à la rédaction de divers ouvrages, tels que la partie des poissons dans l'*Encyclopédie méthodique*, et la *Relation des Voyages de Vaillant*. M. de Lafosse, élève et adjoint d'Haüy, est chargé par lui de revoir, de clas-

ser et de compléter des travaux importans que la mort ne lui a pas permis d'achever. Haüy était chevalier de la légion-d'honneur, chevalier de l'ordre équestre de Bavière, et membre de presque toutes les sociétés savantes de l'Europe. Il est mort à Paris, le 3 juin 1822.

HAUY (Valentin), frère du précédent, fondateur de l'institution des jeunes aveugles, naquit à Saint-Just, dans la ci-devant province de Picardie, le 13 novembre 1746. Il manifesta dès sa jeunesse beaucoup de dispositions et de goût pour l'art de l'écriture, qu'il enseigna avec succès pendant plusieurs années, tant au Musée de Paris que dans une école de calligraphie, qu'il avait fondée rue Coquillère. Il raconte lui-même, dans une brochure qu'il publia en 1784, sur les moyens à employer pour instruire les aveugles, par quel hasard il fut conduit à se livrer à ce genre d'instruction, jusqu'alors ignoré en France. Mlle Paradis, aveugle, célèbre pianiste, de Vienne, vint à Paris en 1783, et donna plusieurs concerts, qui lui attirèrent des applaudissemens universels. Elle lisait rapidement avec des épingles placées en forme de lettres sur de grandes pelotes, et expliquait très-bien la géographie avec des cartes en relief qu'avait imaginées un autre aveugle célèbre, Weyssembourg, de Manheim. Valentin Haüy, passant sur le boulevart du Temple, y rencontra des aveugles jouant de plusieurs instrumens avec des lunettes sur le nez, feignant de lire la musique qui était devant eux. Cette misérable parade lui fit pitié; il s'approcha d'eux, et leur demanda s'ils ne préféreraient pas lire réellement la musique que de se rendre ainsi le jouet des passans. Il n'obtint d'eux aucune réponse satisfaisante. Néanmoins il ne perdit pas l'espérance de mettre un jour en pratique les procédés dont il avait vu Mlle Paradis et l'aveugle Chauvet se servir avec tant d'avantage. Bien pénétré de la possibilité de réussir, il cherchait un aveugle intelligent, lorsqu'il rencontra, à la porte de l'église de Saint-Germain-des-Prés, le jeune Lesueur (le *Massieu* des aveugles), de Lyon, aveugle-né, qui mendiait pour soutenir sa mère. Il interrogea cet enfant, auquel il crut reconnaître des dispositions, l'emmena chez lui, l'instruisit pendant quelques jours, et le présenta à la société philantropique. Cette société, partageant les espérances de Valentin Haüy sur la possibilité d'instruire ces infortunés, lui accorda des fonds pour en admettre douze dans une maison de la rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 18, qui lui fut donnée à cet effet. Le 26 décembre de l'année suivante, ils furent suffisamment instruits pour paraître à Versailles, devant le roi et les principaux seigneurs de la cour, et y faire un exercice de leurs travaux. Ils devinrent l'objet de l'attention générale et du plus vif intérêt. Ce fut à cette époque que leur instituteur fut nommé interprète de l'amirauté. En 1790, le duc de La Rochefoucault obtint du directoire du département de Paris, que les jeunes aveugles et les sourds-muets

réunis seraient placés au couvent des Célestins, quai de l'Arsenal; mais une certaine mésintelligence entre les chefs se fit bientôt sentir dans le mauvais état des deux établissemens qui allaient périr, quand l'assemblée constituante, par un décret du 2 juillet 1791, ordonna que les deux écoles des sourds-muets et des aveugles seraient entretenues aux frais de l'état, et que le nombre des élèves serait porté à 86, un pour chaque département. Les choses n'en allèrent pas mieux; l'ancienne mésintelligence reparut et passa jusque chez les élèves, où elle s'est perpétuée. Aujourd'hui même encore, et quoique les deux institutions, bien distinctes, se soient plusieurs fois renouvelées, ces deux classes d'êtres également disgraciés de la nature, manifestent les uns pour les autres une aversion qui va jusqu'au mépris. Après la révolution du 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794), on sépara les deux institutions, qui en effet n'avaient rien de commun entre elles. La première fut placée au séminaire de Saint-Magloire, rue du faubourg Saint-Jacques, où elle se trouve encore, et la seconde à la maison de Sainte-Catherine, rue des Lombards. Transféré dans la nouvelle maison, le 10 thermidor an 3, l'établissement n'en éprouva aucune amélioration, et l'on doit peut-être attribuer une partie du désordre, à une fausse idée de Valentin Haüy, qui avait cru rendre les aveugles plus heureux en les mariant, et pouvoir conserver la paix dans un établissement où il y avait des ménages et des célibataires confondus : il n'avait pas pensé sans doute qu'il convertissait en un hospice, une institution qui, par sa fondation et son but, ne devait être qu'un collége. Ce fut à cette époque qu'il épousa en secondes noces, une jeune fille du peuple, sans éducation, près de laquelle il ne trouva jamais le bonheur, et dont l'incapacité acheva de désorganiser la maison. Enfin, comme il n'y avait ni règlement pour la conduite, ni méthode suivie pour l'enseignement, et que le but d'instruire les aveugles n'était pas entièrement atteint, le gouvernement consulaire, par un arrêté du 4 nivôse an 9, rendu sur un rapport du ministre de l'intérieur, en date du 15 vendémiaire précédent, ordonna que les aveugles travailleurs seraient réunis à l'hospice des Quinze-Vingts. Par cette mesure rigoureuse, les jeunes aveugles demeurèrent confondus pendant 14 ans avec de pauvres mendians, sans avoir aucune espèce de rapports avec eux, car les uns sont à la vie commune, et les autres à la vie privée; les uns admis pour huit ans, et les autres pour toute leur vie; enfin les uns doivent êtres aveugles-nés, et susceptibles d'instruction, et pour les autres il suffit d'avoir perdu la vue, même accidentellement. Cet état subsista jusqu'à ce que M. Guillié, nommé directeur de l'établissement, obtint, par ordonnance du roi du 8 février 1815, que l'institution, rendue à sa première destination, serait placée dans un local séparé. On a pu remarquer dans différentes séances publiques, les heureux résultats de la

nouvelle administration. Lorsqu'on eut tranféré les jeunes aveugles aux Quinze-Vingts, Valentin Haüy reçut une pension de 2,000 fr. sur les fonds accordés à cet établissement. Ce fut à cette même époque qu'il créa, rue Sainte-Avoye, un pensionnat spécial ou *Musée des aveugles;* l'établissement n'eut pas de succès. L'année suivante, accablé d'inquiétudes, de contrariétés, et de chagrins domestiques, il partit avec son fils et sa femme pour Saint-Pétersbourg, où on lui offrit d'aller concourir à la formation d'un établissement d'aveugles, auquel l'impératrice-mère prenait intérêt. Fournier, son élève, fut chargé de l'enseignement sous sa direction. Cette institution n'ayant point prospéré, Valentin Haüy, accablé de nouveau de chagrins domestiques, revint en France en 1806, et se retira chez son frère, l'abbé Haüy, où il demeura jusqu'à sa mort, arrivée au mois d'avril 1822, peu de jours avant celle du célèbre minéralogiste. Valentin Haüy mérite des éloges pour avoir créé une institution précieuse, et pour y avoir consacré, avec un parfait désintéressement, ses soins et ses veilles; mais une imagination exaltée, un enthousiasme qui lui laissait rarement donner à ses idées la maturité nécessaire, un ménage malheureux, les événemens politiques, auxquels cependant il ne prit qu'une bien faible part, ne lui ont pas permis de perfectionner le bel ouvrage de sa création. Ses successeurs seront plus heureux; ils achèveront l'édifice qu'il a élevé à l'humanité souffrante, à l'imitation de l'immortel fondateur de l'institution des sourds-muets (*voy.* Épée), sur la ligne duquel nous sommes loin cependant de le vouloir placer. Valentin Haüy fut partisan de la révolution, mais il en blâma les excès, et on ne le voit figurer dans aucune scène déplorable de ce drame extraordinaire. Sous le gouvernement directorial, il fut avec Laréveillère-Lépeaux (*voy.* Laréveillère-Lépeaux), l'un des chefs de la secte des théophilantropes. En 1786, il avait présenté au roi et publié un *Essai sur l'éducation des aveugles* (in-4°). Cet ouvrage, fort curieux, est imprimé en relief, de manière que les aveugles peuvent le lire en parcourant les lignes du bout des doigts. Cet avantage n'existe que pour les exemplaires brochés. Ceux que l'on rencontre encore dans la librairie, étant reliés, le relief a disparu. Valentin Haüy a encore publié, en 1800 (in-12), un *Nouveau Syllabaire.*

HAVIN (Edouard), député par le département de la Manche à la convention nationale, fut du nombre de ceux qui votèrent la mort de Louis XVI. Il passa ensuite au conseil des anciens, et fut élu secrétaire de cette assemblée. En 1798, époque où cessaient ses fonctions législatives, il fut nommé, par le directoire, substitut du pouvoir exécutif près le tribunal de cassation, et il était, en 1800, juge au tribunal d'appel de Caen. Forcé, en 1816, de sortir de France, il alla en Angleterre, et voulut fixer sa résidence à Porstmouth; mais l'autorité s'y opposa et le

fit même arrêter. Cependant il fut relâché peu de temps après, avec injonction de quitter le territoire anglais. Il revint sur le continent, et se rendit à Anvers, où il resta. M. Havin exerçait, avant la révolution, les fonctions d'avocat.

HAWKESBURY (lord), naquit le 7 juin 1769. Il est fils du comte de Liverpool, et de miss Wats, dont le père avait été gouverneur du Bengale. Lord Hawkesbury, qui d'abord fut connu sous le nom de Robert Banks Jenkinson, fut envoyé à l'université d'Oxford pour y terminer son éducation. Il s'y appliqua, non-seulement à l'étude des langues et à la lecture des anciens; mais se conformant aux instructions de son père qui lui avait dressé un catalogue des meilleurs ouvrages traitant de l'économie politique, il se livra avec ardeur à ce genre d'étude, et chercha à acquérir les connaissances nécessaires à un homme d'état. Il voyagea ensuite pendant quelques années, vint à Paris au commencement de la révolution, vit la destruction de la Bastille, assista à toutes les séances de l'assemblée nationale, et s'attacha avec le plus grand soin à connaître le caractère et à approfondir les vues secrètes de tous les hommes marquans de cette époque mémorable. Il s'empressa ensuite d'apporter au ministère anglais le tribut de la riche moisson qu'il avait recueillie en France. Élu, en 1790, membre du parlement par le bourg de Ryo, ce ne fut qu'en 1791 qu'il siégea à la chambre des communes, n'ayant pas encore atteint l'âge requis. Visant déjà, malgré sa jeunesse, au ministère, il s'attacha, dès ses débuts dans la carrière parlementaire, au parti ministérel, et soutint en toute occasion les mesures du gouvernement. En 1792, les armemens de la Russie, l'accroissement menaçant de la puissance de cet empire, ayant fourni aux membres de l'opposition une occasion de censurer fortement l'administration, M. Jenkinson répondit un des premiers au discours de M. Whitbread, défendit avec chaleur les ministres, et donna, dans la lutte qui s'ensuivit au parlement, une opinion favorable de ses talens oratoires, au parti dont il avait embrassé la cause. Nommé le 22 juin 1793, l'un des commissaires pour les affaires de l'Inde, il mit à remplir les fonctions qui lui étaient confiées autant de zèle que d'intelligence. Au mois de mai 1794, le roi lui donna le rang de colonel dans l'armée, et lui confia le commandement de la cavalerie de défense des cinq ports. Le bourg de Ryo l'élut de nouveau en 1796. Il remplaça, comme maître de la monnaie, M. George Yonke, nommé gouverneur du cap de Bonne-Espérance; fut choisi par le roi pour membre de son conseil privé, et appelé au comité des lords chargés du commerce et des plantations étrangères. En 1801, M. Jenkinson, qui alors avait pris le titre de lord Hawkesbury, devint secrétaire-d'état pour les affaires étrangères; et après le traité d'Amiens, à l'époque où M. Pitt remplaça M. Addington, il passa des affaires étrangères au département de l'intérieur. Enfin, lors de la démission de M. Pitt, l'em-

ploi le plus lucratif dont le ministère anglais dispose, celui de la garde des cinq ports, fut donné à lord Hawkesbury. Il a été un des zélés protecteurs de M. Canning, chargé aujourd'hui (1822) du département des affaires étrangères, après le suicide du marquis de Londonderry (lord Castelreagh), et c'est à son amitié que ce ministre dut ses premiers succès dans la carrière politique. Lord Hawkesbury a épousé une fille du comte de Bristol, évêque de Darry.

HAWKINS (SIR JOHN), littérateur anglais, naquit à Londres en 1719 : il était un des descendans de l'amiral de ce nom, qui se distingua sous le règne de la reine Elisabeth. Son père, architecte, peu favorisé de la fortune, le destina au barreau et lui fit étudier le droit. Il eut, dès sa jeunesse, un goût prononcé pour la littérature; et ne pouvant s'y livrer pendant le jour, il y sacrifiait une partie de ses nuits. Il débuta dans cette carrière par des morceaux détachés en vers et en prose, qui furent imprimés dans les feuilles périodiques. Après avoir acquis les connaissances nécessaires pour exercer la profession d'avocat, il fut reçu en cette qualité, et en 1759, il fit un mariage très-avantageux qui lui assura une fortune indépendante. M. Hawkins aimait passionnément la musique, et jouait avec un talent distingué de plusieurs instrumens. En 1756, il publia un ouvrage intitulé, *Histoire générale de la théorie et de la pratique de la musique*, 5 vol. in-4°, qui lui avait coûté seize ans de travail. Il fit réimprimer, en 1760, *l'Art de pêcher à la ligne* de Walton, qu'il enrichit de beaucoup de notes, ouvrage qui eut ensuite cinq éditions successives. En 1761, le duc de Newcastle, lord-lieutenant de Middlesex, fit nommer M. Hawkins à un emploi de magistrature, dont il remplit les fonctions avec une intégrité et un désintéressement qui lui concilièrent l'estime générale. En 1763, il publia des *Observations sur l'état des grandes routes, et sur les lois relatives à leur entretien*. Il présenta en même temps un projet de loi appuyé sur les réflexions les plus judicieuses, et contenant les moyens de parvenir à la restauration des chemins de l'Angleterre. Ce projet qui fut adopté par le parlement, est encore la seule loi qui soit en vigueur à ce sujet; et on remarqua que 30 ans après les réparations faites, les routes étaient encore dans l'état le plus satisfaisant. M. Hawkins fut nommé, en 1765, président des assises de quartier dans le comté de Middlesex. Par sa prudence et par sa fermeté, il étouffa, en 1768 et 1769, les révoltes qui avaient éclaté à Brentford et à Moorfields, et obtint pour récompense le rang de chevalier. Malgré ses occupations multipliées, il ne cessa point de cultiver les lettres. Son dernier ouvrage fut la vie du docteur Jonhson, son ami intime, vie qui fut publiée en 1787. M. Hawkins mourut le 14 mai 1789, aux eaux de Spa, d'une attaque d'apoplexie. Son corps fut transporté en Angleterre, et enterré dans le cloître de l'abbaye de Westminster.

HAXO, général de division des armées de la république, naquit à Saint-Dizier, ville de la ci-devant province de Lorraine. Il entra au

service dès le commencement de la révolution, et fut nommé chef du 1[er] bataillon des volontaires des Vosges. Il se distingua au siége de Mayence, à l'armée du Rhin, et reçut pour prix de sa valeur le grade de général de brigade, et peu de temps après, celui de général de division. Employé long-temps dans la Vendée, il obtint plusieurs avantages dans cette funeste guerre; mais généreux et humain autant que brave, il n'abusa jamais de la victoire. Aucun de ces traits de barbarie si communs à cette époque, ne put lui être reproché; éludant souvent les ordres du comité de salut public et des députés en mission, il préserva plusieurs villages vendéens de l'incendie, traita les vaincus avec bonté, et arracha nombre de malheureux à la mort. Enveloppé par les forces supérieures de Charette, il succomba dans la malheureuse journée du 26 avril, à la Roche-sur-Yon. Grièvement blessé, et laissé sur le champ de bataille, seul, et quoique affaibli par la perte de son sang, il se défendait avec intrépidité, lorsque Armand, ancien chef de division dans l'armée vendéenne du centre, vint lâchement l'achever, en lui tirant à bout portant un coup de mousqueton. Charette lui-même donna, dit-on, des regrets à sa mort, et fit l'éloge de la bravoure et de l'humanité du général des républicains. La convention décréta qu'il serait élevé, au milieu du Panthéon, une colonne sur laquelle serait écrit le nom d'Haxo.

HAXO (LE BARON, FRANÇOIS-NICOLAS-BENOÎT), est né le 24 juin 1774. Il entra très-jeune au service, et se fit remarquer dans différentes occasions : il fut blessé au mois de février 1809, au siége de Sarragosse, où il commandait un bataillon. Promu au grade de colonel en récompense de sa belle conduite, il passa, au mois de juin, en Allemagne à la grande-armée, et se trouva, le 7 juillet, à la bataille de Wagram; il soutint la réputation de bravoure qu'il s'était déjà faite, et fut nommé officier de la légion-d'honneur. Il fut ensuite envoyé de nouveau en Espagne, et le 13 février 1810, faisant partie de l'armée du général Suchet, alors occupé au siége de Lérida, il construisit une batterie qui écrasa la ville, et détermina sa reddition. Il se trouva, le 8 juin suivant, à la prise de Mequinenza, et s'y distingua. L'empereur le nomma bientôt après général de brigade, et l'ayant fait revenir en France, il le choisit pour l'un de ses aides-de-camp. Il accompagna ce prince pendant la campagne de Russie, et il était avec lui au moment de la reconnaissance des bords du Niémen. Il déploya beaucoup de talens au combat de Mohilow, et le 5 décembre, il fut nommé général de division. Au mois de juin 1813, il eut ordre de se rendre à Hambourg pour diriger la construction des fortifications que l'empereur faisait relever autour de cette ville. Quelque temps après, il fut fait prisonnier avec le général Vandamme, auquel il était allé porter des ordres. Il rentra en France en 1814, et reçut du roi la croix de Saint-Louis et le brevet de commandant de la légion-d'honneur. Dans les premiers jours de 1815, il fut mis à la tête du corps du génie dans la garde royale; mais

après le départ du roi, il rentra dans les rangs de l'armée qui combattit à Waterloo. Retiré avec les restes de cette armée sur la Loire, il fut chargé, à la fin du mois de juillet, conjointement avec les lieutenans-généraux Gérard et Kellermann, de se rendre à Paris, et de demander au gouvernement « que cette armée restât réunie tant qu'il y aurait des » étrangers sur le territoire français; que nul employé civil ou » militaire ne fût destitué; qu'enfin personne ne fût inquiété » pour ses opinions. » Le général Haxo retourna à l'armée pour annoncer qu'il n'avait rien obtenu, et revint bientôt à Paris, où ses services furent de nouveau acceptés par le roi. Nommé membre du conseil de guerre qui devait juger le général Lefebvre-Desnouettes, son ancien compagnon d'armes, le général Haxo opina pour la mort. Nommé ensuite inspecteur-général du génie, il occupe encore ce poste aujourd'hui (1822).

HAY (Edouard), écuyer, né dans le comté de Wexford, en Irlande, avait été nommé membre de l'académie royale de Dublin, et secrétaire du comité catholique d'Irlande; il justifiait ses titres par ses connaissances et son zèle pour l'émancipation de ses co-religionnaires. Ayant été impliqué dans une accusation de rébellion, il fut renfermé plusieurs mois dans la prison de Wexford. Il avait adressé une pétition au roi, lui demandant comme une grâce d'être transporté en Amérique; mais l'acte d'amnistie de 1799 lui rendit la liberté. Il a publié différens ouvrages dont voici les principaux : 1° *Histoire de l'insurrection du comté de Wexford*, en 1798, 1803, in-8°; 2° *Exposé d'un discours prononcé par Jean Keogh, à la réunion des catholiques de Dublin*, 1807, in-8°; 3° *Débats dans les deux chambres du parlement, en avril* 1812, *sur la question des catholiques romains*, 1813, in-8°.

HAYDN (Joseph), l'un des plus célèbres compositeurs de musique, naquit au village de Rohrau, en Autriche, le 30 mars 1732. Son père, pauvre charron, sans avoir appris la musique, se délassait de ses pénibles occupations en chantant, de mémoire, quelques airs qu'il avait retenus, et en s'accompagnant d'une mauvaise harpe. Ce fut cependant en écoutant ces accens inharmoniques, que Joseph Haydn, et ses deux frères, Jean et Michel, sentirent se développer en eux l'instinct musical : airs qui firent une telle impression sur l'esprit de Joseph, qu'il les répétait encore dans sa vieillesse. Un parent du charron, maître d'école de la petite ville d'Haimbourg, charmé de la voix de Joseph, le prit chez lui à l'âge de 6 ans, et après lui avoir montré à lire, à écrire, il lui enseigna quelques élémens de latin, et lui donna des principes de musique : Joseph apprit même à s'essayer sur plusieurs instrumens. Le maître de chapelle de la cour et de la cathédrale de Vienne, vit chez le maître d'école, son ami, Joseph, qui allait entrer dans sa huitième année; il l'accepta pour remplacer un de ses enfans de chœur qui venait de perdre sa voix. L'éducation musicale de Jo-



Haydn

seph se perfectionna à cette école, où il passa 8 ans; toutefois, comme chez son parent, il n'était stimulé qu'à force de coups et de privations. La belle haute-contre du jeune virtuose attirait la foule à la cathédrale de Saint-Étienne; mais il touchait à l'âge où la nature, renouvelant les facultés physiques de l'enfant, le rapproche davantage de l'état d'homme. Le maître de chapelle redoutait ce moment, et il rêvait aux moyens de déterminer Joseph à subir une de ces opérations si communes en Italie, lorsque cet enfant s'offrit presque de lui-même au vœu de son maître. Le jour fut désigné, l'heure fixée, toutes les précautions prises, et Joseph montrait déjà de l'impatience d'un léger retard, lorsque son père, conduit par le hasard à Vienne, apprit de son fils lui-même le sacrifice auquel il était destiné. Ce sacrifice n'eut pas lieu, et nous devons en cela rectifier les auteurs du *Dictionnaire historique des musiciens*, qui prétendent que c'était le père qui l'avait conseillé dans l'espoir d'une grande fortune. Trompé dans son attente, et voyant que Joseph avait perdu sa haute-contre, le maître de chapelle profita d'une espiéglerie, celle d'avoir coupé subtilement, avec des ciseaux, la queue d'un de ses camarades, pour renvoyer le malheureux Joseph, au mois de novembre, à sept heures du soir, sans argent et ses vêtemens usés. Il passa la nuit dans la rue, couché sur un banc de pierre. Le lendemain, un nommé Spangler, musicien, le rencontra et le reconnut. Spangler était extrêmement pauvre; il n'avait pour lui, sa femme et ses enfans, qu'un misérable grenier sans fenêtre et sans poêle. Cependant le bon cœur du musicien le porta à offrir à Joseph de partager son chétif réduit et sa table analogue à sa misère. Joseph accepta avec joie, et reconnut plus tard ce bienfait si désintéressé, en plaçant Spangler, comme premier *tenore*, chez le prince d'Esterhazy. Pendant son séjour chez le musicien indigent, Joseph travaillait avec le plus grand courage, étudiant, du matin au soir, sur un clavecin dans le plus mauvais état, *Mattheson*, le *Gradus de Fuchs*, et les six premières sonates de *Ph. Em. Bach*. « Je ne quittais pas, dit-il, mon »clavecin délabré avant d'avoir »joué ces sonates d'un bout à »l'autre; et ceux qui me connais»sent à fond trouveront que j'ai »compris Bach, et combien je »dois à cette étude intéressan»te. » Joseph, commensal de Spangler, habitait le grenier d'une maison où Métastase avait un riche appartement. Joseph donna, pendant trois années, des leçons de chant et de clavecin à la nièce de ce poëte célèbre, et il ne recevait, pour récompense de ses soins, que la simple nourriture. Le grand poëte ne devina pas le grand musicien. Cet état de gêne dura encore long-temps. Haydn était organiste des frères de la Miséricorde, à raison de 250 fr. (60 florins) par an; il touchait, les dimanches et fêtes, l'orgue de la chapelle du comte de Haugwitz, chantait dans une autre église, ou accompagnait de son violon, et ces pénibles tra-

vaux fournissaient à peine au strict nécessaire. Les auteurs du dictionnaire que nous avons déjà cité rapportent, induits en erreur sans doute, que le soir il parcourait les rues avec quelques-uns de ses camarades, et exécutait habituellement différens morceaux de sa composition. Jamais Haydn n'a dégradé son talent. Dans la pauvreté même, il avait la fierté du génie. Il trouva dans le baron de Furnberg un protecteur zélé, qui concourut à le faire entrer, en 1760, chez le prince Nicolas d'Esterhazy, comme maître en second de sa chapelle. Haydn, âgé alors de 28 ans, n'avait encore produit que des *trios* et des *sonates*, qui avaient eu du succès, et dont il faisait cadeau à ses écoliers. Heureux quand il pouvait en secret les admirer, gravés, chez les marchands de musique! Haydn eut le bonheur de rencontrer dans Werner, premier maître de chapelle du prince, un excellent compositeur et un homme très-serviable. Werner le prit en amitié, lui donna des leçons et des conseils, et lui développa tous les mystères de son art, voyant sans envie et sans regret son successeur dans son élève. Werner mourut, et Haydn le remplaça. Le prince Nicolas d'Esterhazy, bon musicien, ami des arts et des artistes, accorda toute sa bienveillance à Haydn, dont il appréciait le mérite; mais il eut peut-être le tort de ne pas se faire honneur, aux yeux de l'Europe musicale, du talent qui s'était, en quelque sorte, créé sous son influence protectrice. La reconnaissance inspira toujours le cœur et le génie de Haydn, qui, pour plaire à son bienfaiteur, composa un grand nombre de *symphonies* et de *concertos*, auxquels il doit en partie sa réputation. Cette réputation, bien que naissante, lui avait déjà fait des ennemis. Il faut lire dans l'intéressante notice de feu Joachim Lebreton, ancien secrétaire perpétuel de la 4e classe de l'institut de France, les machinations d'un certain compositeur médiocre, nommé Gasman, pour empêcher l'empeur Joseph II, qui désirait s'attacher Haydn, de l'adjoindre à son maître de chapelle. L'amitié de Gluck et de Mozart le vengea de la perfidie de ses ennemis. Il avait pour ces deux grands compositeurs une admiration sincère. Lorsqu'il fut invité, ainsi que Mozart, à se rendre à Prague, à l'époque du couronnement de Léopold, Haydn répondit : *Où Mozart se trouve, Haydn n'ose pas se montrer;* et lors de la mort prématurée de cet homme de génie, Haydn disait, les larmes aux yeux : *Cette perte est irréparable.* Gluck lui avait conseillé de voyager, à son exemple, en France et en Italie; mais le prince d'Esterhazy s'efforçait de l'en détourner, et ce fut un malheur réel pour le talent de l'artiste et pour la science musicale. A la mort de ce prince, arrivée en 1790, le baron Wan Swieten, le plus ancien ami de Haydn, l'engagea à se rendre en Angleterre, où il fit en effet un premier voyage, à la fin de cette même année, et un second au commencement de 1794; son séjour à Londres fut, chaque voyage, d'environ 18 mois. La réputation

d'Haydn l'avait précédé. Le roi, la reine, la famille royale, toutes les personnes de distinction l'accueillirent de la manière la plus flatteuse. Son nom seul prononcé dans une assemblée suffisait pour fixer sur lui tous les regards; mais l'admiration des Anglais conservait toute la froideur de leur caractère. Ils s'approchaient de lui; sans le questionner, sans chercher à lier la moindre conversation, ils lui disaient : *You are a great man!* (Vous êtes un grand homme !) puis ils s'éloignaient. Néanmoins il était flatté de ce genre d'hommages, et ce fut en Angleterre qu'il donna un grand nombre de ses plus belles symphonies. M. Choron, dans son dictionnaire historique des musiciens, rapporte « que le docteur »Burney, célèbre auteur de l'his»toire générale de la musique, »fut le premier qui proposa à »Haydn de se faire recevoir doc»teur à Oxford. Le lendemain de »sa nomination, Haydn dirigea la »musique. Dès qu'il parut, tous »les auditeurs s'écrièrent : *Bravo »Haydn!* Et le nouveau docteur »répondit : *I thank you!* (Je vous »rends grâces!) Après avoir passé »30 ans en Angleterre, Hændel »n'avait pas obtenu l'honneur »d'être créé docteur à Oxford. » Cette sorte d'injustice fut réparée plus tard. On lui éleva dans le Wauxhall, une statue en marbre. Pendant ses deux séjours à Londres, Haydn composa une espèce de journal des impressions qu'il recevait sous le rapport de l'histoire de la musique. Il rend compte, d'une manière passablement piquante, de la fête donnée à l'occasion de la nomination du lord-maire, en 1791. « Après le banquet, il y eut bal dans trois salles. La première ne contenait que la haute noblesse, et l'on n'y dansait que des menuets : je n'y pus tenir à cause de la chaleur, et de la détestable musique, exécutée par un orchestre de deux râcleurs et d'un violoncelle. Dans la seconde salle, on dansait des anglaises ; l'orchestre était meilleur, parce qu'il avait un tambour qui empêchait d'entendre les violons. La troisième salle qui était la plus grande, avait un orchestre un peu plus nombreux, et moins mauvais ; les hommes s'y étaient rangés autour des tables pour boire. On y dansait souvent sans entendre le son d'aucun instrument, parce que tantôt on braillait des chansons à une table, et tantôt on portait à une autre des toasts non moins bruyans. » Il raconte, d'une manière bien différente, la sensation qu'il éprouva plusieurs mois avant cette cérémonie, lors de l'exécution d'un air d'Hændel (ou Haendel), chanté dans l'église Saint-Paul, de Londres, par 4,000 enfans des écoles de charité, sous la direction d'un chef. « Jamais musique, »dit-il, n'a fait sur moi autant »d'impression que ce chant naïf »et religieux. » Pendant son second voyage dans la capitale de l'Angleterre, Haydn fut invité par le prince de Galles, aujourd'hui Georges IV, à assister à un concert qui se donnait chez le duc d'York, et où se trouvèrent le roi, la reine, et toute la famille royale. Quoique le roi n'eût de goût que pour la musique d'Hæn-

del; par une faveur toute particulière on n'exécuta que des morceaux de la composition d'Haydn; le roi y parut sensible, et après le concert, la reine présenta à S. M. le célèbre compositeur allemand. Cette princesse accueillit toujours Haydn avec une extrême bienveillance; elle lui donna la minute originale de *l'oratorio* d'Hændel, *le Sauveur sur la croix;* l'engagea vivement à se fixer en Angleterre, et lui offrit pendant l'été un appartement à Windsor, afin de faire souvent de la musique avec lui. Le roi lui-même pressa Haydn d'accepter les propositions de la reine, et voulut non-seulement lui donner un traitement considérable, mais encore envoyer chercher sa femme en Allemagne. Haydn refusa ces offres séduisantes par amour pour sa patrie, et par reconnaissance pour son bienfaiteur, le prince d'Esterhazy. Ces refus mécontentèrent LL. MM. Il ne reçut d'elles aucun cadeau; et lorsqu'il fit annoncer, le 4 mai 1795, un concert à son bénéfice, la duchesse d'York fut la seule personne de la famille royale qui lui donna quelque marque d'intérêt, en lui envoyant 50 guinées. Il a composé, pendant ses deux séjours à Londres, *Orfeo* (opera seria); 13 symphonies, dont une concertante; la *Tempête* (chœur), c'est la première composition d'Haydn sur des paroles anglaises; 10 sonates, 6 quatuors; le *Songe*; une *Acclamation à Neptune;* les *Dix commandemens;* marches, dont une pour le prince de Galles; 12 ballades, et un air avec accompagnement d'orchestre, pour lord Aringhton; une ouverture pour le théâtre de Covent-Garden; 2 marches; un air sur ces paroles, *God save the king;* un *Compliment* au docteur Harrington; 154 airs écossais; 6 airs anglais; une vingtaine d'airs, pour différentes personnes; 2 divertissemens pour la flûte; 2 divertissemens à plusieurs voix; 24 menuets et walses. Ce fut avec le produit de ces nombreux ouvrages, à peu près 40. 000 fr., qu'il acheta, dans un faubourg de Vienne, une petite maison avec jardin: c'était là toute sa fortune. A son retour dans sa patrie, en 1795, déjà plus que sexagénaire, il composa son oratorio de la *Création.* A sa rentrée dans sa patrie, il visita le monument, que pendant son absence le comte de Harrach lui avait fait ériger à Hohrau. Bientôt il devint membre de presque tous les corps académiques de l'Europe. En 1798, l'académie de Stockholm lui décerne les honneurs de son association, ainsi que la société des *Felix meritis*, d'Amsterdam, en 1801; l'institut national de France, en 1802; la société philarmonique de Laybach, en 1805; la société des enfans d'Apollon de Paris, en 1807; la société philarmonique de Saint-Pétersbourg, en 1808. Parmi les témoignages d'estime qu'il avait reçus, ceux qui le flattaient le plus, et dont il ne parlait jamais sans émotion, étaient le diplôme et une médaille de l'institut, et une médaille que la société des enfans d'Apollon avait fait frapper en son honneur par l'un de ses membres, M. Gatteaux. A cette médaille, qui représentait d'un

côté le portrait d'Haydn, et de l'autre une lyre avec l'auréole de l'immortalité, était jointe une lettre signée par 142 membres du conservatoire et de la société du concert d'amateurs; dans cette lettre, on l'invitait à venir à Paris, et on lui assignait une somme pour les frais de son voyage. L'ambassadeur de Russie à Vienne, le prince A. Kourakin, lui offrit de la part de la société philarmonique de Saint-Pétersbourg, une lettre et une médaille d'or du poids de 42 ducats et demi. L'amiral Nelson, dans un voyage à Vienne, réclama de ce célèbre compositeur, la plume avec laquelle il écrivait de la musique, et lui offrit en retour la montre qu'il portait. En 1804, le fils de Mozart donna, sur un des théâtres de Vienne, un concert destiné à célébrer la 73e année de l'ami de son père. Quelques années plus tard, pendant l'hiver de 1808, une réunion d'amateurs, appartenant à la meilleure société de Vienne, exécutait, tous les dimanches, dans une salle qui pouvait contenir 1500 personnes, des concerts où l'on entendait les meilleurs ouvrages des grands maîtres. Les femmes et les hommes du plus haut rang prenaient part dans le chant ou dans l'exécution. Le 27 mars (1808), on résolut d'y faire entendre la *Création*, et l'on obtint que Haydn, alors dans sa 77e année, et qui n'était pas sorti de chez lui depuis 2 ans, assisterait au concert. La salle était pleine, et au nombre des auditeurs, se faisaient remarquer les personnes les plus distinguées de la cour, et les hommes de l'art du premier mérite, Salieri, Girowetz, Hummel, etc. : un fauteuil plus riche était réservé à Haydn. Lorsqu'on annonça l'arrivée de l'illustre vieillard, la princesse d'Esterhazy, à la tête d'un grand nombre d'autres personnes distinguées par la naissance ou le mérite, alla le recevoir jusqu'au bas de l'escalier. Haydn, porté dans un fauteuil, fut placé dans celui qu'il devait occuper, au bruit des *vivat*, mille fois répétés, et au son de tous les instrumens. Deux dames lui remirent un sonnet, en italien, de Carpani, et un poëme, en allemand, de Collin. Autour de son fauteuil étaient le prince de Trautmannsorf, grand-maître de la cour, le prince de Lobkowitz, protecteur des artistes, plusieurs autres seigneurs, les ambassadeurs étrangers, etc. Ce spectacle imposant, ces hommages, qu'il était loin de prévoir, émurent si vivement le bon vieillard, qu'il ne pouvait exprimer sa sensibilité, son bonheur, que par des mots entrecoupés. « Jamais, dit-» il, je n'ai rien éprouvé de pa-» reil.... que ne puis-je mourir en » ce moment!... » Au signal donné, le concert commença. Il serait difficile d'exprimer l'enthousiasme que l'exécution du plus bel ouvrage d'Haydn inspira : lui-même, ne pouvant plus exprimer ce qu'il sentait, versait des larmes et levait les mains au ciel. Pour ménager sa sensibilité, à la fin du premier acte, on le pressa de se retirer. Il céda aux vives instances des personnes qui l'entouraient, et au moment de quitter la salle, il étendit les bras sur l'assemblée, comme pour la re-

mercier et la bénir : c'était son dernier adieu. Deux mois et demi après, le 31 mai 1808, il avait cessé d'exister; il expira sans trouble, et comme le dernier son d'une lyre harmonieuse. Ses ouvrages sont en grand nombre. Un de ses amis, M. Diès, artiste estimable, a publié à Vienne, avec la biographie d'Haydn, le catalogue raisonné de tous ses ouvrages. On connaît 800 compositions de lui, parmi lesquelles sont 118 symphonies, 163 sonates pour le barython (petit violoncelle qu'affectionnait le prince d'Esterhazy), 44 sonates pour le piano, avec ou sans accompagnement, 24 concertos pour divers instrumens, 83 quatuors, 24 trios, un grand nombre de compositions à cinq, six, sept, huit et neuf parties, 85 canons, 42 airs simples, des accompagnemens et ritournelles pour 365 airs écossais, beaucoup de danses et de walses, 25 opéras, dont quinze italiens et cinq allemands, cinq oratorios, 15 messes, des *Te Deum*, et autres morceaux de musique d'église. Sur les 85 canons dont nous avons parlé, quarante-six ont été trouvés inédits après sa mort. En les faisant encadrer pour orner sa chambre à coucher, il disait : « N'étant pas » assez riche pour acheter des ta» bleaux, j'ai pris le parti de faire » moi-même la tapisserie de ma » chambre. » Dans l'opinion de tous les amateurs, les symphonies d'Haydn sont partie obligée de tous les concerts; ils les jugent remarquables, surtout par l'unité de plan, la clarté et la variété des développemens, la richesse d'orchestre et la vivacité de coloris. Son oratorio italien, *il ritorno di Tobia*; son oratorio allemand, *la Création*, et son oratorio latin, le *Stabat*, ne sont pas moins admirés en France qu'en Allemagne et en Angleterre. Ce sont ses meilleurs ouvrages dans ce genre de composition. Néanmoins, soit par modestie, soit parce qu'en effet il jugeait que son *Stabat* était réellement inférieur à celui de Pergolèse, il disait : « Si j'avais connu » le *Stabat* de Pergolèse, je n'aurais » pas composé le mien. » L'oratorio des *Sept paroles du Sauveur en croix*, qui lui avait été demandé par un chanoine de la cathédrale de Cadix, pour une des cérémonies de la semaine sainte, et l'oratorio des *Quatre saisons*, n'ont pas reçu chez nous le même accueil. L'auteur, malgré son talent, ne put éviter, dans la première pièce, la monotonie de sept morceaux d'harmonie, d'un mouvement lent et d'un caractère presque uniforme; et ne put dans la seconde, donner l'âme et la vie à un poëme entièrement mauvais. La composition de ce dernier oratorio l'occupa pendant onze mois : c'était un acte de complaisance, une preuve d'attachement, pour le baron Wan Swieten, son plus sincère ami, son protecteur le plus constant, enfin l'auteur des paroles du poëme de la *Création*. Cependant, nous devons rapporter à l'occasion de ses *Quatre saisons*, le fragment d'un lettre de M. Neukomm, l'un des élèves les plus estimés d'Haydn. « Je n'ou» blierai jamais, dit M. Neukomm, » avec quelle sagacité le composi» teur a tiré, des *Quatre saisons*, » les nuances les plus fines et les

»plus délicates; à chaque trait, »cette masse informe s'animait »sous les doigts de ce nouveau »Phidias, et la froide argile de»vint un dieu vivant.» Dans ses *Essais sur la musique*, Grétry s'exprime ainsi sur Haydn : « Sa »musique peut être regardée com»me un modèle dans le genre ins»trumental, soit par la fécondité »des motifs de chant ou celle des »modulations. L'abondance des »moyens le rendrait peut-être abs»trait, s'il ne me semblait obser»ver une espèce de régime qui »consiste à conserver long-temps »le même trait de chant, s'il mo»dule beaucoup; mais il est riche »en mélodie quand il module »moins.» Haydn avait de l'esprit naturel, et il était quelquefois malicieux. Entre autres preuves, nous en citerons deux : la première est puisée dans une de ses productions les plus piquantes, et connue sous le titre de la *Symphonie d'adieu*. Voici comment Haydn la racontait lui-même : « Dans la chapelle du prince d'Esterhazy se trouvaient plusieurs musiciens qui, l'été, lorsque le prince habitait le château d'Esterhazy, étaient obligés de laisser leurs épouses à Eissenstadt. Il plut une fois au prince, contre sa coutume, de prolonger son séjour dans ce château de quelques semaines. Les tendres époux, que cette nouvelle alarma, prièrent Haydn de les tirer d'embarras. Aussitôt, il écrit une symphonie dans laquelle chaque instrument se tait l'un après l'autre; elle fut exécutée à la première occasion en présence du prince, et chaque musicien eut bien soin, au moment où sa partie était finie, d'éteindre sa lumière et d'emporter son instrument. Le prince comprit l'intention, et l'ordre du départ fut donné pour le lendemain.» La seconde preuve de son esprit espiègle et malicieux, eut lieu pendant son premier séjour en Angleterre. Un peu piqué contre les Anglais de les voir s'endormir lorsqu'on exécutait ses symphonies, il en composa une sous le nom de *Symphonie turque*, dans laquelle il fait arriver inopinément les timbales, les gros tambours, les cymbales, les trombones, etc. Pour le coup, on vit rester éveillés, malgré eux, les plus intrépides dormeurs. Cette légère gaieté de l'esprit n'excluait en lui aucune des qualités du cœur. Lors de son second voyage en Angleterre, on rapporte qu'un marchand de musique de Londres, nommé Népire, père de douze enfans, devait être arrêté pour dettes. Haydn est informé du désespoir de la famille; aussitôt il arrange, dans le goût moderne, cent airs écossais; il les envoie à Népire, qui lui offrit volontairement 50 guinées. Ces airs obtinrent tant de succès que le marchand put rétablir ses affaires, et payer 100 guinées la seconde livraison. Haydn fut bon fils, bon ami et bon parent. Il eut le plus grand soin de sa famille pendant sa vie, et fit des legs à ses parens pauvres. Sa modestie, sa simplicité, son attachement à ses bienfaiteurs et à ses amis, lui gagnaient tous les cœurs. Le prince d'Esterhazy l'aimait tendrement. Nous ne pouvons nous refuser au plaisir de rapporter une

anecdote qui fait autant d'honneur à l'obligeant qu'à l'obligé, également illustres, l'un par la naissance, et l'autre par son talent. La maison qu'Haydn occupait fut deux fois incendiée; le prince la fit chaque fois rebâtir à ses frais. « Lors de l'un de ces » deux événemens (nous empruntons les propres expressions de » Joachim Le Breton, qui nous a » fourni les principaux traits de la » vie d'Haydn), ce célèbre com» positeur était absent pour rem» plir une mission : tout le quar» tier qu'il habitait dans la ville » d'Eissenstadt fut entièrement » consumé par les flammes. Haydn » y perdit avec sa maison tout ce » qu'elle contenait. Le prince or» donna sur-le-champ de lui en » rebâtir une pareille au même » endroit, et il chargea M. Pleyel » du soin de remplacer les meu» bles, le linge, les ustensiles, tout » enfin ce que l'incendie avait dé» voré, par des effets exactement » semblables. Le disciple exécuta » l'ordre avec autant d'activité que » de zèle; et quand Haydn revint, » instruit du désastre d'Eissens» tadt, et désolé du sien, il crut » un instant que sa maison avait » été épargnée comme par mira» cle. La reconnaissance fit place » à la surprise; mais l'unique par» tition de son *Armide* avait péri, » et rien ne pouvait le consoler de » ce malheur qu'il déplorait en se» cret. M. Pleyel, après avoir été » l'agent des bontés du prince, de» vint à son tour le bienfaiteur de » son maître. Par une infidélité » heureuse, il avait fait copier fur» tivement toute la partition que » Haydn ne communiquait à per» sonne, et en la lui remettant, il » lui rendit le bonheur. » L'importance du célèbre compositeur dont nous nous occupons avec tant d'intérêt fera excuser la longueur de sa notice. Cette notice serait incomplète si nous ne faisions connaître la doctrine musicale de celui qui en est l'objet. « Une » composition musicale, dit-il, » doit avoir une belle mélodie na» turelle; les idées doivent en être » suivies; il faut peu d'ornemens, » et surtout point de recherches, » point d'accompagnemens sur» chargés. » Il pensait que les règles ne pouvaient tout apprendre, et qu'il fallait d'abord suivre l'inspiration. C'est au piano qu'il faisait ses compositions. « Je me » livrais, dit-il, à ma fantaisie se» lon les sensations que j'éprou» vais. Avais-je trouvé une idée » heureuse, je m'efforçais alors de » la conduire selon les principes » de l'art. C'est précisément ce » qui manque à tant de compo» siteurs actuels. Leurs idées sont » décousues, et finissent à peine » commencées; aussi ces compo» sitions ne laissent-elles aucun » souvenir dans le cœur. » Se plaignant vivement de ce que la plupart des compositeurs semblaient dédaigner, ou croyaient pouvoir se dispenser d'apprendre à chanter, il disait : « Le chant peut pres» que être regardé comme un art » perdu pour notre siècle : les com» positeurs l'étouffent avec l'or» chestre, qu'ils font trop prédo» miner. » Il avait pour habitude d'esquisser chaque morceau, et de n'écrire ses partitions qu'après avoir bien médité toutes ces esquisses. Cette méthode l'a rendu

aussi remarquable pour la pureté du style, que pour la clarté et l'ensemble de ses compositions. Quoique, faute de moyens, il eût été privé dans sa jeunesse, et ensuite, par la dépendance volontaire dans laquelle il s'est trouvé, par son attachement pour le prince d'Esterhazy, de se rendre en Italie, il conseillait néanmoins d'étudier le chant dans cette belle contrée, et la musique instrumentale en Allemagne. Haydn a suppléé, autant qu'il était en son pouvoir, au voyage qu'il aurait désiré faire en Italie, par une patience rare à supporter les caprices et les brusqueries d'un certain Porpora, vieux maître italien, dont il avait fait connaissance lorsqu'il enseignait la musique à la nièce de Métastase. Porpora, de la suite de l'ambassadeur de Venise, donnait des leçons de chant aux personnes de sa maison. Haydn s'était affectueusement attaché à Porpora; il l'accompagnait souvent dans ses leçons, et le servait comme s'il eût été à ses gages. Porpora ne lui refusait ni ses leçons ni ses conseils; mais il ne lui épargnait pas non plus ni les contrariétés ni les épithètes désobligeantes, et plus d'une fois Haydn était appelé par son maître mal gracieux, *asino*, *birbante*, *etc.* « Je supportais tout avec patience, disait Haydn, parce que je profitais beaucoup, dans le chant, dans la composition, et dans la langue italienne. » Le jugement qu'Haydn portait sur les plus célèbres compositeurs de son époque, fait partie de sa doctrine musicale. Il trouvait *Hændel* sublime, dans ses chœurs, mais inférieur en mélodie; *Gluck*, plein de force et toujours vrai; *Piccini*, toujours gracieux, etc.; mais *Mozart* était l'objet constant de son admiration. Nous terminerons cette notice en faisant connaître l'opinion des auteurs du dictionnaire historique des musiciens, sur ce célèbre compositeur, laquelle nous semble celle de tous les hommes de goût. « Haydn, dans ses symphonies, » est un véritable modèle pour » toutes les parties de l'art musi» cal. Du motif le plus simple, et » souvent le plus commun, il fait » sortir le chant le plus élégant, le » plus majestueux. Ses sujets sont » toujours clairement exposés, » habilement développés; et cha» que morceau offre un poëme en » action, auquel il ne manque que » la parole. L'emploi des instru» mens à vent y est admirable. » Dans le genre du quatuor, nul » n'a mieux su ménager les pi» quantes surprises, et la lutte a» nimée de la conversation musi» cale. Vous le voyez constam» ment suivre la route de son gé» nie, et ne jamais sacrifier à la » mode; il est toujours noble, de» puis la chanson jusqu'à la sym» phonie. »

HAYDN (Michel), frère du précédent, bon organiste et célèbre compositeur pour la musique d'église, naquit, comme Joseph et Jean (ce dernier mort attaché à la chapelle du prince d'Esterhazy), au village de Rohrau, le 15 septembre 1737. Ainsi que son frère Joseph, il passa, d'une école de village, à la chapelle de la cour en qualité d'en-

fant de chœur. Sa haute-contre, plus nette et plus étendue que celle de Joseph, avait trois octaves du *fa au fa*. Le 14 octobre 1748, il chanta devant l'empereur et l'impératrice Marie-Thérèse, un *Salve regina* qui produisit une telle impression sur l'âme de LL. MM. qu'elles voulurent voir l'enfant de chœur Michel. Elles le comblèrent de caresses; s'informèrent de ses parens, lui donnèrent chacune 12 ducats, et lui enjoignirent de leur demander quelque grâce. Michel sollicita celle d'envoyer la moitié de la somme qu'il venait de recevoir à son père. Il se maria, à 21 ans, à la fille de l'organiste de la cathédrale de Salzbourg, M[lle] Lippe, cantatrice attachée aux concerts de l'électeur; Michel devint maître de chapelle et des concerts de la cour de Salzbourg. Ami intime de Mozart, ce célèbre compositeur lui rendit un service plein de délicatesse. Le prince-archevêque avait commandé à Michel des *duos*, et différens morceaux de haute-contre, pour une époque déterminée. Il fallait obéir. Mais une maladie grave, à laquelle Michel est en proie, ne lui permet pas de se mettre au travail. L'archevêque, homme dur, informé de ce contre-temps, menace de retenir les appointemens de son maître de chapelle. Mozart, instruit de la situation de son ami, sans en rien dire à personne, compose les morceaux, les présente et les fait exécuter sous le nom de Michel, qui a passé pour en être l'auteur. Cet ami généreux, cet illustre Mozart, ne pouvait pas recevoir, à l'époque de sa fête, de cadeau plus agréable qu'une partition de Michel Haydn. Joseph eut pour Michel la plus constante amitié: il vint souvent à son secours, et avec le sentiment de la plus parfaite conviction, il le plaçait au-dessus de tous les compositeurs de musique d'église ses contemporains; mais comme ce genre de composition, l'un des plus difficiles et des moins appréciés, était fort mal payé, il disait qu'avec une flûte ou une cornemuse, on gagnait plus qu'avec des messes et des *offertorios*. Michel mourut à Salzbourg, le 10 août 1806. Il a composé, savoir: *en musique d'église sur des paroles latines*, 20 messes, plusieurs *Credo* et *Gloria* séparés; 10 offertoires; 114 graduels; 5 *Te Deum*; 3 vêpres complètes et un *Dixit* séparé; 9 litanies; 4 *Tantum ergo*; 5 *Responsoria*; 2 complies; 2 Ténèbres à quatre voix, avec accompagnement d'orgue; 2 *Stella cœli*; 2 *Regina*; un *Alma*; un *Ave*; un *Salve regina*. (Ces quatre derniers morceaux avec accompagnement d'orchestre). *Musique d'église sur des paroles allemandes*: 4 messes; un air; une litanie; un *Te Deum*; 4 vêpres (plain-chant); un *Benedicite*; un *Tantum ergo*; un *Regina cœli*; Dévotion sur la montagne des Oliviers; plusieurs morceaux avec ou sans accompagnement d'orchestre. *Opéras, oratorios, airs*: le Pécheur pénitent (*oratorio*); Saint-Pierre repentant (deux parties); le Combat entre la pénitence et la conversion; la Cantate des Bergers; plusieurs airs; chœur pour le drame la Vierge du Soleil; un autre chœur; *An-*

dromeda e Perseo (drame en deux actes). *Musique instrumentale:* 30 symphonies; 2 parties pour instrumens à vent; 2 sérénades; un concerto pour flûtes; une pastorella; 2 divertissemens à six instrumens; 3 divertissemens à cinq instrumens; 2 quintettos; 3 nocturnes à cinq instrumens; une partie à cinq instrumens, savoir, deux clarinettes, deux cors et un basson; un concerto pour le violon; un quatuor pour violon, cor anglais, alto et basse; 7 marches; 9 parties de menuets (chaque partie est ordinairement de six menuets et de six trios); 2 volumes de ballets; une suite de danses anglaises; plus de 50 airs à quatre voix (paroles allemandes), et un grand nombre de canons.

HAYGARTH (John), médecin anglais, exerce sa profession à Bath. Il est membre de la société royale de Londres, de celle de médecine d'Édimbourg, et de l'académie américaine des arts. On a de lui, 1° *Recherches sur les moyens de prévenir la petite vérole*, in-8°, 1784. Cet ouvrage a été traduit en français par M. Delaroche. 2° *Essai d'un plan pour détruire entièrement la petite vérole et introduire l'inoculation*, 2 vol. in-8°, 1793; 3° *Sur l'imagination, considérée comme cause et guérison des maladies du corps*, in-8°, 1800; 4° *Lettre au docteur Percival, sur les moyens de prévenir les fièvres contagieuses*, in-8°, 1801; 5° *Histoire clinique des maladies*, première partie, in-8°, 1805; 6° *Lettre au docteur évêque de Londres sur l'éducation des pauvres*, in-8°, 1812. On trouve dans les recueils scientifiques, et particulièrement dans les *Transactions philosophiques*, plusieurs autres écrits du docteur Haygarth.

HAYLEY (William), littérateur anglais, né à Chichester en 1745. Après avoir fait ses premières études dans sa ville natale, il alla à Cambridge pour y terminer son éducation. Hayley montra, dès son enfance, du goût pour la poésie. Sa première production fut un chant lyrique sur la naissance du prince de Galles, qui fut accueilli très-favorablement. Il se livra avec ardeur à l'étude des ouvrages les plus estimés des poètes et orateurs de l'antiquité, chercha à saisir leur manière et leur style, commenta souvent lui-même leurs critiques, et s'occupa ensuite, avec la même application, de la littérature moderne. Il apprit parfaitement les langues française et italienne, et se mit en état de puiser aux meilleures sources. Il épousa, en 1769, miss Ball, et alla demeurer avec elle à Londres; mais, en 1774, il quitta cette ville et s'établit dans une belle campagne dans le comté de Sussex. C'est dans cette retraite qu'il composa ses nombreux écrits. En 1778, il publia un poëme intitulé *Essai sur la peinture*, ouvrage remarquable, qui prouva que les beaux-arts avaient été cultivés par l'auteur aussi-bien que les belles-lettres. Son poëme des *Triomphes du caractère*, qui parut ensuite, renfermait des beautés poétiques qui lui valurent quelques succès; mais le style ampoulé de cet ouvrage, et la multitude d'allégories qui se reproduisent à chaque pa-

ge, fatiguent parfois le lecteur. M. Hayley a publié un très-grand nombre d'ouvrages; nous citerons seulement : 1° *Epître à l'amiral Keppel*, in-4°, 1779; 2° *Elégie imitée du grec*, in-4°, 1799; 3° *Epître à un ami sur la mort de Jean Thornton*, in-4°, 1780; 4° *Ode à John Howard*, in 4°, 1781; 5° *Vie de Milton*, in-4°, 1796; 6° *Essai poétique sur la sculpture, dans une serie d'épîtres à John Flaxman*, in-4°, 1800; 7° *le Triomphe de la musique*, in-4°, 1805; 8° *Vie de George Romney*, peintre, in-4°, 1809; 9° *Poëmes latins et italiens*, de Milton, traduits en vers anglais, avec un *Fragment d'un commentaire sur le Paradis perdu*, par Cowper, 4 vol. in-8°, 2me édition, 1810; 10° *Epîtres, Odes, Poésies fugitives*, suivies d'un *Essai sur la poésie épique*, 6 vol. in-8°, 1785; 11° *Essai historique, philosophique et moral sur les vieilles filles*, ouvrage dont on a donné un extrait en France dans la *Décade philosophique;* 13° 3 *comédies*, avec une introduction qui renferme des observations intéressantes sur le lieutenant-général Burgoyne, 1811, in-8°; il a aussi donné une traduction de *l'Enfer* du Dante, et de *l'Araucana* d'Ercilla. Il passa encore pour être l'auteur de *la Jeune veuve, ou Histoire de Cornelia Sedley*, 4 vol. in-12, 1789. M. Hayley a été élu membre du parlement, et a représenté Chichester à la chambre des communes.

HAYTER (LE RÉVÉREND JOHN), est un des plus savans antiquaires de l'Angleterre. Il fut envoyé, en 1800, par le prince-régent, du consentement de la cour de Naples, pour assister au déroulement des manuscrits trouvés à Herculanum. Il fut chargé depuis lui-même de surveiller cette opération difficile. On lui doit la découverte d'un *Démétrius de Phalère*, et d'un *Epicure* complet, auteurs dont on ne possédait jusqu'ici que des fragmens. Il a fait espérer, en 1816, qu'il parviendrait à découvrir un *Ménandre*, un *Ennius*, et un *Polybe*. Le muséum de Portici contient encore 600 manuscrits. M. Hayter, depuis son retour en Angleterre, a publié : *Observations sur une revue des manuscrits d'Herculanum*, 1810, in-8°, et *Rapport sur les manuscrits d'Herculanum*, 1811, grand in-4°. Il était chapelain ordinaire du prince-régent, le roi actuel, Georges IV, et il est encore surintendant des manuscrits d'Herculanum.

HAZARD, ex-chanoine régulier de l'ordre de Sainte-Geneviève, fut, dans le commencement de la révolution, administrateur du district de Saint-Denis. Animé d'un patriotisme ardent, il prétendit que dans les maisons d'éducation on corrompait en général l'esprit de la jeunesse par des principes anti-civiques, et engagea, le 20 novembre 1791, l'assemblée législative à prendre des mesures à cet égard. Il prit ensuite le parti des armes, fut employé dans la guerre de la Vendée, et parvint au grade de général de brigade. Mais ayant été dénoncé à la convention, comme partisan du général Rossignol et comme son principal agent, il renonça à l'état militaire et se livra à l'instruction publique.

HEARD, accusateur public près le tribunal criminel du département de la Charente-Inférieure, fut nommé, en 1799, par ce département, membre du conseil des cinq-cents; il parut rarement à la tribune. Cependant, dans une motion d'ordre, il proposa des mesures contre les traîtres à la patrie et contre ceux qui se rendaient coupables de dilapidations. Sorti du conseil, il rentra au barreau, et fut nommé juge au tribunal d'appel du département de la Vienne.

HEARNE (Samuel), fameux voyageur anglais, naquit vers l'année 1745, et perdit son père dès sa plus tendre jeunesse. Il montra peu de goût pour l'étude, mais il en eut un prononcé pour l'état de marin, et embrassa cette profession à l'âge de 11 ans. Le vaisseau du capitaine Hood sur lequel il s'embarqua, eut plusieurs affaires, et fit différentes prises dont Hearne dut avoir sa part; mais persuadé qu'il n'atteindrait pas son but en restant dans la marine royale, il la quitta et s'attacha à la compagnie de la baie d'Hudson. En 1768, il fit vers le haut de cette baie un voyage dont les résultats furent très-avantageux pour la connaissance des côtes et la pêche de la morue. Son désir constant était de se distinguer par quelque voyage important et par des découvertes utiles. Son intelligence, son activité et le zèle dont il était animé, décidèrent les directeurs de la compagnie à le charger de deux expéditions que la compagnie méditait depuis long-temps. L'une était la découverte d'un passage au nord-ouest, tentée depuis plusieurs siècles et toujours inutilement, mais dont on s'occupe de nouveau; l'autre était de rechercher une mine de cuivre que les Indiens prétendaient être située très-haut dans le nord, et sur laquelle ils avaient donné quelques renseignemens dès l'an 1715. Hearne partit le 6 novembre 1769, et se dirigea à l'ouest-nord-ouest, n'ayant avec lui que quelques Indiens et deux blancs. Mais, après avoir fait un trajet de cent milles par des chemins extrêmement difficiles, les Indiens l'abandonnèrent, et il fut obligé de retourner au fort, où il arriva le 11 novembre. Ce contre-temps l'affligea, mais ne le rebuta pas; et le 5 février 1770, il partit de nouveau pour la même destination, avec six Indiens, parmi lesquels il s'en trouvait un qui assurait être allé à très-peu de distance du fleuve auprès duquel était située la mine. Après avoir éprouvé la faim, et couru des dangers de toute espèce, son quart de cercle fut brisé par un coup de vent; tous ses effets lui furent volés, et il se trouva pour la seconde fois obligé de retourner au fort. Malgré cela, il ne renonça pas à son voyage, et le 7 décembre, il se remit en route. Il était alors accompagné d'un Indien nommé Matonnabi, dont il eut beaucoup à se louer. Enfin, après avoir suivi des chemins affreux, traversé des lacs et des rivières, franchi des montagnes, il arriva, le 13 juillet 1771, dans l'endroit où se trouvait la mine qu'il était chargé de découvrir, et en prit possession au nom

de sa compagnie. Il songea ensuite à retourner au fort; son voyage fut extrêmement pénible; plus d'une fois les vivres manquèrent, et plusieurs de ses compagnons moururent de fatigue, de misère et de faim; enfin, il arriva le 30 juin. Son absence avait duré 18 mois et 23 jours. Il reçut, en 1773, de la part de sa compagnie, une lettre de félicitation et une assez forte gratification, et en 1775, il fut nommé gouverneur d'un comptoir qu'il avait établi, en 1774, à Cumberland. La Peyrouse, en 1782, prit le fort, le détruisit, et s'empara de tout ce qu'il y trouva. Cependant, il rendit à Hearne le manuscrit de son voyage, en recevant de lui l'assurance qu'il le publierait aussitôt après son retour. Hearne rétablit le fort en 1783, et revint ensuite dans sa patrie. Il y passait une vie tranquille, jouissant sans ambition du fruit de ses travaux, quand la mort le frappa en 1792. Il avait fait imprimer à Londres, en 1 vol. in-4° avec figures et cartes, la relation de son voyage, qu'il a intitulée : *Voyage du fort du prince de Galles, dans la baie d'Hudson, à l'océan septentrional, entrepris par ordre de la compagnie de la baie d'Hudson dans les années* 1769, 1770, 1771 *et* 1772, *et exécuté par terre, pour la découverte de mines de cuivre, d'un passage au nord-ouest, etc.* Ce voyage a été traduit en plusieurs langues. La traduction française, imprimée à Paris en 1799, en 1 vol. in-4° et 2 vol. in-8°, est accompagnée de cartes et de figures.

HEATCOTE (RALPH), ecclésiastique et magistrat anglais, naquit dans le comté de Leicester, le 16 décembre 1721; il fut juge-de-paix, vicaire de Sileby, prébendier et premier vicaire de l'église collégiale de Southwell, etc. Il mourut, le 28 mai 1795, avec la réputation d'un sage magistrat, d'un bon ecclésiastique et d'un savant distingué. On lui doit : 1° *Historia astronomiæ, sive de ortu et progressu astronomiæ*, Cambridge, 1746, in-8°; cet ouvrage est cité avec éloge dans l'Astronomie de Long; 2° *Esquisse de la philosophie* de lord Bolingbroke, 1775; 3° *l'Usage de la raison établi en matière de religion*, 1775; 4° plusieurs articles importans dans le *Dictionnaire biographique*, anglais, en 11 vol. in-8°, 1761, réimprimé en 1784; 5° *the Yrenarch*, ou *Manuel du juge-de paix*, 1771; réimprimé en 1774 et 1781, avec le nom de l'auteur; 6° *Sylva, ou la Forêt*, 1786, réimprimé en 1788; c'est un recueil d'anecdotes dont il n'existe que le premier vol. On attribue encore à Heatcote *Lettre à l'honorable Horace Walpole*, touchant la querelle entre Hume et J. J. Rousseau, publiée en 1767, et qui fut attribuée à M. Walpole lui-même. Ralph Heatcote, son fils, exerça les fonctions de ministre plénipotentiaire du roi près de l'électeur de Cologne et du landgrave de Hesse-Cassel, et mourut en Allemagne en 1801.

HEBENSTREIL (N.), sortait d'une famille noble d'Autriche, et naquit en l'année 1760. Il se destina à la carrière des armes, et après avoir servi dans plusieurs corps, il fut appelé à Vienne en

qualité de lieutenant de place. Il osa s'avouer, dans la capitale même de l'Autriche, le partisan de la révolution française; fit venir le *Moniteur*, alors défendu dans les états de l'Empire, et en répandit des traductions latines en Hongrie. Une chanson qu'il fit aussi circuler à cette époque le fit jeter en prison. Traduit devant une commission militaire, et accusé d'avoir conspiré contre l'état, il fut condamné à mort et pendu le 8 janvier 1795. Il montra beaucoup de sang-froid et de fermeté dans ses derniers momens.

HEBENSTREIT (Jean-Chrétien), médecin, naquit, en 1720, à Klein-Iéna près de Naumbourg. Il fit ses études à l'université de Léipsick, et y fut reçu docteur en médecine. Il s'établit ensuite à Naumbourg, mais il n'y resta que peu de temps, ayant été appelé, en 1749, à Pétersbourg pour occuper la chaire d'histoire naturelle et de botanique. Pendant son séjour dans la capitale de la Russie, il fut admis comme membre à l'académie impériale des sciences. Le comte Kyrila Rasumowsky ayant été nommé, en 1751, hetman des Cosaques, choisit M. Hebenstreit pour son médecin, et l'emmena avec lui dans l'Ukraine; mais il ne resta que deux ans dans ce pays, et revint en Allemagne. En 1755, il retourna à Pétersbourg: sa santé ayant souffert du climat, il quitta définitivement la Russie, revint en Saxe, et s'établit à Léipsick, où il exerça la médecine jusqu'à sa mort arrivée le 27 septembre 1795. Il avait fait une étude particulière de la botanique, et a laissé quelques ouvrages estimés traitant de cette science.

HEBERDEN (Guillaume), commença ses études à Londres, lieu de sa naissance, et les termina à l'université de Cambridge, où il fut reçu docteur en médecine en l'année 1739. Il se fixa dans cette ville, et donna des leçons de son art, et le pratiqua avec succès pendant dix ans. Il quitta Cambridge en 1748, et alla s'établir à Londres. Bientôt il se fit une réputation brillante. D'abord membre du collége de médecine, il fut ensuite admis à la société royale, et, en 1778, il fut nommé correspondant de la Faculté de médecine de Paris. Après être parvenu à acquérir une fortune indépendante, il se retira dans une maison de campagne agréable qu'il acheta près de Windsor, et y parvint à un âge très-avancé. Né en 1710, il mourut le 17 mai 1801. Guillaume Heberden a publié: 1° *Réflexions sur les moyens de se procurer de l'eau plus pure que celle que fournissent les pompes de Londres;* 2° *Observations sur les ascarides;* 3° *sur la Fièvre hectique;* 4° *Traité des maladies du foie;* 5° *Histoire de l'angine de poitrine;* 6° *Description de la méthode dont se servent les Chinois pour préparer la racine de ginseng;* 7° *Antiheriaca, an essay on mithridatium and theriaca*, in-8°, Londres, 1745, 8° *Commentarii de morborum historiâ et curatione*, in-8°, Londres, 1802. Ce dernier ouvrage n'a été imprimé qu'après la mort de l'auteur; il

est très-estimé, et a été traduit en plusieurs langues.

HÉBERT (Jacques-René), membre du conseil-général de la commune de Paris du 10 août 1792, et substitut du procureur de cette commune, naquit à Alençon, département de l'Orne, vers 1755. Il était venu à Paris pour y trouver quelque moyen de fortune, mais ce ne fut d'abord que dans l'obscurité qu'il put exercer ses misérables talens. Contrôleur des billets d'un des petits spectacles de la capitale, il fut bientôt renvoyé pour cause d'infidélité dans la gestion de ce modique emploi. Ne sachant que devenir, il se fit laquais. La même indélicatesse le priva honteusement de cette dernière ressource. Heureusement pour lui, la révolution qui survint bientôt le plaça sur un plus grand théâtre, et le mit à même de développer son astuce et son audace, et toute la perversité de son âme. Hébert devint un des agens les plus actifs de la faction désorganisatrice qui voulut s'emparer de tous les pouvoirs, et dont les intolérables excès souillèrent la plus belle des causes. Ces funestes excès servirent puissamment les vues de l'étranger, toujours avide des malheurs de la France, et celles du despotisme, dont la licence démagogique amène tôt ou tard le triomphe. Parmi les milliers de pamphlets et de feuilles anarchiques que provoquait imprudemment une multitude d'écrits contre-révolutionnaires désavoués même par les personnes sages de ce parti, l'*Ami du Peuple*, de Marat, l'*Orateur du Peuple*, de Fréron, et le *Père Duchêne*, d'Hébert, se faisaient surtout remarquer. Le *Père Duchêne*, où la trivialité du langage le disputait à l'infamie des principes, succéda à un autre *Père Duchesne* rédigé par M. S. Lemaire, employé à la poste aux lettres, dont les opinions étaient constitutionnelles, recueil dont les ennemis de la révolution dénaturèrent bientôt les excellentes doctrines. La feuille ultra-révolutionnaire d'Hébert fut lue avec avidité par la plus vile populace; c'est par l'horrible influence qu'Hébert exerça sur les événemens de cette époque, que son nom est devenu fameux. Ce nom fatal se rattache à tous les crimes du temps. On a dit, quoique le fait ne soit pas prouvé, que Hébert n'avait été nommé membre de cette commune de Paris, qui s'installa de sa propre autorité dans la nuit du 9 au 10 août, et qu'il ne devint ensuite substitut du procureur-syndic de la commune, que parce qu'il avait participé aux massacres de septembre, et à l'assassinat de la princesse de Lamballe. Cependant la commune usurpatrice porta ses prétentions plus loin; elle voulut élever sa puissance sur les débris de la représentation nationale même. Le projet fut formé d'assassiner tous les membres de la convention qui ne partageaient pas les principes démagogiques, et notamment les députés du parti de la *Gironde*, et de s'associer les autres représentans. Ce complot, auquel Hébert avait eu la plus grande part, allait recevoir son exécution, lorsqu'il fut découvert (*voyez* Guadet). Les différens par-



Hébert (dit Père Duchêne)

Procureur G.al de la Commune de Paris.

tis de la convention se réunirent alors pour résister à ces audacieux ennemis, et former une commission de 12 membres, à l'effet de rechercher les conjurés. Hébert fut arrêté avec un autre individu sur qui se fixaient plus particulièrement les soupçons. Aussitôt qu'elle en fut informée, la populace des sections se rendit, avec ses chefs, à la convention pour y dénoncer la commission des douze, et demander impérieusement la liberté d'Hébert; tandis que la Commune, d'un autre côté, s'était constituée en permanence, ainsi que les sociétés des *Jacobins* et des *Cordeliers*. La convention, que les factions tourmentaient déjà avec une grande violence, céda, et Hébert reparut triomphant à la Commune. Soit par crainte, soit par prudence, il sembla un moment vouloir garder quelques mesures et jouir avec modération de son triomphe; il s'opposa aux fureurs de ses partisans, qui réclamaient les plus promptes vengeances; il alla même jusqu'à flétrir du nom de mauvais citoyen quiconque demanderait qu'on répandît du sang: mais il se dédommagea bientôt de cette retenue qui n'était de sa part qu'une véritable hypocrisie. Sa victoire fut un arrêt de mort contre la commission des douze, et contre la plupart des conventionnels qui avaient concouru à la former. Hébert, malgré quelques actes de modération apparens, portait ses regards partout où il y avait des victimes à immoler, et l'on sait avec quel acharnement il persécuta la reine Marie-Antoinette. C'est lui qui eut l'inexplicable audace de charger cette infortunée princesse de crimes qui révoltent également la raison et la nature. Il était l'un des commissaires nommés pour interroger les malheureux enfans de Louis XVI. En présence de ses collègues, il fit au jeune prince des questions où il y avait une dépravation telle, que cet enfant infortuné ne put les comprendre, et il signa des réponses dont il n'avait pas mieux compris le sens. Telle fut la base de la plus atroce des accusations. Le tribunal révolutionnaire lui-même n'osa faire usage de cette pièce, dont Fouquier-Tinville avait impudemment chargé son acte d'accusation. On rapporte que Robespierre, à qui l'on rendait compte de ce qui s'était passé, ne put s'empêcher de s'écrier avec colère: « Ce » n'était donc pas assez, pour ce » scélérat, d'en avoir fait une » Messaline, il fallait qu'il en fit » encore une Agrippine. » Ces paroles rapportées à Hébert lui firent pressentir la haine que lui portaient même les chefs de son parti, et le sort qui l'attendait du moment où il perdrait sa popularité; aussi n'omit-il rien pour rendre à sa faction l'ascendant qu'elle semblait avoir perdu. Pour y parvenir, il fallait s'attacher la populace, l'intéresser et l'émouvoir par quelque spectacle extraordinaire. Ce fut alors que Hébert fit instituer les fêtes de la *Raison*: cérémonies tellement ridicules, qu'elles produisirent un effet tout contraire à celui qu'il s'en était promis; elles discréditèrent de plus en plus ses partisans. Après avoir poursuivi avec

acharnement les hommes les plus distingués du parti de la *Gironde*, et les avoir sacrifiés sans s'apercevoir qu'il n'était que l'instrument d'hommes plus puissans que lui, Hébert s'attacha à perdre les chefs du parti opposé, espérant, dans sa folle présomption, succéder à leur pouvoir et à leur popularité. Il attaqua avec la même fureur Fabre-d'Églantine, Bazire, Chabot, et enfin Danton. Bientôt son audace s'accrut au point que comptant sur les forces de la faction dont il était devenu le chef, il fit, lors de l'arrestation de Vincent, voiler, à la société même des *Jacobins*, la statue de la Liberté et les tables des Droits de l'homme, et appela hautement le peuple à l'insurrection contre la convention et le comité de salut public. Robespierre se voyant si violemment menacé, résolut de perdre sans retard son imprudent et faible antagoniste. Il le dénonça à la tribune de la convention, et sur un ordre de Fouquier-Tinville, on arrêta Hébert et quelques-uns de ses partisans: aucun d'eux n'opposa de résistance. Celui-ci, qui par son caractère public et son audace naturelle commandait, en quelque sorte, au tribunal révolutionnaire, quelques heures auparavant, n'en reçut que des marques du plus profond mépris lorsqu'il y parut; on affecta même, dans le réquisitoire dirigé contre lui, de rappeler sa vie privée, et de le flétrir comme un vil escroc, comme un voleur public. Dans ce moment terrible, cet homme violent se montra sans courage. Il perdit plusieurs fois connaissance devant le tribunal et dans la prison, et il était presque mourant en arrivant à l'échafaud. Le peuple l'accablait de huées sur son passage, et lui rendait, avec une sorte d'inhumanité, les plaisanteries atroces qu'il avait tant de fois prodiguées aux malheureux traînés au supplice. On lui criait de toutes parts, et nous ne rapportons ces mots populaires que parce qu'ils sont historiques: « Va, coquin, va jouer à la main-chaude; va mettre la tête à la fenêtre; va éternuer dans le sac; il est... en colère aujourd'hui le père Duchêne! » et autres propos pareils mêlés des plus violentes imprécations. Il fut exécuté le 4 germinal an 2 (24 mars 1794). Son supplice fut affreux, mais digne de sa vie.

HÉBERT (François-Louis), supérieur-général des Eudistes, fut confesseur de Louis XVI après M. Poupart, curé de Saint-Eustache, à Paris. Il resta constamment avec le roi pendant la nuit du 9 au 10 août. Ce prince, peu de jours avant, lui disait dans une de ses lettres: « Je n'attends plus rien des hommes, apportez-moi des consolations célestes. » M. Hébert, dénoncé lui-même pour s'être obstiné à porter l'habit de son ordre, fut arrêté, renfermé dans la maison des Carmes, et massacré le 2 septembre.

HÉBERT (L. G.), à l'époque de la révolution, était officier dans un régiment de cavalerie, et décoré de la croix de Saint-Louis. Il fut d'abord administrateur du département de l'Eure, et ce même département le nomma député à l'assemblée législative, en 1791.

Le 22 août 1792, il offrit sa croix de Saint-Louis à l'assemblée, et voulut que le prix qui en proviendrait, fût destiné au soulagement des veuves et des orphelins des citoyens pauvres, morts dans cette journée.

HEBRARD (N.), député aux états-généraux, exerçait à Aurillac la profession d'avocat, au commencement de la révolution. Le bailliage de Saint-Flour l'élut député du tiers-état aux états-généraux de 1789. Il se prononça contre le *veto* royal, et opina pour que la peine de mort fût appliquée au délit de l'exportation des grains. Après la session, il quitta ses fonctions législatives, et retourna dans sa province. On ne le revit que le 20 novembre 1795; il parut à la barre de la convention nationale, et annonça, en qualité d'orateur d'une députation du Cantal, « qu'un comité central et »une armée révolutionnaire venaient d'être établis dans ce dé»partement; que les aristocrates »et les égoïstes sans distinction, »d'après cette maxime de Solon: »*Qui n'est pas pour nous, est né»cessairement contre nous*, atten»daient, dans des lieux de réclu»sion, les mesures que nécessi»teraient les circonstances. » Malgré ce zèle exagéré, la commune d'Aurillac l'accusa de concussion; il fut traduit devant le tribunal criminel du Puy-de-Dôme, qui l'acquitta. Depuis cette époque, aucune fonction publique ne l'a mis en évidence.

HÉCART (Gabriel-Antoine-Joseph), naquit à Valenciennes, le 24 mars 1755. Lors du bombardement de cette ville, en 1793, il était officier municipal, et fut mis en arrestation quand la place eut capitulé. La révolution du 9 thermidor, en lui procurant sa liberté, lui sauva infailliblement la vie. Il remplit ensuite, pendant plusieurs années, les fonctions de secrétaire de l'administration municipale de Valenciennes. Il était membre de la société royale des antiquaires de France. Parmi plusieurs ouvrages dont il est l'auteur, nous citerons: 1° *Traité de perspective linéaire, à l'usage des jeunes gens*. On remarque une particularité au sujet de cette production: c'est que le manuscrit fut volé, et qu'il fut imprimé à Charleville, sous le nom supposé d'Autun. 2° *Le Temple des sciences*, in-8°, 1791, Paris, Valenciennes; 3° *Essai sur les propriétés et les qualités des arbres et arbustes du département du Nord*, an 3, in-4°, Valenciennes; 4° *les Bosquets d'agrément*, poëme, in-4°, 1808, *ibid.*; 5° *la Vaccine*, poëme, *ibid.*, in-16, 1812; 6° *Journal central des Académies et Sociétés savantes*, in-8°, 1811, *ibid.*; 7° *Recherches historiques et bibliographiques sur le théâtre de Valenciennes*, in-8°, 1816, *ibid.* Il a encore publié un roman, traduit de l'arabe, intitulé *Rominaf*.

HECOURT (Denully d'), né d'une famille distinguée dans la magistrature, fut nommé maire de Beauvais, en 1802. Cette ville lui est redevable des promenades agréables et des belles plantations qui ont remplacé les anciens remparts et les fossés infects d'où s'exhalaient en été des vapeurs malfaisantes. Il fut du nombre des députés qui composèrent la

chambre des *cent jours*, mais il s'y fit peu remarquer et ne parut point à la tribune. Il a présidé le collége électoral de l'Oise, pour les élections de 1817.

HECQUET, député à la convention nationale, par le département de la Seine-Inférieure. Il vota, dans le procès de Louis XVI, pour la réclusion et le bannissement. Il signa, le 6 juin 1793, la protestation qui fut faite contre les événemens des 31 mai et 2 juin, et se trouva au nombre des 73 députés dont on ordonna illégalement l'arrestation. Après le 9 thermidor an 2, il rentra dans la convention, et passa ensuite au conseil des anciens. Il est mort à Paris, le 30 novembre 1796.

HECTOR (LE COMTE D'), était commandant de la marine à Brest, à l'époque de la révolution. Pendant une émeute qui eut lieu en cette ville, il courut de grands dangers, donna bientôt sa démission, et passa en Angleterre, où il leva, au compte du gouvernement, un corps composé en grande partie d'officiers de marine émigrés. Ce corps fut presque entièrement détruit lors de l'expédition de Quiberon. Le comte d'Hector avait servi avec distinction pendant la guerre qui donna la liberté à l'Amérique septentrionale.

HEDENSTROM, voyageur russe, né de parens suédois, a visité les côtes de la mer Glaciale, et a pénétré plus avant au nord qu'aucun de ceux qui avaient entrepris ce voyage avant lui. Après avoir parcouru toute la Sibérie, il a découvert, au nord de cet immense pays, une terre fort étendue. Ses recherches, dans les deux îles inhabitées des *Saintes*, lui ont fait trouver des amas d'ossemens, et des restes de quadrupèdes d'une grandeur prodigieuse, dont les races ont été perdues et sont entièrement inconnues de nos jours. Il a aussi trouvé les serres désséchées d'un oiseau qui, selon toutes les apparences, devait être d'une grosseur trois fois plus considérable que celle du condor de l'Amérique méridionale. Ces pays, dit-il lui-même, semblent être le cimetière de générations absolument inconnues. M. Hedenstrom croit à l'existence d'un *continent arctique*, dont la découverte reste encore à faire. Ce savant doit publier incessamment, à Pétersbourg, une relation détaillée de ses intéressans voyages.

HÉDOUIN (JEAN-BAPTISTE), littérateur, ancien religieux de l'ordre des prémontrés, naquit à Reims, département de la Marne, en 1749. Après avoir terminé ses humanités, et s'être livré à l'étude des mathématiques dans cette ville, il vint à Paris pour s'y perfectionner sous d'habiles maîtres; mais le tumulte du monde convenait peu à ses goûts simples et paisibles; il préféra la paix du cloître, et il fut admis dans la congrégation de Sainte-Geneviève. Néanmoins, il ne prononça de vœux que dans l'ordre des prémontrés. Avide de s'instruire, tout en s'occupant de son cours de théologie, il lisait l'*Histoire philosophique* de l'abbé Raynal. Il médita cet ouvrage, et fut en quelque sorte entraîné, par le vif intérêt que sa lecture lui inspirait, à

en faire de nombreux extraits. Les ayant réunis, il en forma l'*Esprit et génie de Raynal*. Ce genre de travail, assez singulier pour un jeune théologien, ne fut nullement du goût du prieur de son collége, qui cependant se borna à lui conseiller de le brûler. L'avis ne fut pas suivi, et l'*Esprit et génie de Raynal* parut imprimé quelque temps après, mais sans nom d'auteur. L'autorité ordonna des poursuites contre le libraire. Le secret d'Hédouin allait être connu, lorsqu'il apprit qu'un de ses parens, Hédouin de Pons-Ludon (*voy.* l'article suivant), officier d'infanterie, était enfermé au château de Ham, en vertu d'une lettre de cachet; il se rendit près de lui, et l'informa de l'embarras dans lequel il se trouvait. Hédouin de Pons-Ludon, dans l'intention de rendre un bon office à son parent, se déclara l'auteur de l'*Esprit et génie de Raynal*, en envoya même la déclaration au censeur de police de cette époque, et aussitôt les auteurs des *Mémoires secrets* (année 1777) firent honneur à cet officier de l'ouvrage incriminé. Le secret fut long-temps et fidèlement gardé; mais ne voulant point ravir à son parent le mérite de son travail, cet officier déclara qu'il n'avait pas composé l'ouvrage qu'on lui attribuait, et qu'il ne l'avait reconnu que pour obliger le véritable auteur. Hédouin, sauvé par cette innocente supercherie du courroux de ses supérieurs, put tranquillement se livrer aux travaux de son état; il professa les belles-lettres dans son abbaye, et fut nommé, vers 1785, en récompense des services qu'il avait rendus à son ordre, prieur-curé de Retonvillers, département de la Somme. Il y vivait paisiblement lorsque la révolution éclata. Ses principes sages et modérés lui firent adopter ceux que le nouvel ordre de choses consacrait; et ses paroissiens, pour lui témoigner leur reconnaissance et leur attachement, le nommèrent maire de Retonvillers. Il occupa cette magistrature, ainsi que sa cure, jusqu'à sa mort, arrivée, non au mois d'octobre 1792, comme le prétendent par erreur les auteurs de la *Biographie universelle*, mais au mois d'octobre 1802. On lui doit : 1° *Esprit et génie de Raynal* (Paris, 1777, in-8°). Cet ouvrage a été imprimé plusieurs fois : en 1782, à Londres (Paris, Cazin); et à Genève, dans la même année, in-8°. 2° *Principes de l'éloquence sacrée*, mêlés d'exemples puisés principalement dans l'Écriture sainte, dans les SS. PP. et dans les plus célèbres orateurs chrétiens, à l'usage des cours d'étude établis dans l'ordre des prémontrés (Soissons, 1787, in-12). L'évêque de Nantes, l'abbé Duvoisin (*voyez* ce nom), estimait assez cet ouvrage, pour désirer qu'il fût réimprimé dans toute la France, et mis dans les mains des jeunes gens qui se destinaient à l'état ecclésiastique; il l'avait adopté pour l'instruction de ses séminaristes. 3° *Fragmens historiques et critiques sur la révolution*. Cet ouvrage n'a point été imprimé : il est mentionné dans le *Dictionnaire des anonymes*, n° 1835.

HÉDOUIN DE PONS-LUDON (Joseph-Antoine), cousin-germain du précédent, naquit à

Reims, le 5 février 1739, d'une famille ancienne, qui, dans le 17e siècle, s'allia à la famille du célèbre ministre Colbert. Hédouin de Pons-Ludon, après avoir terminé ses études à l'université de Reims, prit du service sur mer, et partit comme volontaire, en 1757, avec le capitaine Thurot. Il était officier dans le régiment d'Eu lors de la bataille de Crevelt, en 1758, à laquelle il prit une part honorable. Aide-major, en 1763, au régiment de Bourges; lieutenant au régiment provincial de Champagne, en 1771, puis capitaine, il fut, quelques années après, enfermé au château de Ham, en vertu d'une lettre de cachet. On a toujours ignoré les causes d'une détention qui parut généralement arbitraire, et que, dans l'impuissance de justifier, les auteurs d'une Biographie tout orthodoxe (*v.* l'article Hédouin, dans le supplément du *Dictionnaire de l'abbé Feller*), disent négligemment motivée par *quelque étourderie*. Ce brave militaire, enfermé dans un château fort pour *étourderie*, apprenant l'embarras où se trouvait son parent J. B. Hédouin (*voy.* l'article précédent), à l'occasion de la publication de l'*Esprit et génie de l'abbé Raynal*, voulut lui rendre service, et prit encore, disent les mêmes religieux écrivains, cette *étourderie* sur son compte; c'est-à-dire, en se déclarant généreusement l'auteur d'un livre proscrit. Il eut le bonheur de réussir dans son acte de dévouement, dont on connut par la suite toute la générosité. En 1778, Hédouin de Pons-Ludon acheta la charge de conseiller-rapporteur du point d'honneur au tribunal des maréchaux de France. Il perdit cet emploi à la révolution, dont il adopta avec modération les principes. Lors des massacres de septembre, en 1792, il eut le bonheur de sauver une femme nommée Gonel. Incarcéré lui-même en 1794, et au moment d'être traduit au tribunal révolutionnaire, il dut la liberté à la révolution du 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794). Il a composé quelques ouvrages; ce sont: 1° *Essai sur les grands hommes d'une partie de la Champagne, par un homme du pays* (1768, 1 vol. in-8°); 2° *Lettre d'un Rémois à un Parisien sur ce qui doit payer les corvées en France* (1776, in-8°); 3° *Mémoire d'un militaire au roi, sur ce qu'il a éprouvé de contradiction en son état* (1776); 4° un grand nombre de poésies diverses, telles que satires, épigrammes, madrigaux, sonnets, épithalames, chansons, etc. Il mourut à Reims, le 27 octobre 1817. Aubin-Louis Hédouin de Pons-Ludon, son fils unique, né en 1783, est élève de l'école militaire de Brienne. Il paraît s'être exclusivement occupé de géographie, et il est plusieurs fois question de lui dans les *Annales des voyages* de M. Malte-Brun. M. A. L. Hédouin de Pons-Ludon a été une des victimes de la réaction de 1815: ce ne fut qu'après 132 jours de détention qu'il recouvra la liberté.

HÉDOUVILLE (Gabriel-Marie-Théodore-Joseph, comte d'), lieutenant-général, pair de France, etc., naquit à Laon, département de l'Aisne, en 1755, d'une famille noble, mais peu favorisée

des dons de la fortune. Il fut d'abord page de la reine. Sous-lieutenant en 1780, il ne devint lieutenant qu'en 1789. La révolution ouvrit une vaste carrière à ses talens militaires, et son avancement fut rapide. En 1793, il passa à l'armée du Nord, en qualité de général de brigade. Il obtint sur les Hollandais des succès importans aux combats de Warwick, de Commines et de Menin. Il partagea la disgrâce d'Houchard, qui fut destitué pour n'avoir pas mis à exécution le plan d'attaque envoyé par le comité de salut public. Le génral Hédouville, comme l'infortuné Houchard, fut aussi traduit au tribunal révolutionnaire; mais, plus heureux, il fut acquitté au mois de nivôse an 2 (janvier 1794). De retour à l'armée, il devint chef d'état-major du général Hoche, qui combattait les Vendéens. Au mois de mars suivant, il remplaça ce général dans le commandement de l'armée de l'Ouest, et prit ensuite celui des 1re et 16me divisions militaires, qui comprenaient les départemens des anciennes provinces de la Flandre et de la Picardie. En 1798, il fut envoyé avec 4000 hommes à Saint-Domingue, pour résister aux efforts de Toussaint-Louverture. Cette mission, à la fois pacifique et guerrière, n'eut aucun succès, et le général Hédouville fut rappelé l'année suivante par le directoire. A son retour en France, cette année même, il repartit pour la Vendée, où se manifestaient de nouvelles agitations. Chargé de pacifier plutôt que de combattre, il réussit dans ses négociations, et conclut avec différens chefs un armistice qui affaiblit beaucoup les insurgés. Nonobstant ces succès, le général Brune fut revêtu du commandement en chef de l'armée de l'Ouest. Le général Hédouville donna dans cette occasion une preuve de son excellent esprit, et consentit à seconder les projets de Brune, en qualité de chef d'état-major de son armée. Ce concours d'activité et de zèle, entre ces deux généraux, amena promptement la pacification sans effusion de sang. La reconnaissance des Vendéens se manifesta d'une manière simple et touchante. Le 20 janvier 1800, le général Hédouville étant au théâtre d'Angers, les habitans de cette ville lui décernèrent une couronne civique. Il fut envoyé, vers la fin de 1801, par le gouvernement consulaire à Saint-Pétersbourg, en qualité d'ambassadeur. Ces fonctions cessèrent au mois de juillet 1804, et il revint à Paris, où l'attendaient de justes récompenses des nombreux services qu'il avait rendus à sa patrie. L'empereur le nomma l'un de ses chambellans, membre du sénat, grand-officier de la légion-d'honneur, et le chargea, au mois de juin 1805, d'assister à la prise de possession de la principauté de Piombino. Le général Hédouville fut ensuite désigné pour accompagner l'impératrice JOSÉPHINE dans le voyage que cette princesse fit à Strasbourg et à Munich. Il fut, peu de temps après, accrédité comme ministre plénipotentiaire, auprès du prince archi-chancelier de l'empire d'Allemagne, et chargé de différentes missions. La

guerre ayant été déclarée au mois d'octobre 1806, au roi de Prusse, le général Hédouville, qui était devenu comte de l'empire, fit, en qualité de chef d'état-major du corps d'armée du prince Jérôme, cette campagne qui dura à peine 3 mois, et signa la capitulation qui mettait la ville de Breslau au pouvoir de l'empereur Napoléon. A cette époque le général Hédouville était premier chambellan du prince Jérôme. Après la paix de Tilsitt, il retourna à Francfort avec la même qualité de ministre plénipotentiaire. Lors des événemens politiques de 1814, M. le comte Hédouville suivit le mouvement de tous les dignitaires et fonctionnaires de l'empire; il vota la déchéance de l'empereur et la création d'un gouvernement provisoire. Après la première restauration, Louis XVIII le nomma pair de France. N'ayant point fait partie de la chambre formée, par Napoléon, pendant les *cent jours*, ni pris aucune part aux événemens de cette époque; après la seconde restauration, en 1815, M. le comte Hédouville rentra de droit dans la chambre des pairs réorganisée par le roi. Il mourut en 1817.

HÉDOUVILLE (N. comte), chargé d'affaires de France à Hambourg, a rempli les mêmes fonctions sous le gouvernement impérial près le prince-primat, grand-duc de Francfort. Il fut le condisciple de Napoléon à l'école Militaire, et dut à cette confraternité de jeunesse l'avancement rapide qu'il obtint dans la carrière diplomatique. M. le comte Hédouville aime et cultive, dit-on, les lettres avec succès, et, comme son frère aîné, se fait remarquer par les qualités les plus recommandables.

HEDWIG (Jean), célèbre naturaliste allemand, naquit à Cronstadt en Transylvanie, le 8 octobre 1730, et mourut à Léipsick, le 7 février 1799. Il avait 17 ans lorsqu'il perdit son père, et fut alors envoyé à Presbourg pour y achever ses études. De Presbourg il alla à Léipsick, où bientôt il se fit connaître, suppléant par son zèle pour le travail, aux faibles secours qu'il recevait de sa famille, dont la fortune était peu considérable. Il se rendit, par sa conduite, digne de la bienveillance du professeur de botanique, Boze, qui pour la lui prouver, lui donna un logement dans sa maison, et le chargea de remplir ses fonctions à l'hôpital, pendant 3 ans. Chargé de mettre en ordre le jardin et la bibliothèque de l'université, il s'en acquitta à la satisfaction de ceux qui l'avaient jugé capable de ce travail. Hedwig ayant terminé ses études, retourna à Cronstadt; mais il y éprouva le désagrément de ne pouvoir exercer dans cette ville la profession de médecin, par la seule raison qu'il n'avait pas fait ses cours à l'université de Vienne. Cette circonstance le décida à quitter sa ville natale pour aller s'établir à Chemnitz en Saxe, où il fut reçu docteur en 1756. Il ne cessa depuis de se livrer à son goût dominant pour l'étude de la botanique, en joignant à cette étude une pratique fort étendue. Comme il ne possédait pas tous les livres qui lui étaient nécessaires, il s'adressa souvent au savant

Schreber, afin d'avoir de lui les éclaircissemens qui lui manquaient sur la *Flore de Léipsick*, qui venait d'être publiée par lui. Schreber, que la sagacité et la justesse d'esprit du jeune médecin frappèrent, n'hésita point à entrer en correspondance avec lui; il fit plus : il lui envoya des livres et tous les instrumens nécessaires pour atteindre le dernier degré de perfection dans l'art qu'il professait. Hedwig usa et profita amplement de ce secours, en faisant des découvertes qui assurent à jamais sa réputation. Comme l'exercice de son art dans une ville aussi petite que celle de Chemnitz était insuffisant pour fournir à l'entretien de sa famille déjà nombreuse, il alla se fixer à Léipsick, en 1781. Il y fut, en 1784, chargé du soin de l'hôpital militaire. En 1786, il fut nommé professeur extraordinaire de médecine. Il obtint plus tard, de l'électeur Frédéric-Auguste, la chaire de botanique, l'intendance du jardin et un logement à l'académie. Une fièvre nerveuse qui l'attaqua à la suite du rigoureux hiver de 1798, l'enleva aux sciences et à sa famille. Parmi les ouvrages qu'il publia, on distingue son *Fundamentum historiæ naturalis muscorum*. Ce précieux ouvrage est le fruit de 20 ans de recherches et de méditations.

HEER, ministre protestant, né et domicilié en Suisse, s'est fait remarquer par son ardent amour pour l'humanité. Il a publié, en 1817, une brochure ayant pour titre : *Projet pour subvenir à la misère, sans exemple, des pauvres dans les vallées de la Linth, Sernft et Kerenz, canton de Glaris.* Ces contrées, jadis animées par l'industrie, l'aisance et le bonheur, étaient, à cette époque, en proie à la misère la plus affreuse. La brochure de M. Heer en offre le tableau le plus déchirant, et l'on peut en juger par le passage que nous allons rapporter. « Il est effrayant de voir avec quelle avidité des squelettes d'hommes dévorent les mets les plus dégoûtans, des cadavres, des orties, des alimens même qu'ils disputent aux animaux. Dans quelques maisons, vingt personnes occupent la même chambre, et travaillent, les yeux caves et éteints, au milieu d'un air corrompu. Cet état n'est point un mal passager; il augmente tous les jours, et devient à chaque instant plus incurable; mais il est plus affreux encore sous le rapport moral. L'horreur de cette situation introduit chez les habitans une démoralisation absolue; elle étouffe tout sentiment du bien. Les enfans sont privés, par défaut de vêtemens, d'écoles et d'instructions religieuses; et tandis qu'on s'efforce d'établir le christianisme dans des contrées lointaines, il menace, dans celle-ci, de s'éteindre absolument. » Cet état déplorable a été amélioré depuis par les sages mesures du gouvernement helvétique, et les abondantes récoltes de 1818.

HEERKENS (Gérard-Nicolas), né à Groningue en 1728, cultiva la médecine et la poésie latine. Il avait à peine 20 ans, qu'il publia quelques ouvrages; et ses premiers débuts ayant été

bien accueillis du public, l'engagèrent à continuer ses travaux. On a de lui : 1° *De valetudine litteratorum, poema*, Leyde, 1749, in-8°; 2° *Satira de moribus Parhisiorum et Frisiæ*, 1750, in-4°; 3° *De officio medici*, 1752, in-8°. Ce poëme fut dédié au cardinal Ange-Marie Quirini. 4° *Iter Venetum*, 1760, in-8°. Cet opuscule contient 3 élégies et une ode. 5° *Notabilium libri duo*, 1765, in-8°; les 3me et 4me livres ont paru en 1770. 6° *Anni rustici januarius*, 1767, in-8°; 7° *Empedocles*, 1783, in-8°; 8° *Aves frisicæ*, Rotterdam, 1787, in-8°, de 300 pages. Dans un ouvrage aussi volumineux, l'auteur ne décrit que 10 espèces d'oiseaux. 9° *Italicorum libri tres*, Groningue, 1793, in-8°. Le premier livre avait été publié en 1762, à Groningue, et renfermait 6 lettres en forme d'élégies : on fit alors la remarque que Heerkens prenait le titre de membre de l'académie des Arcades et correspondant de celle des inscriptions et belles-lettres de Paris, quoiqu'il ne fût reçu dans aucune de ces deux sociétés savantes. 10° *Icones*, Utrecht, 1787, in-8°, et Paris, 1788, in-8°. Cette diversité de dates vient de ce que le libraire chargé d'imprimer cet ouvrage, ne voulant point accorder à l'auteur des qualités qui ne lui appartenaient point, changea de sa propre autorité le titre et la date du livre. Dans la préface, Heerkens a cité de longs fragmens et le prologue entier d'une tragédie intitulée *Tereus*, dont il s'attribue la découverte, et qui, selon lui, serait de *Lucius Varus*, poète tragique du siècle d'Auguste. Voulant faire au roi de France l'hommage de cette tragédie, il demanda à être imprimé à l'imprimerie royale, et s'adressa à M. le baron de Breteuil, qui, avant de rien promettre, consulta l'académie des inscriptions et belles-lettres : les fragmens que Heerkens offrait d'envoyer ne suffisant pas, on lui demanda l'ouvrage entier qu'il refusa; malheureusement, très-peu de temps après, l'abbé Morelli découvrit la supercherie, et prouva que le *Tereus* n'était autre chose que la *Progné* de Grégoire Corrario, imprimée à Venise en 1558, in-4°, réimprimée à Rome en 1638, in-4°. La demande de Heerkens fut alors rejetée. Il est mort en 1801.

HEINECKEN (Charles-Henri), né à Lubeck, en 1706, se distingua dès son enfance par un grand amour pour l'étude et les arts. Frère aîné de l'enfant extraordinaire qui mourut à l'âge de 5 ans, et qui connaissait, outre sa langue naturelle, le latin et le français, la géographie et l'histoire ancienne et moderne, Charles-Henri, sans posséder cette surprenante perspicacité, était doué de dispositions peu communes. Son goût pour le travail lui eût fait passer toutes ses nuits dans les veilles, sans le soin que prirent ses parens de le forcer au repos pendant ces momens qui lui sont consacrés. Cependant il n'avait, pour ainsi dire, point de maîtres, et Christ de Schœneich, célèbre alchimiste, qui avait été le précepteur de son frère, ne prit aucune part au développement de ses facultés. Ayant terminé presque seul son instruction première, il vint à Leipsick,

y étudia le droit, et se vit, peu de temps après, chargé de quelques éducations particulières à Dresde. Il quitta bientôt cette carrière, pour venir, en qualité de secrétaire de confiance, chez M. le comte de Brühl, qui avait remarqué en lui de grandes qualités. Ce ministre sût l'apprécier, et l'ayant chargé de quelques missions importantes dont il s'acquitta heureusement, il l'en récompensa en lui procurant un avancement rapide. L'électeur, instruit des services que Heinecken avait rendus, lui délivra des lettres de noblesse et le revêtit du titre de conseiller intime de Pologne et de Saxe; il resta l'ami du comte de Brühl, et lui rendit par suite de grands services. Les prodigalités du roi de Pologne avaient amené un grand désordre dans les finances : le comte de Brühl, d'après le conseil de Heinecken, refusa de compter aucune somme sans la signature du roi. A la mort de ce prince, le ministre se vit en butte aux attaques de tous les partis; mais il se justifia bientôt, au moyen des ordres précis qu'il possédait; le comte sut reconnaître un service aussi éminent par des gratifications considérables et une très-belle terre qu'il légua à Heinecken. Son caractère, peu communicatif, était remarquable par une grande simplicité, et le rendait peu sensible aux charmes d'une société intime; quoiqu'il sentît tout le prix d'une amitié sincère et fidèle, un serrement de main était la seule marque extérieure qu'il eût jamais donnée à ceux qui avaient le plus de droit à la sienne. Sans attacher un grand prix aux richesses, il était cependant très-économe; mais sa fortune fut toujours consacrée aux arts, qui trouvèrent en lui un protecteur zélé et généreux. La *Galerie de Dresde*, qu'il fit graver à ses frais par les plus habiles artistes, eût occasioné sa ruine totale, si le roi de Saxe ne l'eût secouru, en achetant ce magnifique ouvrage, et les objets curieux que Heinecken possédait dans son cabinet, moyennant une pension viagère. Il se retira alors dans sa terre d'Altdôbern, dans la Basse-Lusace, et y mourut le 5 décembre 1792. Dans les loisirs que lui laissèrent les emplois qu'il avait occupés, il travailla à la publication de quelques ouvrages en allemand et en français. On a de lui : 1° *Traité du Sublime par D. Longin, en grec et en allemand, avec sa vie, une notice sur ses écrits, une explication de ce que Longin entend par le mot* sublime, *et une préface par un inconnu*, Dresde, 1737, in-8° ; 2° édition, Dresde, 1742, in-8°; 2° *les Devoirs de l'homme, ou résumé de toute la morale*, Dresde, 1738, in-8°; 3° *Recueil d'estampes d'après les plus célèbres tableaux de la galerie royale de Dresde*, Dresde, de 1755 à 1757, 2 vol. in-fol.; 4° *Notices sur quelques artistes et sur quelques objets d'art*, Léipsick, de 1768 à 1771, 2 vol. in-8°; 5° *Lettre à Y. P. Kranss, ayant pour objet les différentes critiques des notices sur quelques artistes, etc.*, Léipsick, 1771, in-8°; 6° *Idée générale d'une collection complète d'estampes, avec une dissertation sur l'origine de la gravure et sur les premiers livres d'images*, Léipsick

et Vienne, 1770, in-8°; 7° *Dictionnaire des artistes dont nous avons des estampes, avec une notice détaillée de leurs ouvrages gravés*, Léipsick, de 1778 à 1790, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage n'a pas été continué, et nous devons regretter que Heinecken n'ait pas pu l'achever; le 4e volume finit à la syllabe DIZ. 8° *Nouvelles notices sur des artistes et des objets d'art*, Léipsick et Dresde, 1786, in-8°, avec des gravures. La vie de ce savant amateur des arts a été insérée dans le *Nécrologe* de Schlichtegroll, 1er volume de l'année 1791.

HEINICKE (SAMUEL), naquit en 1725, à Nauschütz, près de Weissenfelds, dans la Haute-Saxe. Entré dans les gardes-du-corps de l'électeur, il vint séjourner à Dresde, et se trouva ainsi à portée de développer les heureuses dispositions qu'il avait reçues de la nature, et d'acquérir des connaissances étendues. Il quitta le service en 1757, pour se livrer exclusivement à l'étude, et passa quelque temps à l'université d'Iéna. Le comte de Schimelmann lui confia l'éducation de ses enfans, près desquels il resta dix ans. Dans les loisirs que lui laissait cet emploi, il médita et inventa une méthode nouvelle pour l'instruction des sourds-muets, qu'il essaya d'abord avec un sourd-muet de naissance qu'il rencontra dans le village d'Eppendorf, où il venait d'être nommé à la place de chantre. C'est à peu près par un pareil incident que fut révélé au célèbre fondateur de l'institution des sourds-muets de Paris (*voyez* ÉPÉE), le génie philantropique dont il nous a laissé des traces à la fois aussi fécondes que durables. Les succès qu'obtint le savant professeur d'Iéna, lui firent envoyer des élèves de divers endroits. Bientôt sa réputation s'étendit au loin, et le résultat de ses soins fut regardé alors comme une chose très-extraordinaire. L'électeur de Saxe se détermina à créer, à Léipsick, un établissement pour l'instruction des sourds-muets, et la direction en fut confiée à Heinicke, en 1778, époque où la méthode de l'abbé de l'Épée commençait à se répandre dans toute l'Europe. Heinicke donna alors à sa doctrine tout le développement dont il la crut susceptible; et l'on assure que sous différens rapports, elle était supérieure à celle de l'abbé de l'Épée. Nous ne contesterons point aux étrangers cette opinion un peu hardie. Une prévention favorable n'est jamais blâmable lorsque surtout le sentiment qui l'inspire a pour objet l'intérêt sacré de l'humanité. Mais nous devons faire observer, en conservant à Heinicke tout le mérite de ses travaux, qu'il y a loin des succès qu'il obtint, et des avantages que l'humanité et la science en recueillirent par la suite, à tous les avantages que produisit la création de l'abbé de l'Épée : création si importante dès son origine, bienfaits tellement immenses depuis, que l'institution de Paris est la souche de toutes celles qui se sont formées par la suite, et que la méthode de son immortel fondateur, perfectionnée par l'abbé Sicard, est répandue universellement. L'abbé

de l'Épée eut sur le professeur allemand, un autre mérite. Cet excellent homme était, avec ses élèves, le véritable père de famille, le bon pasteur; sa douceur, sa bonté, sa patience, gagnaient les cœurs des enfans, et réformaient en quelque sorte leur moral, tandis qu'on reprocha toujours à Heinicke, de traiter ses élèves avec dureté. Il était d'une brusquerie extrême, et son caractère perce jusque dans ses écrits, où des idées neuves et ingénieuses, souvent énoncées avec force et clarté, sont trop souvent aussi accompagnées d'invectives et d'outrages envers ses antagonistes, et plus particulièrement contre quelques écrivains de son temps. On ne peut cependant lui refuser l'honneur d'avoir travaillé d'une manière efficace à l'instruction des sourds-muets, et d'avoir, l'un des premiers, dans le nord de l'Allemagne, coopéré au soulagement de ces infortunés. La vie et la méthode de cet instituteur se trouvent détaillées dans une notice, insérée dans le n° 6 du *Chronologue* de Weckhrlin. Il mourut à Léipsick, le 30 avril 1790, laissant à sa veuve le soin et la direction de son école. Heinicke a publié divers ouvrages, dont les principaux sont: 1° *Histoire sainte de l'Ancien-Testament, à l'usage des sourds-muets*, Hambourg, 1775, in-8°; 2° *Observations sur les muets et sur la parole*, en forme de lettres, Hambourg, 1778, in-8°; 3° *De la manière dont se forme la pensée chez les sourds-muets, et des mauvais traitemens auxquels ils sont exposés par des soins et des méthodes d'enseignemens déraisonnables*, Léipsick, 1780, in-8°; 4° *Découvertes importantes en psychologie, et sur le langage humain*, Léipsick, 1783, in-8°; 5° *Axiomes de Moses Mendelsohn expliqués d'après la méthode de Kant*, avec une critique par Frédéric Nicolaï, Cœthen, 1787, in-8°; 6° *Clavicula Salomonis, ou les clefs de la plus haute sagesse expliquées*, Presbourg, 1789, 2 vol in-8°; 7° *Dictionnaire de la critique de la raison pure, et des ouvrages philosophiques de Kant*, Presbourg, 1789, in-8°; 8° *Instruction sur la manière d'insinuer aux sourds-muets des idées abstraites, et de leur apprendre en très-peu de temps à lire et à parler à haute voix*. Ce mémoire, qui a été inséré dans le *Magasin hanovrien* de 1773, est de Heinicke et de Wittenberg. D'autres mémoires et des articles fort intéressans de Heinicke, ont paru dans divers recueils périodiques, tels que le *Mercure allemand*, le *Musée allemand*, le *Journal allemand*, le *Journal du fanatisme et de la civilisation*, etc., etc. En terminant cette notice, nous ne pouvons nous refuser au plaisir de louer les excellentes intentions de l'émule (nous ne croyons pas pouvoir dire du rival) de l'abbé de l'Épée; et d'exprimer de vifs regrets, que ce savant étranger n'ait pas trouvé dans sa patrie un homme capable de continuer son précieux ouvrage. Jamais, lorsqu'il sera question des nobles conquêtes du génie, on ne verra les Français injustes : ils seront rivaux, mais non ennemis. Dans cette lutte glorieuse, vainqueurs et vaincus ont bien mérité du

genre humain. Quelle fin le philantrope de tous les pays doit-il se proposer, si ce n'est celle d'être utile à ses semblables?

HEINZE (JEAN-MICHEL), né en 1717, à Langen-Salza en Saxe, se distingua dans la philologie et dans l'art de l'enseignement. Nommé recteur de la célèbre école de Saint-Michel, à Lunébourg, il occupa cet emploi pendant 17 ans avec un zèle infatigable, et fut, en 1770, nommé directeur du gymnase de Weimar, où il mourut le 6 octobre 1790. Heinze est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, dont le détail se trouve dans le *Dictionnaire* de Meusel, et dans le *Nécrologe* de Schlichtegroll : nous rapporterons ici les titres des principaux; tels sont : 1° *Programma, quid præstet eloquentiæ germanicæ candidatis studium latinæ*, Lunébourg, 1750, in-4°; 2° *Specimen observationum livianarum*, 1771, 1772, in-4°; 3° *Stricturæ nasonianæ*, 1772, 1773, in-4°; 4° *de Jac. Vanierii in versibus abruptis Æneidos Virgilianæ conatibus*, 1773, in-4°; 5° *de Justo Lipsio professore Ienensi*, in-4°; 6° *de Floro non historico sed rhetore*, Weimar, 1787, in-4°; 7° *Syntagma opusculorum scholasticorum varii argumenti*, Gottingue, 1788, in-4°. Les ouvrages suivans sont en allemand, savoir : 8° *Remarques sur la grammaire allemande du professeur Gottsched, avec un supplément sur la nouvelle prosodie*, Léipsick, 1759, in-8°; 9° *Programme sur l'emploi des verbes*, Weimar, 1770, in-4°; 10° *sur les Particules vor et für*, Weimar, 1771, 1772, in-4°; 11° *sur la Possibilité d'adapter à la langue française la forme des vers grecs et latins*, Weimar, 1786, in-4°. Dans la liste des ouvrages de Heinze, on doit aussi remarquer la traduction du grec en allemand des quatre livres des *Discours mémorables de Socrate*, par Xénophon; des *Dialogues* attribués à Eschine le philosophe; du *Criton* de Platon; de la deuxième et troisième *Olynthienne* de Démosthène; de l'*Apologie* de Socrate par Xénophon; la traduction, du latin, de plusieurs traités de *Sénèque* et de *Cicéron*, et celle, du français, du *Discours* de l'abbé de Laveau *sur la latinité des modernes;* et enfin, quelques articles importans dans différens recueils littéraires.

HEKEL (JEAN-MARIE), homme de lettres, a publié plusieurs ouvrages pendant le cours de la révolution. On a de lui : 1° *Nécessité des lois organiques, ou la Constitution de 1793 convaincue de jacobinisme*, 1795, in-8°; 2° *Bases d'une Constitution pour la nation française*, 1795, in-8°; 3° *Hekel à Marchenon, sur les prêtres insermentés*, 1795, in-8°; 4° *Récréations morales*, dédiées à Mlle d'Orléans, 2 vol. in-12, 1801.

HELD (WILLEBOLD), abbé de Roth, né à Erolzeim, en 1724. Il enseigna long-temps la théologie avec succès, et a laissé divers ouvrages très-estimés en Allemagne. En sa qualité d'abbé de Roth, ordre des prémontrés, il était prélat immédiat de l'empire, et aurait pu parvenir aux premières dignités ecclésiastiques; mais tout entier à ses travaux canoniques, son ambition était satisfaite de l'état qu'il avait obtenu, et de la haute considération dont il jouissait

dans son ordre. Il mourut le 30 octobre 1789. Les fruits de ses veilles et de son zèle ardent pour la religion catholique, sont en grand nombre; nous n'en citerons que les principaux : 1° *Nemesis Norbertina, seu methodus corrigendi canonicos regulares præmonstratenses*, Augsbourg, 1757, in-8°; 2° *Jurisprudentia universalis, ex juribus canonico, civili, romano, germanico tam publico quàm privato, feudali et criminali collecta*, lib. V, 1768-1773; 3° *Droits et prérogatives des prélatures immédiates du Saint-Empire*, Kempten, 1782-1785. Cet écrit, qui obtint l'assentiment général des prélats germaniques, parut sans nom d'auteur; mais il fut bientôt reconnu qu'il avait été composé par l'abbé Held. Benoît Stadelhofer, ancien abbé de Roth, et prédécesseur de Held, avait laissé en mourant un manuscrit rempli de recherches curieuses, et qui lui avait coûté beaucoup de veilles et de soins; on en doit l'impression à Held, qui le publia sous le titre : *Historiæ imperialis et exempti collegii Rhotensis in Sueviâ, ex monumentis domesticis et externis, potissimam partem ineditis, eruta*, Augsbourg, in-4°.

HELL (Maximilien), jésuite allemand et célèbre astronome, naquit le 15 mai 1720, à Schemnitz, ville de la Haute-Hongrie. Ayant montré de bonne heure les dispositions les plus heureuses pour l'étude de la physique et de l'astronomie, il s'adonna à ces deux sciences, et y fit des progrès tellement rapides, qu'à peine âgé de 25 ans, il fut adjoint comme suppléant au P. Joseph-François, astronome de l'observatoire des jésuites à Vienne. Il venait d'être créé, dans cette capitale, un musée de physique expérimentale dont Hell prenait soin, lorsqu'une place de professeur à l'école de Leutschau lui ayant été offerte, il l'accepta et se rendit de suite à sa destination; mais il la quitta un an après, revint à Vienne pour étudier la théologie, et donna alors à quelques jeunes seigneurs des leçons de mathématiques. Bientôt ses études théologiques furent terminées. Il reçut les ordres, et en 1751 fit un noviciat de trois années, après lequel il prit le grade de docteur. Il fut ensuite nommé professeur de mathématiques à l'université de Coloswar, en Transylvanie. Le P. Hell n'occupa cet emploi que 4 années. Rappelé à Vienne, il fut chargé de la direction de l'observatoire astronomique, qu'on venait d'y construire d'après ses plans et ses instructions. Cette place était peu lucrative, mais elle convenait parfaitement au P. Hell, qui, exempt d'ambition, ne cherchait qu'à contribuer aux progrès d'une science pour laquelle il avait une véritable passion. Il occupa cette place pendant 34 ans avec la plus grande distinction. Depuis 1757 jusqu'en 1786, il publia régulièrement, chaque année, des *Ephémérides* qui, par la suite, ont été réunies et forment un recueil très-estimé. Dans cet intervalle, au commencement de 1768, le comte de Bachoff, ministre de Danemark à la cour de Vienne, proposa au P. Hell d'aller en Laponie, pour y observer le passage de Vénus

sur le disque du soleil. Cette commission était trop dans l'intérêt de la science pour être refusée, et il partit en effet le 28 avril de la même année, après avoir confié la rédaction de ses *Ephémérides* au P. Pilgram, qui lui était adjoint pour ses travaux astronomiques, et qui s'en étant chargé pendant son absence, les continua, après sa mort, jusqu'en 1793 inclusivement. Le P. Hell ne revint à Vienne que le 12 août 1770, après avoir séjourné deux ans par-delà le 70e degré de latitude, et avoir vu ses espérances couronnées du plus grand succès. Son observation réussit parfaitement; et le passage de la planète, considéré alors comme un événement remarquable, fut annoncé au bruit du canon du château de Wardhus, forteresse danoise sur les bords de la mer Glaciale. Cette observation devint très-importante, en ce qu'elle confirmait le résultat de celles qui avaient été faites à de grandes distances, pour connaître l'éloignement du soleil et des planètes, de la terre. Le P. Hell ne borna point ses observations au passage de Vénus. La géographie, l'histoire, les arts, la langue du pays, la religion, la physique, l'histoire naturelle, principalement en ce qui concernait la hauteur des montagnes, la pente des fleuves, la hauteur des marées, les vents, la chaleur, le froid, les météores, l'aimant, le baromètre, tout enfin, dans des contrées aussi peu fréquentées des voyageurs, devait exciter sa curiosité et lui offrir un vaste champ de remarques et d'observations nouvelles. Le *Journal des Savans* de 1771 contient un article par lequel le P. Hell annonçait sur son voyage 3 vol. in-fol. : le premier devait paraître en 1772, le second l'année suivante, et le troisième un an après le second; mais ces 3 vol. sont restés inédits, et l'on ignore encore ce qui a pu porter obstacle à leur publication. Il annonçait aussi des découvertes importantes sur quelques-uns des objets cités plus haut; des rapports entre le langage lapon et les langues allemande et chinoise; une loi générale dans les variations du baromètre, etc. Après la mort du P. Hell, arrivée le 14 avril 1792, à Vienne, on espérait que ses héritiers se détermineraient à donner au public les 3 vol. tant désirés; mais loin de là, ils ne permirent pas même au savant astronome Triesnecker d'en voir les manuscrits. Le *Nécrologe* de Schlichtegroll, de l'année 1792, contient une notice détaillée de la vie de cet habile astronome, et l'analyse de ses nombreux travaux. Il a laissé quelques ouvrages très-intéressans, parmi lesquels on remarque les suivans: 1° *Elementa algebræ Joannis Crivellii magis illustrata, et novis demonstrationibus et problematibus aucta*, Vienne, 1745, in-8°; 2° *Adjumentum memoriæ manuale chronologico-genealogico-historicum*, Vienne, 1750, in-16; 6me édition, 1789, in-16; 3° *Elementa arithmeticæ numericæ et litteralis*, Vienne, 3me édition, 1763, in-8°; 4° *Ephemerides astronomicæ ad meridianum Vindobonensem*, Vienne, 1757-1786, in-8° avec des gravures;

édition en allemand par L. A. Jungnitz, Breslau et Hirscheberg, de 1791 à 1794, 4 vol. in-8°; 5° *Tabulæ solares N. L. de La Caille, cum supplemento reliquarum tabularum*, 1763, in-8°; 6° *Tabulæ lunares Tob. Mayer, cum supplemento reliquarum tabularum lunarium D. Cassini, de la Lande et suis*, 1763, in-8°; 7° *de satellite Veneris*, 1765, in-8°; 8° *Observationes astronomicæ, ab anno 1717 ad annum 1752 factæ, et ab Augustin. Hallerstein Peckini Sinarum tribunalis mathematici præside et mandarino collectæ; ad fidem authographi msti edidit*, 1768, in-4°; 9° *De transitu Veneris ante discum solis die 3 jun. 1769, Wardæhusii Finnmarchiâ observato*, Copenhague, 1770; Vienne, 1770, in-8°; 1° *de Parallaxi solis ex observationibus transitûs Veneris anni* 1769, Vienne, 1773, in-8°; 11° *Methodus astronomica, sine usu quadrantis vel sectoris aut alterius cujusvis instrumenti in gradus circuli divisi, item sine noticia refractionis ope solius tubi instructi micrometro filari singula secunda indicante, et in apto ad hunc usum fulcro mobili applicati, elevationem poli cujusvis loci in continente siti accuratissimam definire*, Vienne, 1774, in-8°. Les *Mémoires sur diverses sciences*, imprimés à Vienne en 1775, in-8°, contiennent ce dernier ouvrage écrit en allemand; 12° *Appendix ad ephemerides anni 1777 : Auroræ borealis theoria nova*, Vienne, 1776, in-8°; 13° *Monumenta ære perenniora inter astra ponenda, primum seren. regi Angliæ Georgio III, altera viro cel. F. W. Herschel*, Vienne, 1789, in-8°, traduit en allemand par L. A. Jungnitz, Vienne, 1789, in-8°; 14° *De la véritable grandeur que le diamètre du soleil et de la pleine lune semble avoir à la vue simple*, Vienne, in-8°.

HELL (François), ancien procureur-syndic des états d'Alsace, grand-bailli de Landser et chevalier de l'Empire romain, naquit à Kirsenheim, en 1731. Élu député du tiers-état du bailliage de Haguenau et de Weissembourg, en 1789, il se fit peu remarquer dans cette assemblée, ce qui ne l'empêcha pas d'être nommé ensuite l'un des administrateurs du département du Haut-Rhin. En 1792, Hell publia en allemand une *Instruction populaire*, dont le but apparent était de faire connaître au peuple les avantages de la révolution; cependant, en 1793, il fut arrêté comme suspect. Conduit à Paris et décrété d'accusation, il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, le 3 floréal an 2.

HELME (mistriss Élisabeth), femme auteur, née en Angleterre, a publié plusieurs ouvrages estimés sur l'éducation de la jeunesse, et quelques romans pleins d'intérêt. La plupart de ses ouvrages ont été traduits dans notre langue et ont eu plusieurs éditions. Les plus remarquables sont: 1° *Louise, ou la chaumière dans le marais*, traduit en français en 1787, in-12, et 2 vol. in-18; 7me édition, 2 vol. in-18, en 1801; 2° *Abrégé des vies de Plutarque*, 1794, in-8°; 3° *Promenades instructives dans Londres et ses environs*, 1798, 2 vol. in-18; 1800, 1 vol. in-12; 4° *Instruction maternelle, ou conversations de famille sur des sujets moraux et intéressans*, 1802, 2

vol. in-18; 3me édition, Londres, 1810, in-12; 5° *Saint-Clair des Iles, ou les exilés à l'île de Barra, tradition écossaise*, 1804, 4 vol. in-12. Madame de Montolieu a traduit cet ouvrage en français, en 1809, en 4 vol. in-12; 6° *Histoire d'Angleterre*, à l'usage des enfans, 2 vol. in-12; 7° *Histoire d'Écosse*, 1806, 2 vol. in-12, aussi à l'usage des enfans. Madame Helme, outre les écrits indiqués ci-dessus, a laissé, à sa mort, plusieurs manuscrits qui ont depuis été publiés; tels sont: *Magdeleine, ou la pénitente de Godstow*, roman historique, 3 vol. in-12; et: *Les temps modernes, ou le siècle où nous vivons*, 3 vol. in-12.

HELMERS (Jean-Frédéric), célèbre poète hollandais, est né à Amsterdam en 1767. Destiné au commerce, il se livra de bonne heure à l'étude des langues modernes qui pouvaient lui être utiles; mais son génie se développant en raison de ses travaux, il manifesta bientôt un vif penchant pour les lettres et les sciences. Il fit des progrès rapides dans l'étude du français, de l'anglais et de l'allemand, et bientôt les auteurs qui avaient le mieux écrit dans ces idiomes lui devinrent familiers. L'admiration que ces chefs-d'œuvre lui avaient inspirée fit bientôt naître en lui le désir de les imiter et d'illustrer sa propre langue. Il débuta, à l'âge de 19 ans, par une ode intitulée: *la Nuit*, pièce pleine de verve et d'images poétiques. Plusieurs autres poésies fugitives de Helmers parurent ensuite et furent favorablement accueillies; enfin, son ode admirable, *le Poète*, vint ravir tous les suffrages. Il y règne une élégance soutenue de style, une chaleur entraînante, et, en célébrant dignement l'homme voué au culte des muses, l'auteur a trouvé les inspirations les plus heureuses. Mais Helmers ne se bornant point à des compositions aussi peu considérables, fit paraître en 1790, un poëme en 3 chants, intitulé *Socrate*: dès-lors sa réputation littéraire fut fondée sur des bases assez solides pour qu'il pût espérer d'être placé un jour au rang des premiers écrivains de son pays. En 1798, il présenta au théâtre d'Amsterdam une tragédie intitulée: *Dinomaque, ou la Délivrance d'Athènes*, qui y fut reçue et jouée, mais qui n'obtint qu'un médiocre succès, quoiqu'on y trouvât de beaux vers et de nobles sentimens. L'auteur reconnut lui-même, par la suite, les défauts de cette pièce, qui n'ont pas permis qu'elle restât au répertoire. Helmers aimait passionnément les représentations dramatiques, et manquait rarement d'y assister. Il conçut l'idée de rédiger une feuille spécialement destinée à la critique théâtrale, les autres journaux de la Hollande étant uniquement consacrés à la politique et aux nouvelles du commerce. Il commença son entreprise sous le titre de: *Théâtre national d'Amsterdam;* mais il reçut peu d'encouragemens du public, ce genre de littérature n'inspirant point d'intérêt à ses compatriotes, et Helmers ne publia que six numéros de son journal. Il composa depuis cette époque quelques poésies fugitives, qui furent réci-

tées par lui dans les réunions d'amateurs de la poésie nationale, et accueillies comme elles le méritaient : elles ont été réunies en un recueil publié, en 1809 et 1810, à Amsterdam, en 2 vol. in-8°, et sous le titre de : *Gedichten.* Son principal ouvrage est un poëme en 6 chants, ayant pour titre et pour sujet : *la Nation hollandaise*, Amsterdam, 1812, in-8°. Ce poëme, vraiment national, est généralement reconnu pour un des plus beaux de la poésie hollandaise : c'est celui qui est aussi le plus souvent cité avec orgueil par les compatriotes de Helmers, et recommandé à l'admiration des étrangers. Après sa mort, arrivée le 26 février 1813, on trouva dans son portefeuille plusieurs pièces de poésies fugitives, qui furent réunies et publiées à Haarlem, en 2 vol. in-8°, en 1814 et 1815; et une seconde édition de ses œuvres posthumes a été faite à Amsterdam en 1815, sous le titre: *Nalezing van Gedichten*, en 2 vol. in-8°. Le 1er volume contient le portrait de Helmers, peint par J. Smies, et gravé par Van Senus.

HELVÉTIUS (MADAME), femme du fermier-général, auteur du célèbre livre de *l'Esprit* et du poëme du *Bonheur*, et l'un des hommes les plus bienfaisans dont la France puisse s'honorer, naquit au château de Ligneville, en Lorraine, en 1719. Sa famille que ses ancêtres avaient illustrée, était alliée à la maison de Lorraine. Madame Helvétius était fille du comte de Ligneville, et nièce de madame de Graffigny, à qui l'on doit les *Lettres d'une Péruvienne.* Devenue l'épouse de M. Helvétius, qui n'avait que quatre ans de moins qu'elle, et à qui elle survécut de 29 ans, elle habita longtemps les terres de son mari. Comblée des dons de la fortune, douée des qualités les plus nobles et les plus aimables, et du cœur le plus sensible, toutes ses actions étaient généreuses. Son occupation favorite fut toujours de prodiguer ses soins aux pauvres malades. Accompagnée d'un médecin et d'une sœur de la charité, elle visitait les chaumières, y répandait d'abondans secours, et rappelait souvent à la vie les malheureux qui allaient périr : comme un ange consolateur, elle apparaissait au milieu des infortunés, pour calmer leurs souffrances et les soulager dans leur détresse. Son mari, qu'elle aima toujours avec passion, seconda sans cesse ses vues bienfaisantes. Après sa mort, madame Helvétius se retira dans une petite maison, à Auteuil, près de Paris, et vit se réunir chez elle les hommes les plus distingués de la capitale. Elle avait reçu, sous les yeux de madame de Graffigny, sa tante, l'éducation d'une femme destinée à vivre dans la haute société; c'est-à-dire, que son esprit avait été cultivé; mais par les soins de sa seconde mère, Mlle de Ligneville fut préservée de ce jargon pédantesque qui n'est que le vernis, ou, pour dire mieux, le ridicule de la science; son esprit naturel et sa rare bonté plaisaient toujours. « Elle était » douée, dit le docteur Roussel » dans son éloge de cette dame, » d'un beau naturel qui n'emprun» tait rien à l'étude, et d'une bonté » que ne dirigeait pas la réflexion. »

Elle donnait sans mesure. Champfort trouvait dans sa conversation un plaisir sans cesse renaissant; l'abbé Morellet était aussi souvent près d'elle. Turgot et Franklin, qui avaient, dit-on, voulu l'épouser, la voyaient avec la plus grande assiduité. Garat, Cabanis, Destutt de Tracy, et les hommes les plus distingués dans les arts, les sciences et la littérature, se réunissaient souvent à Auteuil, dans son humble et paisible retraite. Peu attachée aux prétentions de la noblesse, elle cherchait constamment à établir chez elle cette douce égalité qui fait, dans la vie privée, le charme de la société. Le maréchal de B***, son parent et son ami, lui demandant un jour si elle ne connaissait pas sa famille, et pourquoi elle ne prenait pas le deuil d'un parent illustre; elle lui répondit par cette autre question incidente: « Je ne sais si j'étais »de sa famille, mais savait-il s'il »était de la mienne? » Se promenant un jour dans son jardin avec le général Bonaparte, alors premier consul, elle lui dit: « Vous »ne savez pas combien on peut »trouver de bonheur dans trois »arpens de terre. » Réflexion dont la justesse fit sourire, sans persuader, le conquérant. Madame Helvétius mourut à Auteuil, le 12 août 1800, dans la retraite qu'elle s'était choisie, et fut enterrée, sans aucune pompe, dans son jardin, selon ses dernières volontés. Nous ne pouvons terminer cette notice sur une femme si intéressante, sans rappeler un dernier trait de bonté et de tendre souvenir en faveur de deux de ses amis. Par testament, elle laissa la jouissance de sa maison à Lefebvre-de-La-Roche et à Cabanis. Nous ne pouvons non plus nous refuser à rappeler, en rétrogradant jusqu'à l'époque la plus aimable de sa vie, celle de son mariage, la réponse galante que lui fit Fontenelle presque centenaire. Le célèbre auteur des *Mondes* avait dit les choses les plus aimables et les plus gracieuses à la nouvelle mariée. Quelques instans après, il passa devant elle sans l'apercevoir. Madame Helvétius remarquant sa distraction, lui dit: « Quel cas dois-je faire »de toutes vos galanteries, puis»que vous passez sans me regar»der? » « Madame, répondit l'ai»mable vieillard, si je vous eusse »regardée je n'aurais pas passé. »

HÉLYE DE COMBRAI (MADAME GENEVIÈVE DE BRUNELLE), est née vers 1739, à Rouen. Son père, président de la cour des comptes de cette ville, possédait, au commencement de la révolution, une fortune considérable, dont elle employait une grande partie au soutien de la cause des princes français émigrés. Entretenant avec l'étranger une correspondance active, elle fut bientot découverte. Arrêtée avec l'un de ses fils, en 1807, elle fut accusée, ainsi que sa fille, Mme Haguel de Ferrol, d'avoir conspiré contre l'état. Cette dernière fut condamnée à la peine de mort, et périt sur l'échafaud. Mme Hélye de Combrai, alors âgée de 68 ans, fut condamnée à 22 années de réclusion, et à l'exposition. Le sort affreux d'une femme qui, après avoir occupé un rang distingué dans la société,

se vit réduite à une si cruelle infortune, inspira bientôt le plus vif intérêt. Elle conserva dans son malheur, les amis que sa bienveillance et ses qualités aimables avaient su lui mériter; et les dames de la ville s'empressèrent, à l'envi, à lui apporter toutes les consolations qu'il était en leur pouvoir de lui offrir. Enfin, après 6 ans de détention, le retour du roi vint ouvrir les portes de sa prison, et la rendre à la liberté. Par lettres patentes du 10 août 1814, le jugement rendu à Rouen fut annulé. Madame Hélye de Combrai évita, par la fuite, les nouvelles persécutions auxquelles devait sans doute l'exposer le retour de Napoléon en 1815; ne revint en France qu'après le départ de ce prince, et se retira dans son château de Tournebut, dans le département de l'Eure, qu'elle habite encore aujourd'hui.

HÉLYE DE COMBRAI (chevalier de Bonneuil), fils aîné de la précédente, était officier de dragons au moment où éclata la révolution. Emigré en 1791, il servit à l'armée des princes, et vint ensuite se ranger sous les ordres de Frotté, chef de l'insurrection royaliste de la Basse-Normandie. Lors de la pacification de 1801, il se trouvait chef de cantonnement; et ayant donné son adhésion aux articles de la convention qui fut conclue entre les deux partis, il refusa néanmoins de prêter le serment, exigé pour entrer au service de la république. Compris dans le nombre des accusés de conspiration de Normandie, en 1807, il faillit devenir victime de l'exaltation d'esprit de sa mère, et fut arrêté avec elle. Cependant, la commission spéciale de Rouen ne trouva pas contre lui de charges suffisantes pour le condamner, et il fut rendu à la liberté, mais placé sous la surveillance de la haute police; cet état dura pour lui jusqu'en 1814, époque où le roi, à sa rentrée, le fit lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis.

HÉLYE DE COMBRAI (Armand-Timoléon), frère du précédent, est né à Falaise en 1764. Destiné, ainsi que son frère, à la carrière des armes, il entra à l'école Militaire; mais à sa sortie de cet établissement, il obtint l'autorisation d'entreprendre un voyage lointain, et de se rendre dans la mer Noire, en passant par les côtes d'Afrique. Il se trouvait en Orient lorsque les premières étincelles de la révolution éclatèrent en France, et, peu de temps après, il fut obligé de rentrer dans sa patrie. Revenu en France en 1791, il fut forcé de la quitter encore, et passa en Angleterre après la journée du 10 août 1792. Il se trouvait encore dans ce pays lorsque sa mère et son frère furent arrêtés en 1807; concevant alors l'espoir de sauver sa famille du péril dont elle était menacée, il accourut à son secours, mais ne put rien obtenir. Depuis ce temps, M. Hélye de Combrai n'a pas quitté la France, et vit des débris de sa fortune, entièrement livré à son goût pour l'étude et les recherches savantes.

HEMERT (Paul Van), regardé comme l'un des plus grands philosophes et des meilleurs écrivains de la Hollande, naquit

Amsterdam en 1756. Il commença ses études dans cette ville, les acheva dans les universités de Leyde et d'Utrecht, et reçut en cette dernière le grade de docteur en théologie. Il remplit ensuite, à Baarn, les fonctions de prédicateur de la communion des protestans réformés, et 4 ans après, il fut appelé à Wik-by-Duurstede, où le fanatisme de quelques prêtres lui suscita des désagrémens. Accusé par eux d'hétérodoxie, il refusa de se soumettre au jugement du consistoire, dont les membres, juges et parties en même temps, se disposaient à condamner ses principes et ses opinions religieuses. Van Hemert soutenait qu'il faut aussi admettre l'autorité de la raison en matière de religion, et ne pas adopter aveuglément ce qui est contraire à cette raison, don précieux de la Divinité. Il écrivit 3 lettres à Gisbert Bonnet, professeur de théologie à Utrecht, dans lesquelles il développait cette doctrine en l'appuyant des preuves les plus convaincantes. Le professeur Bonnet répondit aux 2 premières lettres; mais la faiblesse de ses argumens et l'infériorité de sa logique assurèrent le triomphe de son adversaire. La troisième lettre resta même sans réponse, et le public se déclara pour Van Hemert, qui dans cette polémique avait développé de grands talens comme écrivain. Il alla alors s'établir à Amsterdam, renonça à toutes fonctions ecclésiastiques, pour ne s'occuper plus que des lettres et des sciences. La société Teyler à Harlem ayant proposé un prix sur une question philosophique qui avait pour objet de démontrer: « que tout homme doué de jugement, n'est pas seulement autorisé, mais obligé de juger par lui-même, en matière de religion; » il remporta le prix. Cette décision ne fit pas moins d'honneur à la société qu'à l'auteur du discours : on admirait, d'un côté, l'impartialité et la tolérance; et de l'autre, l'éloquence et la force du raisonnement. Le mémoire couronné fut lu avec avidité dans toute la Hollande, et bientôt traduit en allemand. Deux autres prix que M. Hemert remporta ensuite sur des questions également intéressantes, ajoutèrent encore à la réputation qu'il avait déjà acquise et comme écrivain et comme philosophe. En 1797, il fit paraître sous le nom de *Paulus Samosatenus* (Paul de Samosate), une brochure *Sur les opinions des premiers chrétiens et Pères de l'Église, relativement à la personne du Christ*. En 1790, il donna une nouvelle preuve de son amour pour les sciences, en refusant la place de professeur de belles-lettres et de philosophie qu'on lui offrait à Amsterdam, dans le collége des Remontrans, en remplacement du célèbre professeur Wittenbach. La philosophie de Kant obtenait à cette époque les plus grands succès en Allemagne. M. Van Hemert voulant aussi la faire connaître en Hollande, où les idées religieuses lui opposaient quelques obstacles, publia, en 1795, ses *Élémens* de la philosophie de Kant, 4 vol. in-8°; mais quelque temps après, ce nouveau système ayant aussi rencontré en Allemagne même un grand nombre d'adversaires,

M. Van Hemert prit de nouveau la plume pour repousser les attaques dirigées contre cette doctrine dans les deux pays, et fit paraître, en 1799 et années suivantes, son *Magasin critique*, 6 vol. in-8°. Et comme M. le professeur Wittenbach, en réfutant le système de Kant, avait personnellement attaqué son défenseur dans sa *Bibliotheca critica*, ouvrage dont toute l'Europe savante faisait le plus grand éloge, M. Van Hemert crut qu'un homme de ce mérite, méritait une réponse particulière; en conséquence, il publia, la même année, une brochure latine, intitulée : *Pauli Van Hemert epistola ad Danielem Wyttenbachium*, dans laquelle, tout en rendant justice au mérite et aux vastes connaissances de son adversaire, il l'accuse de n'avoir pas même bien compris la doctrine du philosophe allemand. Cette réponse piqua d'autant plus M. Wittenbach, que les savans, et surtout les partisans de Kant, avaient favorablement accueilli son ouvrage. Il se crut donc obligé de répondre, et il le fit sans retenue ni ménagement dans son *Philomathia*. M. Van Hemert répliqua en 1810, par son *Trias epistolarum*. C'est ici que se termina, entre ces deux savans également distingués, cette polémique. Mais elle recommença pour M. Van Hemert, qui fut attaqué pas M. Mahne, ancien élève de son antagoniste, et professeur à l'université de Gand, dans un ouvrage, publié en 1813, ayant pour titre : *Epistolæ sodalium socraticorum philomathiæ*. M. Hemert ne crut pas devoir répondre gravement à cette nouvelle attaque; la partie était trop inégale; il se contenta de publier une satire en forme de dialogue, qui ôta à son adversaire toute idée de prolonger la lutte; cette satire avait pour titre : *Strenna Pauli Van Hemert ad Danielem Wittenbachium, missa ipsis kalendis januariis* 1814. On en admira l'élégante et correcte latinité. Ce savant, outre les ouvrages dont nous avons parlé, et un discours hollandais *Sur le sublime*, a publié, en 1807, 11 volumes de mélanges de littérature, de philosophie et d'histoire, sous ce titre : *Lectuur by het ontbyt en de the tafel*. La force des pensées, la pureté et l'élégance du style, ont rendu les ouvrages de Van Hemert classiques en Hollande. Il est membre de l'institut des Pays Bas, et secrétaire de la société de bienfaisance, qui compte à la tête de ses membres le prince d'Orange. Cette dernière s'occupe de différentes entreprises agricoles, et particulièrement du défrichement des landes et terres incultes du royaume. Une foule de résultats heureux ont déjà couronné les efforts de cette société philantropique.

HEMSTERHUIS (François), fils d'un médecin de Grœningue, est né dans cette ville, dans le commencement du 18e siècle. Il se consacra aux sciences, et particulièrement à la métaphysique, sans cependant négliger les soins de sa fortune ; il était premier commis de la secrétairerie-d'état du conseil des provinces unies des Pays-Bas, place qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 1791. Il a laissé plusieurs ouvra-

ges estimés, écrits en allemand. On a traduit en français, en 1793, le recueil de ses *Œuvres philosophiques*, et en 1808, une seconde édition a paru, avec ce titre : *Œuvres philosophiques de François Hemsterhuis*, Paris, 2 v. in-8°. Cette édition contient : des *Lettres sur la sculpture; sur l'homme et ses rapports; sur les désirs; sur une pierre antique, l'amour et l'égoïsme; Description philosophique du caractère de feu M. Fagel; Sophyle, ou de la Philosophie; Aristée, ou de la Divinité; Alexis, ou de l'âge d'or; Simon, ou des facultés de l'âme;* une *Lettre de Dioclès à Diotime sur l'athéisme;* et enfin, une *Lettre de M. Jacobi à M. Hemsterhuis,* et dont une nouvelle édition forme 2 vol. in-8°. Dans les différens écrits de Hemsterhuis, on remarque une grande force d'imagination, beaucoup de zèle pour le christianisme, et une haine profonde pour les athées et les matérialistes; mais, tout en lui accordant un esprit étendu, on a reconnu que son style, qui quelquefois s'approchait du genre poétique, quelquefois aussi était ampoulé et inintelligible. Il se servait souvent d'une logique plus subtile que solide, et se livrait, dans les plus sérieuses discussions métaphysiques, à toute la fougue d'une imagination exaltée.

HÉNIN DE CUVILLERS (ÉTIENNE-FÉLIX, BARON D'), maréchal-de-camp, d'une famille noble, est né à Balloy, département de l'Yonne, le 27 avril 1755. D'abord cadet-gentilhomme, puis sous-lieutenant au régiment des dragons du Languedoc, il fut ensuite employé dans la diplomatie à Coblentz, près de l'électeur de Trèves. Il passa, en 1785, en Angleterre, par autorisation des ministres de la guerre et des affaires étrangères. Nommé, à la fin de la même année, secrétaire d'ambassade à Venise, puis chargé d'affaires près de cette république en 1786, il occupa ce poste jusqu'en 1793, que le gouvernement français l'envoya, comme ministre chargé d'affaires de France, près de la Porte ottomane. Il résida, en cette qualité, à Constantinople, jusqu'en 1796. Ce fut en mai 1795 que M. d'Hénin, par ordre de son gouvernement, se rendit en Thessalie, auprès du fameux Ali-Pacha de Janina, dont il fut accueilli d'une manière très-distinguée. Il en obtint quatre audiences pendant le court séjour qu'il fit à Janina. C'est dans cette circonstance qu'Ali-Pacha, voulant paraître l'ami des Français, remarqua la cocarde que notre nation portait alors, et prononça ces mots en langue turque : *Pèk-guiuzèl-guiul* (très-belle rose). Ce compliment assez singulier de la part d'un pacha turc, rappelle qu'environ deux années après, ce même pacha reçut la cocarde tricolore des mains de l'adjudant-général Roza, qui avait été envoyé à Janina, en 1797, par le général Gentili. De retour à Paris, M. d'Hénin de Cuvillers, après y avoir fait imprimer et publier le sommaire de sa correspondance diplomatique à Constantinople, rentra dans la carrière militaire, et fut d'abord employé à l'armée d'Italie dans le 15me régiment de dragons; eut un cheval tué sous lui à la bataille de Caldero, le 12 novembre 1796;



Le B.on d'Henin de Cuvillers.

Marêchal de Camp.

fut blessé d'un coup de feu à la cuisse à la deuxième journée de la bataille d'Arcole, le 26 du même mois; a assisté aux différens combats de la Trebia, en 1799, et y fut nommé chef-d'escadron sur le champ de bataille. Il a rempli, jusqu'en 1802, plusieurs fonctions importantes, tant administratives que militaires, entre autres, celles de sous-chef de l'état-major de l'armée d'Italie, et de chef de l'état-major-général de la cavalerie. Il fit ensuite partie de l'expédition de Saint-Domingue, en 1803. D'abord chef de l'état-major de la division de droite du Nord, au môle Saint-Nicolas, puis chef d'état-major de la 1re division de l'armée au Cap, il fut chargé du désarmement des Blockhauses, à Dutreillis et à Duplas, en présence des Nègres révoltés dans la plaine du Cap, le 15 novembre 1803. Ce fut à l'attaque générale des Nègres contre le Cap français, où il eut un cheval tué sous lui, le 18 du même mois, qu'il fut nommé, sur le champ de bataille, colonel-adjudant-commandant. Il fut envoyé le lendemain en parlementaire près le général en chef Dessalines, pour régler et rédiger les articles de la capitulation et de l'évacuation du Cap. Expédié en parlementaire, le 28, pour faire la remise de la place du Cap et des forts à ce général nègre, il commandait le détachement de 30 grenadiers et de 3 officiers qui étaient restés au milieu des Nègres pour protéger les embarcations; mais bientôt le général nègre Christophe, plein d'animosité contre les blancs, fit prisonnier de guerre tout ce détachement. Embarqué, le 30 novembre, sur la frégate *la Clorinde*, M. d'Hénin de Cuvillers fit naufrage à la sortie du port sur des roches à fleur d'eau; c'est alors qu'il fut pris avec tout son équipage par les Anglais, et conduit à la Jamaïque. Le général en chef de Rochambeau, son camarade d'infortune, également fait prisonnier de guerre sur la frégate *la Vertu*, lui avait donné l'ordre secret de conserver les archives de l'armée de Saint-Domingue, consistant en 20 grosses caisses, et de les transporter en France, aussitôt qu'il en aurait la possibilité. M. d'Hénin parvint à remplir cette commission en février 1804, époque à laquelle il obtint la faculté de retourner en France comme prisonnier de guerre sur parole. Il arriva à Paimbœuf, près Nantes, après une traversée orageuse d'environ 3 mois, avec les archives de l'armée de Saint-Domingue, qu'il inventoria et classa à l'hôtel de la marine, à Paris, par ordre du ministre. Il a été depuis employé aux armées en Allemagne, en Prusse, en Hongrie, en Pologne, en Italie, et dans l'intérieur de la France: chef de l'état-major de la 24me division militaire à Bruxelles, le 12 mars 1805; sous-chef de l'état-major-général de l'armée de réserve sur le Rhin, le 19 novembre suivant; chef d'état-major de la 7me division militaire, à Grenoble, le 2 mai 1806; commandant du département du Mont-Blanc, à Chambéry, le 10 septembre suivant. Il a organisé et commandé, sous les ordres du lieutenant-gé-

néral Zaïyonckeck, la 1re légion polonaise forte de 6,600 hommes, tant à Mayence, sur les bords du Rhin, qu'à Posen, en Pologne; a assisté, en 1809, aux différentes batailles de Papa et de Raab, en Hongrie. Chef d'état-major du gouvernement français en Hongrie, et en même temps commandant d'armes de la place et des forts de Raab, sur les bords du Danube, en juin 1809, il a fait partie de l'expédition du Tyrol, en 1810. Il fut ensuite commandant d'armes de la place de Brixen, de la ville et du château fort de Trente, en Tyrol, dans le courant de la même année; commandant du département du Simplon en Valais, en août 1811, et juge en la cour spéciale du même département. Il a été fait membre de la légion-d'honneur, le 14 juin 1804; baron de l'empire en 1809; officier de la légion-d'honneur, le 19 avril 1811; chevalier de Saint-Louis, le 14 novembre 1814, et maréchal-de-camp, le 4 mars 1819. Le baron d'Hénin de Cuvillers est membre de plusieurs sociétés savantes. On a de lui, 1° le *Système de paix et de guerre, concernant les régences barbaresques en Afrique*, traduit de l'italien, en 1788, in-12; 2° *Essai sur la marine ancienne des Vénitiens, prouvant la connaissance qu'ils avaient de l'Amérique avant Christophe Colomb*, traduit de l'italien (de Formaleoni), 1788, in-8°; 3° *Histoire philosophique et politique du commerce et de la navigation des anciens sur la mer Noire*, traduit de l'italien (du même), 1786, 2 vol. in-12; 4° *Coup d'œil historique et généalogique sur l'origine de la maison impériale des Comnène, à Constantinople*, 1789, in-8°; 5° *Recueil de lois militaires, suivi d'une table analytique des lois citées dans ce recueil*, 1799, in-8°; 6° *Rapport sur le jugement rendu contre Guillaume Maris, commandant d'armes de la place de Ceva*, 1799, in-8°; 7° *Journal du siége de Peschiera, suivi d'une notice historique sur l'ancienne habitation du poète Catule, située dans l'île de Sirmione, près de Peschiera*, 1801, in-8°; 8° *Mémoire sur la direction des aérostats*, 1802, in-8°, fig. On a encore de lui plusieurs ouvrages sur le magnétisme animal, dans lesquels il attaque le système de Mesmer, et combat très-vivement les opinions de deux auteurs qui ont écrit sur le même sujet, M. le marquis de Puységur et M. Deleuze, fidèles disciples de Mesmer. M. d'Hénin soutient que le système d'un fluide magnétique animal est erroné, parce qu'il manque entièrement de preuves, et que les partisans de ce système se sont toujours laissé tromper par des illusions. Il ne nie pas la réalité des phénomènes du magnétisme animal, qu'on pourrait, dit-il, appeler plutôt le magnétisme de l'imagination. Il prétend que de tels phénomènes, qui sont purement naturels, ont presque toujours été défigurés, et rendus inexplicables par l'exagération des enthousiastes qui les racontent; que d'ailleurs ces sortes de phénomènes ont été observés de tout temps. Il croit en avoir retrouvé la trace jusque dans la plus haute antiquité. Il considère ces prodiges, prétendus magnétiques,

comme devant servir de clef pour expliquer tous les miracles qui abondent dans l'histoire des fausses religions, et pour démasquer toutes les jongleries et les impostures de la superstition, de la magie et de la sorcellerie. Le style de l'auteur mérite des éloges; ses écrits sont, d'ailleurs, forts de raisonnement et remplis d'érudition : mais ils ne sont pas à l'abri de toute critique. Quoi qu'il en soit, ses adversaires, auxquels M. d'Hénin reproche d'avoir donné une fausse direction au magnétisme animal, semblent, du moins jusqu'à présent, avoir abandonné le champ de bataille. Les autres ouvrages de cet auteur, sont : 9° *Réponse* insérée, en juin 1816, dans le *Journal des Débats*, contre le M. A. (magnétisme animal), 1816, in-8°; 10° *Journal de la société du M. A.* (magnétisme animal), à Paris, en juillet 1818, in-8°. Cet ouvrage n'a pas été continué; 11° *Archives du magnétisme animal*, 1820, in-8° : il n'en a encore paru que 12 numéros; 12° *Le magnétisme éclairé, ou Introduction aux Archives du magnétisme animal*, 1820, in-8°; 13° *Le magnétisme animal retrouvé dans l'antiquité*, 1821, in-8°; 14° *La morale chrétienne vengée, ou Réflexions sur les crimes commis, sous le prétexte spécieux de la gloire de Dieu et des intérêts de la religion, suivie d'observations historiques et philosophiques sur les faux miracles opérés par le M. A.* (magnétisme animal), 1821, in-8°; la *Morale chrétienne vengée* se fait remarquer par de bons raisonnemens sur la politique, et annonce un argumentateur puissant dans le domaine des idées libérales. L'auteur y traite aussi du magnétisme d'une manière toute différente de celle dont les *magnétistes* l'ont envisagé dans leurs écrits, et il en présente les phénomènes dépouillés de tout merveilleux. On trouve, dans ce volume, de l'esprit, de l'érudition, des souvenirs piquans et des rapprochemens heureux, dans lesquels M. le baron d'Hénin de Cuvillers a fait jaillir des vérités et des aperçus philosophiques du plus grand intérêt. 15° *Exposition critique du système et de la doctrine mystique des magnétistes*, 1822, in-8°. L'auteur annonce dans cet ouvrage, que son but est d'y éclairer la pratique du magnétisme animal, en tenant le flambeau du simple bon sens et de la raison à la main. Il y soutient que le système erroné et les opinions mystiques des *Magnétistes* reconduisaient les hommes vers la superstition. Son intention, dit-il, étant de faire la guerre aux préjugés superstitieux, sous quelques bannières qu'ils puissent se montrer, il a cru devoir non-seulement combattre les croyances mal fondées aux vertus occultes qui engendrèrent tant d'erreurs et de fourberies, mais encore démasquer les jongleries des fausses religions. Il voudrait parvenir à enchaîner, s'il était possible, l'inexorable intolérance qui aimant à s'abreuver de sang humain, produisit de tout temps des fanatiques qui, sans pitié, sans remords et en sûreté de conscience, sous le spécieux prétexte de la gloire de Dieu et des intérêts de l'état, commirent tant

d'actions immorales, tant de crimes, tant d'atrocités religieuses et inquisitoriales qui font frémir l'humanité. M. d'Hénin prétend que la pratique du magnétisme animal a joué, dès les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, un grand rôle dans le monde physique comme dans le monde moral, et que l'histoire de cette science se lie essentiellement à celle de toutes les fausses religions, aux systèmes desquelles elle a servi de base et prêté son appui. M. d'Hénin assure encore que les ministres des différens cultes religieux, pratiquèrent eux-mêmes le magnétisme animal avec le plus grand succès, et s'emparèrent des phénomènes qui en résultaient, pour les ériger en miracles surnaturels. Ils les présentèrent comme tels à la croyance du vulgaire ignorant, ainsi qu'aux esprits faibles et crédules, ou aux hommes irréfléchis; c'était comme des pièces de conviction qui devaient servir de preuves authentiques, pour démontrer qu'ils étaient en contact immédiat avec la Divinité, et consacrer en même temps la réalité des mystères absurdes, des dogmes erronés et des doctrines extravagantes des païens. M. d'Hénin de Cuvillers a publié, en juin 1822, un écrit sous ce titre : *Réflexions en faveur de la cause des Grecs*. Cet ouvrage est le fruit d'un esprit judicieux et d'un ami de l'indépendance des peuples.

HENKE (Henri-Philippe-Conrad), célèbre théologien protestant, né le 3 août 1752, à Heblen, duché de Brunswick, était fils de l'aumônier de la garnison d'Helmstadt. Ayant perdu son père à l'âge de 10 ans, il fut élevé à l'université d'Helmstadt; une mémoire heureuse, de l'esprit, et une grande application, le firent bientôt remarquer. Il se livra à une étude approfondie des langues latine et grecque, des auteurs classiques, et de l'histoire ecclésiastique. Les écrits de Luther lui avaient inspiré pour ce fameux réformateur la plus haute estime; et animé d'un zèle ardent pour sa doctrine, il le prit pour modèle, jusque dans l'énergie, et parfois la rudesse de son style. Nommé professeur de théologie à l'université d'Helmstadt, il se fit bientôt un nom distingué parmi les membres enseignans. Ses cours étaient très suivis, et il en est sorti un grand nombre de bons prédicateurs. En 1786, il fut chargé des fonctions de vice-président du consistoire d'Helmstadt, et obtint la prébende de Kœnigslutter. Le professeur Schirach l'avait associé à la rédaction de son *Journal latin;* mais Henke coopéra peu à ce travail, et composa un grand nombre d'ouvrages théologiques, qui jouissent de l'estime des personnes de sa communion. Il a encore composé un grand nombre de *sermons*, de *dissertations* et des *articles critiques*, dans les journaux et recueils périodiques. Henke mourut en 1809, à la suite d'un voyage qu'il venait de faire à Paris, comme député des états de Brunswick.

HENNEQUIN (P. A.), peintre distingué, est né à Lyon en 1763. Il fit de bonne heure des progrès rapides dans l'art du dessin, et se rendit à Paris pour se perfectionner sous la direction des meilleurs maîtres. Admis à l'école du célè-

bre David, il devint un de ses meilleurs élèves; bientôt ses efforts furent couronnés du plus heureux succès; il gagna le grand prix de peinture, et fut envoyé à Rome aux frais du gouvernement. M. Hennequin se trouvait à Rome lorsque la révolution éclata en France, et s'étant déclaré avec chaleur en faveur de la cause de la liberté, il fut poursuivi par les sbires du gouvernement papal, et forcé de quitter l'Italie. Il ne parvint à rentrer en France qu'avec les plus grandes difficultés. S'étant fixé à Lyon, sa ville natale, où, sans qu'on eût à lui reprocher aucun acte blâmable, l'exaltation de ses opinions politiques lui fit encore courir de nouveaux dangers, il fut incarcéré après le 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794), et au moment de perdre la vie; mais il parvint à s'échapper de sa prison peu de jours avant le massacre qui s'y fit des détenus. M. Hennequin vint alors se réfugier à Paris; il y fut emprisonné de nouveau, et allait être traduit devant la commission du Temple, lorsque quelques amis et un ministre protecteur des arts vinrent à son secours; il leur dut son salut. Ces dangers, auxquels il avait échappé avec tant de peine, l'éloignèrent enfin de la carrière politique. Il trouva la tranquillité et le bonheur dans l'exercice de son art, auquel il se livra tout entier. C'est alors qu'il produisit *Oreste poursuivi par les Furies*, composition pleine de vigueur, et non moins remarquable par la hardiesse des idées que par la perfection du dessin. On a de lui, indépendamment de son *Oreste*, plusieurs tableaux estimés, un *plafond du Muséum*, des dessins et des gravures. Il sortit de France en 1815, et alla s'établir à Liége, où il a trouvé à employer utilement ses talens. Entre autres ouvrages, il a entrepris un tableau de la plus grande dimension, dont le sujet est tiré de l'histoire de ce pays. C'est le dévouement de 300 citoyens de Franchimont, qui périrent jusqu'au dernier pour la défense de leur cité. M. Hennequin a reçu du gouvernement des Pays-Bas et du prince d'Orange de puissans encouragemens pour achever cet ouvrage. Il a aussi gravé l'esquisse de ce tableau. La vigueur et la correction se font remarquer dans toutes les productions de cet artiste, dont la manière est quelquefois trop austère.

HENNEQUIN (N.), avocat à la cour royale de Paris, occupe une place distinguée au barreau de la capitale. Une élocution facile, une diction correcte et nombreuse, l'ont fait remarquer, jeune encore, parmi les avocats ses confrères. Il plaide souvent et avec succès; il était déjà avantageusement connu au barreau lorsque l'affaire de M. Fiévée, traduit au tribunal de police correctionnelle, attira sur M. Hennequin, son défenseur, l'attention du public. Le jugement fut favorable: on trouva que l'orateur avait développé ses moyens avec une abondante facilité, qui cependant ne passait pas la mesure. Les affaires de M. Arnault fils, contre M. Martainville, de Bérard, dans la conspiration du *Bazar français*, lui fournirent de nouvelles occasions de déployer son talent. Il a

été moins heureux dans ses mémoires pour Mlle Reboul contre M. Douglas Loveday. On a cru y remarquer une exubérance un peu trop forte de sentimens dévots, et une absence de charité pour ses adversaires. Nous faisons cette remarque dans l'intérêt de M. Hennequin, qui connaît mieux que personne dans quelles bornes doivent se renfermer l'attaque et la défense.

HENNERT (Jean-Frédéric), né à Berlin, en 1734, fit de brillantes études dans cette ville, et s'acquit par ses talens une réputation qui s'étendit bientôt hors des limites de sa patrie, et particulièrement en Hollande, où il fut appelé à la chaire de philosophie de l'académie d'Utrecht. Il y enseigna les mathématiques, l'astronomie et la philosophie, avec succès, et ne cessa ses cours que peu d'années avant sa mort. Devenu aveugle, il obtint sa retraite ainsi qu'une pension, et mourut en 1818. Il était membre de l'institut royal de Hollande et de plusieurs sociétés savantes de différens pays. On a de lui : 1° *Oratio de ingenio mathematici, Traj. ad Rhen.*, 1764, in-4° ; 2° *Cursus Matheseos applicatæ, Traj. ad Rhen.*, 1768 ; 3° *Aphorismi philosophici*, Utrecht, 1781 ; 4° *Discours sur la physionomie*, Utrecht, 1783 ; 5° *Traité des thermomètres*; 6° traduction en hollandais des *Mémoires choisis de l'académie des sciences de Berlin*, avec des remarques du traducteur, Utrecht, 1808, 4 vol. in-8° ; enfin des *dissertations* curieuses *sur la vie d'Archimède ; sur le mouvement elliptique des comètes ; sur l'anomalie vraie des planètes ; sur l'occultation des astres par la lune, et particulièrement celle de Saturne ; sur l'attraction ; sur la figure de la terre.* Ces diverses dissertations ont été réunies en 1 vol. in-8°, à Utrecht, en 1776.

HENNET (le chevalier), ancien premier commis des finances et commissaire du cadastre, faisait partie, en 1795, de la section populaire de la Butte-des-Moulins, à Paris, à l'époque du 13 vendémiaire an 4 (5 octobre 1795). Il s'éleva avec force contre la convention, et voulant attirer dans le parti des sectionnaires, qui venaient de se soulever contre l'assemblée, les troupes stationnées dans la plaine des Sablons, il rédigea une adresse qui devait leur être remise. Mais les commissaires nommés par les sections, et au nombre desquels était l'auteur lui-même, ne purent pénétrer dans le camp, et l'adresse ne parvint point à sa destination. Le chevalier Hennet a publié sur les finances plusieurs écrits, dans lesquels on remarque quelques vues justes, mais l'esprit de parti le plus violent s'y manifeste à chaque page. Dans sa *Théorie du crédit public* et dans son *Essai sur les finances*, M. Hennet ne se borne point au sujet qu'il annonce. A propos de crédit et de finances, il se livre aux plus fastidieuses discussions politiques pour vanter les temps passés, et ramener sans cesse le lecteur aux principes du pouvoir absolu, dont il est enthousiaste : cause malheureuse que soutient sans succès, et même sans art, son ardent défenseur. Il a aussi publié un ouvrage sur le

divorce, qui a eu trois éditions; la dernière est de 1792, in-8°. Le chevalier Hennet a enrichi, en 1806, notre littérature d'un ouvrage intitulé : *Poétique anglaise*, 3 vol. in-8°, où se trouve un tableau assez bien tracé quoique fort superficiel, de l'état des lettres et des sciences de la Grande-Bretagne, et qui contient une notice sur les principaux écrivains de ce pays. Dans le 3e volume de cet ouvrage, il donne des traductions en vers de quelques morceaux choisis des meilleurs poètes anglais; et fait lui-même preuve d'un talent poétique digne d'estime.

HENNIN (Pierre-Michel), diplomate distingué, naquit à Paris en 1730. Ayant obtenu, quoique fort jeune encore, un emploi dans le département des affaires étrangères, il accompagna M. de Broglie dans son ambassade en Pologne, et mérita, par sa prudence et son habileté, la confiance du gouvernement. Il fut chargé d'assister au congrès d'Ausgbourg en 1761. La manière honorable dont il répondit à la bienveillance de son souverain, le fit nommer, en 1764, ministre résidant en Pologne, et, 2 ans après, envoyer à Genève avec la même qualité. Cette petite république était alors en proie à des troubles politiques, et ses citoyens se trouvaient divisés en deux factions dont la lutte acharnée pouvait entraîner la ruine de l'état. Hennin fit tous ses efforts pour calmer les esprits, et il y réussit, au moins pour quelque temps; sa franchise et sa loyauté lui obtinrent l'estime des deux partis. Son séjour près de Ferney (situé à 2 lieues de Genève), lui permit de voir souvent Voltaire, et de lier avec lui une connaissance qui bientôt devint intime; lorsqu'il quitta Genève, il entretint avec cet homme immortel une correspondance suivie. Honoré de la confiance de Louis XV, il obtint aussi celle de Louis XVI; et rappelé en France, il fut nommé premier commis des affaires étrangères sous le ministère de M. de Vergennes, et peu après, secrétaire du conseil-d'état et du cabinet du roi, place qu'il occupa jusqu'en 1792. Il avait déployé dans ces différens emplois des talens distingués et une probité à toute épreuve. Les premiers orages de la révolution ne l'atteignirent point; il fut même appelé en 1794 à faire partie de la commission administrative de Paris. En acceptant cette place, il semblait pour ainsi dire partager les principes politiques de tous les agens du gouvernement républicain, et il aurait sans doute été appelé à des fonctions plus importantes sans une circonstance qui faillit le perdre. Lors de l'arrestation de Lavilleheurnois, on trouva dans les papiers de ce dernier une note indiquant Hennin comme devant être ministre des affaires étrangères, lorsque la convention nationale aurait été renversée. De nombreux amis, et l'estime générale dont il jouissait, empêchèrent qu'il fût inquiété; mais ses liaisons avec Lavilleheurnois et ses complices devinrent suspectes au gouvernement, et Hennin ne fut plus employé. Il publia, en 1796, sa *Correspondance diploma-*

tique, 1 vol. in-8°. Il était, depuis 1785, membre de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, et de plusieurs autres sociétés savantes, tant nationales qu'étrangères; mais il ne fut point appelé à faire partie de l'institut. Il a laissé, manuscrits, un grand nombre d'ouvrages intéressans, parmi lesquels se trouvent une *Bibliographie des Voyages,* en 11 vol. in-4°, un *Dictionnaire* et une *Grammaire polyglottes;* enfin, un poëme intitulé : l'*Illusion*. Ce poëme est une suite de tableaux dont les principaux sujets sont les événemens les plus remarquables de la révolution française. Hennin mourut à Paris, le 5 juillet 1807.

HENRI (Frédéric-Louis), prince de Prusse, connu généralement sous le nom du *prince Henri,* était fils de Frédéric-Guillaume Ier, roi de Prusse, et de Sophie-Dorothée, fille de George Ier, roi d'Angleterre, et naquit à Berlin le 18 janvier 1726; il montra dès sa jeunesse les dispositions les plus heureuses. Son amour pour les sciences, dont il fit une étude approfondie, ne l'empêcha point de devenir habile à tous les exercices du corps; son courage et ses talens militaires lui acquirent bientôt une célébrité dont l'éclat ne fut point obscurci, même par les qualités éminentes de son frère, le grand Frédéric. A peine âgé de 16 ans, le prince Henri fit ses premières armes en Moravie, dans la guerre de 1742, et s'y distingua autant par ses connaissances théoriques que par son intrépidité. Il y fut nommé colonel, passa bientôt après, en qualité d'aide-de-camp, auprès du roi son frère, et se distingua à la bataille de Czaslau en Bohême, et à celle de Hohen-Friedberg en Silésie, le 4 juin 1745. Le château de Rheinsberg, que Frédéric II habitait avant de monter sur le trône, fut donné pour résidence au prince Henri, qui avait épousé, en 1752, la princesse de Hesse-Cassel; ce château devint bientôt célèbre par la réunion des hommes d'un mérite distingué que ce prince y attira, et fut, depuis, son séjour ordinaire. Pendant la guerre dite de *sept ans,* il se signala dans le commandement de la seconde armée, que son frère lui confia. Il y obtint une gloire militaire, justement méritée, principalement dans les campagnes de 1758 et 1759, et aux batailles de Prague et de Rosbach en 1751; il fit construire, dans ce dernier lieu, une colonne qui rappelait cet événement; mais en 1807, l'armée française que rien n'arrêtait dans sa marche victorieuse, s'empara de cette colonne qui fut transportée à Paris. Le 29 octobre 1762, le prince Henri ayant remporté la victoire de Freyberg, où il s'était couvert de gloire par son habileté et sa valeur, obtint pour récompense une garde d'honneur qui est toujours restée attachée à sa personne. Depuis cette époque, la carrière de ce prince a cessé d'être militaire; chargé de missions diplomatiques, il visita différentes cours de l'Europe, séjourna pendant quelque temps près de sa sœur à Stockholm, et se rendit ensuite à Saint-Pétersbourg. Catherine II le reçut avec la plus grande magnificence, vou-

lant peut-être par cette conduite, donner le change sur les vastes projets qu'elle méditait contre plusieurs puissances et contre la Prusse elle-même. Le prince Henri parvint à tourner ses vues d'un autre côté. On assure que c'est lui qui conçut le premier, et qui fit adopter à Catherine le projet du partage de la malheureuse Pologne. Le fait, s'il est vrai, n'est pas du nombre de ceux qui honorent le héros prussien. Quelque temps après son retour à Rheinsberg, il quitta de nouveau sa retraite, et fit un voyage en France, chargé, dit-on, par le roi son frère d'une mission importante, mais secrète. Il se plut à fréquenter à Paris tout ce que la France possédait alors d'hommes distingués, et entretint constamment depuis des relations amicales avec plusieurs d'entre eux. Il visita avec soin les monumens et tous les établissemens d'utilité publique, et conserva toute sa vie une vive affection pour la France. Il revint dans sa belle habitation de Rheinsberg, et bientôt après, le roi, son frère étant mort, il chercha à obtenir auprès de son successeur, une influence que semblait devoir lui assurer son rang et les services qu'il avait rendus a son pays. Mais n'ayant pas réussi dans l'accomplissement de ses vues, il se retira à Rheinsberg, où il fixa définitivement sa résidence. Là il s'entoura d'amis et d'hommes instruits, et vécut en vrai philosophe, oubliant la cour et les grandeurs. Amateur passionné de la musique, il eut soin de composer sa chapelle des meilleurs artistes, et il trouvait dans cet art et dans ses livres ses plus douces jouissances. Pour honorer la mémoire de ses compagnons d'armes, morts pour leur pays, il leur fit élever dans son jardin une pyramide, et sous ce monument, il fit construire un caveau, où il ordonna qu'on l'enterrât; il se plaisait philosophiquement à visiter ce lieu. On rapporte que quinze jours avant sa mort, il dit en faisant une de ces visites : « Ayez » soin que l'on me mette la tête » tournée du côté du château, pour » que l'ordre y règne parmi ses » habitans, en croyant que je vois » encore ce qui s'y passe. » Il mourut le 3 août 1802, âgé de 76 ans. Il avait, par estime pour notre langue et pour nos poètes, composé son épitaphe en vers français.

HENRION DE PANSEY (LE BARON), conseiller-d'état, président de la cour de cassation, commandant de la légion-d'honneur, et chevalier de l'ordre de Saint-Michel, né à Pansey, près Joinville, arriva à Paris au mois de novembre 1762, après avoir fait son droit à Pont-à-Mousson, en Lorraine. Reçu avocat au commencement de 1763, il fut inscrit sur le tableau en 1767. Sans patron, sans protecteur, ne connaissant personne, il végéta dans l'obscurité la plus profonde depuis 1762 jusqu'en 1773. Cependant il publia, dans cet intervalle, l'*Éloge de Dumoulin*, l'*Éloge de Mathieu Molé*, et un *Mémoire pour un Nègre qui réclamait sa liberté*. L'accueil fait à ces trois écrits, où le savoir, la philosophie et le talent littéraire se trouvaient

réunis, fit luire aux yeux du jeune avocat un rayon d'espérance qui s'évanouit bientôt. Enfin rebuté et sur le point de quitter le barreau, où, à cette époque, les jeunes gens, quelque talent qu'ils eussent, manquaient presque toujours d'encouragement, il fit un dernier effort en 1773, et hasarda son *Traité des fiefs*. Cet ouvrage décida la réputation de M. Henrion; et dès l'année 1775, il fut surchargé d'affaires, au point qu'à 33 ou 34 ans, il était déjà parvenu à ce qu'on appelle la haute consultation. Depuis lors, jusqu'en 1789, l'auteur du *Traité des fiefs* ne cessa de délibérer dans les consultations les plus importantes, et d'écrire, sur les matières féodales, les meilleurs articles du *Répertoire universel de jurisprudence*. Il venait de compléter son *Traité des fiefs* par les *Dissertations féodales*, lorsque la révolution éclata, et détruisit entièrement le régime de la féodalité. A cette époque, M. Henrion quitta Paris, et se retira d'abord à Pansey, et habita ensuite Joinville et Chaumont. Nommé par le directoire administrateur de son département, l'impartialité et la modération furent toujours ses guides dans cette place difficile. M. Henrion revint bientôt à sa science favorite, et professa la législation à l'école centrale de Chaumont, où il renouvela pour ses élèves, dont plusieurs anciens membres du barreau s'honoraient de faire partie, ces leçons et ces conférences qu'il avait autrefois consacrées aux fils des premiers magistrats de la capitale. A l'installation du gouvernement consulaire, le sénat le rechercha dans son humble chaire, et le nomma l'un des premiers membres de la cour de cassation. Ses collègues lui apprirent bientôt de quelle considération il jouissait parmi eux, et il les présidait déjà par le choix de leur propre estime, lorsque le chef du gouvernement confirma cette honorable prééminence. Peu de temps après, M. Henrion publia le *Traité de la compétence des juges-de-paix*. Cet ouvrage, aujourd'hui à sa 6me édition, est devenu classique au barreau, et il a été traduit en allemand et en italien. Au *Traité de la justice de paix* succéda bientôt celui de *l'Autorité judiciaire dans les gouvernemens monarchiques*; et l'on peut dire que ces deux ouvrages embrassent toute l'administration de la justice. Tant de titres méritaient une distinction; et le chef de l'empire reconnaissant quels services plus importans M. Henrion pouvait rendre, l'appela à son conseil-d'état, où il se plaisait à écouter ses avis, toujours dictés par l'indépendance et le sentiment impartial de la vérité. Nommé, en d'autres temps (1814), par le gouvernement provisoire, au département de la justice, les premiers actes que M. Henrion proposa à l'autorité, ont eu pour objet d'ouvrir les prisons et les bagnes aux victimes de l'oppression; de supprimer les cours prévôtales et les tribunaux des douanes illégalement institués, et de réparer l'injustice et l'arbitraire envers d'intègres et courageux magistrats (MM. Lecourbe et Clavier, conseillers à la cour impériale, et disgraciés à



Henriot

cause de leur belle conduite lors du jugement de Moreau). Pendant les *cent jours*, en 1815, il pensa, avec la presque unanimité de ses collègues à la cour de cassation, que son devoir était de rester à son poste pour prêter main-forte à la justice. Il a été mis depuis en service extraordinaire comme conseiller-d'état, mais il continue à être l'un des présidens de la cour de cassation. M. Henrion vient encore de publier un *Traité du pouvoir municipal dans ses rapports avec les tribunaux*, et un *Traité des biens communaux*, qui complètent ses œuvres judiciaires et confirment ses titres à la reconnaissance publique. Conseil des princes et des administrations générales sous l'ancien régime, M. Henrion a vu ses lumières et sa sagesse également consultées par les administrations nouvelles, créées par l'assemblée constituante; et le duc d'Orléans s'est empressé, à sa rentrée en France, d'appeler M. Henrion à son conseil et de l'en instituer le président. Deux écrits, l'un sur le *jury* et l'autre sur la *pairie*, ont été attribués à M. Henrion, qui ne les a pas désavoués. Enfin, en 1792, M. Henrion s'était engagé envers le libraire Panckoucke à composer le *Vocabulaire universel du Dictionnaire de jurisprudence*, de l'*Encyclopédie méthodique*, une *Table raisonnée et méthodique* du même dictionnaire, et un *Dictionnaire particulier de jurisprudence rurale*, dont l'objet devait être l'exposition des lois relatives à l'exploitation des terres et aux difficultés qui peuvent s'élever entre les gens de campagne. Le renouvellement de la législature a empêché la confection de ces divers ouvrages.

HENRIOT (François), un des êtres les plus vils dont le nom ait souillé les annales d'aucun peuple, était commandant de la force armée de Paris, depuis le mois de mai 1793 jusqu'au 27 juillet 1794 (9 thermidor), époque féconde en désordres. Né au bourg de Nanterre, en 1761, de parens inconnus, il vint jeune encore chercher fortune à Paris, et n'y vécut, pendant quelque temps, que d'escroqueries. Entré comme domestique chez un procureur de Paris, il fut bientôt chassé de cette maison, ayant, dit-on, été pris sur le fait, volant son maître. Celui-ci, par une pitié mal entendue, ne voulut point le livrer à la rigueur des lois. Henriot, sans ressource, en proie à la plus profonde misère, trouva enfin le moyen d'obtenir un emploi de commis aux barrières, d'où il fut encore chassé pour cause d'infidélité. Il se présenta alors à la police, qui l'admit au nombre de ses espions soldés. Il exerça quelque temps ce vil métier sous différens costumes, entre autres, sous celui d'un empyrique ou marchand de drogues, sur les places et carrefours de Paris; mais ne pouvant s'empêcher, dès que l'occasion s'en présentait, de s'emparer du bien d'autrui, il fut, par jugement correctionnel, emprisonné à Bicêtre. On a dit même qu'il subit une peine plus grave, mais ce fait n'a point été prouvé, et importe d'ailleurs fort peu à sa réputa-

tion. Mis en liberté au commencement de 1792, il resta longtemps ignoré dans les rangs des plus obscurs séditieux de la populace. Trop lâche pour prendre une part active à l'attaque du château des Tuileries, dans la journée du 10 août, il y parut cependant lorsque la lutte était terminée, et on le rencontra dans les appartemens, les corridors et les caves du château, où il assassinait et dépouillait quelques malheureux sans défense. Les funestes journées de septembre ne tardèrent pas à lui offrir de nouveaux triomphes. Il courait alors de prison en prison excitant la fureur des assassins, et prenant part lui-même à leurs forfaits. Il présida de même aux massacres des prisonniers d'Orléans. Ce fut par d'aussi sanglans services qu'Henriot signala ce qu'il appelait son patriotisme. L'odieuse commune de Paris sut les apprécier et les récompenser. Elle fit nommer Henriot chef de la force armée de la section dite des *Sans-culottes,* et se décida à l'employer pour l'exécution des attentats déjà médités contre la représentation nationale. A cet effet, la commune l'investit, dans la nuit qui précéda le 31 mai, du commandement général de la force armée de Paris. Henriot arriva, dès les 5 heures du matin, avec son état-major, sur le terre-plain du Pont-Neuf, et fit tirer le canon d'alarme, signal qui avait déjà été donné par lui au commencement des massacres de septembre, et qui répandit l'effroi parmi tous les habitans de Paris. Il se porta de là, à la tête de la Commune et des sections, au sein de la convention, et demanda la suppression de la commission des douze, et la proscription de la députation de la Gironde. Le 2 juin, Henriot, peu satisfait de la suppression des douze, qu'il avait arrachée à la faiblesse de l'assemblée, déclara, d'un ton de maître, au conseil-général de la Commune, «que le peuple avait »pris les armes, et ne les pose»rait qu'après avoir aussi obtenu »l'arrestation des députés enne»mis de la patrie,» dont il proclama la liste. D'immenses rassemblemens de peuple s'étaient formés devant l'Hôtel de-Ville. Henriot, au sortir du conseil, les harangua, se mit à leur tête, et marcha vers la salle de la convention, recrutant pendant sa marche cette foule de brigands ou d'hommes égarés, d'oisifs et même de curieux que renfermait cette grande cité. Suivi de cette masse, il arriva sur la place du Carrousel vers les 10 heures du matin. Un affreux tumulte éclata dans la convention ainsi menacée. Sur la proposition de Danton, l'assemblée décréta qu'elle se présenterait tout entière, avec son président à sa tête, au-devant des insurgés pour leur demander ce qu'ils prétendaient. Hérault de Séchelles sortit en effet avec un grand nombre de ses collègues. Henriot s'avance aussitôt, et le somme, au nom du peuple, de retourner à son poste et de livrer les députés proscrits. «Le peu»ple, dit-il, ne s'est pas levé »pour écouter des phrases; ce »sont des victimes qu'il lui faut.»

Le président l'ayant sommé de laisser sortir librement la représentation nationale, « Non, s'é» cria-t-il, personne ne sortira : » soldats, aux armes! canonniers, » à vos pièces! » Ses ordres furent exécutés à l'instant; et entouré de ses sicaires, la baïonnette en avant, il se précipita sur les députés et les refoula dans la salle. Marat seul, le féroce Marat, s'élança hors des rangs de ses collègues, et vint embrasser Henriot, le nommant le sauveur de la patrie. Celui-ci lui répond qu'il saura mériter ce nom, et parcourant les rangs de ses soldats leur répétait sans cesse : « Camarades! » point de faiblesse; ne quittez » point votre poste qu'on ne vous » ait livré ces scélérats de *Giron» dins*, ces ennemis du peuple. » Il entra ensuite, avec Marat et une centaine de brigands, dans la salle de l'assemblée. On ordonna aux députés, au nom du peuple, de délibérer; et le décret d'arrestation des proscrits fut enfin arraché à la majorité de l'assemblée, malgré l'énergique résistance de Lanjuinais, Guadet, Gensonné (*voyez* ces noms). Depuis cette journée désastreuse, où toute liberté fut anéantie, et la représentation nationale violée, Henriot ne joua qu'un rôle subalterne. Satellite fanatique et sanguinaire, dévoué aux ordres des tyrans de la France, et surtout attaché à la personne même de Robespierre, il fut enfin entraîné par la chute de ce dernier. Le 9 thermidor, au moment où Robespierre venait d'être mis hors la loi dans la convention, Henriot apprit que le peuple du faubourg Saint-Antoine avait opposé quelque résistance au passage des fatales charrettes qui conduisaient au supplice une cinquantaine de condamnés; et qu'on témoignait hautement le désir de faire au moins suspendre ce sanglant sacrifice jusqu'à ce que la lutte conventionnelle fût terminée. Henriot monte aussitôt à cheval, le sabre en main, la rage et la menace à la bouche; il parvient à disperser les rassemblemens, et fait consommer les meurtres juridiques. De la place d'exécution, il vole au secours de son maître. Robespierre venait d'être enlevé, par la commune de Paris, de la prison du Luxembourg, et conduit à l'Hôtel-de-Ville. Henriot, hors de lui-même, parcourait les rues de Paris, criant : « Aux armes! les scélérats triom» phent, vive Robespierre! » Rencontré par 5 gendarmes, ceux-ci se jetèrent sur lui, et le conduisirent lié et garrotté au comité de sûreté générale de la convention. Instruit de cet événement, le digne associé de Robespierre, Coffinbal, vice-président du tribunal révolutionnaire, qui se trouvait alors à l'Hôtel-de-Ville, en sort avec une centaine de brigands, marche au comité de sûreté générale, trouve Henriot presque seul dans une chambre, se précipite sur lui, au milieu du tumulte et du désordre, et en feignant de l'embrasser, coupe les cordes qui lui tenaient les mains attachées derrière le dos, le délivre enfin, et traverse avec lui les cours des Tuileries pour retourner à la Commune. En arrivant sur la place du Carrousel, ils rencontrèrent

une compagnie de canonniers et quelques gendarmes qui, n'ayant encore reçu aucun ordre, ne savaient à quel parti ils devaient obéir. Henriot s'élance sur le cheval d'un des gendarmes, fait marcher les canonniers quelques pas en avant, et leur donne l'ordre de pointer leurs pièces contre la convention. Il n'osa point cependant leur ordonner de faire feu, soit qu'il se défiât de leur obéissance, soit qu'il ne se trouvât point encore environné de forces militaires assez imposantes pour commencer le combat. Cette hésitation fut la cause de sa perte et de celle de son parti. Au milieu du trouble et de la terreur qui régnaient encore à Paris, et dans le sein de la convention même, le succès d'un coup d'audace eût été certain, et la victoire eût appartenu au premier attaquant. La petite troupe dont Henriot avait pris le commandement, fut bientôt effrayée du mouvement en sens divers qui s'opérait autour d'elle. La convention, revenue de son premier effroi, avait rallié plusieurs sections à sa cause et réuni ses partisans. Henriot retourna avec les canonniers à l'Hôtel-de-Ville, où il ne tarda pas à se voir environné d'une force armée considérable, d'abord indécise, mais qui se déclara contre lui, dès que l'on connut le décret de la convention qui le mettait hors de la loi avec Robespierre, Couthon, Saint-Just et la commune de Paris. Henriot s'était fait apporter, à l'Hôtel-de-Ville, de l'eau de-vie dont il but outre mesure. La position où il se trouvait était au-dessus des forces de ce misérable; il en fut accablé, et tomba dans un état d'anéantissement moral et physique. Coffinhal l'accusa d'avoir, par sa lâcheté et son ineptie, causé la ruine de son parti; et passant bientôt des injures aux actes de violence, il le saisit par le milieu du corps, et le jeta par une fenêtre de l'Hôtel-de-Ville. Henriot tomba dans un égout, au fond duquel il se cacha d'abord, mais où les gémissemens que lui arrachèrent ses souffrances, le firent découvrir quelques heures après. Jeté sur un brancard, il fut porté à la Conciergerie, et envoyé. le lendemain 10 thermidor, à l'échafaud, où il reçut avec Robespierre, Couthon, Saint-Just, Dumas, Coffinhal, etc, le prix dû à ses forfaits. Il périt à l'âge de 35 ans. Henriot avait fait la motion, peu de temps auparavant, dans une séance publique de la commune de Paris, de brûler toutes les bibliothèques, et de poursuivre comme ennemi du peuple, quiconque conserverait d'autres livres que ceux qui auraient été déterminés par une loi. Une pareille motion se renouvellera, peut-être; on doit l'attendre de ceux qui déjà veulent proscrire et anéantir Voltaire, Rousseau, Mably, Montesquieu, etc : tant les exagérés de tous les partis, ont de points de contact!

HENRIQUEZ (Jean), ancien procureur-fiscal du prince de Condé, à Dun, en Clermontais, département de la Meuse. Quoique né dans la classe roturière, il crut sans doute s'ennoblir en s'affichant pour ennemi de la révolution, et en allant se ranger sous les bannières

de Coblentz. Il est vrai que son zèle n'était pas désintéressé : M. Henriquez perdait sa place par l'effet de la révolution, et le fruit des travaux qu'il avait entrepris dans les intérêts de la féodalité. Cet écrivain n'était pas néanmoins sans mérite, et plusieurs de ses productions ont un but d'utilité. Il est mort depuis quelques années. On a de lui : *Code des seigneurs hauts-justiciers et féodaux*, 1771, 2 vol. in-12; 2° *Principes généraux de jurisprudence sur le droit de chasse et de pêche*, 1775, in-12; 3° *Abrégé chronologique de l'histoire de Lorraine*, 1775, 2 vol. petit in-8°; 4° *Code-pénal des eaux et forêts*, 1780, 2 vol. in-12; 5° *Manuel des gardes des eaux et forêts*, in-12; 6° *Observations élémentaires sur l'aménagement des bois*, 1783, in-8°; 7° *Dictionnaire raisonné du droit de chasse, ou nouveau code des chasses*, 1784, 2 vol. in-12; 8° *Moyens de prévenir la disette des bois et d'en procurer l'abondance*, mémoire couronné par l'académie des sciences de Châlons-sur-Marne, suivi d'un *Essai sur le repeuplement des rivières* et d'une *Lettre d'un citoyen à un conseiller-d'état sur le projet de faire exploiter par une compagnie tous les bois dans l'étendue de la France*, 1787, in-12; 9° *Mémoire sur les moyens de multiplier les plantations des bois*, 1789, in-12.

HENRY (David), Écossais, naquit près d'Aberdeen, en 1710. Il vint habiter Londres à l'âge de 14 ans, et commença par imprimer des journaux de province à Reading et à Winchester; mais lorsqu'il eut épousé la fille d'Edw. Cave, qui avait l'entreprise du *Gentleman's magazine*, il travailla sur un plan plus vaste, et dirigea en grande partie, pendant plus de 50 ans, cet ouvrage périodique, où l'on trouve des renseignemens précieux pour l'histoire, la littérature anglaise et la biographie. Il a en outre publié les ouvrages suivans : 1° 20 *Discours abrégés de Tillotson*, imprimés pour la quatrième fois en 1779; 2° *le parfait Fermier anglais, ou Système pratique d'agriculture*, 1772; cet ouvrage est une suite d'essais et d'expériences faits par l'auteur lui-même dans une ferme qu'il possédait. 3° *Tableau historique de tous les voyages autour du monde*, 1774, 4 vol. in-4°; production augmentée de 2 volumes qui comprennent les voyages du capitaine Cook. David Henry mourut à Levisham, le 5 juin 1792.

HENRY (P. F.), l'un de nos plus laborieux traducteurs, est né à Nanci, département de la Meurthe, vers 1770. Toute la vie de cet écrivain est dans ses ouvrages, qui, par leur nombre, annoncent qu'elle a été jusqu'à ce jour passablement remplie. Voici, par ordre de dates, les productions que M. Henry a publiées et avouées : 1° *Œuvres politiques de J. Harrington*, précédées de l'histoire de sa vie par Toland, traduction de l'anglais, Paris, 1796, 3 vol. in-8°; 2° *Voyage autour du Monde sur le vaisseau l'Endeavour*, par Sidney-Parkinson, etc., traduction de l'anglais, Paris, 1797, 2 vol. in-4°; 3° *Voyages en Norwège, en Danemark et en Russie* pendant les années 1788, 1789, 1790 et 1791, par Swinton, suivis d'une

lettre de Richer-Serizi sur la Russie, Paris, 2 vol. in-8°, 1798 ; 4° *Voyage à Surinam et dans l'intérieur de la Guiane*, par le capitaine Steedman, traduction de l'anglais, Paris, 1798, 3 vol. in-8° ; 5° *le Château mystérieux, ou l'Héritier orphelin*, Paris, 1798, 2 v. in-12 ; ce roman eut beaucoup de succès à l'époque où Anne Radcliffe était en possession d'épouvanter les plus intrépides lecteurs de romans par ses tours de l'est, ses voleurs, ses souterrains, ses poignards et ses mystères diaboliques. 6° *Routes de l'Inde, ou Description géographique de l'Égypte, de la Syrie, de l'Arabie, de la Perse et de l'Inde*, traduction abrégée de cet ouvrage écrit en anglais, Paris, in-8°, 1799 ; 7° *Voyage aux sources du Nil et en Abyssinie, par Bruce*, 9 vol. in-8°, traduction de l'anglais ; 8° *Voyage de découvertes à l'océan Pacifique du Nord et autour du Monde*, par le capitaine Vancouver, pendant les années 1791, 1792, 1793, 1794 et 1795, traduction de l'anglais, avec figures et cartes, 1807, 6 vol. in-8° ; 9° *Voyage à l'île de Ceylan* pendant les années 1792, 1798 et 1799, par Robert Percival, traduction de l'anglais, 1803, 2 vol. in-8° ; 10° *Mémoires politiques et militaires sur les principaux événemens arrivés depuis la conclusion du traité de Campo-Formio, jusqu'à celle du traité d'Amiens*, par T. E. Ritchie, traduction de l'anglais, 1804, 2 vol. in-8° ; 11° *Voyage au cap de Bonne-Espérance*, par Robert Percival, traduction de l'anglais, 1803, in-8° ; 12° *Vie de G. Washington*, général en chef des armées américaines, traduction de l'anglais de Marshall, 1807, 5 vol. in-8°, ouvrage important et qui mérite d'être consulté ; 13° *Vie et pontificat de Léon X*, par Will. Roscoe, traduction de l'anglais, 1808, 4 vol. in-8°, 2me édition ; 1813, même nombre de volumes ; 14° *Voyage au Pérou* pendant les années 1791, 1792, 1793 et 1794, par les RR. PP. Manuel Sobreviela et Narcisso y Barcelo, 1809, 5 vol. ; 15° *Voyages dans l'Indoustan, à Ceylan, sur les deux cotes de la mer Rouge, en Abyssinie et en Égypte*, traduction de l'anglais, 1813, 4 vol. in-8° ; 16° *Voyage en Abyssinie*, entrepris par ordre du gouvernement britannique, et exécuté dans les années 1809 et 1810 par Henry Salt, traduction de l'anglais, 1816, 2 vol. in-8° avec atlas.

HENRY-LONGUÈVE (N.), député aux états-généraux, membre du conseil des cinq-cents, de la chambre des députés, maître des requêtes, chevalier de la légion-d'honneur, était premier avocat du roi au château d'Orléans, avant 1789. A cette époque, il fut élu député du tiers-état du bailliage de cette ville aux états-généraux, et devint secrétaire de l'assemblée nationale, le 31 août. En 1790, il se prononça contre les auteurs des troubles de Schelestadt, et fit ordonner des poursuites contre eux. Il signa les protestations des 12 et 15 septembre contre les opérations de l'assemblée nationale, et siégea constamment au côté droit de cette assemblée. Il se retira à la fin de la session, vécut dans l'obscurité, et sut habilement se dérober aux dangers qui vinrent bientôt assaillir les

membres les plus distingués de l'assemblée constituante. M. Henry-Longuève ne reparut au corps-législatif qu'en mars 1797, ayant été réélu par le département du Loiret. Il demanda alors que les membres des conseils ne pussent accepter d'emplois du directoire, qu'une année après leur sortie du corps-législatif. Cette motion n'eut pas suite. Les élections de son département ayant été déclarées nulles après le 18 fructidor, il rentra dans la vie privée. Les événemens d'avril 1814 le rappelèrent sur la scène politique. Le roi, à son retour, le nomma maître des requêtes en ses conseils, chevalier de la légion-d'honneur, et lui conféra, le 6 septembre suivant, des lettres de noblesse. En 1815, il fut élu membre de la chambre des députés par le département du Loiret. Depuis cette époque, il a siégé constamment au côté droit. En 1817, il appuya la motion du baron Talleyrand, relative à une nouvelle répartition de la contribution foncière.

HENSLER (PHILIPPE-GABRIEL), célèbre médecin danois, naquit, le 11 décembre 1733, à Oldenswort, duché de Schleswig. Ses études terminées, il se fit recevoir docteur en médecine, et pratiqua cette science à Altona et à Pinneberg. Les succès qu'il obtint le firent nommer, en 1775, premier médecin du roi de Danemark. Depuis 1789 jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée le 31 decembre 1805, il enseigna la médecine à l'université de Kiel. Hensler, homme instruit et laborieux, s'est particulièrement fait connaître par ses recherches savantes sur les maladies de la peau, et son zèle infatigable à propager l'inoculation, contre laquelle combattaient avec opiniâtreté l'ignorance et la routine. Il démontra victorieusement aux violens antagonistes de la nouvelle découverte, que la petite-vérole enlevait le dixième, et souvent même le quart des sujets qui en étaient atteints, tandis qu'en employant l'inoculation, il n'en mourait pas le quatre-centième. Nul doute que s'il eût vécu plus long-temps, il n'eût été l'un des plus dévoués propagateurs de la vaccine, si supérieure à l'inoculation. Hensler a publié un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont: 1° *Tentaminum et Observationum de morbo varioloso satura*, Goettingue, in-4°, 1762; 2° *Lettres sur l'inoculation, dédiées au parlement de Paris*, Altona, 1765, 1766, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est cité avec de grands éloges dans l'*Histoire de la Médecine* de Sprengel; 3° *Indications des principaux secours dans les cas de mort apparente*, Altona, 1770, in-8°, reimprimé, même lieu et même format, en 1780; 4° *Histoire de l'origine, de la maladie vénérienne en Europe, vers la fin du 15° siècle*, Altona, in-8°, 1783; 5° *Avis salutaire pour l'emploi des blés qui n'ont pas atteint leur maturité, ou qui ne sont pas assez séchés*, Altona, in-8°, 1784; 6° *sur des Etablissemens pour des malades*, Hambourg, in-8°, 1785; 7° *de l'Origine de la maladie vénérienne dans les Indes occidentales*, Hambourg, in-8°, 1789; reimprimé, même lieu et même format, 1794; 8° *de la Lèpre qui dans le moyen âge régnait dans l'Occident*, Hambourg, in-8°, 1790;

reimprimé, même lieu et même format, en 1794. Dans cet ouvrage, qui a eu un grand succès, et qui est estimé des gens de l'art, l'auteur passe en revue toutes les maladies de la peau qui ont plus ou moins de rapports avec l'affection de la lèpre, telles entre autres que le *spedals khed* de Norwège, et l'*elephantiasis* des régions du tropique. 9° *Quelques mots sur la* Pharmacopea *de Londres et d'autres ouvrages sur la pharmacie*, Hambourg, 1790; 10° *De herpete seu formicâ veterum, labis venereæ non prorsus experte*, Kiel, in-8°, 1801. Des biographes attribuent à Hensler, et d'autres à Justi, un ouvrage que l'on dit fort curieux, et qui a pour titre : *l'Anaxagore de l'Occident, sur la génération de l'homme*, Smyrne, in-8°, 1769. Hensler a trouvé dans le professeur Heinrich, un historien zélé qui a publié sa vie à Kiel, en 1806. in-4°; et les auteurs de la *Bibliothèque universelle* allemande ont orné de son portrait le Tome 2 de leur ouvrage.

HENTZ (Charles), député à la convention nationale, embrassa avec chaleur les principes de la révolution. En 1790, il fut élu juge-de-paix à Sierck, département de la Moselle; et en 1792, le même département le nomma député à la convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI. Envoyé en 1793 à l'armée du Nord, il fit prendre des mesures pour la défense de Dunkerque, dénonça Houchard et son état-major, passa à l'armée des Ardennes avec le conventionnel Bar, fit arrêter les administrateurs du département, et fut dénoncé par Merlin de Thionville, pour avoir ordonné d'incendier la ville de Ruschel, dans le Palatinat, *afin*, assure-t-on, *d'allumer le patriotisme des habitans.* Revêtu ensuite de pouvoirs illimités près des armées de l'Ouest, où il fut envoyé en mission, et ou il développa, si on en croit les rapports d'hommes qui à une autre époque n'ont pas été moins exagérés, le funeste système d'une guerre d'extermination. Il revint à la convention, et y montra les mêmes principes; mais accablé de dénonciations, et traité de proconsul incendiaire, il ne put échapper à un décret d'arrestation, à la suite de l'insurrection du 12 germinal. Le 13 vendémiaire le rendit à la liberté. Il remplit depuis la place de directeur de l'enregistrement et des domaines dans le département du Nord, et fut ensuite privé de cet emploi. Obligé de sortir de France en 1815, il est passé dans l'Amérique septentrionale.

HERARD (N.), fut, dans le mois de septembre 1792, nommé à la convention nationale par le département de l'Yonne. Après avoir, dans le jugement de Louis XVI, voté pour l'appel au peuple, il vota pour la mort et contre le sursis. Passé de la convention au conseil des cinq-cents, il fut, en 1796, nommé l'un des inspecteurs de la salle, et sortit du conseil en 1798. Après la révolution du 18 brumaire, il fut nommé, par le gouvernement consulaire, l'un des juges du tribunal criminel de son département.

HÉRAULT DE SÉCHELLES (Marie-Jean), naquit à Paris, en



Hérault de Séchelles

1760. Il était issu d'une famille ancienne de Normandie. Les avantages de la figure, joints à ceux de l'esprit, préparèrent sa fortune. Son grand-père fut lieutenant-général de police, intendant de Paris et conseiller-d'état. Son père, colonel du régiment de Rouergue, périt glorieusement à la bataille de Minden. Une ambition sans bornes, et la plus grande sécheresse d'âme le menèrent à sa perte. Réunissant aux avantages extérieurs, ceux d'une fortune indépendante, le jeune Hérault de Séchelles fut recommandé à la duchesse de Polignac, favorite de la reine Marie-Antoinette, et eut le bonheur de fixer les regards de cette princesse qui voulut être sa protectrice. Avocat du roi au Chatelet, il sut, par ses talens et son courage, donner de l'éclat à une place qui n'était qu'un premier degré pour parvenir à la haute magistrature; et la morale comme l'humanité, n'eurent point à gémir de ses premiers succès. Ce fut devant ce tribunal qu'il combattit l'ingratitude d'un éleve envers son précepteur, et rappela les droits sacrés de la nature, en soutenant la cause d'une mère pauvre contre une fille opulente. Les succès qu'il obtint, et surtout la puissante intervention de la reine, le firent promptement parvenir aux fonctions d'avocat-général au parlement de Paris. Placé sur un théâtre plus élevé, il n'y parut pas moins grand, quoi qu'en disent les auteurs d'une Biographie qui ne manque jamais de calomnier les hommes de la révolution, quand elle n'a pas occasion d'en médire. La révolution ayant éclaté, Hérault de Séchelles, qui par philosophie avait désiré une réforme, devint, par spéculation, fauteur de l'anarchie. Il figura dans le parti patriote dès le 14 juillet 1789, à la prise de la Bastille, et fit preuve de courage et de sang-froid. Deux hommes furent tués à ses côtés. Peu de temps après, lors de la réorganisation des tribunaux, il fut nommé commissaire du roi près le tribunal de cassation. Au mois de septembre 1791, le corps électoral de Paris le porta à l'assemblee législative, où, quoique au nombre des amis de la constitution, il parut incertain et timide dans sa marche; mais les événemens se pressant les uns les autres, il se prononça enfin, et dès le mois de janvier 1792, il attaqua la cour et les ministres, et se laissa tellement emporter par le torrent, que le 17 août de la même année, il fit créer un tribunal extraordinaire, qui, en mars 1793, fut remplacé par le fatal tribunal révolutionnaire. Hérault de Séchelles, nommé président de l'assemblée législative à l'époque même où les colléges de départements s'occupaient de la nomination des membres d'une nouvelle législature sous le nom de convention nationale, fut élu par le département de Seine-et-Oise à cette assemblée, dont il devint président le 2 novembre. Le 16 du même mois, il partit avec ses collègues Jagot et Simond, pour remplir, dans le département du Mont-Blanc, une mission réputée administrative, mais dont l'objet secret était, rapporte-t-on, d'ouvrir des

négociations de paix avec les puissances étrangères. Absent, lors du procès du roi, il écrivit pour demander la condamnation de ce prince, sans néanmoins déterminer le genre de la peine à lui appliquer. De retour de sa mission, à l'époque de la lutte entre la *Montagne* et la *Gironde*, l'imprudent Hérault de Séchelles se mit au nombre des proscripteurs. Il fit casser la commission des douze (*voy.* Guadet); se rangea du parti de cette horde, dite des *sectionnaires*, qui venait réclamer la liberté de l'infâme Hébert, et occupa le fauteuil de président lors de la proscription du 31 mai; il présidait encore au 2 juin, quoique Mallarmé eût été nommé à cette fonction dès le 27 mai. Il avait acquis, par sa conduite dans la proscription et les troubles précédens, le droit de siéger au comité de salut public, où il fut élu le 10 juillet. Environ un mois après, il devint, pour la seconde fois, président de la convention. Le 10 août, jour désigné pour la présentation de la constitution au peuple français, il y eut une fête républicaine sur la place de la Bastille, qu'Hérault de Séchelles présida en sa qualité de chef de la convention. Ces honneurs populaires lui attirèrent de nombreux ennemis parmi ses collègues : Robespierre, entre autres, ne put jamais lui pardonner ce moment de triomphe. En septembre, Hérault de Séchelles partit pour une nouvelle mission dans les départemens du Mont-Blanc et du Haut-Rhin. Pendant son absence, Bourdon le dénonça comme noble, et comme entretenant des relations avec Proly et Dubuisson. Il fut défendu par Bentabolle et par Couthon, et vint bientôt se défendre lui-même. Sa perte était jurée. Le 29 ventôse an 2 (19 mars 1794), il fut arrêté sous le prétexte d'avoir caché un émigré, et enfermé dans la prison du Luxembourg. Son courage un moment ébranlé reparut, et avec lui sa gaieté et son enjouement. Il reprit ses travaux littéraires, que ses fonctions judiciaires et politiques l'avaient forcé de suspendre, et il prépara une édition de son ouvrage ayant pour titre : *Théorie de l'ambition*. Le prétexte de la détention d'Hérault de Séchelles ne parut vraisemblablement pas suffisant à Robespierre pour le faire traduire au tribunal révolutionnaire. Il le désigna à ses agens comme devant être compris dans la prétendue conspiration de Danton, Camille Desmoulins, etc., et l'envoya avec eux au tribunal de sang. Hérault de Séchelles y soutint son caractère d'insouciance et même de légèreté. Camille Desmoulins, questionné sur son âge, avait répondu : 33 *ans, l'âge du sans-culotte Jésus-Christ*. Hérault de Séchelles répondit, à la demande de ses noms de baptême : *Je m'appelle Marie Jean, noms peu saillans, même parmi les saints*. Il entendit, ainsi que ses infortunés collègues, prononcer sa condamnation avec la plus grande indifférence, et se livra à la mort avec autant d'insouciance qu'il y avait abandonné les autres. Sur la fatale charrette il ne montra nulle émotion, et pendant

tout le trajet, il salua affectueusement les personnes qu'il reconnaissait dans la foule. Arrivé au pied de l'échafaud, il voulut embrasser Danton. Cet homme dur lui dit brusquement : *Montez donc, nos têtes auront le temps de se baiser dans le panier!* Hérault de Séchelles mourut à 34 ans. Il avait publié : 1° *Eloge de Suger*, abbé de Saint-Denis (1779, in-8°); 2° *Visite à Buffon* (in-8°, 1785); cet opuscule parut de nouveau en l'an 9 (1802), avec des notes, sous le titre de *Voyage à Montbard.* L'éditeur ajouta à cette édition différens écrits de l'auteur qui n'avaient été rassemblés qu'après sa mort; parmi ces pièces, on remarque celles qui ont pour titres : *Réflexions sur la déclamation et sur Thomas*, et *Notes sur la conversation, trouvées dans le portefeuille d'un homme du monde, qui a vécu avec plusieurs hommes célèbres;* 3° *Eloge d'Athanase Auger*, prononcé dans la société maçonnique des Neuf-Sœurs, le 25 mars 1790; 4° *Pensées et anecdotes;* 5° *Détails sur la société d'Olten* (1790); 6° *Rapport sur la constitution de* 1793, qui précède cet acte constitutionnel; 7° M. J.-B. Salgues a publié, avec des notes, en 1802, in-8°, *Théorie de l'ambition.* Cet ouvrage est le plus remarquable parmi les productions de l'auteur. Mais s'il fait quelque honneur à son esprit, il en fait peu à son cœur. Cet ami d'Hérault de Séchelles l'avait déterminé à brûler l'édition entière de cette odieuse tactique. Un seul exemplaire échappa aux flammes, malheureusement pour l'honneur d'Hérault de Séchelles.

HERBERT (LE BARON D'), ministre autrichien, naquit en Allemagne; il était fils d'un officier supérieur qui servait dans l'armée autrichienne employée en Bosnie en 1757, et avait été emmené avec son père et sa mère, comme prisonnier de guerre à Constantinople. Il dut, par la suite, sa liberté et son éducation à un jésuite qui le retira des mains des Turcs, et l'instruisit dans les langues orientales. Le jeune d'Herbert sut profiter des leçons qu'il recevait, et mérita plus tard d'être nommé secrétaire du prince de Kaunitz, premier ministre de l'empereur, et enfin d'être attaché à l'ambassade de Constantinople, en qualité d'interprète. Son mérite l'éleva bientôt à la place de secrétaire de légation, et quelque temps après, à celle de ministre de sa cour auprès du grand-seigneur; et c'est en cette qualité qu'il signa, le 4 août 1791, le traité de paix conclu entre l'Autriche et la Porte ottomane. Plus heureux ou plus habile que ses prédécesseurs, qui avaient inutilement travaillé à tracer la ligne de démarcation des frontières de la Croatie, il parvint à aplanir toutes les difficultés, et à terminer cette opération importante. Le baron d'Herbert mourut le 23 février 1802.

HERBERT (WILLIAM), célèbre antiquaire anglais, naquit à Hitchin, dans le comté de Hertford. Il avait d'abord exercé sans succès l'état de marchand bonnetier, et formé quelques entreprises, dont il ne retira aucun avantage. Enfin dégoûté des spéculations d'Europe, il partit en qualité de

commis caissier sur un bâtiment de la compagnie des Indes. A son arrivée à Tellichery, des événemens particuliers, par suite de la guerre qui se continuait encore avec les Français, l'ayant détaché du bâtiment, il fut obligé de faire à pied un long voyage, et ne put rejoindre son navire qu'une année après, au fort Saint-David. Ce voyage, fait lentement, lui fournit l'occasion de voir beaucoup de pays et de bien examiner les positions; il exécuta les plans de divers établissemens, les présenta à la compagnie des Indes, et en reçut une gratification. Il s'établit ensuite à Londres, y grava des cartes géographiques, et y exerça la profession de marchand d'estampes; nouvelle situation qui lui procura de l'aisance. Mais entraîné par un goût dominant vers l'étude des antiquités typographiques, il commença par acheter le manuscrit autographe, enrichi de notes, des antiquités des *Brames*, rassembla tous les matériaux nécessaires pour une nouvelle édition qu'il projetait depuis long-temps, et se retira à Chesnut dans sa province natale, pour ne plus s'occuper que de cet objet. Il en fit paraître le premier volume, considérablement augmenté, en 1785. Deux autres le suivirent en 1786 et en 1790. Malgré l'accueil distingué que ce recueil précieux reçut du public, Herbert reconnut qu'il était susceptible d'être perfectionné, et il en préparait une nouvelle édition, lorsqu'il mourut le 18 mars 1795. Le manuel intitulé: *New directory fov the east indies*, est en partie son ouvrage; il a aussi publié une édition du *Comte de Gloucester*, par Atkins, ouvrage qui manquait à la librairie.

HERBEZ-LA-TOUR (Pierre-Joseph), législateur, membre de la convention, fut élu député du département des Basses-Alpes à l'assemblée législative, ensuite à la convention nationale. Dans le procès du roi, il vota pour la peine capitale. Après la révolution du 31 mai 1793, il fut envoyé en mission dans le Midi; il y trouva un parti en armes contre la convention, et fut mis en état d'arrestation; mais le succès des troupes envoyées pour combattre ce parti, le rendit bientôt à la liberté, et il rentra à la convention. Nommé, après la session, commissaire du gouvernement dans le département des Basses-Alpes, il en remplit quelque temps les fonctions, mais se retira bientôt, et rentra dans la vie privée.

HERBEZ-LA-TOUR, fils du précédent, se voua dès sa jeunesse à la carrière des armes, et la parcourut honorablement. Nommé chef de bataillon dans le 17me régiment d'infanterie légère, sa bravoure le fit distinguer à l'attaque du fort Posling dans la Carinthie, en novembre 1805; et sa belle conduite à la bataille d'Eylau, en 1807, lui mérita le grade de major au 18me régiment de ligne. En 1814, il fut élevé à celui de colonel, et reçut du roi, le 1er novembre de la même année, la croix de chevalier de Saint-Louis.

HERBIN (Auguste-François-Julien), orientaliste distingué, dont les sciences et les lettres regrettent

encore la fin prématurée. Il naquit à Paris, le 13 mai 1783, et mourut dans la même ville le 30 décembre 1806, n'ayant pas atteint sa 23me année. A la suite d'excellentes études, il se fit admettre parmi les élèves de l'école des langues orientales, et ses progrès furent si heureux et si rapides, qu'à l'âge de 16 ans il composa une grammaire arabe, qui, si elle laisse quelque chose à désirer sous le rapport de l'exactitude et de la perfection du plan, est néanmoins regardée comme un ouvrage très-recommandable, fruit de beaucoup de zèle, d'un travail assidu et d'un esprit judicieux. Cette grammaire parut en 1803, sous le titre de *Développemens des principes de la langue arabe moderne, suivis d'un recueil de phrases, de traductions interlinéaires, de proverbes arabes, et d'un essai de calligraphie orientale*, Paris, 1 vol. in-4°, avec 11 planches. L'auteur devait la faire suivre d'un Dictionnaire arabe-français et français-arabe, et de différens fragmens des *Mille et une Nuits*. La mort l'a arrêté avant l'entière confection de son travail. On a remarqué particulièrement, dans la Grammaire, la partie de la *Calligraphie orientale;* il avait acquis dans cet art une grande habileté, et il a eu le soin, rapporte-t-on, « de dessiner »les modèles des planches de »cette grammaire; d'en diriger »entièrement le travail. Souvent »même il a été obligé de graver »des caractères pour prévenir l'ir»régularité de leur exécution.» Il fit paraître, au mois de février de la même année 1806, en 39 pages in-12, une *Notice sur Hafiz de Chyrâz*, l'un des plus célèbres poètes persans. Cette brochure, où se trouve une imitation de plusieurs odes de cet aimable auteur, surnommé l'*Anacréon de Chyrâz*, a été tirée sur une presse portative, par Herbin lui-même, et distribuée à ses amis; elle est devenue fort rare. Dans la notice que le *Journal de Paris* publia sur Herbin, lors de sa mort, il donna la liste des ouvrages manuscrits qu'il a laissés. Ce sont : 1° *Dictionnaire arabe-français et français-arabe;* 2° *Blanche de Rossi, ou la Fidélité conjugale*, traduit du toscan; 3° *Beder-Eddin*, roman oriental, destiné à faire suite aux *Mille et une Nuits;* 4° *la Journée villageoise*, poëme en 3 chants, traduit en vers sur l'original italien; 5° *Essai sur les synonymies arabes*, contenant 218 mots; 6° *Fragmens sur l'Indostan;* 7° *Dissertation sur la manière de simplifier les caractères chinois;* 8° *Histoire des poètes persans;* 9° *Traité sur la musique des Arabes*. Il serait à désirer que ces nombreux et utiles travaux ne fussent pas perdus pour les sciences et le public, à qui ils sont faits pour inspirer un vif intérêt.

HERBIN (P. E.), littérateur, a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels les suivans méritent d'être remarqués : 1° *Conquête des Français en Egypte*, à laquelle on a joint une description géographique et l'histoire des révolutions de ce pays, ainsi que le tableau des mœurs et coutumes des peuples anciens et modernes qui l'ont habité, 1797, in-8°; 2° *Statistique générale et particulière de la France et de ses colonies, avec une*

nouvelle description topographique, physique, agricole, politique, industrielle et commerciale de cet état, 1803, 7 vol. in-8°, et atlas in-4°. Ce dernier ouvrage a été fait en société avec MM. Amaury-Duval, Deyeux, Delalauze, Dumays, Peuchet, Parmentier et Sonnini.

HERBIN-DESSAUX (J. B.), maréchal-de-camp, membre de la légion-d'honneur et chevalier de Saint-Louis, né le 31 décembre 1755, fit toutes les campagnes de la république et de l'empire, et fut nommé maréchal-de-camp d'infanterie, le 27 mars 1799. En 1814, il était commandant militaire à Sédan. Le 27 juillet, jour anniversaire de la mort de Turenne, se trouvant décoré de la croix de Saint-Louis depuis quelques jours, il adressa à la garnison un discours en l'honneur du plus grand général de Louis XIV. Dans les *cent jours*, en 1815, il fut élevé, par Napoléon, au grade de lieutenant-général. Depuis le second retour du roi, le général Herbin est demeuré sans activité. Il a publié, en 1816, une brochure intitulée : *Opinion sur la formation et le recrutement de l'armée.*

HERBOUVILLE (Charles-Joseph-Fortuné, marquis d'), lieutenant-général, pair de France, commandant de la légion-d'honneur et chevalier de Saint-Louis, né à Paris, en 1756, obtint une sous-lieutenance au régiment de Mestre-de-camp cavalerie, à 17 ans. Il passa ensuite capitaine dans le régiment de Royal-Navarre, puis officier supérieur des gendarmes de la garde, colonel, et enfin maréchal-de-camp. Lorsque les assemblées provinciales furent établies, en 1787, par le roi, M. d'Herbouville, d'abord membre de celle de Rouen, fut élu, à la première réunion, procureur-syndic pour le clergé et la noblesse. Il se conduisit, dans l'administration de cette place, avec autant de modération que de fermeté. Élu président de l'administration du département de la Seine-Inférieure, il y devint le protecteur le plus zélé des familles nobles et riches du département, dont une partie vint habiter la ville de Rouen. Après la journée du 10 août, M. d'Herbouville fut mis en arrestation, et détenu pendant quelques mois. Remis en liberté, il se retira dans une propriété qu'il avait aux environs de Rouen, s'y occupa uniquement d'agriculture, et traversa heureusement l'époque la plus orageuse de la révolution, sans être atteint par aucun malheur particulier. En 1800, le premier consul nomma M. d'Herbouville préfet du département des Deux-Nèthes. Il servit le nouveau gouvernement avec zèle, et montra des talens administratifs très-distingués. La ville d'Anvers lui dut des embellissemens, et il y fonda plusieurs établissemens utiles. De la préfecture d'Anvers, il passa, en 1806, à celle de Lyon, qu'il quitta 4 ans après, pour cause de maladie. Le 31 mars 1814, il fut du nombre de ceux qui arborèrent les premiers la cocarde blanche. Nommé par le roi pour présider, au mois d'août 1815, le collége électoral de Lyon, M. d'Herbouville prononça un discours, cité par tous les journaux du temps, et dans lequel il crut sans doute, pour prouver son dé-

vouement au gouvernement royal, devoir se répandre en déclamations véhémentes contre l'homme qu'il avait, comme tant d'autres, servi dans sa fortune. M. d'Herbouville fut nommé lieutenant-général en 1814, pair de France au mois d'août 1815. et marquis en 1817. Il fut aussi directeur des postes, depuis le mois d'octobre 1815 jusqu'au mois de novembre 1816. On a de lui divers *Rapports sur des objets d'administration*, des *Mémoires sur l'agriculture et la statistique du département des Deux-Nèthes*. M. d'Herbouville a épousé mademoiselle d'Argenteuil, abbesse du chapitre noble d'Épinal.

HERBST (Jean-Frédéric-Guillaume), naturaliste allemand, naquit le 1er novembre 1743, à Petershagen, dans la principauté de Minden. Il fut d'abord instituteur à Berlin, et quelques années après, il obtint la place d'aumônier d'un régiment d'infanterie prussienne. Herbst avait des talens qui n'attendaient que l'occasion pour se développer. On le nomma enfin au ministère de la chaire dans différentes églises de Berlin, et il remplit cet emploi en orateur chrétien. Il ne se distingua pas moins par ses connaissances en histoire naturelle; il fut bientôt, en qualité de membre, associé à la direction des amis de l'histoire naturelle de Berlin, à l'académie royale de Bavière à Burghausen, et à la société économique de Postdam. Il n'y avait presque aucune partie du monde où il n'entretînt des relations pour augmenter, à tout prix, ses richesses comme naturaliste. On le vit fréquemment parcourir l'Allemagne, la France, les Pays-Bas, la Suisse et le Danemark. Son cabinet renfermait une collection nombreuse de crustacées et d'insectes. Herbst mourut le 5 novembre 1807. Comme orateur, il jouissait chez les protestans de la même estime que le prédicateur Spalding. On a publié différens recueils de ses sermons. Ses autres ouvrages, en grand nombre, ont contribué aux progrès de la science à laquelle il s'était particulièrement voué, l'histoire naturelle.

HERDER (Jean-Godefroy de), surnommé le Fénélon de l'Allemagne, naquit à Mohrungen, petite ville de la Prusse orientale, le 25 août 1744, d'une famille peu favorisée de la fortune. Dès son enfance, un goût décidé l'entraîna vers l'étude, et malgré les obstacles qu'y apporta son père, simple maître d'école, et plus pieux que savant, il y fit des progrès assez rapides. Placé chez le prédicateur Trescho, comme copiste, il ne laissa pas, dans cette situation dépendante, qui augmentait encore sa timidité naturelle, de montrer le germe des plus grands talens. Trescho en fit bientôt son élève, et l'associa aux leçons de latin et de grec qu'il donnait à ses enfans. Les progrès de Herder furent tels, qu'ils décidèrent un médecin russe à s'intéresser à lui, et à l'emmener en Russie pour lui apprendre la chirurgie; mais à leur passage à Kœnigsberg, ils rencontrèrent des personnes qui, enchantées du mérite du jeune allemand, le conservèrent à sa patrie et aux lettres. Il prit alors l'état ecclésiastique, étudia la théologie, et entra dans

le collége de Frédéric. Malgré les diverses fonctions dont il y fut chargé, il suivit les cours de l'université, et notamment celui de Kant, dont il devait un jour combattre les opinions. Dès-lors il embrassa tous les genres de littérature, et commença à se faire connaître par son *Chant de Cyrus*, composé à l'occasion du rappel de quelques illustres exilés de la Sibérie. Appelé l'année suivante à Riga, en qualité de prédicateur et d'instituteur à l'académie de cette ville, il établit sa réputation, et publia plusieurs écrits, qui fixèrent sur lui les regards des hommes de lettres et des savans de l'Allemagne. Le désir qu'il avait de voyager lui fit saisir avec empressement l'occasion qui se présenta de venir en France, avec le jeune prince de Holstein-Eutin. Ce fut dans ce voyage qu'il se lia avec le célèbre Goëthe d'une amitié qui ne s'altéra jamais. En 1770, nommé par le comte de Schaümbourg-Lippe prédicateur de la cour, surintendant et conseiller consistorial à Buckenbourg, il déploya toute l'étendue de ses connaissances, donna un nouvel essor à son génie, et rivalisa de gloire avec les premiers écrivains de l'Allemagne. En 1775, il se rendit à Gœttingue, pour y occuper une chaire de professeur, à laquelle il venait d'être nommé; mais au moment de subir un examen, qui devait constater l'orthodoxie de ses opinions religieuses, il reçut la nouvelle que le duc de Saxe-Weimar, protecteur éclairé des hommes de mérite, l'avait nommé surintendant-général, conseiller consistorial et prédicateur de la cour. Il n'hésita pas à faire un choix. Dès ce moment, indépendant et libre, il put se livrer sans obstacle à ses grands travaux, et cultiver l'amitié des premiers littérateurs, dans une ville regardée comme la nouvelle Athènes de l'Allemagne. Plein de reconnaissance pour son bienfaiteur, il la lui témoigna en instituant des établissemens utiles, en perfectionnant ceux qui existaient, et en introduisant des réformes partout où le besoin s'en faisait sentir, dans le cercle du pouvoir dont il était revêtu. Ces services furent dignement récompensés: en 1789, il fut nommé vice-président du consistoire, et supérieur ecclésiastique; et en 1791, l'électeur de Bavière lui envoya des lettres de noblesse pour lui et sa postérité, voulant ainsi honorer un homme qui avait illustré l'Allemagne. Le bonheur de ses dernières années couronna la vie la plus honorable; il ne lui manqua que d'en jouir plus long-temps. Il mourut à Weimar, le 18 décembre 1803, regretté de toutes les classes de citoyens, et de la famille ducale, qui l'avait comblé de bienfaits.

HERHAN (Louis-Étienne), imprimeur, mécanicien et fondeur de caractères, né à Paris en 1768, l'un des typographes dont la France s'honore, fut, au commencement de la révolution, employé à la fabrication des assignats, et principalement au polytypage des planches gravées en taille-douce tel qu'il est décrit par le conventionnel Camus, dans le tome 3 des *Mémoires de l'institut*, ou dans son *Histoire et procédés du poly-*

typage et du stéréotypage, Paris, 1802, in-8°. Le 3 nivôse an 6 (décembre 1797), M. Herhan obtint un brevet d'invention comme auteur des caractères mobiles frappés à froid et par conséquent en *creux*, au moyen desquels on parvint à composer cette matrice paginaire qui produit l'empreinte en relief sur un format solide, et tel que l'exige la presse typographique. Après avoir amené sa découverte à ce point, M. Herhan s'associa avec MM. Pierre et Firmin Didot. Il établit conjointement avec eux, des ateliers où le procédé breveté de M. Firmin Didot fut mis à exécution. C'est d'après ce procédé, que des types d'une forme ordinaire, mais à qui la matière métallique dont ils sont composés donne plus de moyens de résistance, produisent un texte en relief qui, sous le balancier, sert de poinçon à la matrice paginaire. Vers le même temps, M. Herhan trouva le moyen de construire une machine susceptible de se transporter facilement, et dont l'objet est de remplacer avec autant de célérité que d'exactitude les lettres fautives qui pourraient se trouver dans le relief d'une page clichée. Ce moyen économique est à la fois indispensable, puisque sans lui on ne pourrait remédier aux fréquens accidens qu'éprouve la presse, et qu'alors d'une année à l'autre des tirages de plus en plus défigurés, seraient le produit des imprimeries stéréotypes. M. Herhan, dont le but constant fut toujours de faire sentir, en l'améliorant, l'utilité de son premier procédé, se retira de l'association formée par lui avec MM. Pierre et Firmin Didot. Le 27 brumaire an 8 (novembre 1799), il obtint un certificat de perfectionnement. Une longue suite d'essais et de travaux préparatoires avaient altéré sa fortune. Il eut besoin d'être aidé, dans l'exécution de ses conceptions hardies, d'un ami des arts, à qui la propagation des lumières offrît toujours une nouvelle jouissance. On a dit que la première idée de l'artiste se bornait à fondre, au moyen d'un fort alliage, ses types creux; mais il alla bien plus loin, puisqu'il parvint à former en cuivre étiré tous ses parallélipipèdes, de manière à ce qu'ils pussent être frappés avec la plus grande exactitude, quoique isolément, par le poinçon d'acier. Ce but atteint, facilita à M. Herhan les moyens d'offrir à l'exposition du Louvre, en l'an 9 (septembre 1801), d'une part, un volume in-18, de l'autre, une belle page du plus grand in-folio, imprimés au moyen de 2 planches rapprochées, dont la composition d'un texte en matrices mobiles de cuivre avait produit l'estampage. Ce procédé d'après lequel on a vu depuis, soit dans les ateliers de l'inventeur, soit dans ceux des frères Mame, paraître un nombre considérable de volumes stéréotypes in-18, in-12 et in-8°, valut à M. Herhan une médaille d'or. On regrette que le gouvernement d'alors, en se bornant à ce faible encouragement, ait laissé à un artiste recommandable le soin de se créer seul tous ses moyens, sans examiner s'il se trouve pour lui une juste compensation entre la mise de fonds,

la perte du temps et le produit de l'invention. En 1820, M. Herhan a trouvé un nouveau moyen de frapper des matrices en cuivre sans casser de poinçons. Il vient de mettre sous les yeux du public des ouvrages grand in-8°, imprimés avec des caractères cicéro gros œil, qui ne présentent aucune différence avec les impressions mobiles les plus soignées. M. Herhan vient aussi de faire exécuter de nouveaux châssis pour fondre avec perfection des pages stéréotypes de toute grandeur. En 1821, le gouvernement a décerné, à titre de nouvel encouragement, une médaille d'or à l'artiste à qui l'on doit des inventions si précieuses.

HÉRICART-FERRAND DE THURY (L. E. F. VICOMTE), maître des requêtes, officier de la légion-d'honneur, ingénieur en chef des mines de France, inspecteur-général des carrières du département de la Seine, membre de la chambre des députés, etc., était, sous le gouvernement impérial, inspecteur des mines, et chargé de la surveillance des catacombes de Paris. C'est à ses soins que l'on doit les utiles travaux qui rendent ce vaste souterrain aussi imposant que praticable pour les curieux de la France et de l'étranger, qui chaque jour le viennent visiter en grand nombre. M. Héricart de Thury fut nommé, en 1814, chef de la 9e légion de la garde nationale de Paris, et dans la même année, maître des requêtes. En 1815, il devint membre du conseil-général du département de la Seine, et membre de la chambre des députés, où l'avait élu le département de l'Oise. Quoique très-éclairé, et appartenant par son âge et son éducation à ce siècle que l'on s'efforce en vain de faire rétrograder, M. Héricart de Thury s'est rangé, dès 1815, dans la classe des privilégiés, où le plaçait d'ailleurs sa qualité de fils de l'ancien seigneur de Thury, près de Senlis, et a toujours voté depuis ce temps avec la majorité. Au renouvellement de la chambre en 1816, il ne put être réélu, n'ayant pas alors atteint l'âge de 40 ans. Aussitôt qu'il eut cet âge, le département de l'Oise lui confia de nouveau les fonctions législatives, et depuis sa rentrée dans la chambre, il siége au côté droit. La députation du département de l'Oise sera renouvelée en 1823. M. Héricart de Thury a publié, en 1815, la *Description des catacombes de Paris*, et en 1819, comme secrétaire-rapporteur du jury chargé de prononcer sur l'admission des objets présentés par les fabricans du département de la Seine, pour l'exposition publique des produits de l'industrie nationale, *Rapport du jury d'admission des produits de l'industrie du département de la Seine, à l'exposition du Louvre, comprenant une notice statistique sur ces produits*, 1 vol. in-8°.

HERINGA (JUDOCUS), savant hollandais, professeur de théologie à l'université d'Utrecht, est né en 1765, dans la province de Frise. En 1783, il soutint avec succès une dissertation *de Formulâ baptismi*, qui le fit recevoir comme candidat en théologie à Groningue, dont il devint prédicateur de l'académie. Dans l'inter-

valle, il avait rempli à Nykesk et à Flessingue les fonctions de ministre de la commission des protestans réformés. Le discours qu'il prononça, en 1794, à l'université d'Utrecht, lorsqu'il prit possession de ses fonctions de professeur, lui fait beaucoup d'honneur; il a pour titre: *de Theologiæ in scholis institutione ad præsentem reipublicæ christianæ conditionem prudenter accommodanda.* Il avait remporté, quelques années auparavant, un prix décerné au mémoire intitulé: *sur l'Usage et l'abus de la critique, par rapport à l'Écriture-Sainte;* puis un autre *sur la Doctrine de l'Écriture-Sainte à l'égard des anges.* Indépendamment de ces ouvrages, M. Heringa a publié: *Commentaire sur le sermon de Jésus sur la montagne,* 1814; *Recueil de sermons,* 1819; *Choses mémorables de la vie publique de Jésus,* traduit de l'ouvrage de M. Bergen, avec un supplément et des commentaires très-savans de la main du traducteur, dont l'Allemagne attend les derniers ouvrages.

HÉRISSANT (Louis-Théodore), littérateur, naquit le 7 juin 1743, et mourut à Paris le 20 mars 1811. Il fit de bonnes études, et parut d'abord se destiner au barreau; mais la révolution parlementaire qui eut lieu en 1771, par la création du parlement Maupeou, l'engagea à renoncer à cette profession. Il quitta la France pour se rendre en Allemagne, où il suivit des cours de droit public; mais en son absence et à son insu, on le nomma, en 1772, secrétaire de légation à la diète de Ratisbonne. Ce titre fut suivi, en 1779, de celui de conseiller de légation, et enfin de chargé d'affaires. La révolution ayant changé la direction de toutes les négociations, Hérissant revint à Paris en 1792. Il y vécut presque ignoré depuis cette époque jusqu'à sa mort. On a cependant depuis recueilli de lui quelques opuscules. Il avait publié précédemment, la *Bibliothèque historique de la France,* présentée d'une manière plus méthodique, et refondue en ce qui concerne les droits et les bénéfices de l'Église; la *Bibliothèque de société,* commencée et abandonnée par Champfort; la *Description historique du bourg de Charenton,* et les *Remarques historiques sur la ville de Mantes,* pour faire suite aux *Recherches sur la France,* Paris, 1766, 2 vol. in-12; l'*Éloge historique de Philippe, duc d'Orléans, régent,* 1778, in-8°. M. Barbier a fait insérer une notice sur la vie et les ouvrages de Louis-Théodore Hérissant, dans le *Magasin encyclopédique* de novembre 1812.

HÉRITIER DE BRUTELLE (Charles-Louis L'), savant botaniste, naquit à Paris, en 1743. Il fut d'abord procureur du roi et conseiller à la cour des aides, mais sa passion pour la botanique le porta à se livrer entièrement à l'étude de cette science. Il s'offrit de faire dessiner et publier à ses frais la riche collection apportée du Pérou et du Chili, en 1786, par son ami le naturaliste Dombay. La cour d'Espagne s'étant opposée à ce que cette publication eût lieu en France, L'Héritier passa en Angleterre avec l'intention d'y réaliser son projet. Cependant de nouveaux obsta-

cles s'opposèrent à ce que cette collection, qui devait avoir le nom de *Flore du Pérou*, parût. L'Héritier, de retour en France, fut employé dans les bureaux du ministère de la justice, où il ne resta que peu de temps : sa passion favorite l'y suivit. Lorsqu'il entrait à l'hôtel, où qu'il en sortait, il examinait avec la plus grande attention les mousses, les lichens, et généralement toutes les petites plantes qui croissent entre les jointures des pierres, et dont les murs sont tapissés. Il avait eu la patience d'en décrire plus de cent espèces. Son projet était d'en publier le catalogue, sous le titre véritablement neuf de *Flore de la place Vendôme*. Une destinée malheureuse l'empêcha encore de mettre ce projet à exécution. Ce savant, qui était membre de l'Institut, en sortait à 10 heures du soir, le 10 août 1801, lorsqu'il fut assassiné à coups de sabre, à quelque distance de la maison où il demeurait. Les auteurs de ce crime ne furent point connus. L'Héritier a publié les ouvrages suivans : 1° *Stirpes novæ*, Paris, 1784, 2 vol. grand in-fol. : ce magnifique ouvrage renferme 180 planches; 2° *Cornus sistens*, 1789, in-fol., avec 6 planches; 3° *Sertum anglicum*; cet ouvrage, dédié aux Anglais, offre une description des plantes les plus rares observées par l'auteur dans les environs de Londres. Les planches en sont extrêmement soignées, et les nouveaux genres indiqués sous les noms des plus célèbres botanistes de la Grande-Bretagne.

HERLINCOURT (LE BARON D'), membre du conseil-général du Pas-de-Calais, fut nommé par ce département à la chambre des députés, en 1816. Il siégea au centre, et s'y fit peu remarquer. Cependant il prit, en 1820, une fois la parole, pour demander le renvoi à la commission d'une pétition contre la loi des élections, demande qui fut rejetée. M. d'Herlincourt a voté en faveur de toutes les lois d'exception. Réélu en 1821, il pourra encore appuyer les projets ministériels jusqu'en 1826.

HERLUISON (PIERRE-GRÉGOIRE), ecclésiastique, littérateur, et professeur à l'école militaire de Brienne, naquit à Troyes, le 4 novembre 1759, et mourut le 19 janvier 1811, à Saint-Martin-les-Vignes, département de l'Aube. Il est du nombre de ceux qui, par leur humanité et leur tolérance, honorèrent les fonctions du sacerdoce. Lorsque l'école de Brienne eut cessé d'exister, Herluison fut nommé bibliothécaire de l'école centrale de son département, et bientôt de la ville de Troyes. Membre de la société littéraire de cette ville, il y lut une double dissertation sur le *Charlatanisme* et la *Routine*. Ces deux pièces furent imprimées dans les mémoires de la société, qui le nomma son président. On a encore inséré dans ces mémoires diverses autres pièces d'Herluison, telles que l'*Eloge de Grosley*, l'*Eloge de Pierre Pithou*, et un *Discours sur la bonne et la mauvaise humeur*. Dans toutes ces pièces, dont l'élégance du style ne forme pas le seul mérite, on se plaît à remarquer la correction, et surtout la sagesse des vues de l'au-

teur. Herluison a publié en outre les ouvrages suivans : 1° *la Théologie réconciliée avec le patriotisme*, Troyes, 1790, un vol. in-12; seconde édition, Paris, 1791, 2 vol. in-12; 2° *le Fanatisme du libertinage confondu, ou Lettres sur le célibat des ministres de l'Eglise*, Paris, 1792, un vol. in-8°; 3° plusieurs Pièces de vers latins, imprimées dans l'*Anthologia poetica* de M. Thévenot, Paris, 1811, 2 vol. in-8°. Il a laissé plusieurs manuscrits intéressans, un entre autres, publié, en 1813, par les soins de M. Boulage, sous le titre : *De la religion révélée, ou de la nécessité des caractères et de l'authenticité de la révélation.*

HERMAN (A. M. J.), né à Saint-Pol, département du Pas-de-Calais, d'un greffier des états d'Artois, reçut une éducation distinguée qui lui procura les moyens de parcourir avec succès la carrière judiciaire. Avocat-général du conseil d'Artois au moment de la révolution, il montra, dans l'exercice de ses fonctions, des talens et de la probité qui lui concilièrent l'estime de ses compatriotes. Il devint successivement juge et président du tribunal criminel du Pas-de-Calais, et fut appelé à Paris pour y remplir les fonctions de membre de la commission des administrations civiles, police et tribunaux. Il ne tarda pas à être nommé ministre de l'intérieur, tint aussi le portefeuille des affaires extérieures pendant quelque temps. Malheureusement pour sa réputation, qui jusque-là avait été celle d'un homme de bien, et pour son existence même, il passa de cette place à celle de président du trop fameux tribunal révolutionnaire. La faiblesse de son caractère ne lui permit point d'opposer de digue au torrent du mal; il eut part à une grande partie des condamnations iniques de ce tribunal de sang, et même à celle de l'infortunée Marie-Antoinette. Après la révolution du 9 thermidor, Herman, qui ne faisait plus partie du tribunal et qui s'était démis de la présidence, n'en fut pas moins arrêté comme complice de Robespierre. Jugé et condamné à mort à la majorité d'une seule voix, il fut exécuté à l'âge de 36 ans. Sa défense devant ses juges avait été aussi adroite qu'éloquente; mais il se trouvait parmi eux des amis de Danton, dont Herman avait prononcé la sentence de mort, et qui saisirent avidement l'occasion de le venger. Il est vraisemblable que sans cette circonstance il aurait été acquitté.

HERMANN (Godefroi), professeur de langue grecque à l'université de Léipsick, est né dans cette ville vers 1772. La réputation de ce savant se fonde principalement sur deux ouvrages intitulés : *De metris*, et *De emendandâ ratione græcæ grammaticæ*. Ces ouvrages offrent une foule d'observations neuves et du plus grand intérêt : après avoir loué complétement le premier, voici comme la classe de littérature de l'institut, dans son rapport présenté en 1810, s'exprime sur le second : « Le deuxième de ces ouvrages est, à la vérité, quelquefois un peu obscurci par les sub-

tilités métaphysiques de l'école de Kant; mais il contient beaucoup de remarques nouvelles et utiles, et particulièrement celles que l'auteur consacre à développer la doctrine des verbes anomaux, qui forment la partie la plus difficile de la grammaire grecque. Les éditions qu'il a données des *Hymnes* d'Homère et d'Orphée, de la *Poétique* d'Aristote, de l'*Hécube* d'Eurypide, des *Nuées* d'Aristophane, indiquent toutes un helléniste profond. « Les savantes observations de M. Hermann sur la prosodie grecque, l'ont autorisé à corriger plusieurs passages des anciens poètes de cette nation. Une nouvelle édition de *Plaute* est devenue, depuis plusieurs années, l'objet de ses soins.

HERMANN (Jean), savant naturaliste et professeur à Strasbourg, naquit dans les environs de cette ville, à Barr, vers 1738. Il avait à peine 8 ans, lorsque son père, ministre protestant, l'envoya au gymnase de Strasbourg. La faiblesse de sa santé ayant apporté du retard dans ses études, fut cause qu'elles se prolongèrent long-temps. Le jeune Hermann avait néanmoins beaucoup d'application, et son ardeur pour l'étude s'accrut encore quand il fut inscrit, en 1753, parmi les élèves de l'université. Il acquit bientôt le talent d'écrire en latin avec une pureté peu commune. Il a fait, dans cette langue, un grand nombre d'épigrammes où l'esprit et l'élégance se font également remarquer, et plusieurs harangues éloquentes. Malgré ses succès en ce genre, il se consacra particulièrement à la médecine, se livra par goût à la botanique, et embrassa toutes les branches de l'histoire naturelle. Il soutint, en 1762, deux thèses académiques dont les sujets étaient le *Cardamome* et la *Rose;* fut reçu docteur en 1763; vint ensuite à Paris, où il s'occupa, pendant quelque temps, à former un cabinet d'histoire naturelle. De retour à Strasbourg, il y donna des leçons publiques jusqu'en 1768, époque où, par l'intervention du chimiste Spielman, son maître, il fut nommé professeur extraordinaire de médecine à l'université. Il obtint, en 1778, une chaire de philosophie, et, en 1784, la chaire de botanique, de chimie et de matière médicale. Hermann agrandit beaucoup le domaine de la science qu'il enseignait, en publiant un grand nombre de programmes ou de thèses. Celles qu'il a données en 1787 et 1789, avaient pour objet de faire connaître les vertus médicinales de certains reptiles. Toutes ces pièces, qui sont en grand nombre, se trouvent insérées dans les Mémoires de l'académie de Strasbourg et dans tous les journaux scientifiques. A l'exception de son voyage à Paris, et de deux voyages faits en Suisse pendant les années 1772 et 1791, Hermann ne s'éloigna guère de Strasbourg, où il mourut vers 1802. Il n'avait éprouvé d'autre chagrin, pendant sa vie, que celui que lui causa la mort d'un fils unique, digne, par les espérances qu'il donnait, de tous les regrets de son père. Ce fils chéri, né en 1768, et son élève,

jouissait déjà de quelque célébrité, en 1793, lorsque, employé dans un hôpital militaire, il y mourut d'une fièvre contagieuse. Indépendamment des programmes ou thèses dont nous avons parlé plus haut, Hermann avait fait quelques ouvrages plus considérables. M. Hammer, son gendre, a publié le suivant sous ce titre : *Observationes zoologicæ posthumæ, pars prima*, Strasbourg et Paris, 1804, in-12.

HERMANN (JEAN-FRÉDÉRIC), fils du précédent, dont nous avons déjà annoncé la naissance et la mort, promettait de remplacer dignement son père. Il a laissé, entre autres ouvrages, une bonne thèse sur l'*Ostéologie comparée* ; un *Mémoire sur les insectes sans ailes*, couronné, en 1790, par la société d'histoire naturelle de Paris, et publié avec 8 planches coloriées, en 1804, par M. Hammer, beau-frère de l'auteur, sous le titre de *Mémoire aptérologique*. L'*Histoire des araignées d'Alsace*, dont M. Walcknaer a donné une notice dans le *Magasin encyclopédique*, devait faire suite à ce mémoire. Cet ouvrage ne fut pas alors imprimé.

HERMANN (D.), l'un des lieutenans-généraux de Catherine II, impératrice de Russie, fut, en 1790, chargé du commandement d'une armée envoyée dans le Kuban. Arrivé dans ce pays, il attaqua, vers la fin d'octobre, Battul-Bey-Seraske, qui se préparait à faire une invasion dans les provinces méridionales de la Russie, à la tête de 40,000 hommes. Le général turc, battu et pris, perdit dans cette action toute son artillerie, ses bagages et 10,000 hommes. Le reste de son armée fut mis en pleine déroute. Dans la guerre contre les Polonais, en 1794, le général Hermann commanda un corps de 20,000 hommes, et se distingua à l'attaque de Wilna, qu'il contribua à faire tomber entre les mains des Russes. Envoyé, en 1799, par l'empereur Paul Ier, combattre les Français sur le Rhin, le général Hermann vit flétrir les lauriers qu'il avait conquis dans les guerres de Turquie et de Pologne. Il n'éprouva plus que des défaites. Lorsque, vers la fin de la même année, l'armée combinée d'Angleterre et de Russie opéra son débarquement en Hollande, il commandait encore l'avant-garde, composée de troupes russes ; il attaqua le premier les Français, fut battu et fait prisonnier. Selon un usage assez ordinaire, les Russes et les Anglais rejetèrent les uns sur les autres la perte de la bataille. Napoléon renvoya, quelque temps après, Hermann et tous les autres prisonniers russes dans leur pays ; il ne paraît pas que ce général ait été employé depuis.

HERMIGNY (LE CHEVALIER D'), officier de cavalerie avant la révolution, parut en adopter les principes. En 1789, il s'attacha au général La Fayette, obtint d'abord le grade de colonel de gendarmerie, et devint plus tard aide-major-général de la garde nationale parisienne. Mais bientôt sa conduite inspira des soupçons. Le 8 octobre 1791, les députés Bazire et Mailhe l'accusèrent à la tribune de l'assemblée législa-

tive, d'avoir, lorsqu'il se trouvait de garde auprès de cette même assemblée, insulté plusieurs députés patriotes. Mandé à la barre, il parvint néanmoins à se justifier en donnant quelques explications qui semblèrent satisfaisantes. Cependant, loin de changer de conduite, sa haine contre les partisans de la révolution redoubla; et le 10 août 1792, s'étant réuni aux défenseurs du château des Tuileries, il fut, après la déroute des Suisses, entraîné sur la place de l'Hôtel-de-Ville, où le peuple en fureur le massacra.

HERNANDEZ (N.), membre de la chambre des représentans, était, en 1789, officier de santé à Toulon. Il adopta avec enthousiasme les principes de la révolution, remplit pendant quelques années des fonctions municipales, et fut, en 1798, nommé au conseil des cinq-cents par le département du Var. Il se rangea dans le parti de l'opposition, et devint l'un des antagonistes du directoire, qui chercha les moyens de le faire exclure du conseil, comme parent d'émigré; mais Briot, son collègue et son ami, réussit à convaincre l'assemblée que cette assertion était fausse. Cependant, une autre cause pouvait motiver son exclusion, puisque ayant été réélu au même conseil en 1799, il n'y fut point admis, par suite de son âge, qui n'était point encore celui qu'exigeaient les lois. Il fit partie de la chambre des représentans convoquée par Napoléon, en 1815. M. Hernandez n'a point figuré sur la scène politique depuis cette époque.

HERNOULT DE HOTTOT (N.), ancien conseiller au parlement de Rouen, maire de la commune de Mondeville, et élu à la chambre des députés en 1815, par le département du Calvados. Ami de M. le procureur-général Bellart, et siégeant à la droite de la chambre, M. Hernoult a constamment fait, pendant l'assemblée de 1815, partie de la majorité. Renommé en 1816 et 1821, il n'a changé ni de place ni de principes; et quoiqu'il n'ait point encore développé ses talens oratoires à la tribune, il n'en a pas moins été utile à son parti, en appuyant de son vote toutes les lois d'exceptions, ainsi que la nouvelle loi électorale.

HERNOUX (N.), membre de la chambre des députés, né dans le département de la Côte-d'Or, est fils d'un avocat de Dijon, et exerça lui-même cette profession. Maire de Dijon pendant les *cent jours* en 1815, il fut, après les désastres qui terminèrent cette époque, incarcéré et mis en jugement avec le général Vaux, comme ayant favorisé le retour de Napoléon. Cette accusation absurde ne pouvant être prouvée, M. Hernoux fut mis en liberté, et nommé, en 1817, membre de la chambre des députés par le département de la Côte-d'Or. Siégeant au côté gauche de l'assemblée, il n'a cessé de combattre tous les projets tendant à établir les lois d'exception, et a défendu courageusement la loi électorale du 5 février. Il a demandé le rappel à l'ordre de M. de Bonald, le jour où ce député se permit cette exclamation si peu nationale : « Plût à Dieu que

»nous fussions aussi bons Français que les Suisses! » Enfin, après avoir énergiquement soutenu la défense des proscrits, M. Hernoux fut du petit nombre de ceux qui votèrent leur rappel. Le département de la Côte-d'Or a donné, en 1822, une nouvelle marque de confiance à M. Hernoux, en le nommant de nouveau membre de la chambre des députés.

HÉRON (N.), fougueux anarchiste, natif de Versailles, fut l'un des agens du comité de sûreté générale. Il avait pour appui Vadier, membre de ce comité, qui le défendit lorsqu'on le dénonça à la convention nationale, au mois de décembre 1793. Ce fut par lui que peu de temps après fut arrêté Lebrun, ex-ministre des affaires étrangères. Héron avait alors la réputation d'être spécialement chargé de l'arrestation des patriotes, à qui dans ce cas on donnait une autre dénomination. Désigné comme tel par Bourdon de l'Oise, le 20 mars 1794, la convention indignée ordonna son arrestation; mais Cambon, Moïse Bayle et Robespierre, firent rapporter le décret, en disant que Héron avait été calomnié; qu'il avait soustrait Marat à la fureur de ses assassins, et avait reçu 5 blessures en combattant dans la journée du 10 août, à la tête des bataillons de Marseille. Il n'en fut pas moins arrêté après le 9 thermidor an 2 (27 juillet 1795). Il était encore détenu lors de l'insurrection du 1er prairial an 4 (mai 1795), et sur la demande de Bourdon de l'Oise, qui n'avait pas cessé d'être son ennemi, il fut traduit avec plusieurs autres au tribunal d'Eure-et-Loir; mais une loi d'amnistie vint mettre fin à cette procédure. Héron, peu de temps après sa mise en liberté, tomba malade et mourut.

HERRASTY (N.), officier-général espagnol, acquit, dans les mois de juin et de juillet 1810, une certaine célébrité en défendant avec courage Ciudad-Rodrigo, contre l'armée française, commandée par le maréchal Ney. Cependant, après avoir vainement attendu des secours de l'armée anglaise, en prolongeant la défense même au-delà des bornes que prescrivent les lois de la guerre; n'attendant plus rien de lord Wellington, il se rendit au maréchal, et fut conduit en France, où il demeura jusqu'à la paix. Il paraît que cet officier-général n'a pas repris son rang dans l'armée espagnole depuis lors; son nom, au moins, n'a point été cité pendant les dernières révolutions de la Péninsule.

HERRENSCHWAND (Jean-Frédéric), célèbre médecin suisse, né à Morat dans le canton de Fribourg, commença ses études à Strasbourg, les continua à Iéna et à Halle, et les termina à Leyde. Il fut reçu docteur dans cette dernière ville en 1737, partit ensuite pour l'Angleterre, d'où il passa en France, et revint en Allemagne, exerçant partout son art avec le plus grand succès. Il fut successivement médecin du duc de Saxe-Gotha, Frédéric III, et du roi de Pologne Stanislas-Auguste, qui lui conféra des lettres de noblesse. Herrenschwand mourut à Berne en 1796. Le seul

ouvrage qu'il ait publié, est intitulé : *Spécifique contre le Tænia* (ver solitaire). On assure qu'il dut à un empyrique la découverte des ingrédiens propres à guérir cette terrible maladie; mais Herrenschwand en perfectionna le traitement, dont le succès est aujourd'hui généralement reconnu.

HERSAN (Jacques-François), médecin, professeur de clinique, naquit vers 1758, à Chambois près Argentan, et mourut à Caen, en 1809. Il avait commencé ses études dans cette ville, et les termina à Paris, où il se livra particulièrement à celles qui ont pour objet l'art de guérir. Il y fit des progrès rapides; revint, en 1784, à Caen, où la Faculté de médecine le reçut au nombre de ses membres. La thèse qui le fit admettre fut justement admirée; elle offrait des observations de la plus grande importance *sur l'hydropisie de poitrine*. Hersan y conseilla l'emploi de la paracentèse, qui, selon lui, ne peut manquer, dans certains cas, de procurer une guérison complète. Ses talens lui procurèrent bientôt (en 1786) la chaire de clinique. La douleur que lui causa la perte d'une épouse adorée, occasiona sa mort à l'âge de moins de 51 ans.

HERSCHEL (William), membre de la société royale de Londres, associé de l'institut de France, etc., etc., était né, en novembre 1738, dans un village du Hanovre, dont on ne trouve pas le nom, les Anglais ayant tous négligé de l'insérer dans leurs notices nécrologiques, pour faire croire peut-être que ce grand observateur était leur compatriote. Le père d'Herschel, qui était musicien, n'enseigna d'abord à son fils que cet art d'agrément, et le plaça, à 14 ans, dans la musique de la garde hanovrienne. Mais, vers la fin de 1757, dégoûté de sa position, le jeune Herschel se détermina à quitter ce régiment, et à aller en Angleterre tenter la fortune. Il s'établit dans les environs de Leeds, de Pontefrack, de Doncaster, etc., et ne vécut, pendant plusieurs années, que du produit des concerts publics qu'il donnait et du salaire de ses leçons particulières. En 1766, il fut nommé organiste d'Halifax, et passa bientôt avec la même qualité à la chapelle de Bath; et il acquit, dans cette ville de plaisirs, par des leçons et par ses concerts, une fortune assez considérable. Ce ne fut que pendant son séjour à Halifax qu'Herschel commença à étudier quelques livres de science. L'astronomie surtout fixa son attention, et il fut saisi du désir irrésistible d'examiner, par ses propres yeux, les astres découverts par les modernes observateurs. Sa fortune malheureusement ne lui permettait pas alors d'acheter un télescope; il essaya donc d'en construire un lui-même, et réussit, en 1774, à en achever un de 5 pieds, avec lequel il vit Saturne pour la première fois. Encouragé par ce succès, il s'occupa, avec un nouveau zèle, de cette branche de l'optique, et parvint, à force de persévérance, à construire des télescopes excellens de 7, de 10, et même de 20 pieds de distance

focale. Armé de ces puissans moyens d'observation, Herschel entreprit, en 1779, une revue générale du ciel; il s'occupait déjà de ce travail depuis plus de 18 mois, lorsque le 13 mars 1781, il aperçut une étoile de sixième grandeur, douée d'un mouvement propre qu'il prit pour une comète; mais qui était une véritable planète comme le prouvèrent les calculs. Herschel appela la nouvelle planète *Georgium sidus*; Lalande l'a toujours désignée par le nom d'Herschel; celui d'*Uranus* a prévalu. Cette découverte fixa sur Herschel l'attention du monde savant. Le roi d'Angleterre lui accorda des appointemens, et l'appela près de Windsor. Il s'établit d'abord à Datchet et ensuite à Hough; c'est dans ce dernier village qu'il exécuta son télescope de 40 pieds. En 1816, le roi nomma Herschel chevalier de l'ordre des Guelphes: depuis cette époque on ne l'a plus désigné que sous le nom de sir William. Herschel a toujours été aidé dans ses observations par sa sœur, miss Caroline, à qui l'on doit la découverte de plusieurs comètes. Il laisse un fils qui promet d'illustrer un nom déjà placé parmi ceux des hommes célèbres. Herschel est mort à Hough, près de Windsor, le 26 août 1822, à l'âge de 84 ans. Il a fait insérer plusieurs articles dans les *Transactions philosophiques*. En 1795, il y donna la description du grand télescope qu'il avait fabriqué. Cet instrument qui a 40 pieds de longueur, ainsi que nous l'avons dit, pèse plus de 40 milliers. Le miroir, qui a 4 pieds de diamètre, en pèse 2. C'est le cent quarantième qu'Herschel ait fondu avant de réussir. Ce n'est pas cependant avec ce télescope qu'il fit ses grandes découvertes, mais avec son télescope de 10 pieds. En 1783, il découvrit, dans la lune, une montagne volcanique. En 1787, il vit, dans la même planète, 2 volcans en éruption. Ses nouvelles recherches sur la planète d'Uranus, lui ont appris qu'elle a 6 satellites, et qu'elle est entourée d'anneaux. Herschel publia aussi, dans les *Transactions philosophiques*, une notice sur les étoiles nébuleuses qui, selon lui, sont des systèmes solaires tellement éloignés de la terre, qu'il ne faut pas moins de 2 millions d'années à leur lumière pour parvenir jusqu'à nos yeux. M. Tardy de Brossery a tâché de réfuter ce système qui n'est pas plus en harmonie avec la chronologie de Moyse, que le système de Copernic avec sa physique. Herschel a publié, en 1798, de concert avec sa sœur, miss Caroline, un *Catalogue des étoiles prises des observations de Flamstead*, et non insérées dans le *Catalogue anglais*. Herschel joignait, au mérite d'un savant de premier ordre, toutes les qualités d'homme aimable. L'université d'Oxford, par une faveur qu'elle accorde rarement à ceux qui n'ont pas étudié dans son sein, l'a nommé docteur ès-lois.

HERTZ (Marc), israélite, professeur royal de philosophie à Berlin, a cultivé et enseigné avec succès la physique expérimentale

et la philosophie. Il naquit le 17 janvier 1747. Son père était maître d'école. La pauvreté qui entoura son berceau et les préventions attachées au culte qu'il professait, mirent d'abord de grands obtacles au développement de ses dispositions naturelles; mais il sut vaincre toutes les difficultés, et son ardeur infatigable pour le travail, jointe à l'amour le plus vif de l'humanité, à un esprit pénétrant et méditatif, lui acquirent enfin une haute réputation comme savant et comme médecin. Ses co-religionnaires ressentirent souvent les heureux effets de la considération personnelle que Hertz avait su mériter et obtenir. Il fut le disciple zélé du célèbre métaphysicien Kant, et l'ami du philosophe Mendelsohn. Lorsque Kant eut publié, en 1777, ses premiers ouvrages, et établi les principes du nouveau système philosophique, qui lui acquit par la suite une si haute renommée, et de nombreux sectateurs en Allemagne, Hertz ouvrit un cours public à Berlin, où il enseignait et développait avec clarté la doctrine du métaphysicien de Kœnigsberg. Ces cours furent suivis par des personnes de toutes conditions et religions, et obtinrent un succès général. Hertz publia, en 1786, un ouvrage qui ajouta encore à sa réputation, intitulé: *Recherche sur le vertige.* Dans la première partie, ce phénomène est considéré sous le rapport psychologique, et dans la deuxième, sous le rapport médical. Ses *Recherches sur les causes de la différence des goûts* et ses *Lettres aux médecins*, ont eu 2 éditions. Il a publié, en 1787, son *Cours de physique expérimentale.* En 1787 et 1788, il s'éleva, dans le journal hébraïque *le Collecteur*, contre l'abus des inhumations précipitées, que la superstition maintenait parmi les israélites. Il était conseiller et médecin privé du prince de Waldeck, lorsqu'il mourut le 19 janvier 1803. Il est probable qu'il ne s'appliqua à la médecine que parce qu'elle était la seule profession libérale permise à cette époque aux israélites. Au reste, ses succès justifièrent son choix, et il devint également célèbre par la pratique de son art et par ses travaux théoriques. Il ne fut pas moins recommandable par son noble désintéressement et par l'élévation de son caractère.

HERTZBERG (Ewald-Frédéric, comte de), ministre du grand Frédéric, naquit à Lottin, en Poméranie, vers 1725, et mourut à Berlin, le 27 mai 1795. Son père, ancien officier-général au service de Sardaigne, l'envoya faire ses études au gymnase de Stettin. Ses progrès furent tels, qu'il avait à peine 19 ans lorsqu'il composa, en latin, une *Histoire généalogique des premiers empereurs d'Autriche*, assez estimée. Du gymnase de Stettin, il passa à l'université de Halle, et publia un ouvrage sous le titre de *Droit public des états de Brandebourg*, qui excita l'attention du public et du gouvernement prussien. Celui-ci fit arrêter la distribution de l'ouvrage, mais sans que l'auteur en éprouvât de disgrâce; il paraîtrait au contraire que cet événement contribua à donner au cabinet de Berlin une haute opinion de son

mérite, puisqu'il fut employé quelque temps après aux archives secrètes du ministère de l'intérieur de Prusse. Hertzberg se fit remarquer dans cet emploi par son intelligence et son ardeur pour le travail. Frédéric II jugea qu'il pourrait lui être d'une grande utilité, pour la confection de ses *Mémoires de Brandebourg*. Il en tira en effet de grands services, et récompensa le zèle de son collaborateur, d'abord par une place de conseiller de légation que Hertzberg obtint en 1747, et plus tard, par celle de premier conseiller intime et secrétaire-d'état au département des affaires étrangères. L'importance des fonctions qu'il avait à remplir le mit à même de montrer la force de son caractère, et toute l'étendue de ses talens diplomatiques. Il répara heureusement les désastres occasionés par la perte de la bataille de Collin, et eut la gloire de voir, en 1763, ses travaux couronnés par la paix de Hubertsbourg. Il remplaça, à cette époque, au ministère des relations extérieures, le comte de Podewils, et eut la part la plus active au partage de la Pologne, fait en 1772 par les souverains d'Autriche, de Prusse et de Russie. Il eut aussi beaucoup d'influence dans l'affaire de la succession de Bavière, en 1775; et dirigea, en 1787, l'expédition du duc de Brunswick en Hollande. Il reçut de Frédéric-Guillaume II, qui avait succédé à son oncle (le grand Frédéric), le titre de comte et la décoration de l'Aigle-Noir. Ce prince lui accorda la même confiance, et eut pour lui les mêmes bontés qu'avait eues son oncle. Cependant, le résultat des conférences qui précédèrent le traité de Reichenbach, en 1770, parut ne pas atteindre le but qu'il s'était proposé. Des intrigues de courtisans et de femmes venaient de faire nommer plusieurs ministres, dont les vues ne s'accordaient pas avec les siennes. Ces causes réunies le déterminèrent à donner sa démission; mais le roi, en recevant le portefeuille que lui remettait le comte d'Hertzberg, ne voulut pas permettre qu'il cessât de siéger au conseil-d'état. Dès qu'il eut abandonné la direction des affaires publiques, il se livra exclusivement aux travaux de l'académie, dont il était curateur, et ne cessa, jusqu'à sa mort, d'être le protecteur des savans et des gens de lettres. Il était lui-même, comme on l'a vu, l'un et l'autre. Il rendit de grands services à la littérature germanique, et c'est à lui qu'on doit en grande partie le perfectionnement de la langue allemande, long-temps négligée. On accordait en général au comte de Hertzberg de grandes qualités, comme homme d'état, comme écrivain, et surtout comme protecteur aussi zélé qu'éclairé des sciences, des lettres et des arts. Quoique ministre, il fut constamment le défenseur de la liberté de la presse. On lui reprochait, il est vrai, un attachement sans bornes à ses propres idées, une vanité qu'il prenait peu de soin de cacher, et une susceptibilité extrême. Mais ce léger tribut qu'il payait à la faiblesse humaine, ne saurait obscurcir la gloire qu'il s'est acquise par les services réels rendus à sa patrie, pendant u-

ne longue et honorable carrière.

HERVAGAULT (Jean-Marie), fils d'un tailleur de Saint-Lô, naquit en cette ville, le 20 septembre 1781. Ce jeune homme, que la nature avait singulièrement favorisé, fut le premier qui eut l'impudence de se faire passer pour Louis XVII, roi de France. Hervagault était d'une figure agréable, et doué d'un esprit fin et délié. Dès sa jeunesse, il avait annoncé un goût particulier pour les aventures extraordinaires. Il s'enfuit de la maison paternelle, en 1796. Sa mère avait été jolie, et l'on croyait assez généralement dans son pays que le jeune Hervagault était fils du duc de Valentinois, avec lequel on lui trouvait quelque ressemblance. Avant de prendre le nom du malheureux prince qui était mort au Temple, Hervagault joua plusieurs rôles. Il se fit successivement passer pour le fils de M. de La Vaucelle, de M. de Longueville, du duc d'Ursel, du duc de Valentinois, et enfin, en dernier lieu, pour le fils de Louis XVI. Un air de candeur, et la naïveté avec laquelle il racontait son évasion du Temple, lui acquirent bientôt des partisans. Une foule de personnes crédules, quoique au-dessus de la classe vulgaire, en Bretagne, en Normandie, en Bourgogne et en Champagne, lui firent accueil. Quelques bons gentilshommes de ces contrées, se trouvant heureux de recevoir chez eux un descendant de saint Louis, et un fils du dernier monarque français, s'empressèrent de le reconnaître, sans trop d'examen, pour l'héritier légitime de la couronne de France, et contribuèrent à lui fournir les moyens de vivre, sinon en roi, du moins en particulier très-aisé. Il paraît que ce dernier point était le principal but qu'Hervagault se proposait; car on ne l'a jamais accusé d'avoir tenté de soulever le peuple pour se replacer sur le trône. Il est vrai aussi que ce n'est pas dans cette classe de citoyens que le jeune aventurier chercha ses dupes, et le peuple s'intéressa fort peu aux droits qu'il prétendait avoir à la couronne. Arrêté plusieurs fois, et toujours mis en liberté, sur la réclamation du tailleur Hervagault, son père, il fut enfin condamné, au mois d'avril 1802, par le tribunal criminel de Reims, à 4 ans de détention, comme coupable d'escroquerie avec récidive. Plusieurs hommes à têtes faibles, que cette condamnation ne détrompa point, et parmi lesquels on cite notamment l'ancien évêque de Viviers, ayant continué à lui témoigner leur zèle, déterminèrent le gouvernement à le renfermer dans une prison d'état. Il mourut en 1812, à Bicêtre. Ceux qui ont eu l'occasion de l'y voir, assurent que sa conversation était très-intéressante; qu'en persistant à soutenir qu'il était Louis XVII, il ne dit jamais un mot qui pût le compromettre auprès du gouvernement, ni le mettre en contradiction avec lui-même. Hervagault était, à tous égards, plus propre à jouer le rôle aventureux qu'il avait entrepris, que son successeur Mathurin Bruneau, dont l'ignorance et la grossièreté étaient rebutantes.

HERVAS (marquis d'Almenara). *Voyez* Almenara.

HERVILLY (Louis-Charles, comte d'), maréchal-de-camp, naquit à Paris en 1755, et mourut à Londres, le 14 novembre 1795, de la suite des blessures qu'il reçut au combat de Quiberon. Il était entré fort jeune au service, et n'avait encore, en 1779, que le grade de sous-lieutenant, lorsqu'il passa, avec le même grade, du régiment du Roi infanterie au régiment de la Marine; s'embarqua avec ce corps pour l'Amérique septentrionale, et servit honorablement pendant la guerre de l'indépendance. Nommé, à son retour en France, colonel du régiment de Rohan-Soubise, le comte d'Hervilly se montra, dès 1789, opposé à tout projet d'amélioration dans le système politique, et parut dans les rangs des ennemis les plus prononcés de la révolution. Cependant, après l'acceptation solennelle de la constitution de 1791, jurée par le roi et l'immense majorité des Français, M. d'Hervilly se soumit, au moins en apparence, à l'ordre établi. Il fut, peu de temps après, nommé colonel de la cavalerie de la garde constitutionnelle du roi, auquel, pendant le temps que durèrent ses fonctions, il ne cessa de donner des preuves de son zèle. Il fut élevé au grade de maréchal-de-camp, au commencement de 1792. Dans la matinée du 10 août, ce fut lui que Louis XVI, du sein de l'assemblée législative où il s'était retiré, chargea de porter aux Suisses l'ordre de cesser le feu. Il essaya vainement de remplir cette mission périlleuse, et ne put pénétrer au château des Tuileries. Lorsque le comte d'Hervilly vit le roi enfermé au Temple, il passa en Angleterre, où il leva un régiment composé d'hommes nés en France. En 1795, il fut chargé de commander la première division d'un corps d'émigrés que le gouvernement anglais avait résolu de jeter sur les côtes de la Bretagne. Il débarqua, le 27 juin, dans un village du Morbihan, qui se trouve entre Auray et Quiberon. Il se retira bientôt dans la presqu'île de Quiberon, où il ne resta que peu de temps; car, voulant, dit-on, prévenir Charles de Sombreuil, qui devait débarquer avec le second corps, afin d'avoir seul la gloire de vaincre, il sortit du fort Penthièvre avec sa troupe dans la nuit du 6 juillet: mais à peine fut-il en campagne que les républicains, commandés par le général Hoche, l'attaquèrent et le mirent en déroute. Il rallia néanmoins les débris de sa colonne, et secondé par un corps de *chouans*, que le comte de Vauban commandait, il essaya, quelques jours après, de prendre sa revanche, en attaquant Hoche, ce qu'il fit avec une intrépidité remarquable; mais au premier choc les *chouans* lâchèrent pied, et s'enfuirent vers le rivage. Leur fuite entraîna celle du reste de la troupe. Le seul régiment de Royal-Louis, qui était celui de M. d'Hervilly, ne s'était point débandé; mais il était écrasé par le feu des Français; et son chef, dangereusement blessé, fut forcé d'ordonner la retraite. Le 21 juillet, ayant appris la surprise de Quiberon, qui lui enlevait tout espoir, M. d'Hervilly, malgré les souffrances que lui

causaient ses blessures, monta à cheval et se rendit au bord de la mer, où une frégate le recueillit et le ramena en Angleterre, dont il ne devait plus revenir. M. d'Hervilly avait embrassé avec fanatisme la cause de la contre-révolution. Il n'hésita point à se mettre à la solde des ennemis de sa patrie, et à combattre ses concitoyens. Ceux qui ont vécu dans son intimité, lui ont reconnu des qualités estimables. Il était brave, généreux, dévoué à ses amis. Moissonné à la fleur de son âge par le fer français, il eut encore, avant d'expirer, le malheur d'apprendre la déplorable fin de presque tous ses compagnons d'armes, lancés comme lui par l'Angleterre dans la funeste entreprise de Quiberon.

HERWYN (Pierre-Antoine, comte), né à Hondschoote, département du Nord, le 18 septembre 1753, est issu d'une famille qui, depuis près de trois siècles, remplit dans son pays les premières charges de la magistrature. M. Herwyn fut reçu, en 1775, avocat au parlement de Flandre, et, en 1789, conseiller pensionnaire de la ville d'Hondschoote. En 1789, le bailliage de Bailleul le nomma député aux états-généraux. Pendant les premiers troubles de la révolution, en 1793, il fut mis en arrestation. La chute de Robespierre au 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794), le rendit à la liberté. A la fin de 1794, il devint commissaire des guerres à l'armée du Nord, et, en 1798, membre du conseil des anciens. Il fut, dans cette session, l'un des secrétaires du conseil, et du nombre de ceux de ses membres qui formèrent la majorité par laquelle le mouvement qui nous reportait vers le régime de 1793 fut arrêté, et conduisit aux journées des 18 et 19 brumaire de l'an 8. Le gouvernement consulaire le nomma, le 4 nivôse suivant, membre du sénat conservateur, et successivement secrétaire et membre du conseil d'administration de ce corps. Le 4 juin 1814, M. Herwyn fut compris, par Louis XVIII, dans la liste des pairs du royaume. Le 6 février 1815, le roi lui conféra le titre de comte héréditaire, mais ses lettres patentes ne lui furent expédiées que le 17 mars. Aussitôt M. Herwyn demanda qu'il lui fût assigné un jour et une heure pour prêter son serment devant la cour royale. Le président et le procureur-général lui indiquèrent le 20 mars à midi. Dans la nuit du 19 au 20, le roi quitta la capitale; M. Herwyn ne se rendit pas moins au palais de Justice à l'heure indiquée et prêta son serment. Cet acte est remarquable à cause de son époque, et il est peut-être unique dans nos fastes. Napoléon après son retour ne l'ignora point, et crut devoir respecter dans M. Herwyn la fidélité à une grande infortune. M. Herwyn vécut paisible pendant les *cent jours*. Après la seconde restauration, le roi lui en témoigna sa satisfaction; le nomma, le 24 avril 1817, grand-officier de la légion-d'honneur, et le 19 mars 1820, lui fit remettre son portrait dans un médaillon, avec cette légende: « A la fidélité » éprouvée à ma personne, le 20 » mars 1815 à midi. » Le comte Herwyn s'était rendu particuliè-

rement recommandable par une grande entreprise d'utilité publique. De concert avec son frère, il avait, en 1787, commencé le dessèchement, et successivement mis en culture 3,000 arpens de marais, faisant partie de celui appelé les *grandes Moëres*, situées dans la Flandre, entre Dunkerque et Furnes. La société royale et centrale d'agriculture du département de la Seine leur a décerné, à cet effet, une médaille d'or, et elle a nommé M. Herwyn membre de sa société, et son frère son correspondant.

HESMIVY-D'AURIBEAU (PIERRE), membre de l'académie italienne, de celle des arcades de Rome, etc., chevalier des ordres du Christ, de l'Éperon-d'or et de Saint-Jean-de-Latran, est né à Digne, en 1756. Il entra, en 1772, dans la congrégation de l'Oratoire. Le roi le nomma, en 1782, chanoine et archidiacre de l'église de Digne; et il fut ensuite official et vicaire-général du diocèse. Il se réfugia à Rome, en 1792, et y fut accueilli avec une extrême bienveillance par madame Adélaïde, tante de Louis XVI. L'armée française l'ayant forcé de quitter Rome, en 1798, il suivit le pape Pie VI, qui lui accorda des diplômes honorables. Conclaviste du cardinal Carafa, en 1800, il retourna avec cette Éminence, en qualité de majordome, dans la capitale du monde chrétien, où il poursuivit ses travaux avec le même zèle. Pie VII le nomma, en 1805, à un canonicat de la basilique de Sainte-Marie *in viâ latâ*, première *diaconie cardinalice*. Voici la liste de ses principaux ouvrages: 1° *Éloge funèbre de Louis XVI*, prononcé en latin par Leardi, en présence de Pie VI, traduit en français, Rome, 1794, in-4° et in-8°, dédié à *Mesdames* de France. Ce discours, prononcé en présence de personnes attachées à Louis XVI par les liens du sang ou de la reconnaissance, fit la plus grande impression sur les auditeurs, et mérita à l'orateur des éloges d'autant plus flatteurs, qu'il y déployait de véritables talens; il acquit dès-lors une réputation qu'une foule d'ouvrages dignes de celui-ci n'ont fait qu'augmenter. 2° *Discours aux Romains, sur les prodiges par lesquels le Seigneur a manifesté sa toute-puissance pour la défense et la gloire de son église, dans ces derniers temps*, par Marotti, traduit du latin en français, Rome, 1794, in-8°, avec notes. Il n'y a pas de doute que le Seigneur, dans tous les temps, n'ait veillé sur la défense et la gloire de son église, et l'orateur parlait devant des auditeurs qu'il n'était pas difficile de convaincre: il ne s'attendait pas alors aux persécutions que l'église de Rome surtout a éprouvées depuis; mais la manière victorieuse dont elle en est sortie, ajouterait une nouvelle preuve à toutes celles que l'orateur a employées. 3° *Traduction de la première lettre pastorale latine du cardinal Maury, évêque de Montefiascone*, etc., Viterbe, 1794, in-8°. Le cardinal Maury, avantageusement connu avant la révolution française, avait acquis une réputation colossale à l'assemblée constituante, en défendant, avec autant de courage que d'éloquence, les droits de la

royauté. Noblement récompensé par Pie VI, il déploya dans les premiers élans de son zèle apostolique les devoirs qui lui étaient imposés, et c'était une bonne fortune que d'avoir à traduire un bon ouvrage d'un homme célèbre: aussi cette traduction eut-elle un succès mérité, et se fait toujours lire avec le même intérêt; 4° *Mémoires pour servir à l'histoire de la persécution française, recueillis par les ordres de Pie VI*, Rome, 1795, 2 vol. in-8°, dédiés à Sa Sainteté. La matière était vaste, et l'auteur a tiré de son sujet tout le parti possible pour toucher les âmes sensibles; mais en intéressant pour les persécutés, peut-être aurait-on pu excuser un peu les persécuteurs: on n'a pas fait assez attention que toutes les passions étaient alors exaspérées; il y avait fanatisme d'action comme de réaction, et l'on faisait bien des choses dont on aurait rougi de sang-froid. Au reste, l'auteur ne sort jamais des bornes de la modération, et en parlant de persécutions, on sent qu'il est animé du zèle le plus pur et de la charité la plus ardente. 5° *Bienfaits de Pie VI et de ses états, envers les Français émigrés*, Rome, 1796, in-8°. On sait que le pape a donné à tous les souverains un exemple qui devrait être imité partout. Les dissensions civiles se composant de différens partis, tour à tour vainqueurs ou vaincus, les bienfaits prodigués à ceux qui fuient sont autant de services rendus à l'humanité. 6° *Paris, rends tes comptes*, Venise, 1799, italien et français. Lorsqu'on rend Paris responsable de tous les crimes qui se sont commis dans ses murs, a-t-on bien réfléchi à l'état où il se trouvait alors? N'était-il pas dominé, comme les départemens, par des partis factieux? N'était-il pas même plus immédiatement encore sous la hache des bourreaux? Et d'ailleurs, qu'on jette les yeux sur la liste des noms devenus fameux par leurs crimes, et l'on verra que la plupart lui étaient étrangers, et quelques-uns même à la France. Sans prétendre faire des reproches à l'auteur, nous aimerions mieux qu'il eût insisté sur cet objet. 7° *Témoignages authentiques contre le serment de haine à la royauté*, Venise, 1799. 8° *Oraison funèbre de Pie VI, prononcée en latin par Brancadoro, en présence du sacré collège à Venise*, traduite en français, et dédiée à S. M. Louis XVIII, suivie de notes du traducteur, Venise, 1795, in-fol., in-8° et in-16; la même, traduite du français en italien, par l'abbé Palmario Canna, Rimini, 1800, in-8°, fig. 9° *Oraison funebre du cardinal Gerdil*, in-8°, dédiée aux Français, avec des notes très-étendues. 10° *L'Antiquaire, ou le Guide des étrangers pour un cours d'antiquités romaines*, traduit de l'italien, Rome, 1802, in-12; 11° *Description du monument de Canova, à la mémoire de Marie. Christine, archiduchesse d'Autriche*, traduite de l'italien, Rome, 1802, in-8°; 12° *Journées pittoresques des édifices antiques de Rome et de ses environs*, par Uggeri, traduites de l'italien, Rome, 1804 et suiv., 5 vol. in-4°; 13° *Journal sur les médailles antiques inédites*,

par Alex. Visconti, traduit de l'italien, Rome, 1806, in-4°; 14° *Discours académique sur les avantages de la langue française*, in-4°, avec des notes historiques et littéraires, prononcé, en 1812, à l'université de Pise, où M. d'Auribeau était alors professseur de littérature française; 15° *Extraits de quelques écrits de l'auteur des Mémoires pour servir à l'histoire de la persécution*, Pise, 1814, 2 vol. in-8°. M. l'abbé d'Hesmivy a quitté l'Italie pour revenir dans sa patrie, où l'étude et le travail remplissent tous ses momens.

HESS (Louis), peintre suisse, naquit à Zurich, en 1760, et mourut en 1800. Fils d'un boucher, dont il exerça long-temps la profession, Louis Hess apprit le dessin sans maître, et ne dut son goût et son talent pour les beaux-arts qu'aux conseils de Salomon Gessner, qui était peintre lui-même. Appelé par sa profession à parcourir souvent les montagnes de la Suisse, pour y chercher et acheter du bétail, il fut frappé de la beauté des sites, et il devint un des peintres les plus vrais des paysages de la pittoresque Helvétie. Un séjour, quoique momentané, en Italie, en 1794, fortifia son talent et épura son goût: sa touche devint plus ferme, son coloris plus pur. Ses tableaux se font remarquer par la vérité du dessin, l'harmonie de leur composition et l'heureux choix des sujets. Il excelle à rendre les différentes régions des montagnes et la transparence des eaux. Ses tableaux fort recherchés en Suisse, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Danemark et Russie, sont d'un prix très-élevé; mais les meilleures productions de Hess sont restées dans sa famille. Il a gravé quelques-uns de ses dessins que les amateurs estiment beaucoup.

HESS (J. L. de), écrivain allemand estimé, né à Stralsund, dans la Poméranie suédoise, vers l'an 1760. Il se voua dans sa première jeunesse au métier des armes, et fut nommé officier d'un des régimens suédois qui formaient la garnison de Stralsund. Son goût pour la littérature, et les succès qu'obtinrent ses premiers écrits, le portèrent à quitter le service. Il s'établit dans la ville de Hambourg, où il consacra tout son temps aux lettres. Après avoir long-temps enrichi d'articles intéressans le journal d'Archenholtz intitulé *la Minerve*, qui eût pendant plusieurs années une célébrité méritée, il entreprit pour son propre compte un ouvrage périodique, intitulé *Journal des journaux*, qui parut en 1786, et dont il fut le rédacteur jusqu'en 1790. Il publia, à la même époque, sa *Description topographique de la ville et république de Hambourg*, ouvrage des plus favorablement accueillis par le public, et dont la dernière édition est de 1812, 3 vol. in-8° avec cartes. Ses *Voyages en Allemagne, dans les Pays-Bas et la France*, 7 vol. in-8°, 3me édition, 1802, parurent ensuite et eurent le même succès. Il a aussi travaillé au journal de Reichardt, connu sous le titre de *la France*. En 1814, il fut élu, par le choix unanime des habitans de Hambourg, commandant de la garde nationale de cette ville. Ce

poste était devenu des plus difficiles à remplir. Après avoir fait de grands efforts pour organiser un système de défense approprié aux circonstances, et après avoir contribué à la formation de la légion *Anséatique* qui servit depuis avec distinction, M. de Hess fut forcé, lors de la rentrée du maréchal Davoust à Hambourg, de quitter momentanément cette ville. Il voyagea pendant quelque temps en Angleterre et en Danemark. A son retour, en 1815, il publia un ouvrage intitulé l'*Agonie de la république de Hambourg en* 1813, qui produisit la plus vive sensation dans cette ville et dans toute l'Allemagne. M. de Hess y accuse plusieurs sénateurs d'avoir autorisé le commandant danois de la ville d'Altona, M. de Haffner, à traiter secrètement avec les généraux Davoust et Vandamme, pour la reddition de Hambourg, à l'insu du général-commandant en cette place et des autres chefs militaires ou civils de la république. M. de Hess a aussi acquis des connaissances très-étendues en médecine. Après avoir subi ses examens et s'être fait recevoir docteur à l'université de Kœnigsberg, il a pratiqué avec le plus noble désintéressement cet art : vouant ses soins gratuits non seulement à ses amis, mais encore aux malheureux de toutes les classes qui le considèrent, à leur tour, comme un des plus généreux et des plus zélés amis de l'humanité souffrante.

HESSE-CASSEL (Guillaume, landgrave et depuis électeur de), gendre de Frédéric V, roi de Danemark, et feld-maréchal au service de Prusse, né le 3 juin 1743, commença à régner le 13 octobre 1764. En 1792, il entra dans la coalition contre la France; conclut, en 1793, un traité de subsides avec l'Angleterre ; fit passer à cette puissance 8,000 hommes de troupes hessoises, et se mit en personne à la tête de celles qu'il avait déjà réunies à l'armée prussienne, pour agir contre la république française. Les princes d'Allemagne ayant fait, en 1794, une croisade dite pour la défense de la religion et de la constitution germanique, le landgrave de Hesse-Cassel en fit d'abord partie; mais l'année suivante, il refusa de payer sa part des sommes destinées à l'entretien des troupes des confédérés, et envoya un plénipotentiaire au directoire de la république française pour traiter de la paix, qui fut conclue la même année. Le landgrave Guillaume prit le titre d'électeur du Saint-Empire romain, en 1803. Il parut vivre en bonne intelligence avec le gouvernement français, jusqu'au moment de la reprise des hostilités entre la France et l'Autriche en 1805. Bien qu'à cette époque il accueillît à Cassel de la manière la plus amicale le maréchal Bernadote, qui ramenait du Hanovre l'armée française, on découvrit bientôt qu'il faisait de grands préparatifs de guerre; ce fut même lui que le roi de Prusse désigna pour commander son armée en Westphalie. Il fit un voyage à Berlin, où se trouvait alors l'empereur de Russie. Plusieurs conférences eurent lieu entre ces souverains. En janvier 1806, l'électeur établit à Cassel le quar-

tier-général d'une armée de neutralité qu'il commanda en personne. Cependant les troupes prussiennes entrèrent dans ses états; et l'empereur Napoléon, vainqueur s'autorisa de cette violation pour exiger qu'on lui remît, avec la ville de Hanau, tout le pays de Hesse, les armes, l'artillerie et les arsenaux. Depuis le mois de novembre 1806, l'électeur fut dépossédé de ses états, qui formèrent en partie le royaume de Westphalie, donné à Jérôme Bonaparte. Les puissances alliées contre la France ayant reconquis ces états dans l'automne de 1813, ils furent remis, et leur possession en fut garantie à l'électeur. Le traité de Francfort lui rendit ce que lui avait ôté le traité de Tilsitt; et après 7 années d'exil, passées en partie en Danemark chez son beau-frère, et en partie dans les états autrichiens, il rentra dans Cassel, la capitale de ses états. En juin 1815, un acte solennel du congrès de Vienne ayant donné à la Prusse le grand-duché de Westphalie, la Hesse électorale reçut en échange, dans la partie de la rive gauche du Rhin, nommée précédemment département du Mont-Tonnerre, un territoire dont la population contient à peu près 140,000 habitans. La propriété des mines de Kreutznach lui fut aussi concédée. Depuis sa réintégration dans ses états, le prince Guillaume, regardant comme nul tout ce qui avait été fait en son absence, crut pouvoir, sans difficulté, se mettre en possession de toutes les propriétés publiques acquises sous le gouvernement westphalien. Il publia, le 16 janvier 1816, une ordonnance par laquelle il dépossédait sans restriction et sans dédommagement tous les propriétaires des biens et droits nationaux vendus, cassait tous les baux et les rachats des redevances féodales. Le gouvernement prussien protesta contre cette ordonnance, contraire aux stipulations convenues entre les puissances alliées. L'affaire fut portée, en 1816, à la diète de Francfort, dont l'électeur a nié la compétence, et qui n'a encore rien décidé. Les acquéreurs hessois ou étrangers des biens vendus par un gouvernement reconnu des grandes puissances de l'Europe, attendent encore l'exécution des promesses que ces puissances garantes des traités leur ont faites. L'électeur de Hesse-Cassel s'était toujours déclaré l'ennemi de toute régénération politique. Nul prince n'a poussé plus loin l'amour du pouvoir absolu. Aussi dès sa restauration, la liberté de la presse, plus ou moins étendue dans les autres pays de l'Allemagne, fut-elle totalement anéantie dans le grand-duché de Hesse-Cassel. Par une loi formelle, les punitions corporelles les plus sévères, et surtout les coups de bâtons qu'il affectionnait particulièrement, furent rétablis dans l'armée hessoise. Les cheveux coupés des soldats, selon l'usage général adopté aujourd'hui, lui parurent d'une innovation dangereuse, et excitèrent, comme une mode jacobine, toute son animadversion. Non-seulement les queues furent rétablies; mais par une ordonnance précise et solennelle, leur longueur fut irrévocablement

fixée. Il paraît que tant de soins minutieux en partie, et l'excessive rigueur avec laquelle ce prince faisait exécuter ses nouvelles ordonnances, ne lui concilièrent pas plus l'attachement des militaires que celui des citoyens. Un grand nombre d'officiers distingués quittèrent son service. Plusieurs d'entre eux se sont rendus en Amérique, et se sont dévoués à la cause de l'indépendance. En 1817, un édit remarquable fut encore publié à Cassel. Le souverain, trouvant le mot allemand *herr* (équivalent à celui de *monsieur* en français), trop honorifique pour être accordé à des bourgeois, ordonna qu'à l'avenir il ne fût donné qu'aux nobles, aux grands propriétaires, ou à ceux qui avaient fait des études dans les universités. Renchérissant peu de temps après sur cette ordonnance, il désigna encore ceux à qui il était exclusivement permis d'étudier dans ces universités. L'électeur Guillaume est mort à Cassel en 1819, dans un âge très-avancé. Son fils, le prince Guillaume, gendre du roi de Prusse Frédéric-Guillaume II, et beau-frère du roi actuel, a aussitôt été proclamé grand-duc de Hesse-Cassel, et gouverne cet état aujourd'hui (1822.)

HESSE-DARMSTADT (Louis X, landgrave et depuis grand-duc de), né le 14 juillet 1753, épousa une princesse de sa famille, le 19 février 1777, et prit, après la mort de son père, possession de ses états le 6 avril 1790. En 1791, un régiment dont il était propriétaire au service de France, ayant été mis sur le pied français, il réclama des indemnités qu'il n'obtint pas, non plus que pour les propriétés qu'il possédait en Alsace. Cependant il fut l'un des premiers souverains qui reconnurent la république. En 1805, lorsque Napoléon prévint avec sa célérité ordinaire les desseins de l'Autriche, le landgrave de Hesse-Darmstadt, sans se déclarer positivement contre lui, se retira de sa capitale, et conduisit ses troupes à Giessen. Ce fut par suite de cette démarche, qu'après la paix de Presbourg, ses états furent occupés par l'armée du général Augereau. Il ne tarda pas néanmoins à se réconcilier avec la France, et reçut, en 1806, le titre de grand-duc. Depuis cette époque jusqu'à la chute de Napoléon en 1814, le grand-duc de Hesse-Darmstadt était resté attaché au système des princes de la confédération du Rhin. Ce prince, qui s'est honoré en accordant à ses sujets une constitution représentative, est du nombre de ceux qui se livrent avec le plus d'ardeur au soin d'améliorer le sort du peuple.

HESSE-HOMBOURG (Frédéric-Louis-Guillaume-Chrétien, landgrave de), l'un des princes dépossédés par suite de l'organisation de la confédération Rhénane, est né le 30 janvier 1748. Son père étant mort au commencement de février 1761, il prit les rênes du gouvernement, et se maria, le 27 septembre 1768, à la princesse Caroline, fille du landgrave de Hesse-Darmstadt, Louis IX. En juin 1815, un acte des souverains réunis au congrès de Vienne, réintégra dans ses droits, revenus et possessions, le landgrave de Hesse-Hombourg. On y

ajouta même un territoire, dont la population est de 10, 000 habitans, dans le ci-devant département de la Sarre.

HESSE-HOMBOURG (JOSEPH-LOUIS-FRÉDÉRIC, PRINCE HÉRÉDITAIRE DE), feld-maréchal lieutenant au service d'Autriche, chevalier des ordres de Marie-Thérèse et de Saint-Georges, grand'croix de l'ordre hanovrien des Guelphes, fils du précédent, est né le 11 mars 1779. Propriétaire d'un régiment d'infanterie, et employé à l'armée d'observation qui se trouvait en Gallicie, en 1813, il se distingua en plusieurs occasions. Ce fut lui qui, à la bataille de Léipsick, commanda la réserve autrichienne, laquelle, après le combat le plus meurtrier, s'empara des faubourgs de la ville, où les Français, abandonnés et trahis, s'étaient retirés. Le prince fut atteint, dans cette affaire, d'une balle qui ne le blessa que légèrement. Le 11 décembre de la même année, il appela aux armes, dans une proclamation énergique, tous les habitans du grand-duché de Francfort. En janvier 1814, il concourut aux succès des alliés dans la campagne de France. Il fit également celle de 1815, où il commanda un corps d'observation dans les environs de Metz. Le prince héréditaire de Hesse-Hombourg jouit, sous le rapport militaire, d'une grande considération parmi les généraux autrichiens. Il épousa en 1818 la princesse Élisabeth d'Angleterre, fille de George III, et sœur de George IV.

HESSE-PHILIPSTHAL (LOUIS, PRINCE DE), fils du landgrave Guillaume, naquit le 8 octobre 1766. Il était au service de Naples depuis plusieurs années, et ses talens militaires lui avaient déjà acquis une réputation distinguée, lorsqu'il fut, en 1806, chargé de défendre la ville de Gaëte contre les Français, que leurs nombreux succès pouvaient faire considérer comme invincibles. Sommé par le général Régnier, le prince de Hesse, sans s'écarter des règles de la politesse, déclara qu'il ne se rendrait qu'à la dernière extrémité. Plus tard, l'évêque le supplia en vain, au nom des habitans, d'épargner à la ville les horreurs d'un bombardement, et tous les maux qui en sont la suite; le prélat ne put obtenir une réponse favorable à sa demande, et le gouverneur continua de se défendre avec une valeur et une intelligence remarquables, jusqu'au moment où, par une longue et vigoureuse résistance, il eut épuisé toutes ses ressources, après un siége de 5 mois et 5 jours. Alors il obtint une capitulation honorable. Lorsque le roi Ferdinand IV fut rétabli sur le trône de Naples, en 1815, le prince de Hesse-Philipsthal reparut à sa cour, où il fut accueilli avec toutes les marques de la plus grande distinction. Il ne jouit pas long-temps de ces honneurs, étant mort le 15 février 1816, dans la capitale du royaume des Deux-Siciles.

HESSELING (GÉRARD), théologien-anabaptiste hollandais, naquit à Grœningue en 1755. Destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, il fit de bonnes études, et fut reçu, en 1778, à l'âge de 22

ans, docteur en philosophie. Après avoir soutenu différentes thèses, et prononcé une dissertation remarquable, *De montibus ignivomis ac terræ motibus eorumque cognatione*, il acheva ses études théologiques au séminaire des protestans mennonites (anabaptistes) d'Amsterdam. Prédicateur à Bolswaard (Frise), où il resta 5 ans, il fut rappelé, en 1786, au séminaire, pour y remplir la chaire de professeur de théologie. Dans un discours latin qu'il composa à cette occasion, il recherche la cause qui fit rejeter la doctrine évangélique, tant par les Juifs que par les Gentils, à l'époque de la première prédication de l'évangile : (*Oratio caussas exponens cur doctrina evangelica, præstantia longè eminens, luculentissimisque miraculis munita, à plurimis quidem licet protinus recepta, à multis tamen, tam ex Judæis quam gentibus, rejecta fuerit*). Les connaissances supérieures qu'il déploya dans l'exercice de ses fonctions, le firent juger digne d'occuper la chaire de philosophie au même séminaire, et il y fut appelé en 1800. Il y soutint la réputation qu'il avait méritée, et ne cessa de professer avec le même succès jusqu'à sa mort, arrivée au mois de novembre 1811. Les principaux ouvrages de Hesseling sont : 1° *Dictionnaire herméneutique* (ou exégétique) *du Nouveau-Testament*, en 2 vol. in-8°; ouvrage savant, judicieux et modéré, qui obtint même l'approbation des théologiens des communions opposées à celle de l'auteur. La seconde édition de ce dictionnaire, augmentée et corrigée, parut avec le portrait de Hesseling. 2° *Mémoire sur le rapport qui existe entre la religion naturelle, la religion mosaïque et la religion chrétienne*; 3° *Mémoire sur le scepticisme, et l'inconvenance d'une décision magistrale dans les affaires de religion*; 4° *Mémoire sur l'influence du gouvernement sur la religion*. Ces trois mémoires écrits en hollandais, ainsi que la plupart des ouvrages de Hesseling, furent couronnés par la société Teyler de Harlem. 5° *Mémoire sur le sacerdoce de J. C., tel qu'il est représenté dans l'Épître aux Hébreux*, couronné par la société théologique de la Haye; 6° *Mémoire hydrostatique contenant des observations sur la thèse qui établit que les fluides pèsent dans les fluides de même nature*; 7° *Mémoire sur le rhythme et la prosodie de la langue hollandaise, comparés avec le rhythme et la prosodie des anciens*; 8° *Éloge de Poot*; 9° enfin divers *mémoires* imprimés séparément, ou dans les recueils de différentes sociétés savantes, notamment le *Magasin des sciences* d'Amsterdam, sur la physique, l'histoire naturelle, la littérature, etc. Hesseling avait été nommé membre de l'institut royal de Hollande. Il refusa cet honneur, parce que les occupations de sa place ne lui permettaient pas de remplir les devoirs d'académicien : leçon dont plus d'un académicien ecclésiastique pourrait peut-être tirer quelque fruit. M. R. Koopmans a publié, en 1812, sous le titre d'*Hommage à G. Hesseling*, une notice intéressante sur cet homme, non moins distingué par ses talens et son esprit de tolé-

rance, que par ses mœurs douces et ses vertus sociales.

HEUDELET DE BIERRE (Étienne, comte), lieutenant-général, grand'croix de la légion-d'honneur, chevalier de Saint-Louis, est né le 13 novembre 1770. Il parvint rapidement au grade de général de brigade, et prêta en cette qualité serment à l'empereur, le 4 décembre 1804. Chargé, en 1805, du commandement de l'avant-garde du maréchal Davoust dans la campagne d'Autriche, il attaqua avec succès, et repoussa le général Merfeld à Marienzel. A la fin de la même année, après le passage de l'Ens, où il se distingua, ainsi qu'à la bataille d'Austerlitz, il fut fait général de division. Il fit la campagne de Pologne, et fut blessé, le 10 février 1807, à la bataille d'Eylau. Le général Heudelet de Bierre commanda, en 1812, dans la campagne de Russie, une division du corps du maréchal Victor, duc de Bellune. Les désastres de cette campagne le forcèrent de se jeter avec ses troupes dans la place de Dantzick, défendue par le général Rapp. Cette place, après un long et mémorable siége, et la plus valeureuse résistance, ayant été obligée de se rendre faute de vivres et de munitions, le général Heudelet de Bierre fut conduit à Kiew, comme prisonnier de guerre. Rendu à sa patrie par suite des événemens de 1814, et ayant donné son adhésion à la déchéance de l'empereur, il reçut de Louis XVIII la croix de Saint-Louis, puis le commandement de la 18me division militaire à Dijon. Il résidait dans cette ville, lors du retour de Napoléon de l'île d'Elbe. Le général Heudelet, qui à l'époque du 21 janvier 1815, avait déjà publié un ordre du jour remarquable à l'occasion de cette cérémonie, adressa aux troupes sous son commandement un nouvel ordre du jour, où il leur disait : « Vainqueurs tant de fois hors de nos frontières, les soldats français n'ont plus à combattre que celui qui a osé concevoir le projet insensé d'armer les citoyens, et de livrer la France aux horreurs de la guerre civile. » Mais les proclamations furent aussi impuissantes que toutes les autres mesures tentées alors pour arrêter la marche de Napoléon; et M. Heudelet de Bierre, qui d'abord s'était retiré à Châtillon-sur-Seine, avec le préfet du département de la Côte-d'Or, accepta bientôt le commandement de la 15e division d'infanterie, au 5me corps de l'armée du Rhin. Après les événemens des *cent jours*, le roi appela le général Heudelet de Bierre au commandement de la 4e division à Nanci, puis à celui de la 3e à Metz. Il publia, quelque temps après, le 31 juillet 1815, une proclamation, où il disait : « Quelques malveillans obscurs, restes du jacobinisme le plus éhonté, cherchent encore à jeter de l'inquiétude et de l'agitation parmi vous. Ils vous parlent, tantôt d'un autre souverain qui vous serait imposé, tantôt de la division de la France. Ces calomnies sont absurdes : faites-en connaître les auteurs ; ce sont nos plus grands ennemis. Notre désiré Louis XVIII, est notre

» souverain reconnu par les puissances étrangères, aussi invariablement que par tous les bons » Français.... Enfin, tous les vrais » Français n'ont qu'un cri: respect, » amour, obéissance et amour » pour le meilleur des rois. » Ces sentimens ne conservèrent point le général Heudelet dans le poste qu'il occupait. Lors du procès de l'illustre et infortuné maréchal Ney, il fut appelé comme témoin. Il déposa une première fois, « que quoiqu'il ne fût pas sous » les ordres du maréchal, il en » avait reçu une lettre datée du » 13 mars, par laquelle il l'invitait » à réunir ses efforts aux siens, » pour s'opposer aux progrès de » Napoléon. » Interrogé ensuite sur la disposition des esprits et la situation politique du pays où se trouvait le maréchal Ney, il répondit: « que n'ayant pas été auprès de lui, il ne pouvait donner » des détails précis; mais qu'il avait entendu dire, que là, ainsi » que dans son propre gouvernement, les royalistes étaient en » minorité. » Enfin interrogé, s'il croyait qu'avec les forces à sa disposition, le maréchal Ney fût en mesure de s'opposer efficacement à Napoléon, le général Heudelet déclara avec la noble franchise d'un soldat, « qu'il regar» dait la chose comme d'autant » plus difficile, que le maréchal » ne pouvait nullement compter » sur la fidélité des troupes. » Le général Heudelet de Bierre est aujourd'hui (1822) au nombre des lieutenans-généraux en disponibilité.

HEURTAULT DE LA MERVILLE (Jean-Marie, suivant quelques Biographies, et, suivant d'autres, Louis, vicomte), naquit à Rouen, en 1740, et mourut à Périsse, département du Cher, en décembre 1810. Il prit d'abord du service comme officier d'infanterie, et passa ensuite dans la marine. Lorsque la révolution éclata, il avait quitté la carrière des armes pour se livrer à l'agriculture: il était un des plus zélés partisans du système des économistes. Nommé, en 1789, député de la noblesse du bailliage du Berri aux états-généraux, il fut un des premiers à embrasser les nouveaux principes, et concourut puissamment aux différens travaux de l'assemblée constituante. Possédant de grandes connaissances sur l'agriculture, il en fit le principal objet de ses travaux législatifs, et, en 1790, il proposa de décréter le desséchement des marais; présenta un rapport sur le mode d'estimation du produit net des propriétés territoriales de chaque commune, pour la confection du cadastre, et obtint, en 1791, à la suite d'un rapport important sur les lois rurales, un décret à ce sujet. Il avait, dans cet intervalle, soumis un plan sur le système des impositions; fait rendre un décret sur l'exécution des moyens à prendre pour établir l'uniformité des poids et mesures; obtenu un autre décret pour la perception, comme par le passé, des droits de douanes jusqu'à la promulgation du nouveau tarif; réclamé la nomination de commissaires pour l'examen de la machine de Trouville, et proposé de reconnaître les mines comme des propriétés individuelles, excepté celles d'or

et d'argent. Quelque temps après la session de cette assemblée, il devint, en 1793, procureur-général-syndic du département du Cher, puis commissaire du directoire-exécutif près la même administration. Nommé, en l'an 6 (1796), député au conseil des cinq-cents, il fut bientôt élu secrétaire. Il s'occupa de l'instruction publique, et fit une motion d'ordre à ce sujet; appuya le projet sur les fêtes décadaires, fit donner au calendrier le nom d'*Annuaire républicain*, présenta un rapport et un projet sur l'instruction publique et sur l'établissement des musées, appuya le projet sur le partage des biens communaux, soumit une opinion et un projet relatifs aux écoles primaires, et réfuta toutes les objections auxquelles son travail donna lieu. En qualité de président de l'assemblée, il prononça un discours en l'honneur des ministres français assassinés à Rastadt. La révolution du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799) mit fin à ses travaux législatifs. Heurtault de La Merville avait été nommé correspondant de l'institut, et membre de la société d'agriculture du département de la Seine. Il a publié: 1° *l'Impôt territorial combiné avec les principes de l'administration de Sully et de Colbert, adaptés à la situation actuelle de la France*, 1788, in-4°; 2° *Opinion de Heurtault de La Merville sur le partage des biens communaux*, an 7, in-8°; 3° *Observations sur les bêtes à laine, dans le département du Cher*, an 8, in-8°. Comme collaborateur du *Cours complet d'agriculture pratique*, etc., il a fourni un grand nombre d'articles à cette collection, formant 6 vol. in-8°, Paris, Buisson, 1809. L'éloge de Heurtault de La Merville a été inséré dans le tom. XIV, pag. 110, des Mémoires de la société d'agriculture du département de la Seine.

HEURTELOUP (Nicolas, baron), premier chirurgien des armées françaises, officier de la légion-d'honneur, naquit à Tours, le 26 novembre 1750, de parens peu riches, qui ne lui donnèrent qu'une éducation incomplète; mais ses qualités aimables et ses heureuses dispositions lui firent des protecteurs, qui le mirent bientôt à même d'y suppléer. Les élémens de la chirurgie, les principes de l'art du dentiste, le maniement de la lancette et la connaissance des plantes usuelles, lui furent enseignés par une religieuse de la Charité, femme très-instruite. En 1770, il se rendit en Corse, en qualité de chirurgien-élève. Il profita des avantages que lui offrait ce pays pour se perfectionner dans son art, et acquérir de nouvelles connaissances. Les productions naturelles qui pouvaient présenter quelque intérêt, furent d'abord l'objet de ses observations; il étudia ensuite la langue, la littérature et la musique italiennes. Le prix de ses travaux fut l'emploi de chirurgien-major des hôpitaux de la Corse, qu'il obtint en 1782. En 1786, il passa, avec le même titre, à l'hôpital militaire de Toulon. En 1792, il fut nommé chirurgien-consultant des armées, et l'année suivante, il siégea parmi les membres du conseil de santé, place

qu'il a toujours conservée depuis. Il déploya, dans ces fonctions importantes, toutes les vertus et les talens qu'elles exigent. Excellent administrateur, probe, équitable, ami zélé de l'humanité, il put servir de modèle à ceux qui suivaient la même carrière, et, malgré quelques chagrins particuliers qui durent influer sur son caractère, il savait, par des manières affables, attacher à la médecine militaire ceux en qui il reconnaissait du mérite. En 1800, il reçut le brevet de premier chirurgien des armées françaises, et, en 1808, il remplaça à la grande-armée M. Percy, qui y laissait les souvenirs les plus honorables. M. Sédillot lui a rendu le témoignage suivant, que nous citons ici comme l'expression de l'opinion générale du public sur le compte de cet homme de bien. « Quoique sexagénaire, M. Heurteloup montra une ardeur et un dévouement sans bornes sur le champ de bataille; anima, par son exemple, tous ses collaborateurs; se confondit avec eux pour agir du conseil et de la main, dans les occasions les plus importantes et les plus périlleuses; les étonna autant par son sang-froid et sa dextérité, que par la justesse et la rapidité de son coup d'œil; établit un ordre admirable dans les hôpitaux ambulans et temporaires, en y portant les lumières de l'art. » Un zèle aussi actif ne pouvait échapper au chef du gouvernement; Napoléon lui témoigna combien il y attachait de prix, en le créant officier de la légion-d'honneur et baron; mais ce qui lui fit peut-être plus d'honneur encore, c'est la preuve d'estime et d'attachement que lui donnèrent tous les chirurgiens militaires de l'armée, en faisant frapper, à Vienne en Autriche, une médaille qui perpétuât le souvenir de ses vertus et de ses talens. De retour à Paris, il ne jouit pas longtemps de sa gloire : une affection paralytique générale, qui s'annonça d'abord avec les caractères les plus alarmans, l'enleva, le 27 mars 1812, à ses amis et à la chirurgie, qu'il avait illustrée. Malgré ses nombreuses occupations, M. Heurteloup a composé plusieurs mémoires et quelques écrits, où il a consigné ses savantes observations sur les traitemens usités dans certaines maladies graves. Les premiers lui méritèrent plusieurs médailles de l'académie de chirurgie, et les autres justifièrent et étendirent la réputation que ses nombreux travaux lui avaient acquise. Une foule de sociétés savantes, nationales et étrangères, s'honorèrent de l'admettre dans leur sein. Parmi ses écrits, les uns lui appartiennent en propre, les autres ne sont que des traductions; mais les savantes réflexions et les observations dont il les a enrichis, en font des ouvrages presque nouveaux. Quelques-uns étaient achevés, d'autres près de l'être, lorsqu'il termina une carrière qui pouvait encore lui promettre de longs jours.

HEVIN (Prudent), chirurgien distingué, naquit en 1715. Fils d'un chirurgien laborieux, qui le dirigea dans la double carrière de la science et de la pratique, Prudent Hevin fit de rapides progrès, et dut à son zèle et à ses talens la

place de chirurgien-major de l'hôpital de la Charité. Reçu maître en chirurgie au collége de Saint-Côme, en 1737, il devint secrétaire de l'académie royale de chirurgie, à l'époque de l'établissement de cette société savante, et, quelques années après, professeur royal de thérapeutique aux écoles de chirurgie, où il enseigna la doctrine de Quesnay, son beau-père, doctrine qui était le résultat de 60 années d'expérience. Louis XV nomma Hevin chirurgien de mesdames les dauphines, et, vers 1770, M. le dauphin le choisit pour son premier chirurgien. Il obtint, peu de temps après, la même distinction de *Madame*. Après avoir exercé et professé son art pendant un grand nombre d'années, Hevin publia, en 1780, un *Cours de pathologie et de thérapeutique chirurgicales*, qu'il avait rédigé sur les manuscrits de son confrère et de son ami Simon, et fortifié des lumières de sa propre expérience. Le succès qu'obtint cet ouvrage porta l'éditeur à en donner, en 1784, une nouvelle édition, avec des additions et des augmentations importantes. Ce même ouvrage fut réimprimé, pour la troisième fois, en 1793. Hevin a fourni un grand nombre de mémoires intéressans à l'académie royale de chirurgie, et imprimés dans la collection de cette société. Les 3 principaux sont précédés d'un *Précis d'observations sur les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage ou la trachée-artère*. Cet habile praticien, que les académies de Lyon et de Stockholm avaient admis au nombre de leurs membres correspondans, était depuis peu de mois vice-directeur de l'académie de chirurgie, lorsqu'il fut atteint de la maladie dont il mourut, le 3 décembre 1789.

HEYDEN (Frédéric, baron Van), né Belge, naturalisé Français avant la révolution, entra au service de Louis XVI, en 1788. Quatre ans après, il fut chargé de l'organisation d'une légion Germanique. Arrêté sous Robespierre, il recouvra la liberté par suite de la révolution du 9 thermidor an 2, (27 juillet 1794). Employé en 1797 à l'armée du général Moreau, en qualité d'adjudant-général, il fut impliqué, mais faiblement, dans l'affaire de ce général, et en 1804, mis à la retraite. Exilé et ensuite arrêté, il fut détenu, dit-on, à Vincennes comme prisonnier d'état, jusqu'en 1814; mais il y a quelque incertitude sur ce dernier fait. M. Van Heyden, sa femme, et M. Coffin-Rony, littérateur, publièrent en 1812 un ouvrage périodique, dédié à S. M. la reine Hortense, et connu sous le titre de *Bibliothèque des pères de famille*. Vers le même temps, M. Van Heyden, à qui l'on ne connaissait aucun titre littéraire, fut reçu membre de la société (aujourd'hui royale) académique des sciences de Paris, ce qui prouverait qu'il n'était point prisonnier d'état à cette époque. La Biographie des frères Michaud dit que pendant les *cent jours*, en 1815, le baron Van Heyden fut un des délégués de M. Delandine de Saint-Esprit, commissaire du roi, et attaché «au conseil d'administration de l'armée du Centre, »formée de volontaires royaux »désignés sous le nom de Chas-

»seurs d'Henri IV.» M. Van Heyden subdivisa ses pouvoirs, et s'adjoignit, dans l'exercice de ses fonctions, différens autres serviteurs de la cause monarchique; puis parcourut les départemens limitrophes de la Vendée, et rallia des détachemens bavarois et suisses, faits prisonniers en Espagne, qu'il incorpora dans l'armée des volontaires royaux. Toutefois, il fut arrêté deux fois dans l'exercice de ses fonctions de commissaire délégué du roi. On ne sait aujourd'hui ce qu'il est devenu.

HEYNE (Chrétien-Gottlob), l'un des plus illustres savans d'Allemagne, naquit à Chemnitz en Saxe, le 26 septembre 1725, d'une famille d'artisans qui s'étaient expatriés de la Silésie par suite de persécutions religieuses. Le père de Heyne, qui exerçait le métier de tisserand, ne put lui faire donner une éducation conforme aux dispositions extraordinaires qu'il montrait pour l'étude. Sans maîtres, en proie à la misère, nourri long-temps du pain de la charité, ne donnant, dit-on, pendant six mois, que deux nuits par semaine au sommeil, Chrétien-Gottlob-Heyne parvint cependant, à force de patience, de zèle, de soins et de travail, à acquérir des connaissances très-étendues, et à se faire un nom illustre dans la république des lettres. Son premier ouvrage fut une excellente traduction allemande des poésies de *Tibulle* et du *Manuel d'Épictète*. A peu près à cette époque, en 1757, il fut chargé de l'éducation du comte Maurice de Bruhl; mais la guerre de *sept ans* le força de quitter Dresde, et de se retirer à Wittenberg, où il se maria. L'incendie de cette ville, par suite des mêmes événemens militaires, le força encore de s'éloigner de l'asile qu'il avait choisi; réfugié dans la Lusace, il devint administrateur des biens d'un riche propriétaire. Toujours poursuivi par les désastres de la guerre, cette fois, il put, de concert avec sa femme, rendre de grands services à son protecteur, en cachant dans son modeste asile ses effets les plus précieux. A la paix de 1763, Heyne retourna à Dresde, et devint professeur à Goettingue. Satisfait de posséder une place honorable, il refusa, en 1767, de se rendre à Cassel pour y occuper la place d'inspecteur du Musée avec des appointemens considérables; il refusa avec le même désintéressement, quelques années après (en 1770), une place à Berlin, et des appointemens plus considérables encore. Professeur célèbre, savant antiquaire, littérateur distingué, membre de presque toutes les académies de l'Europe, Heyne mourut le 14 juillet 1812, à l'âge de 83 ans, comblé de tous les honneurs que la carrière littéraire peut offrir. Aussi modeste que savant, il possédait, en outre, toutes les vertus sociales. Il fut l'ami de tous les hommes de mérite de son temps, et montra pour le célèbre Winckelman, pauvre comme il l'avait été, et dont il fut le protecteur, la tendresse d'un père. Les ouvrages de Heyne, remarquables en général par la science, l'érudition, le goût, et une critique saine et modérée, sont trop nombreux pour être rappelés dans u-

ne simple notice biographique; nous citerons seulement son *Diodore de Sicile* (Deux-Ponts, 11 vol. in-8°), dans lequel on trouve tous les fragmens de cet auteur, classés avec un soin particulier.

HIDALGO Y COSTILLA (don Miguel), l'un des premiers chefs de l'indépendance mexicaine, et l'un des premiers martyrs de la liberté dans ces contrées, né dans l'Amérique du Sud, avait dès sa jeunesse embrassé l'état ecclésiastique. Ses talens et une instruction jusqu'alors peu commune dans le Nouveau-Monde, lui avaient fait obtenir la riche cure de Dolores, où il était parvenu à se faire également aimer des Mexicains originaires d'Espagne, et des naturels du pays. Toute son affection se portait néanmoins sur ces derniers. Il avait remarqué depuis long-temps la haine qu'on portait généralement aux Espagnols venus de la Péninsule; il en profita pour soustraire le pays à l'influence ou plutôt à la tyrannie de la métropole. Le plan d'insurrection qui devait rendre la Nouvelle-Espagne libre, fut conçu par lui et trois officiers de ses amis; mais, par l'effet de quelque indiscrétion, le projet fut en partie découvert. Il en fut instruit le 14 septembre 1810; et comme il devait ce jour-là prêcher les Indiens, la tyrannie des Européens lui servit de texte : il profita si habilement de la circonstance, qu'il exalta ses auditeurs au point de les faire courir aux armes, pour se délivrer de l'oppression. Ainsi commenca l'insurrection. Hidalgo se mit à la tête de ces nouveaux soldats, auxquels ne tardèrent pas à se joindre deux escadrons du régiment de la Reine. Il s'empara d'abord de la ville de Zelaya, où deux régimens espagnols vinrent grossir son armée, déjà considérable par le nombre. De là s'étant porté sur l'opulente cité de Goanaxoato, qui, bien que peuplée de 80,000 âmes, n'opposa qu'une faible résistance, il y trouva beaucoup d'or en lingots et 5 millions en espèces. Afin d'attacher plus fortement les Indiens à la cause de l'indépendance, il les affranchit de la taxe nommée *tributos*, d'autant plus flétrissante qu'elle avait été imposée au temps de la conquête. Il s'occupa alors du soin d'organiser définitivement son armée; arma de piques, de couteaux et de haches, ceux qui n'avaient pas de fusils; composa son état-major, et fit battre monnaie au nom de la liberté américaine. Il se porta ensuite vers Valladolid, où il fut reçu, le 20 octobre, aux acclamations unanimes de la population indienne, des ecclésiastiques et des soldats. Deux régimens de milices se rangèrent sous ses drapeaux; on lui rendit des honneurs extraordinaires; et son armée, déjà forte de 80,000 hommes, le proclama généralissime à la suite d'une revue. Hidalgo avait trouvé dans la ville 1,200,000 dollars appartenant à l'Espagne. Après avoir fait chanter un *Te Deum* en action de grâces, il dirigea son armée vers la capitale du Mexique, et entra, le 27 octobre, à Toluca qui n'en est qu'à douze lieues. L'alarme était déjà répandue à Mexico. Le vice-roi, n'ayant pas assez de soldats pour

se défendre, se concerta avec l'archevêque, qui jugea que, dans cette circonstance, les foudres de l'Église pouvaient remplacer efficement celles de la guerre. Hidalgo fut excommunié; il répondit à l'anathème lancé contre lui par une profession de foi, dans laquelle il exposait les principes de sa croyance, et se justifiait complétement du reproche d'hérésie que lui adressaient ses antagonistes. L'excommunication ne produisit donc pas l'effet désiré; et Truxillo chargé, avec 2000 hommes, d'arrêter les insurgés, n'osa pas les attendre et se retira dans la ville, après avoir ordonné néanmoins qu'on fît feu sur les parlementaires envoyés par Hidalgo, bien qu'ils fussent précédés d'une image de la Vierge. Hidalgo parut devant Mexico le 31 octobre; il paraît que son projet était de l'emporter d'assaut, mais l'indiscipline de ses troupes ne lui permit pas de le mettre à exécution. Alors il se contenta d'établir son camp en vue de la ville sur une montagne presque triangulaire. Le vice-roi ne voulant pas laisser à cette multitude le temps de s'aguerrir en faisant un siége régulier, vint l'attaquer avec beaucoup de résolution, malgré l'infériorité de ses forces. A l'aspect des troupes royales, les Indiens, saisis d'épouvante, se débandèrent et prirent la fuite. Hidalgo, accompagné de quelques braves, après avoir essayé vainement de rallier les fuyards, se retira en bon ordre, en abandonnant toutefois les conquêtes qu'il avait faites. Cette affaire eut lieu le 7 novembre 1810. Hidalgo cependant parvint à reprendre l'offensive, et obtint des succès qui le mirent à même d'exercer une autorité assez étendue dans les intendances de Valladolid, Mechoacan, Lacategas, Guadalaxara, San-Luis-Potosi et Sonora. Cet état de prospérité ne fut pas long; l'armée royale, qui avait reçu des renforts, l'attaqua de nouveau le 17 janvier 1811, à El-puente-de-Calderon, et lui fit éprouver, malgré le courage qu'il déploya, la déroute la plus complète. Depuis il ne put rassembler que de petits corps de guérillas. Il cherchait à gagner la Louisiane lorsque, trahi par quelques-uns de ses officiers, il fut livré aux Espagnols. Dégradé de la prêtrise, par ordre de l'inquisition, Hidalgo fut passé par les armes le 27 janvier 1811. Le calme et la résignation qu'il montra en mourant furent dignes d'un ami de la liberté.

HIGGINS (DON BERNARDO O'), président du gouvernement du Chili, naquit dans l'Amérique méridionale. Il est fils de don Ambrosio O'Higgins, marquis d'Osorno, qui fut d'abord capitaine-général du Chili, et ensuite vice-roi du Pérou. Don Bernardo se déclara pour l'indépendance de sa patrie, et déploya à son service de grands talens militaires et administratifs. En 1811, il fut élu député au congrès général, et quelque temps après membre du directoire. Il servait comme colonel à l'époque de l'invasion de l'armée de Lima; mais sa haute bravoure lui concilia l'estime de tous ses compagnons d'armes; et le gouvernement, fatigué des plain-

tes auxquelles les violences de J. M. Carrera donnaient lieu, le rappela, et porta O'Higgins au commandement en chef. Ce dernier prouva bientôt, par les plus beaux faits d'armes, qu'il était digne, à tous égards, de la confiance dont l'honoraient ses concitoyens. Les royalistes commandés par Gainza, furent complétement défaits par O'Higgins, le 20 mars 1814. Des divisions intestines éclatèrent parmi les indépendans : il fit tous ses efforts pour les apaiser. Les Carrera s'étaient échappés des mains des Espagnols qui les avaient faits prisonniers, et ne négligeaient aucun moyen pour se ressaisir du pouvoir dont ils avaient abusé, et dont O'Higgins était investi à leur place. Ils gagnèrent la garnison de Saint-Jago; cette ville leur fut livrée, et ils y créèrent une nouvelle junte à la tête de laquelle l'un d'eux fut placé. Les habitans, redoutant la tyrannie des Carrera, tyrannie dont ils avaient déjà éprouvé les effets, supplièrent O'Higgins de venir à leur secours. Celui-ci marcha aussitôt contre ces ennemis domestiques. Les deux partis allaient en venir à une action décisive, quand ils apprirent que le général de l'armée royale, Osorio, qui avait succédé à Gainza, approchait et se disposait à les combattre. La désunion cessa tout à coup, et l'on ne songea plus qu'à repousser l'Espagnol. Les Carrera furent réduits bientôt après, par les suites de leurs propres fautes, à reconnaître O'Higgins comme général en chef. Ce dernier se retira dans la place de Rancagua; il y fut investi de tous côtés par les troupes d'Osorio, soutint un assaut de 36 heures, et fit des prodiges de valeur; mais toutes ses munitions étant épuisées, il fut forcé d'évacuer la place, et, à la tête de 200 dragons, il se fit jour à travers les bataillons ennemis. Son projet était de se diriger vers la capitale, mais il fut obligé de changer de plan. Les troupes qui formaient la garnison de Saint-Jago, et parmi lesquelles les Carrera n'avaient établi aucune discipline, commettaient les plus grands excès, et maltraitaient tellement les habitans, que ceux-ci regrettèrent le joug espagnol, et envoyèrent les principaux d'entre eux au général Osorio, pour implorer son intervention. Il se hâta de répondre à cet appel, et se mit en marche avec l'élite de ses troupes. Cet événement remplit d'effroi plus de 2,000 personnes, qui, pour se dérober au ressentiment des Espagnols, se retirèrent à Mendoza, sur la frontière de l'état de Buénos-Ayres, dont l'indépendance était affermie. J. M. Carrera, à la tête de 600 hommes, prit la même direction. Rien ne s'opposait donc au général Osorio; et Saint-Jago, Valparaiso et plusieurs autres places importantes furent prises par lui. Le Chili se trouva ainsi replacé sous la domination espagnole. Craignant pour sa propre sûreté, le gouvernement de Buénos-Ayres envoya un corps de troupes à Mendoza; ces troupes, jointes à celles venues du Chili, furent mises sous les ordres du brigadier San-Martin, qui, après avoir fait tous les préparatifs, entra en campagne à la tête de

4000 hommes, divisés en deux corps, dont l'un était commandé par O'Higgins. A la bataille de Chacabuco, les royalistes furent mis en déroute complète, et leur chef Marco fut pris. Un congrès fut aussitôt organisé à Saint-Jago, après cette victoire; tous les membres qui le composaient appelèrent O'Higgins au rang de directeur suprême, en récompense de ses éclatans services. Osorio rassembla toutes ses forces, et tenta un dernier effort; mais, à la bataille de Naïpo, l'armée royale ayant été presque entièrement détruite, l'indépendance du Chili fut assurée. On reproche à O'Higgins et à San-Martin le supplice des deux frères Carrera. Les détails de leur procès sont peu connus; mais on croit que des ressentimens particuliers contribuèrent plutôt que la justice à leur condamnation. Leur troisième frère a fait retentir long-temps l'Amérique de ses plaintes, et il a fait tous ses efforts pour se former un parti et se venger. O'Higgins vient d'être réélu (1822) par le congrès du Chili, directeur suprême de cette république.

HIJAR (LE DUC DE), du vivant de son père duc d'Alliaga, grand d'Espagne de première classe, membre de la junte de Bayonne, et grand-maître des cérémonies du roi Joseph. Il naquit en 1775, d'une ancienne famille de Castille, et mourut vers la fin de 1817. Il s'occupait des beaux-arts et de la littérature, lorsque les événemens d'Aranjuez amenèrent l'abdication forcée du roi Charles IV. Appelé, en 1808, à Bayonne, pour y faire partie de la junte convoquée par ordre de Napoléon, il s'y rendit avec les personnages les plus honorables de l'Espagne. Lorsque après une seconde abdication de Charles IV, Napoléon eut placé la couronne d'Espagne sur la tête de son frère Joseph, le duc de Hijar fut nommé grand-maître des cérémonies du nouveau roi. Il paraît qu'il s'était montré d'abord l'un des partisans de ce prince; mais il abandonna sa cause dès que les Espagnols fidèles à celle de Ferdinand VII, furent parvenus à établir une autorité rivale. Lorsque Napoléon revint en Espagne pour établir par la force l'autorité mal affermie de son frère, il rendit, à Burgos, un décret par lequel plusieurs nobles castillans étaient déclarés traîtres, et leurs biens confisqués. Le duc se trouvait du nombre, et devait être passé par les armes, s'il se fût laissé prendre; mais il se retira prudemment à Londres, où il demeura jusqu'à l'époque du rétablissement de Ferdinand VII. Alors il fut rappelé à Madrid, et nommé, en 1814, ministre d'Espagne à la cour de France. Peu ambitieux des honneurs, et ne désirant que la tranquillité, il n'accepta pas les importantes fonctions que le roi voulait lui confier, et se livra de nouveau à son goût pour la littérature. Le duc de Hijar fut décoré de l'ordre de la Toison-d'or, au mois d'août 1817, peu de temps avant sa mort.

HILARIEUSE (JOSEPH), professeur de rhétorique et de grammaire à Vienne en Autriche, fut aussi antiquaire et médailliste cé-

lèbre. Il naquit à Enzesfield, en 1737, et mourut en 1798. Entré dans la société des jésuites à l'âge de 14 ans, il profita des instructions qu'il y reçut, fit des progrès dans les sciences, et quitta cette société en 1770. Après avoir occupé la double chaire de rhétorique et de grammaire, il fit le voyage d'Italie, passa plusieurs années dans ce pays, où il perfectionna les connaissances métallurgiques qu'il avait acquises. De retour à Vienne, il y fut nommé garde du cabinet des médailles, et conserva cette place jusqu'à sa mort.

HILL (sir Rowland, baron d'Almaraz et de Hawkestone), pair d'Angleterre et lieutenant-général au service de cette puissance, embrassa très-jeune la profession des armes. Enseigne dans le 38me régiment, il s'y fit remarquer autant par son intelligence et son activité, que par la douceur de son caractère et sa bonté pour le soldat. Ayant obtenu l'autorisation de se rendre à l'école militaire de Strasbourg pour y achever son éducation, il y passa une année, parcourut ensuite la France, puis accompagna sir Richard, son oncle, dans un voyage que ce dernier fit en Allemagne et en Hollande. De retour en Angleterre, il alla reprendre son grade à Edimbourg, où il ne tarda pas à obtenir celui de capitaine. Il fit partie de l'expédition de Toulon, lorsque les Anglais, au moyen des intelligences qu'ils avaient dans la ville, y entrèrent dans la nuit du 24 au 25 août 1793, et en furent chassés, après un siége opiniâtre, le 18 décembre de la même année. Pendant l'occupation de cette place, il remplit successivement les fonctions d'aide-de-camp des généraux Mulgrave, O'Hara et Dundas. Revenu sur le sol britannique, il acheta la place de major du 90me régiment, dont il fut, quelque temps après, nommé lieutenant-colonel. C'est en cette qualité qu'il passa avec son régiment à Gibraltar. Bientôt la conquête de l'Égypte par les Français ayant attiré les Anglais sur leurs traces, M. Hill fit cette campagne, dans laquelle il reçut à la tempe droite une blessure assez dangereuse. A son retour d'Égypte, il fut nommé brigadier-général. Envoyé en Espagne, en 1808, il s'y distingua en plusieurs occasions, et reçut le grade de colonel à la fin de la campagne. Le 12 mai 1809, il prit le commandement à la place du général Paget qui venait d'être blessé. La conduite qu'il tint à la bataille de Talavera, lui valut des remercimens du parlement d'Angleterre. En 1811, il fut créé chevalier de l'ordre du Bain, et nommé gouverneur du château de Blackness. Après s'être distingué pendant les années 1812, 1813 et 1814, il reçut le titre de baron d'Almaraz, et fut admis à la chambre des pairs. Dans le mois de mai 1815, il eut provisoirement le commandement des troupes anglaises et hanovriennes rassemblées dans la Belgique. Il partagea à Waterloo la fortune inattendue de ses compatriotes. Le général Hill est communément appelé dans l'armée anglaise le bras droit de lord Wellington, qui lui doit

une grande partie de ses succès.

HILLER (LE BARON DE), doit à sa valeur plus qu'à l'illustration de sa famille, le titre de feld-maréchal au service d'Autriche, où, du rang de simple soldat, il s'éleva successivement de grade en grade. Il se conduisit avec distinction dans les différentes campagnes où les Autrichiens eurent à lutter contre la valeur française. En 1809, il eut le commandement d'un corps d'armée qui, de concert avec celui de l'archiduc Louis, était destiné à couvrir Vienne. Ce but n'ayant pas été atteint, le général Hiller alla renforcer, sur le Danube, l'armée du prince Charles, et prit une part active à la bataille d'Essling, où il montra autant de sang-froid que d'intrépidité, en défendant le village d'Aspern. En 1813, il commanda en Styrie un corps d'armée qui, chargé d'observer le vice-roi d'Italie, ne put l'empêcher d'exécuter une partie de ses projets. Dans une proclamation qu'il publia à Trente, le 26 octobre de la même année, il s'exprima ainsi : « Cherchez les » Français qui dominaient le mon» de; vous trouverez des cadavres, » des captifs, des blessés, des tra» ces de leurs dévastations, mais » l'ennemi n'a plus de corps de » troupes sous les armes. » Ce passage est d'autant plus hasardé, qu'à la même époque il ne put rien contre ces Français, dont les désastres en Russie ne furent causés que par l'inclémence des élémens. Il paraît même constant que le peu de succès du feld-maréchal lui occasiona une espèce de disgrâce, et son remplacement par le maréchal de Bellegarde. Cependant il obtint, vers la fin de 1814, le commandement général de la Gallicie. Le feld-maréchal Hiller passe pour un des plus habiles généraux de l'armée autrichienne.

HILLER (LE BARON), qu'il ne faut point confondre avec le précédent, est né à Berlin, en 1777. Quand la Prusse fut, par le sort des combats, soumise à la puissance des Français, il prit du service dans les corps-francs organisés dans ce pays par l'empereur Napoléon, et montra tant de zèle à servir sa cause qu'il en obtint la décoration de la légion-d'honneur. Le baron Hiller, qui n'avait point cependant cessé d'être attaché à sa patrie, lorsque le roi de Prusse fut parvenu à se soustraire à l'influence d'un allié redoutable, le servit avec distinction en 1814 et en 1815. Il se trouva à la bataille de Waterloo; et dans la seconde invasion de la France, la brigade qu'il commandait ayant pris des cantonnemens dans l'arrondissement de Vendôme, il s'y conduisit de manière à mériter l'estime des habitans, en adoucissant la rigueur des ordres dont il était chargé, et en maintenant parmi les soldats, soumis à son commandement, la discipline la plus exacte.

HIMBERT DE FERGNY (LE BARON LOUIS-ALEXANDRE), occupait avant la révolution une place importante dans l'administration des eaux-et-forêts. Devenu maire de la Ferté-sous-Jouarre, il fut, en septembre 1792, nommé député à la convention nationale par le département de Seine-et-

Marne. Il se récusa comme juge dans le procès de Louis XVI, et vota néanmoins la détention, par mesure de sûreté générale, et comme législateur. Les objets de finance et d'administration furent les seuls sur lesquels il parla. A l'époque où une disette factice vint désoler la France, il fut chargé d'une mission, dont l'objet était de surveiller les approvisionnemens de la capitale. Passé au conseil des anciens par la réélection des deux tiers, il en sortit en 1798, après avoir été secrétaire de cette assemblée. Pendant le cours de la session, il avait paru plusieurs fois à la tribune, soit pour y attaquer l'existence du papier-monnaie, soit pour y défendre les fugitifs du Bas-Rhin. Il avait aussi été chargé de faire un rapport sur la loi relative au commerce des grains. Nommé membre du tribunat dans le mois de décembre 1799, il s'y occupa de tout ce qui était relatif à l'administration, et fut, successivement élu secrétaire et président de ce corps. En 1804, il obtint la préfecture du département des Vosges, et fut, dans le courant de la même année, décoré de la légion-d'honneur et créé baron. En 1814, le baron Himbert remplissait encore les fonctions de préfet à Epinal, lorsque par suite de l'invasion de la France, des Cosaques l'enlevèrent et le conduisirent à Bâle, d'où il fut transféré à Ulm. N'ayant obtenu sa liberté qu'après la conclusion du traité de Paris, il n'a point eu d'emploi depuis la restauration, bien que pendant les *cent jours* il eût refusé la place de préfet de Tarn-et-Garonne, qui lui fut offerte par Napoléon. Le fils du baron Himbert était auditeur au conseil-d'état et intendant de la Dalmatie sous le gouvernement impérial.

HIRN (LE BARON FRANÇOIS-JOSEPH), évêque de Tournai, né à Strasbourg, le 24 février 1751, commença par être chanoine de Mayence, et bientôt après, par suite du concordat, il fut nommé évêque de Tournai. Un usage consacré par le temps, imposait, à chaque renouvellement d'année, aux dames de cette ville l'obligation d'aller présenter leurs vœux à l'évêque, et une fête somptueuse terminait toujours cette espèce d'hommage. Le nouvel évêque signala son avénement au siége de Tournai, en changeant cette coutume bizarre en une fête dont s'applaudit l'humanité; et le 1er janvier 1803, il fit, à l'occasion de ce changement, un discours aux dames de Tournai, où il plaida avec force la cause de l'indigence, en peignant ses malheurs et en rappelant ses droits aux secours des âmes sensibles. Ce prélat fit partie de l'opposition qui se manifesta au concile de Paris, en 1810, contre les projets de l'empereur. Il se réfugia peu de temps après à Rome, auprès du souverain pontife. Ramené à Tournai par les événemens de 1814, il y reprit l'exercice de ses fonctions épiscopales, et fut un de ceux qui signèrent la lettre adressée, le 1er septembre 1814, au roi des Pays-Bas, par les évêques de la Belgique. En 1816, il fit paraître un mandement à l'occasion de la victoire remportée à Alger. Quoique le clergé de la Belgique ait ma-

nifesté généralement une tendance à lutter contre les dispositions constitutionnelles qui consacrent dans les Pays-Bas la tolérance de tous les cultes, M. l'évêque de Tournai fut constamment au nombre de ceux qui se distinguèrent par leur sagesse et leur modération.

HIRSCHING (Frédéric-Charles Gottlob), savant et laborieux professeur allemand, naquit à Uffenheim, le 21 décembre 1762, et mourut à Erlang, le 11 mars 1800, n'ayant pas encore 38 ans accomplis. Il avait été nommé professeur surnuméraire de philosophie dans cette ville, mais il n'y exerça point de fonctions. Il était très-versé dans la botanique et dans la science de l'économie rurale, cependant il est plus connu par ses travaux historiques et géographiques. Il compilait avec soin et exactitude; on désirerait souvent dans ses ouvrages plus de goût et de saine critique. On a de lui les ouvrages suivans : 1° *Description des principales bibliothèques de l'Allemagne*, 4 vol. in-8°, Erlang, 1786, ouvrage fort curieux et assez recherché; 2° *Notice des tableaux et recueils d'estampes les plus curieux*, ibid., 6 vol. in-8°; 3° *Dictionnaire des Personnages célèbres du 18e siècle*, continué par J. H. M. Esnesti, etc., à Cobourg. Ce continuateur et ses collègues ne se sont pas bornés au plan d'Hirsching, ils l'ont beaucoup étendu. Plus de la moitié de l'alphabet avait déjà été traitée par l'auteur, dans les cinq premiers tomes qu'il a donnés; et l'ouvrage, qui n'est pas encore fini, se compose maintenant de 16 volumes, chacun d'environ 800 pages: l'article *Wasse* termine le t. XV, publié en 1812, et l'on doit présumer avec raison qu'un volume suffira à peine pour compléter l'alphabet. L'édition qui a paru à Leipsick, en 1794 et années suivantes, laisse beaucoup à désirer sous le rapport de la netteté typographique, et il y règne une confusion incommode pour ceux qui ont besoin de la consulter; mais la biographie d'une foule de personnes que l'on chercherait inutilement dans d'autres dictionnaires se trouve dans celui-ci, et les sources auxquelles on peut avoir besoin de recourir sont toujours exactement indiquées par l'auteur.

HIRZEL (G.), de Zurich, fut nommé, en 1801, au département de la police et de la justice en Helvétie. Le nom de ce magistrat se rattache à l'une des familles les plus considérées du pays. En novembre 1802, le général Ney le fit conduire dans la forteresse d'Arbourg, parce qu'il avait déterminé la diète de Schwitz à faire prendre de nouveau les armes contre les Français, et à rassembler l'armée confédérée derrière la Reuss. Il fut rendu à la liberté, mais il cessa d'être employé jusqu'en 1815, où il fut appelé aux fonctions de commissaire fédéral dans le Tessin, et se rendit en cette qualité à Milan, auprès de l'archiduc Charles.

HIRZEL (Jean-Gaspard), ancien sénateur, premier médecin de la ville de Zurich, et président de la société civique, naquit dans cette ville en 1725. Sa patrie doit à son zèle et à son activité plu-

sieurs établissemens de police médicale et d'éducation publique. Long-temps il donna des soins gratuits à l'instruction des sages-femmes; il fit plusieurs cours de médecine théorique et pratique; il fut l'un des principaux fondateurs de la société helvétique, créée en 1762, qui compta bientôt au nombre de ses membres presque tout ce qu'il y avait en Suisse d'hommes zélés pour le bien public. Contemporain de Haller et de Gesner, Hirzel traduisit les ouvrages de Tissot, et publia ensuite un *Traité d'économie rurale.* Passionné pour l'agriculture, il recherchait toutes les occasions d'acquérir dans cet art des connaissances positives. Il fut un jour conduit par M. Vœgueli, chez un cultivateur, nommé Jacques Gujer (on prononce Gouyer), natif de Wermetschweil, dans la paroisse d'Uster, canton de Zurich. C'était un homme estimable, philosophe praticien, ne s'occupant que des travaux de l'économie rurale et domestique, et s'y livrant en observateur qui a pour but de contribuer aux progrès de la science. On ne le connaissait dans le pays que sous le nom de *Klejiogg* (Petit Jacques). Sa famille offrit au médecin Hirzel un spectacle qui le frappa singulièrement, et qui lui donna l'idée de recueillir et de publier une série de faits et d'expériences sur les diverses branches de l'agriculture. Celui-ci, trouvant quelque analogie entre la philosophie du sage d'Athènes et celle du paysan suisse, donna le titre de *Socrate rustique* à l'ouvrage où sont décrits les principes de Jacques Gouyer, sa conduite, ses essais, ses procédés et leurs résultats. Ce qui prouve l'utilité de ce livre, c'est qu'il a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe; entre autres en anglais, par Arthur Young; et en français, par Frey Deslandres, officier dans un régiment suisse au service de France, sous le titre : *le Socrate rustique, ou Description de la conduite économique et morale d'un paysan philosophe,* dédié à l'Ami des hommes, 1763, in-12. On a ajouté aux dernières éditions une correspondance entre le traducteur et le marquis de Mirabeau. Hirzel avait rassemblé quelques amis pour passer la soirée chez lui; et au moment où il leur lisait les lettres de son ami, le docteur Zelweguer, mort depuis long-temps, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie, dont il mourut sur-le-champ, le 19 février 1803. La révolution, qui eut lieu sur la fin de sa carrière, lui avait causé de nombreux chagrins; néanmoins ils n'influèrent en rien sur son imagination, dont il conserva toute l'activité jusqu'à près de 80 ans. Le plus connu de ses ouvrages est sans contredit le *Socrate rustique.* Il a aussi publié quelques éloges historiques et des entretiens *sur la religion et la tolérance,* adressés à Meister, écrivain estimé.

HIS (Charles), né dans la Normandie en 1772, travailla, dès l'âge de 18 ans, à la rédaction du *Moniteur,* pour les séances de l'assemblée constituante. Le 2 septembre 1792, Tuault-Grandville, alors rédacteur principal de cette feuille, le dénonça

comme royaliste. Pour développer librement sa pensée, M. His entreprit le *Républicain français*, journal dans le même format que le *Moniteur*, où il se proposait de combattre les principes des terroristes. Proscrit au 13 vendémiaire, il dut renoncer à la rédaction des journaux; il prit le parti des armes, et entra au service comme officier d'état-major. Après la bataille de Marengo, il fut chargé, par le général Oudinot, chef d'état-major de l'armée d'Italie, d'une mission auprès de Pie VII. A la paix, il quitta le service, et publia différentes brochures politiques qui eurent du succès. Depuis lors il s'adonna tout entier à ses goûts, qui se partageaient entre la politique, la botanique et la littérature. En 1811, il fut employé à la direction de la librairie, avec laquelle il a passé dans le ministère de l'intérieur, où il a été long-temps chef de la division de laquelle ressort tout ce qui concerne la littérature et la librairie. Il est aujourd'hui inspecteur-général des bibliothèques de France. On a lu, dans le journal de la ville d'Orléans, une lettre qu'il adressa au maire de cette ville, au retour du roi en 1814, et par laquelle il revendiquait l'honneur d'avoir, dans le journal qu'il dirigeait, imploré, dès le 12 juin 1795, la pitié publique en faveur de la royale orpheline du Temple, et d'avoir réitéré cette demande le 15 et le 20 du même mois, et les 2 et 4 juillet suivant, par des articles insérés dans le même journal. M. His a publié : 1° *Théorie du monde politique, ou la Science du gouvernement, considérée comme science exacte*, 1806, in-8°; 2° *Lettre à l'institut*, sur une question de botanique, in-4°, avec fig., Paris, 1807; 3° *du Danger pour la France d'adopter le mécanisme constitutionnel de l'Angleterre*, 1814, in-8°. On lui attribue : *Lettres à M. le comte de B. pendant son séjour aux eaux d'Aix-la-Chapelle*, parallèle entre M. de Châteaubriand et Chénier, 1812, in-8°. M. His a en portefeuille une *Histoire de France* manuscrite à laquelle il travaille depuis long-temps,

HOARE (SIR RICHARD COLT), baronnet anglais de Stourhead, dans le comté de Wilt, n'eut pas plus tôt fini son éducation, qu'il passa dans les pays étrangers, y voyagea pendant plusieurs années, et revint en Angleterre en 1791. Quelque passionné qu'il fût pour les recherches sur l'antiquité, les mouvemens politiques qui agitaient le continent l'empêchèrent de s'y livrer hors de l'Angleterre; il se borna à diriger toute son attention vers les antiquités de son pays. En 1188, Badwin, archevêque de Cantorbéry, avait parcouru la principauté de Galles, pour exciter ses peuples à s'armer pour les croisades. Barri, plus connu sous le nom de *Giraldus Cambrensis*, qui l'accompagnait dans ce voyage, en avait fait une description rare et précieuse; mais qui, sur quelques points, divisait les savans d'Angleterre. Sir Hoare passa 3 ans dans le pays pour éclaircir cet itinéraire; le résultat de ses recherches fut un ouvrage, contenant 60 vues d'antiquités, portraits, etc., qu'il mit

au jour. On lui doit aussi une petite édition de l'ouvrage original, en latin, qu'il publia en même temps, et qui est devenue extrêmement rare. Les antiquités de l'Irlande, et surtout celles du comté de Wilt, pouvaient fournir, par les différens monumens que ces pays renferment, de précieux documens sur les premières époques de l'histoire des anciens Bretons, sur leurs demeures, costumes, usages, etc. Sir Hoare les explora avec une attention scrupuleuse et une persévérance soutenue, et les réunit dans un ouvrage qu'il enrichit de vues, de cartes et de plans. Après avoir publié l'histoire ancienne de la partie méridionale du comté de Wilt, on a lieu d'espérer qu'il ne laissera pas son ouvrage incomplet, et qu'il y ajoutera l'histoire ancienne de la partie septentrionale du même comté, traitée sur le même plan. On a de lui : 1° *Itinéraire de l'archevêque Baldwin, dans le comté de Galles,* en 1187, par Giraldus de Barri, traduit en anglais et enrichi de vues, annotations, et d'une vie de l'auteur, 1806, 2 vol. in-4°; 2° *Journal d'un voyage en Irlande,* 1807, in-8°; 3° *Histoire ancienne de la partie méridionale du comté de Wilt,* 1810-1812, 3 parties in-f°.

HOBART (LORD), aujourd'hui comte de Buckingham, par la mort de son père, naquit vers 1760. Il servit fort jeune en Amérique, où il obtint le grade de capitaine; il quitta ce pays en 1779, et vint en Irlande, où il fut aide-de-camp du comte de Buckingham, son oncle, alors lord-lieutenant de ce royaume. Il était survenu quelques discussions entre le parlement d'Irlande et le lord-lieutenant : lord Hobart, son neveu, doué d'un esprit adroit et conciliant, sut ménager les deux partis, et vint à bout de mettre pour le moment un terme à leurs divisions. Il fut nommé secrétaire à cette occasion, et ce choix fut justifié par sa conduite ultérieure. Lord Hobart ayant quitté le gouvernement de l'Irlande en 1790, fut remplacé par lord Westmoreland, et le jeune Hobart continua ses fonctions de secrétaire, qu'il remplit toujours avec la même habileté. Il contribua à adoucir, en quelque sorte, la situation des catholiques d'Irlande, sous l'administration du lord Westmoreland, et à étouffer, pour quelque temps encore, les germes de discorde et de troubles qui ont depuis causé tant de maux à ce pays. Plusieurs actes, d'une utilité reconnue, avaient signalé l'administration du lord Hobart en Irlande : on lui dut le contrôle du pouvoir de la couronne par la limitation des pensions; l'exclusion de la chambre des communes de certains officiers de la couronne; et enfin une milice nationale, qui depuis a rendu d'importans services. Lord Hobart fut envoyé dans l'Inde, et nommé gouverneur de Madras en 1794: ce fut sous ses auspices que les possessions hollandaises de Ceylan et les îles d'Epices furent conquises par les Anglais. Lord Hobart avait découvert un des premiers les intelligences des Français avec Tippo-Saëb; prévoyant, après la conclusion du traité de Campo-Formio, que la France,

débarrassée de ses plus puissans ennemis, tournerait ses vues vers l'Inde, et ferait les plus grands efforts pour s'opposer à la domination des Anglais, il prit de son côté les mesures les plus efficaces pour faire avorter les plans habilement conçus, mais faiblement exécutés, des ennemis de l'Angleterre. Il retint un armement puissant prêt à mettre à la voile, pour conquérir les îles espagnoles des Philippines, et s'en servit avec succès sur d'autres points. Les amis de lord Hobart le proclamèrent alors un peu fastueusement, sans doute, le sauveur de l'Inde. Il se démit cependant, peu de temps après, de son gouvernement de Madras, et revint en Angleterre en 1798, par suite de discussions qui s'étaient élevées entre lui et le gouvernement du Bengale. La compagnie des Indes orientales, pour lui témoigner sa satisfaction des services qu'il avait rendus, lui assigna une pension de 2,000 livres sterling; et à la recommandation unanime des directeurs de cette compagnie, le roi l'éleva à la dignité de pair d'Angleterre. Il se prononça fortement dans la chambre-haute pour l'acte dit d'*union*, qui soumettait l'Irlande à l'Angleterre, et qui a causé, dans le premier de ces pays, un mécontentement général, dont les effets se font encore sentir aujourd'hui. Lord Hobart a épousé miss Eden, fille de lord Auckland.

HOCHBERG (le comte Charles-Léopold-Frédéric de), fils du margrave de Bade et de la comtesse de Geyersberg, sa seconde épouse, est né à Carlsruhe, en 1790. Il eut, dans la campagne de Russie, le commandement d'un corps de troupes badoises, qui faisait alors partie de la division française que le maréchal duc de Bellune commandait. Le comte d'Hochberg fit, dans plusieurs occasions, preuve de talent et de courage; il se distingua particulièrement à l'affaire du 25 novembre 1812, sur la Bérézina. Dans la campagne suivante, il participa aux premiers succès de l'armée française; mais il fut fait prisonnier à la bataille de Leipsick. En 1814 et 1815, il commandait encore le corps auxiliaire de Bade; mais alors ce corps était réuni aux alliés qui marchaient contre la France. En novembre 1816, il reçut de l'empereur d'Autriche la croix de Saint-Étienne, et fut chargé successivement de missions importantes près des cours de Berlin et de Pétersbourg. En 1817, le comte d'Hochberg se trouvait dans la Haute-Alsace, à la tête des troupes alliées. Il a épousé une fille de l'ex-roi de Suède, Gustave IV.

HOCHE (Lazare), général en chef des armées de la république française, né à Montreuil, près Versailles, le 24 février 1768. Son père avait un emploi des plus subalternes dans les équipages de chasse du roi, et ne put donner aucun soin à l'éducation de son fils. La pauvreté engagea bientôt celui-ci à prendre, dès l'âge de 14 ans, du service comme aide-surnuméraire dans les écuries royales. Il perdit, peu de temps après, ses parens, et n'eut pour tout appui qu'une tante, mar-



Le Gnal Hoche

chande fruitière à Versailles, qui lui donnait quelques secours. Ce fut à elle qu'il dut les moyens d'acheter les livres dont la lecture devint son unique occupation pendant tous les momens qu'il pouvait dérober le jour à son service, et souvent pendant les nuits entières. Doué des plus heureuses dispositions, avide de connaissances utiles, il se forma bientôt lui-même, et devint le seul artisan de sa fortune. Entraîné par un penchant irrésistible vers l'état militaire, il prit, à 17 ans, le parti de s'engager dans le régiment des gardes-françaises. Ses talens et sa bonne conduite l'y firent bientôt distinguer. On le vit avec surprise se livrer aux travaux les plus fatigans, porter de l'eau, monter la garde pour ses camarades, et se charger de toutes les corvées pénibles, afin de gagner quelque argent, qu'il consacrait aussitôt à l'achat de nouveaux ouvrages, dont il ornait sa petite bibliothèque; mais l'étude ne lui fit point négliger les exercices militaires, et il excellait dans le maniement des armes. Quoique très-jeune, il fut nommé sergent des gardes en 1784, et l'avancement au grade de sous-officier dans ce corps privilégié ne s'accordait alors qu'au seul mérite. Il eut peu de temps après une affaire d'honneur avec un de ses camarades : Hoche se battit dans les carrières de Montmartre, blessa son adversaire, et reçut lui-même une large blessure au front, dont il conserva toute sa vie la cicatrice, mais qui, loin de le défigurer, ajoutait encore à son air martial. Lorsque la révolution éclata, en 1789, Hoche embrassa avec enthousiasme la cause de la liberté, et lui fut fidèle jusqu'à la mort. Après le licenciement des gardes françaises, il passa dans la garde nationale soldée, dont on forma 4 régimens, et où il fut nommé adjudant. En juin 1792, il obtint enfin le grade d'officier, et passa lieutenant dans le régiment de Rouergue. Dès-lors il se livra avec une ardeur nouvelle à l'étude de la théorie de l'art militaire, et devint un tacticien habile. Il se distingua, par sa valeur, au siége de Thionville; le général Leveneur se l'attacha comme aide-de-camp; il servit en cette qualité à la bataille de Nerwinde, et accompagna son général à Paris, après la défection de Dumouriez. Mandé au comité de salut public, il y parut avec assurance, et exposa un plan habilement conçu pour la campagne prochaine. Les membres du comité, frappés de son noble maintien et de la justesse de ses vues, le nommèrent adjudant-général, et lui conférent le commandement de la ville de Dunkerque, alors menacée par les Anglais, sous les ordres du duc d'York. Hoche fit preuve de dévouement et d'intelligence dans ce poste difficile, mit bientôt la place à l'abri de toute insulte par un camp retranché, repoussa les Anglais à diverses reprises, et les força, après la bataille de Hondscoote, à lever le siége. Sa belle conduite lui valut le grade de général de brigade, et quelque temps après, celui de général de division. Le 22 décembre 1793, il s'empara de Furnes, et obtint, la même année, le

commandement en chef de l'armée de la Moselle. Parvenu ainsi, à l'âge de 24 ans, au plus haut grade militaire, il voulut signaler son commandement par une action d'éclat, débloquer Landau, et chasser de l'Alsace les Prussiens, commandés par le duc de Brunswick, et qui étaient retranchés dans la position inexpugnable de Kaiserslautern. Hoche les attaqua pendant trois journées successives; mais toujours repoussé avec une perte considérable d'hommes, il change bientôt de plan, laisse un corps sur la Sarre, pour masquer sa marche; se jette avec le reste de son armée dans les montagnes des Vosges; pénètre, à travers les chemins les plus difficiles, jusque sur la droite des Autrichiens, commandés par le général Wurmser; tourne leur position, et manœuvrant de concert avec Pichegru, parvient à faire lever le blocus de Landau, et à forcer les ennemis d'évacuer l'Alsace. La correspondance qu'il eut à cette époque avec le comité de salut public, et dans laquelle il s'attribuait, avec justice, la plus grande part à ces brillans succès, déplut au proconsul Saint-Just, qui protégeait particulièrement Pichegru. Hoche, qui venait de se couvrir de gloire, et dont le caractère franc et inflexible ne pouvait supporter aucune humiliation, loin de plier sous l'ascendant du hautain représentant, osa braver ses menaces. Saint-Just trouva bientôt le moyen de se venger. On ôta au général vainqueur le commandement de son armée, et l'on sut l'en éloigner sous prétexte qu'il était destiné à en commander une autre dans le midi de la France; mais à peine fut-il en route pour se rendre à Nice, sa prétendue destination, que, d'après un nouvel ordre du comité de salut public, de l'exécution duquel Saint-Just se chargea en personne, Hoche fut arrêté, conduit à Paris, enfermé d'abord dans la prison des Carmes, et transféré ensuite à la Conciergerie. Sans la chute de Robespierre et de son complice Saint-Just, l'échafaud eût été le prix des exploits de Hoche. Le 9 thermidor le rendit enfin, après une longue détention, à la liberté. Il avait consacré tout le temps de sa captivité à l'étude : la méditation, une expérience chèrement achetée par l'infortune, avaient dompté l'impétuosité de son caractère; ses amis eurent peine à le reconnaître au sortir de sa prison. Il ne se livrait plus avec confiance; taciturne et réfléchi, son adage favori était : « Des choses et non des paroles. » Employé, en 1795, dans les provinces de l'Ouest, pour combattre les royalistes qui donnaient encore de vives inquiétudes au gouvernement, Hoche déploya, dans cette guerre intestine, les plus grands talens comme général et comme homme d'état. Il prit une marche tout opposée à celle qu'avaient suivie ses prédécesseurs. S'attachant à pacifier et non à détruire, à gagner la confiance des habitans plutôt qu'à exaspérer les esprits, alliant la fermeté à la modération, il obtint, à force de persévérance, des succès inespérés. Le nouveau co-

mité de salut public lui confia bientôt le commandement en chef des armées qui occupaient tout le pays, depuis la Somme jusqu'à la Loire. Il rétablit l'ordre et la discipline la plus sévère parmi les troupes, qui jusque-là s'étaient livrées impunément au pillage, au meurtre et à l'incendie. Il opéra d'autres changemens utiles, et substitua, au système des cantonnemens, celui des camps retranchés, qui mettaient ses troupes à l'abri des surprises et des coups de mains, si fréquens avant lui. Il avait entamé des négociations pacifiques avec les principaux chefs vendéens. Plusieurs s'étaient soumis, en partie, pour gagner du temps. Convaincu bientôt qu'il ne pouvait compter sur leur bonne foi, et regardant la conclusion d'une paix générale, franche et durable comme impossible à obtenir, il demanda au gouvernement que la guerre fût poussée avec vigueur. Les commissaires du pouvoir exécutif qui avaient conclu quelques traités partiels, accusèrent alors Hoche d'une ambition démesurée, et de vouloir se perpétuer dans le commandement pour la satisfaire. Peu s'en fallut qu'il ne fût de nouveau destitué. Mais l'événement prouva qu'il avait bien jugé les hommes, et prévu qu'une nouvelle rupture était inévitable. Il avait pris toutes les mesures nécessaires pour déjouer les manœuvres des éternels ennemis de la France, les Anglais, qui traitaient alors avec les chefs des Vendéens et des *chouans*, et qui préparaient de leur côté la malheureuse expédition de Quiberon. Lorsque les émigrés furent débarqués dans cette baie, en juin 1795, Hoche réunit, en un instant, ses troupes éparses en divers cantonnemens; marcha sur Auray, qu'il emporta; refoula le corps des émigrés dans la presqu'île, où il l'enferma; battit, le 16 juillet, le comte d'Hervilly; s'empara, le 22, du fort Penthièvre; et ayant poussé les émigrés et les royalistes jusque sur les bords de la mer, et leur ayant ôté tout espoir de trouver une issue par terre, il les força enfin de se rendre à discrétion. Hoche, aussi généreux après la victoire que brave pendant le combat, écrivit au comité de salut public, pour demander qu'on épargnât le sang français, et que la vengeance nationale ne frappât que les chefs de cette déplorable entreprise. Mais le comité, cruel comme toutes les commissions, en jugea différemment, et du haut de son tribunal éloigné de tout danger, condamna les malheureux prisonniers à être fusillés sans distinction. Cette rigueur implacable fut hautement désapprouvée par Hoche, qui remit le commandement au général Lemoine, et marcha, avec une partie de ses troupes, sur Saint-Malo. Il parvint à sauver quelques individus; les soldats républicains en laissèrent échapper plusieurs autres pendant la marche sur Auray; mais les restes de ce corps lancé par les Anglais sur les côtes de la France, furent sacrifiés selon les ordres sanguinaires envoyés de Paris. Le directoire-exécutif, qui venait

d'entrer en fonctions le 27 octobre 1795, conféra, au mois de décembre suivant, au général Hoche, avec des pouvoirs illimités, le commandement en chef des 3 armées de l'Ouest, réunies sous le nom d'armée de l'Océan. Il prit alors les mesures les plus vigoureuses pour rétablir le calme dans ces malheureuses contrées. L'ordre et la discipline la plus sévère régnèrent dans son armée. Il garnit de troupes tous les points importans, et établit des colonnes mobiles qui se portaient avec promptitude partout où des troubles éclataient; il sut inspirer de la confiance aux habitans, ménager adroitement les prêtres, dont plusieurs se donnèrent à lui, et lui servirent d'agens secrets; profita de la division qui régnait entre les chefs royalistes, garda religieusement la foi promise à ceux qui se soumettaient de bonne foi, et combattit les autres avec vigueur. Il s'attacha surtout à vaincre Charette, le plus intrépide, le plus acharné des chefs vendéens, et le plus fécond en ressources. Il parvint enfin à s'en emparer après l'avoir isolé de Stofflet (*voy.* ces noms). Dès que Charette eut cessé d'exister, Hoche regardant la guerre de la Vendée comme terminée, se hâta d'affranchir le pays du joug militaire, et d'y établir le régime constitutionnel. Il passa ensuite la Loire à la tête d'une armée de 15,000 hommes, et usa des mêmes moyens pour rendre le calme aux ci-devant provinces d'Anjou, du Maine, de la Bretagne et de la Normandie, assurant surtout aux habitans la paisible jouissance de leurs droits civils et religieux, et les rattachant ainsi au gouvernement. Enfin, le 28 messidor an 6 (16 juillet 1796), le directoire-exécutif put annoncer, aux deux conseils législatifs, que l'Ouest était pacifié, et un décret solennel proclama que le général Hoche et son armée avaient bien mérité de la patrie. Pour assurer la durée du calme intérieur de la France, si péniblement rétabli, Hoche avait, depuis long-temps, formé le plan d'occuper les Anglais chez eux-mêmes, et de leur faire éprouver, dans leur propre pays, tous les effets des guerres civiles qu'ils avaient fomentées et si long-temps entretenues en France. Cette pensée ne l'abandonnait plus, et il l'exprimait souvent avec trop peu de prudence. Il échappa heureusement deux fois à des tentatives de poison, et une autre fois à un coup de pistolet qu'un misérable, nommé Guillaumot, ancien *chouan*, lui tira le 26 vendémiaire (17 octobre 1796), au sortir du spectacle de Rennes. Hoche se rendit peu de temps après à Paris, soumit son plan au directoire qui l'approuva, et le chargea de l'exécution. Il partit aussitôt pour Brest, et y fit, avec toute l'activité de son caractère, les préparatifs d'une expédition pour l'Irlande. Après avoir vaincu des obstacles de tout genre, apaisé des émeutes qui éclatèrent parmi les troupes de terre et de mer, il put enfin mettre à la voile le 25 frimaire an 5 (14 décembre 1796). Mais une brume épaisse, qui dura plusieurs jours,

suivie d'une tempête des plus violentes, sépara le vaisseau qu'il montait du reste de l'escadre. Arrivé sur les côtes de l'Irlande, il eut la douleur de reconnaître l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter son audacieuse entreprise. Hoche se livra, dit-on, pendant plusieurs jours, au plus violent désespoir, et fut enfin forcé de chercher à regagner un port de France, où il ne parvint qu'à travers bien des dangers, échappant comme par miracle aux fureurs de la mer et aux nombreuses croisières anglaises. Hoche fut alors nommé général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, forte de 80,000 hommes, et ouvrit la campagne de 1797 par le hardi passage du Rhin, qu'il effectua en présence de l'ennemi. Il gagna ensuite les batailles de Neuwied, d'Altenkircken et de Diedorff; s'empara de la ville de Wetzlaer, battit le général autrichien Werneck, fit 8,000 prisonniers, et s'empara de l'artillerie des ennemis. Victorieux dans 3 batailles et 5 combats, il poursuivit ses avantages avec activité : son armée venait de faire 40 lieues d'Allemagne en 4 jours, et rien ne paraissait plus pouvoir mettre obstacle à sa marche triomphante au sein même des états de l'Autriche, quand il fut arrêté sur les bords de la Nidda par la nouvelle inopinée de l'armistice conclu par le général Bonaparte avec le prince Charles, et par l'ordre du directoire de suspendre les hostilités. On proposa à Hoche le ministère de la guerre en messidor an 5 (juillet 1797), mais il le refusa. Le parti, dit de *Clichy*, qui voulait renverser la république, commençait à cette époque à dominer dans les conseils. Le général Pichegru, l'ancien ennemi de Hoche, se trouvait à la tête de cette faction, et depuis 2 ans ce dernier ne cessait d'avertir le gouvernement qu'on le trahissait. Le directoire prit alors le parti de se confier au général Hoche, et de lui donner le commandement d'un corps de troupes qui devait se rapprocher de Paris. Il accepta, mais déclara en même temps, « que » dès qu'il aurait vaincu les enne» mis de la république, ce dont il » répondait sur sa tête, il briserait » son épée. » Il concerta ensuite avec Barras, qui avait en lui la plus entière confiance, les mesures à prendre dans ces circonstances critiques. Dénoncé violemment au conseil des cinq-cents par Willot, le collègue et le confident de Pichegru, le directoire intimidé désavoua Hoche, et lui retira les pouvoirs qu'il avait récemment remis entre ses mains, déclarant en même temps aux deux conseils que la marche des troupes vers Paris, qui leur donnait de l'ombrage, n'avait été ordonnée par ce général que dans le but de préparer une nouvelle expédition maritime. Hoche, incapable d'entrer dans des voies aussi tortueuses, et indigné de la lâche versalité du directoire, prouva, par sa correspondance, qu'il n'avait agi que d'après les ordres du pouvoir exécutif même, et demanda hautement d'être mis en cause et jugé par un tribunal compétent. Ne pouvant obtenir que le gouverne-

ment satisfit à ce vœu, il se retira à Wetzlaer, où il reprit le commandement de son armée. Ce fut là que la mort, qui l'avait épargné dans tant de combats, vint le frapper inopinément au milieu des siens. Atteint tout d'un coup de douleurs violentes et de déchiremens d'entrailles, il cracha le sang, et consumé d'un feu dévorant, il s'écriait dans sa douleur : « Suis-je donc revêtu » de la robe empoisonnée de Nes- » sus? » Il expira le 15 septembre 1797, vivement regretté des soldats et de tous les amis de la liberté. Sa mort fut généralement attribuée au poison. Les diverses tentatives faites précédemment contre ses jours ne rendaient cette opinion que trop vraisemblable; mais si ce forfait a été réellement commis, les auteurs ont su s'envelopper d'un impénétrable mystère. L'ouverture de son corps, faite par ordre du directoire, n'a donné que des indices peu certains sur la cause de sa mort; et l'on doit hésiter, faute de preuves évidentes, de l'attribuer au crime. Ses funérailles furent célébrées, avec pompe, sur les bords du Rhin. Des cérémonies funèbres eurent aussi lieu en son honneur à Paris. L'armée fit élever un monument à sa gloire à Weissenthurn, et ses restes furent déposés à côté de ceux du général Marceau, moissonné comme lui à la fleur de son âge. Un même tombeau, élevé à Pétersberg, renferme les cendres de ces deux illustres guerriers. Hoche avait une âme ardente et forte, mais nul alliage impur ne se mêlait aux nobles sentimens qui l'animaient. Terrible dans les combats, humain et généreux après la victoire, protecteur du faible, ennemi redoutable de l'oppresseur, sa vie entière fut consacrée à la gloire et à la liberté de sa patrie. Il succomba à l'époque où elle avait le plus besoin d'hommes tels que lui, et sa mort fut regardée, avec raison, comme une calamité publique.

HOCQUART (Léopold), prêtre et principal du collége d'Ath, professeur de mathématiques et de botanique, est membre de la société de botanique de Gand. Il a publié un ouvrage sous le titre de *Flore du département de Jemmapes*.

HODODINE (Louis-Joseph), était négociant à Nantes, quand la révolution éclata; il en embrassa la cause avec chaleur, et non content d'en professer les principes, il voulut combattre ceux qui s'en montraient les ennemis. Il prit les armes en 1793, et marcha contre les Vendéens. La fortune trahit son courage, il fut fait prisonnier. On le chargea, comme *Régulus* à Carthage, d'une mission pour un échange de prisonniers. Les conditions étaient les mêmes, sa vie était attachée au succès de l'entreprise: il part pour Nantes, expose l'objet de son retour dans cette ville, et ne peut réussir dans sa négociation. Il avait fait serment de retourner au camp ennemi, dans le cas où les propositions, qu'on le chargeait de faire, ne seraient pas acceptées. Ses concitoyens lui font les plus vives instances pour le décider à ne point se livrer aux implacables Vendéens; il résiste a-

vec fermeté aux prières de ses amis, aux larmes de sa famille, et vole dégager sa parole. Mais, plus heureux que *Régulus*, il trouva des admirateurs de son dévouement, parmi les ennemis mêmes. Loin de se souiller de son sang, les Vendéens renvoyèrent honorablement Hododine dans sa famille.

HOEPKEN (André-Jean, comte de), sénateur suédois, l'un des fondateurs de l'académie des sciences de Suède, naquit à Stockholm en 1711. Il avait 35 ans lorsqu'il fut appelé à faire partie du sénat, où il se distingua par son zèle, la sagesse de ses conseils, et la protection qu'il accorda à toutes les institutions utiles. Des troubles politiques, et le désir de se consacrer tout entier à la culture des lettres, engagèrent le comte de Hoepken à donner sa démission de la place de sénateur, en 1761; mais il en reprit les fonctions importantes en 1772, à la sollicitation de ses concitoyens et du roi, et les remplit encore honorablement pendant 7 années. Le comte Hoepken fut l'un de ceux qui, en se rapprochant le plus dans ses écrits des bons modèles de l'antiquité et des auteurs français les plus célèbres, contribuèrent à épurer la langue suédoise, et à lui donner la précision, la force et l'élégance qui se font remarquer dans les ouvrages de plusieurs écrivains d'aujourd'hui. Ses *Éloges historiques* sont justement estimés. Tacite était son auteur de prédilection. A la ville comme aux champs, et dans le sénat même, on le trouvait souvent méditant les utiles leçons que l'illustre historien de Rome donne aux hommes d'état de tous les pays. Le comte de Hoepken a prononcé dans les différentes académies de Suède, des discours qui ont été imprimés dans les recueils de ces sociétés savantes, et qui font également honneur à ses talens et à son patriotisme. Il était aussi membre des principales académies de l'Europe. Il fut frappé de mort subite à table, au milieu de sa famille, en 1790, sans avoir jamais été malade

HOERMAN (N. de), né dans le Tyrol, en 1779, était fils d'un conseiller à la cour supérieure d'Inspruck. Son mérite et ses talens reconnus le firent rechercher par le roi de Bavière, qui l'attacha à son service, lorsque par le traité de paix de Presbourg, en 1804, le Tyrol fut joint aux états de ce prince. Chargé ensuite de plusieurs missions importantes, il les remplit avec intelligence et dévouement. Le roi lui en témoigna sa satisfaction, en lui donnant le titre de conseiller d'ambassade, et en l'employant au département des affaires étrangères à Munich. M. de Hoerman est compté parmi les publicistes les plus distingués de l'Allemagne. Son ouvrage périodique intitulé *Allemania* a longtemps obtenu de grands succès. Il a aussi publié des notices statistiques sur le Tyrol, qui sont généralement estimées.

HOEST (George), conseiller-d'état danois, connu par divers voyages, dont il a donné des relations intéressantes, est né, en 1734, à Aarhuus dans le Jutland. Il entra fort jeune au service de

la compagnie danoise d'Afrique. Nommé, à 26 ans, consul à Mogador, dans le royaume de Maroc, il justifia la confiance de ses commettans. En quittant l'Afrique, il passa aux Antilles, et remplit successivement à Sainte-Croix diverses fonctions. En 1776, il revint à Copenhague, où il obtint le titre de conseiller-d'état et l'emploi de secrétaire du département des affaires étrangères. Hoest mourut vers l'année 1795. Il avait acquis, pendant son séjour en Afrique, une parfaite connaissance de la langue arabe, ce qui, joint à un esprit observateur, l'avait mis à même de donner des notions exactes sur le gouvernement, la géographie et l'histoire naturelle des pays qu'il avait parcourus, ainsi que des mœurs et des usages de leurs habitans. Il a publié, en danois, un ouvrage intitulé: *Relations de Maroc et de Fez*, et une *Histoire de Mahomet-Ben-Abdallah, empereur de Maroc*, mort en 1770. M. Hoest avait eu, en qualité de consul de Danemark, long-temps des relations particulières avec ce prince, dont il a parlé d'une manière assez favorable. Cette histoire est d'ailleurs intéressante par un grand nombre d'anecdotes et de faits remarquables ignorés jusqu'alors.

HOEUFFT (Jacques-Henri), né à Amsterdam vers l'année 1760, s'est fait connaître par des poésies latines très-estimées. Dès l'âge de 18 ans, il publia ses premiers essais sous le titre de *J. H. Hoeufft et F. P. Burmanni, opera Juvenilia*. Cet ouvrage eut du succès, et valut à l'auteur des encouragemens. En 1783, il fit paraître ses *Pericula poetica*, 4 vol. in-8°; ils furent suivis d'une traduction d'*Anacréon en vers latins*, qui fut imprimée en 1793 à Dordrecht. Il donna ensuite une autre traduction en prose latine du même auteur, 1797, in-8°; et enfin ses *Carmina*, Breda, 1805. Il consacra l'année 1801 aux poésies latines de son compatriote L. Van Santen, dont il publia une édition complète; la préface très-étendue et d'un style pur et élégant, donne, sur ce poète, des détails intéressans. On a encore de lui une traduction hollandaise d'Anacréon, en vers blancs, dont on loue l'exactitude; elle fut imprimée, en 1816, à Breda, où M. Hoeufft a fixé sa résidence; il a aussi donné, en langue hollandaise, des *Remarques grammaticales sur quelques anciens proverbes frisons*. L'institut des Pays-Bas le compte au nombre de ses membres.

HOFER (André), chef célèbre des insurgés tyroliens, naquit à Passeyer en 1765. A l'époque où la paix de Presbourg fit passer le Tyrol sous la domination du roi de Bavière, il était établi à Saint-Léonard où il tenait une auberge, et faisait en même temps un commerce assez considérable en blé, vin et bétail, qui le mettait en relation avec toute la province. Quand la guerre se ralluma en 1809, les habitans du Tyrol, qui regrettaient la domination autrichienne, se levèrent en masse pour chasser les Bavarois. André Hofer était l'homme le plus propre à diriger leur entreprise. L'ai-

sance dont il jouissait, sa vie irréprochable, son courage, ses rapports journaliers avec les montagnards, et jusqu'à sa figure vénérable et ses formes athlétiques, tout concourut à le faire choisir pour chef de l'insurrection. Bientôt à la tête d'une population belliqueuse, et depuis long-temps habituée au maniement des armes à feu, il attaqua sur tous les points les Bavarois et les détachemens français fort inférieurs en nombre, leur tua beaucoup de monde, fit plusieurs corps prisonniers, et finit par les chasser du pays. On ne put cependant jamais lui reprocher de s'être livré à ces actes odieux de cruauté, si fréquens dans les guerres civiles. Le Tyrol ayant été assuré de nouveau à la Bavière, par le traité de Vienne, Hofer mit bas les armes avec d'autant plus de confiance, que tout semblait lui garantir l'oubli du passé; mais soit que la soumission des Tyroliens ne fût qu'apparente, soit que Hofer, toujours entouré d'une grande popularité, fût regardé comme redoutable pour l'avenir, et qu'on voulût à tout prix le perdre, il fut bientôt accusé d'exciter des troubles dans les vallées supérieures de l'Inn et dans le Vintschgau. Les feuilles françaises publièrent qu'il s'était concerté avec deux autres chefs insurgés nommés Kolb et Marberg, et avec le commissaire autrichien Roschmann, pour faire de nouveau soulever le pays. Des ordres furent bientôt expédiés pour arrêter Hofer, et sa tête même fut mise à prix. Il chercha alors un asile dans les montagnes. Après de longues recherches, on découvrit qu'il était caché dans une cabane, sur le sommet d'un pic élevé et presque inaccessible, au milieu des neiges. Le 27 janvier 1810, sa cabane fut entourée par un peloton de grenadiers. Il ouvrit lui-même la porte, et s'écria : « Je »suis Hofer. Français, me voilà »en votre pouvoir : tuez-moi sur-»le-champ; mais épargnez ma »femme et mon enfant! » On le conduisit d'abord à Botzen, où il fut traité par le général Baraguey-d'Hilliers avec tous les égards dus au malheur; mais, selon de nouveaux ordres, il fut transféré dans les prisons de Mantoue. L'arrestation de leur chef causa parmi les Tyroliens une sensation telle, que les Français crurent devoir doubler les postes des environs. D'après les journaux du temps, qui se répandaient en éloges sur l'humanité dont Hofer avait toujours fait preuve envers ses prisonniers, on espéra un moment qu'il serait traité avec la même générosité. Cependant il comparut bientôt devant un conseil de guerre, qui le condamna à être fusillé. Ses derniers momens ne démentirent pas le courage qu'il n'avait cessé de montrer pendant sa vie entière. Sa résignation religieuse, son maintien noble, sa physionomie douce, quoique revêtue d'une longue barbe noire, firent sur ses ennemis mêmes une impression profonde. Ceux de ses compatriotes qui assistaient à ce triste spectacle paraissaient animés d'un vif désir de vengeance. Après sa mort, il fut révéré dans tout le Tyrol comme un saint et un martyr. Ses amis lui ont élevé

un monument sur le pic même où il s'était réfugié; et sa cabane, changée en un hôpital, est devenue l'asile de 16 pauvres. L'empereur d'Autriche a depuis doté sa fille, anobli son fils, et accordé de nombreux bienfaits à sa famille.

HOFFELISE (N. LE COMTE D'), maréchal-de-camp. Après avoir fait avec distinction la guerre de l'indépendance en Amérique, il passa dans les Indes orientales, et se distingua à la bataille de Goudlaur, à la tête du régiment d'Austrasie, qu'il commandait. De retour en France, en 1783, il fut nommé maréchal-de-camp. Son attachement à la famille royale le fit choisir par M. de Bouillé pour faire partie des officiers-généraux qui étaient chargés de protéger la fuite du roi Louis XVI en 1791. Le plan de M. de Bouillé échoua. Le comte d'Hoffelise se retira en Allemagne, et mourut peu de temps après à Luxembourg.

HOFFMAN (HENRI), littérateur et journaliste, est né à Nanci, département de la Meurthe, en 1760. Il fit ses études dans cette ville, et vint, en 1785, à Paris où il se fixa. Dans la même année, il publia un volume de *Poésies diverses* qui fut très-bien accueilli. En 1786, il donna à l'Académie royale de musique, *Phèdre*, opéra en 3 actes, musique de Lemoyne; le succès de cet ouvrage le détermina à suivre la carrière dramatique. Il fit représenter, en 1789, *Nephté*, autre opéra qui ne fut pas moins favorablement reçu du public; Lemoyne en avait aussi composé la musique. Les succès de M. Hoffman ne furent pas moins flatteurs au théâtre de l'Opéra-Comique, où il a donné un grand nombre de pièces que nous indiquerons à la fin de cet article. La polémique des journaux, à laquelle M. Hoffman s'est livré, en prouvant la variété de ses talens, a augmenté sa réputation. Si l'on a oublié sa querelle avec un pauvre hère nommé Lepan, dont les attaques n'ont dû leur célébrité qu'aux ripostes qu'elles lui ont attirées; on se souvient encore de ses débats avec Geoffroi (*voy.* ce nom), qui avait critiqué plusieurs de ses pièces avec beaucoup d'aigreur, et de la lutte dans laquelle il se trouva engagé, en 1817, avec M. l'abbé de Pradt, à l'occasion de l'ouvrage de ce dernier sur l'Amérique méridionale. Chargé, lorsqu'il était attaché au *Journal de l'empire*, d'annoncer l'ouvrage des *Martyrs* de M. de Châteaubriand, tout en rendant justice au mérite de cet écrivain religieux et monarchique, il s'attacha à faire ressortir le mal que ce livre pouvait faire à la jeunesse chrétienne, en rabaissant dans son esprit les mystères et le culte des chrétiens au niveau des fables du paganisme. M. Hoffman a montré à toutes les époques la plus noble indépendance. Il n'a flatté aucun gouvernement, pas même le directoire, auquel personne n'a pourtant prodigué plus l'éloge que lui; mais la feuille où il insérait ces éloges était intitulée *le Menteur*. M. Hoffman a, sur le commun des poètes, l'avantage d'être un excellent littérateur, et sur le commun des littérateurs, l'avantage d'être familiarisé avec les sciences: la raison ne se fait pas moins

remarquer que l'esprit dans tout ce qu'il écrit. Comme auteur lyrique, il a toujours su plier sa muse aux caprices du musicien, sans perdre en rien cette grâce et cette facilité qui forment le caractère particulier de son talent. Outre *Phèdre* et *Nephté*, il a donné sur le théâtre de l'Académie de musique, en 1799, *Adrien*, musique du célèbre Méhul, et, en 1810, *la Mort d'Abel*, musique de M. Kreutzer. L'opéra d'*Adrien* fut jugé par la 2me classe de l'institut, en 1810, lors du concours pour les prix décennaux, digne de la première mention, après la *Vestale* Les rapporteurs s'exprimaient ainsi, en parlant de M. Hoffman: « Ce poète a enrichi » la scène lyrique de plusieurs » ouvrages dont les amateurs de » la bonne littérature n'ont pas » perdu le souvenir. L'étude qu'il » a faite des lyriques italiens, et » particulièrement de Métastase, » se reconnaît dans ses opéras, où » les situations les plus pathéti» ques se trouvent fortifiées de tous » les accessoires que la pompe de » ce théâtre peut leur offrir. Son » talent flexible s'applique, avec » un égal succès, à l'expression » des sentimens énergiques et à » celle des sentimens tendres et » gracieux. » Le théâtre de l'Opéra-Comique doit à cet agréable auteur : 1° *Euphrosine ou le Tyran corrigé*, musique de Méhul, 1790; 2° *Stratonice*, musique du même, 1792; 3° *la Soubrette*, musique de Solié, 1794; 4° *Azéline*, musique du même, 1796; 5° *le Jokei*, musique du même, *ibid.*; 6° *le Secret*, musique du même, *ibid.*; 7° *Médée*, musique de M. Cherubini, 1797; 8° *Léon ou le château de Monténéro*, musique de Daleyrac; 9° *Ariodant*, musique de Méhul, 1799; 10° *Bion*, musique du même, 1800; 11° *le Trésor supposé*, musique du même, 1802; 12° *la Ruse inutile*, musique de Nicolo, 1805; 13° *les Rendez-vous bourgeois*, musique du même, 1805. Il a traité pour la scène lyrique sous le titre d'*Arbace*, le sujet que M. Delrieux a mis au Théâtre-Français sous le titre d'*Artaxerce*. Il a donné, il y a quelque temps, une nouvelle édition de ses poésies légères.

HOFFMAN, cultivateur et fermier en Westphalie, a acquis de la célébrité par l'énergie avec laquelle il a soutenu une longue lutte contre l'électeur de Hesse-Cassel. Hoffman, pendant l'existence du royaume de Westphalie, reconnu par tous les princes de l'Allemagne et les principales puissances de l'Europe, avait acheté un domaine appartenant autrefois à l'ordre Teutonique, et faisant partie de l'ancienne commanderie de Marbourg. L'électeur de Hesse, lors de sa restauration, en 1815, voulut déposséder cet acquéreur, ainsi que tous les autres propriétaires de domaines westphaliens acquis sous le règne de Jérôme Bonaparte. Hoffman, assailli par les agens fiscaux du prince, se défendit vigoureusement, et porta ses plaintes à la diète germanique de Francfort, qui le maintint dans ses droits. Malgré cette décision conforme au traité de Vienne, la chambre des finances de Cassel fit annoncer dans les feuilles publiques la mise en location de ce

domaine, pour le compte de l'électeur. Hoffman eut de nouveau recours à la diète, et le prince voulut nier la compétence de cette assemblée pour juger les différens qui s'étaient élevés entre lui et ses sujets. Mais malgré les protections de S. A. R., le président de la diète, auquel se joignirent tous les autres représentans des membres de la confédération germanique, déclara dans la séance du 20 mars 1817, qu'il fallait s'en tenir purement et simplement à la résolution déjà prise en faveur de Hoffman. Le tribunal suprême de la Hesse électorale confirma par un jugement solennel cette décision, et établit en outre dans sa déclaration les principes du droit commun, d'après lesquels toute transaction pareille devait être jugée. Hoffmann a. par sa louable persévérance ainsi que par ses constans refus de transiger et de renoncer à ses droits bien acquis, rendu un signalé service à un grand nombre de familles qu'on avait dépouillées, mais qui rentreront sans doute, sous peu, dans leurs propriétés.

HOFFMANN (Christophe-Louis), médecin allemand, naquit, en 1721, à Rhéda en Westphalie, et mourut à Eltviel sur le Rhin, en 1807. Il fut successivement médecin de l'évêque de Munster, de l'électeur de Cologne et de l'électeur de Mayence. Ce dernier le nomma directeur du collége de médecine de son électorat. Les écrits d'Hoffmann jouissent en Allemagne d'une assez grande estime. On les trouve remarquables en ce que le système de leur auteur est entièrement opposé à ceux de Boerhaave et de Stahl. Nous nous bornerons à citer ces ouvrages, qui sont d'ailleurs presque tous écrits en allemand : 1° *de la Sensibilité et de l'Irritation des parties malades;* 2° *du Scorbut et de la maladie vénérienne;* 3° *des Vertus médicinales du mercure;* 4° *Traité de la petite-vérole;* cet ouvrage, en 2 vol. in-8°, est l'un des plus importans de l'auteur; 5° *le Magnétiseur* (*der Magnetist*), imprimé, en 1787, à Francfort; 6° Hoffmann a en outre composé et fait imprimer dans les Mémoires du collége de médecine de Munster différentes dissertations.

HOFFSCHMIDT (N.), député du grand-duché de Luxembourg à la 2me chambre des états-généraux des Pays-Bas, mérita l'estime et la considération de tous les hommes de bien, par son patriotisme éclairé et son ardent amour pour la liberté. Il se prononça avec énergie, pendant la session de 1816, contre le commerce illimité des grains, dont quelques spéculateurs avides s'étaient emparés, et qui se faisait alors au détriment de son pays. Il demanda, le 6 décembre, que l'exportation fût prohibée par une loi. au moins pour le grand-duché de Luxembourg, où déjà la disette se faisait sentir. Il renouvela cette demande dans la séance du 10. Écartée d'abord, sur la motion de M. Pycke, malgré les motifs d'urgence qui l'avaient produite, elle fut adoptée deux jours plus tard à une majorité de 60 voix contre 12. Dans toutes les autres discussions d'un intérêt général, telles que celles sur

la liberté de la presse, l'instruction publique, les divers budgets, le droit de chasse, etc. M. Hoffschmidt, fidèle à ses principes, a toujours appuyé de ses discours et de ses votes les mesures les plus utiles à sa patrie. Cet estimable citoyen est mort en 1818, vivement regretté de tous ceux qui ont été à même d'apprécier ses qualités et ses vertus.

HOGENDORP (THIERRY, COMTE DE), né à Rotterdam en octobre 1761, est issu d'une famille qui a occupé depuis long-temps les places les plus importantes dans le gouvernement de la république et ses provinces unies. Il entra jeune au service militaire, et parvint au grade d'officier-général. Nommé ensuite à l'ambassade de Russie, il séjourna pendant quelques années à Pétersbourg, d'où il fut rappelé pour remplir le poste de gouverneur de la colonie hollandaise fondée dans la partie orientale de l'île de Java. Quelques plaintes qui s'élevèrent sur son administration le firent mander en Europe, où il revint rendre compte de sa conduite, qui parut satisfaisante au gouvernement. Quand Louis Bonaparte fut placé sur le trône de la Hollande, il confia, en 1806, au comte de Hogendorp le portefeuille du ministère de la guerre. Il le quitta l'année suivante pour se rendre à Vienne en qualité de ministre plénipotentiaire de Hollande. Rappelé en 1809, par suite de la reprise des hostilités, il partit presque aussitôt pour Berlin, et de là pour Madrid, en 1810, remplissant près de ces deux cours les mêmes fonctions diplomatiques. En janvier 1811, Napoléon, pour qui son attachement ne se démentit jamais, le nomma général de division, et au mois de mars suivant, son aide-de-camp. Il devint ensuite successivement gouverneur de la Prusse orientale et de la Silésie. En 1813, il commanda les troupes qui occupèrent Hambourg. On l'accusa d'avoir déployé à cette époque une sévérité excessive dans son commandement, et d'avoir aggravé par des rigueurs inutiles le sort des habitans d'Hambourg. Il se retira dans sa patrie lors de la première abdication de Napoléon, mais le rejoignit aussitôt après son retour de l'île d'Elbe, et combattit à ses côtés à la bataille de Waterloo. Le comte de Hogendorp a renoncé depuis à sa patrie et à l'Europe même, et s'est embarqué pour l'Amérique, où il a fondé un établissement agricole au Brésil. Il a publié, en 1817, un ouvrage estimé sous ce titre : *du Système colonial de la France sous le rapport de la politique et du commerce, accompagné d'un tableau technologique de tous les établissemens coloniaux et du commerce des Européens dans les autres parties du monde*. On lui doit encore : *Renseignemens sur l'état actuel des possessions hollandaises aux Indes orientales, et du commerce qui s'y fait;* un drame hollandais intitulé, *Kraspoucol, ou Tableau des mœurs de l'Inde*, et une tragédie française qui a pour sujet un trait héroïque de l'histoire des Pays-Bas.

HOGENDORP (GISEGET-CHARLES, COMTE DE), frère du précédent, né à Rotterdam le 27 octobre 1762,

s'est rendu célèbre par son long et fidèle attachement à la maison d'Orange, et depuis le rétablissement de cette maison, par le zèle, le talent et le patriotisme avec lesquels il a défendu les droits nationaux et les principes constitutionnels. Le comte de Hogendorp fut envoyé, en 1773, à Berlin, où il entra dans le corps des cadets établi par le grand Frédéric; il devint ensuite page du prince Henri de Prusse, officier du régiment de ce prince, et fit avec lui la guerre entreprise contre l'Autriche pour la succession de la Bavière. Il retourna, en 1782, dans sa patrie, où le prince Guillaume V, alors stathouder, lui donna une place d'officier dans ses gardes. L'année suivante ayant obtenu un congé, il s'embarqua pour l'Amérique, visita les diverses provinces des États-Unis qui venaient de conquérir si glorieusement leur indépendance, et fut reçu avec le plus honorable accueil en Virginie par Washington, à qui il apportait des lettres de Franklin. Revenu à la Haye, en 1784, il reprit pendant quelque temps son service dans le régiment des Gardes; mais avide d'instruction, il sollicita la permission de suivre les cours des professeurs de la célèbre université de Leyde, où il mérita le grade de docteur en droit, et, par une singularité qui fut remarquée, subit ses examens et reçut son grade, revêtu de l'uniforme d'officier des gardes, ce qui ne s'était jamais vu. Pendant les troubles qui éclatèrent dans la république des Provinces-Unies, en 1785 et années suivantes, M. de Hogendorp se déclara pour la maison d'Orange, et personnellement attaché par les liens de la reconnaissance au stathouder, rendit les plus grands services à ce prince, qui, à son tour, lorsqu'il fut rétabli dans ses dignités par l'intervention armée de son beau-frère le roi de Prusse, en 1787, conféra à M. de Hogendorp la place importante de grand-pensionnaire de la ville de Rotterdam où ce dernier était né. Les événemens de 1794, qui firent succomber le parti du stathouder et qui le forcèrent de fuir en Angleterre, firent aussi rentrer M. Hogendorp dans la vie privée, et il refusa constamment d'accepter aucune place sous les gouvernemens divers qui se succédèrent en Hollande. En 1802, après la paix d'Amiens, il forma le projet d'établir une colonie nouvelle en Afrique près du cap de Bonne-Espérance, qui devait être composée des partisans de la maison d'Orange; mais les terrains d'abord concédés n'ayant point été livrés, il fut forcé de renoncer à cette entreprise, à laquelle il avait consacré une grande partie de sa fortune. Ce revers n'abattit point son courage; il resta en Hollande, et travailla toujours, quoique en secret et avec prudence, au rétablissement de la famille proscrite. Lorsque les alliés eurent obtenu du succès contre les armées françaises, en 1814, M. de Hogendorp se déclara ouvertement, se mit à la tête du parti stathoudérien, et s'opposa aux autorités établies. Environné encore de toutes parts de troupes françaises, son fils même, Guillaume de Ho-

gendorp, parti comme garde-d'honneur, et resté entre les mains du gouvernement contre lequel il levait l'étendard, les dangers personnels les plus imminens n'arrêtèrent point sa marche. Déterminé à se sacrifier pour la cause qu'il avait toujours servie, Hogendorp et Vander Duyn annoncèrent par une proclamation aux peuples de la Hollande, qu'ils s'étaient constitués comme gouvernement provisoire au nom du prince d'Orange encore absent, mais qui paraîtrait incessamment, et auquel ils remettraient dès-lors l'autorité. Ces duumvirs prirent sur eux, par la même proclamation, de délier les fonctionnaires publics et les citoyens du serment de fidélité prêté à l'empereur Napoléon, et appelèrent les fidèles orangistes aux armes. L'insurrection fut bientôt générale, et éclata à Amsterdam le 14 novembre, et à la Haye le 17 suivant. Le prince, au nom duquel les duumvirs avaient agi, arriva en effet, et fut aussitôt investi du pouvoir. M. de Hogendorp fut nommé par lui, président de la commission chargée de la rédaction d'une loi fondamentale et d'une constitution représentative pour les Provinces-Unies. Ce nouveau pacte social fut accepté à Amsterdam, en 1814. Il présida également la commission chargée de la rédaction de la loi qui régit aujourd'hui le royaume des Pays-Bas, composé de la Hollande, des provinces belges, du pays de Liége et du grand-duché de Luxembourg; il fut en outre nommé président de la seconde session des états-généraux, ministre des affaires étrangères, comte, grand'croix de l'ordre du Lion-belgique, et vice-président du conseil-d'état. Mais sa santé ne lui permettant plus de vaquer à tant de fonctions importantes, il sollicita à plusieurs reprises sa démission de cette dernière place, et l'obtint enfin en novembre 1816; toutefois le roi voulut qu'il conservât le titre de ministre-d'état, et lui donna une pension de 10,000 florins. Le comte de Hogendorp paraissait appelé par son titre et les fonctions qu'il avait remplies, à siéger dans la première chambre des états-généraux; mais là, les délibérations étaient secrètes, et il préféra de faire partie de la seconde chambre, où les séances sont publiques, et où, sans cesse exposé aux regards de ses concitoyens, il a prouvé qu'il était aussi bien l'ami du peuple et de la liberté que celui du prince. Quelques nuages se sont élevés, en ces derniers temps, entre le fidèle serviteur de la maison d'Orange et son chef. M. de Hogendorp s'est opposé dans ses discours et ses votes à des mesures, selon lui, peu constitutionnelles, prises par le ministre Van Manen, et à des lois fiscales proposées par les ministres Appelius et Six. Dévoué à son pays, comme à son souverain, il a cru que leurs intérêts étaient communs et leur bonheur inséparable. Adversaire prononcé du pouvoir arbitraire, et, quoique quelque temps ministre lui-même, de l'omnipotence ministérielle, il a soutenu avec talent et courage les droits populaires. L'estime générale est devenue la récompense de ses

louables efforts. On doit au comte de Hogendorp divers ouvrages favorablement accueillis par le public, tels que, *Considérations sur le commerce de l'Inde*, 1801, 2 vol. in-8°; *Mémoire sur la culture et le commerce dans l'île de Java*, 1801, in-8°; *Considérations sur les finances de l'état, faites à l'occasion du rapport sur un système général d'impositions*, Amsterdam, 1800 et 1802, 1 vol. in-8°; *Considérations sur l'économie politique du royaume des Pays-Bas*, 1818 et 1819, 3 vol in-8°. Les principaux discours du comte de Hogendorp prononcés dans la session des états généraux se retrouvent dans ce dernier ouvrage.

HOGENDORP (Jean-François), cousin des précédens, né à la Haye, au mois de mai 1746, se fit peu remarquer avant les événemens qui devaient rendre son pays à l'indépendance; mais quand il en vit approcher le moment, il fut un de ceux dont le zèle contribua le plus à son affranchissement. Dès le mois de novembre 1813, il mit en mouvement tous les partisans de la maison d'Orange, et signa avec eux le mandat qui nommait le comte de Limburg Stirum gouverneur de la Haye, au nom du prince Guillaume, quoique le général français Bouvier occupât encore cette ville avec quelques troupes. Le même zèle le conduisit à Rotterdam; il y organisa la révolution, et disposa les esprits aux changemens qui s'y préparaient. Dès le retour du prince dont il avait servi la cause avec tant de dévouement, M. de Hogendorp fut nommé successivement bourgmestre de Rotterdam, membre de la 1re chambre des états-généraux, membre de l'ordre Équestre de Hollande, et commandeur du Lion-belgique.

HOHENLOHE-BARTENSTEIN (le prince Louis-Aloys de), feld-maréchal autrichien, est né d'une maison souveraine d'Allemagne, le 18 août 1765; il s'allia à la maison de Salm-Salm par son mariage avec la princesse Marie-Crescence, en janvier 1790. Il entra jeune encore dans la carrière des armes, et débuta, en 1792, par servir la cause du roi de France, à la tête d'un régiment qu'il leva dans sa principauté. Dans cette campagne, qui dura à peu près une année, il se signala par son courage à l'attaque des lignes de Weissembourg, et à celle du camp retranché de Bowenthal, où il s'empara de quelques pièces de canon. Il quitta l'armée des princes français, à la fin de cette campagne, pour entrer au service de la Hollande. Son corps fut réuni aux troupes chargées de défendre l'île de Bommel, d'où il eut le bonheur de faire retirer son régiment à l'approche des Français. Après sa retraite, il céda le commandement de son régiment à son frère Charles, qui rejoignit l'armée de Condé. Quelque temps après, il prit de l'emploi dans les troupes de l'Empire, qu'il abandonna presque aussitôt pour se ranger sous les bannières de l'Autriche. Il fit les campagnes de 1796, 1797 et 1798, sous le commandement du général Clairfayt, en qualité de colonel du régiment dit de Kerpen, et fut élevé au grade de gé-

néral-major, à la fin de ces trois campagnes. De l'armée du maréchal Clairfayt, il passa dans celle du prince Charles en Italie, qui le nomma lieutenant-général. On dit que Napoléon lui fit des propositions qu'il refusa; et c'est à ce refus que l'on attribue l'incorporation, qui eut lieu plus tard, de sa principauté au royaume de Wurtemberg. En 1814, ce prince commanda à Troyes pour les alliés. En reconnaissance de ses services, on lui donna, en 1815, le titre de Français, la croix de commandeur des ordres du Saint-Esprit et de Saint-Michel, le rang de lieutenant-général, et enfin le château de Lunéville à perpétuité. De son côté, le prince donna, aux Français qui avaient embrassé la cause qu'il défendait, l'ordre du Phénix, dont il était le grand-maître.

HOHENLOHE-BARTEINSTEIN-JAXTBERT (Charles-Joseph-Ernest-Justin, prince de), lieutenant-général wurtembourgeois, etc., frère puîné du précédent, né le 12 décembre 1766. En 1795, le duc Eugène de Wurtemberg lui accorda sa fille. Il servit, à la tête de l'un des régimens levés par sa famille, dans l'armée du prince de Condé; fit, avec son frère, les campagnes de 1792 et 1793, et le suivit dans sa retraite de l'île de Bommel. C'est à cette époque qu'il réunit les 2 régimens de la famille Hohenlohe, et qu'il en prit le commandement. Se trouvant en Brisgaw, en 1795, il reçut du roi de France la croix de Saint-Louis, et le grade de maréchal-de-camp. Peu de temps après, l'altération de sa santé le força à se retirer du service, et il ne le reprit, à son rétablissement, que pour passer dans les armées de la Russie, où il obtint le brevet de lieutenant-général. La confédération du Rhin ayant été placée sous la protection de Napoléon, il s'abstint de servir sous ses drapeaux. En 1815, il fit partie de l'armée du roi de Wurtemberg en qualité de lieutenant-général, et le roi de France lui conféra le même grade.

HOHENLOHE-INGELFINGEN (le prince Frédéric-Louis), général d'infanterie au service de Prusse, etc., né le 31 janvier 1746, parent des précédens. Son goût précoce pour la guerre le fit entrer au service de la Prusse. Il accompagna le roi de Prusse à Pilnitz, et fut chargé du commandement d'une division pendant la campagne de 1792. Il se distingua, en 1793, dans différentes affaires, et notamment à la prise des lignes de Weissembourg qu'il attaquait sous les ordres de M. de Wurmser. En 1795, le roi de Prusse lui donna le commandement de la ligne de neutralité sur l'Ems, et l'inspection générale des troupes en Silésie. Appelé par la mort de son père à la régence de ses petits états, le roi de Prusse, pour reconnaître ses services militaires, lui fit présent d'une épée d'or enrichie de diamans, et lui donna le commandement de Breslau. En 1806, on lui confia le commandement de l'armée prussienne et saxonne destinée à pénétrer dans la Franconie; mais la bataille d'Iéna rendit tous ses efforts inutiles.

Après avoir opéré sa retraite sur Stettin, il fut obligé de capituler à Preuzlow. Ce revers lui fit quitter le service, et après avoir cédé sa principauté à ses fils, il se retira dans un château situé dans la Haute-Silésie, où il finit ses jours au mois de février 1817.

HOHENLOHE-KIRCHBERG (LE PRINCE DE), général d'artillerie au service d'Autriche, de la même famille que les précédens. Il fit ses premières armes contre les Turcs, qu'il défit complétement en Transylvanie. En 1792, il se porta du Brisgaw, où il était avec sa division, en Champagne, en traversant le palatinat de Deux-Ponts. Après la retraite des armées de la coalition, il occupa la position de Pellingen en avant de Trèves. Il contribua à la défense de ce camp, que le général Beurnonville attaqua si vivement, et à plusieurs reprises différentes, avant de le forcer. Il passa dans les Bays-Bas en 1793, et s'y distingua dans différentes affaires; mais mécontent de n'avoir à commander que des troupes peu aguerries, il quitta le service. On prétend qu'en 1796, il refusa le commandement de l'armée d'Italie, qu'il n'aurait pas conservé long-temps, étant mort dans le mois d'août de la même année.

HOHENSWARTHE (LE COMTE DE), archevêque de Vienne, en Autriche. On ne connaît de ce prélat que la circulaire qu'il adressa, en 1815, à toutes les paroisses de son diocèse pour la célébration d'un service solennel en l'honneur de la mémoire de Louis XVI. Peu de temps après, Louis XVIII lui en témoigna sa reconnaissance par le don d'une croix en diamans, et d'une médaille portant l'effigie de Louis XVI.

HOHENZOLLERN (CHARLES, COMTE D'), abbé d'Oliva, chevalier de Malte, prince-évêque de Warmie, naquit, en 1731, d'une famille dont l'illustration est ancienne. Il embrassa fort jeune la profession des armes, à laquelle on l'avait destiné, et se fit avantageusement remarquer pendant la guerre de *sept ans*. Cependant les habitudes militaires convenaient peu à la douceur de son caractère et à ses dispositions bienfaisantes. L'état ecclésiastique lui paraissant plus conforme à ses goûts, il quitta l'uniforme pour endosser la soutane, et se consacra au ministère des autels. Le grand Frédéric, connaissant les motifs de ce changement, les approuva, et appela, en 1772, le comte de Hohenzollern à Berlin, où il lui donna des preuves d'estime et de bienveillance. Honoré de la confiance et de l'amitié du monarque, il fut nommé successivement coadjuteur de Breslaw et de Culm, et titulaire de plusieurs abbayes. Après la mort de Frédéric II, son successeur conservant les mêmes sentimens de bienveillance pour le comte de Hohenzollern, lui conféra l'ordre de l'Aigle-Noir. En 1795, il obtint l'évêché de Warmie, où les bienfaits qu'il répandit le firent aimer et chérir de ses diocésains. Ce prélat, dont la conduite fut tout évangélique, mourut dans son abbaye d'Oliva, le 11

août 1803. Les pauvres, dont il était le père, donnèrent à sa mémoire des larmes sincères.

HOHENZOLLERN (le prince de), général au service d'Autriche. Il servit d'abord, en 1793, dans les Pays-Bas, en qualité de colonel des cuirassiers. En 1796, il fut employé en Italie comme major-général, et fut fait prisonnier sous les murs de Mantoue, en 1797, avec tout le corps du général Provera. En 1799, et après avoir rempli les conditions de son échange, il fut de nouveau employé en Italie, où il concourut aux succès éphémères des Autrichiens sur Gênes, en occupant le poste de Bocchotta. Un peu plus tard, à l'époque de la capitulation d'Ulm, il fut fait prisonnier par le corps aux ordres du général Murat. En 1809, il commandait le troisième corps de l'armée autrichienne. Dans toutes les affaires qui précédèrent la célèbre victoire d'Essling, il se fit remarquer par sa présence d'esprit et par la précision de ses mouvemens. Dans la campagne de Russie, comme dans celle de la Saxe, contre les Français, il commanda la cavalerie. En 1814, il suivit les armées alliées, et prit part à toutes les affaires qui leur ouvrirent les bords du Rhin. Avec un corps de 50 à 60,000 hommes, il fut chargé d'observer l'armée fraçaise, qui se dirigeait sur Strasbourg, et de former le blocus de cette ville. Les départemens qu'il parcourut eurent à se plaindre bien plus encore des exactions de ses troupes, que de ses opérations militaires.

HOLANDRE (N.), ancien prévôt de maréchaussée, était maire de la commune de Fresne-en-Voivre, en 1789. Il rédigea, à cette époque, une déclaration qu'il fit signer aux habitans de sa commune, et qu'il adressa aux états-généraux. Il y exprimait le vœu que l'assemblée avisât aux moyens de reconstruire l'édifice politique, sans s'écarter du plan antique de la monarchie, sans attenter à l'autorité royale, et d'éviter la précipitation et les secousses qui pourraient ébranler les fondemens de l'édifice, et ensevelir les citoyens sous ses ruines. M. Holandre ne fit point parler de lui pendant le cours de la révolution. Mais, en 1816, il fit présenter aux roi et aux chambres une nouvelle adresse revêtue des signatures de quelques notables de la même commune de Fresne, dans laquelle il demandait que tous les frais de la guerre, et de l'occupation de la France par les armées étrangères, fussent supportés exclusivement par ceux qui, selon lui, avaient occasioné l'invasion de la France. Il finissait par supplier le roi de décharger surtout les habitans de Fresne, de toutes impositions et contributions de guerre, parce qu'ils pouvaient se rendre le témoignage qu'ils n'avaient ni provoqué ni favorisé le retour de Bonaparte, par leurs vœux, leurs discours ou leurs actions. La proposition de M. Holandre fut appuyée par quelques députés, mais rejetée par la grande majorité. Il a publié une *Histoire des quadrupèdes vivipares*, imprimée à Deux-Ponts, en 1790, en 6 vol. in-8°.

HOLBACH (Paul-Thyry, baron d'), membre des académies de Saint-Pétersbourg, de Berlin, etc., naquit, vers 1723, à Heidelshem, dans le Palatinat, et vint très-jeune à Paris, où il mourut le 21 janvier 1789, après y avoir passé la plus grande partie de sa vie. « C'était, dit J. J. » Rousseau dans ses *Confessions* » (liv. VIII), un fils de parvenu qui » jouissait d'une assez grande for- » tune, dont il usait noblement, » recevant chez lui des gens de » lettres, et par son savoir et ses » connaissances, tenant bien sa » place au milieu d'eux. » En effet, le baron d'Holbach était amateur éclairé des sciences, des lettres et des arts, et ami de ceux qui les cultivent. Sa maison devint bientôt le rendez-vous de tout ce que Paris renfermait, à cette époque, d'hommes distingués par leurs talens et leur mérite. Les réunions et les dîners du baron d'Holbach acquirent une grande célébrité; et sa société fut également recherchée par les Français et par les étrangers. On y trouvait habituellement Diderot, Helvétius, Duclos, Marmontel, Grimm, La Harpe, Condorcet, l'abbé Raynal, l'abbé Morellet; et, pendant quelque temps, J. J. Rousseau, d'Alembert et Buffon y parurent aussi, mais moins fréquemment. La plus grande liberté régnait dans ces réunions; toutes les opinions y étaient admises, et les plus hardies n'étaient pas toujours les moins favorablement accueillies. Le baron d'Holbach, qui brillait personnellement dans les discussions philosophiques, les encourageait et y prenait un vif intérêt. La noblesse de ses procédés, les conseils et les généreux secours qu'il accordait aux jeunes gens qui se distinguaient dans la carrière des lettres, ou qui annonçaient quelques talens, lui valurent des amis dont plusieurs lui restèrent fidèles jusqu'à sa mort. Il eut aussi des prôneurs exagérés peut-être dans les louanges qu'ils lui prodiguaient. Naigeon, qui avait passé près de 25 ans dans son intimité, et qui ne fut pas moins constant dans son affection pour Diderot, écrivit, aussitôt la mort du baron d'Holbach, au rédacteur du *Journal de Paris*, qui publia sa lettre le 9 février (1789), « que le ba- » ron d'Holbach pratiquait toutes » les vertus qui font le plus d'hon- » neur à la nature humaine....; » qu'il avait cultivé toutes les » sciences, et reculé les bornes » de la philosophie, de la politi- » que et de la morale....; qu'il » avait contribué, par ses traduc- » tions, aux progrès rapides de » l'histoire naturelle et de la chi- » mie....; qu'à une extrême jus- » tesse d'esprit, il joignait une » simplicité de mœurs antique et » patriarcale. » Mme Geoffrin disait de lui, quoique Grimm mette le fait en doute : « Je n'ai jamais » vu d'homme plus simplement » simple. » D'autres ajoutaient, « que rien n'égalait la sérénité » habituelle de son âme, les a- » grémens de son commerce, la » douceur de son caractère, et » l'aménité de ses manières. » Il ne fut pourtant pas exempt de reproche sous le rapport même de la sociabilité. Quelques per-

sonnes assuraient que, par un contraste bizarre, les amis du baron d'Holbach éprouvaient, souvent, de sa part, des boutades et même des duretés qui les obligeaient à renoncer à sa société : J. J. Rousseau fut de ce nombre et rompit avec lui. Diderot se plaignit aussi de ces inégalités ; mais il disait, pour consoler les autres et lui-même à la fois : « Il » faut lui pardonner un ton qu'il » prend avec tout le monde, et » dont ses amis ont plus à souffrir » que personne. » On lui fit encore d'autres reproches. On attaqua la hardiesse de ses opinions, et on alla jusqu'à lui attribuer la plupart des écrits contre la religion qui parurent de son temps. Nul doute que le baron d'Holbach ne fût ennemi du despotisme, de la superstition et du fanatisme religieux; mais jouissant d'une grande fortune, estimé généralement, trop instruit pour ne pas craindre les suites des révolutions, il avait intérêt, comme tous les hommes sages, que l'ordre public ne fût pas troublé. Aussi Marmontel dans ses *Mémoires*, atteste-t-il que jamais dans les réunions qui avaient lieu chez lui, quelque animés que fussent les débats, on ne se permit d'énoncer des opinions blâmables sur Dieu, la vertu ou les lois de la morale. Il est absurde d'ailleurs de supposer qu'un homme du monde, livré aux plaisirs, ait composé cette foule d'ouvrages qu'on lui attribue; mais plusieurs écrivains peu connus, désirant propager leurs principes, et donner de la vogue à leurs ouvrages, ont répandu ou accrédité le bruit qu'il en était l'auteur. Le plus dangereux de ces livres, fait avec une sorte de talent, et dans lequel on trouve des pages également remarquables par l'éloquence, le style, et la témérité des sophismes, le *Système de la nature*, enfin, fut aussi attribué au baron d'Holbach. Toutes les âmes pieuses furent révoltées, les déistes mêmes se prononcèrent contre cet ouvrage. Voltaire et le roi de Prusse, Frédéric II, crurent devoir le réfuter; mais rien ne prouve qu'il soit sorti de la plume du baron d'Holbach. Jamais même il n'a autorisé le soupçon qu'il y ait eu part, et ses amis ont toujours cherché à le disculper de cette imputation. Peut-on, avec quelque apparence de raison, supposer qu'il ait conçu et composé un ouvrage de cette importance, sans qu'il lui échappât rien qui pût faire imaginer qu'il y travaillât? Son amour-propre ne l'aurait-il pas trahi lorsque ce livre parut, et fut hautement loué par une foule d'hommes enchantés de voir leurs maximes réunies en un corps de doctrines? La Harpe déclare formellement que le *Système de la nature* n'était point du baron d'Holbach, et qu'il en connaissait l'auteur, dont il taisait le nom par égard pour sa famille qu'il respectait. Grimm, sans s'expliquer aussi positivement, et après avoir parlé de la haute philosophie et du mérite littéraire de ce livre, croit y reconnaître la manière de Diderot. On sait en effet que celui ci semait parfois, dans les écrits des jeunes auteurs qui entraient dans la car-

rière, des pages entières pleines de force et de verve. Mais le baron d'Holbach n'avait pas besoin des secours d'une main étrangère, et ce témoignage lui est rendu par J. J. Rousseau et par l'abbé Morellet, qui lui fut attaché jusqu'à la fin de sa vie. Les opinions peu orthodoxes du baron d'Holbach ne lui attirèrent aucune persécution. A la vérité, sa conduite fut toujours sage et prudente. Honnête homme, ami fidèle, excellent père de famille, il sut mériter et conserver l'estime publique, l'affection de ses amis, le respect et l'amour de ses enfans. Les pauvres le regardaient aussi comme un père, et jamais ils n'implorèrent en vain ses bienfaits et son appui. Quoiqu'il n'aimât point les prêtres et qu'il eût toujours montré la plus grande aversion pour les jésuites, aussitôt qu'il les vit expulsés de France et malheureux, il les secourut autant que les circonstances le lui permirent. Le baron d'Holbach avait été marié deux fois. Voulant épouser, en secondes noces, la sœur de sa première femme, il fut obligé de recourir à des dispenses que la cour de Rome ne lui refusa point. Le fils aîné du baron d'Holbach devint conseiller au parlement, et le plus jeune capitaine de dragons. Ses deux filles ont épousé, l'une le marquis de Chatenay, et l'autre le comte de Moliveau. Quoique une nomenclature de livres ne soit pas d'un intérêt puissant pour nos lecteurs, cependant, comme au nom du baron d'Holbach se rattachent une foule de souvenirs littéraires, et d'ouvrages qui ont fait plus ou moins de sensation; que plusieurs de nos plus savans bibliographes ont consacré tous leurs soins à cette dernière partie, et que notre Biographie doit être également utile aux savans et aux simples amateurs : nous ne croyons pas pouvoir nous dispenser de citer, en observant l'ordre des dates, les ouvrages que lui attribue plus particulièrement le *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*. Ce sont : 1° *Arrêt rendu à l'Amphithéâtre, contre la musique française*, 1752, in-8°; 2° *Lettre à une dame d'un certain âge sur l'état présent de l'Opéra*, 1752, in-8°; 3° *Chimie métallurgique*, dans laquelle on trouvera la théorie et la pratique de cet art; traduction de l'allemand, de Gellert, 1758, 2 vol. in-12; 4° *Minéralogie*, ou Description générale des substances du règne minéral, traduction de l'allemand, de Vallérius, 1759, 2 vol. in-12; 5° *l'Antiquité dévoilée*, refaite sur le manuscrit original (consulter dans les *Dictionnaires historiques*, l'article *Boulanger*), 1766, in-4°, 3 vol. in-12; 6° *le Christianisme dévoilé*, ou Examen des principes et des effets de la religion chrétienne, 1767, in-12 (ouvrage publié sous le nom de Boulanger. M. Barbier l'attribue au baron d'Holbach, et La Harpe à Damilaville). 7° *La Contagion sacrée*, ou Histoire naturelle de la superstition, 1767, in-12. Cet ouvrage appartient bien au baron d'Holbach; il a été réimprimé plusieurs fois. 8° *Esprit du clergé*, ou le Christianisme vengé des entreprises et des excès

de nos prêtres modernes; traduction de l'anglais, de J. Tranchard, et de T. Gordon, mais presque entièrement refait par le baron d'Holbach, 1767, 2 vol. in-12; 9° *de l'Imposture sacerdotale*, ou Recueil de pièces sur le clergé, traduction de l'anglais, 1767, in-12; 10° *David*, ou Histoire de l'homme selon le cœur de Dieu, traduction de l'anglais, 1768, in-12; 11° *Dernier chapitre du militaire philosophe*, ou Difficultés sur la religion, proposées au P. Mallebranche, 1768, in-12; 12° *Examen critique des prophéties qui servent de fondement à la religion chrétienne*, traduction de l'anglais, de Collins, 1768, in-12; 13° *Histoire ancienne de la Russie*, par M. de Lomonosow, traduite d'après la version allemande du baron d'Holbach, par Eidous, 1768, in-8°; 14° *Lettres à Eugénie*, ou Préservatif contre les préjugés, 1768, 2 vol. in-12. Elles furent attribuées à Fréret; l'avertissement et les notes sont données par M. Barbier, à Naigeon. 15° *Lettres philosophiques sur l'origine des préjugés, du dogme de l'immortalité de l'âme, de l'idolâtrie*, traduction de l'anglais, de Toland; les notes sont de Naigeon, 1768, in-12; 16° *les Plaisirs de l'imagination*, poëme en 3 chants, d'Akenside, traduction de l'anglais, 1759, in-12; 17° *les Prêtres démasqués*, ou les Intrigues du clergé chrétien, traduction de l'anglais; presque entièrement refait, 1768, in-12; 18° *Théologie portative*, ou Dictionnaire abrégé de la religion chrétienne, 1768, in-12; elle parut sous le nom de l'abbé Bernier; 19° *De la cruauté religieuse*, traduction de l'anglais, 1769, in-8°; 20° *l'Enfer détruit*, ou Examen raisonné du dogme de l'éternité des peines, traduction de l'anglais, 1769, in-12; 21° *l'Intolérance convaincue de crime et de folie*, traduction de l'anglais, 1769; 22° *l'Esprit du judaïsme*, ou Examen raisonné de la loi de Moïse, et de son influence sur la religion chrétienne, traduction de l'anglais, de Collins, 1770, in-12; 23° *Essai sur les préjugés*, ou de l'Influence de l'opinion sur les mœurs et sur le bonheur des hommes, par M. du M.... (attribué à Dumarsais); les notes, dit M. Barbier, sont de Naigeon, 1770, in-8°, réimprimé, en 1797, dans les œuvres de Dumarsais; 24° *Examen critique de la vie et des ouvrages de saint Paul*, 1770, in-12 (consulter l'article *Boulanger* dans les *Dictionnaires historiques*); 25° *Histoire critique de Jésus-Christ*, ou Analyse raisonnée des Évangiles, in-8°; 26° *Recueil philosophique*, ou Mélanges de pièces sur la religion et sur la morale, par différens auteurs, 1770, 2 vol. in-12; 27° *Système de la nature*, ou des Lois du monde physique et moral, 1770, 2 vol. in-8°, attribué tantôt au baron d'Holbach, tantôt à Mirabaud, secrétaire perpétuel et l'un des membres de l'académie française; 28° *Tableau des saints*, ou Examen de l'esprit et des personnages que le christianisme propose pour modèles, 1770, 2 vol. in-12; 29° *de la Nature humaine*, ou Exposition des facultés, des actions, et des pas-

sions de l'âme et de leurs causes, traduction de l'anglais de Hobbes, 1772, in-12; 30° *le Bon Sens*, ou idées naturelles opposées aux idées surnaturelles, 1772, in-12; c'est un abrégé du *Système de la nature*; 31° *la Politique naturelle*, ou Discours sur les vrais principes du gouvernement, par un ancien magistrat, 1773, 2 vol. in 8°; 32° *Système social*, ou Principes naturels de la morale et de la politique, avec un examen de l'influence du gouvernement sur les mœurs, 1773, 2 vol. in-8°; 33° *l'Agriculture réduite à ses vrais principes*, par J. G. Vallérius, 1774, in-12, réimprimé an 2 de la république, in-8°; 34° *l'Ethocratie*, ou le Gouvernement fondé sur la morale, 1776, in-8°; 35° *la Morale universelle*, ou les Devoirs de l'homme fondés sur la nature, 1776, in-4°, et 3 vol. in-8°, souvent réimprimés. 36° On doit encore au baron d'Holbach : *l'Art de la verrerie*, de Néri, Merret et Kunckel, 1752, in-4°; 37° *Introduction à la minéralogie*, 1756, 2 vol. in-12; 38° *Essai d'une histoire naturelle des couches de la terre*; 39° *l'Art des mines*; 40° *Traité de physique*. Ces trois ouvrages sont traduits de Lahmann, et ont été publiés séparément, en 1759, in-12; 41° *Œuvres métallurgiques*, traduction d'Orschall, 1760, in-12; 42° *Œuvres de Henckel*, traduction de l'allemand avec Charas et Roux, 1760, 2 vol. in-4°; 43° *Recueil des mémoires de chimie et d'histoire naturelle* des académies d'Upsal et de Stockholm, traduction de l'allemand, avec Roux, 1764, 2 vol. in-12; 44° *Traité du soufre*, traduction de l'allemand, de Stahl, 1766, in-12; enfin, nombre d'articles dans les recueils du temps, sur l'histoire naturelle, la philosophie et la politique; il est un des auteurs des deux *Encyclopédies*.

HOLCROFT (Thomas), poète et romancier anglais, né à Londres en 1714, d'un pauvre cordonnier. Les secours d'un M. Vernon l'aidèrent à se livrer à l'étude. Holcroft apprit avec une facilité remarquable les langues française, allemande et italienne. Doué de quelques avantages extérieurs et d'une heureuse mémoire, il se crut propre à paraître sur la scène dramatique, et débuta à l'âge de 25 ans sur le théâtre de Dublin, en Irlande. Après avoir fait quelque temps partie d'une troupe ambulante, il vint essayer ses talens à Londres; mais il n'obtint que de médiocres succès comme acteur. Dégoûté du théâtre, il ne le quitta néanmoins qu'après y avoir fait jouer, en 1781, sa première comédie, *la Duplicité*, qui fut favorablement accueillie par le public. Depuis ce temps, plus de 30 ouvrages dramatiques, des poésies et des romans sont sortis de sa plume féconde. Celle de ses comédies la plus généralement estimée, est *l'École de l'arrogance*, imitation du *Glorieux* de Destouches, qui eut un grand succès. En 1782, il avait publié un poëme intitulé *le Sceptique, ou le Bonheur de l'homme*. Sa dernière production est une relation de ses *Voyages en Allemagne et en France*. Holcroft a, dans la plupart de ses ouvrages, attaqué la superstition et l'hypo-

crisie. Quelques critiques sévères l'ont traité d'écrivain irréligieux. Ses romans ont eu pendant quelque temps une grande vogue; plusieurs ont été traduits en français et en allemand. *Hugh Trevor* et *Anna Saint Yves*, offrent beaucoup d'intérêt. Holcroft est mort à Londres, vers l'année 1799. Une belle action de sa vie mérite de n'être pas oubliée. Impliqué dans une affaire criminelle, où les ministres n'attaquaient rien moins que sa vie et celle de onze autres prétendus conspirateurs, tous contumaces comme lui, il alla se constituer volontairement prisonnier, s'exposant ainsi au châtiment de tous, et prouvant leur innocence et la sienne, par la généreuse énergie de cette action. Le grand-jury les acquitta.

HOLKAR (Jeswaul-Rao), l'un des chefs mahrattes qui ont fait la guerre aux Anglais avec le plus de courage et de talens, est né d'une famille très distinguée dans son pays. On sait que les Mahrattes forment une monarchie démocratique, composée de gouvernemens confédérés sous la conduite de rois, lesquels ont un chef suprême nommé *Peishwa*. Animé de la haine nationale contre les Anglais. Holkar ne laissa jamais échapper l'occasion de leur en donner des preuves. Il fit ses premières armes avec le célèbre Moadju-Syndia, mort depuis quelques années, et succéda dans le commandement d'une grande partie des pays appelés Decan, au nord de l'Inde, à Malarow-Holkar, souba du Malwa. Holkar était alors un des plus puissans rois de l'empire mahratte, et pouvait au besoin mettre 100,000 hommes sous les armes, dont 50,000 de cavalerie. Mais des dissensions qui s'élevèrent entre lui et quelques membres de sa famille, et surtout les guerres presque continuelles qu'il eut à soutenir contre les Anglais, ont fait perdre depuis à ce prince la plus grande partie de ses forces et les deux tiers du pays dont il avait hérité de Malarow-Holkar. Il n'est plus aujourd'hui possesseur que d'une petite partie du Malwa, vers les limites occidentales de l'Inde, au nord de Paovah. Des contestations qu'il avait eues avec son ancien frère d'armes Moadju-Syndia, avaient déjà tellement fait décliner sa puissance, que ses forces ne s'élevaient pas, en 1800, à 40,000 hommes : mais il est vrai que presque toute cette troupe se composait d'une cavalerie bien disciplinée, et avec laquelle il termina heureusement la plupart des guerres qu'il entreprit alors, et surtout celle qu'il fit, en 1803, au Peishwa, chef des rois confédérés qui forment l'empire de Mahrattes. Celui-ci, obligé de fuir pour éviter de tomber aux mains de son vaillant ennemi, se réfugia auprès du gouvernement de Bombay, qui lui fit un très-bon accueil, à cause de l'influence que ce chef des rois confédérés possédait encore dans le pays mahratte, influence dont les Anglais profitèrent pour accroître les divisions qui existaient entre Holkar et le Peishwa. Ces divisions funestes finirent par affaiblir beaucoup la puissance des rois confédérés, sans que les Anglais fussent obligés pour cela de réunir contre eux des force-

imposantes. Holkar recommença contre eux les hostilités, en 1804 : mais la fortune trahit son courage; et par un traité du 24 décembre 1805, il perdit toutes ses provinces maritimes. Un nouveau traité conclu l'année suivante, ne laissait néanmoins aux Anglais la possession, que pendant deux ans, des provinces qui sont au sud de la rivière de Taplee près du golfe de Cambaye. Les choses restèrent dans cet état pendant quelques années : les Anglais ne comptant point sur des forces suffisantes pour envahir toute la partie septentrionale de l'Inde; et les Mahrattes, à cause des divisions qui régnaient entre leurs chefs, n'osant point tenter de secouer tout-à-fait le joug britannique. En 1817, un grand nombre de montagnards connus dans le pays sous le nom de *Pindarés*, et habitués à ne vivre que de pillage, inondèrent la plus grande partie du pays sous la dépendance de la compagnie des Indes, et saccagèrent plusieurs bourgades. Les Anglais se hâtèrent de déployer des forces imposantes contre ces nouveaux ennemis; mais tandis qu'ils étaient occupés à les repousser dans les montagnes, les rois confédérés, jugeant l'occasion favorable, se réunirent pour affranchir leur pays de la dépendance honteuse dans laquelle les tenait le gouvernement anglais. Holkar et Amner-Khan arborèrent les premiers l'étendard de la liberté, et se trouvèrent bientôt l'un et l'autre à la tête de deux fortes armées, dont les efforts, joints à ceux des autres troupes mahrattes, menaçaient de devenir funestes aux Anglais. La défection du Peishwa, qui d'abord s'était joint à ses compatriotes, dérangea les plans des confédérés; le chef des princes indiens, séduit par les offres que lui firent les ennemis communs, non-seulement se détacha de la ligue, mais encore entraîna dans sa trahison la plus grande partie des Mahrattes. Les Anglais profitèrent habilement de ce premier succès. Ils rassemblèrent contre les autres rois confédérés une armée plus formidable que toutes celles qu'ils avaient encore eues jusque-là dans l'Inde. Elle s'élevait à 100,000 hommes, tant indigènes qu'européens. Les troupes d'Amner-Khan furent séparées du reste de la coalition par l'adresse des chefs britanniques, et ce prince se vit obligé de souscrire, presque sans avoir combattu, aux conditions du traité le plus onéreux. L'intrépide Holkar, quoique accablé par le nombre, opposa presque seul aux efforts des Anglais une résistance qui leur fit payer bien cher la victoire; mais enfin il fut forcé de traiter avec eux. Ce fut ainsi qu'il perdit les deux tiers de ses états.

HOLKER (JEAN-JACQUES-LOUIS), l'un de nos meilleurs manufacturiers, est parvenu, par son activité et son industrie, à occuper un rang distingué parmi les hommes qui font le plus d'honneur au commerce et à l'industrie nationale. Associé et collaborateur de MM. Chaptal et Darcet, il exploite avec eux leurs beaux établissemens de produits chimiques, situés, l'un aux Ternes, et l'autre à Nanterre, près de Paris. Son nom, à ces titres si recommandables,

ne peut être oublié dans un ouvrage destiné à rappeler tous les genres d'illustrations. Celle qu'on obtient par le commerce et l'industrie, va, sans contredit, avant toutes les autres. M. Holker est petit-fils d'un Irlandais venu en France après la bataille de Culloden, où il fut blessé, et qui mérita, en apportant dans sa nouvelle patrie ses talens industriels, d'être nommé bientôt inspecteur-général des manufactures de France. Son fils et son petit-fils ont suivi ses traces, et semblent destinés à soutenir honorablement la réputation de leur aïeul.

HOLLAND (Henri-Richard Fox, lord), fils d'Étienne, second lord Holland, et neveu de Fox, est né au mois de novembre 1773. Le jeune Holland était encore à l'université d'Oxford, lorsqu'il perdit son père et sa mère. Ayant terminé ses études, il vint en France, s'arrêta quelque temps à Paris, et se rendit en Italie, où il passa plusieurs années. De retour dans son pays, ses principes et ses relations politiques le placèrent dans les rangs de l'opposition. Il les signala d'abord en repoussant avec énergie la proposition du ministère, tendant à faire la guerre à la France. Le bill pour la taxe, lu de nouveau le 5 janvier 1798, lui fournit l'occasion de prononcer en réponse à lord Grenville, un discours où le ministère fut peu ménagé, et où, après s'être élevé contre l'union projetée de l'Irlande avec l'Angleterre, il réclama avec force une réforme parlementaire, comme pouvant seule amener le peuple à être représenté d'une manière non illusoire. Le bill passa néanmoins; mais lord Holland et lord Oxford firent imprimer la protestation que chacun d'eux avait faite. Quelque temps après, le duc de Bedford proposant de censurer le ministère, lord Holland appuya vivement sa motion. Les ministres, par l'organe de Pitt, invoquèrent, en 1799, une 4e suspension de l'acte d'*habeas corpus*. Lord Holland, toujours prêt à s'opposer aux mesures contraires aux libertés de la nation, prononça une opinion motivée, qu'il fit ensuite imprimer. Il combattit, dans la même année, les entraves apportées à la liberté de la presse, et demanda qu'il fût fait une adresse au roi pour traiter de la paix avec la France. L'année suivante, le non-succès de l'expédition anglo-russe en Hollande, lui fit proposer d'établir une enquête pour en connaître les véritables causes. Les vœux de lord Holland relativement au traité de paix avec le gouvernement français, furent enfin réalisés; mais sa santé affaiblie lui fit un devoir de s'éloigner momentanément de l'Angleterre, et il se rendit avec sa famille à Barcelonne, où il resta jusqu'à l'époque de la rupture de ce traité. Il s'arrêta quelque temps à Lisbonne, et fut de retour à Londres, en décembre 1804. Au mois de mai 1806, lord Holland soutint la demande d'enquête faite par lord Darnley sur la situation des affaires navales, et félicita ironiquement lord Melville d'avoir déjà produit depuis son entrée au ministère le système des *Catamarans* (machine à explosions); mais ce

ministre, mis en jugement, ayant été acquitté, lord Holland protesta contre le jugement qui l'absolvait. Le sort des débiteurs poursuivis par des créanciers avides et impitoyables occupa sa sollicitude; il s'efforça de le faire améliorer. Par suite de la mort de Fox, l'administration que ce grand homme d'état avait formée fut dissoute, et recomposée avec des hommes dévoués au pouvoir. Lors de l'ouverture de ce nouveau parlement, le comte de Mansfield et lord Rolle proposèrent, le 26 juin 1807 l'adresse d'usage. Lord Holland la combattit. « Si les ar- »gumens du noble lord qui vient »de s'asseoir, dit-il, étaient adop- »tés comme règles de conduite »dans cette chambre, alors toute »liberté de débats serait détruite, »et vos seigneuries n'auraient au- »tre chose à faire qu'à répéter, »comme des échos, tous les dis- »cours qu'il plairait aux ministres »de mettre dans la bouche de S. »M. De telles doctrines sont les »plus dangereuses et les plus in- »constitutionnelles que j'aie ja- »mais entendues. » Il s'opposa ensuite à ce que le nom du roi fût prononcé dans les débats ainsi que ses opinions, parce que c'était à la fois manquer de respect au prince, et couvrir d'une égide puissante les intérêts ou les passions des ministres. Il appuya, en mai 1808, la pétition des catholiques d'Irlande; et au mois de juillet suivant, il proposa de secourir l'Espagne, alors au pouvoir de Napoléon, et de garantir l'intégrité des possessions espagnoles en Amérique. En 1810, loin de partager l'opinion de lord Liverpool et des principaux membres de la majorité relativement aux restrictions à apporter à la prérogative royale dans les mains du prince qui serait appelé à la régence, il s'écria : « Quoique je reconnais- »se que dans ces derniers temps »l'influence de la couronne s'est »accrue d'une manière alarmante, »je ne puis consentir à ce qu'on »limite, même pour un temps, la »prérogative royale, parce que »c'est convertir ce qu'on fait rap- »porter à la sûreté du peuple, en »une insulte gratuite contre le »personnage éminent que vous »chargez des importantes fonc- »tions du pouvoir exécutif. » Il se plaignit, le 8 juin 1814, avec lord Stanhope, de la dissolution illégale du conseil des catholiques d'Irlande, et plus tard, appuya la motion de lord Grenville contre l'article du traité qui permet au gouvernement français la traite des Noirs, concession qu'il regarde comme immorale et désastreuse pour l'humanité. En février 1817, le ministère ayant demandé de nouveau la suspension de l'*habeas corpus*, lord Holland s'opposa vivement à cette demande. Il assista, au mois de juin suivant, au procès intenté devant la cour du banc du roi, à Watson, Thistlewood, Preston et Kooper, comme principaux instigateurs des troubles de Spa-fields. Le 18 mars de la même année, il prononça un discours à l'occasion du mémoire que le comte de Montholon avait adressé par ordre de Napoléon, et d'après une plainte signée *Santini*, par suite des restrictions mises à la liberté de l'illustre prisonnier, et aux rela-

tions des personnes de sa suite avec l'Europe. Lord Holland demanda, à la fin de son discours, la communication des pièces venues de Sainte-Hélène et des explications positives. Lord Bathurst prit la parole; s'opposa à toute exhibition de pièces; qualifia de faussetés les allégations, du moins les plus graves, renfermées dans les 2 mémoires, et justifia les mesures du gouverneur de Sainte-Hélène, motivées sur la nécessité de prévenir toute tentative d'évasion de l'ancien chef du gouvernement de la France. La réplique énergique de lord Holland, n'empêcha pas la chambre de passer à l'ordre du jour sur sa motion. Lord Holland cultive la poésie, et a publié, outre différentes brochures politiques, *Notice sur la vie et les écrits de Lopez-Felix de Vega Carpio*, 1806, in-8°; nouvelle édition, 1817; et 3 *comédies* traduites de l'espagnol, in-8°, 1807. Il a placé en tête de l'*Histoire des premières années de Jacques II*, de Charles Fox, une notice sur la vie de l'auteur. Cet ouvrage a été traduit en français en 1809, 2 vol. in-8°, sous le titre d'*Histoire des deux derniers rois de la maison de Stuart*. Lord Holland est un des chefs de l'opposition, qui par leur naissance, leur fortune et leurs talens, se trouvent appelés à défendre, avec noblesse et désintéressement, la cause du peuple contre tous les empiètemens du pouvoir. Si l'Angleterre n'a pas de meilleur citoyen, l'humanité n'a pas d'ami plus courageux. Après avoir parlé dans la chambre des lords en faveur de l'Espagne envahie, après avoir provoqué l'opposition de l'Angleterre contre les abus que Napoléon faisait de sa fortune, lord Holland n'a pas craint de parler en faveur de Napoléon malheureux, contre lequel le geôlier de Sainte-Hélène abusait de la force; il n'a pas craint de faire entendre dans le parlement ses réclamations en faveur d'un captif qui n'était au pouvoir de l'Angleterre, que parce qu'il s'était confié en la magnanimité anglaise, et de protester contre le bill de détention. Sa voix, étouffée à Londres par celle d'un ministère sans pitié, a retenti chez toutes les nations civilisées, et retentira dans l'histoire. Lady Holland ne se montra pas moins sensible que son époux au sort de l'illustre prisonnier. Elle s'est complu à en adoucir la rigueur, par des soins qui rivalisaient avec ceux qu'il recevait de sa mère, avec ceux que lui devaient tant d'ingrats. Les remercîmens de Napoléon mourant, transmettront à la postérité le souvenir d'une compassion si honorable pour les âmes qui l'ont manifestée. C'était la plus digne récompense que ce couple généreux pouvait envier et recevoir.

HOLLEBECK (Ewald), théologien hollandais, passa à l'université de Leyde, en 1762. Les orateurs de la chaire évangélique en Hollande avaient adopté une méthode pédantesque d'expliquer les dogmes de la religion; et les sermons des prédicateurs, même les plus renommés, blessaient souvent à la fois la raison et le bon goût. Mais le temps avait consacré ce genre de prédication, et vouloir changer de manière, était une

entreprise extrêmement hardie. Rien n'arrêta le respectable Hollebeck; il fit soutenir des thèses en faveur de la méthode qu'il proposait, opposa un courage et un sang-froid imperturbables aux contradictions qu'elle lui suscita, et la fit triompher malgré les efforts de la superstition et du fanatisme. L'anciende méthode de prêcher fut généralement abandonnée; celle qu'il y substitua fut adoptée, tout imparfaite qu'elle était, et obtint successivement des améliorations que l'auteur lui-même n'aurait osé ambitionner. Sous ce rapport, ce vertueux professeur fait époque dans l'histoire de la réformation en Hollande. Il eut un autre triomphe auquel il était loin de s'attendre: sa harangue inaugurale avait pour texte : *de Theologo non verè orthodoxo, nisi verè pio*, et l'on s'accorda à y reconnaître le portrait du modeste auteur; elle parut à Leyde, en 1763, in-4°. Nommé deux fois recteur de l'université, en 1764 et en 1780, il prononça deux discours, le premier, *de Divinæ revelationis in Belgio contemptu, atque causis ejus præcipuis;* le second, *de Utilitate incredulorum contra sacras litteras conaminibus in religionem christianam redundante.* Hollebeck mourut à Leyde, le 14 octobre 1796.

HOLLEVILLE (MARGUERITE-CAROLINE), est née à Paris en 1789, d'une famille honorable. Élevée avec son frère, Antoine-Pierre Holleville, peintre et sculpteur, élève de David et de Moitte, elle fit dès l'âge de 8 ans ses premiers cours d'anatomie descriptive, sous la direction de M. Sue; et à 14 elle professa le dessin: depuis elle est devenue élève de M. Galin (*voy.* ce nom), compositeur de musique, et inventeur du *méloplaste.* M[lle] Holleville vivait retirée avec sa famille à Montereau, lorsque l'ennemi s'empara de cette ville en 1814. Victime de l'invasion étrangère, dans sa fortune et par la perte de son père, mort des suites des violences exercées contre lui lors de l'invasion, elle revint à Paris, reprit ses études anatomiques aux frais du ministère de l'intérieur, se fit recevoir sage-femme, remporta un prix, et fut adjointe au service gratuit de santé du 3e arrondissement. M[lle] Holleville est membre de l'Athénée des arts, et attachée à la rédaction de plusieurs ouvrages périodiques, entre autres, au *Mémorial universel.* Lors de la mort de madame de Lachapelle, célèbre sage-femme dont elle était l'amie, elle a prononcé sur sa tombe un discours qui a été imprimé dans différens recueils. Elle a également prononcé un discours touchant sur la tombe de M. Galin, mort au mois de septembre 1822. M[lle] Holleville s'occupe de la publication d'un ouvrage sur l'*Art des accouchemens,* qui est un résumé complet des leçons des professeurs Chaussier, Dubois et de la savante Lachapelle (1822).

HOLMSKIOLD (THÉODORE DE), célèbre médecin et naturaliste danois, a composé peu d'ouvrages; mais sa vie entière a été presque exclusivement consacrée à l'étude des *champignons*, dont il a donné un traité sous le nom de *Beata ruris otia fungis Danicis*

impensa à Th. Holmskiold, 2 vol. petit in-f°. Les deux parties de cet ouvrage parurent, la première en 1790; elle renferme les *clavariæ* et les *ramariæ,* qu'il se proposait de réunir en une seule espèce de *coryphæi,* et la seconde en 1799, 6 ans après la mort de l'auteur; elle comprend les espèces *nidularia, peziza, heloella, merulinus, boletus, lycoperdon, agaricus.* Les planches de ce traité sont au nombre de 74. Le 1er vol. ou 1re partie en contient 32, et le 2me vol. ou seconde partie 42. Elles sont d'une très-belle exécution, et représentent avec une exactitude parfaite les différentes espèces de champignons, depuis leur naissance jusqu'à leur état de corruption ou de mort. On s'accorde à donner au texte latin et danois qui les accompagne, des louanges sans restriction pour l'excellence des aperçus, le mérite des détails et le nombre prodigieux des recherches. L'auteur a présenté, à l'article *Clavaria militaris,* des explications très-satisfaisantes sur le prétendu *insecte végétal* dont parlent si diversement Torrubia, Hill, Buchner, Edwards, et surtout Pinkerton. Il résulte de l'opinion de Holmskiold, que cet *insecte* est simplement un champignon qui croît dans le corps de différentes mouches et que l'on trouve en Sélande. Holmskiold avait commencé par être chirurgien. Devenu professeur de médecine de l'académie de médecine de Soroe, il obtint la protection et la faveur de la reine-douairière Juliane-Marie; fut anobli, nommé chevalier des conférences, chevalier de l'ordre de Danebrog, enfin grand-maître de la cour de la reine-douairière. Le nom patronimique de ce savant était Holm.

HOLST, général au service de Suède, aide-de-camp du roi, est né en Norwège. Il entra jeune au service, et obtint par sa bonne conduite un avancement rapide: il était employé en Norwège, sa patrie, alors soumise au Danemark, lorsque le prince de Holstein-Augustenbourg, gouverneur général de ce royaume, fut appelé par les états de Suède à la succession au trône de ce pays, et nommé prince royal. Holst était, depuis quelque temps, attaché à ce prince en qualité d'aide-de-camp. Il l'accompagna à Stockholm, fut conservé dans son poste, et entra au service de Suède avec le grade de colonel. Mais il eut bientôt la douleur de voir ce prince, frappé d'un mal inconnu, périr entre ses bras, à une revue de troupes en Scanie. Inconsolable de la perte d'un ami, bien plus que d'un protecteur, Holst se disposait à quitter le service et la Suède, quand le prince Charles-Jean Bernadotte, qui avait été élu par les états du royaume pour succéder aux droits du prince d'Augustenbourg, fit venir Holst et lui dit: « Je connais toute l'étendue de la perte que vous avez faite; si je ne puis la réparer, je veux au moins être aussi votre ami: soyez le mien, et reprenez auprès de moi le poste que vous remplissiez si bien auprès de mon prédécesseur. » Holst y consentit, et fut dès-lors placé au nombre des aides-de-camp du nouveau prince, qui lui

obtint bientôt le grade de général-major. Lorsque la guerre éclata, en 1814, entre la Suède et le Danemark, le général Holst ne put se dispenser d'accompagner le prince royal en Norwège. Après une courte campagne, et les négociations qui la suivirent, le royaume de Norwège fut réuni à la Suède, et le traité de paix conclu aveo le Danemark ratifia cette union. Les anciens compatriotes du général Holst, irrités contre lui, le blâmèrent cependant d'avoir paru, un moment, dans les rangs de l'armée suédoise. Le storthing, ou diète générale du royaume de Norwège, lança même un décret qui le déclarait ennemi de la patrie, comme ayant porté les armes contre elle. Mais à mesure que les bienfaits de l'union avec la Suède et de l'indépendance du Danemark se sont fait sentir, ces sentimens haineux se calmèrent, et le décret rigoureux du storthing sera sans doute, s'il ne l'est déjà, rapporté. Le sort de la Norwège avait depuis long-temps été arrêté par les grandes puissances de l'Europe; les armes y ont eu la moindre part; et la liberté dont ce pays jouit aujourd'hui ne lui fait plus regretter la domination d'un maître absolu, qui le gouvernait de loin. Le général Holst n'a eu la perte d'aucun Norwégien à se reprocher; et depuis que le prince Charles-Jean est monté sur le trône, il a toujours continué de lui être attaché comme aide-de-camp, et de bien servir sa nouvelle comme son ancienne patrie.

HOLWEL (Jean-Sophonie), savant médecin et chirurgien, membre de la société royale de Londres, ex-commandant et gouverneur du Bengale, naquit à Dublin en 1711. Après avoir terminé ses études avec succès en Angleterre, il fut envoyé par son père en Hollande, pour y apprendre le commerce auquel il le destinait. Mais Howel fit de vains efforts pour seconder le vœu de sa famille; il ne se sentait aucune disposition pour l'état de commerçant. A la suite d'une maladie grave qu'il éprouva à Amsterdam, il revint à Londres, où il s'appliqua à l'étude de la médecine, et plus particulièrement à la chirurgie; il fit des progrès rapides, et acquit enfin une grande habileté en pratiquant son art dans les principaux hôpitaux de la capitale. Riche d'observations et d'expériences, il s'embarqua pour le Bengale en qualité de chirurgien, qu'il quitta ensuite pour être employé dans la même qualité au comptoir de Daca. Ses talens reconnus le firent choisir pour être médecin principal à Calcutta; mais le mauvais état de sa santé le força de s'éloigner de cette ville en 1749, pour essayer de la rétablir et de retourner dans sa famille respirer l'air natal. Pendant son séjour à Londres, il fit adopter, aux administrateurs de la compagnie des Indes orientales, plusieurs projets de réforme dont la nécessité s'était fait sentir à son esprit pendant son long séjour dans le Bengale. Il s'embarqua de nouveau pour ce pays, où il arriva en 1751. Aussitôt son arrivée, il s'empressa de mettre à exécution les réformes qu'il

avait proposées, et qui avaient été accueillies. Les heureux effets en furent si bien appréciés, qu'il lui fut offert, dans le conseil suprême du Bengale, une place plus importante qu'il accepta. Holwel n'avait encore jusque-là montré de grands talens que pour le soulagement des maux de l'humanité souffrante; il développa bientôt ceux d'un habile administrateur; et dans une circonstance des plus difficiles, il montra, quoique d'une très-faible santé, de la force et du courage. Au mois de juin 1756, le nabab du Bengale se présenta inopinément en armes et avec des forces considérables devant Calcutta; il somma la ville de se rendre. Le gouverneur et les anciens du conseil, frappés de terreur, se dérobèrent au danger par la fuite. Les habitans et les troupes, indignés d'une si lâche défection, ne prirent conseil que de leur patriotisme et de leur courage; et ayant résolu de se défendre, ils déférèrent, à l'unanimité, le commandement de la place à Holwel, qui n'hésita point à accepter ce poste périlleux. La garnison était peu nombreuse, la place mal pourvue et faiblement fortifiée. Il suppléa à tout par sa prudence, son énergie et son intrépidité. Le siége fut d'une assez longue durée; mais les forces des attaquans et les moyens dont ils pouvaient disposer étaient si considérables que Holwel fut obligé de céder, mais il ne le fit qu'à la dernière extrémité, et qu'après avoir stipulé une capitulation honorable; cette résistance vigoureuse et prolongée avait irrité le nabab, qui ne s'y était nullement attendu. Il viola la capitulation, et se vengea d'une manière barbare sur Holwel et sur 146 de ses compatriotes, qu'il fit jeter dans un cachot infect et privé d'air. Entassés les uns sur les autres dans ce souterrain étroit, par la chaleur dévorante de l'Inde, les malheureux prisonniers expiraient dans des souffrances horribles. Ils imploraient en vain de la pitié des chefs indiens qui passaient devant le seul soupirail de leur cachot, d'avertir le nabab de leur affreuse situation. Ces hommes cruels leur répondaient : « Le nabab dort. » Le lendemain, sur 146 individus, on n'en retira que 23 vivans. Ce lieu d'horreur est encore conservé à Calcutta, et montré aux étrangers. Il est devenu fameux sous le nom du *Trou noir*. Holwel, l'un des prisonniers qui avaient survécu, ne dut la vie et la liberté qu'aux pressantes sollicitations d'un favori du nabab, qui fit valoir la douceur et l'humanité dont le prisonnier avait toujours usé envers les Indous pendant le temps de sa présidence. Cet homme, distingué par ses talens et son énergie, se ressentit jusqu'à sa mort, arrivée le 5 novembre 1798 (à Pinner, dans le comté de Middlessex), des mauvais traitemens qu'il avait essuyés. Sa santé le força de retourner en Angleterre, où, dès qu'il fut rétabli, il reçut la juste récompense de ses importans services dans sa nomination de gouverneur du Bengale en remplacement de lord Clive. Il oc-

cupa ce poste jusqu'en 1760. Alors il quita l'Inde et renonça à toutes fonctions publiques. Ses derniers jours furent signalés par de nombreux actes de bienfaisance.

HOME (John), écrivain écossais, naquit, en 1724, dans le comté de Roxburgh ; il avait embrassé l'état ecclésiastique, et occupait une cure dans l'église d'Écosse, où il jouissait de l'estime générale. Mais son goût pour le théâtre l'ayant entraîné à faire représenter une tragédie à Édimbourg, ses confrères, d'après l'esprit du puritanisme, qui condamnait même la lecture d'une pièce de théâtre dans un ecclésiastique, se soulevèrent contre lui, et il fut obligé de renoncer à sa cure. Cette tragédie, intitulée *Douglas*, le meilleur ouvrage de Home, eut du succès, surtout parce qu'elle devint une arme de parti, et fut jouée à Londres, en 1757, sur le théâtre de Covent-Garden. *Agis, le Siége d'Aquilée, la fatale Découverte* et *Alonso,* qu'il donna ensuite, n'eurent aucun succès au théâtre quoiqu'on y remarquât du talent. Il a publié, en 1802, une *Histoire de la rébellion de 1745 à 1746*, in-4°, ornée du portrait du prince Charles-Édouard Stuart ; elle se fait lire avec intérêt, par la vigueur avec laquelle elle est écrite, et les faits curieux qu'elle renferme. Il avait pris une part active à cette guerre ; s'étant réuni à l'armée du général Cope, en qualité de whig, quoiqu'il eût passé pour tory jusque-là, il fut fait prisonnier à Falkirk, et rendu à la liberté après la victoire de Culloden. Quelques emplois et une pension que lui procura alors lord Bute, lui fournirent les moyens de subsister. Malgré son peu de fortune, il encourage a les lettres. Macpherson, hors d'état de parcourir à ses frais les montagnes d'Écosse pour y recueillir les poésies d'Ossian, trouva, dans Home, Robertson et Clair, des secours généreux. Il n'oublia pas un tel bienfait, et reconnut le service rendu à sa jeunesse, en laissant, à sa mort, 2000 livres sterling à son premier protecteur.

HOME (sir Everard), l'un des chirurgiens anglais les plus distingués pour la science et pour la pratique. Comme auteur il n'est pas moins célèbre, et il ne doit qu'à son mérite d'avoir été nommé chirurgien du roi, professeur d'anatomie et de chirurgie au collége royal de chirurgie, et enfin membre de la société royale de Londres. Il a publié : 1° *Dissertation sur les propriétés du pus*, 1788, in-4°; 2° *Traité de John Hunter, sur le sang, l'inflammation et les blessures d'armes à feu,* avec une notice abrégée sur la vie de l'auteur, 1794, in-4°; 3° *Observations pratiques sur le traitement des ulcères aux jambes, considéré comme une branche de la chirurgie militaire,* 1797, in-8°; 4° *Observations sur le cancer*, 1805, in-8°; 5° *Traité de Hunter sur les maladies vénériennes.* M. Home a ajouté à cet ouvrage différens matériaux que l'auteur avait laissés à sa mort, 1809, in-4°; 6° *Observations pratiques sur le traitement des contractions de l'u-*

rètre, 1795-1803, 2 vol. in-8°; 7° *Observations pratiques sur le traitement des maladies de la glande prostate*, 1811, in-8°; 8° *Leçons d'anatomie comparée*, 1814, 2 vol. in-4°; 9 différens mémoires et observations dans plusieurs recueils scientifiques, et particulièrement dans les *Transactions philosophiques*. M. Home est fils d'un praticien distingué, et beau-frère de William Hunter (*voy.* HUNTER), célèbre chirurgien et orientaliste écossais.

HOMPESCH (FERDINAND DE), dernier grand-maître de l'ordre de Malte, naquit à Dusseldorff, le 9 novembre 1744, de parens nobles, mais sans fortune. Il entra, à l'âge de 12 ans, dans l'ordre de Malte, et y fut successivement élevé jusqu'au rang de commandeur-grand'croix, par la protection de l'Autriche, dont il fut, pendant 25 ans, le représentant auprès de l'ordre; mais il n'eût probablement jamais ceint le bareton, et l'Europe n'eût point vu un Allemand grand-maître de Malte, sans la révolution de France. Ce grand changement, dans les hommes et dans les choses, devait nécessairement atteindre un ordre si éminemment privilégié. Aussi à la mort de M. de Rohan, grand-maître, arrivée en 1797, les langues de France renoncèrent-elles à leur influence jusque-là prépondérante, laissant le champ de l'intrigue ouvert aux autres langues. L'Autriche et la Bavière saisirent cette circonstance favorable, et le bailli de Hompesch succéda au grand-maître de Rohan. Son règne ne fut cependant pas de longue durée, et le général Bonaparte n'eut qu'à se présenter devant l'île pour en faire la conquête, et pour opérer la dispersion de ses illustres mais faibles défenseurs. L'Angleterre s'est depuis jetée sur cette riche proie, et n'a plus voulu s'en dessaisir. La capitale avait donné l'exemple de la soumission, et les Français furent accueillis, dans toute l'île, comme des libérateurs, non-seulement par le peuple, mais même par un grand nombre de chevaliers. L'ancien gouvernement disparut sans secousses et sans convulsions. Ainsi le grand-maître déchu aurait pu se dispenser d'écrire au général Bonaparte, « qu'il eût mis un grand » empressement à aller lui offrir » l'expression de sa reconnaissan» ce, si, par une délicatesse qui » avait pour objet de ne rien faire » qui pût rappeler aux Maltais » sa personne et leur ancien gou» vernement, il ne se fût déter» miné à éviter toute occasion de » se montrer en public. » Comme le but de l'expédition était la dissolution de l'ordre, on fit disparaître les signes et les armes qui pouvaient le rappeler : le grand-maître lui-même fut transporté sur une galère à Trieste; mais avant son départ on lui donna 100,000 écus, et on promit de lui faire accorder, par le gouvernement, une rente viagère de pareille somme. M. de Hompesch, dans sa nouvelle retraite, déploya une énergie qu'il eût plus honorablement montrée quand la capitale de son gouvernement fut attaquée; il fit de tardives protestations contre u-

ne capitulation à laquelle il avait adhéré. Il ne s'en tint pas à ces protestations, car un peu plus tard il les fit suivre d'une abdication solennelle en faveur de l'empereur de Russie, Paul Ier. Après toutes ces formalités, il se retira dans le fond de l'Allemagne, où il vécut quelque temps éloigné de la société. Mais il quitta depuis sa retraite pour venir réclamer en France les prétendus arrérages d'une pension à laquelle il avait renoncé par ses protestations, et surtout par son abdication. Cependant le gouvernement français lui fit toucher une provision de 15,000 francs. Il mourut à Montpellier, au commencement de l'année 1803.

HONE, libraire à Londres, a acquis quelque célébrité par le procès qu'il eut à soutenir en 1818. Le gouvernement le fit, à cette époque, poursuivre criminellement comme coupable de sacrilége et d'impiété pour avoir parodié les saintes litanies, et les avoir appliquées à des objets politiques. Cette cause excita vivement l'intérêt et la curiosité du public. Il se défendit lui-même avec talent et succès. Le jury l'acquitta, et l'on ouvrit une souscription pour le dédommager des désagrémens qu'il avait endurés, et du tort que sa fortune avait pu souffrir. Le produit en fut prompt et considérable.

HONTHEIM (Jean-Nicolas de), évêque, doyen du chapitre de Trèves, conseiller-d'état, chancelier de l'université, etc. Sans un ouvrage qu'il publia en 1763, sous le nom de *Frebonius*, on ignorerait peut-être qu'il naquit à Trèves, en 1701, et qu'il fut sacré évêque *in partibus* de Myriophite, en 1748. Mais cet ouvrage, qui excita les censures du saint-siége et de quelques évêques, lui donna une certaine célébrité par les nombreux partisans qui se dévouèrent à sa défense, non-seulement parmi les laïcs, mais même parmi les prélats de l'Allemagne. Ce scandale affecta vivement le prince Clément de Saxe, devenu électeur de Trèves; et dans l'espoir de le faire cesser, il nomma, dans les différentes universités de son électorat, des commissions chargées d'examiner le livre d'Hontheim. Sur leur rapport, il pressa vivement l'auteur de rétracter lui-même les principes qu'il avait avancés. Il se prêta au désir de l'électeur, et quelque temps après, il fit même paraître une réfutation de son ouvrage, mais tellement faible et équivoque, qu'elle fut regardée comme un retour indirect aux assertions qu'il avait rétractées, et qu'il ne tentait de réfuter que pour les établir plus victorieusement. La controverse cessa par sa mort, en 1790. Il avait vécu environ 90 ans.

HOOD (Samuel, lord vicomte), baron de Catherington, célèbre amiral anglais. Fils d'un simple ministre de paroisse, il s'éleva par son courage et par ses talens au plus haut grade de la marine britannique. Sa longue carrière militaire a été signalée par les faits d'armes les plus hardis, et ceux-ci lui firent bientôt franchir l'intervalle immense qui sépare le garde-marine de l'amiral. Nous

nous bornerons à signaler ici les principales époques de sa vie. Ayant obtenu le grade de capitaine après 5 ans d'un service brillant et heureux, il justifia sa promotion lors du bombardement du Havre-de-Grâce, et en mérita de nouvelles pendant les 3 années qu'il passa dans la Méditerranée sous les ordres de l'amiral Saunders. La paix le ramena pour quelque temps en Angleterre. En 1768, il eut le commandement du vaisseau *le Boston*, qu'il ne quitta que pour remplir les fonctions importantes de commissaire de l'arsenal de Portsmouth. Le gouvernement, aussi satisfait de son administration dans ce port que de ses services sur mer, le créa baronnet. Mais la terre n'était pas l'élément qui convenait le plus à cet officier; aussi s'empressa-t-on de l'envoyer avec une escadre dans les Indes occidentales, pour s'opposer au comte de Grasse, qui commandait la flotte française dans ces parages, et que l'on croyait avoir des vues sur l'île de Saint-Christophe. Hood partit en qualité de contre-amiral sur le *Harfleur*. Ce fut en 1782, que spécialement chargé de la défense de Saint-Christophe, il attaqua avec des forces inférieures le comte de Grasse, et obtint sur lui des avantages signalés. Le 12 août même année, M. de Grasse fut complétement défait. On disait, il est vrai, hautement, à l'époque de ce revers, que l'amiral français avait été mal secondé, pour ne pas dire trahi, par quelques chefs de division de sa flotte. M. de Grasse demanda une enquête judiciaire, qui ne fut pas alors accordée par le gouvernement français, mais qu'il obtint après une seconde campagne encore plus malheureuse. Hood devenu vainqueur, soit par sa supériorité réelle, soit par la corruption ou la lâcheté de ses adversaires, fut, à son retour, créé par son souverain baron de Catherington. En 1784, il se présenta comme candidat aux électeurs de Westminster, qui le portèrent au parlement. Quatre ans après, il fut appelé à remplir les hautes fonctions de lord-commissaire de l'amirauté. Les suffrages de ses concitoyens l'appelèrent de nouveau au parlement, en 1790; mais il n'y siégea que peu de temps, et fut chargé du commandement des deux escadres destinées à agir contre l'Espagne et contre la Russie. A la suite de ce commandement, le gouvernement lui conféra le grade d'amiral de Portsmouth. La guerre contre la France ayant été décidée, vers le printemps de 1793, l'amiral Hood vint dans la Méditerranée à la tête d'une flotte considérable. Pendant long-temps il croisait successivement dans les eaux de Marseille et dans celles de Toulon, sans se permettre de démonstrations trop hostiles. A cette époque, les troubles et la division régnaient dans le midi de la France. Un parti avait déclaréne plus reconnaître l'autorité de la convention, et avait levé des troupes destinées à la combattre: mais cette insurrection partielle échoua; les nouvelles levées furent battues, et refoulées jusque dans Toulon. Ce fut alors que l'amiral Hood commença à agir.

Il avait déjà reçu de Marseille plusieurs députations qui étaient venues lui proposer d'entrer dans le port de cette ville, et qui lui offraient les moyens de s'en assurer la possession; mais en habile marin, il ne se rendit point à leurs vœux, et préféra les offres qui lui furent faites peu de temps après par quelques habitans de Toulon. Il entra, en effet, dans ce port, et s'empara sans résistance de la ville, des bâtimens qui étaient en rade, et de tous les magasins de la marine française. On ne sait trop quelles apparences on eut l'intention de sauver, par un acte public de vente qui fut passé alors, et en vertu duquel on livra Toulon aux Anglais pour le prix d'un million de piastres tirées sur la banque de la république de Gènes. Mais un tel traité fut conclu, à ce qu'on assure; et, en 1815, pendant les *cent jours*, il a été imprimé et distribué dans la ville de Toulon des copies de cet acte. L'amiral Hood ne garda pas long-temps la riche proie dont il s'était saisi. Il fut forcé de la céder à l'impétuosité et au courage bouillant des troupes de la république; mais il n'en résulta pas moins une perte presque irréparable pour la France, car outre l'enlèvement de la flotte et de tout ce qui pouvait être transporté, on finit par incendier l'arsenal et les magasins de la marine. Immédiatement après l'évacuation de Toulon, l'amiral anglais alla former le blocus du port de Gènes, et par l'appareil de quelques vaisseaux qu'il détacha devant le port de Livourne, il détermina le grand-duc de Toscane à renvoyer le ministre de France. Il tenta, mais inutilement, une excursion contre l'île d'Elbe. Il fut plus heureux en Corse, quoique cette île pût opposer plus de résistance; mais il s'en rendit facilement maître à l'aide du parti anglais, restes de celui du général Paoli. Ce fut sa dernière conquête. Il revint en Angleterre recueillir le prix de ses services; il y fut comblé de biens et d'honneurs. Après avoir été nommé gouverneur de l'hôpital de Greenwich, il fut successivement créé vicomte de la Grande-Bretagne, amiral du pavillon rouge, et décoré de la grand'croix de l'ordre du Bain. Il termina sa vie glorieuse à 92 ans, à Bath, en 1816.

HOOD (sir Samuel), contre-amiral anglais, fils de l'amiral de ce nom, est généralement regardé comme l'un des plus hardis officiers de la marine anglaise. Le premier fait d'armes qui le fit remarquer, prouve qu'il réunissait l'adresse à l'audace. Après l'évacuation de Toulon, en 1793, il entra hardiment dans le port, le croyant encore au pouvoir des troupes anglaises; mais désabusé par l'aspect des vaisseaux en rade, il manœuvra si promptement, si adroitement et avec tant de présence d'esprit, qu'il parvint à s'échapper du port et à tromper la vigilance des batteries qui défendent la passe. Au blocus de Rochefort en 1806, grièvement blessé au bras droit d'un coup de feu parti d'une frégate française, ce ne fut qu'après l'avoir prise qu'il se fit transporter à l'île de Wight pour se faire amputer le bras. C'est avec ces preuves de bravou-

re, que dans le même mois il se présenta comme candidat aux électeurs de Westminster. Il l'emporta sur MM. Paul et Sheridan, et fut élu. En 1808, dans la guerre de Finlande contre les Russes, détaché par le vice-amiral Saumarès, il joignit la flotte suédoise avec les vaisseaux mis à sa disposition, prit le vaisseau russe le *Scwolow*, et après une chasse serrée de 24 heures, força l'amiral russe Hanicoff à se réfugier avec toute sa flotte dans le port de Rogerwick. Cette conduite courageuse lui valut de la part du roi de Suède Gustave IV, la grand'croix de l'ordre de l'Épée. Sa carrière parlementaire fut moins brillante, et on n'a remarqué que sa sortie contre les plaintes de lord Cochrane relatives au mauvais état des bâtimens mis en mer.

HOOLE (Jean), littérateur anglais, naquit, vers 1727, à Tenderden, dans le comté de Kent; il s'est fait particulièrement connaître par ses traductions en vers: 1° de la *Jérusalem délivrée* du Tasse, 2 vol. in-8°, 1762; 2° du *Roland furieux* de l'Arioste, 5 vol. in-8°, 1773-1783; 3° d'une partie du théâtre de Métastase, 2 vol. in-12, 1767; 3 vol. in-8°, 1800. Ce dernier ouvrage lui fournit le sujet de deux tragédies qui réussirent au théâtre: *Cyrus*, 1768; *Timanthe*, 1770. Il n'en fut pas de même d'une autre tragédie, *Cléonice, princesse de Babylone*, qu'il fit jouer en 1775, et qui n'eut aucun succès. Mais il se distingua alors par son désintéressement, et en donna un exemple assez rare parmi les auteurs contemporains. Après avoir vendu son manuscrit à un libraire, il lui renvoya l'argent qu'il en avait reçu, en lui mandant, qu'il était persuadé que sa pièce ne réussirait pas mieux à la lecture que sur la scène. Son style est facile, correct, élégant, mais rarement poétique. Il a aussi publié une *Élégie sur la mort de mistriss Woffington*, et une édition des *Critical Essays* de John Scott, avec une notice sur la vie et les écrits de l'auteur, in-8°, 1785. Hoole avait une place d'auditeur de la compagnie des Indes orientales; il la quitta vers la fin de sa vie, et obtint une pension. Il mourut à Dording, dans le comté de Surrey, le 2 août 1803, à l'âge de 76 ans. Son fils, le révérend Richard Hoole, a publié quelques poésies estimées.

HOOP (Jean-Corneille Vander), membre de la régence provisoire d'Amsterdam en 1813, et depuis ministre de la marine du roi des Pays-Bas, est né à la Haye, le 18 mai 1742. Pendant les années qui précédèrent la révolution de 1795, il remplit à Amsterdam les importantes fonctions de fiscal de l'amirauté. Le général Molitor ayant eu ordre d'évacuer la ville d'Amsterdam, en juin 1813, et le peuple s'étant soulevé contre la domination française, on craignit qu'il ne se portât aux plus violens excès. Déjà tous les employés français avaient été expulsés, et plusieurs autres personnes de cette nation avaient été poursuivies et outragées, quand une régence provisoire, destinée à rétablir l'ordre et à maintenir la tranquillité, fut établie par l'or-

gane des principaux habitans. M. Hoop en fut d'abord nommé membre, et ne tarda pas à être élu président de cette assemblée, dans laquelle il déploya autant d'activité que de fermeté et deprudence. Lorsque le prince d'Orange fut arrivé à la Haye, on manda dans cette résidence M. Vander Hoop, qui fut nommé secrétaire-d'état pour les affaires de la marine; et lorsque le gouvernement royal fut institué en 1815, il reçut le titre de ministre. La grand'croix de l'ordre du Lion-belgique devint aussi la récompense des services qu'il avait rendus à sa patrie.

HOORN VAN-VLOOSWICK (PIERRE-NICOLAS, BARON DE), noble hollandais, de l'académie de Cortone et de celle des antiquités de Cassel, naquit à Amsterdam, le 27 mars 1742. Il eût pu jouer un rôle distingué dans sa patrie, étant possesseur d'une grande fortune; il avait même déjà exercé un emploi dans la banque d'Amsterdam. Mais il abandonna bientôt la Hollande, où on l'accusait de mœurs dissolues, et d'une perversité de goûts qui lui avait attiré quelques désagrémens. Il se rendit directement en Italie, et séjourna long-temps à Rome et à Florence. Le baron de Hoorn était amateur passionné des beaux-arts. Il fit à Florence la connaissance du célèbre graveur sur pierres Pickler, et se lia intimement avec cet artiste, qui lui inspira cette passion ardente qu'il conserva toute sa vie pour la dactyliologie. Il fut aussi lié avec le peintre Mengs, avec les cardinaux Borgia et Albani, protecteurs éclairés des arts; et le grand-duc de Toscane Léopold l'honora d'une protection particulière. Van Hoorn pouvait disposer de sommes considérables, et n'épargnait rien pour acquérir les pierres gravées les plus parfaites. Il en eut bientôt réuni une collection de 850 des plus précieuses. Ces pierres grecques, égyptiennes, étrusques, persanes, etc., estimées par elles-mêmes, tiraient encore un nouveau prix des cabinets où elles avaient figuré. Ainsi la pierre appelée le *génie d'Acratus*, se trouvait liée au nom du chevalier Vetturi qui l'avait possédée. Le grand camée, représentant une scène comique, avait été décrit par *Caylus*. Il en était de même de la tête de philosophe, connue sous le nom de *tête de Scipion*. Cette riche collection échappa bientôt à Van Hoorn: son valet de chambre la lui vola, au mois d'octobre 1789. La perte était pour lui irréparable; et sa santé souffrit long-temps de la vive douleur qu'il éprouva. Apprenant enfin que le voleur se trouvait à Amsterdam, il s'y rend en toute hâte, lui donne une somme considérable, et reprend 200 de ses pierres qui lui restaient encore, sans exercer d'autre vengeance. Van Hoorn se fixa depuis à Paris, et s'occupa le reste de sa vie à rassembler une foule d'objets rares, dont il forma ce précieux cabinet que les amateurs allaient admirer chez lui. M. Lebrun en a fait la vente, en novembre 1809, quelques mois après la mort de Van Hoorn, décédé le 5 janvier de la même année. Le catalogue qui en a été publié se composait de trois parties :

1° des objets rares et curieux, décrits par Lebrun; 2° des *pierres gravées*, par Dubois; 3° d'*inscriptions gravées antiques*, aussi par Dubois. Chaque partie offrait les objets les plus rares et du fini le plus parfait. Il s'y trouvait, entre autres, un *Germanicus* antique, en bronze, avec des yeux d'argent; un vase étrusque, unique dans son genre, qui avait séjourné des siècles au fond de la mer, et qui était recouvert de madrépores pétrifiés; un buste de Sérapis en basalte vert, parfaitement exécuté, et que Van Hoorn n'hésitait pas à attribuer à Praxitèle; un camée à trois couches, d'un travail admirable, représentant un mime bouffon. L'impératrice Joséphine faisait un cas particulier de ce camée, et le demanda à plusieurs reprises à Van Hoorn, qui le lui refusa constamment. Il avait en général peu d'égard pour le rang ou la puissance, et les femmes n'eurent jamais aucun empire sur lui; mais malgré la rudesse de son caractère et le peu d'aménité de ses manières, il était bienfaisant et secourable, surtout pour les artistes, qu'il protégea toujours avec zèle. Suivant une des clauses de son testament, son baguier ne pouvait être vendu qu'à Londres, après la paix générale.

HOPKINS (David), chirurgien anglais, joignit aux connaissances de sa profession un esprit d'observation et de recherches qui lui acquit de la célébrité dans sa patrie. Attaché d'abord comme chirurgien à la compagnie anglaise du Bengale, il obtint bientôt le titre d'agent de cette compagnie, et résida, en cette qualité, à Bhagulpoore. Il fut ensuite nommé surintendant-général des forêts de teck (bois de construction de la marine), dans l'île de Java, et y mourut à Samarang, en 1814. Il a publié les *Dangers que l'Inde anglaise peut avoir à craindre de l'invasion et des établissemens de missions françaises*, in-8°, 1809. Il avait composé une *Histoire générale de l'Inde*, en 4 vol. in-8°, et un *Vocabulaire persan, arabe et anglais*, abrégé du dictionnaire de Richardson, édition du docteur Wilkins; la mort l'a surpris au moment de publier ces deux ouvrages.

HOPPE (N.), conseiller prussien, violent ennemi de la société dite de la *Vertu* (Tugendbund), ne doit qu'à cette inimitié l'espèce de célébrité dont il a joui un moment. Cette société, fondée par Arndt (*voy.* ce nom), et dont il resta le chef, quoique éloigné de sa patrie, avait pour but l'insurrection de toute l'Allemagne contre l'oppression dans laquelle l'empereur Napoléon tenait ces contrées par ses conquêtes et par sa politique. Ce n'était pas l'insurrection même qui déplaisait au conseiller prussien; il partageait la haine commune contre le terrible dominateur de cette partie de l'Europe. Mais l'association de la *vertu* avait aussi pour but l'indépendance des peuples, et sous ce rapport, elle était, dans son opinion, très-dangereuse, ainsi qu'une autre société, la *Réunion des Allemands*, qui tendait aussi, prétendait-il, à former l'Allemagne en république. L'empereur Napoléon n'aimait point non plus la société des *amis de la vertu*; il s'efforça de la combattre par les

armes du ridicule. Les efforts des amis du conquérant et les dénonciations violentes du conseiller prussien, furent également sans effet. La société fit des progrès rapides, et rendit l'énergie à des peuples que le malheur accablait, mais qu'il n'avait point avilis. La brochure que M. Hoppe publia en 1816 contre les associations secrètes, et où se trouvent répétées toutes ses précédentes déclamations contre la société dont l'esprit concourut si puissamment à délivrer sa patrie du joug étranger, eut un médiocre succès, et l'ouvrage ainsi que l'auteur tombèrent dans l'oubli. Voici un propos contre la société dite de la *Vertu*, attribué au général autrichien Kalkreuth, et rapporté par les journaux français de 1809. Ce général, après avoir refusé d'entrer dans la société, ajouta ironiquement : qu'il était trop âgé pour se faire *vertueux*. »

HORANYI (François-Joseph-Alexis), littérateur hongrois, né à Bude, le 15 février 1736, et mort à Pest le 11 septembre 1809. Ce savant, après avoir fait une étude approfondie de l'histoire, publia en latin plusieurs ouvrages dont les principaux sont : 1° *Memoria Hungarum et provincialium scriptis editis notorum*, Vienne, 1775-1777, 3 vol. in-8°; 2° *Johannis Bethlemii historia transilvanica*, Vienne, 1782, 2 vol. in-8°; 3° *M. Simonis de Keza chronicon hungaricum*, Vienne, 1782, in-8°; 4° *F. Forgàcs episcopi Varadinensis et cancellarii Ferdinandi primi rerum Hungariæ sui temporis commentarii, libris duodecim*, Presbourg, 1788, in-8°; 5° *Nova memoria Hungarum et provincialium*, Pest, 1792, in-8°; 6° *Scriptores piarum scholarum liberaliumque artium magistri*, Bude, 1808, 2 parties, in-8°. Horanyi a fait aussi une traduction hongroise du *Mausoleum potentiss. ac gloriosiss. regni apostolici regum et ducum*, qu'on avait d'abord attribué au comte François Nadasty.

HORNE-TOOKE (John), célèbre membre de la chambre des communes d'Angleterre, né à Westminster, en 1736, montra de bonne heure, à l'université de Cambridge, où il fit ses études, un esprit très-distingué et un caractère ardent et passionné. Malgré son penchant à l'indépendance, il embrassa dans sa première jeunesse l'état ecclésiastique, et obtint des succès comme orateur dans la chaire évangélique; mais son opposition à la marche du gouvernement lui ferma bientôt toute voie aux honneurs ecclésiastiques dépendans de la couronne. En 1768, il se déclara vivement en faveur de M. Wilkes (*voyez* ce nom et l'article Georges III), et contribua, par ses efforts, son éloquence et la popularité qu'il avait déjà acquise, à l'entrée triomphale au parlement de cet adversaire de la cour. Horne-Tooke fut dès-lors attaché au parti de l'opposition. Deux ans après, il concourut encore puissamment à l'élection de M. Wilkes, à la place de lord-maire de Londres. Cet intérêt si vif diminua cependant lorsqu'il crut s'apercevoir que le lord-maire s'occupait plus de ses intérêts personnels que de ceux de la chose publique. La froideur

dégénéra en rupture, au point que les débats devinrent publics. C'est dans cette discussion, à laquelle intervint l'auteur des fameuses *Lettres de Junius*, que ce dernier accusa Horne-Tooke d'avoir déserté la cause du peuple après avoir déserté la cause de la religion. Mais celui-ci repoussa l'imputation dans une lettre éloquente, et tellement forte de raison, que son adversaire fut réduit au silence, et que l'opinion publique se manifesta de nouveau en faveur de l'accusé. L'insurrection des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale, lui fournit de nouvelles occasions de déployer son zèle philantropique. Il soutint hautement que leur résistance était légitime et légale, et prouva encore plus efficacement l'intérêt qu'il prenait aux insurgés, en ouvrant une souscription en faveur des victimes de la guerre sacrilége qu'on leur faisait. Fort de sa popularité et de ses talens comme orateur, Horne-Tooke aspirait, depuis long-temps, à l'honneur de siéger dans la chambre des communes; mais sa qualité de prêtre s'opposait à l'accomplissement de ce vœu. Il prit enfin le parti de renoncer publiquement à toutes fonctions ecclésiastiques et à la prêtrise, résigna ses bénéfices et redevint laïque. Deux fois il fut présenté comme candidat au parlement, et deux fois il échoua; d'abord en 1790, en concurrence avec l'amiral Hood et lord Holland, et une seconde fois contre sir Alan. En 1794, le gouvernement anglais, alarmé des progrès de la révolution française, fit arrêter les personnes soupçonnées d'en partager les principes, et supposant à Horne des intelligences criminelles à l'étranger, l'accusa du crime de haute trahison. Mis en jugement, il plaida lui-même victorieusement sa cause, et déploya, à cette occasion, une éloquence qui le fit comparer aux plus grands orateurs d'Athènes et de Rome. Solennellement acquitté par le jury, le peuple de Londres, qui avait pris le plus vif intérêt à ce procès, et qui s'était porté en foule dans les rues voisines du tribunal, pour connaître le plus tôt possible la décision des jurés, reçut Horne-Tooke avec les plus vives acclamations, et le porta en triomphe jusqu'à sa demeure. Ce fut enfin en 1801 que la candidature de Horne réussit; le comté de Wiltz le nomma son représentant à la chambre des communes. Lord Temple croyant trouver une incompatibilité absolue entre la qualité de représentant et les ordres sacrés conférés à Horne dans sa jeunesse, bien que celui-ci y eût renoncé depuis, attaqua vivement son élection; mais après de longs débats elle fut maintenue, et Horne prit place sur les bancs de l'opposition. Lorsque le bill d'indemnité en faveur des fonctionnaires publics fut proposé, il le combattit de toutes ses forces : il releva surtout la grossière contradiction qu'il y avait de proscrire les principes de la révolution de France, et d'admettre la loi des suspects en autorisant les fonctionnaires publics d'arrêter les

citoyens sur de simples soupçons. Il dit enfin que ce prétendu bill d'indemnité qui réduisait à une vaine formule la responsabilité des ministres, et qui couvrait de son égide toutes les violations de la constitution britannique, n'était proposé que pour autoriser de nouveaux excès, et porter M. Pitt, qu'il faudrait punir et non récompenser, à la dignité de pair de la Grande-Bretagne. Il saisit cette occasion pour s'élever contre la création d'une foule de dignités nouvelles, imaginées pour satisfaire l'ambition des créatures du pouvoir, et contre les salaires exorbitans accordés aux procureurs et avocats-généraux pour leur soumission servile aux volontés des ministres. Horne-Tooke conserva, malgré les infirmités d'une vieillesse avancée, une grande vivacité et originalité d'esprit. Il mourut à Wimbledon, en 1812. Sa réputation, comme philologue, s'est toujours soutenue en Angleterre; il la dut en partie à sa *Lettre à John Dunning*, et à ses *Loisirs de Purley*. Le surnom de Tooke lui fut donné par un de ses amis qui le portait, et qui l'institua son héritier, à condition qu'il ferait revivre ce nom en l'adoptant.

HORNEMANN (Frédéric-Conrad), voyageur allemand, naquit à Rildesheim en 1778. Après avoir étudié la théologie à Goettingue, il exerça le ministère évangélique à Hanovre. En 1795, cédant au désir de voyager, il se fit recommander à la société d'Afrique, à Londres, pour être employé à faire des découvertes. Il fut accepté, et après avoir envoyé à Londres un plan de voyage, il employa deux années à acquérir les connaissances nécessaires à son dessein. Il vint à Londres en 1797, reçut ses instructions de la société, et partit pour Marseille, où il s'embarqua pour l'île de Chypre, et se rendit de là à Alexandrie. Il passa ensuite au Caire, et y résidait depuis quelques mois pour apprendre la langue des Maugrebins ou Arabes occidentaux, lorsque les Français ayant débarqué en Egypte, il fut enfermé, ainsi que tous les Européens, dans le château de cette ville pour être soustraits à la première fureur du peuple. Leur captivité ne dura que jusqu'à l'arrivée des Français; le général Bonaparte, instruit des projets de Hornemann, lui donna des passe-ports, et lui offrit tous les secours nécessaires pour continuer son voyage. Le 5 septembre 1799, il partit du Caire avec une caravane qui se rendait dans le Fezan, traversa le désert, visita en passant l'ancienne Oasis, où l'on croit que se trouvait le temple de Jupiter Ammon, et arriva à Mourzouk, capitale du Fezan, après 74 jours de marche. Il y fit quelque séjour, pénétra jusqu'à Tripoli. Hornemann revint peu de temps après, et le 6 avril 1800, il partit avec la grande caravane du Bournou. La lettre par laquelle il annonçait ce départ à la compagnie d'Afrique, est la dernière qu'elle ait reçue de ce voyageur; elle n'a eu depuis, sur son compte, que des rapports vagues qui laissent peu d'espoir que Hornemann ait heu-

reusement terminé son entreprise : 23 ans écoulés sont un trop long terme pour qu'on puisse encore se promettre de le revoir. Ses travaux n'ont pas été entièrement perdus pour les sciences ; il avait envoyé à la société d'Afrique son journal, qui a été publié sous ce titre : *Journal du voyage de Frédéric Hornemann*, depuis le Caire jusqu'à Mourzouk, en 1799 et 1800. Cette relation parut si intéressante par les aperçus nouveaux qu'elle présentait, que plusieurs savans se sont réunis pour ajouter ce qui pouvait manquer à sa perfection, soit en donnant des éclaircissemens sur la route qu'avait suivie Hornemann, soit en faisant des observations sur la langue de Syouah, et des remarques sur la description du pays et des antiquités qui s'y trouvent. Cet ouvrage, publié en français en 1803, a encore été enrichi de notes et d'augmentations qui le rendent précieux.

HORNSBY (Thomas), célèbre astronome anglais, né en 1734, a été professeur d'astronomie au collége de la ville et de l'université d'Oxford, membre de la société de Londres, et chargé de la conservation de la bibliothéque Radcliffe. Il se fit remarquer par ses talens et son zèle dans l'exercice de toutes ses places, et par ses savantes leçons de philosophie naturelle et expérimentale. On lui dut encore l'achèvement du bel observatoire du collége d'Oxford, dont la partie supérieure est construite en imitation de la tour des Quatre-Vents à Athènes. Hornsby est mort, en 1810, à l'âge de 76 ans.

HORTENSE (Eugénie de Beauharnais), reine de Hollande, duchesse de Saint-Leu, née à Paris, le 10 avril 1783, est fille d'Alexandre, vicomte de Beauharnais, général des armées françaises, président de l'assemblée constituante, et de Joséphine Tascher de La Pagerie, depuis impératrice. Encore enfant, elle suivit sa mère à la Martinique, et au commencement de la révolution revint en France. Elle y connut d'abord le malheur: sa mère fut traînée en prison, son père à l'échafaud; et elle-même prête à fuir avec la princesse Hohenzollern, amie de sa famille, resta seule, ainsi que son frère Eugène Beauharnais, entre les mains d'une gouvernante. Ces premières épreuves du sort lui préparaient de bonne heure une raison ferme et éclairée. Mme Campan, nom célèbre dans l'éducation, reçut la mission de cultiver le naturel le plus heureux. Ses jeunes compagnes reconnurent en elle une supériorité de talens et de qualités, qui vaut bien celle du rang; c'est là qu'elle trouva cette amie de sa vie, cette sœur véritable de son cœur, une âme tendre, pure, et la plus près de la sienne, Adèle Auguié, sœur de Mme la maréchale Ney. Mme de Beauharnais avait épousé le général Bonaparte : après le 18 brumaire, ils vinrent habiter les Tuileries. Transportée si jeune encore au milieu d'une cour nouvelle, toute vivante et tout agitée de la gloire des armes, Hortense Beauharnais savait déjà en tempérer le mouvement par les charmes d'un mérite paisible; elle fut recher-

chée par ce que la France avait de plus riche et de plus illustre. Le consul regardait comme un fils son frère Louis, qu'il avait élevé. Joséphine désira vivement lui donner sa fille. Les enfans qui naîtraient de deux personnes également chères devaient être adoptés par le consul et par sa femme. La politique fit donc ce mariage : il a paru malheureux, sans doute, parce que les caractères ne se convenaient pas; car chacun des époux était apprécié par ceux qui le connaissaient; tous deux consacraient leur élévation à la bienfaisance. Ils eurent un fils: le consul qui se proposait de l'adopter, essuya un refus obstiné de Louis Bonaparte : ce qui était dans l'ordre de ses desseins, n'a pas toujours été dans la volonté de ses frères. A l'époque du couronnement. Le second fils dont elle accoucha fut baptisé par le pape Pie VII, et jusque-là ces deux enfans étaient destinés à succéder à l'empire : avenir bien magnifique sans doute pour une princesse qu'il aurait trop séduite; mais dans ce progrès si rapide de sa fortune, la princesse Hortense ne changeait point. Ces pompes impériales, dont le génie même de Napoléon s'était laissé éblouir quand sa gloire en avait si peu besoin, la trouvèrent toujours modeste, naturelle, corrigeant par la simplicité de son âme, cette grandeur extérieure qui lui était imposée. Elle n'accorda jamais à l'éclat de son rang que ce qu'elle ne pouvait lui dérober: tout le reste était pour les arts, pour l'amitie, et surtout pour le malheur. Le sort la plaça sur le trône de Hollande; elle fut malheureuse, et ne put le cacher. Il lui fallait quitter la France; son départ fut marqué par un bienfait: à la sollicitation de M. Adrien de Montmorency, elle obtint le rappel de Mme de Gèvres, exilée de Paris. L'empreur, apprenant même qu'elle était la dernière descendante de Duguesclin, lui accorda une pension de 6,000 fr. : hommage rendu à la valeur patriotique, et qu'elle méritera toujours, à quelque temps, à quelque cause qu'elle appartienne. En Hollande, la mort lui ravit subitement son fils aîné; elle tomba dans le désespoir. Le trône ne console pas une mère : l'amitié même y fut impuissante. On lui ordonna un voyage dans les Pyrénées; le roi alla l'y rejoindre, revint avec elle à Paris. Comme elle était enceinte, elle ne put le suivre dans ses états, où plus tard même, l'altération de sa santé, la faiblesse de son nouvel enfant, ne lui permirent pas de retourner. D'ailleurs le courage de sa mère allait être mis à la plus forte épreuve. L'impératrice avait besoin de tous ses appuis autour d'elle; rien n'ébranle plus une âme que ces premières atteintes de la fortune qui commence à se tourner contre nous. L'instant du divorce approchait : le même coup frappait toute la famille. Joséphine descendait du premier trône du monde; ses petits-fils n'avaient plus l'espoir d'y monter; ils perdaient à la fois leur présent et leur avenir. Eh bien! dans les délibérations qui préparèrent cet événement, pas une réflexion pour le suspendre, pas un mot pour retenir ces cou-

ronnes qui leur échappaient : la noblesse du sacrifice en égala l'étendue. Désormais plus nécessaire à sa mère qu'à son mari, et dans un état de santé inquiétant, elle se sépara de lui, et lui-même désira cette séparation. Depuis quelques années, les chagrins s'accumulaient trop pour ne pas consumer sa vie; il est vrai que l'amertume en était adoucie par sa fidèle compagne Adèle Auguié, qu'elle avait mariée au général de Broc, grand-maréchal de la cour de Hollande. Dans une promenade aux environs d'Aix, en Savoie, où la reine prenait les eaux, après avoir parcouru le sommet de quelques roches escarpées, elle venait, sur une planche légère, de franchir un précipice, et se retournait pour tendre la main à Mme de Broc, qui la suivait. Mme de Broc avait disparu; le torrent l'emportait, la reine n'avait plus d'amie. Quelle douleur après une longue épreuve, quand le choix est si bien fait, quand on vit dans un autre soi-même! Nous sommes presque toujours sans force contre les pertes du cœur : celle-là eût anéanti son courage, s'il n'avait dû se ranimer à de nouvelles afflictions. Il en est qui contristent l'âme sans l'abattre; qui, en la déchirant, l'excitent et la révoltent : c'est le spectacle de la patrie envahie et humiliée. Nulle n'en a souffert d'un cœur plus français, quels qu'aient été d'ailleurs le respect des victorieux pour elle, leurs égards, leur empressement. Comme à l'approche des alliés elle était allée rejoindre sa mère à Navarre, elles reçurent toutes deux l'invitation de l'empereur Alexandre de revenir à la Malmaison, si elles ne préféraient avoir sa visite à Navarre même. Sa demande était aussi flatteuse que délicate, il s'autorisait de tout le bien qu'il avait entendu dire de ces deux princesses, et semblait plus heureux de les connaître que fier de les protéger. La reine Hortense refusa. Le plus difficile n'est pas toujours d'obéir à son devoir, mais de choisir de deux devoirs également pressans. Placée entre deux impératrices, l'une sa mère, l'autre sa souveraine, elle n'hésita point, parce qu'elle s'était dit d'avance que sa place était avec les plus malheureux, et elle se rendit à Rambouillet, où l'impératrice Marie-Louise était prisonnière. L'empereur d'Autriche ayant décidé que sa fille irait à Vienne, elle retourna à la Malmaison, où la rappelait la douleur de sa mère, inconsolable de l'infortune de Napoléon. Elle y vit l'empereur Alexandre. L'intérêt qu'inspira aux souverains alliés la noblesse de sa conduite fut tel, qu'ils voulurent la séparer de sa famille, et lui assurer un sort indépendant. Le plus puissant d'entre eux sait assez combien elle a résisté aux bienfaits des vainqueurs, et repoussé le privilége de n'être pas aussi malheureuse que les autres. Quels motifs donc lui firent accepter, en 1814, les biens assignés par le traité de Fontainebleau, et dont on formait un duché de Saint-Leu pour elle et ses enfans? Une mère et une patrie, objets trop chers pour ne pas servir d'excuse, si jamais on était coupable de n'avoir pas eu la force de s'en séparer. De là pourtant ces premiers mou-

vemens de la jalousie, et ces inimitiés si actives depuis à la poursuivre. Elle n'eut de refuge que dans le cœur de sa mère et dans son inépuisable tendresse, précieux et dernier appui qui allait lui manquer encore. Quand le sort a frappé une fois, il se plaît à répéter ses coups : le modèle des mères comme celui des souveraines, l'image de la bonté sur la terre, fut enlevée le 19 mai 1814. L'impératrice Joséphine expira entre les bras de ses deux enfans, et sa mort acheva de livrer la reine aux calomniateurs, aux envieux, sans défense, sans consolation. Qu'elle eût été heureuse, si tous ceux qui lui devaient la vie, la liberté, leur retour en France, s'étaient contentés de l'oublier, s'ils eussent voulu n'être que des ingrats! Ils se changèrent en autant d'ennemis, qui d'abord en firent une suspecte pour ne plus la voir, bientôt une coupable pour la perdre, la calomnie se chargeant ainsi de dispenser de la reconnaissance. Mais plus elle faisait d'ingrats, moins elle aurait voulu l'être. Croyant avoir à remercier le roi de ce qu'il avait consenti à un arrangement favorable à ses enfans; après son deuil, elle lui fit une visite. Elle en fut bien reçue. Le lendemain même, le roi la loua hautement et devant des femmes. On eût passé sur un simple accueil, on ne put pardonner l'éloge. Elles la dénoncèrent comme l'auteur de tous les mécontentemens de cette époque, tandis que, toujours portée par caractère et par raison à calmer la violence de certains esprits, elle faisait entendre sans cesse le langage de la modération, et qu'alors même son amour maternel l'occupait tout entière du triste soin de disputer aux tribunaux un fils que son mari allait arracher de ses bras. Le débarquement de l'empereur empêcha le jugement, et son arrivée décida la question en sa faveur. Elle courut se présenter à lui, mais il la reçut avec froideur, et d'abord même ne voulait pas la voir, l'accusant d'être restée parmi ses ennemis, et de n'avoir pas suivi sa cause. Enfin, mieux informé des raisons qui l'avaient retenue en France, et de l'attitude qu'elle y avait conservée, il consentit à l'absoudre de tout reproche. Qui croirait pourtant que cette princesse a été signalée pour avoir le plus contribué au retour de l'île d'Elbe? Quelques femmes l'ont dit, Paris l'a répété, l'Europe l'a cru; comme si les résolutions d'un homme extraordinaire avaient besoin des manœuvres d'une femme! comme si les prodiges s'opéraient par l'intrigue! Le premier soin de la reine Hortense fut d'implorer l'empereur en faveur des personnes qui retombaient dans cette position même d'où la fortune la retirait inopinément. Elle obtint sa protection particulière pour la duchesse d'Orléans, pour la duchesse de Bourbon. Elle sollicita, mais vainement, la grâce de M. de Vitrolles, assurant sa femme que le dévouement était un titre à ses yeux; que prêter son appui à une victime de la cause royaliste, était faiblement reconnaître la bonté du roi pour un membre de la famille impériale. Il n'a

donc pas tenu à ses prières que les malheureux d'un autre parti ne devinssent les protégés du sien. Sa bonté n'a point eu d'opinion ; elle n'a pas regardé à ce qu'on pensait, mais à ce qu'on souffrait : généreuse impartialité, à laquelle peut être égalé seulement ce courage paisible qui s'est élevé sans effort à toute la hauteur des circonstances; témoin ce petit nombre d'amis restés fidèles jusqu'au dernier jour. Lorsque après le désastre de Waterloo Napoléon, délaissé de l'univers dont il avait été l'arbitre, demeurait seul aux prises avec la mauvaise fortune, n'est-ce pas elle qui l'a recueilli à la Malmaison pour lui prodiguer les soins de la fille la plus tendre? N'est-ce pas elle qui lui a tenu lieu de toute famille ? sans ostentation, sans calme, vigilante, pleine de fermeté et de résignation, montrant ainsi comment on soutient l'effort de la destinée. Tout entière à son bienfaiteur, elle ne sait pas un moment craindre pour elle-même ; elle oublie jusqu'à ses propres ennemis, les envieux, les médisans, dont on lui montre les libelles déjà prêts à la déchirer. « Qu'ils m'accablent, disait-elle, je ne les redoute pas si je suis satisfaite de moi. » Le dernier adieu une fois reçu, et son triste devoir si dignement accompli, elle quitta la Malmaison et retourna à Paris. Les haines, déchaînées contre elle, menaçaient d'aller jusqu'à la violence. Ces petits mouvemens de la capitale, restes inévitables d'une commotion qui avait ébranlé l'univers, lui étaient toujours attribués, et elle reçut l'ordre de quitter à l'instant Paris. Après tant d'agitations, le repos était son premier besoin comme son unique espérance. Elle tourna ses regards vers quelque pays tranquille, et partit, le 17 juillet 1815, avec ses enfans, accompagnée du prince de Schwarzenberg. A Dijon, des émissaires envoyés sur sa route pour la retenir prisonnière le tentèrent vainement. Les Autrichiens commandaient et protégèrent son passage. A Genève, on ne voulait lui permettre ni de rester ni d'aller plus loin. Elle se souvint qu'elle avait fondé un hôpital à Aix en Savoie, et ses habitans ne l'avaient pas oublié. Ils la reçurent avec tous les égards dus à son rang et à son malheur. Elle y attendait la décision des puissances alliées dans une anxiété mêlée encore de quelque douceur, puisqu'elle avait ses enfans auprès d'elle. Un envoyé de son mari parut bientôt avec l'ordre de réclamer son fils aîné, et il l'emmena : perte plus cruelle que toutes celles de la fortune ! Enfin elle reçut un passe-port pour traverser la Suisse, et aller s'établir à Constance. Tout ce voyage fut une suite de tourmens et de tracasseries que venaient lui susciter à chaque pas cette foule d'agens subalternes tout fiers d'inquiéter, pour leur part, une grandeur déchue. Se reposant une nuit dans une petite campagne de sa mère, près de Genève, 50 hommes entourèrent sa maison; mais comme ils hésitaient, et n'osaient pas exécuter leurs ordres : « Venez, leur dit-elle, je

»quitte la France pour toujours, »je suis encore heureuse de voir »des militaires français.» Des larmes seules lui répondirent. Arrivée à Constance, elle espérait trouver un appui dans la parenté, le grand-duc de Bade ayant épousé sa cousine Stéphanie Beauharnais. Un chambellan vint l'engager à aller plus loin, alléguant les traités. Quelle qu'en fût la rigueur, une santé entièrement perdue, un froid excessif s'opposèrent à leur exécution. Là pourtant se terminèrent les incertitudes de son sort. Le roi de Bavière lui permit de se fixer à Ausbourg. Ce roi, dans le cœur duquel l'humanité a parlé plus haut qu'une prétendue raison d'état; qui, loin d'admettre le principe cruel, que l'exil d'un pays était le bannissement de tous les autres, a porté secours autant qu'il était en lui à ceux que la tempête politique avait jetés dans ses états. Hommage ici à sa généreuse protection, et au nom de ceux qui ont retrouvé la France, et au nom de ceux à qui il donne encore une patrie. C'est là que le repos qui la fuyait sans cesse est venu la trouver enfin, et que, partagée entre ses talens et ses vertus, elle charme l'exil par les arts, et s'efforce d'acquitter la dette de l'hospitalité par la bienfaisance. Là aussi, environnée de respect et d'estime, elle obtient une justice que des compatriotes passionnés lui ont trop souvent refusée. Qu'elle attende, elle n'ignore pas que la vérité est fille du temps. Le jour arrivera. Jusque-là, qu'elle laisse au public, qui en revient tôt ou tard, ses préventions passagères; satisfaite du témoignage de ceux qui l'ont assez approchée pour la juger, assez connue pour la chérir. Les autres, maladroits autant qu'injustes, en ont dit trop de mal pour n'en pas faire croire du bien. Nous ne parlons pas ici de ces agrémens infinis, de ces qualités brillantes qui ornent le mérite, et qui ne le font pas. Le véritable pour une princesse est d'avoir été simple dans la grandeur, courageuse dans sa propre adversité comme dévouée dans celle des autres; secourable à toutes les infortunes, avec cet empressement qui va les trouver, avec cette manière de répandre les grâces qui est comme un second bienfait, avec cette affabilité prévenante qui, sans être jamais un oubli de la dignité, est l'art suprême de la faire pardonner. En un mot, elle peut rendre compte d'une prospérité qu'elle n'a eue que pour les autres, et la patrie seule excite ses regrets. Quant au trône et aux grandeurs évanouies, elle dit sans cesse : «J'ai mieux »que tout cela, j'ai encore des a»mis;» et cela est vrai.

HOSSAN-YOUSSOF, redoutable pirate, neveu d'un dey d'Alger, a montré, dans plusieurs expéditions maritimes, quelque talent comme marin, et une grande audace, mais accompagnée de toute la férocité d'un barbare. Parcourant les eaux de Cagliari avec deux bâtimens barbaresques, il attaqua, en juillet 1816, le navire anglais *le Kent*, qui, à la suite d'un combat des plus acharnés, fut enlevé à l'a-

bordage et l'équipage mis aux fers. La bravoure que les Anglais avaient déployée dans le combat aurait dû inspirer en leur faveur quelque intérêt au farouche Hossan : mais il n'en fut pas ainsi. Après avoir fait transporter à terre un Français qui se trouvait à bord comme passager, il ordonna qu'on mît à mort le capitaine et son second; fit battre de verges et enfermer dans la cale ceux dont il redoutait le courage, et condamna les autres à travailler à la manœuvre. La flotte qui, sous les ordres de l'amiral Exmouth, alla bombarder Alger, vengea en partie cet outrage; mais la paix et la protection même que les Anglais ont depuis accordées aux forbans de l'Afrique, leur permettront de renouveler encore souvent de pareils actes de barbarie.

HOTZE, feld-maréchal autrichien, naquit en Suisse, d'une famille bourgeoise du canton de Zurich. Il entra jeune au service d'Autriche, et était parvenu au grade de colonel des cuirassiers en 1792. Nommé général-major en 1793, il fut employé en cette qualité à l'armée du général Wurmser, et se distingua, le 13 octobre, à la prise des lignes de Weissembourg. Moins heureux à Saverne et à Haguenau, il ne put s'emparer des hauteurs de la première place, et fut forcé dans les retranchemens de la seconde. Malgré son activité, il ne put obtenir aucun succès, ni dans cette campagne ni dans les deux suivantes, et fut souvent battu par les généraux français. Employé à l'armée du Rhin, il obtint, en mars 1795, le grade de feld-maréchal-lieutenant, et se distingua, en 1796, à la bataille de Neumarck, et quelques jours après, à celle de Wurtsbourg. Il contribua puissamment aux succès de l'une et l'autre journée, et reçut de l'empereur, en 1797, la décoration de la grand'croix de l'ordre de Marie-Thérèse. En 1799, il eut le commandement de l'aile gauche de l'armée de l'archiduc Charles, et parvint alors à pénétrer en Suisse, en effectuant le passage du Rhin au-dessus du lac de Constance; mais ce ne fut qu'après avoir perdu beaucoup de monde dans plusieurs combats sanglans. Il prit ensuite une part active aux succès de l'archiduc, et fut tué, le 25 septembre 1799, près de Kattenbrunn.

HOUCHARD (Jean-Nicolas), général des armées de la république, naquit à Forbach, département de la Moselle, en 1740. Il entra fort jeune au service comme simple cavalier, passa assez rapidement par les premiers grades, et fut nommé, en 1792, colonel d'un régiment de chasseurs à cheval dans l'armée du général Custine. Déployant dans ses divers commandemens des connaissances, du zèle et une grande intrépidité, il fut nommé commandant en chef de l'armée du Rhin, et occupa successivement le même grade à l'armée de la Moselle, et à celle du Nord en remplacement de Custine, qu'on accusait de trahison. Il était sur le point de délivrer la ville de Mayence, quand cette place capitula. Peu après, il reprit l'offensive en Flandre contre les alliés, qu'il culbuta devant Dunkerque, dans les journées des

6 et 7 septembre 1793. Il défit les Anglais le lendemain à Hondscootte, s'empara de Furnes, de Menin et de différentes autres positions. Ces succès furent d'autant plus importans, qu'ils forcèrent les alliés à renoncer à leurs projets d'envahissement de la France; mais ces mêmes succès devinrent funestes à Houchard. Ils excitèrent l'attention des hommes jaloux qui tenaient asservie la convention nationale elle-même. Il fut arrêté à Lille le 24 du même mois, conduit à Paris et traduit au tribunal révolutionnaire, où on lui reprocha, entre autres griefs, d'avoir négligé de secourir Mayence; de n'avoir point suivi, à Menin, le plan d'attaque tel qu'il lui avait été envoyé par le comité de salut public; d'avoir ordonné la retraite à Turcoing au moment du triomphe; d'avoir tenu des propos inciviques; enfin, d'avoir écrit aux généraux ennemis d'une manière timide et servile, etc. etc. Il se défendit avec beaucoup de présicion et de sang-froid; il ajouta : «Si j'ai pu faire »des fautes, quel est le général »qui n'en fait pas? mais je n'ai »jamais été un traître. Les jurés »me jugeront dans leur âme et »conscience; quant à moi, je puis »dire que la mienne est pure et »tranquille.» Il fut condamné à mort, le 17 novembre 1793, et périt avec beaucoup de courage. Houchard, sans être un général du premier mérite, possédait à un haut degré l'activité et la bravoure. On lui a reproché d'avoir dénoncé le général Custine, son bienfaiteur et son ami, pour le remplacer dans le commandement général. Ce reproche est trop grave pour qu'on doive y ajouter foi sur de simples soupçons, et nous regrettons de le propager, en quelque sorte, en le répétant. Houchard lui-même est mort victime de dénonciations secrètes; et il est vraisemblable que ses ennemis voulaient, en l'accusant de bassesse et d'infamie, éloigner de lui la justice et la pitié. A cette époque de désordres, ce n'était point assez de sacrifier les hommes que l'on redoutait ou qui déplaisaient, on les tuait aussi avec la calomnie. Le fils de ce général a cherché à fixer l'opinion publique sur les véritables causes de la mort de son infortuné père. Il a fait paraître une *Notice historique et justificative de la vie du général Houchard, par son fils*, Strasbourg, in-8°, 1809.

HOUDETOT (LE COMTE D'), fils du lieutenant-général de ce nom, et de la célèbre comtesse d'Houdetot, née Lalive, si connue par les grâces de son esprit, et par l'agrément qu'elle répandait dans la société. M. d'Houdetot servit comme volontaire en Prusse, pendant la courte guerre que fit le roi Frédéric II à l'Autriche, pour la succession de la Bavière, et qui se termina par la paix de Teschen en 1779. Il revint alors en France et s'embarqua avec le bailli de Suffren pour l'Inde. Après avoir fait, sous les ordres de cet amiral, 3 campagnes glorieuses, il s'établit à l'île de France, où il épousa en secondes noces Mlle de Céré, fille du directeur du jardin botanique de cette colonie. Il avait obtenu le grade de maréchal-de-camp avant la révolution. De re-

tour en France en 1798, il reprit son rang parmi les généraux de brigade, et fut envoyé en 1802 à la Martinique. Il y commanda les troupes de terre, et opposa une longue et courageuse résistance aux Anglais, qui parvinrent cependant, avec des forces supérieures, à s'emparer de cette colonie. Conduit en Angleterre, comme prisonnier de guerre, il y fut retenu 3 ans, et ne put revenir dans sa patrie qu'en 1814. Il fut alors promu au grade de lieutenant-général, et se retira peu de temps après du service.

HOUDETOT (Frédéric-Christian, vicomte d'), pair de France, fils, du premier lit, du précédent, fut nommé par l'empereur auditeur au conseil-d'état en 1806, ensuite intendant civil à Berlin, sous-préfet à Château-Salins, préfet du département de l'Escaut et maître des requêtes en 1809. Il fut décoré, en 1811, de la croix d'officier de la légion-d'honneur et nommé baron. L'année suivante, il passa à la préfecture du département de la Dyle, et déploya, en 1814, lors de l'invasion des armées ennemies en Belgique, un courage et une fermeté remarquables. L'armée française retirée sous les murs de Bruxelles éprouvait des besoins de tous genres. M. d'Houdetot trouva les moyens de pourvoir à tout; et sans avoir recours aux emprunts forcés ou à l'imposition de contributions extraordinaires, la confiance qu'il avait su inspirer à ses administrés, lui fit obtenir les sommes nécessaires à l'armée. Enfin le dernier il quitta Bruxelles, et lorsque les éclaireurs de l'armée alliée y étaient déjà entrés. Avant son départ, il avait fait distribuer aux hôpitaux de la ville toutes les provisions, vivres et combustibles de sa maison. Revenu à Paris, il ne se mit point sur les rangs pour obtenir un nouvel emploi, et après le retour de l'île d'Elbe, Napoléon l'ayant nommé à la préfecture d'Orléans, il refusa cette place. En 1815, le roi lui donna la préfecture de Caen. Il trouva le département occupé par les troupes prussiennes, qui y avaient frappé d'énormes contributions de guerre. M. d'Houdetot ne voulant point se prêter aux exactions des généraux alliés, et devenir l'instrument de la ruine de ses concitoyens, opposa de la résistance aux mesures vexatoires des étrangers, et fut bientôt arrêté par eux. Gardé à vue dans sa maison, il allait être transporté en Prusse, quand enfin le gouvernement français vint efficacement à son secours. Il passa encore quelques mois dans la préfecture du Calvados, et donna ensuite sa démission. M. d'Houdetot a laissé les plus honorables souvenirs dans les divers départemens qu'il a administrés. Il a été appelé en dernier lieu par le roi à la chambre des pairs. Un de ses frères, le chevalier d'Houdetot, fils de Mlle de Céré, a été nommé, en 1816, sous-préfet de Sancerre.

HOUDETOT (le comte d'), frère des précédens, fut d'abord page de l'empereur, qui le nomma ensuite officier dans un régiment de ligne. Parvenu au grade de lieutenant-colonel, il fut, après le retour du roi, placé en cette qua-

lité dans la garde royale. En 1816, envoyé avec un bataillon au devant de la duchesse de Berri, le comte d'Houdetot fit démentir dans les journaux les bruits qui s'étaient répandus, qu'il avait été, ainsi que sa troupe, froidement accueilli à Lyon, et obligé de changer sa marche, se dirigeant sur Grenoble. Il a été nommé par le roi chevalier de Saint-Louis et commandant de la légion d'honneur.

HOUDOUARD (N.), membre du corps-législatif sous le gouvernement impérial, est né à Orléans. Il était, en 1800, ingénieur des ponts-et-chaussées du département de l'Yonne, lorsque le premier consul jeta les yeux sur lui, pour lui donner la direction des travaux du Simplon. M. Houdouard montra dans l'exécution de ses travaux autant d'habileté que de zèle. Appelé depuis à Naples, il alla visiter le Vésuve; le désir de faire des observations nouvelles sur ce phénomène de la nature, l'ayant fait descendre dans le cratère du volcan, les résultats qu'il publia furent accueillis avec éloge. Tous les journaux du temps parlèrent de la hardiesse de cette entreprise. En 1806, il fut admis au corps-législatif, sur la présentation du corps électoral de l'Yonne. Il en sortit en 1810, et n'a depuis rempli aucunes fonctions publiques.

HOUGHTON (LE MAJOR), voyageur anglais. Le long séjour qu'il avait fait dans l'empire de Maroc auprès du consul de sa nation, et le commandement qu'il avait eu, en 1779, du fort de l'île de Gorée sur la côte d'Afrique, lui avaient inspiré le goût des voyages et des découvertes. Les notions qu'il avait acquises sur les mœurs et les usages des Nègres et des Maures pendant son séjour à Gorée, le déterminèrent, en 1789, à offrir ses services à la société d'Afrique établie à Londres, qui s'empressa de les accepter, et de lui fournir les moyens d'entreprendre l'exécution d'un plan assez vaste. Il reçut la mission de déterminer le cours du Niger, de découvrir la source et l'embouchure de ce fleuve, d'explorer les villes de Tombut et de Hussa dans l'intérieur du continent, et de revenir, s'il était possible, par le grand Désert. Plein de zèle, de courage et d'espérances, Houghton partit le 14 octobre 1790, et était déjà arrivé à l'embouchure de la Gambie le 16 novembre suivant. Après s'être éloigné d'environ 900 milles de la mer en remontant le fleuve du Niger, il prit terre et traversa plusieurs royaumes nègres, sans accidens fâcheux, en se dirigeant vers le nord-est. Après une route d'environ 10 mois avec des chances diverses, il arriva sur la frontière du pays de Bambouc, au village de Simbing. Il y fut dépouillé et abandonné par son Nègre, qui ne voulut point s'aventurer dans le pays des Maures. Ce malheur l'affligea vivement, mais n'abattit point son courage. Il rendit un compte détaillé des découvertes qu'il avait faites et des traverses qu'il avait essuyées, dans une dernière lettre que la société d'Afrique reçut de sa part, à cette époque. Il erra ensuite seul pendant plusieurs jours, et arriva enfin à Jarra, ville frontière du pays de Ladamar, où il trouva

réunis quelques marchands maures qui allaient en caravane acheter du sel à dix journées plus au nord dans le grand Désert. Il conçut le projet de les suivre; et pour se les rendre favorables, il leur offrit un fusil et du tabac qu'ils acceptèrent. Mais après deux jours de marche, il s'aperçut que les dispositions de ses compagnons de voyage devenaient de plus en plus hostiles à son égard, et refusa de les accompagner plus long-temps. Alors leurs intentions ne furent plus douteuses. Ils en usèrent avec lui comme son Nègre, le volèrent et l'abandonnèrent. Il prit alors le parti qui convenait à sa position, celui de rétrograder; mais il ne regagna qu'avec beaucoup de peines la ville de Jarra. Les deux journées de marche qu'il avait été forcé de faire à pied et sans nourriture, portèrent, à ce qu'il paraît, le dernier coup à sa santé, déjà considérablement altérée, et il mourut quelques jours après son retour à Jarra. Suivant les usages des sauvages habitans de ces contrées, son corps fut traîné dans les bois et laissé sans sépulture. On montra, un peu plus tard le lieu où il avait été ainsi exposé, au voyageur Mungo-Parck. Des différens bruits qui ont couru sur sa mort, le plus vraisemblable est celui qui l'attribue à une dyssenterie. Toutes les tentatives faites pour la recherche de ses papiers ont été inutiles. Il ne reste d'Houghton que ses lettres, dont la société d'Afrique a publié la collection dans le second numéro de ses mémoires, imprimés à Londres en 1792, 1 vol. in-4°. M. Lallemand les a traduites en français, et y a réuni sa traduction des 2me et 3me numéros de la société d'Afrique, sous le titre de *Voyages et découvertes dans l'intérieur de l'Afrique par le major Houghton et Mungo-Parck*, Paris, an 6, un vol. in-8°. Les nouvelles explorations qui ont eu lieu depuis dans l'intérieur de l'Afrique, ont rendu ces premiers détails d'un moindre intérêt aujourd'hui. Cependant, on ne doit point pour cela négliger de les consulter. Elles offrent des faits curieux.

HOWARD (John), célèbre philantrope anglais, naquit à Hackney, en 1726. Son père, marchand tapissier, le mit en apprentissage dans une maison de commerce d'épicerie, sans égard pour la faiblesse de sa constition et pour sa santé extrêmement délicate. Cependant Howard y resta peu de temps, la mort de son père lui ayant, ainsi qu'à sa sœur, permis de jouir d'une fortune assez considérable. Libre de ses actions et pouvant se livrer à l'étude, à laquelle il avait consacré, lors de son apprentissage, tous ses momens de liberté, il acquit à force de travail et d'application des connaissances qui le firent admettre, à 29 ans, en 1755, au nombre des membres de la société royale de Londres. Long-temps avant cette époque Howard avait fait un voyage en France et en Italie, et observé avec l'attention d'un philosophe et d'un véritable ami de l'humanité, les hommes, les mœurs et les institutions philantropiques des peuples de ces deux contrées. De retour en Angleterre, il épousa, en 1752, et quoiqu'elle eût 20 ans de plus que lui,

une veuve dont il avait éprouvé dans plusieurs circonstances les soins bienveillans, les attentions et les prévenances les plus délicates. Ce fut l'année même de son admission à la société royale de Londres qu'eut lieu le tremblement de terre de Lisbonne. Curieux de connaître jusqu'où s'étendaient les désastres que ce terrible événement avait occasionés, il s'embarqua, en 1756, sur la frégate *le Hanovre*. Ce bâtiment ayant été pris par un vaisseau français, il fut, ainsi que toutes les personnes qui faisaient partie de la frégate, mis en prison: il y resta peu de temps; mais cependant assez pour sentir éveiller dans son âme cette pitié depuis si active en faveur des prisonniers, et qui l'a porté à chercher toutes les occasions d'améliorer leur sort. Libre de retourner en Angleterre, il partit pour Londres et traversa l'Italie. Howard était devenu veuf; il se remaria en 1758, et s'établit quelques années après à Cardington près de Bedfort. Là, concentrant toutes ses affections sur les pauvres qui l'environnaient, il leur fit tout le bien qui dépendait de lui; mais en philantrophe sage, ami de l'homme laborieux, et non en bienfaiteur aveugle dont les secours imprudens entretiennent la fainéantise et font presque un état du vagabondage. Il procura du travail aux pauvres valides, leur en créa lorsqu'ils en manquaient, et secourut les infirmes, les vieillards et les orphelins avec une constante sollicitude. Howard perdit sa seconde femme à la suite d'une couche malheureuse. Le seul enfant qu'il eût de cette infortunée fut l'objet de ses soins les plus assidus; mais cet homme si compatissant, si sensible aux infortunes d'autrui et si bienfaisant pour les pauvres, était de la plus grande sévérité pour lui-même; cette sévérité, il l'étendit à son fils, et ne sut point se prêter à la faiblesse, aux besoins et à l'inexpérience d'un enfant; il voulut en faire un homme long-temps avant l'époque marquée par la nature, et il échoua complétement. Il fut plus malheureux encore : non-seulement cet enfant profita peu des instructions paternelles, mais dans la suite son esprit même éprouva les absences les plus déplorables. Nommé en 1773 aux fonctions de shériff, Howard, en s'occupant incessamment de la santé et des besoins des prisonniers, fit une étude plus particulière de leurs mœurs et de leurs habitudes, et présenta, en 1774, le résultat de ses observations et ses propres idées à la chambre des communes. Ses plans donnèrent lieu à des discussions intéressantes, et il reçut de la chambre les remercîmens les plus flatteurs pour ses intentions et pour ses efforts. Cet encouragement agrandit ses idées et ses vues généreuses, et le détermina à porter son attention non-seulement sur les prisons et les hôpitaux de l'Angleterre, mais encore sur les différens établissemens de ce genre des pays étrangers. Dans l'espace de 12 ans, de 1775 à 1787, il fit, rapporte-t-on, 3 voyages en France, 4 en Allemagne, 5 en Hollande, 2 en Italie, un en Espagne et en Portugal, et plusieurs dans les contrées sep-

tentrionales et en Turquie. L'empereur Joseph II, ce prince dont les idées étaient si libérales et les sentimens si philantropiques (*voy.* JOSEPH II), apprenant que Howard était dans sa capitale, témoigna le désir de le voir. Le philantrope anglais s'empressa de se rendre auprès du prince; mais dans cette entrevue qui n'avait rien de diplomatique, Howard ne laissa point échapper l'occasion de signaler le caractère national; il refusa de fléchir le genou devant l'empereur, quoique l'étiquette le voulût alors. Comme il s'en excusa d'une manière polie, Joseph, dont l'esprit était bien au-dessus d'un vain cérémonial, non-seulement agréa les excuses qui lui étaient faites; mais par un édit rendu, quelque temps après, il abolit cette génuflexion, triste et honteux vestige de féodalité. Le prince philosophe et le philantrope anglais eurent un entretien qui dura plusieurs heures, et qui tourna entièrement au profit de l'humanité. Howard avait remarqué la mauvaise administration des hôpitaux de Vienne, et ce surcroît de prudence qui avait fait pratiquer dans les prisons des donjons reservés sans doute à étendre les mesures de sévérité. Il ne dissimula point à l'empereur sa pensée à ce sujet. « Quoi! mon»sieur, lui dit Joseph, vous vous »plaignez de mes donjons? et en »Angleterre, ne pendez-vous pas »vos malfaiteurs par douzaines? — Sire, répond vivement Howard, »j'aimerais mieux être pendu en »Angleterre que de vivre dans un »de vos donjons.» Cette franchise tout anglaise étourdit un peu le philosophe couronné, que l'on n'avait point habitué à entendre la vérité sans détour, et lui fit dire à un compatriote d'Howard, lorsque celui-ci fut sorti : « Assuré»ment ce petit Anglais n'est pas »flatteur». Néanmoins il n'oublia point cet entretien, lorsque surtout il s'occupa des nombreuses améliorations qui signalèrent son règne. Howard, en quittant Vienne, se rendit en Hollande et de là en Angleterre. La mort de sa sœur dont il hérita, augmenta considérablement son patrimoine dont il ne changea point la destination charitable. Il publia différens ouvrages, dans lesquels il expose le but de ses voyages et de ses recherches, leurs résultats, les améliorations que l'on peut apporter dans le régime des prisons et des hôpitaux; ce qu'on doit faire pour retremper le moral des prisonniers, etc., etc. Howard, dont la conduite n'avait pour but que l'utilité publique et l'adoucissement de la misère et du malheur, devint aux yeux de ses concitoyens un homme digne des plus hautes récompenses, et, à son insu, on ouvrit une souscription pour lui élever une statue. Il était éloigné de sa patrie, lorsqu'il apprit l'honneur qu'on lui réservait; il manifesta une vive et sincère affliction dans ses lettres à ses amis, et il écrivit aux souscripteurs pour les détourner d'un projet contraire à ses principes et au but de tous ses travaux. « N'ai-je donc pas, disait-il, » un ami en Angleterre qui s'op» pose à une pareille entreprise?» Cette entreprise, il est vrai, ne fut pas mise à fin de son vivant ;

mais elle fut exécutée après sa mort, qui arriva le 20 janvier 1790. Cette mort couronna glorieusement sa vie. Ce fut en visitant un malade à Cherson en Crimée, qu'il prit les germes d'une fièvre maligne à laquelle il succomba en peu de temps. On lui a érigé, dans l'église de Saint-Paul de Londres, un monument qui a été exécuté par le célèbre sculpteur Bacon (*voy.* ce nom). Howard est représenté sous le costume romain, tenant dans sa main gauche plusieurs plans de bienfaisance, unique occupation de sa vie, et dans la droite une clef; il foule aux pieds des chaînes. Ce philantrope donnait par sa conduite l'exemple du travail, de la sobriété et de la pratique des vertus les plus touchantes. Sa vie était des plus austères; il fuyait les plaisirs mondains, les jeux, les spectacles, les réunions. Du pain, des pommes de terre, du beurre, du thé, tels étaient les objets invariables de sa nourriture. Pendant trente ans il s'abstint de boire du vin, et il fut long-temps sans pouvoir manger de la chair d'animaux. Il aimait les fruits, et mettait quelque soin à les choisir. On rapporte à cette occasion que, lors du voyage qu'il fit en Turquie, ayant eu le bonheur de rendre la santé à un riche habitant de ce pays, il refusa une bourse de deux mille sequins, qui lui était offerte en reconnaissance de ce service. Mais il demanda à celui qu'il avait été assez heureux d'obliger la permission d'envoyer, de temps en temps, chercher dans son jardin, l'un des plus beaux de la ville, quelques grappes de raisin et quelques oranges pour son repas. Chaque matin, pendant la durée de son séjour dans cette ville, il recevait un panier des plus beaux fruits qu'il avait été possible de cueillir. Il avait l'habitude, dans toutes les villes où il s'arrêtait, d'acheter, chez chaque boulanger qu'il rencontrait, de petits pains du même prix, afin de les comparer les uns avec les autres; il les distribuait ensuite aux pauvres qui lui demandaient l'aumône. Pendant le temps qu'il habita Berlin, le prince royal de Prusse, qui se plaisait à l'entretenir, lui demandait un jour, s'il ne fréquentait pas les lieux publics, où nombre de personnes se rendent pour se délasser des fatigues et des soucis de la journée : « Jamais, répondit » Howard; je trouve à faire mon » devoir, plus de plaisir que tous » les divertissemens du monde » ne pourraient m'en procurer. » Cet homme aux principes et à la vie des stoïciens, avait des habitudes qui, prétendait-il, fortifiaient son tempérament, et le mettaient en état de braver l'air malsain, et si souvent contagieux des prisons, dont cependant il mourut victime. Il se servait habituellement de linge, de vêtemens et de draps humides. Avant de se coucher, et en se levant, il s'enveloppait dans une grosse toile, qu'il avait trempée dans l'eau froide, et après être resté ainsi, l'espace d'une demi-heure, il se sentait, disait-il, une vigueur extraordinaire. Cette habitude que peu de personnes contracteraient, sans de graves conséquences pour elles, était, à peu près, celle d'un

savant Irlandais, son contemporain, nommé John Henderson. Celui-ci, après s'être déshabillé jusqu'à la ceinture, faisait jouer une pompe sur ses épaules, qui étaient bientôt inondées; puis trempant sa chemise dans l'eau de la pompe, il la mettait dans cet état, et se couchait après. Il appelait cela *prendre un excellent bain froid*. Les Anglais sont naturellement humains pour les animaux, et chez eux des lois de police les protègent contre l'inhumanité de leurs conducteurs, usage que d'autres pays, à commencer par le nôtre, devraient bien adopter. Mais à l'exemple de plusieurs de ses compatriotes, Howard avait porté la pitié, en faveur des animaux qui avaient été à son service, jusqu'à leur établir, dans un de ses domaines, une espèce d'hôpital, où ils trouvaient la nourriture et un abri contre l'intempérie des saisons. Ce qui fait dire, assez peu charitablement, aux religieux continuateurs du *D ctionnaire historique de l'abbé Feller*, dont l'article, au surplus, est fort mesquin : «Sans »mettre aucun doute sur la bon»homie de ses intentions, il faut »cependant avouer que ce senti»ment était devenu en lui une »manie : il semblait s'affliger pres»que autant du malheur arrivé au »plus chétif animal qu'à un être »de son espèce. » Ceci est une calomnie. Ce n'est pas ainsi que s'exprime M. Pratt, voyageur, auteur d'un ouvrage piquant, publié sous le titre de *Gleanings*, etc. (Glanures dans le pays de Galles, la Hollande et la Westphalie.) Ayant visité les domaines d'Howard et parcouru le terrain consacré aux animaux, ses vieux serviteurs, il ne put s'empêcher de dire : «que l'hospice de Chel»sea n'était pas mieux adminis»tré.» Les longs et utiles travaux d'Howard ont été dignement appréciés par ses compatriotes, qui ont, d'après ses observations, ses plans et ses idées, réformé l'administration et le régime des prisons et des hôpitaux de toute l'Angleterre. Ce bienfait n'a pas été purement local; et la France, entre autres nations, a su tirer un grand parti des systèmes du philantrope anglais. Son éloge fut prononcé de son vivant même, en 1780, par Edm. Burke, qui appelle la reconnaissance de tous les amis de l'humanité sur les services qu'Howard a rendus, non-seulement à sa patrie, mais à tout le genre humain; il y dit ingénieusement que les ouvrages de ce philantrope « sont »des voyages de découvertes. » Un autre Anglais célèbre, John Aikin, a tracé un *Tableau du caractère et des services publics de John Howard*, in-8°, 1791; un Français estimable, M. Boulard, a voulu s'associer aux deux compatriotes d'Howard, et en quelque sorte se rendre l'interprète de notre admiration en nous donnant une *Vie de J. Howard*, d'après l'ouvrage de J. Aikin, Paris, 1796, in-12, que sa modestie ne lui a permis de signer que des initiales de son nom (A. M. H. B.) L'abbé Delille paya aussi dans son poëme de la *Pitié*, un noble et touchant tribut à la bienfaisance de l'ami des prisonniers et des infortunés dont les hôpitaux prennent soin.

On doit à Howard : 1° *Etat des prisons en Angleterre et dans le pays de Galles, avec des observations préliminaires et un tableau de quelques prisons étrangères*, 1777, in-4°. Cet ouvrage a été traduit en français en 2 vol. in-8°, et accueilli avec l'intérêt le plus vif. 2° *Supplément à l'état des prisons en Angleterre*, etc., avec le récit des voyages de l'auteur en Italie, 1780, réimprimé en 1784, avec le récit de ses voyages dans d'autres contrées; 3° *Histoire des principaux lazarets de l'Europe*, avec divers écrits relatifs à la peste, des observations nouvelles sur quelques prisons et hôpitaux étrangers, et des remarques additionnelles sur l'état actuel de celles de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, 1789, ouvrage que M. T. P. Bertin a traduit en français en 1801, in-8°, et auquel il a judicieusement joint le *Traité sur la peste*, du docteur Mead; 4° *Tableau de la Bastille*, également traduit en français, Paris, 1780; 5° *nouveau Code de lois pénales du grand-duc de Toscane*, avec une traduction anglaise, 1789.

HOWE (RICHARD, COMTE), célèbre amiral anglais, pair de la Grande-Bretagne, etc., naquit en 1722. Il entra très-jeune au service, et s'y fit bientôt remarquer par sa valeur et ses talens. En 1746, il fut promu au grade de capitaine de vaisseau; en 1757, il concourut à la prise de l'île d'Aix, à la destruction du port de Cherbourg; mais il échoua dans l'entreprise du débarquement de Saint-Cast. En 1758, il prit le titre de baron d'Irlande, qui lui fut appartint par la mort de son frère, tué en Amérique, en s'y battant contre les Français. Contre-amiral de l'escadre bleue en 1770, puis commandant en chef des forces anglaises dans la Méditerranée, il fut envoyé, en 1776, sur les côtes de l'Amérique septentrionale; mais il n'y obtint point les succès que sa haute réputation avait fait espérer. Réuni à son frère, William Howe, commandant des troupes de terre, il ne put réussir à maintenir ses compatriotes dans la possession de Philadelphie; et quoique revêtu de la qualité de commissaire du roi, il remit le commandement de l'armée navale à Biron, et retourna en Angleterre. Jusqu'en 1782, son repos ne fut interrompu que pour aller ravitailler Gibraltar. Pendant la paix qui suivit la guerre d'Amérique, Howe fut, jusqu'en 1788, premier lord de l'amirauté, et élevé au rang de comte de la Grande-Bretagne. Sa carrière militaire paraissait terminée; mais la guerre de 1793 ayant éclaté, il reprit du service, et commanda l'escadre de la Manche, en qualité d'amiral de la blanche. Le combat naval du 1er juin 1794 fut son dernier fait d'armes : il le paya chèrement; mais sa victoire fut incontestable, par la prise de six vaisseaux, et d'un septième coulé à fond. L'escadre française sortie de Brest était forte de 27 vaisseaux de ligne; il l'attaqua avec 28. Il reçut, à cette occasion, une épée d'or et une médaille de la main du roi, qui vint lui-même à Portsmouth avec la reine. Après avoir été nommé général des troupes de la marine et chevalier

de la Jarretière, il quitta, en 1797, le commandement de la flotte. Il mourut deux ans après, d'un accès de goutte, après avoir apaisé, par sa présence, la révolte qui avait éclaté à bord des flottes de Portsmouth et de Plymouth.

HOWE (William, baron), lieutenant-général anglais, frère de l'amiral, né en 1725, fut destiné à servir dans l'armée de terre, où un avancement rapide fut le prix de son zèle et de sa bonne conduite. En 1775, il fut chargé du commandement des troupes anglaises en Amérique, en remplacement du général Gates, et se conduisit, dans le cours de cette guerre, d'une manière distinguée, notamment à l'affaire de Bun-Kershill, où, resté presque seul pendant quelques instans, il soutint avec une grande valeur les efforts de l'ennemi. Forcé d'évacuer Boston, où il laissa beaucoup de munitions et d'artillerie, il se retira dans le port d'Halifax, où il comptait recevoir des renforts. Fatigué de les attendre en vain, il quitta cette plage au mois de juin 1776, et se rendit à l'île des États, près New-York. Il y fut bientôt rejoint par son frère, et, conjointement avec le général Clinton, il battit les Américains dans les environs de Long-Islang. Ce succès fut suivi de plusieurs autres, qui le mirent en état de rester maître de New-Jersey pendant quelque temps. Après avoir tenté vainement d'engager Washington à une bataille, dont le résultat pouvait lui être très-défavorable, mais que la sage prévoyance du général américain sut éviter à propos, William Howe fut lui-même obligé de se replier, et de faire ses dispositions pour embarquer son armée à l'île des États. Cette mesure fut effectuée au mois de juin 1777, et le 25 août suivant, il se trouvait au fond de la baie de Chesapeak. Le 23 septembre, il dirigea sa marche sur Philadelphie, et défit à Brandywine un corps de troupes qui s'avançait pour secourir cette place, où il passa l'hiver, malgré diverses attaques qu'il fut obligé de soutenir. En 1778, il fut remplacé dans son commandement par le général Clinton, et n'a pas été employé depuis. William Howe mourut en 1814.

HOZIER (Ambroise-Louis-Marie d'), né en 1764, issu de la famille du généalogiste de ce nom, et fils aîné du président d'Hozier, généalogiste des écuries du roi. M. Ambroise d'Hozier se retira, dès le commencement de la révolution, à Chartres; mais par suite de ses opinions connues, il y fut arrêté et détenu pendant tout le temps de la terreur. A l'époque du débarquement de Georges et de Pichegru, il fut accusé d'avoir pris une part active à l'entreprise tramée contre le premier consul. Après la condamnation des chefs, M. Hozier fut envoyé en exil, et ne recouvra sa liberté qu'en 1814. Il fut alors nommé vérificateur des armoiries de France près le conseil du sceau des titres, place qu'il occupe encore.

HOZIER (Charles d'), chevalier de Malte, l'un des fils du généalogiste de ce nom, et frère du précédent, est né à Paris, en 1775. Il fut d'abord page de Louis XVI, et resta près de

ce prince jusqu'au 10 août 1792. Arrêté, en 1793, comme suspect, il fut détenu à Chartres, et n'obtint sa liberté qu'après la chute de Robespierre. Il usa d'abord de cette liberté pour se réunir aux bandes insurgées des départemens de l'Ouest. Lorsque après un traité de paix, que sans doute on n'avait pas l'intention d'exécuter, les chefs des *chouans* reprirent les armes, en 1799. M. d'Hozier alla les joindre à Vitré, et eut un emploi à Fougères sous le commandement de Limoëlan. Ce chef le jugeant digne de toute sa confiance, le nomma colonel d'état-major. Une nouvelle pacification vint, en 1800, arrêter l'effusion du sang français dans ces contrées ; M. d'Hozier se retira à Rennes, où il continua d'entretenir des intelligences avec les ennemis du gouvernement consulaire, notamment avec Georges Cadoudal; ce qui donna lieu à un mandat d'arrêt contre lui à l'époque du 3 nivôse. Averti par une actrice (M[lle] Richardi) qu'on devait l'arrêter en sortant du spectacle, il trouva le moyen de s'évader, et se tint caché quelque temps. D'après l'ordre de ses supérieurs, il vint à Paris, où pour voiler ses projets, il se mit à la tête d'un établissement de voitures et d'un manége, ce qui lui donna la facilité de servir utilement la cause des ennemis du gouvernement établi à cette époque. Cependant Georges, qui avait besoin de se concerter avec lui, l'appela en Angleterre, d'où il revint vers la fin de 1802, pour préparer les voies à Georges, qui y vint lui-même quelque temps après. Ce chef l'avait chargé de faire les approvisionnemens d'armes et de poudres destinées à l'entreprise dont le but avoué était l'enlèvement du premier consul. Ce fut M. d'Hozier qui, sous le déguisement d'un cocher, introduisit Georges dans Paris, en conduisant lui-même la voiture dans laquelle il était monté, et qui servit d'intermédiaire pour toutes les communications qui eurent lieu entre lui et ses officiers. Arrêté dans le mois d'avril 1804, M. d'Hozier fut condamné à mort le 10 juin, ainsi que Georges et les autres conjurés; mais le 21 du même mois, Napoléon, à la sollicitation de l'impératrice Joséphine, lui accorda sa grâce, en commuant la peine capitale en une détention au château de Lourdes, d'où on le transféra un an plus tard au château d'If. Rendu à la liberté par suite des événemens politiques de 1814, il est maintenant comte et colonel de cavalerie, et de plus attaché à la personne de *Monsieur*, en qualité d'écuyer cavalcadour.

HUA (E. A.), était avant la révolution juge au tribunal de Mantes. Nommé en 1791 à l'assemblée législative, par le département de Seine-et-Oise, il s'y fit remarquer par la modération de ses principes et son attachement à la constitution. Le 20 avril 1792, il fut l'un des 7 membres qui s'opposèrent sans succès au décret par lequel la France déclarait la guerre au roi de Bohême et de Hongrie. M. Hua, qu'on ne vit point figurer pendant le règne de la terreur ni sous le gouvernement directorial, ne reprit qu'a-

près le 18 brumaire (9 novembre 1799), ses fonctions de juge au tribunal de Mantes. Bientôt il devint procureur près de la même cour, et en 1811, il fut nommé avocat près la cour impériale de Paris. Devenu avocat-général, il a conservé les mêmes attributions après 1814 et 1815. Seulement dans quelques occasions, il a déployé une sévérité qu'on n'avait pas remarquée en lui jusqu'alors; notamment dans son réquisitoire contre les Anglais accusés d'avoir favorisé l'évasion du comte Lavalette, et dans ceux qu'il fit depuis contre des écrivains poursuivis pour des écrits réputés séditieux. Vers la fin de 1818, il fut nommé avocat-général près la cour de cassation. Ce magistrat a publié quelques ouvrages, parmi lesquels on cite : *De la nécessité et des moyens de perfectionner la législation hypothécaire,* 18:2, in-8°; 2° *Conférences sur le Code Napoléon,* 1812, 5 vol. in-12.

HUBER (Jean), membre du conseil des deux-cents à Genève, était né dans cette ville en 1722. Amateur des arts, il les a cultivés plus particulièrement dans un genre que l'on était loin de soupçonner devoir parvenir au degré d'intérêt et de perfection qu'il a su lui donner, genre qui convenait parfaitement à son caractère original et à son esprit facétieux : c'est l'art de la *découpure.* Auteur de compositions piquantes et variées, son habileté était telle dans le portrait, qu'il exécutait celui de Voltaire, dont il fut le commensal pendant 20 ans, sans avoir les yeux fixés sur le papier. En déchirant une carte, ou les mains derrière le dos, il reproduisait avec une exactitude parfaite le profil de l'immortel habitant de Ferney. On rapporte qu'il associait son chat à ses travaux. En lui présentant une tranche de fromage, et en la lui faisant mordre d'une certaine manière, il obtenait un profil très-ressemblant, et plus d'une fois le modèle s'est amusé des talens du maître et de la dextérité de l'élève. Ces diverses compositions et ces portraits en *découpure* exécutés sur vélin, sont répartis dans les cabinets des curieux en Angleterre, en Allemagne et en Russie. La *Correspondance de Grimm* en parle avec de grands éloges. Mais Huber ne s'est pas borné à ce seul genre, qui lui doit la sorte de célébrité qu'il a obtenue. Sans maître, sans guide, ne consultant que son goût et son imagination, il s'est fait peintre et a exécuté des tableaux pleins de naturel, d'intérêt et de vérité. Voltaire a souvent occupé son pinceau. Honoré de la bienveillance de Catherine II, il fit connaître à cette princesse le projet qu'il avait formé de tracer plusieurs scènes de la vie domestique de Voltaire. L'impératrice lui répondit sur-le-champ qu'elle désirait en posséder la collection entière, et que plus cette collection serait considérable, plus elle en serait satisfaite. Au rapport de Senebier, la suite des *Scènes familières de la vie de Voltaire* a été gravée. Un des tableaux qui la composaient fut soustrait par un graveur, qui après l'avoir reproduit par le burin le rendit public. Le sujet était plaisant. Voltaire se levait, passait ses culottes, et en

même temps dictait une lettre à son secrétaire. Le sens des vers que le graveur mit au bas de l'estampe était que Voltaire montrait son derrière, que d'Alembert le baisait, et que Fréron le fustigeait. Huber aimait à jouer le rôle de mystificateur; et parmi les scènes originales qu'il a provoquées nous en citerons une dont le journaliste Mallet-du-Pan est le héros. Huber fit insérer dans les papiers publics que le fameux automate joueur d'échecs de Kempelen, s'arrêterait quelques jours à Lyon. En même temps, il invite Mallet-du-Pan à l'accompagner dans cette ville, afin de juger par lui-même de la supériorité de cette mécanique. Mallet-du-Pan accepte, prend jour pour partir; mais Huber manque au rendez-vous. Mallet-du-Pan s'en va seul, arrive à Lyon, visite l'automate, joue avec lui, perd et s'éloigne enchanté du talent de son singulier adversaire. Mallet-du-Pan raconte son aventure dans une compagnie où se trouvait Huber, qui lui apprend avec un sang-froid qui fit rire tout le monde, que l'auteur de la mystification, l'automate et lui, Huber, sont un seul et même personnage. Tout était original dans la vie d'Huber. L'invention de Mongolfier lui fit naître l'idée d'étudier le vol des oiseaux. Il publia, en 1783, dans le *Mercure de France* du 23 décembre de cette année, une *Note sur la manière de diriger les ballons sur le vol des oiseaux de proie*, et en 1784, in-4°, Genève, *Observations sur le vol des oiseaux de proie*, avec 7 planches qu'il avait dessinées. L'auteur partage les oiseaux de proie en *voiliers* et en *rameurs*. Il prétend que la queue des voiliers ne leur sert point de gouvernail. Elle les aide seulement quand ils montent ou quand ils descendent. Il met cette espèce dans la *basse volerie*. Les rameurs sont au contraire de *haute volerie*. Ainsi il classe dans la première volerie, l'autour, l'épervier, le vautour, l'aigle; et dans la seconde, le gerfaut, le sacre, le faucon, etc. Huber mourut à Genève en 1790. Il avait, quelques années auparavant, fait avec toute sa famille un voyage en France, et séjourné une année à Paris.

HUBER (François), savant naturaliste, fils du précédent, est né à Genève, vers 1750. Les services qu'il a rendus à la science dont il s'est occupé toute sa vie, sont d'autant plus recommandables, que l'auteur est depuis l'âge de 15 ans frappé d'une cécité complète: cécité produite par le froid et le mirage d'une neige éblouissante qui affectèrent sa vue, déjà très-faible, pendant une nuit qu'il s'était égaré dans la campagne. Ce malheur n'effraya point une jeune personne dont il était épris, et elle lui donna sa main malgré l'opposition de sa famille. Mme Huber, connue dans son pays par ses talens distingués comme musicienne, a souvent aidé son mari dans ses observations entomologiques, ainsi qu'un nommé François Burnens, domestique de ces époux, et qui en même temps servait au mari d'explorateur, de lecteur et d'écrivain; mais Burnens étant par son mérite devenu l'un des premiers magistrats de son dis-

trict, ce fut un des fils de l'auteur à qui Huber avait inspiré le goût de l'histoire naturelle, qui mit en ordre les matériaux que ce savant rassemblait. Huber a été en relations constantes avec Charles Bonnet et Jean Sennebier, célèbres naturalistes. Il a publié, en 1796, des lettres sous le titre de *Nouvelles observations sur les abeilles*, Paris, in-12. Dans cet ouvrage, orné de 4 planches gravées en bois, et dont on trouve un extrait détaillé dans la *Décade philosophique*, l'auteur, après avoir rappelé que toutes les abeilles d'une ruche sont reproduites par une seule femelle désignée par les anciens sous le titre de *roi*, et par les modernes sous celui de *reine*, fait connaître le mystère de sa fécondation, qui, jusqu'à lui, avait échappé à l'attention de tous les observateurs : cette fécondation s'opère en l'air par l'approche des faux bourdons. Les *Nouvelles observations* etc. étant devenues fort rares, l'auteur en a donné en 1814 (Genève, 2 vol. in-8°, avec planches gravées en taille-douce), une seconde édition considérablement augmentée. Il avait publié en 1801, Genève, un vol. in-8°, ses expériences faites de concert avec Sennebier sur la germination. Cet ouvrage a pour titre : *Mémoire sur l'influence de l'air et de diverses substances gazeuses dans la germination de différentes plantes.* Le fils de ce savant s'est livré plus particulièrement à l'étude des *fourmis*. Il a lu à l'institut impérial de France, des observations nouvelles et très-curieuses sur les insectes : elles ont paru sous le titre d'*Essai sur l'histoire et les mœurs des fourmis indigènes* (1 vol. in-8°), et ont été traduites en anglais, 1 vol. in-12, 1806.

HUBER (MICHEL), littérateur-traducteur, naquit en 1727, à Frontenhausen en Bavière, et mourut à Leipsick, le 15 avril 1804. Sa carrière obscure et paisible, mais non sans utilité et sans quelques succès littéraires, fournit peu de matériaux à l'histoire biographique, et nous sommes forcés de recourir au *Magasin encyclopédique*, tome LV, pour connaître les particularités les plus intéressantes de sa vie. Il vint fort jeune à Paris, disent les auteurs de ce recueil, et se lia avec plusieurs hommes de lettres distingués. Il fournit beaucoup d'articles de littérature allemande au *Journal étranger*, dont MM. Arnaud et Suard avaient entrepris la continuation. En 1767, il fut appelé à l'université de Leipsick pour y enseigner la langue française. Il rendit de très-grands services aux lettres, en établissant par ses traductions les premières communications littéraires qui aient existé entre la France et l'Allemagne. C'est lui qui le premier a traduit les *Idylles* et *Poèmes* de Gessner. Il a eu beaucoup de successeurs dans cette carrière; mais on peut dire qu'aucun n'excita comme lui l'enthousiasme des Français pour les muses allemandes. Huber joignait à ses talens un caractère plein de franchise, de candeur et de bonté. On doit à cet homme laborieux un grand nombre d'ouvrages, principalement des traductions. Les principaux sont : 1° *Mémoire pour servir à l'histoire de la vie et des*

ouvrages de Winckelmann. Cet ouvrage est écrit en français, langue pour laquelle l'auteur avait une grande prédilection; il ne porte pas de date. 2° *Vie de Manstein.* Elle est insérée en tête des *Mémoires historiques, politiques et militaires sur la Russie,* par le général Manstein, 2 vol. in-8°, 1772. 3° *Lettre de M. l'abbé de Winckelmann à M. le comte de Bruhl, sur les découvertes d'Herculanum,* traduction de l'allemand, in-4°, Paris, 1764. Cette lettre a été réimprimée dans le *Recueil de lettres, etc.*, publié en 1784, in-8°, par Jansen. 4° *La mort d'Abel,* poëme en 5 chants, traduit de l'allemand de Gessner, in-8°, 1761. La traduction d'Huber a eu le plus grand succès; le nombre de ses réimpressions est très-considérable; et des diverses traductions qu'on a faites de ce poëme, c'est celle qui a toujours été préférée. 5° *Idylles et poëmes champêtres de Gessner,* traduits de l'allemand, in-8°, 1772. Un de nos bibliographes les plus distingués, M. A. Beuchot, rapporte qu'on fait honneur de la plus grande partie de cette traduction au célèbre Turgot. 6° *Daphnis* et *le premier Navigateur,* traduction de l'allemand de Gessner, in-8°, 1764. Ces différentes traductions ont été reproduites dans les *Œuvres de Gessner,* traduites en français. 7° *Choix de poésies allemandes,* 4 vol. in-12, 1766; 8° *Wilhelmine,* traduction de l'allemand, 1769, in-8°; 6° *Lettres choisies de Gilbert,* traduites de l'allemand; on y a joint l'*Éloge* de l'auteur, 1770, in-8°; 10° *Réflexions sur la peinture par M. Hagedorn,* traduites de l'allemand, 2 vol. in-8°, 1775; 11° *Histoire de l'art de l'antiquité par Winckelmann,* traduction de l'allemand, Léipsick, 3 vol. in-8°, 1781; Jansen en a donné une édition qu'il a revue en 1793-1803, Paris, 3 vol. in-4°; 12° *Lettres philosophiques sur la Suisse, par Meiners,* traduction de l'allemand, 2 vol. in-8°, 1786; 13° *Notice générale des graveurs, divisés par nations, et des peintres rangés par écoles, précédée de l'histoire de la gravure et de la peinture,* Léipsick, 1787, in-8°. L'auteur en donna une nouvelle édition, refondue en partie avec C. C. H. Rost, sous le titre de *Manuel des curieux et des amateurs de l'art,* 1797, 8 vol. in-8°; une autre édition (la 9°) parut en 1808. 14° *Le nouveau Robinson,* traduit de l'allemand de Campe, in-8°, 1793; 15° enfin Huber revit la traduction française qui parut en 1782-1788, de la *Méthode naturelle d'instruction propre à accélérer sans traduction, l'intelligence des mots de chaque langue étrangère, etc.*, *par Wolke,* publiée par MM. O et K.

HUBER (Louis-Ferdinand), fils du précédent, et comme lui, mais à un degré bien inférieur pour le talent et le nombre des ouvrages, littérateur et traducteur. Il naquit à Paris le 15 septembre 1764, et mourut à Ulm le 24 décembre 1804. C'est encore le *Magasin encyclopédique* (tome LV), qui nous donne quelques détails sur sa vie littéraire. « Ses talens, disent les auteurs de cet ouvrage, étaient généralement estimés en Allemagne; c'est lui qui dirigeait l'excellente *Gazette générale* (Allgemeine Zeitung) qui paraissait à

Ulm. Il travaillait aussi aux *Annales de l'Europe*, dont la direction lui avait été confiée depuis la mort de M. Posselt. L'électeur de Bavière l'avait nommé récemment membre de la direction-générale de l'administration des états bavarois de Souabe. » La veuve d'Huber a publié à Tubingen, en 1806-1810, en 2 vol. in-8°, les *Œuvres posthumes* de ce littérateur, et a placé en tête une *Notice* de sa vie et de ses ouvrages, qui consistent principalement en traductions du français et de l'anglais dans sa langue maternelle.

HUBERT (Auguste-Cluval), peintre et architecte, naquit à Paris, vers 1738, et y mourut en 1798. Quoique élève du célèbre Vien dans l'art de la peinture, il parut préférer celui de l'architecture, auquel il se livra ensuite, obtint le prix proposé par l'académie, et se rendit, en qualité de pensionnaire, à Rome. Après avoir fait dans cette ville un séjour de trois ans, il passa en Sicile, pour y étudier les précieux restes d'antiquité que conserve ce pays. De retour à Rome, il y fut chargé de quelques ouvrages, et construisit entre autres le *Petit Temple de Flore*, dans la villa Pallavicini. Il revint en France en 1789, et pendant les premières années de la révolution, sa réputation le fit choisir pour tracer le plan de plusieurs fêtes nationales, auxquelles, malgré l'extrême promptitude qu'on exigeait de lui, il ne manqua jamais de donner la pompe et la grandeur qu'exigait le sujet. Hubert possédait pour l'architecture un talent rare: c'est à lui qu'on doit le plan de transformation des salles basses du musée des arts au musée des antiques. Lorsque la mort vint le frapper dans la force de l'âge, il s'occupait d'un ouvrage immense, relatif à l'architecture, et dans lequel un grand nombre d'idées neuves et les connaissances les plus étendues devaient ajouter à la réputation d'un artiste justement regretté.

HUBERT-DUMANOIR (Michel), député à la convention nationale, se montra partisan de la révolution dès son origine, et fut porté par le vœu de ses compatriotes à des fonctions municipales et administratives. Chargé, en 1792, de représenter le département de la Manche à la convention, il vota sur le procès de Louis XVI, pour la mort et le rejet du sursis. Il n'avait point voté dans la question de l'appel au peuple, étant absent alors. Passé de la convention au conseil des cinq-cents, il s'y fit peu remarquer, et en sortit le 20 mars 1797. Retiré depuis cette époque dans son département, il n'a rempli aucune fonction publique. Il se trouva néanmoins compris dans la loi d'amnistie du 12 janvier 1816, et forcé de quitter la France. M. Hubert-Dumanoir se retira d'abord en Angleterre: mais il ne trouva point le repos sur cette terre devenue inhospitalière; le gouvernement britannique l'expulsa, et il se vit contraint d'aller chercher un refuge en Belgique.

HUCHET, général des armées de la république. De simple soldat recruteur qu'il était avant la révolution, il devint, par sa bravoure et son dévouement à la

cause de la liberté et de la patrie, général de division. Malheureusement son courage ne fut appelé à se déployer que sur le théâtre de la guerre civile. Chargé d'exécuter les mesures ordonnées par la convention pour étouffer l'insurrection de la Vendée, le général Huchet obéit aveuglément, ainsi que tant d'autres généraux l'ont fait dans ces mêmes contrées et ailleurs. Il fut recherché après le 9 thermidor an 2, enfermé d'abord dans le château de Ham, et traduit successivement devant divers tribunaux; mais n'ayant jamais dépassé ses instructions et ses ordres, et prouvant victorieusement que les traits de barbarie qu'on lui imputait étaient faux ou entièrement dénaturés par les partisans d'une réaction contre-révolutionnaire, il fut enfin acquitté. Il n'a plus depuis ce temps reparu sur la scène politique.

HUDDART (Joseph), célèbre géographe, naquit, en 1741, d'un cordonnier du village d'Allenby, dans le duché de Cumberland. Il devait embrasser l'état ecclésiastique, mais un goût décidé l'entraînant vers les mathématiques et la marine, un heureux hasard lui fournit l'occasion de s'y livrer tout entier. Vers 1757, il fut attiré avec les habitans d'Allenby à la pêche du hareng par les troupes nombreuses de ces poissons qui remplirent alors le golfe de Forth. Huddart profita de cet incident pour se familiariser avec la mer, en la parcourant dans de petits navires. Après la mort de son père, il fit sa seule occupation des pêcheries, prit le commandement d'un petit brick, et établit surtout avec l'Irlande ses relations de commerce. Ses momens de repos étaient employés à la construction navale et à l'astronomie; il réunit bientôt une science profonde à de grandes connaissances pratiques, construisit un vaisseau, dressa des cartes nautiques, et acquit la réputation d'un habile marin. Il se servit cinq ans de ce navire, pour faire ses voyages et sonder les ports et les baies du canal Saint-Georges, vit ses cartes approuvées par de savans ingénieurs, et justifia ainsi sa renommée naissante. Engagé au service de la compagnie des Indes, il fit un premier voyage en 1773 et 1774, et dressa la carte de la côte occidentale de Sumatra. Il revint en Angleterre, reprit le commandement de son navire, traça la carte du canal Saint-Georges, et fit un voyage en Amérique. La compagnie des Indes se l'attacha de nouveau l'année suivante, et lui donna le titre de capitaine de navire. C'est en cette qualité qu'il fit quatre voyages en Asie en dix ans; il profita de ses différens séjours dans ce pays, pour lever le plan de toute la péninsule, depuis Bombay jusqu'à Coringo, et pour déterminer, par le moyen de l'éclipse des satellites de Jupiter, la longitude de Bombay, d'une manière plus exacte qu'elle ne l'avait été jusque-là. En 1788, il reçut la récompense de ses services: il fut admis au nombre des directeurs de la compagnie. Les îles occidentales de l'Écosse réclamèrent alors tous ses soins; il en dressa des cartes exactes, et

s'acquitta, par des mémoires utiles, envers la société royale de Londres, qui l'avait appelé dans son sein. Un objet important l'occupa alors : il avait été à même de remarquer combien les câbles qu'il avait employés étaient insuffisans pour résister à la violence des tempêtes ; il parvint à les perfectionner, obtint un brevet d'amélioration, et établit une corderie à Maryport. Il fut long-temps incertain du succès, et il commençait à se repentir de son entreprise, lorsqu'il vit ses câbles adoptés et introduits dans la marine. Il put enfin jouir de l'aisance que ses travaux lui avaient acquise, et termina, en 1816, dans une retraite paisible sa vie laborieuse.

HUDRY (LE CHEVALIER JEAN-MARTIN), né en 1764, s'éleva, par ses talens et son courage, de l'état de simple cavalier jusqu'au grade de chef d'état-major de la 9me division d'infanterie. En 1806, il était capitaine-adjoint à l'état-major. En 1807, après la bataille d'Eylau, où il avait fait des prodiges de valeur, il fut fait chef de bataillon. C'est encore à la valeur qu'il déploya à l'armée d'Espagne, et notamment à la bataille d'Occana, au combat de Buenvenida, et à l'affaire de Gebora, qu'il obtint le grade d'adjudant-commandant et la croix de la légion-d'honneur. Dans le cours de la guerre d'Espagne, il finit par être fait prisonnier, et fut emmené en Angleterre, d'où il ne revint qu'après le retour des Bourbons. Louis XVIII lui donna la croix de Saint-Louis, et il fut employé, à Vincennes, à l'organisation des volontaires royaux. Dans le mois de septembre 1815, il fut mis à la retraite.

HUDSON-LOWE (SIR), né en Irlande en 1770, entra dans un régiment comme chirurgien. Les services qu'il rendit à son chef sous des rapports qui ne sont rien moins que militaires, servirent son ambition. Il demanda et obtint le grade de sous-lieutenant dans la ligne, et fut, en cette qualité, secrétaire-particulier de son colonel. Il parvint, dans les bureaux, jusqu'au grade de capitaine. Vers 1805, employé en qualité de major, il commandait, sur les côtes de l'Adriatique, une légion de bandits et de déserteurs corses, piémontais et siciliens. Lieutenant-colonel en 1806, il fut nommé commandant de Capri, dans la baie de Naples. La mission était politique autant que militaire, car l'Angleterre avait fait de cette île le centre de la surveillance qu'elle exerçait dans le royaume de Naples. Le commandant ne fut pas heureux dans ses opérations. Trompé par ses espions qui l'espionnaient lui-même pour le compte du gouvernement napolitain, pendant 4 ans il leur livra, avec une ingénuité rare, tous les projets du ministère anglo-sicilien, et ne recevait en échange des secrets et de l'argent qu'il leur prodiguait, que de faux renseignemens. Une fois cependant on lui fit un rapport vrai. On lui dit que sous peu d'heures les Français devaient attaquer Capri, où il se croyait inexpugnable ; comme militaire la fortune le trahit encore. Le 5 octobre 1808, quelques heures

après l'avis reçu, 1800 hommes, commandés par le général Lamarque, débarquent en effet à Capri, escaladent les rochers, transportent du canon sur leurs cimes, où des hommes à peine pouvaient parvenir; de là foudroient la citadelle, et forcent, au bout de quelques jours, sir Hudson à capituler. Il se retira en Sicile, et fut employé dans l'armée que le lieutenant-général sir John Stuart et l'amiral Freemantle devaient conduire, en 1809, contre Naples, où régnait alors Joachim. Cette expédition échoua par suite de la confiance que sir Hudson-Lowe avait conservée dans un des espions qui l'avaient trahi à Capri. D'après les faux avis qu'il en recevait, il fit apporter au plan de l'expédition des changemens qui en rendirent l'exécution impossible, de certaine qu'elle était. Depuis cette époque on perd de vue sir Hudson jusqu'en 1813, année où il fut envoyé comme commissaire du gouvernement anglais près du général Blucher, poste où la plume à la main, il servit la coalition. Il entra avec elle en France, où, « bien qu'il n'ait »pas commandé des armées contre Napoléon, il lui fit, dit-il, »plus de mal que s'il avait été à »la tête de 100,000 hommes, par »les renseignemens qu'il fournit »au congrès de Châtillon. » Les services rendus par le général Hudson Lowe sont rarement, comme on voit, des services militaires; de là, la qualification de *scrivano de Blucher* que lui donne Napoléon. Pendant l'occupation de la France, il commanda la ville de Marseille, ce qui est constaté par l'épée d'argent qui lui fut offerte par les municipaux de cette ville en témoignage de leur reconnaissance. C'est en 1816 que sir Hudson-Lowe, nommé major-général, reçut, du gouvernement anglais, la mission qui appela sur lui l'attention du monde entier. Il fut nommé gouverneur de l'île dont on avait fait la prison de Napoléon. Était-ce une faveur? De plus, sir Hudson-Lowe convenait-il pour de pareilles fonctions? « Pour remplir dans les »circonstances actuelles, dit Napoléon, le poste assez singulièrement important de gouverneur de Sainte-Hélène, il eût »fallu un homme très-poli et en »même temps très-ferme; un »homme qui sût dorer un refus, »et rendre plus légères les misères des détenus, au lieu de leur »rappeler sans cesse qu'on les »regarde comme prisonniers. » Sir Hudson-Lowe suivit une marche tout opposée à celle qui pouvait concilier la prudence et la générosité. Loin de montrer du respect pour une grande infortune, il fit tout ce qui pouvait tendre à l'aggraver, et se prévalut trop souvent, pour satisfaire ses animosités personnelles, de l'autorité qui lui avait été confiée dans l'intérêt de l'Europe, sans songer qu'il se trouvait comptable à l'humanité entière de toutes les rigueurs que la sûreté générale n'excusait pas. De ce genre sont les tracasseries qu'il élevait à tout propos, dans le régime de la maison de Napoléon, les obstacles injurieux dont il environnait ses promenades,

les difficultés qu'il a faites de remettre à son prisonnier les envois les plus innocens qui lui étaient adressés par sa famille, et notamment le buste du jeune Napoléon, qu'il eut la dureté de refuser pendant 14 jours à la tendresse du plus malheureux des pères. L'homme que le glaive de la guerre avait respecté pendant 25 ans, il l'assassinait à coup d'épingles. Comment expliquer de pareils procédés? Plus inquiet que rusé, sir Hudson-Lowe crut d'abord remédier, par des précautions exagérées, au peu d'étendue de sa pénétration si souvent mise en défaut: on se plaignit, il persévéra; on écrivit en Europe, il s'en formalisa. La méfiance l'avait rendu tracassier; la vengeance le rendit cruel. Par suite de ce système de persécution, une partie des personnes qui s'étaient attachées au malheur du grand proscrit furent arrachées d'auprès de lui; et celles qui partagèrent sa captivité jusqu'au jour où la mort vint l'en délivrer, achetèrent cette faveur en se résignant à endurer des procédés qui de jour en jour devenaient plus vexatoires: courage de tous les momens, courage bien autrement rare que le courage militaire! Les violences dont M. le comte de Lascases particulièrement fut l'objet sont trop connues pour que nous les retracions ici (*voyez* Lascases); elles ont eu des suites. Le fils de cet homme recommandable, à tant de titres, a cru que les calomnies par lesquelles le gouverneur prétendait justifier ses injurieuses violences, n'étaient pas au nombre des actes autorisés par ses fonctions: déterminé à en obtenir satisfaction, il a fait le voyage de Londres, où sir Hudson-Lowe réside depuis que sa présence est devenue inutile à Sainte-Hélène. On sait quel a été le résultat de leur rencontre. On sait aussi que sir Hudson-Lowe a cru ne devoir remettre qu'au glaive de Thémis le soin de venger un outrage, et qui n'a pas été fait par le glaive. Il a sans doute eu ses raisons pour en user ainsi: mais ces raisons n'ont pas paru bonnes à tout le monde; plusieurs personnes les ont improuvées publiquement, et le club de *l'union*, auquel il s'est présenté, a même refusé de l'admettre au nombre de ses affiliés. Sir Hudson-Lowe trouvera sans doute, dans l'approbation du ministère anglais, une compensation de l'improbation publique. Lord Bathurst et lord Castlereagh ont donné les éloges les plus satisfaisans à la prudence de ce militaire; et à son retour de Sainte-Hélène, son gouvernement lui a donné la propriété du 93me régiment d'infanterie, propriété qui lui rapporte 20,000 liv. sterl. Il est chevalier de l'ordre du Bain.

HUDSON (Guillaume), pharmacien et botaniste anglais, naquit dans le Westmoreland, en 1730. Il publia, jeune encore, sa *Flore anglaise*, qui le mit en relations avec Linné, Haller et les plus célèbres botanistes de l'Europe. Admis dans la société royale de Londres, et nommé professeur de botanique au jardin des apothicaires de Chelsea, il devint aussi un des membres dirigeans

et des plus zélés de la société linnéenne, formée en Angleterre, qui a depuis si puissamment contribué, par ses travaux, aux progrès de la science en ce pays. Hudson mourut le 23 mai 1793. Il a publié *Flora anglica,* Londres, 1762, in-8°; mais l'édition ayant été bientôt épuisée, il en donna une seconde beaucoup plus complète que la première, en 1778, 2 vol. in-8°. Admirateur de Linné, il fut un des premiers à adopter sa méthode, et rangea ses plantes d'après son système. Il en fit même connaître plusieurs espèces nouvelles, qui n'avaient point été décrites par le célèbre naturaliste suédois. On fait grand cas du dernier ouvrage de Hudson; on vante aussi l'élégance avec laquelle sont écrites la préface et l'épître dédicatoire, que l'on attribue à Stillingfleet, ami de l'auteur. M. Hudson avait amassé de nombreux matériaux pour une *Fauna anglica;* mais un incendie dévora, en 1783, sa bibliothèque et ses manuscrits.

HUE (François), né à Fontainebleau, en 1757, acheta, en 1787, la charge d'huissier de la chambre du roi. La pureté et la douceur de ses mœurs le firent choisir, en 1791, pour être le premier valet de chambre du dauphin. Il s'est honoré, par une fidélité inaltérable dans les circonstances terribles où se trouva bientôt la famille royale. On vit à cette époque M. Hue se précipiter, non-seulement sans crainte, mais avec joie, dans les dangers les plus imminens, en comptant pour rien sa propre vie, dévouée aux personnes augustes qu'il servait avec un zèle et un attachement au-dessus de tout éloge. Modèle d'une fidélité qui tenait encore plus du cœur que du devoir, l'exemple qu'il a donné n'a pas été perdu, et a trouvé depuis, quoique en petit nombre, d'illustres imitateurs. Dans la journée du 10 août, n'ayant pu suivre le roi à l'assemblée nationale, il se trouvait dans le château des Tuileries au moment le plus violent de l'attaque. Placé ainsi entre une mort certaine et les dangers d'une fuite presque impossible, il prit enfin le parti de se jeter d'une fenêtre dans le jardin, et, bravant le feu croisé de la mousqueterie, des assaillans et des assaillis, il parvint aux bords de la Seine, d'où il joignit heureusement à la nage un bateau, qui l'accueillit et le sauva. Le sort de la famille royale était l'unique objet de sa sollicitude; aussi, dès le lendemain, parvint-il à l'approcher dans les bâtimens des Feuillans, d'où il la suivit au Temple, obtint d'y être enfermé avec elle, et fut particulièrement attaché au service du dauphin. Dans la nuit du 19 août, il fut, comme toutes les personnes au service de la famille royale, conduit à l'Hôtel-de-Ville, pour y être interrogé. Reconduit à la tour du Temple, il y fut seul chargé du service auprès du roi; mais peu de jours après, il fut arrêté de nouveau, et conduit à l'Hôtel-de-Ville. Billaud de Varennes proposa de l'envoyer à l'Abbaye; mais Tallien, qui s'intéressait vivement à lui, fit décider qu'il serait retenu à la Commune. Il y resta en effet au secret tant que durèrent les mas-

sacres des prisons. Rendu à la liberté, il fit les démarches les plus instantes pour rentrer dans le Temple auprès du roi, mais il échoua dans son généreux dévouement. Ce refus ne refroidit pas son zèle, car il eut le bonheur et l'adresse de faire parvenir au roi des renseignemens précieux. Il rendit le même service à la reine; mais un jour, au moment où il écrivait à cette malheureuse princesse, il fut inopinément surpris par six membres du comité révolutionnaire, chargés de faire la visite de ses papiers : il eut à peine le temps de placer dans sa bouche et d'avaler le carré de papier sur lequel il traçait sa réponse. La mort du roi ne ralentit pas son zèle; il continua de correspondre avec la reine, et de se procurer, par tous les sacrifices possibles, des renseignemens positifs sur son état et sur celui de la famille. Avec quelque mesure qu'il agît, il fut pourtant soupçonné et arrêté de nouveau. Il passa successivement de la Force à la maison d'arrêt du faubourg Saint-Antoine, de celle-ci à l'Abbaye de Port-Royal, et de là au Luxembourg. En décembre 1795, le directoire ayant consenti à l'échange de la fille de Louis XVI avec les députés français détenus en Autriche, cette princesse demanda M. Hue pour l'accompagner. Il reçut l'autorisation nécessaire, et resta auprès de son altesse royale pendant tout son séjour à Vienne, d'où il la suivit à Mittau, lorsqu'elle s'y rendit pour épouser le duc d'Angoulême. Depuis cette époque, M. Hue fut attaché au service du prince, sous la dénomination de commissaire-général de sa maison. Ayant terminé l'ouvrage qu'il avait commencé, sous le titre de *Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI*, il eut la permission de se rendre en Angleterre, pour l'y publier. Il le fut en effet en français, puis traduit en anglais. M. Hue se disposait à retourner à Mittau, lorsqu'il reçut l'ordre de se rendre à Hambourg, pour y être l'agent confidentiel des princes auprès du sénat; mais il ne put remplir sa mission. Le sénat de Hambourg lui enjoignit, au contraire, ou de se constituer prisonnier dans une forteresse, ou de vider le territoire sous escorte et sans passe-port. M. Hue prit le parti périlleux de se cacher dans la ville, et il y passa ainsi environ neuf mois à la faveur d'un passe-port que lui délivra M. de Bourienne, alors ministre de l'empereur. Il se rendit en Hollande, d'où, peu de temps après, il partit pour l'Angleterre. Rétabli sur le trône, Louis XVIII, dès sa rentrée en France, nomma M. Hue son premier valet de chambre, et trésorier-général de sa maison militaire et de son domaine privé. L'année suivante, le roi forcé, par le retour de Napoléon, de s'éloigner une seconde fois de la France, M. Hue fit sortir du royaume, suivant l'ordre qu'il en avait reçu, les diamans de la couronne et d'autres valeurs en numéraire. A la seconde restauration qui eut lieu, à la fin de juin 1815, il reprit ses fonctions, mais il n'en jouit pas long-temps. M. Hue est mort le 17 janvier 1819. Il avait donné,

en 1814, une seconde édition de ses *Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI*, et on en avait publié une troisième en 1816.

HUERNE DE POMMEUSE, député de Seine-et-Marne, en 1815. Pendant la durée de cette session, M. Huerne ne prit la parole que sur les matières de finances. On a remarqué que toutes ses opinions furent sages et appuyées sur les principes de l'exacte justice : c'est ainsi qu'il voulait que la taxe des canaux de navigation fût égale au montant des contributions foncières des terrains qu'ils rendent plus productifs par leur passage, et que ces mêmes terrains fussent taxés comme biens de première classe. Dans la discussion du projet de loi relatif à l'amortissement, il fit ressortir les grands avantages que l'on pourrait retirer de cette institution, et demanda d'ajouter à la dotation de la caisse, les arrérages des rentes viagères qui s'éteindraient par décès, et ceux de tout traitement attaché aux places qui vaqueraient par décès.

HUERTA (Vincent-Garcia de la), membre de l'académie espagnole, et l'un des meilleurs poètes de ce pays, naquit à Zaffra, en Estramadure, vers l'année 1729, et mourut à Madrid, dans le mois d'août 1797. Les progrès qu'il fit dans la littérature le firent jouir fort jeune d'une haute réputation. Il avait à peine 30 ans quand il fut nommé membre de l'académie espagnole, et déjà on lui avait conféré l'emploi de bibliothécaire royal. A cette époque (en 1759), deux partis divisaient les littérateurs castillans, et ces deux partis se faisaient une guerre ouverte. L'un d'eux, adoptant sans restriction les principes de l'école française, avait pour chef don Ignace de Lusan, et affectait un grand mépris pour les anciens auteurs espagnols, dont cependant plusieurs avaient illustré leur patrie. Les hommes de ce parti étaient connus sous la dénomination de *gallicistes*. Leurs adversaires, au contraire, admirateurs outrés des classiques de leur pays, repoussaient sans examen tout ce qui n'avait pas été écrit en-deçà des Pyrénées. Ils avaient l'avantage d'avoir pour eux l'opinion du public, pour qui Villegas, Calderon et Solis ne cessaient d'être des objets d'admiration. La Huerta, sans partager entièrement l'opinion de ces derniers, ne s'en mit pas moins à leur tête, espérant sans doute, par son autorité, les mieux diriger à l'avenir, et leur faire adopter les règles anciennes, avouées par la raison et le bon goût. En effet, dans les premiers ouvrages dont il s'occupa, il fit voir qu'en choisissant de bons modèles, on pouvait suivre l'ancienne école sans craindre de contracter les défauts qu'on lui reprochait. La première preuve qu'il en offrit, fut son *Eglogue des Pêcheurs*, lue par lui à la distribution des prix en 1760. On y remarqua que sans s'écarter de l'ancienne manière nationale, La Huerta avait eu le soin d'éviter tout ce qui sentait l'orientalisme. Cette manière fut goûtée. Plus tard, il fit paraître, d'après les mêmes principes, un poëme mythologique, intitulé *Jupiter Conservador*. Ce poëme, qui était en

stances, obtint le plus grand succès. Plusieurs autres ouvrages suivirent celui-ci. La Huerta traduisit, en vers espagnols, des fragmens de Boileau, de Jean-Baptiste Rousseau, de Voltaire, et une partie des odes d'Horace. Il conçut le projet de rendre au théâtre espagnol l'éclat dont il avait brillé autrefois, mais il n'y réussit qu'en partie; son génie était encore loin d'égaler celui de Calderon, et il était difficile de reprendre la route que ce grand poète avait suivie, sans s'écarter de la correction et de l'élégance qui formaient les signes distinctifs de la nouvelle école. Cependant il parvint à concilier assez heureusement, dans sa tragédie de *Rachel*, toute la dignité qu'exige la représentation théâtrale avec les anciennes formes espagnoles. Cette pièce, qui fut représentée pour la première fois à Madrid, sur le théâtre de la cour, en 1778, fut, malgré les clameurs des gallicistes, applaudie avec un enthousiasme difficile à décrire. Tous les théâtres de l'Espagne s'empressèrent à l'envi de la jouer; et comme elle n'était pas encore imprimée, il en fut fait, dit-on, plus de deux mille copies manuscrites, qui se répandirent jusqu'en Amérique. La *Rachel* qui a fourni le sujet de cette tragédie n'est point celle de la Bible; c'est tout simplement une belle Juive, maîtresse d'Alphonse VIII, roi de Castille, et tuée dans une sédition. Cette pièce, qui n'est point exempte de défauts, contient des beautés du premier ordre; elle fut traduite en italien, et jouée avec beaucoup de succès sur le théâtre Zannoni de Bologne. La Huerta a fait depuis l'*Agamemnon vengé*, mais cette pièce, qui n'eut point le succès de la première, est aussi bien loin d'en avoir le mérite. Lorsqu'il publia son *Théâtre espagnol*, il s'attacha principalement à n'y admettre que les pièces qui se font remarquer par la conception du plan, la conduite de l'action et l'élégance du style. On l'accusa d'avoir montré trop de sévérité, en excluant de cette collection les pièces de Lope de Vega, les *Autos sacramentales*, et plusieurs comédies de Caldéron, réputées les meilleures, quoiqu'elles fussent du genre historique. Voici néanmoins comme s'exprime à ce sujet, sur le compte de La Huerta, M. Bouterwek : « Il atteignit le »but principal qu'il avait en vue, »de rétablir l'honneur littéraire »de sa nation, et d'exhaler son »indignation contre les gallicis»tes. » Il est vrai qu'il traita ces derniers sans ménagement, dans les préfaces qu'il mit en tête des volumes de son *Théâtre espagnol*. Comme il avait traduit la *Zaïre* de Voltaire, il l'arrangea pour le théâtre espagnol; mais il n'avait pas consulté l'inquisition, qui fit défendre la pièce après la seconde représentation. Parmi les ouvrages publiés par La Huerta, les principaux sont : 1° *Vocabulario militar espannol*, Madrid, 1760, in-8°; 2° *Obras poëticas*, Madrid, 1778, vol. in-8°; 3° *Théâtre espagnol*, Madrid, 1785-1788, 16 vol. in-8° : c'est dans le quinzième que se trouvent les tragédies de cet auteur.

HUET (N.), secrétaire-général de la préfecture de la Loire-Inférieure, sous le gouvernement impérial, fut, en 1807, impliqué dans une procédure criminelle, conjointement avec le receveur-général de Nantes. Le préfet de la Loire-Inférieure (M. Belleville) le défendit lui-même avec beaucoup d'énergie, et parvint à le faire acquitter. M. Huet obtint peu de temps après la sous-préfecture de Bazas, emploi qu'il conserva jusqu'à l'époque des *cent jours*. Alors il fut nommé membre de la chambre des représentans, par le département de la Gironde. En 1816, arrêté et mis en prison à Paris, il n'obtint sa liberté qu'après avoir adressé une réclamation à la chambre des députés. M. Huet a publié : 1° *Statistique du département de la Loire-Inférieure*, 1802, in-8°; 2° *Recherches économiques sur le département de la Loire-Inférieure*, 1804, in-4°. Il n'a point rempli de fonctions publiques depuis la seconde restauration.

HUET DE GUERVILLE (Sébastien-Gilles), avocat qui le premier s'offrit pour défenseur de Louis XVI, est né à Caen, département du Calvados, en 1754, d'une famille distinguée qui compte au nombre de ses membres le savant Huet, évêque d'Avranches, et collègue de l'immortel Fénélon dans l'éducation du duc de Bourgogne. La poésie pour laquelle M. Huet de Guerville avait un goût naturel, fit le charme de ses jeunes années; il obtint même des succès : l'académie palinodique de Caen le couronna plusieurs fois, et il nous reste de lui quelques odes, que ceux mêmes que Jean-Baptiste Rousseau et Pindare Le Brun ont rendus difficiles, ne dédaigneraient pas de lire après ces grands maîtres. M. Huet de Guerville devint avocat au parlement de Normandie, et se rendit célèbre par ses vertus et son éloquence. Ses *Mémoires* sont rapportés avec éloge dans les *Causes célèbres*, publiées par Desessarts, et dans le *Dictionnaire normand*, par Houard. Il était membre de plusieurs académies, et du conseil souverain de Bouillon. Quoique approbateur des principes établis par le nouvel ordre de choses, les malheurs de Louis XVI l'affligèrent profondément; et le 13 novembre 1792, il écrivit à la convention nationale en termes très-énergiques pour réclamer le premier le dangereux honneur de défendre le roi. Le 14, il renouvela ses instances, et s'offrit à la place de Target, qui avait refusé; mais il apprit que Louis XVI avait accepté les offres du vertueux Malesherbes. Le 12 décembre de la même année, il publia (Rouen, de l'imprimerie de J. F. Ferrand, fils) son opinion motivée, qui renferme des raisonnemens judicieux, mais surtout dignes d'éloge par le courage qu'il y avait à les imprimer alors. Il disait : « Je pense »avec Condorcet, que la convention ayant décidé que Louis XVI »serait jugé, ne pouvait se nommer son juge. Je vois dans la »convention une inconciliabilité »de qualités et de pouvoirs. Je la »vois accusatrice, partie et juge; »je la vois corps administratif et »corps judiciaire; ensuite je ne »vois aucune loi sur laquelle elle

« puisse motiver son jugement. » Ce passage n'est pas le seul remarquable de cette brochure. Ayant échappé à force d'obscurité à toutes les persécutions pendant le régime de la terreur, il resta tout aussi obscur sous le gouvernement impérial. Cependant un petit poëme de circonstance lui valut, de la part du ministre de la police Fouché (duc d'Otrante), un exil de 2 ans. Depuis la première restauration, en 1814, il a publié quelques brochures sur la liberté de la presse, entre autres une intitulée : *l'Ermite de Steenvoorde*, où l'on remarque des idées sages annonçant un homme ami d'une noble indépendance, et qui est versé dans l'ancienne et dans la nouvelle législation. Étranger à l'intrigue, inhabile à solliciter des faveurs, M. Huet de Guerville, après s'être sacrifié à la cause royale, n'a demandé ni reçu de récompense. Il est resté pauvre, et n'a jamais désiré que l'estime des gens de bien : il l'a obtenue, et s'en est toujours montré digne.

HUEZ (Charles), membre de l'assemblée des notables et doyen des conseillers, était en 1789 lieutenant-criminel. C'était un vieillard respectable connu par la modération de ses principes; cependant des ennemis du nouvel ordre de choses, couverts du masque du patriotisme, parvinrent à le présenter comme un ennemi du peuple, et principalement comme un ennemi de Necker et un accapareur de blé. Cette dernière qualification était celle qui conduisait, à cette époque, le plus promptement à la mort. Assailli, le 9 septembre 1789, par une troupe de furieux, il succomba sous leurs coups. Une femme, ou plutôt une furie eut la férocité de lui crever les yeux avec des ciseaux. C'est par de telles horreurs qu'un machiavélisme atroce chercha d'abord à déshonorer la révolution.

HUFELAND (Christophe-Guillaume), né à Langensalza en Prusse, est devenu, par ses talens, professeur à l'université d'Iéna, directeur du collége de médecine et de chirurgie de Berlin, et premier médecin du roi. Hufeland s'est montré partisan du magnétisme animal, après en avoir été long-temps l'antagoniste. Jeune encore, il s'était fait avantageusement connaître par un *Mémoire sur les écrouelles*, dans lequel il indique des moyens d'abréger le traitement de cette maladie, et fait connaître les résultats heureux produits par l'emploi du baryte et du muriate. Un autre opuscule sur l'*Art de prolonger la vie humaine*, attira aussi l'attention du public. Parmi les principaux ouvrages que M. Hufeland a publiés, on cite : 1° *Expériences sur les propriétés et les vertus du muriate de baryte dans diverses maladies*, Erfurt, 1792, in-4°; 2° *l'Art de prolonger la vie humaine*, 1798, 2 part. in-8°, Berlin, 4° édition, 1805. Cet ouvrage a été traduit plusieurs fois en français. 3° *Histoire de la santé, contenant le tableau physique de la génération contemporaine;* 4° *Système de médecine pratique, Manuel à l'usage des leçons publiques et des praticiens*, Iéna, 1800, 2 vol. in-8°; 5° *nouvelles Annales de médecine française*, ouvrage périodique,

in-8°, commencé en 1791 ; 6° *Journal de médecine pratique et de chirurgie,* 1795 et années suivantes, in-8°; 7° *Bibliothéque de la médecine pratique du* 19° *siècle*, nouvel ouvrage périodique dont le succès fut prodigieux en Allemagne; 8° *Observations sur les fièvres nerveuses*, traduit par M. Valdy, 1807, in-8°. M. Hufeland a aussi écrit sur la petite vérole, sur les signes indicatifs d'une mort prochaine, et sur le danger d'inhumer trop précipitamment les personnes crues mortes. Ce savant médecin jouit en Allemagne d'une haute réputation.

HUFFEL (Van), peintre et directeur de l'académie de dessin de Gand, est né, en 1770, à Grammont en Belgique. Après avoir, à l'âge de 16 ans, remporté le prix du dessin à l'académie de Gand, il se livra à la peinture, passa plusieurs années à Paris pour se perfectionner dans cet art, et revint ensuite dans sa patrie, où il se fixa à Gand, premier théâtre de ses succès. Quelques principaux tableaux de la cathédrale de cette ville sont dus à son pinceau savant, et il possède plusieurs des qualités qui distinguent les bons peintres de l'école flamande. M. Van Huffel est depuis 1807 président de la société des beaux-arts, et un des directeurs de l'académie royale de dessin de Gand, où il s'est chargé de l'enseignement gratuit de la classe du modèle. Les discours qu'il a prononcés, en diverses occasions, comme président de la société des beaux-arts, prouvent qu'il a étudié la théorie du sien avec autant de zèle, qu'il a eu de succès en sa pratique.

HUGAU (C. N.), député du département de l'Eure à l'assemblée législative, était officier de cavalerie au commencement de la révolution. Le 24 août 1792, il fit hommage à l'assemblée de sa croix de Saint-Louis. Il fit partie du comité militaire, et présenta plusieurs rapports sur la discipline et l'organisation des troupes. Il devint, depuis, juge-de-paix et commandant de la garde nationale de la ville d'Évreux.

HUGEL (le baron de), après avoir suivi la carrière diplomatique, dans laquelle plusieurs membres de sa famille s'étaient déjà distingués en Allemagne, il parvint au ministère dans le duché de Wurtemberg. Mais à peine était-il arrivé à ce poste élevé, que lassé de la vie, il prit le parti de mettre lui-même un terme à son existence. Le 20 janvier, après avoir éloigné ses domestiques, il s'enferma dans son appartement et se brûla la cervelle. On trouva sur sa table, écrits de sa main, les deux vers si connus de Mérope : *Quand on a tout perdu*, etc. Des intrigues de cour, des espérances déçues, ou l'apparence de quelque diminution dans la faveur du prince, portèrent, dit-on, le baron de Hugel à cet acte de désespoir.

HUGEL (le baron de), parent du précédent, conseiller privé de l'empereur d'Autriche, était ministre plénipotentiaire impérial à la diète de Ratisbonne, en 1803 et 1804. Il contribua à régler l'épineuse affaire des indemnités, et parvint à lever tous les obstacles qui s'opposaient à sa conclusion définitive. L'empereur, pour ré-

compenser le baron de Hugel, le décora de la grand'croix de l'ordre de Saint-Étienne, et le nomma son conseiller intime.

HUGO (J. L. S.), officier-général, né à Paris le 15 novembre 1773, entra très-jeune dans la carrière des armes, où il se distingua par son talent et son courage. Il s'était élevé par son mérite au grade d'adjudant-général, et servit en cette qualité en Espagne, où le roi Joseph le nomma commandeur de l'ordre qu'il venait de créer, et lui confia le commandement de la province d'Avila. Le général Hugo parvint à y lever, en 1809, pour le service de ce prince, un nouveau régiment de chasseurs à cheval, qui fut bientôt parfaitement instruit et discipliné. Il attaqua, le 14 septembre 1810, la ville de Cifuentes, dont il s'empara après une vive résistance. Il défit, le 18 octobre suivant, un corps ennemi près de Valdajos. Le 5 juillet de l'année suivante, il délogea l'ennemi de la forte position qu'il occupait à Hita, et le rejeta sur l'autre rive du Tage. L'empereur rappela M. Hugo en France, dans l'année 1813, le nomma général de brigade, et lui confia le commandement de la place de Thionville. Il défendit vaillamment cette place contre les armées coalisées et y soutint un bombardement. A la première rentrée du roi, en 1814, il fut conservé dans son grade et nommé chevalier de Saint-Louis. Le général Hugo commandait encore à Thionville en 1815, et resista à toutes les attaques des Prussiens, qui en formèrent alors le siége. Il parvint non-seulement à repousser l'ennemi, mais à contenir la garnison et à sauver la ville des plus grands malheurs, les soldats ayant d'abord déclaré qu'ils voulaient s'ensevelir sous ses ruines, plutôt que de se rendre. Le général Hugo a quitté la France, en 1816, pour passer aux États-Unis d'Amérique.

HUGUENIN, joua un rôle, au commencement de la révolution, parmi les plus fougueux agitateurs des dernières classes du peuple. Il avait été successivement avocat à Nanci, cavalier dans le régiment de carabiniers, commis aux barrières de Paris, et devint enfin chef de tous les mouvemens populaires du faubourg Saint-Antoine. Le 20 juin 1792, il entra, à la tête d'un rassemblement de factieux, dans la salle des députés de l'assemblée législative, et se porta de là au château des Tuileries : le roi et la reine furent, comme on sait, indignement outragés dans cette déplorable journée. La nuit qui précéda le 10 août, même année, Huguenin, à la tête d'un rassemblement pareil, s'empara de l'Hôtel-de-Ville, chassa la municipalité, qui y tenait séance, et se fit nommer lui-même président de la commune. Il signa, en cette qualité, des ordres qui remplirent les prisons de Paris d'une foule d'hommes innocens. Huguenin fit proclamer, le 2 septembre, que la patrie était en danger, mesure qui contribua puissamment à faire égorger, dans les journées d'exécrable mémoire du commencement de ce mois, les malheureuses victimes qu'on y avait

amoncelées pour les dévouer à la mort. Nommé ensuite commissaire à Lyon, en Savoie, et en dernier lieu dans la Belgique, Huguenin, dans toutes ses missions, se livra avec audace aux plus honteuses rapines. On assure qu'il fit charger 12 chariots de meubles, tableaux et effets précieux, qu'il fit transporter dans sa demeure à Paris. Il s'était réservé pour son usage particulier, le lit de la princesse Christine, gouvernante des Pays-Bas, meuble précieux qui vint orner l'appartement du faubourg Saint-Antoine, où il réunissait ses amis pour se livrer aux plus crapuleuses orgies. Il fut cependant, après le 31 mai, obligé par le conseil-général de la commune de Paris, dont il ne faisait plus partie, de rendre compte de toutes ses missions. Depuis cette époque, Huguenin est rentré dans l'obscurité, et n'a plus fait parler de lui.

HUGUES (Victor), est né à Marseille, département des Bouches-du-Rhône, d'une famille qui se livrait au commerce. La turbulence de son enfance le fit envoyer très-jeune à Saint-Domingue, près d'un oncle dont il était héritier, et d'un frère qui y était établi. Il est faux, comme l'ont avancé plusieurs biographies, qu'il ait été ouvrier; mais il est vrai que son activité lui a fait faire beaucoup d'entreprises. Les événemens de Saint-Domingue l'ont trouvé propriétaire de la boulangerie qui fournissait le pain de la troupe. Après la mort de ses parens, victimes de ces premiers événemens, il est revenu en France sur le vaisseau *le Léopard*. Les mêmes biographes ont également avancé à tort qu'il avait été déporté en 1794 par les Anglais. A cette époque, au contraire, il les chassait de la Guadeloupe. Nommé secrétaire de Simondès, chargé par le comité de salut public de ramener Polverel et Santonax en France, le bâtiment qui leur fut donné à Rochefort pour remplir cette mission était en très-mauvais état. Le gros temps lui ayant fait faire eau de toutes parts, ils furent obligés de rentrer dans le port. C'est alors que les opinions bien prononcées de Victor Hugues, le firent nommer accusateur public près des tribunaux de Rochefort et de Brest. Il exerçait ces fonctions, lorsqu'au commencement de 1794 il fut nommé un des commissaires de la convention aux Iles, à la place des représentans Coronaire et Antonelle. Peu après le départ de la commission expédiée de Rochefort avec 800 hommes seulement, on apprit à Paris que les planteurs de la Martinique, de la Guadeloupe et de Sainte-Lucie avaient livré leurs îles aux Anglais, et qu'ils leur avaient envoyé des commissaires, à la tête desquels se trouvait le chevalier Dubac, porteurs d'une cotisation qu'ils avaient faite afin de les rembourser des frais de l'expédition qui devait s'en emparer. Le gouvernement n'ayant eu l'intention que de nommer des successeurs aux généraux Rochambeau, Collot et Ricard, aurait envoyé des forces plus imposantes aux Iles-du-Vent, s'il les avait crues envahies par les ennemis. En attérant à la Guadeloupe, les commissaires apprirent

qu'elle était au pouvoir des Anglais ainsi que toutes les Iles-du-Vent. Les combattre et les chasser fut le cri unanime de cette poignée de braves. Les commissaires tirèrent au sort pour savoir celui d'entre eux qui commanderait les troupes de débarquement, et celui qui resterait à bord pour donner des ordres en cas d'événemens ultérieurs. Victor Hugues fut ainsi désigné pour le commandement de l'attaque. Il repoussa les Anglais qui étaient venus s'opposer à la descente. Profitant de ce premier avantage, il prit d'assaut le fort Fleur-d'Épée, qui domine la rade de la Basse-Terre. Après plusieurs actions très-vives et très-opiniâtres, il parvint à s'emparer de cette ville; et à chasser dans la partie de l'île nommée Guadeloupe, les Anglais et les planteurs qui servaient sous leurs ordres. Maître de la portion de l'île appelée la Grande-Terre, Victor Hugues fit reposer sa petite troupe, et chercha à en augmenter le nombre en invitant les colons restés fidèles à la France à se joindre à lui pour repousser l'ennemi commun. Les Anglais de leur côté, ayant réparé leurs pertes en retirant des troupes des îles voisines, se portèrent de nouveau sur la Grande-Terre, et vinrent assiéger la ville de la Pointe-à-Pître. Pour en rendre les approches plus faciles, ils s'établirent sur une presqu'île connue sous le nom de Camp-Saint-Jean, d'où ils la foudroyaient. Repoussés de tous côtés, ils s'y trouvèrent cernés, et d'assiégeans ils devinrent assiégés. Obligés de capituler, le général Graham et son armée mirent bas les armes, et furent faits prisonniers. Ce fait d'armes, ainsi que beaucoup d'autres qui eurent lieu dans les colonies et qui sont ignorés ou peu connus en France, peut être comparé à la capitulation imposée à Cornwalis par le maréchal de Rochambeau. Poursuivant ses avantages, Victor Hugues alla attaquer le fort de la Basse-Terre, qui ne fut évacué par le général Prescott et les Anglais maîtres de la mer, qu'après un siége aussi long que meurtrier. Le gouvernement français, informé de la reprise de la Guadeloupe, et que le collègue de Victor Hugues avait succombé aux fatigues de la guerre, donna les ordres les plus précis pour qu'une expédition destinée pour les colonies qui restait depuis long-temps inactive dans le port de Brest, mît enfin à la voile sous les ordres de 2 nouveaux collègues qu'il lui adjoignit. Leur heureuse arrivée avec les forces qui les accompagnaient, fit perdre aux Anglais l'espoir de mettre une seconde fois le pied dans la Guadeloupe; ils se virent contraints de se tenir sur la défensive, de se borner à bloquer l'île, et de chercher à intercepter les secours qu'elle pourrait recevoir de la métropole. A peine arrivés, les commissaires s'occupèrent de l'organisation de la colonie, que les travaux de la guerre n'avaient point encore permis à Victor Hugues d'effectuer, et ils avisèrent au moyen à employer pour faire rentrer sous la domination française les îles dont la trahison l'avait privée. La conquête de la Guadeloupe fut suivie de celle de la Désirade, de celle des Saintes, et de celle de Marie-

Galante. Sainte-Lucie fut reprise; les Anglais furent encore chassés de Saint-Martin et de Saint-Eustache. Pelardy, du grade de simple capitaine, élevé à celui de général par les commissaires, renvoyé de la Guadeloupe pour cause d'insubordination et pour avoir cherché à y troubler la tranquillité, a pu récriminer contre Victor Hugues; mais il est de la plus grande inexactitude que des calomnies l'aient obligé à venir en France se justifier. Elles firent si peu d'impression sur l'esprit du gouvernement, que son collègue Lebas et lui reçurent la récompense due aux braves par un décret de : «bien mérité de la patrie,» croix-d'honneur de cette époque. Loin d'être soumis à une justification, Victor Hugues et son collègue furent continués dans leurs fonctions, et nommés par le directoire ses agens particuliers. Il n'a cessé ses fonctions, qu'après avoir demandé son rappel comme une faveur et une récompense des services qu'il avait pu rendre. Ce n'est ni sous l'administration supérieure de Victor Hugues et de Lebas, ni sous celle du général Desfourneaux, qui, à la vérité, a été déporté de la colonie par les habitans, que la Guadeloupe a été prise par les Anglais, mais bien lorsqu'elle a été commandée par le général Ernouf. Toutes les biographies sont d'accord sur le mal que Victor Hugues a fait et cherché à faire aux Anglais, et à leur commerce dans ces parages : c'était un devoir, et il l'a rempli de son mieux; mais la *Biographie des hommes vivans* avance que Victor Hugues pouvait seul armer ses corsaires de matelots. Victor Hugues n'avait point de corsaires; mais il a employé tout l'ascendant que lui donnait sa place pour déterminer le commerce des colonies à faire des armemens en course; et le commerce a retiré de très-grands avantages de les avoir suivis. Nous devons encore contester deux faits rapportés par cette biographie. D'une part, Victor Hugues n'a point été rappelé, comme on le prétend; il n'a quitté le commandement des Iles-du-Vent, que parce qu'il avait demandé qu'on lui envoyât un successeur. D'autre part, il est de la plus grande inexactitude de dire que le combat particulier que Victor Hugues a consenti à avoir avec un jeune officier renvoyé de la Guadeloupe, sur la demande du général Boudet, pour cause de désobéissance formelle à un ordre qui lui avait été donné, ait eu lieu par suite d'une querelle politique. Victor Hugues ayant désiré servir de nouveau, a été nommé gouverneur de la Guyane par le directoire. Il était encore dans les ports de France, lorsque les événemens du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799) eurent lieu. Ce n'est qu'après avoir été confirmé dans ses fonctions par le gouvernement consulaire, qu'il se rendit à sa destination. Attaqué en 1808 par les Anglais et les Portugais réunis, on lui a fait le reproche de n'avoir point montré à Cayenne la même bravoure qu'aux Iles-du-Vent. Il a été accusé de n'avoir fait aucun préparatif de défense, de s'être laissé surprendre, d'avoir sacrifié la colonie au désir de sauver ses

richesses, et d'avoir capitulé sans avoir consulté les autorités civiles et militaires. Traduit à la commission militaire de la 1re division, en 1809, un jugement rendu à l'unanimité l'a acquitté de ces inculpations, et ce jugement loin d'avoir été cassé, comme le dit la *Biographie des hommes vivans*, aussi véridique sur ce fait que sur tous ceux qu'elle a rapportés, fut confirmé par le tribunal de révision, auquel le commissaire impérial en avait appelé. Depuis ce temps, Victor Hugues, dégoûté des tracasseries et des injustices qu'on lui faisait éprouver, a quitté la France, et est allé à Cayenne afin d'y réclamer la levée du séquestre que les Portugais avaient mis sur son habitation, et y chercher la tranquillité et le bonheur au sein de sa famille. Victor Hugues vient (1822) d'être frappé d'une cécité complète.

HUGUET (M. A.), né à Moissac en 1757, était prêtre au commencement de la révolution. Il fut élu évêque constitutionnel du département de la Creuse, et ensuite député à l'assemblée législative et à la convention nationale, par le même département. Démagogue fougueux, mais sans moyens, ne pouvant se distinguer par ses talens oratoires, il chercha à se faire remarquer par l'exagération de ses opinions; il n'obtint cependant aucun crédit même dans le parti de la *Montagne*, où il siégea constamment. Il dénonça successivement tous les ministres dans les séances du 24 juillet et du 15 août 1792, et mit si peu de mesure dans les discours qu'il prononça à cette occasion à la tribune, que des cris *à l'Abbaye* retentirent de toutes parts dans la salle. Huguet, entré dans les ordres sacrés dès sa jeunesse, et élevé à une des premières dignités de cette église qui fait profession d'abhorrer le sang, n'en vota pas moins sans appel et sans sursis la mort du roi. Mêlé depuis à toutes les émeutes populaires, complice de toutes les conspirations contre l'ordre et le gouvernement établi, il fut arrêté dans la soirée du 12 germinal (1er avril 1795), avec Duhem, Foussedoire et Amar, comme ayant pris part à la révolte qui venait d'éclater. Emprisonné au château de Ham, il dut sa liberté à l'amnistie prononcée le 4 brumaire (26 octobre). Il en profita pour lier une trame nouvelle. Quelques centaines de factieux obscurs avaient envahi le camp de Grenelle dans la nuit du 24 fructidor au 4, (10 septembre 1796); ils espéraient entraîner les soldats à la révolte et les faire entrer à Paris pour attaquer le directoire, renverser le gouvernement, et se défaire des membres les plus marquans des deux conseils. Mais ce projet échoua complétement. Huguet, ainsi que la plupart de ses complices, fut arrêté au milieu du camp, livré à une commission militaire, condamné à mort et fusillé le 15 vendémiaire an 5 (6 octobre 1796).

HUGUET (J. A.), né en Auvergne, fut député aux états-généraux en 1789 par le tiers-état du bailliage de Clermont-Ferrand. Après la session de l'assemblée constituante, il devint maire de Billom, et remplit plusieurs fonctions administratives dans le

département du Puy-de-Dôme, qui le nomma en 1795 membre du conseil des cinq-cents.

HUGUET, député du département de la Seine au conseil des anciens en 1798, président d'une des municipalités de Paris, fut nommé membre du tribunat en 1800. Il y parla plusieurs fois sur des objets d'administration et de finances, s'opposa à l'organisation proposée par le tribunal de cassation, et à l'extension donnée par le nouveau code au droit de tester. Il fut élu secrétaire du tribunat le 10 août 1803, et nommé, l'année suivante, commissaire du gouvernement près l'hôtel des Monnaies à Paris. M. Huguet a été continué dans ses fonctions après la rentrée du roi, sous le titre de commissaire royal.

HUILLIER DE ROUVENAC (BARON DE L'), fut député aux états-généraux de 1789 par la noblesse de la sénéchaussée de Limours. Il siégea constamment au côté droit de l'assemblée constituante, et signa toutes les protestations contre les lois qui furent décrétées à cette époque.

HULL, général américain, commanda en 1812 l'armée du Nord-Ouest des États-Unis, et fut chargé d'une expédition contre le Haut-Canada. Il n'avait sous ses ordres qu'un corps de 2500 hommes, avec lequel il passa la rivière du détroit, s'empara de la petite place de Sandisick, et pénétra jusqu'à Moraviatown. Ses opérations devaient être appuyées par le général Deaborn. En attaquant les possessions anglaises, le général Hull avait adressé aux Canadiens une proclamation où il les engageait à se soustraire au joug britannique. « Hâtez-vous, leur » disait-il, de profiter de l'occa- » sion qui vous est offerte de re- » couvrer votre indépendance, et » de jouir de l'inestimable bonheur » de devenir citoyens américains, » ce qui, après l'avantage d'être né » chrétien, est la plus grande fa- » veur que Dieu puisse faire à un » homme civilisé. Toute opposi- » tion d'ailleurs est devenue désor- » mais inutile : je viens avec une » force irrésistible vous délivrer » de l'oppression des Anglais. Ce » sont nos ennemis et les vô- » tres : mais aussi aucun de ceux » qui se trouvera à côté d'un An- » glais ou d'un Indien ne sera fait » prisonnier, la mort sera sur-le- » champ son partage. » Le succès ne justifia point ce langage menaçant. Après quelques engagemens avec les Anglais, où il eut le dessous, repoussé avec perte sur la rivière Canard, le général Hull fut obligé de se jeter dans le fort Détroit, où il se trouva aussitôt investi par les forces supérieures de l'ennemi, commandées par le général anglais Brock. Un corps nombreux d'Indiens que les Anglais avaient armés, ravageaient les frontières des États-Unis, empêchaient tout secours d'arriver au fort du Détroit, et se livraient aux cruautés les plus inouïes contre les soldats et les cultivateurs américains. L'attaque du fort commença le 15 août, et dès le 18 le général se détermina à capituler. Il se rendit prisonnier de guerre avec tout son corps d'armée, dans lequel se trouvaient 4 régimens de milice des provinces de l'Ohio et du Michigan, et son

artillerie composée de 33 pièces en bronze et en fer. Traduit devant une cour martiale en 1814, la conduite du général Hull y fut sévèrement jugée, et il n'a plus depuis cette époque rempli de fonctions militaires.

HULLIN (Pierre-Auguste, comte), né à Genève le 6 septembre 1758, de parens pauvres, entra en apprentissage chez un horloger de sa ville natale, et vint à Paris, quelques années avant la révolution, où il fit d'abord un petit commerce de montres. Le marquis de Conflans l'attacha ensuite à son service comme chasseur. Dans la journée du 14 juillet 1789, lors de l'attaque de la Bastille, le jeune Hullin, très-remarquable par sa taille élevée et sa belle figure, parut au premier rang des assaillans. Il s'élança aussi un des premiers dans la forteresse, et se saisit, avec un grenadier des gardes-françaises, nommé Arné, du commandant, le marquis de Launay, qu'ils se disposaient à conduire à l'Hôtel-de-Ville; ils firent les plus grands efforts pour le dérober aux fureurs du peuple, qui voulait le massacrer sur la place. Hullin mit son chapeau sur la tête du malheureux Launay pour qu'il fût moins facile à reconnaître, et parvint à le conduire ainsi jusque sur la place de Grève; mais là on le lui arracha des mains, et la victime fut bientôt immolée. La municipalité de Paris décerna solennellement à Hullin le titre de *Vainqueur de la Bastille*, et lui remit une médaille qui en rappelait la conquête, ainsi que la date mémorable du 14 juillet. Il ne prit aucune part aux mouvemens populaires des journées des 5 et 6 octobre, 10 août, 2 et 3 septembre, ni aux excès chèrement payés, par lesquels on chercha, pendant les deux années suivantes, à déshonorer la cause de la révolution et de la liberté.. Hullin parut quelquefois à la tête des députations qui se présentèrent à la barre de l'assemblée législative et de la convention nationale; il faisai partie alors de la compagnie dite des *Vainqueurs de la Bastille*, qui se trouva bientôt réduite à un petit nombre d'individus ayant réellement eu part à la prise de la forteresse. Hullin même ne tarda pas à devenir, par sa modération, suspect aux hommes exagérés, et sous le régime de la terreur il fut persécuté par Robespierre. Long-temps emprisonné, il ne dut sa liberté qu'à la journée du 9 thermidor (27 juillet 1794). Le général Bonaparte employa Hullin à l'armée d'Italie en qualité d'adjudant-général. Il se distingua, en plusieurs occasions, par sa bravoure; eut le commandement du château de Milan en 1797 et 1798; fit partie, l'année suivante, de la garnison de Gènes, qui se défendit vaillamment; et fut chargé par le général en chef, vers la fin de 1799, d'une mission près du directoire-exécutif à Paris. Après la journée du 18 brumaire, le premier consul emmena Hullin en Italie, et lui confia de nouveau le commandement de la place de Milan, après la bataille de Marengo.

Nommé général de division et commandant des grenadiers de la garde consulaire, le général Hullin se trouvait aussi, en 1804, présider le conseil de guerre devant lequel fut amené, dans la nuit du 21 mars, l'infortuné duc d'Enghien. L'accusation vague d'embauchage, dont on a si fréquemment et si cruellement fait usage, fut aussi portée en cette déplorable circonstance, et entraîna une sentence de mort dont les juges se flattaient sans doute que l'exécution n'aurait jamais lieu; mais une politique funeste n'en dévora pas moins la victime dévouée. Le général Hullin commanda, avec distinction, une division pendant les guerres d'Autriche et de Prusse, et fut successivement gouverneur de Vienne et de Berlin. Pendant la guerre de Russie, il eut le commandement de la 1re division militaire, et se trouvait chef de la force armée à Paris, en 1812, lorsque le général Mallet fit son audacieuse tentative pour renverser le gouvernement impérial. Mallet s'adressa d'abord au général Hullin; mais, ne pouvant le convaincre de la mort de Napoléon, ni l'entraîner en son parti, il lui tira un coup de pistolet à bout portant qui ne fit que le blesser à la mâchoire inférieure, dont la balle fut ensuite extraite. Cet imprudent éclat fit avorter une entreprise qui avait été conduite jusque-là en silence et avec une grande habileté, et qui, quelques heures plus tard, aurait peut-être réussi à changer momentanément la forme du gouvernement. Le général Hullin garda le commandement de Paris jusqu'au mois de mars 1814, et accompagna alors l'impératrice Marie-Louise à Blois. Après la première abdication de Napoléon, il envoya au prince Talleyrand, le 8 avril, son adhésion conçue en ces termes : « Dégagés » maintenant du serment de fidé» lité que nous avions prêté à » l'empereur, mon état-major et » moi, nous nous empressons d'ad» hérer aux mesures prises par » le gouvernement. Mes princi» pes sont invariables. Je me dois » à ma patrie avant tout. Persua» dé que le nouvel ordre de cho» ses ne s'établit que pour son » bonheur, je prie S. A. S. de » vouloir bien être l'organe de » mes sentimens pour la chose » publique, et de mon dévoue» ment pour le nouveau souve» rain. » Le général Hullin n'en fut pas moins privé de suite de son commandement à Paris, et de toutes fonctions. Après le retour de l'île d'Elbe, Napoléon le réintégra dans le commandement de Paris, où il resta jusqu'au second retour du roi. Compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815, arrêté dans le département de l'Ain où il s'était retiré, conduit à Paris, et puis envoyé à Cosne, département de la Nièvre, patrie de sa femme, pour y être détenu jusqu'à ce que les chambres eussent prononcé sur le sort des individus inscrits sur les deux listes, le général Hullin fut obligé de sortir de France, par l'ordonnance du 17 janvier 1816. Il passa les années de son exil en Allemagne et en Belgique, jusqu'à l'époque où une

nouvelle ordonnance royale lui permit de rentrer en France, où il vit dans la retraite.

HULME (NATHANIEL), savant médecin anglais, a publié plusieurs ouvrages estimés. Le premier, qui traite *de la nature, des causes et du traitement du scorbut*, parut en langue latine, Londres, 1768; il donna ensuite un *Traité de la Fièvre puerpérale*, dans lequel il envisage cette maladie sous un point de vue nouveau, et établit un traitement dont on s'est servi depuis avec succès. M. Hulme remporta le prix proposé par la société de médecine de Paris, *sur les causes de l'endurcissement du tissu cellulaire, auquel plusieurs enfans nouveau-nés sont sujets, et sur le traitement préservatif et curatif de cette maladie*. Le mémoire couronné, et imprimé à Paris, ajouta à la réputation que l'auteur s'était déjà acquise. Membre du collége royal de médecine à Londres, et de la société des antiquaires de la même ville, il fournit un grand nombre de mémoires à ces deux corps savans, entre autres, *Description d'une brique trouvée dans les ruines de Babylone*, qui contient des recherches très-intéressantes. M. Hulme est mort à l'âge de 75 ans, à Londres, en 1807.

HULOT (ÉTIENNE, BARON), maréchal-de-camp, commandant de la légion-d'honneur et chevalier de Saint-Louis, naquit à Mazerny, département des Ardennes, le 15 février 1774. Il achevait ses études à Reims, lorsqu'il fut atteint par la réquisition de l'an 1793; il entra dans un bataillon de chasseurs, fut bientôt nommé sergent-major, et s'étant particulièrement distingué à la bataille d'Altkirchen, il fut promu au grade de sous-lieutenant sur le champ de bataille. Envoyé comme officier d'ordonnance auprès du général Soult, il en remplit les fonctions à la bataille de Zurich, et dans tous les combats livrés à Souvarow pendant la guerre de Suisse. Au combat de Montecreto, qui fut le dernier effort offensif de la garnison de Gênes, il fut fait prisonnier, en s'élançant à la tête de quelques braves, pour arracher des mains de l'ennemi le général Soult, qui venait d'être renversé d'un coup de feu. Nommé capitaine pour sa belle conduite en cette affaire, il fut échangé après la victoire de Marengo, et bientôt appelé auprès du même général, pour lui servir d'aide-de-camp. Nommé chef de bataillon après les affaires d'Ulm, Napoléon lui confia le commandement des tirailleurs du Pô; il se distingua en plusieurs occasions à la tête de ce corps, et particulièrement à la bataille d'Austerlitz, où, quoique grièvement blessé, il ne quitta le champ de bataille qu'après que la victoire eut été décidée. La croix d'officier de la légion-d'honneur fut la récompense de ses faits d'armes en cette journée mémorable. Le 7 février 1807, en forçant le pont de Preussisch-Eylau, à la tête de ses tirailleurs, il fut atteint d'une balle qui lui fracassa la jambe, et le mit pour long-temps hors de combat. Nommé colonel en 1808, M. Hulot fut de nouveau appelé par le maréchal Soult, pour être employé comme son premier ai-

de-de-camp, et fit avec lui toute la guerre d'Espagne. A la bataille de Gébora, le colonel Hulot, accompagné du chef d'escadron Tholosé, se jeta au milieu des bataillons espagnols, pendant que les dragons du général Latour-Maubourg chargeaient sur un autre point; les Espagnols, intimidés par l'audace de ces deux officiers qui les menaçaient de les faire sabrer par la cavalerie, mirent bas les armes. Promu au grade de général de brigade, le 9 août 1812, il fut appelé à l'armée d'Allemagne, où il commanda l'avant-garde du 4me corps. Pendant la campagne de 1813, le général Hulot eut de fréquentes occasions de développer des talens militaires très distingués. Toujours à la tête des soldats aux avant-postes comme aux combats, il sut maintenir l'ordre et la discipline, et donna l'exemple d'une rare intrépidité dans l'une et l'autre fortune. A la bataille de Juter-bock, sa brigade, engagée une des premières, soutint jusqu'à la fin tous les efforts de l'ennemi. Quoique blessé et entouré de toutes parts, il parvint à ramener ses bataillons sur l'artillerie de position du corps d'armée, qui, par cette manœuvre, se trouva couverte, et put effectuer sa retraite. Le général Hulot se distingua encore au combat de Wurtembourg et à la bataille de Léipsick, où il eut un cheval tué sous lui. Laissé en avant de Freybourg, dans la retraite qui suivit cette funeste journée, n'ayant sous ses ordres qu'un millier d'hommes, et se trouvant sans artillerie, il rendit à toute l'armée le plus éminent service, en arrêtant tous les efforts que faisait l'ennemi pour se jeter dans la ville et pour couper le pont de l'Anstrath, par où la retraite s'opérait. A la bataille de Hanau, le 31 octobre, le général Hulot, à la tête du 4me corps, formait l'arrière-garde de l'armée. Déjà le général en chef ennemi, le prince de Wrède, s'était rendu maître de la ville de Hanau, d'où il venait de chasser les débris de la division italienne, et se disposait à franchir le pont de la Kinzig, lorsque le général Hulot, accourant au pas de course avec les carabiniers de 8me léger, arrêta le passage des Bavarois, et refoula dans Hanau celles de leurs troupes qui occupaient déjà les maisons au-delà du pont. Ce fut en ce moment que le prince de Wrède fut blessé. Cette manœuvre du général Hulot sauva les bagages et l'artillerie de l'armée française; mais il y perdit la moitié de son monde, eut lui-même le bras fracassé et son cheval tué sous lui. Son aide-de-camp, le capitaine Jacquemart, y reçut deux blessures graves. L'empereur nomma le général Hulot commandant de la légion-d'honneur, et lui accorda le titre de baron, en récompense des importans services qu'il avait rendus en cette occasion. Fait chevalier de Saint-Louis à la restauration, il commanda le département de la Meuse, jusqu'au 1er avril 1815, époque à laquelle il fut appelé au 4me corps, commandé par le général Gérard. A la bataille de Ligny, il se maintint glorieusement, avec les 5,000 hommes qui composaient sa di-

vision, dans les positions de Sombret et de Tougein, contre des forces quadruples. Revenu sous Paris, à la tête de son corps, il prit part aux derniers combats qui se livrèrent aux environs de cette ville, et particulièrement à l'habile manœuvre du général Excelmans, qui attaqua et battit les Prussiens à Versailles. Arrivé au-delà de la Loire, il dut présider au licenciement de sa division, et fut lui-même mis en non activité; mais en 1819, le maréchal Gouvion Saint-Cyr employa le général Hulot comme inspecteur de l'infanterie. Nommé l'année suivante au commandement de la première subdivision de la 19me division militaire à Lyon, il sollicita son changement, et fut nommé inspecteur-général pour l'année 1821. Le général Hulot se trouve actuellement en disponibilité à Donchery, département des Ardennes.

HULOT-D'OSERY (COMTE), maréchal-de-camp, commandant de la légion-d'honneur, chevalier de Saint-Louis, né à l'île de France, où son père occupait le poste de trésorier de la colonie. Entré jeune dans la carrière des armes, il se distingua en plusieurs occasions, particulièrement à l'armée du Danube, sous les ordres de son beau-frère, le général Moreau, et perdit un œil et un bras dans la dernière campagne que fit ce général. M. Hulot n'obtint cependant pas un avancement rapide sous le gouvernement impérial. Ce n'est que depuis la rentrée des Bourbons qu'il a été successivement élevé au grade de maréchal-de-camp, nommé commandant de la légion-d'honneur, chevalier de Saint-Louis, secrétaire-général de la grande-chancellerie de la légion-d'honneur, et enfin administrateur-général des canaux du Midi, d'Orléans et du Loing.

HULOT (J. L., BARON), colonel d'artillerie, officier de la légion-d'honneur et chevalier de Saint-Louis, après avoir servi avec distinction en Espagne et en Portugal, commandait, en 1815, l'artillerie de la ville et citadelle de Lille. La municipalité de cette ville décréta qu'en reconnaissance des services que le colonel Hulot avait rendus, une épée d'or lui serait offerte au nom de la ville, et cette arme lui fut en effet remise, le 9 août même année, par S. A. R. le duc de Berri. Le colonel Hulot commande aujourd'hui le régiment d'artillerie de Douai.

HULTMAN (CHARLES-GÉRARD), conseiller-d'état du royaume des Pays-Bas, et gouverneur civil de la province du Brabant septentrional, était substitut-greffier de la cour de justice d'Arnheim, lorsque la révolution de 1787 éclata dans la république des Provinces-Unies. S'étant déclaré contre le stathouder, et ayant joué un rôle important parmi les patriotes hollandais de cette époque, M. Hultman perdit sa place lorsque le prince d'Orange, à l'aide des armes prussiennes, reconquit l'autorité. Mais il rentra en activité après la conquête de la Hollande par les troupes françaises en 1794, et la fuite du stathouder en Angleterre. Chargé, au mois de septembre 1802, de négocier avec la cour de Prusse

la cession des territoires enclavés dans la république Batave, il réussit dans cette mission difficile, et fut nommé, l'année suivante, lors de son retour à la Haye, greffier au secrétariat-général du directoire de la république. Après que la Hollande eut été érigée en royaume, le roi Louis nomma M. Hultman directeur-général des arts et sciences, et ensuite préfet à la Haye. Lors de la réunion de ce nouveau royaume à l'empire français, il fut nommé, par Napoléon, préfet à Avignon, et s'y fit aimer par son administration sage et équitable. Il sollicita auprès de l'empereur la faveur d'être employé de préférence dans son ancienne patrie, et fut nommé, en 1813, à la préfecture des Bouches-de-l'Yssel, résidence de Zwoll. Le prince d'Orange, rentré en Hollande la même année, y proclama l'oubli du passé; et quoique M. Hultman, au commencement de sa carrière, se fût prononcé en faveur d'une nouvelle organisation du gouvernement, contraire aux vœux de la maison d'Orange, le prince, devenu roi, loin d'en conserver aucun ressentiment, l'appela à son conseil-d'état, le nomma gouverneur d'une province, et le décora de l'ordre du Lion-Belgique.

HUMBERT, général français, né de parens pauvres, à Bouvroy en Lorraine, le 25 novembre 1755, vint jeune à Paris, où il entra dans un bataillon de volontaires au commencement de la révolution. Il obtint tous ses grades par sa valeur et sa bonne conduite, et parvint ainsi des derniers rangs de la société à celui d'officier supérieur. Des biographes ont cru lui faire injure en publiant qu'il vendait des peaux de lapins avant d'être soldat. Si le fait est vrai, il fournirait une preuve de plus en faveur du mérite réel de l'homme qui, d'un état si peu considéré, s'est élevé à un commandement supérieur, et qui sut toujours se faire chérir, respecter et obéir par les braves dont il avait été long-temps le compagnon d'armes avant d'en devenir le chef. Nommé général de brigade en floréal an 2 (avril 1794), il fut employé dans l'armée de l'Ouest, et parcourut tout le théâtre de la guerre civile, dont le feu mal éteint menaçait de se rallumer encore à la première circonstance favorable aux chefs vendéens et *chouans*. Le général Humbert rendit compte au gouvernement des nombreuses infractions faites aux derniers traités par Desotteux-Cormartin, et fit, sur l'ordre qu'il en reçut, arrêter ce chef de *chouans* qu'il envoya à Paris. Le général Hoche, digne appréciateur du mérite de Humbert, le demanda pour commander sous lui les troupes de débarquement de l'expédition d'Irlande, entreprise en 1798. On sait que par une fatalité extraordinaire, pendant une brume épaisse qui dura plusieurs jours, la petite escadre française fut dispersée, et que la frégate qui portait le général en chef, ayant fait fausse route, fut obligée de rentrer dans un port français. Humbert arriva avec une poignée de braves, et débarqua à Killala. Quelques Irlandais se joignirent à lui. Il battit d'abord les Anglais, et remporta plu-

sieurs avantages dus à sa valeur héroïque; mais l'arrivée de lord Cornwallis à la tête d'une armée de 15,000 hommes, changea la face des choses. Enveloppé de toutes parts à Conanguen avec sa petite troupe réduite à 844 hommes, le général Humbert, après une longue résistance, fut enfin fait prisonnier. Les prodiges de valeur dont les Anglais venaient d'être témoins, les avaient frappés d'admiration; Humbert et ses compagnons d'armes furent honorablement traités en Angleterre, et bientôt échangés. Il fut ensuite employé à l'armée du Danube en 1799, où il se distingua de nouveau, et fut grièvement blessé. En 1802, il fit partie de l'expédition de Saint-Domingue sous les ordres du général Leclerc. Chargé de l'attaque du Port-au-Prince, il battit les Noirs et s'empara de la place. En 1803, après la mort du général en chef Leclerc à Saint-Domingue, Humbert accompagna en France la veuve de son général. Les soins qu'il lui avait prodigués depuis son malheur furent interprétés avec malignité. Ses ennemis avaient fait précéder son retour dans sa patrie de bruits défavorables sur ses prétentions. On l'accusait en outre, avec plus de justice peut-être, de professer hautement des opinions républicaines : il fut froidement accueilli à la cour, et bientôt exilé en Bretagne. Sur un avis qu'il y reçut que l'on avait donné l'ordre de l'arrêter, il se hâta de s'embarquer pour les Etats-Unis de l'Amérique. Les journaux ont publié, en 1816, que le général Humbert avait réuni à la Nouvelle-Orléans un corps de 1000 hommes, avec lequel il se disposait à joindre les indépendans du Mexique. Dans les rapports espagnols, il a aussi été souvent annoncé qu'un général français (qu'on suppose être Humbert) commandait une division des insurgés; mais depuis 2 ans, il n'est plus parvenu en Europe de nouvelles certaines sur son sort. On a tout lieu de croire qu'il a succombé dans quelque combat, ou qu'il est devenu la victime de ces climats dévorans. Le général Humbert réunissait à des talens militaires distingués et à une intrépidité à toute épreuve, le physique le plus avantageux, et passait pour un des plus beaux guerriers de l'armée française.

HUMBERT, député du département de la Meuse à la convention nationale, s'y distingua par sa modération pendant les orages de la révolution. Lors du procès du roi, il vota la détention jusqu'à la paix, et son bannissement après cette époque. Élu par le même département pour siéger au conseil des cinq-cents, il sortit de cette assemblée en mai 1798, et fut nommé depuis commissaire du gouvernement près de la trésorerie nationale.

HUMBLOT, négociant, fut député par le tiers-état de la sénéchaussée du Baujolais aux états-généraux de 1789, et siégea au côté droit de l'assemblée constituante. Il fut l'un des signataires de la protestation du 12 septembre 1791.

HUMBOLDT (Charles-Guillaume, baron de), ministre d'état, chambellan et conseiller privé du roi de Prusse, chevalier, grand'

croix de l'ordre de l'Aigle-Rouge, etc., entra jeune dans la carrière diplomatique et s'y distingua bientôt, comme plus tard dans le ministère, par ses talens et son patriotisme. Après avoir rempli plusieurs missions importantes, il fut envoyé, en qualité de ministre de Prusse, à la cour de Rome, où il résida plusieurs années. En 1810, il fut nommé ambassadeur extraordinaire à la cour de Vienne. Il assista en 1814, comme plénipotentiaire d'une des puissances alliées, aux négociations infructueuses du congrès de Châtillon-sur-Seine. Envoyé ensuite au congrès de Vienne, le baron de Humboldt y joua un rôle distingué parmi les diplomates de l'époque, et fit admirer l'étendue de ses connaissances, sa sagesse et son habileté. Il rédigea le projet de constitution pour la confédération Germanique, qui fut discuté jusque vers la fin de 1814, et adopté presque en entier d'après les vues de son auteur. Il siégea depuis au comité-général des délégués des huit puissances signataires du traité de Paris pour l'abolition de la traite des Nègres. Lors du retour de Napoléon de l'île d'Elbe en mars 1815, le baron de Humboldt signa au nom du roi de Prusse les deux déclarations successives des souverains alliés, dont la dernière, de la date du 12 mai 1815, était regardée en quelque sorte, à cette époque, comme une profession de foi des monarques européens, mais dont quelques dispositions importantes, ainsi que l'exécution de plusieurs promesses solennelles, paraissent avoir depuis été perdues de vue, ou au moins indéfiniment ajournées. Ce fut encore M. de Humboldt qui se trouva chargé d'une des missions les plus pénibles, sans doute, pour un homme de bien, lancé dans la carrière diplomatique. Il eut à régler le traité définitif entre la Saxe et la Prusse, d'après les bases arrêtées au congrès des monarques réunis à Vienne. Le vénérable et sans doute très-légitime souverain de la Saxe fut forcé d'apposer sa signature à un traité qui morcelait son pays et qui le dépouillait d'une grande partie de ses états, convoitée depuis long-temps par la Prusse. M. de Humboldt se rendit de nouveau à Vienne, vers la fin de 1815, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire. Rappelé l'année suivante, il fut envoyé à Francfort, en juillet 1816, pour assister à la première réunion des délégués des différens états de l'Allemagne composant la diète Germanique, et fut spécialement chargé des négociations relatives aux arrangemens territoriaux. Il remit à cette assemblée, au mois d'octobre suivant, un mémoire concernant le mode à établir pour la discussion des affaires qui seraient jugées de la compétence de la diète. Le roi de Prusse, pour récompenser les services de M. de Humboldt, le nomma conseiller-d'état et lui accorda une dotation en domaines territoriaux de 8,000 rixdalers de revenus. Il le nomma aussi à l'ambassade de Londres, en remplacement de M. Jacobi Kleist; mais, au moment de se rendre en Angleterre, il fut appelé au ministère en Prusse. Char-

gé d'abord de la direction-générale de l'instruction publique et chef du bureau des cultes, il fut mis à la tête du département de l'intérieur, sous la direction-générale du chancelier-d'état, prince de Hardenberg. Pendant tout son ministère, M. de Humboldt ne négligea aucun moyen de satisfaire au vœu national. Les peuples de la Prusse avaient montré un courage et un patriotisme dignes d'admiration, en brisant le joug étranger et en aidant, au prix de leur sang et de leur fortune, leur souverain à sortir de la sujétion pénible où l'avait réduit la paix de Tilsitt, et à recouvrer son indépendance comme son rang parmi les monarques de l'Europe. On avait solennellement promis à ces peuples, en récompense de leurs nobles efforts, quelques modifications au gouvernement militaire de Frédéric II, quelques garanties pour leur liberté, ou enfin l'établissement d'un régime constitutionnel. M. de Humboldt, fidèle à la foi promise, travaillait avec ardeur, à la tête de la commission qu'il avait fait établir, à la rédaction de cette nouvelle loi fondamentale. Il déclara hautement, en mars 1819, dans le conseil du roi, que l'exemple donné par le souverain de la Bavière, rendait plus indispensables que jamais les mesures déjà dictées par la reconnaissance et l'équité; qu'il était temps de dégager la parole donnée, et d'accorder cette constitution réclamée avec une persévérance si calme, mais si ferme, par le peuple et même par l'armée. Un parti peu nombreux, mais puissant par le rang et l'influence de ses chefs, le prince de Mecklembourg, beau-frère du roi, le prince de Sayn-Wittgenstein, en haute faveur auprès de ce monarque, et quelques autres grands du royaume, crurent qu'il fallait gagner du temps, et ajourner encore à une autre époque toute question constitutionnelle. On ne pouvait nier qu'on n'eût, à l'heure du danger, promis une organisation libérale; mais comme on n'avait point fixé le jour où la nouvelle constitution serait promulguée, on ne se trouvait nullement lié pour l'époque. Les peuples, disait-on, devaient attendre avec patience, résignation, et surtout avec pleine confiance dans la sagesse du gouvernement, le moment plus ou moins éloigné que celui-ci jugerait convenable à l'exécution de ses promesses. L'opinion de l'ajournement prévalut, et il y eut bientôt un changement total dans le ministère prussien. M. de Humboldt donna sa démission. Le roi lui assigna une pension de 5,000 rixdalers qu'il refusa généreusement. La reconnaissance et les vœux de ses concitoyens l'accompagnèrent dans sa retraite. Il est présumable que M. de Humboldt, sorti du ministère, selon l'expression commune, par la belle porte, reparaîtra un jour sur la scène politique, et ne refusera pas ses services au roi et à la patrie si les temps redevenaient difficiles. Il consacre en attendant ses loisirs, ainsi qu'il l'a déjà fait pendant toute sa carrière administrative, à des travaux littéraires et scientifiques. Il a publié plusieurs ouvrages qui lui ont acquis une

haute réputation dans la république des lettres. On lui doit une excellente traduction du premier des lyriques grecs, *Pindare*, et une autre de la tragédie d'*Agamemnon*, d'Eschyle. Cette dernière est un véritable tour de force; non-seulement les mètres sont fidèlement imités tant dans le dialogue que dans les chœurs, mais l'original est rendu vers pour vers et presque mot à mot. M. de Humboldt écrit le français avec pureté et élégance. On a de lui en cette langue une traduction du poëme de Goëthe, *Hermann et Dorothée*. Il a même fait une étude approfondie de la langue basque, idiome original, presque inconnu, et qui ne ressemble à aucun autre. On raconte à ce sujet que pendant un voyage à travers les provinces méridionales de la France, pour se rendre en Espagne, M. de Humboldt se trouva par hasard logé chez un curé de la Biscaye. Celui-ci entretint long-temps son hôte, avec ce vif enthousiasme des hommes du Midi, de la beauté et de la perfection de sa langue, le basque. Avide de toutes les connaissances utiles et nouvelles, l'illustre voyageur change aussitôt son itinéraire, et prend la résolution de s'arrêter dans un misérable village au pied des Pyrénées, où il séjourna plusieurs mois. Il acheta tous les ouvrages basques imprimés et manuscrits qu'il put se procurer, et ne quitta ce lieu qu'après avoir acquis une connaissance parfaite de la langue du pays; il en a publié depuis un vocabulaire, et a fait part au public de ses recherches savantes sur l'origine de la langue et sur l'histoire des peuples basques. Au moment où nous livrons cet article à l'impression (1822), on apprend de Berlin que le baron de Humboldt sera probablement chargé, sous peu, de fonctions nouvelles, qui le mettront à même de servir utilement sa patrie. On espère au moins que cet homme d'état si honorable sous tous les rapports, sera appelé à la principale part de la succession ministérielle du chancelier-d'état prince de HARDENBERG (*voy.* ce nom), qui vient de mourir à Gènes à son retour du congrès de Vérone. Un tel choix, s'il a lieu comme on l'assure aujourd'hui, étendra sans doute son influence salutaire, non-seulement sur toutes les provinces de la domination prussienne, qui attendent l'exécution des promesses royales et qui aspirent à une constitution représentative, mais encore aux autres pays constitutionnels et à tous les amis d'une sage liberté dans l'Allemagne entière.

HUMBOLDT (FRÉDÉRIC HENRI-ALEXANDRE, BARON DE), frère du précédent, célèbre par ses voyages scientifiques dans les régions du globe, que peu de savans avaient explorées avant lui, est né à Berlin, le 14 septembre 1769. Après avoir fait d'excellentes études à Goettingue, Francfort-sur-l'Oder, et à l'école de commerce de Buch, à Hambourg, il voyagea avec les deux habiles naturalistes MM. Forster et Geuns, dans l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre, se livrant dès-lors à des recherches approfondies sur les objets d'histoire naturelle de ces con-

trées, et plus particulièrement sur ceux qui se trouvent en si grand nombre aux deux rives du Rhin. Son premier ouvrage, intitulé : *Observations sur les basaltes du Rhin,* parut à Brunswick en 1790, in-8°. Pour ajouter à ses connaissances, déjà très-étendues, M. de Humboldt se rendit ensuite à Freiberg, afin de profiter des leçons du savant Werner, et après avoir fait une étude approfondie de la botanique et de la minéralogie, il publia son *Specimen Floræ Freibergensis subterraneæ,* Berlin, 1793. Nommé assesseur du conseil des mines à Berlin, et peu de temps après, directeur-général des mines des principautés d'Anspach et de Baireuth, en Franconie, il forma en ces pays de grands établissemens d'utilité générale, entre autres, l'école publique de Streben, d'où sont sortis déjà plusieurs sujets distingués. M. de Humboldt s'empara un des premiers de la découvrte de Galvani, et non content de répéter ses belles expériences sur l'irritabilité nerveuse et musculaire des animaux, il se soumit lui-même à diverses épreuves aussi pénibles que douloureuses, et en publia le résultat dans un ouvrage enrichi de notes et d'observations du célèbre naturaliste Blumenbach, Berlin, 1796, 2 vol. in-8°, dont le premier vol. a été traduit en français par J. F. N. Jadelot. sous le titre d'*Expériences sur le Galvanisme, et en général sur l'irritabilité des fibres musculaires et nerveuses,* Paris, 1799, in-8°. M. de Humboldt reprit le cours de ses voyages en 1795, parcourut l'Italie et la Suisse, et vint à Paris, avec son frère, en 1797. Il se lia intimement en cette ville avec M. Aimé Bonpland, qui devint depuis le compagnon de ses travaux. Il avait formé le projet de faire partie de l'expédition du capitaine Baudin autour du globe, mais le renouvellement de la guerre l'y fit renoncer. Il se rendit ensuite à Marseille, pour s'embarquer à bord d'une frégate suédoise, qui devait porter un consul de cette nation à Alger. M. de Humboldt désirait joindre la fameuse expédition d'Égypte, espérant pénétrer de ce pays en Arabie, et gagner les établissemens anglais, en traversant le golfe Persique, après avoir visité en philosophe les contrées les moins connues de l'Orient; mais ayant vainement attendu pendant deux mois le départ de la frégate, il se rendit en Espagne, comptant trouver facilement en ce pays les moyens de passer en Afrique. Arrivé à Madrid, il fut non-seulement accueilli avec une distinction méritée, par tous les savans littérateurs espagnols, mais aussi par le gouvernement, et obtint de la cour la faveur ertraordinaire, de voyager librement dans toutes les colonies espagnoles de l'Amérique méridionale. Cette autorisation inespérée changea ses projets. Il écrivit aussitôt à son ami, M. Aimé Bonpland, à Paris, pour l'engager à venir de suite s'associer à la vaste entreprise qu'il venait de concevoir. M. Bonpland ne tarda pas à se rendre à cette invitation, et les deux savans, bien pourvus d'instrumens de physique et d'astronomie, s'embarquerent à la Corogne, sur un vaisseau espagnol, et arri-

vèrent heureusement à Cumana, au mois de juillet 1799. Après avoir parcouru les provinces de la Nouvelle-Andalousie, de la Guyane espagnole, et les missions des Caraïbes, les deux voyageurs, de retour à Cumana, s'y embarquèrent pour l'île de Cuba, en 1800, et séjournèrent pendant plusieurs mois à la Havane. M. de Humboldt détermina le premier avec précision la position géographique de cette place, et aida, en outre, les planteurs de la colonie à construire des fourneaux sur le modèle le plus avantageux pour la préparation de leurs sucres. Au mois de septembre 1801, il commença son voyage pour Quito, où il arriva en janvier de l'année suivante, et reçut l'accueil le plus flatteur. Le jeune marquis de Selva-Alegre s'associa aux travaux des deux voyageurs, et les accompagna dans leur périlleuse entreprise. Après avoir joui de toutes les douceurs de la plus généreuse hospitalité, et s'être reposés quelque temps de leurs fatigues à Quito, ils partirent en juin 1802, pour aller visiter le volcan de Tungaragno et le Nevado del Chimborazo. Ils parcoururent d'abord la contrée qui avait été bouleversée en février 1797, par un des plus terribles tremblemens de terre dont les annales de ces pays aient fait mention, et qui engloutit en un instant plus de 40,000 individus. Ce ne fut qu'après des peines et des fatigues inouïes que les trois voyageurs arivèrent enfin, le 23 juin, sur le revers oriental du Chimborazo. Ils s'établirent avec leurs instrumens, sur une roche de porphyre, qui se projetait au loin te à une hauteur prodigieuse au-dessus d'autres roches couvertes de glaces éternelles. Dans cette position pénible, où il est si difficile pour des hommes d'exister, et où la densité de l'air étant réduite de plus de moitié, l'on ne respire qu'à peine, c'est là que par le froid le plus perçant, et le sang lui sortant par les yeux, les lèvres et les gencives, M. de Humboldt fit une partie des observations précieuses qui enrichissent ses ouvrages, et qui ont fait faire de si grands progrès à la science. Parvenu à une hauteur qu'aucun mortel n'avait pu atteindre avant lui, il se trouvait à 19,500 pieds au-dessus du niveau de la mer, à 3,485 pieds au-dessus de l'élévation où le savant La Condamine était parvenu en 1745; et cependant le sommet du Chimborazo était même élevé de 2,140 pieds au-dessus de la tête des observateurs. Ils déterminèrent, par une rigoureuse opération trigonométrique, la hauteur de ce pic, un des plus élevés de la terre. Après avoir terminé ses importantes observations, M. de Humboldt et ses compagnons de voyage se rendirent au Pérou. Il séjourna pendant plusieurs mois au milieu des bons habitans de Lima, dont il vante l'esprit, l'intelligence et les excellentes qualités. Il observa, dans le port de Callao, le passage de Mercure sur le disque du soleil, et se rendit ensuite dans la Nouvelle-Espagne, où il passa une année entière, et de là à Mexico, où il arriva en avril 180.. C'est dans les environs de cette ville qu'il trouva le tronc de l'arbre fameux du *Cheirostomon-Platanoïdes*, qui est de la plus

haute antiquité, dont la circonférence est de neuf aunes, et de l'espèce duquel il n'existe plus, à ce qu'on croit, que ce seul individu dans la Nouvelle-Espagne. Il fit plusieurs excursions dans ces contrées au commencement de l'année 1804, s'embarqua ensuite pour la Havane, passa de là à Philadelphie, séjourna pendant quelque temps dans les États-Unis de l'Amérique septentrionale, traversa enfin l'Atlantique, et arriva en France après 6 années honorablement employées aux plus utiles travaux. M. de Humboldt, pendant ces longs voyages, au prix de fatigues excessives et à travers d'éminens dangers, a étendu ses recherches aux trois règnes de la nature, comme à toutes les branches de l'ordre physique et moral. Il a répandu de nouvelles lumières sur l'histoire naturelle de l'homme et sur celle du plus grand nombre des animaux de ces contrées. L'herbier qu'il a rapporté du Nouveau-Monde et qui se compose de près de 4000 espèces différentes, est le plus riche qu'on ait recueilli. Sa collection de minéraux offre le même intérêt. Il a rectifié la position géographique des points les plus importans des régions qu'il a parcourues, et en donnant les profils des sections verticales de tous les pays qu'il a visités, il a trouvé un moyen aussi nouveau qu'ingénieux de réunir sous un même point de vue les résultats de toutes ses observations topographiques et minéralogiques. Enfin la masse de renseignemens intéressans et de découvertes nouvelles qu'il a ajoutés à nos connaissances, surpasse tout ce qui a été offert par aucun voyageur avant lui. Il se propose maintenant de visiter avec le même soin qu'il a mis à examiner et à faire connaître le Nouveau-Monde, les parties les moins connues de l'ancien. La haute Asie et particulièrement les Alpes du Thibet, dont un des pics surpasse, à ce qu'on croit, le Chimboraço de près de 3000 pieds, serait l'objet de ses premières investigations. M. de Humboldt a publié un grand nombre d'ouvrages. Les derniers l'ont été de concert avec M. Aimé Bonpland. Attachés par les liens de la plus étroite amitié, ces deux naturalistes sont convenus que leurs noms réunis paraîtraient à la tête de toutes leurs publications, et que les préfaces indiqueraient les parties que chacun aurait traitées en particulier. Il a paru à Paris, à Londres et à Hambourg, en 1805 et années suivantes, 1° *Voyages aux régions équinoxiales du nouveau continent, pendant les années* 1799, 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804, 4 vol. in-4°; de nouvelles éditions en ont paru en 1814-1817, in-8°; 2° *Vues des Cordillères et monumens des peuples indigènes de l'Amérique*, 1811, 2 vol. grand in-folio avec figures; 3° *Recueil d'observations astronomiques et de mesures exécutées dans le nouveau continent*, 2 vol. in-4°. M. de Humboldt a pris les plus grands soins pour vérifier tous ses calculs; il a présenté au bureau des longitudes de France ses observations astronomiques sur les distances lunaires, et sur les éclipses des satellites de Jupiter, ainsi que près de 500 hau-

teurs barométriques qui ont été en outre calculées et vérifiées par M. Prony, d'après les formules de M. La Place. 4° *Essai sur la géographie des plantes, ou tableau physique des régions équinoxiales, fondé sur des observations et des mesures faites depuis le 10ᵐᵉ degré de latitude australe, jusqu'au 10ᵐᵉ degré de latitude boréale*, in-4°, avec un grand tableau. 5° *Plantes équinoxiales recueillies au Mexique, dans l'île de Cuba, dans les provinces de Caracas, de Cumana, etc.*, 2 vol. in-f°; 6° *Monographie des melastomes*, 2 vol. in-f°; 7° *Nova genera et species plantarum*, 3 vol in-f°; 8° *Recueil d'observations de zoologie et d'anatomie comparées, faites dans un voyage aux tropiques*, 2 vol. in-4°; 9° *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne*, 1811, 2 vol. in-4°, avec atlas, in-fol., ou 5 vol. in-8°, avec fig.; 10° *Ansichten der natur*, Tubingen, 1808, in-8°, traduit en français sous les yeux de l'auteur par M. Eyriès, sous le titre de *Tableaux de la nature*, Paris, 1808, 2 vol. in-12. 11° *De distributione geographicâ plantarum secundum cæli temperiem et altitudinem montium prolegomena*, Paris, 1817, in-8°; 12° *Sur l'élévation des montagnes de l'Inde*, in-8°. M. de Humboldt a aussi présenté à l'académie des sciences en 1817, sa *Carte du fleuve de l'Orénoque*, qui offre la jonction de ce fleuve avec celui des *Amazones*, par les eaux intermédiaires du *Rio-Negro*. Le célèbre d'Anville avait déjà deviné cette confluence, qui se trouve maintenant reconnue. M. de Humboldt a aussi, de concert avec M. Gay-Lussac, fait diverses expériences magnétiques. Ils ont vérifié par un travail fait en commun, la théorie de M. Biot sur la position de l'équateur magnétique, et ils ont reconnu que les grandes chaînes de montagnes et même les volcans en éruption, n'avaient point d'influence sensible sur la force magnétique. Ils ont reconnu de plus que cette force diminuait progressivement à mesure qu'on s'éloignait de l'équateur. On s'est empressé de publier en plusieurs langues des relations des voyages du baron de Humboldt, mais il a désavoué ces éditions auxquelles il n'a point participé. Les ouvrages cités ci-dessus sont les seuls reconnus par lui. Il prépare encore la publication d'un grand ouvrage de géologie et de physique générale. Le roi de Prusse vient, en dernier lieu (1822), de se faire accompagner au congrès de Vérone par cet illustre voyageur, et a visité avec lui Venise, Rome et Naples.

HUNT (Henry), un des chefs du parti démagogique en Angleterre, ou autrement dit des réformateurs radicaux, est issu d'une famille respectable, et possède une fortune indépendante. Il s'est acquis une grande célébrité par ses virulentes sorties contre le ministère anglais, et ses discours populaires en faveur des parlemens annuels, de l'universalité des suffrages et de la réforme radicale. Hunt possède les qualités propres au rôle qu'il a adopté : une audace et une ténacité que rien ne peut vaincre, une voix sonore, une grande facilité pour l'invective, et une éloquence assez grossière, il est vrai, mais par cela même plus

à la portée de ses auditeurs ordinaires. Il a parcouru presque toutes les grandes villes de l'Angleterre pour y proclamer ses principes, et il s'est fait parmi le peuple un grand nombre de partisans. En 1816, il fut élu président d'une assemblée tenue sur la place du palais de Westminster, et il proposa comme second article de l'arrêté de l'assemblée, « la suppression des folles dépenses du gouvernement pour des places inutiles, pour des salaires exorbitans, pour une liste civile dévorante et insatiable, pour la bande des mercenaires de la cour dans la chambre des communes, pour l'organisation d'un corps de pillards réguliers dits *sinécuristes*, et d'une énorme armée permanente. » A la suite de la fameuse assemblée de Spafields, dont il était le principal meneur, le peuple le chargea de rédiger et de présenter une pétition au prince-régent. Cette pétition fut en effet remise par Hunt à lord Sydmouth, qui l'informa que le prince-régent l'avait reçue. En 1817, Hunt eut une querelle violente avec le maître d'un hôtel garni. Cette affaire devint bientôt publique ; les journaux s'en emparèrent et l'exploitèrent suivant leur couleur. Quelque temps après, ayant été insulté par un nommé Dowling, il le défia publiquement au combat du pugilat (*boxing*), et, sur son refus, il l'accabla d'injures et de menaces. Dowling porta plainte devant les tribunaux, et Hunt fut condamné à une amende. Aux élections de 1818, il fut présenté comme candidat au parlement, mais il ne réunit qu'un petit nombre de suffrages. En 1819, Hunt se rendit à une assemblée populaire dans la ville de Manchester; il y fut accueilli avec l'enthousiasme le plus vif et porté en triomphe par le peuple. Il assista à un banquet splendide ordonné en son honneur, et le soir il se rendit au spectacle avec quelques-uns de ses amis; mais ayant refusé de se lever et d'ôter leurs chapeaux pendant que l'orchestre jouait l'air national *God save the King*, ils furent maltraités et expulsés de la salle par quelques officiers de cavalerie en garnison à Manchester. Hunt se hâta de traduire devant les tribunaux les auteurs de ces violences. Peu de temps après, il fut lui-même mis en cause pour des discours séditieux, condamné à 2 ans et demi de détention, et enfermé dans la prison d'Ilchester. Ayant à se plaindre des mauvais traitemens que lui avait fait éprouver le geôlier, il adressa, du fond de cette prison même, ses plaintes à un tribunal qui, les ayant jugées fondées, prononça la destitution du geôlier. On a même depuis ordonné la démolition de la prison d'Ilchester, l'une des plus insalubres de l'Angleterre. Hunt a recouvré la liberté au mois de novembre 1822. Le peuple s'est porté en foule à sa rencontre dans toutes les villes où il a passé, dételant les chevaux de sa voiture pour la traîner. Des habitans du comté de Sommerset lui ont offert un magnifique vase d'argent avec une inscription flatteuse. L'emprisonnement de 2 ans et demi qu'il a subi n'a fait qu'ajouter encore à sa popularité; et déjà Hunt a manifesté l'inten-

tion de se proposer comme candidat aux prochaines élections pour la chambre des communes.

HUNT (James-Henry-Leigh), fils d'Isaac Hunt, réfugié américain, naquit en 1784, et fut élevé à l'hôpital de Christ à Londres. Sorti de cet établissement, il exerça d'abord la profession de procureur : quelque temps après il obtint un emploi du gouvernement; mais il se démit de cette place en 1809, pour établir un journal d'opposition intitulé *The Examiner* (l'Examinateur). Cette feuille périodique, dont la publication n'a pas été interrompue, est à la fois littéraire et politique, rédigée avec un talent très-distingué, et contenant des articles spirituels et piquans. Elle compte un grand nombre de lecteurs dans les Trois-Royaumes. Mais, M. Hunt s'étant un jour permis une attaque directe contre le prince-régent, il fut mis en prison et y resta long-temps. Ce jeune écrivain a publié en outre différens ouvrages estimés; les principaux sont: *Juvenilia, ou Poëmes écrits entre les âges de* 12 *et de* 16 *ans*, 1801, in-12; *sur la folie et le danger du Méthodisme*, 1809, in-8°; *Réponse du réformiste à l'article sur l'état des partis, dans l'Edinburgh-Review*, 1810, in-8°; *The Reflector* (le Réfléchisseur), ouvrage périodique, n° 1, 1810; *Essais critiques sur les acteurs des théâtres de Londres*, 1808, in-8°; *Contes classiques, choisis dans les ouvrages des auteurs les plus distingués*, 5 vol. in-12; *la Fête des poètes et autres pièces*, 1814, in-12. On annonce en ce moment (1822) un nouvel écrit périodique, qui aura pour titre *le Libéral*, dont M. Hunt sera le rédacteur en chef, et auquel lord Byron doit fournir des articles.

HUNTER (Henry), écrivain et prédicateur écossais, naquit à Culross, dans le comté de Perth, en 1741. Il s'adonna dès son jeune âge à la littérature sacrée, et devint bientôt un des plus célèbres prédicateurs de l'Angleterre. Il fut pendant 31 ans desservant de la congrégation presbytérienne de London-Wall. Hunter possédait parfaitement les langues française et allemande; il publia des traductions fort estimées d'Euler et des *Études de la nature* de Bernardin de Saint-Pierre. Plein d'admiration pour Lavater, il se rendit à Zurich, et séjourna quelque temps auprès de lui. Il traduisit en anglais la *Physiognomonie* de Lavater, qu'il fit imprimer à Londres avec le plus grand luxe typographique. Cet ouvrage, enrichi de belles gravures, est d'une exécution parfaite, et l'exemplaire s'en vend 40 guinées. Quand Hunter apprit la mort funeste du théosophe helvétien (blessé d'un coup de baïonnette, dans une rue de Zurich, par un soldat ivre), il en ressentit la plus vive douleur, et composa un *poëme* en son honneur. Hunter a publié, en outre, un volume de *Sermons*; un *Voyage en France, en Allemagne, en Hongrie et en Turquie*, en forme de lettres à une dame; les traductions des *Voyages de Sonnini en Egypte*, de la *Vie de l'impératrice Catherine II*,

de Castera; et des *Lettres d'Euler à une princesse d'Allemagne*. Il est mort à Bristol, le 27 octobre 1802.

HUNTER (Alexandre) médecin anglais, naquit à Édimbourg en 1733, et, après avoir étudié son art sous les médecins les plus habiles de l'Angleterre et de la France, il exerça successivement dans plusieurs villes de sa patrie. Il avait fait surtout de profondes recherches sur l'aliénation mentale, et il publia un ouvrage estimé, intitulé *Essais sur des cas de démence*. C'est lui qui donna le plan de l'hospice des aliénés à York; il devint médecin de cet établissement. Il concourut aussi à la formation d'une société d'agriculture dans la même ville, et publia, sous le titre d'*Essais géorgiques*, les travaux de cette société. Il était membre des sociétés royales de Londres et d'Édimbourg. M. Hunter est mort à York, âgé de 80 ans, le 17 mai 1809.

HUNTER (Rachel, mistriss), née en Angleterre, avait épousé un riche négociant portugais, dont elle devint veuve, jeune encore. Se livrant alors à la culture des lettres, elle a publié les ouvrages suivans: *Letitia, ou le château sans spectres*, 4 vol. in-12, 1801; *Histoire de la famille Grubthorpe*, 3 vol. in-12, 1802; *Lettres de mistriss Palmerstone à sa fille*, 3 vol. in-12, 1803; *le Legs inattendu*, 2 vol. in-12, 1804; *Poésies*, in-8°; *les Amusemens des génies*, in-4°, 1805; *lady Maclairn, ou la Victime de la scélératesse*, 4 vol. in-12, 1806; *Annales d'une famille, ou la Sagesse mondaine*, 3 vol. in-12, 1807; *la Maîtresse d'école*, conte moral, 2 vol., 1810. Ces différens ouvrages sont écrits avec facilité, et se distinguent par une morale pure. Mistriss Hunter est morte à Norwich, en 1813.

HUNTER (John), frère du célèbre chirurgien et anatomiste anglais William Hunter, naquit, en 1728, à Longcalderwood en Écosse, d'une famille peu aisée. Son éducation fut entièrement négligée, et à l'âge de 20 ans, il savait à peine lire. Il se disposait à entrer au service militaire; mais son frère William Hunter, qui jouissait déjà d'une réputation avantageuse, l'appela auprès de lui, et lui reconnaissant les plus heureuses dispositions, ne négligea rien pour les développer. Les progrès de John Hunter furent extraordinaires. Il contribua puissamment aux utiles travaux de son frère, et fit bientôt lui-même d'importantes découvertes dans plusieurs branches de la chirurgie, et surtout en anatomie comparée. S'attachant particulièrement à cette dernière science, il forma une collection précieuse en ce genre, et disséqua un grand nombre d'animaux tant indigènes qu'étrangers, qu'on lui envoyait de toutes parts. Il se plaisait aussi à étudier les mœurs et les habitudes des animaux féroces, et il entretenait une ménagerie à cet effet. Il démontra l'existence des vaisseaux lymphatiques chez les oiseaux, et perfectionna plusieurs grandes opérations chirurgicales, entre autres, celle de l'hydrocèle. On lui doit aussi un nou-

veau procédé qui porte son nom, pour l'opération de la fistule lacrymale, et qui consiste dans la perforation de l'*os unguis*. John Hunter était âgé de 33 ans, et jouissait d'une grande célébrité, quand la guerre de *sept ans* éclata. Il demanda du service, et fut employé dans les armées britanniques en qualité de chirurgien-major. Il fit partie de l'expédition envoyée pour attaquer Belle-Ile, se rendit ensuite en Portugal, et de là à la Jamaïque. C'est à la suite de ces voyages qu'il composa son excellent *Traité sur les plaies d'armes à feu*, fruit d'une longue pratique. Il revint à Londres en 1763, et obtint alors la récompense due à son mérite. Il fut nommé successivement chirurgien extraordinaire du roi, inspecteur-général des hôpitaux, chirurgien en chef de l'armée, et vice-président du collége vétérinaire de Londres. La société royale de Londres, le collége de chirurgie d'Irlande, la société royale de médecine et l'académie de chirurgie de Paris, la société philosophique de l'Amérique, l'admirent au nombre de leurs membres. Ces distinctions obtenues à si juste titre, ne ralentirent pas ses travaux. Il continua à s'occuper avec ardeur de ses études favorites, et compléta sa collection anatomique, qui attirait les regards de tous les savans et même des gens du monde. Deux fois par année, il en faisait une démonstration publique. « Cette » collection, dit M. Éverard Ho» me, avait pour objet de faire » connaître les gradations que » suit la nature, depuis l'état de » vie le plus simple, jusqu'à l'ê» tre le plus parfait, l'homme. » Hunter mourut presque subitement, le 16 octobre 1793, d'une angine pectorale. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire naturelle des dents humaines, et traité de leurs maladies*, etc., in-4°, 1771; *Observations sur certaines parties de l'économie animale*, 1786, in-4°; *Traité sur les maladies vénériennes*, 1786, in-4°; *Traité sur les maladies qui règnent entre les tropiques*, 1790, in-8°; *Observations sur les maladies de la Jamaïque*, 1791, in-8°; *Traité sur les plaies d'armes à feu*, 1794, in-4°. Cet important ouvrage n'a été publié qu'après sa mort. Il a fait imprimer aussi de nombreux mémoires dans les *Transactions philosophiques*. La vie de John Hunter a été écrite par son beau-frère M. Éverard-Home, par Jessé-Toot, et par Jes-Adam, en 1817. Le riche muséum de ce savant chirurgien a été acheté 1500 livres sterling, par le gouvernement anglais.

HUNTER (William), savant orientaliste écossais, qui a aussi exercé avec succès l'art de la chirurgie, naquit à Montrose, et obtint, en 1773, une bourse au collége Maréchal d'Aberdeen, où il fit d'excellentes études. Il travailla pendant 4 ans sous un professeur qui était à la fois médecin, chirurgien et apothicaire, et prit ses degrés en 1777. Il obtint bientôt après un emploi à bord d'un vaisseau ; mais en 1781, il quitta cette place, entra au service de la compagnie des Indes, et fut envoyé dans le Ben-

gale. L'emploi qu'il occupait dans ce pays était plus honorable que lucratif; on lui offrit celui d'inspecteur-général des hôpitaux de Java, et il se rendit dans cette ile. Il devint ensuite secrétaire de la société asiatique, et professeur au collége de Calcutta ; puis accompagna le major Palmer, en qualité de chirurgien, dans son ambassade auprès de Daoulet-Raï-Scindyah. La fortune commençait enfin à lui sourire, et il se disposait, après avoir séjourné 38 ans dans l'Inde, à venir passer un été à Aberdeen, au milieu de ses compagnons d'étude ; mais une fièvre violente le saisit, et il expira en 1815, loin de sa patrie. William Hunter était associé de la société médicale de Londres, membre honoraire de la société des sciences de Paris. Il avait étudié les différens idiomes de l'Inde, et les possédait si parfaitement, qu'il enrichit fréquemment les mémoires de la société asiatique, et d'autres ouvrages périodiques, de morceaux originaux de littérature indienne de sa composition. Il a publié, en outre, une *Description abrégée du Pégou*, Calcutta, 1784, in-8°, réimprimé à Londres en 1789; un *Dictionnaire hindoustâny - anglais*, Calcutta 1808, 2 vol. in-4°. Il eut occasion d'observer la maladie qui fait souvent de grands ravages parmi les Lascars, qui servent sur les vaisseaux de la compagnie des Indes. Il a publié un traité approfondi de cette maladie, et indiqué un traitement qui a toujours été couronné par le succès le plus complet.

HUNTINGTON (Seline, comtesse de), femme distinguée par son rang et sa fortune, naquit en 1700. Elle accorda une protection constante à la secte des méthodistes, et consacra toute sa fortune à la propagation de leur doctrine. Elle entretenait des prédicateurs ambulans, et faisait élever des chapelles dans les différentes provinces. Elle est morte en 1791.

HUON, officier de marine distingué, fit partie de l'expédition envoyée à la recherche de M. de La Peyrouse, qui sortit du port de Brest, en septembre 1791, sous les ordres de M. d'Entrecasteaux. M. Huon commandait la frégate *l'Espérance*, mais ne revit point sa patrie. Il mourut en mer, le 6 mai 1793, vivement regretté de tous ses camarades, et fut enterré dans l'île de l'Observatoire. Huon, frère du précédent, fut élu, par le département du Finistère, membre du conseil des anciens, en 1797. Après la journée du 18 brumaire, il passa au corps législatif, en sortit en 1805, et fut nommé, la même année, juge à la cour d'appel de Rennes.

HUPPE, colonel polonais, naquit à Varsovie, d'une famille originaire de France, et se voua, dès son jeune âge, à l'état militaire. Il était sous-officier d'artillerie en 1794, prit une part active aux trois jours de la révolution qui éclata à cette époque à Varsovie, et qui se terminèrent par l'expulsion des Russes, de cette ville. Huppe les combattit et les poursuivit de rue en rue. Tous les officiers de son détachement furent tués, et après les avoir successivement remplacés dans leurs grades, il se

trouva, le troisième jour, chef de sa compagnie, réduite à quelques hommes. Il s'empressa d'accourir en France en 1802, au premier signal de ralliement aux armées françaises, donné par Napoléon. M. Huppe y forma une compagnie légère, qui fut attachée au corps des lanciers commandés par le général Rozniesky. Il se trouva à toutes les grandes batailles livrées par Napoléon, devint colonel du 7me de lanciers, et se fit toujours remarquer à la tête de ce régiment, par sa bravoure et ses talens militaires. En 1815, à l'époque de la seconde invasion étrangère, il reprit du service et se rendit sur les bords de la Loire, à la suite de cette malheureuse campagne. L'armée ayant été licenciée, il retourna en Pologne. Le colonel Huppe désirant dès lors se consacrer au service de sa patrie, demanda à être employé activement, et, après une longue hésitation de l'autorité, sa belle réputation militaire lui fit enfin obtenir le grade qu'il demandait.

HURD (Richard), évêque de Worcester, naquit, en 1720, à Congrève, dans le comté de Stafford. Il occupa d'abord une petite cure dans le comté de Leicester, et sa modestie et son goût pour la retraite l'empêchaient de porter ses vues plus haut; mais le célèbre évêque Warburton, digne appréciateur du mérite, lui fit avoir l'archidiaconat de Gloucester, ainsi que la place de prédicateur de la chapelle de Lincoln's-inn, que lui-même avait occupée et qu'il résigna en sa faveur. Un *Commentaire sur l'art poétique d'Horace* commença la réputation littéraire de Hurd. Cet ouvrage, qui est jugé avec raison comme un excellent morceau de critique, eut plusieurs éditions. Des *Lettres sur la chevalerie et les Romans*, des *Dialogues moraux et politiques*, et 12 discours qu'il prononça dans la chapelle de Lincoln's-inn, le firent bientôt regarder comme un écrivain distingué de l'époque. Il fut nommé l'un des précepteurs du prince de Galles (le roi actuel. *voy.* Georges IV), et du duc d'York. En 1775, Georges III lui donna l'évêché de Lichfield et Coventry, et, en 1781, la place de secrétaire du cabinet. Il fut porté, la même année, au siége épiscopal de Worcester; en 1783, à l'archevêché d'York et à la primatie de toute l'Angleterre, mais il refusa cette dernière dignité. Indépendamment des ouvrages cités plus haut, le docteur Hurd a encore publié: *Œuvres choisies de Cowley*, avec une préface et des notes, 1769, 2 vol. in-8°; un volume de *Sermons*, 1779, qui fut suivi de 2 autres volumes, 1781; une édition des *Œuvres de Warburton*, 1788, 7 vol. in-4°; *Essai sur la délicatesse de l'amitié*; une édition des *Œuvres d'Addisson*. Hurd est mort, âgé de 89 ans, à Hartteburg, le 6 juin 1808.

HURDIS (James), poète anglais, doit sa réputation à un poëme intitulé : *le Curé de village*, qui obtint un succès mérité. Hurdis a été long-temps professeur de poésie à l'université d'Oxford. La date précise de sa mort n'est point connue.

HUSSON (Henri-Marie), docteur en médecine de la Faculté

de Paris, est né à Reims le 25 mai 1772. Il fit ses premières études chez les bénédictins à Laon, et obtint, en 1783, à l'âge de 11 ans, une bourse au collége de Louis-le-Grand, où il vint continuer et terminer ses études. En 1792, à l'époque à laquelle toute la jeunesse française se précipita sur les frontières pour repousser l'agression de l'étranger, M. Husson, qui étudiait la chirurgie à Paris sous le célèbre Desault, fut employé, comme chirurgien-sous-aide-major, dans les armées qui occupèrent la Belgique et une partie de la Hollande. L'activité qu'il déploya dans les soins qu'il donna aux blessés du siége de Gertruydenberg, et ses services pendant le blocus de Breda, le firent nommer, en 1793, aide-major. Bientôt la convention nationale ayant établi des écoles de santé à Paris, à Montpellier et à Strasbourg, M. Husson fut, après un concours, envoyé à la première de ces écoles, où il s'est constamment distingué. Il fut reçu docteur en 1799; et sa dissertation inaugurale, dans laquelle il présente une nouvelle doctrine des tempéramens, est une des plus estimées. Dans la même année, il fut nommé sous-bibliothécaire de la Faculté de médecine de Paris. Lorsqu'en 1800, la vaccine fut introduite en France par les soins de M. le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, il devint secrétaire du comité institué par une société de souscripteurs réunis pour la propagation de cette découverte. On s'accorde généralement à reconnaître que c'est au zèle de M. Husson, à son activité, à la régularité de ses expériences, à la clarté de ses instructions, à l'exactitude de sa correspondance avec tous les médecins français, qu'est due la rapidité avec laquelle l'inoculation vaccinale a été répandue dans toute la France. En 1804, l'empereur ayant fait de cette découverte un objet d'administration publique, M. le comte Chaptal, alors ministre de l'intérieur, confirma M. Husson dans la place de secrétaire du comité central de vaccine, qu'il n'a pas cessé d'occuper depuis cette époque. En 1806, il a été nommé médecin de l'Hôtel-Dieu, et, en 1809, il fut rappelé, comme médecin, dans ce même collége Louis-le-Grand, alors lycée impérial, où il avait reçu son éducation gratuite. En 1811, il fut choisi pour vacciner le fils de l'empereur, qui le nomma chevalier de l'ordre de la Réunion. Chargé, en 1813, et au commencement de la désastreuse campagne de 1814, de faire le service de l'hôpital de la Pitié, où l'on réunissait les militaires atteints de la fièvre contagieuse appelée *typhus*, M. Husson se fit remarquer par un dévouement et un courage qui lui firent obtenir du roi, en 1814, la décoration de la légion-d'honneur. Le conseil-général des hôpitaux de Paris ayant établi des cours de médecine clinique dans l'Hôtel-Dieu, M. Husson s'est livré avec un grand succès à ce genre d'enseignement. Ses leçons, suivies par de nombreux élèves, sont les plus fréquentées de celles qui se font à Paris sur la médecine au lit des malades. On retrouve dans sa manière de professer, la clarté, la

bonne foi et la perspicacité du célèbre Corvisart, dont il fut l'élève et l'ami. Doué d'un beau talent, bon observateur, habitué depuis l'âge de 20 ans à vivre dans les hôpitaux, très-heureux dans les résultats de sa pratique, nourri des saines doctrines physiologiques et médicales, M. Husson est un des médecins qui par leurs talens, leur caractère et les services qu'ils ont rendus à l'humanité, ont le plus de droits à la considération publique. Il est un des membres de l'académie royale de médecine. On a de lui : 1° *Dissertation sur la nécessité de ne point contrarier la marche des fièvres tierces jusqu'au septième accès.* (*Voy.* Mémoires de la société médicale d'émulation, tom. Ier.) 2° *Essai sur une nouvelle doctrine des tempéramens*, an 7 (1798), in-8°; 2me édition, an 8 (1800); 3° *Recherches historiques médicales sur la vaccine*, avec figures, 1801, in-8°; 2me édition, 1802; 3me édition, 1803. Cet ouvrage, d'un très-grand intérêt, a été traduit en italien. 4° *Notice historique sur la vie et les ouvrages de François-Xavier Bichat*, à la tête d'une nouvelle édition que M. Husson a donnée du *Traité des membranes* de cet auteur, in-8°, 1802; 5° *Rapports sur la vaccine*, publiés chaque année par ordre du ministre de l'intérieur, depuis 1803 jusqu'en 1820, Paris, 15 vol. in-8°; 6° plusieurs *articles* du *Dictionnaire des sciences médicales*.

HUSSON (Eugène-Alexandre), frère du précédent, né à Reims le 19 mars 1786, succéda à Henri-Marie Husson dans la bourse qu'il avait au collége Louis-le-Grand, connu alors sous le nom de *Prytanée français*. Il en sortit pour faire partie des premiers élèves appelés à la formation de l'école Militaire de Fontainebleau. Après y avoir terminé son cours d'études, il entra comme sous-lieutenant dans le 25me régiment d'infanterie légère. Il a fait la guerre en Souabe, en Autriche, en Prusse, en Pologne et en Espagne. Compris dans la capitulation de Baylen, il fut transféré dans l'île de Cabrera, puis en Angleterre. Rentré en France au commencement de 1814, il fut nommé membre de la légion-d'honneur et capitaine dans le 1er régiment d'infanterie légère. Il s'est distingué, le 17 juin 1815, par le fait d'armes suivant, rapporté dans les *Ephémérides militaires* (juin, page 149). « Le capitaine Husson était en tirailleur avec sa compagnie devant les *Quatre-Bras*. Les Anglais occupaient une position d'où ils incommodaient beaucoup nos troupes. M. Husson veut les en chasser. Son tambour est tué. Cet officier prend la caisse, bat la charge, et à la tête de sa compagnie, tambour et capitaine à la fois, il aborde l'ennemi dont il enlève la position. Avec 80 Français, il fit prisonniers 150 Anglais. » Depuis cette époque, le capitaine Husson a été nommé chevalier de Saint-Louis, et promu au grade de chef de bataillon dans le 5me régiment d'infanterie légère. Il a publié : *Nouveau Manuel des sous-officiers et soldats d'infanterie*, 1 vol. in-18, Paris, 1819; 2° *Instruction pour les voltigeurs d'infanterie légère et de li-*

gne, 1 vol. in-8°, avec planches, Paris, 1822; 3° *Guide du sous-officier d'infanterie en campagne*, avec planche, 1 vol. in-18, Paris, 1822. M. Husson a quitté le service au mois de décembre 1822.

HUSSON (N.), était commissaire du gouvernement près l'administration du département de la Moselle, lorsqu'il fut, en 1798, député au conseil des cinq-cents par ce département. En 1799, il fut réélu par le même département au conseil des anciens. Après le 18 brumaire, il fut nommé président du tribunal civil de Briey (Moselle).

HUTCHINSON, né à Wexford en Irlande, était capitaine au premier régiment des gardes anglaises, et se trouvait à Paris lors de la condamnation à mort du comte de Lavalette. Le désir d'arracher au supplice une victime s'empara de l'âme généreuse du capitaine Hutchinson. Il s'associa au général Robert Wilson et au jeune Bruce (*voy.* ces noms), pour cette difficile entreprise. Lavalette, tiré presque miraculeusement d'un cachot de la Conciergerie, par sa courageuse femme, resta quelque temps caché à Paris, et eut son dernier asile chez Hutchinson, dans les jours qui précédèrent son heureuse sortie de cette ville, le 7 janvier 1816. Ce fut Hutchinson qui se chargea du soin de reconnaître les barrières, et qui facilita le passage de Lavalette et de son libérateur Wilson. Les 3 Anglais, arrêtés quelques jours après le retour du général Wilson à Paris, furent accusés, non-seulement d'avoir favorisé l'évasion d'un prisonnier, mais de plus d'avoir conspiré contre l'état. Cette extension extraordinaire donnée à l'acte d'accusation, fut bientôt réduite à sa juste valeur. Hutchinson, ainsi que ses coaccusés, prouva victorieusement qu'il n'avait jamais conçu l'idée d'une trame contre le gouvernement français, et que sa seule conspiration avait été faite en faveur d'un infortuné, dont la rigoureuse sentence, si elle avait été exécutée, aurait peut-être, avant peu, causé les plus vifs regrets à ceux-là même qui, à cette époque, étaient les plus acharnés à demander sa punition. La contenance ferme et assurée, mais en même temps modeste, des accusés devant le tribunal, et leurs réponses pleines de noblesse et de franchise, qui leur valurent souvent des témoignages d'intérêt du public, leur ont aussi attiré de la part de quelques biographes aveuglés par l'esprit de parti, l'accusation d'arrogance et d'effronterie. Condamné à 3 mois de prison, Hutchinson ne voulut demander ni accepter aucune faveur du gouvernement. Après avoir subi cette peine, il retourna à Londres, où le prince-régent crut devoir le priver momentanément de son emploi d'officier aux Gardes, mais il est rentré depuis au service, à la demande et à la satisfaction de tous ses anciens camarades. Un de ses oncles, homme droit et intègre, siége depuis long-temps au parlement d'Angleterre, et a pris rang parmi les sincères amis de la liberté et les plus zélés défenseurs des droits nationaux à la chambre des communes.

HUTCHINSON (Jean-Hély),

jurisconsulte et homme d'état anglais, naquit à Dublin en 1715. Il remplit d'abord les places de premier avocat du roi, de secrétaire-d'état, de prévôt du collége de la Trinité à Dublin, et ensuite plusieurs autres fonctions honorables et lucratives. Hutchinson était plein d'activité et possédait des talens administratifs, mais on lui reprochait une ambition et une avidité démesurée. Lord North disait de lui : « On donnerait à cet homme l'Angleterre et l'Irlande, qu'il demanderait encore l'île de Man pour s'en faire un jardin potager. » Hutchinson est mort en 1794.

HUTCHINSON (John-Hély, lord), un des généraux les plus estimés de l'Angleterre, est né à Dublin le 15 mai 1757. Après avoir fait d'excellentes études à Eton et au collége de la Trinité de Dublin, dont son père sir John Hély avait été prévôt avant de devenir secrétaire-d'état (*voy.* l'article précédent), il se voua avec ardeur à la profession des armes. Sa famille lui obtint une commission dans l'armée, et il fut nommé, à l'âge de 18 ans, cornette dans le 18me régiment de dragons. Il passa ensuite dans le 67me régiment d'infanterie, puis dans le 77me des montagnards écossais. Pour se perfectionner de plus en plus dans la tactique militaire, il se rendit à Strasbourg, où il y avait à cette époque une école militaire célèbre. Après y avoir continué ses études, il voyagea avec fruit sur le continent, vint à Paris au commencement de la révolution, et s'attacha particulièrement au général La Fayette, déjà si célèbre par son dévouement pour la cause de la liberté dans les deux mondes, et par les talens militaires qu'il avait développés en Amérique, auprès de son frère d'armes, Washington. Le jeune Hutchinson, quoique Anglais, n'hésita point à solliciter vivement l'honneur de servir sous les ordres du général français, et il obtint en effet celui d'être attaché à son état-major. Mais les vœux de ses concitoyens l'ayant appelé, dès qu'il eut atteint l'âge fixé par les lois, à les représenter au parlement, il retourna en Irlande, et fut député par l'opulente ville de Cork à la chambre des communes. Il s'y distingua bientôt par un ardent patriotisme et de grands talens oratoires. Lié, à cette époque, ainsi que plusieurs membres de sa famille, au parti ministériel, il n'en conserva pas moins la liberté de ses opinions, et vota souvent dans des questions importantes contre la cour. C'est ainsi qu'il se déclara constamment avec énergie pour l'émancipation des catholiques d'Irlande. Le discours qu'il prononça en 1790 sur cette question si long-temps débattue et dont la solution définitive n'a pas encore été obtenue aujourd'hui, acquit une haute réputation à l'orateur, et passe pour un des plus éloquens qu'on eût entendus au parlement d'Irlande. M. Hutchinson vota depuis pour l'union de ce pays avec l'Angleterre, et crut voir dans l'exécution de cette mesure un acheminement vers la tranquillité de l'intérieur de sa patrie. En 1793, la guerre fut déclarée à la France; il obtint la permission de lever un régiment,

et fut bientôt envoyé en Irlande pour y apaiser la révolte qui venait d'y éclater. Il commandait en second, sous les ordres de lord Cornwalis, à la bataille de Castlebar et à Conangen, où le général français Humbert fut enveloppé avec sa petite troupe et enfin forcé de se rendre. Attaché comme aide-de-camp au général Abercrombie, il fit avec lui la première expédition de Hollande, et servit dans la seconde, sous les ordres du duc d'York, en qualité de major-général. M. Hutchinson fut blessé pendant cette campagne. A la demande du général en chef de l'armée anglaise envoyée en Égypte, Abercrombie, il lui fut adjoint comme commandant en second. M. Hutchinson se distingua lors du débarquement qui eut lieu, malgré la vigoureuse résistance des Français, et ensuite à la bataille d'Alexandrie le 21 mars 1802. Le général Abercrombie ayant été tué à la prise d'Aboukir, lord Hutchinson prit le commandement en chef de l'armée anglaise, et parvint, après divers combats où les succès furent balancés, à s'emparer de la ville du Caire. Le grand-vizir venait de faire égorger plusieurs beys et Mamelucks; Hutchinson sauva ceux qui avaient échappé aux assassins, et déclara qu'ils étaient sous la protection de la Grande-Bretagne. Il renvoya depuis la décoration de l'ordre du Croissant que le Grand-Seigneur lui avait fait passer, disant qu'il ne porterait jamais les ordres d'aucun prince étranger. Lord Hutchinson fut réélu par la ville de Cork pour la représenter au parlement, après la réunion de l'Irlande à l'Angleterre; mais étant employé au dehors du royaume, il ne siégea point dans la chambre des communes, et avant son retour, il fut appelé à la chambre haute. Créé par le roi pair de la Grande-Bretagne, et nommé lieutenant-général avec une pension de 2000 livres sterling, reversible sur ses deux fils, il fut en outre décoré du cordon de l'ordre du Bain et du titre de baron d'Alexandrie. Après la paix d'Amiens, lord Hutchinson revint dans sa patrie, et fut bientôt chargé de deux missions diplomatiques en Russie et en Prusse, mais qui n'eurent point tout le succès que le ministère britannique s'en était promis. Le négociateur anglais, envoyé, en 1807, à Memel, fit les plus grands efforts pour engager l'empereur de Russie et le roi de Prusse à continuer la guerre contre la France. L'Angleterre offrait les plus forts subsides qui eussent encore été consacrés à la dévastation du continent: mais l'un de ses monarques avait déjà vu la presque totalité de ses états envahie, Berlin et Kœnigsberg étaient au pouvoir des troupes victorieuses de la France; et l'autre ayant déjà sacrifié ses meilleures troupes, vaincues en tant de combats meurtriers, et ne pouvant plus rien pour son allié, les offres de l'Angleterre furent rejetées, et la paix de Tilsitt fut conclue avec la France. A son retour en Angleterre, lord Hutchinson rompit entièrement avec le ministère, dont il désapprouvait les mesures, et se rangea dans le parti de l'opposition. Il renouvela ses efforts

pour obtenir l'émancipation de ses compatriotes d'Irlande qui professaient la foi catholique, et parla, le 27 mai 1808, en faveur de la pétition qu'ils venaient de nouveau de présenter au parlement. « Tôt ou tard, dit-il aux » ministres, il vous faudra bien, » malgré vous, leur accorder ce » qu'ils demandent. » Le 24 février de l'année suivante, il attaqua vivement les ministres, et demanda une enquête pour examiner leur conduite relativement à l'odieuse expédition de Copenhague. En février 1810, il blâma avec plus d'amertume encore l'expédition de Flessingue, soutint que les ministres avaient été aveuglés par la plus grossière ignorance sur l'état et les forces de la ville d'Anvers, et demanda la nomination immédiate de commissaires, pour établir l'enquête ordonnée par le parlement, sur cette malheureuse expédition. Enfin, le 12 février 1811, récapitulant la longue série de griefs que la nation articulait contre les ministres, il se plaignit de leur impéritie, et accusa leur perversité. Lord Hutchinson jouit de l'estime générale dans les Trois-Royaumes, et passe pour un des meilleurs officiers de l'armée de terre. Il a beaucoup voyagé, possède des connaissances aussi variés qu'étendues, et s'exprime avec facilité dans plusieurs langues. Ses manières sont gracieuses et pleines de franchise, son caractère noble et généreux. Il a plusieurs frères. L'un des plus jeunes, quoiqu'il ne fût revêtu d'aucun grade militaire, a voulu l'accompagner dans toutes ses campagnes, et lui a constamment donné les preuves de la plus vive affection.

HUTTEAU (François-Louis), né à Malesherbes, en 1729, était un des avocats les plus distingués du parlement de Paris, lorsqu'il fut député par le tiers-état de cette ville aux états-généraux, en 1789. Il avait été reçu avocat dès l'année 1757, sous le patronage de Gerbier et de Legouvé, et se fit bientôt une haute réputation par ses talens, son érudition et son désintéressement. Lors de l'exil du parlement de Paris, en 1771, et pendant toute la durée du parlement Meaupou, il s'abstint de paraître au barreau, et ne reprit ses fonctions qu'après la mort de Louis XV, lorsque l'ancienne magistrature fut rétablie. Il obtint alors la rentrée de MM. Caillard et Gerbier, que les anciens avocats ne voulaient plus admettre sur le tableau, parce qu'ils s'étaient laissé gagner par le chancelier Meaupou, et avaient plaidé devant son parlement. On les désignait avec deux de leurs collègues, qui avaient eu le même tort, sous la dénomination injurieuse *des quatre mendians;* mais le crédit de Hutteau parvint enfin à triompher de l'esprit de corps de son ordre. Il fut nommé, en 1786, membre de l'assemblé provinciale de la généralité d'Orléans; et sous le ministère du cardinal de Loménie, il présenta au roi, au nom des six corps de Paris dont il était l'avocat, de respectueuses mais énergiques remontrances, dans lesquelles il s'élevait courageusement contre plusieurs actes arbitraires de l'autorité, contre l'é-

tablissement du timbre; réclamait la liberté du commerce, et sollicitait le retour du parlement, qui venait de nouveau d'être exilé à Troyes. Pendant l'assemblée constituante, il se fit peu remarquer, ne parut point à la tribune, mais préparait souvent dans son cabinet les matériaux qui servirent de bases aux opinions de plusieurs orateurs. Sans s'attacher exclusivement à aucun parti, il votait souvent avec la minorité, et signa plusieurs protestations contre des décrets de la première assemblée nationale. Hutteau quitta Paris avant les funestes journées de septembre 1792, et se retira à Malesherbes, où il avait des propriétés. Il y vécut chéri et respecté de ses concitoyens. Une fois, en 1793, un délégué des comités révolutionnaires de Paris était venu pour l'arrêter; mais la société populaire de Malesherbes ayant déclaré à l'unanimité, que Hutteau était l'avocat, le soutien et le père des pauvres, l'asile de cet homme de bien ne fut point violé. Il y mourut à la suite d'une longue et cruelle maladie, le 27 juin 1807. On cite plusieurs traits de la gaieté de son caractère. Un jour, au milieu d'une discussion assez aride sur une question de prescription, il s'aperçut que les juges devant lesquels il plaidait, s'étaient endormis. S'approchant alors, il frappe un grand coup sur le barreau et s'écrie : *Oui, messieurs, præscriptio currit inter dormientes*. Les vieux conseillers se réveillent en sursaut, écoutent l'avocat et la cause est gagnée. Son mariage se fit aussi sous les auspices de la gaieté. Il sollicitait depuis long-temps la main d'une jeune demoiselle qui appartenait à une ancienne famille de la Flandre. Un vieux oncle, le comte de Lagny, s'opposait à cette union. « M. Hutteau, disait-il, n'est ni » assez noble, ni assez riche, pour » épouser ma nièce; sur quoi hy» pothèquerait-il le douaire de sa » femme ? — Je suis avocat, ré» pondit Hutteau, donc, je suis no» ble; et le douaire, je l'hypothèque » sur la houppe de mon bonnet car» ré. » Le mariage se fit et fut des plus heureux. Le comte de Lagny eut même depuis à s'applaudir de cette union ; décrété de prise de corps par le parlement de Paris, sur l'accusation d'avoir recélé des effets appartenant à la maison des jésuites de Douai, il obtint sa liberté et le gain de sa cause, à la suite des éloquens plaidoyers de son nouveau neveu, qu'il ne cessa de chérir. L'amabilité de M. Hutteau était connue, et l'on recherchait avec empressement sa société. C'était un travailleur infatigable; la collection de ses mémoires imprimés forme à elle seule 26 volumes in-4°.

HUTTEAU D'ORIGNY (Eugène), fils du précédent, avocat à la cour royale de Paris, et liquidateur-général de la succession de feu le duc d'Orléans, a été employé au ministère de l'intérieur, sous le directoire. Il fut envoyé, en 1797, avec M. Dubois, chef de la seconde division, en qualité de commissaire-adjoint pour l'inspection du commerce et des manufactures du midi de la France, et fut chargé en outre de tenir la foire de Beaucaire. Adjoint pendant plusieurs années à une des

mairies de Paris, il fut, en 1816, nommé maire du 5[e] arrondissement. Le roi avait déjà accordé à M. Hutteau d'Origny des lettres de noblesse et la croix de la légion-d'honneur, au mois de septembre 1814.

HUTTON (Charles), docteur-ès-lois, membre des sociétés royales de Londres et d'Édimbourg, des sociétés philosophiques d'Haarlem et d'Amérique, naquit à Neucastle-sur-Tyne, dans le Northumberland, en 1737, d'une famille de simples artisans. Cependant, comme il montrait une grande envie de s'instruire, et un esprit naturel bien au-dessus de celui de ses frères, ses parens, quoiqu'il fût le plus jeune, se décidèrent à lui donner quelque éducation. Le jeune Hutton fréquenta une école de village; il y apprit à lire, à écrire, et les premiers élémens de la langue latine et de la géométrie. Ses parens moururent, et le laissèrent très-jeune sans appui et sans aucune fortune. Il établit, pour gagner sa subsistance, une petite école dans le village de Iesmond. En instruisant les autres, il vit combien sa propre instruction était bornée, et consacra à l'étude tous ses momens de loisir. Il parvint à se procurer de bons ouvrages, tant sur les mathématiques que sur les autres sciences; il les lut avec ardeur; toutes les heureuses dispositions qu'il avait reçues de la nature se développèrent, et se trouvant bientôt trop à l'étroit dans son école, il la quitta pour se rendre à Newcastle. Là, il eut de grandes difficultés à surmonter, mais il réussit enfin à se créer une existance supportable. Il publia, en 1764, son *Traité pratique sur la tenue des livres et l'arithmétique*. Son second ouvrage, intitulé *Traité sur l'arpentage*, fut apprécié par les mathématiciens, et ouvrit à son auteur la route des succès et de la fortune. La société royale de Londres jugea Hutton digne de faire partie de ses membres, et l'académie royale militaire de Woolwich l'admit dans son sein comme professeur. Quand sir John Pringle fut nommé président de la société royale, cette société choisit Hutton pour son secrétaire étranger; mais à l'époque de la présidence de sir Joseph Banks, ce dernier, sous de vains prétextes, le priva de cet emploi. Un acte aussi arbitraire indigna plusieurs membres de la société royale, et il y eut une scission dans cette assemblée. Hutton, dont la santé était chancelante, se démit, en 1807, de sa place à l'académie de Woolwich. Une pension considérable lui fut accordée par le gouvernement. Outre les ouvrages cités ci-dessus, Hutton en a publié un grand nombre; nous citerons les principaux: *Élémens des sections coniques*, 1787, in-8°; *Tables des produits et puissances des nombres*, 1784, in-f°; *Tables mathématiques*, 1785, in-8°; *Traités mathématiques et philosophiques*, 1786, in-4°; *Abrégé d'arpentage*, 1786, in-12; *Dictionnaire mathématique et philosophique*, 1796, 2 vol. in-4°; *Nouveau Cours de mathématiques, composé pour l'usage des cadets de l'école royale et militaire*, 1796, 2 vol. in-8°; *Récréations de ma-*

thématiques et de philosophie naturelles, commencées par Ozanam, continuées par Montucla, et traduites en anglais avec des améliorations, 1803, 4 vol. in-8°; nouvelle édition, 1814; *Abrégé des Transactions philosophiques,* fait en société avec les docteurs Shau et Pearson, 1809, 18 vol. in-4°. Le docteur Hutton a aussi enrichi les *Transactions philosophiques* de plusieurs articles sur les projectiles, la vitesse des boulets de canon, etc. On dit qu'il a souvent été puissamment aidé dans ses immenses calculs par sa femme.

HUTTON (William), membre de la société des antiquaires d'Edimbourg, est né à Derby, en 1723, d'une famille qui n'était rien moins qu'aisée. Son père était un simple journalier. L'éducation du jeune Hutton se ressentit de la pauvreté de ses parens. Il entra comme apprenti dans un moulin à soie, à l'âge de 7 ans, et ensuite chez son oncle, bonnetier à Nottingham. Ayant amassé quelque argent, il résolut à 27 ans de travailler pour son propre compte, et se fit relieur à Bothwell; puis, quelque temps après, il établit un petit magasin de librairie à Birmingham. Il épousa à 32 ans la fille d'un riche fermier du comté de Derby. Ce mariage lui procura une honnête aisance, et lui permit d'étendre ses spéculations de librairie, qui, jusque-là, avaient été des plus bornées. Ce fut à l'âge de 56 ans qu'il publia son premier ouvrage : l'*Histoire de Birmingham.* Cet écrit obtint un grand succès, et son auteur fut nommé membre de la société des antiquaires d'Edimbourg en 1782. Il exerça aussi, pendant 19 ans, la place de commissaire de la cour des requêtes. A 69 ans, possesseur d'une belle fortune, il abandonna le commerce et se retira dans une jolie propriété près de Birmingham. William Hutton était plein d'activité, et jouissait d'une santé robuste qu'il conserva jusqu'à 92 ans. Ce qu'il fut, il ne le dut qu'à lui-même. Il mourut en 1815. Il a encore publié les ouvrages suivans : *Voyage de Birmingham à Londres, entremêlé d'anecdotes,* in-12, 1785; *Cour des requêtes, description de ses attributions, utilité et pouvoir,* in-8°, 1780; *Histoire des tribunaux de canton,* in-8°, 1787; *Histoire de Blackpool, dans le comté de Lancastre,* in-8°, 1788; *Bataille de Boswonthfield* en 1485, avec un plan descriptif, in-8°, 1788; *Dissertation sur les jurés,* in-8°, 1789; *Histoire de Derby,* in-8°, 1790; *les Barbiers, ou la route des richesses,* poëme, in-8°, 1793; *Edgard et Elfrida,* poëme, in-8°, 1794; *Remarques sur le nord du pays de Galles,* in-8°, 1800; *Histoire de la muraille des Romains,* in-8°, 1801; *Voyage à Scarborough,* in-8°, 1803; *Poëmes et Contes,* in-8°, 1804; *Voyage par mer aux bains de Coatham, dans le comté d'York,* in-8°, 1810. Tous les endroits que M. Hutton a décrits le sont avec une exactitude scrupuleuse, et il les a visités en détail au moins trois ou quatre fois. Catherine Hutton sa fille, qui l'accompagna fréquemment dans ses voyages scientifiques, a publié, en 1813, un roman intitulé : *l'Avare marié,* 3 vol. in-12.

HUTTON (J.), physicien et

naturaliste anglais, a publié une *Théorie de la terre*, et des *Recherches sur les principes des connaissances et les progrès de la raison*, en 1796. Ces deux ouvrages produisirent quelque sensation dans le monde savant, et assurèrent à leur auteur un rang honorable parmi les métaphysiciens. Son système n'est pas toujours conforme à celui de Locke. On a aussi porté contre J. Hutton l'accusation banale d'irréligion.

HUZARD (Jean-Baptiste), né à Paris en 1760, exerçait depuis long-temps un grand commerce de librairie à Paris, lorsqu'il se fit connaître avantageusement par ses connaissances approfondies dans l'art vétérinaire et dans plusieurs branches de l'économie rurale. Après avoir publié un grand nombre d'ouvrages estimés, tous traitant d'objets d'une utilité générale, il fut nommé membre de l'institut (académie des sciences), inspecteur-général des écoles vétérinaires de France, et directeur en chef de l'école d'Alfort. Il est aussi membre de la société d'agriculture, et de plusieurs autres sociétés savantes et établissemens d'utilité publique. On a de lui les ouvrages suivans : *Essai sur les eaux aux jambes des chevaux*, 1784, in-8°; *Traité des Haras*, par M. Hartmann, traduit de l'allemand, 1788, in 8°; *Essai sur les maladies qui affectent les vaches laitières des faubourgs et environs de Paris*, 1794, in-8°; *Instructions sur les moyens propres à prévenir l'invasion de la morve et à en préserver les chevaux*, 1794, in-8°; *Instructions sur les maladies inflammatoires épizootiques, et principalement sur celles qui affectent les bêtes à cornes des départemens de l'Est*, 1797, in-8°; *Instruction et nouveau rapport imprimé en France et en Allemagne, et relatif à la maladie des bêtes à cornes qui a régné dans le département des Forêts*, 1797, in-8°; *Elémens sur l'art vétérinaire* (matière médicale), par Bourgelat, avec des additions, 1797, in-8°, réimprimé en 1803, in-8°; *Observations sur un écoulement spermatique involontaire dans un cheval*, 1797, in-8°; *Mémoire sur la péripneumonie chronique ou phthisie pulmonaire qui affecte les vaches de Paris et de ses environs*, 1800, in-8°; *Instructions sur l'amélioration des chevaux en France*, 1802, in-8°; *Compte rendu à la classe des sciences mathématiques et physiques de l'institut, sur les améliorations qui se font dans l'établissement rural de Rambouillet*, 1803, in-4°; (avec Chabert) *Instruction sur la manière de conduire et gouverner les vaches laitières*, 3 éditions, 1807, in-8°; (avec Chabert et Flandrin) *Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques*, 1795, 6 vol. in-8°. Il a coopéré en outre à la publication d'une édition nouvelle du *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres, 1806, 2 vol. in-4°. Il a fourni un grand nombre d'articles au *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle*, au *Nouveau cours complet d'agriculture*, aux *Annales de l'agriculture française*, et à différens autres ouvrages périodiques. M. Huzard s'est livré aussi à de longues recherches sur la petite vérole des moutons, ou le *claveau*. L'expérience lui a démontré que

l'inoculation était un préservatif certain et qu'on pouvait employer sans danger. Cet estimable citoyen consacre sa vie laborieuse aux progrès des sciences les plus nécessaires à l'homme. Mme Huzard, née Vallat-la-Chapelle, continue à Paris le commerce de la librairie, et c'est dans son magasin qu'on est certain de trouver tous les ouvrages qui ont rapport à l'agriculture et à l'art vétérinaire.

HYDE DE NEUVILLE (Paul, comte de), né à la Charité-sur-Loire, d'une famille anglaise. Son père avait établi une manufacture de boutons, et laissa à ses fils une fortune considérable. M. Hyde se fit peu remarquer pendant les premières années de la révolution; ce ne fut qu'en 1797, qu'il se lança avec quelque audace dans l'arène politique. Il embrassa d'abord, ainsi que son beau-frère Delarue, député au conseil des cinq-cents, le parti dit de *Clichy*, qui méditait depuis long-temps la ruine du gouvernement existant à cette époque, et qui réussissait déjà à entraver l'établissement de la liberté. Il fallait agiter la France en tout sens, avilir ou rendre odieux les défenseurs du système républicain, les assimiler aux hommes couverts de sang et de crimes qui n'avaient cessé de nuire à la cause nationale, et faire enfin considérer les institutions d'un peuple libre, comme incompatibles avec le caractère français. Une foule de plumes vénales servirent avec ardeur ces projets, et l'on parvint à jeter dans plusieurs provinces les brandons de discorde, qui avaient déjà allumé le feu de la guerre civile dans les contrées de l'Ouest. M. Hyde de Neuville devint bientôt l'un des principaux agens du parti royaliste à Paris. Son beau-frère fut arrêté et déporté après la journée du 18 fructidor; mais Delarue eut le bonheur de se sauver de la Guyane, et revint trouver M. Hyde en Angleterre, où ce dernier faisait de fréquens voyages à cette époque. Ce fut vers la fin de 1799, qu'il établit des relations intimes avec les insurgés de l'Ouest, et particulièrement avec Georges Cadoudal, Dandigné et Bourmont. M. Hyde avait aussi présenté ses plans au ministère anglais, et obtenu des fonds pour les mettre à exécution. La révolution du 18 brumaire les avait fait ajourner, mais pour peu de temps. Il eut même à cette époque une entrevue avec le premier consul au palais du Luxembourg, et il lui proposa de rétablir la maison de Bourbon sur le trône. La réponse n'ayant pas été satisfaisante, il reprit, avec une nouvelle ardeur, ses premiers projets, et réussit d'abord à établir à Paris une contre-police, qui agissait en faveur de son parti et surveillait celle du gouvernement. Le nommé Dupérou, dit Marchand, y consacra ses veilles et le talent qu'il avait pour l'intrigue, et manœuvra avec habileté; mais de plus en plus surveillé, et quelques-unes de ses tentatives ayant été découvertes, l'ordre d'arrêter M. Hyde fut donné. Averti à temps par ses agens fidèles, il eut le bonheur de se sauver en Angleterre; mais tous ses papiers furent saisis, et ses

lettres publiées en mai 1800, sous le titre de *Correspondance anglaise*, vol. in-8°. M. Hyde y est désigné sous le nom de Paul Berri, qu'il avait pris pendant ses voyages dans l'intérieur de la France et en Angleterre. Signalé depuis dans plusieurs rapports du ministre de la police Fouché, il fut particulièrement désigné comme un des principaux auteurs de l'entreprise du 3 nivôse, et de la machine qu'on nomma avec quelque raison *infernale*, puisque, dirigée contre un seul homme, elle mutila et fit périr plusieurs citoyens, et étendit ses ravages dans un quartier des plus populeux de Paris. Mais il publia en 1801 un mémoire, danslequel, tout en faisant sa profession de foi politique, il repoussait une partie des accusations dirigées contre lui. M. Hyde se réfugia ensuite à Lyon, où il vécut caché pendant plusieurs années, et eut l'habileté de se dérober à toutes les recherches du gouvernement impérial. Il obtint enfin de ce même gouvernement, en 1805, grâce aux sollicitations de ses amis, aux prières et à la courageuse persévérance de sa femme, et à l'intervention de l'impératrice Joséphine, la permission de reparaître pour arranger ses affaires et se rendre ensuite en Espagne. Il s'embarqua dans ce dernier pays avec sa famille pour les États-Unis d'Amérique, et acheta une propriété à New-York, près de l'habitation du général Moreau. Ce fut lui, à ce qu'on assure, qui contribua le plus puissamment au retour de ce général sur le continent. Dès que M. Hyde apprit la chute de Napoléon, il se hâta d'y revenir lui-même. Arrivé à Paris, au mois de juillet 1814, il fut aussitôt employé dans différentes missions diplomatiques. Il suivit le roi à Gand, et revint à sa suite en 1815. Les électeurs du parti dominant dans le département de la Nièvre, élurent M. Hyde pour leur représentant à la chambre dite *introuvable*. Il y prit place à l'extrême droite, et devint un des orateurs les plus féconds et les plus passionnés de cette assemblée. Se prononçant pour toutes les mesures de la plus grande rigueur, il embarrassait souvent le ministère même, dès que celui-ci, menacé dans sa propre existence, ralentissait sa marche ou cherchait, par quelques concessions apparentes, à calmer l'opposition qui se manifestait déjà avec quelque énergie dans l'intérieur de la France. M. Hyde parla, le 24 octobre, sur les mesures de sûreté publique et sur l'épuration nécessaire, selon lui, parmi les employés dans toutes les branches de l'administration. Le 3 novembre, il demanda que l'assemblée priât le roi de réduire le nombre des tribunaux et de suspendre l'institution royale des juges, mesure de concentration du pouvoir, qui soumettait de plus en plus l'autorité judiciaire au pouvoir exécutif. Il fit ajouter aux lois dites d'*amnistie*, parla sur celle des élections, et vota constamment avec la majorité sur les autres mesures exceptionnelles. A Paris, où une foule d'oisifs trouve encore dans les sujets les plus graves matière à plaisanterie, on appelait M. Hyde et le

parti des députés qui se pressaient autour de lui les *hideux*. La chambre de 1815, dont la marche commençait à devenir alarmante pour l'autorité, fut dissoute, comme on sait, par l'ordonnance du 5 septembre. M. Hyde avait déjà été éloigné et envoyé, en qualité de ministre plénipotentiaire de France, près des États-Unis d'Amérique. Il reçut en même temps du roi le titre de comte, et quelque temps après le grand-cordon de la légion-d'honneur. Il est revenu depuis peu (1822) de cette mission honorable, et vient de nouveau d'être nommé député à la chambre de 1823 par le département de la Nièvre. Un parti qui se prétend le plus habile, le plus fort, et royaliste par excellence, porte déjà M. Hyde de Neuville comme premier candidat au ministère futur.

I

ICHON (Pierre-Louis), était, lors de la révolution, supérieur de la maison de l'Oratoire à Condom, et comme beaucoup de ses confrères il s'en montra le chaud partisan. Son patriotisme l'ayant fait nommer, en 1791, membre de l'assemblée législative par le département du Gers, il vota avec le côté gauche, et quoiqu'il abordât peu la tribune, il se fit néanmoins remarquer par un discours très-animé contre les prêtres insermentés, auxquels il attribuait les troubles qui agitaient la France, et demandait qu'ils fussent tenus de prêter leur serment civique, sous peine d'être privés de la moitié de leur traitement, à moins qu'ils ne préférassent sortir de France, auquel cas il leur serait payé en entier. Nommé par le même département à la convention, il tint la même conduite, et fut un de ceux qui, à la société des *Jacobins*, dont il était membre, provoquèrent la mise en jugement de Louis XVI. Toutefois il ne prit pas une part bien active aux démêlés qui eurent lieu entre la *Montagne* et la *Gironde*, bien qu'il penchât pour le premier parti, et ne partagea pas les excès si funestes pour la liberté, auxquels se livra cette coupable faction. Il était en mission à Bordeaux, lors de l'arrivée des événemens du 31 mai 1793, et de l'indignation générale qu'elle excita dans cette ville; cependant son caractère de député y fut assez respecté pour qu'on lui permît de retourner à Paris, malgré l'opposition de quelques citoyens. Il fut inculpé par Barrère, au sujet de la conduite d'un de ses délégués nommé Fournier; et depuis la fin de la session de la convention, ayant disparu de la scène politique, il se trouvait inspecteur de la loterie à Senlis en 1814; place qu'il perdit au second retour du roi.

IDIAQUEZ (François-Saverio de), grand d'Espagne de première classe, jésuite, est né à Pampelune, le 24 février 1711.

Après avoir fait ses études à Bordeaux, chez les jésuites de cette ville, il se rendit à la cour de Madrid, où ses belles qualités le firent accueillir des personnages les plus distingués. Les impressions qu'il avait reçues chez les PP. de la compagnie où il avait fait ses études, l'avaient tellement dominé, qu'à l'âge de 21 ans il prit la résolution de renoncer à ses grands biens et à ses titres en faveur d'un frère puîné, et d'entrer dans la société des jésuites. Il s'y distingua par ses vertus et sa science, et, après avoir professé les humanités, la philosophie et la théologie, il parvint aux premières dignités de son ordre. Lorsque le bref de suppression de la compagnie de Jésus fut prononcé, en 1773, par le pape Ganganelli, il se retira à Bologne et mourut à Bertaglia, lieu peu distant de cette ville, le 1er septembre 1790. Le P. Idiaquez est auteur d'ouvrages pieux et estimés, et a traduit du français en latin les *Pensées chrétiennes du P. Bouhours.*

IETZELER (Christophe), architecte suisse, est né à Schaffhouse, en 1734. Il embrassa d'abord la profession de son père qui était pelletier; mais porté pour les mathématiques, il quitta bientôt son métier, se rendit à Berlin, où il eut l'avantage de profiter des leçons de l'illustre Euler. Après avoir voyagé dans différentes contrées de l'Europe, il revint dans sa patrie et fut nommé architecte de la ville. La chaire de mathématiques au gymnase de Schaffhouse étant ensuite venue à vaquer, Ietzeler l'obtint et la remplit avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée en 1791. Il est auteur de la *Description du nouveau pont de Schaffhouse*, et du *Plan d'une maison des orphelins*, à la fondation de laquelle il avait employé la plus grande partie de sa fortune, et dont il fut administrateur gratuit pendant qu'il vécut, ce qui est le plus bel éloge que l'on puisse faire de ce savant artiste.

IFFLAND (Auguste-Guillaume), célèbre acteur et auteur dramatique allemand, né à Hanovre, le 19 avril 1759. Son goût pour le théâtre se manifesta dès son enfance, et une représentation de la *Rodogune* de Corneille fit une si vive impression sur ses organes, que ses parens ne voulurent plus, que très-rarement, le mener au spectacle. Mais rien ne put vaincre cette inspiration de la nature qui le portait au théâtre; et comme son père lui avait déclaré qu'il ne souffrirait pas qu'il se fît comédien, il s'évada de la maison paternelle pour aller débuter à Gotha, en 1777. Le poète Gotter, qui habitait alors cette ville, frappé des dispositions du jeune acteur, se plut à le former par ses conseils, et Iffland fit des progrès si rapides, qu'il ne tarda pas à être choisi pour faire partie de la troupe de l'électeur-palatin, qui tenait une cour splendide à Manheim, et qui protégeait particulièrement les talens propres à donner du relief à son théâtre, un des mieux dirigés de l'Allemagne. Iffland en devint le principal ornement. Aspirant à tous les genres de gloire qui peuvent s'obtenir sur la scène, il ne se

borna pas à être excellent acteur; il enrichit bientôt le théâtre d'une foule de ses propres compositions, et devint un des auteurs dramatiques les plus estimés de son temps. Il débuta dans cette nouvelle carrière, par la tragédie d'*Albert de Thurneisen*, qui fut accueillie avec faveur du public, enchanté déjà du talent original que déployait l'auteur dans ses différens rôles. Les productions d'Iffland se succédèrent avec rapidité pendant plusieurs années sur le théâtre de Manheim, et, en 1790, il donna *Frédéric d'Autriche*, pour le couronnement de l'empereur Léopold II. Cette pièce lui mérita la bienveillance du prince, qui chercha à diriger sa plume contre l'esprit d'indépendance qui commençait alors à faire quelques progrès en Allemagne. La pièce des *Cocardes* fut le fruit de l'inspiration impériale. Mais la guerre de la révolution devait bientôt mettre fin aux représentations des farces anti-révolutionnaires; et les Français s'étant rendus maîtres de Manheim, Iffland se réfugia à Weimar, et obtint de nouveaux succès dans cette ville, qui passe à juste titre pour une des plus éclairées de l'Allemagne. Le roi de Prusse l'attira ensuite à Berlin, où il lui confia la direction des spectacles de la cour. Iffland mourut dans cette capitale, le 20 septembre 1814. Cet écrivain était recommandable non-seulement par ses talens, mais encore par ses qualités personnelles. La plupart de ses pièces sont du genre du drame. Les admirateurs enthousiastes des talens d'Iffland, lui décernèrent le surnom de *Molière de l'Allemagne*. Il avait de commun avec le créateur de la comédie française, d'être en même temps acteur et auteur. Mais il y a bien loin des admirables conceptions dramatiques du premier, aux légères esquisses de son successeur. Le théâtre d'Iffland se compose de plus de 20 volumes. Il a encore publié plusieurs écrits remarquables sur la partie théorique de son art, et principalement sur la déclamation. « Il n'y a pas, dit Mme »de Staël, un accent, un geste, »dont Iffland ne sache trouver »la cause en philosophe et en ar»tiste. »

IGNARRA (L'ABBÉ NICOLAS), savant antiquaire napolitain, né à Pietra-Bianca, près de Naples, le 21 septembre 1728. Après avoir fait ses premières études chez son oncle qui était curé, il alla se perfectionner au collége du séminaire dit Urbano. Il devint habile dans la littérature et les sciences, et à l'âge de 20 ans, il fut chargé d'enseigner la langue grecque et la poésie aux élèves du même séminaire. Lorsque Charles III créa l'académie Herculanèse en 1755, Ignarra fut un des 15 premiers membres qu'il choisit. En 1763, on le nomma pour remplacer Mazzocchi dans la chaire de l'université royale, destinée à l'interprétation de l'Écriture sainte, et, en 1771, il devint professeur en chef. En 1782, il fut nommé directeur de l'imprimerie royale, et 2 ans après précepteur du prince héréditaire, François de Bourbon; enfin, en 1794, Ignarra fut promu à un canoni-

cat de la cathédrale de Naples. Doux et affable, il sut se concilier la bienveillance et l'estime non-seulement de la cour, mais des personnages les plus illustres de son pays et de l'étranger. Sa modestie lui fit refuser l'archevêché de Reggio, qui lui avait été offert. A l'âge de 70 ans il avait perdu tout-à-fait la mémoire, au point de ne plus se ressouvenir du nom de ses parens, de ses amis, et des titres de ses livres. Il est mort à l'âge de 80 ans. Ses ouvrages les plus importans sont : 1° *De palæstrâ neapolitanâ commentarium*, Naples, 1770; 2° *Doctissimi Mazzocchi vita*, Naples, 1778; 3° *De fratriis neapolitanis*, ouvrage dans lequel il démontre péremptoirement, contre l'avis de Reinesie, de Vandale, de Fabretti et de Martorelli, que les anciennes associations, appelées *Fratriæ*, n'étaient point des confréries religieuses, mais des sociétés politiques établies chez les Grecs; 4° *Opusculi*, Naples, 1807. Ce volume se compose de dissertations, d'inscriptions, de vers latins, et de lettres à divers personnages.

IMBAULT (J. J.), professeur et éditeur de musique, est né à Paris, le 9 mars 1753. Il n'avait pas encore atteint sa onzième année, lorsque Gaviniès (*voyez* ce nom) le prit en amitié et lui donna des leçons de violon. M. Imbault devint un de ses meilleurs élèves comme violoniste. Il débuta aux concerts de l'école gratuite de dessin, en 1770, à l'âge de 17 ans, et produisit assez de sensation pour que M. de Sartine, alors lieutenant-général de police, qui aimait et protégeait les arts, lui accordât le droit de nommer à une place dans cette école. Il parut avec le même succès au concert spirituel et au concert olympique. Ce professeur eut l'honneur d'exécuter trois fois devant la reine Marie-Antoinette, les symphonies concertantes de Viotti, concurremment avec l'auteur lui-même. M. Imbault est un des éditeurs de musique qui se font un devoir de donner des éditions remarquables par leur beauté et leur correction. On lui doit, entre autres, le *Traité de la fugue et du contre-point* de Marpurg, l'*École d'orgue* par J. Martini, les méthodes de violoncelle par Tillière, Bréval et L. Duport, cinquante-six quatuors d'Haydn, qu'il donna en 1808. Il a fait graver plusieurs quintetti manuscrits de Boccherini. On doit citer, à la louange de M. Imbault, la tendre et constante reconnaissance qu'il eut pour son maître. En 1800, quelque temps avant la mort de Gaviniès, il donna deux concerts au bénéfice de ce grand maître. Gaviniès, pour lui témoigner combien il était sensible à cet attachement, lui fit cadeau de son portrait peint par P. Guérin. Les auteurs du *Dictionnaire historique des musiciens* rapportent que M. Lesueur, directeur de la musique et de la chapelle de l'empreur Napoléon, qui estimait le talent et les qualités personnelles de M. Imbault, le nomma, en 1810, membre de la chapelle de ce prince.

IMBERT (Barthélemy), naquit à Nîmes en 1747, et vint à Paris, au sortir du collége, pour y cul-

tiver les lettres, dont il avait puisé le goût dans les bons modèles. Dorat était alors le poète à la mode. Séduit par le faux éclat du style de ce bel-esprit, Imbert le prit pour modèle dans les poésies légères qu'il publia d'abord. Bientôt il fit mieux et publia le *Jugement de Pâris*. Ce poëme fit prendre de ses talens une opinion flatteuse. Une versification élégante distingue cette composition, et les hommes de goût pensèrent que si l'auteur se livrait à l'étude, au travail, et se tenait en garde contre cette extrême facilité qui dégénère presque toujours en une abondance stérile, il pourrait un jour produire des ouvrages dignes de plus d'estime. On le loua pour l'encourager; on le perdit. Préférant des succès de salon aux succès du cabinet, il travailla avec une extrême rapidité, s'essaya dans tous les genres, et ne fut supérieur en rien. Tragédies, comédies, poëmes, sonnets, épîtres, épigrammes, etc., etc., il fit de tout. Le *Jugement de Pâris*, qu'on relit quelquefois, et le *Jaloux sans amour*, comédie en 5 actes en vers libres, que le jeu des acteurs fait valoir, voilà les seuls titres réels sur lesquels repose sa gloire. Cette même pièce, jouée pour la première fois sans succès en 1781, fut reprise quelques années après, et fut mieux accueillie. Cependant, au jugement de La Harpe, « Cette » comédie n'est autre chose, pour » l'intrigue, que le *Préjugé à la* » *mode* de La Chaussée, très-gau» chement retourné; et les vers et » le dialogue sont bien le plus » mauvais jargon, et le plus insi» pide enfantillage qui puissent » attester les derniers progrès du » mauvais goût. » Imbert osa même aborder la scène tragique; il fit représenter, en 1789, *Marie de Brabant*. Cette pièce n'est pas dénuée de beautés. On y trouve des scènes touchantes et des vers heureux; elle obtint quelques succès, malgré la sévérité avec laquelle on l'accueillit d'abord. Il eût mieux fait sans doute, s'il n'avait pas été enlevé aux lettres par une mort prématurée. Imbert était doué du caractère le plus égal et de l'humeur la plus facile. Il mourut, dans un état voisin de l'indigence, le 23 août 1790. Outre les ouvrages que nous avons cités, et quelques autres qui ont échappé à nos recherches, il a publié : 1° *Fables nouvelles*, Paris, in-8°, 1773; 2° *Historiettes, ou Nouvelles en vers*, Paris, in-8°, 1774; 3° *les Egaremens de l'amour, ou Lettres de Fanelli et de Milfort*, roman, Amsterdam, 2 vol. in-8°, 1776; 4° *Lectures du matin et du soir, ou nouvelles Historiettes*, Paris, 2 vol. in-8°, 1782-1783. Ce recueil de petites productions en prose a été traduit en allemand. 5° *Lectures variées, ou Bigarures littéraires, contes en prose*, Paris, 1783, in-8°; 6° *Choix de Fabliaux mis en vers*, Paris, 1788, 2 vol. in-12; *le Jaloux malgré lui*, comédie en 3 actes et en vers, inférieure sous tous les rapports au *Jaloux sans amour*; 8° *les Rivaux*, comédie en 5 actes, sifflée à la première et unique représentation, et non imprimée; 9° *Marie de Brabant*, tragédie; 10° *l'Inauguration du Théâtre-Français*, pièce à tiroir en 1 acte et en vers; 11° *Ga-*

brielle de Passy, parodie de *Gabrielle de Vergy;* 12° *le Lord anglais;* 13° *le Gâteau des rois;* 14° *les deux Sylphes.* 15° Il a donné différens articles aux feuilles littéraires du temps, rédigé les articles de spectacles dans le *Mercure de France*, et a été l'un des co-éditeurs des *Annales poétiques*, dont on a publié 42 vol. in-12. On doit à M. Petitot une *notice* sur Imbert, insérée dans le 14me vol. du *Répertoire du Théâtre-Français*, 1re édition.

IMBERT-COLOMÉS (JACQUES), né à Lyon, en 1723, d'une famille de négocians, fit ses études au collége des jésuites de cette ville, et dans ce collége, un des plus distingués de la compagnie de Jésus, il puisa un certain goût pour les sciences et les arts. Sa science de prédilection était la chimie, et il y fit quelquefois des expériences utiles. Nommé premier échevin de Lyon, il mit beaucoup de zèle à faire approvisionner cette ville, lors de l'espèce de disette de 1788. En 1790, il remplaça le prévôt des marchands, alors absent; et son opposition prononcée contre la révolution, qui était à cette époque l'idole des Français, fit assaillir sa maison par le peuple et mit sa vie en danger. Il fut obligé de fuir et se réfugia à Bourges; il ne put rentrer qu'incognito à Lyon, afin d'éviter de nouveaux dangers. On ne le vit plus figurer qu'au moment du siége, en 1793, et heureusement il reçut une mission qui l'éloigna de cette ville, car autrement il aurait pu être enveloppé dans la proscription qui frappa si cruellement les auteurs du soulèvement de cette infortunée cité. Après avoir erré pendant plusieurs mois d'asile en asile, il traversa à pied le sommet des Alpes au milieu de l'hiver, et arriva en Piémont, où son dévouement pour la cause royale le fit parfaitement accueillir des émigrés. Il alla ensuite en Allemagne et en Russie; il revint en France, avec la commission secrète de travailler à l'œuvre de la contre-révolution. Un des moyens les plus efficaces d'atteindre ce but, était de diriger les élections dans un sens royaliste; et ce n'est pas sans étonnement que l'on vit Imbert-Colomès, bien qu'inscrit sur la liste des émigrés, être nommé député au conseil des cinq-cents pour le département du Rhône. Il débuta dans cette assemblée par une dénonciation contre le directoire, se lia intimement avec le parti contre-révolutionnaire, dit *de Clichy*, et devint un des membres les plus violens de l'opposition formée contre le gouvernement établi. Mais, le 18 fructidor (4 septembre 1797) ne tarda pas à mettre fin à sa carrière législative, et il fut condamné à la déportation. Il eut le bonheur de s'y soustraire et de se réfugier en Allemagne, où il n'a cessé de servir la cause royale, comme il avait fait pendant sa première émigration. Après la révolution du 18 brumaire, il fut au nombre des proscrits que les consuls ne rappelèrent point. Au mois de juillet 1801, il fut arrêté à Bayreuth avec plusieurs autres émigrés, par ordre du roi de Prusse, sur la dé-

mande du gouvernement français, qui se fit remettre sa correspondance, laquelle a été imprimée à Paris, sous le titre de *Papiers saisis à Bayreuth et à Mende*. Détenu pendant quelque temps, dès qu'il fut mis en liberté, il s'empressa de rejoindre Louis XVIII, qui était alors en Angleterre, et il en reçut beaucoup de témoignages d'estime et de reconnaisance. S. M. qui était en Russie, lors de son arrestation, lui avait écrit à ce sujet la lettre la plus flatteuse. Il est mort peu de temps après.

IMBERT (Xavier-Lebret, baron d'), ancien capitaine de vaisseau et chevalier de Saint-Louis, né en Provence vers 1765, commandait l'une des escadres de la Méditerranée, en 1793, lorsque les événemens du 31 mai mirent en mouvement la ville de Toulon, qui se prononça, comme plusieurs autres cités de la France, contre cette funeste journée. Il profita de l'ascendant que sa position lui donnait pour opérer une révolution royaliste dans cette ville, qui fut livrée aux Anglais, dont la flotte, commandée par l'amiral Hood, était alors en station dans la Méditerranée. M. le baron d'Imbert, député par le comité général des sections, dirigé par Paloux et Castellanet, traita avec l'amiral, dirigea le débarquement de troupes anglaises, les introduisit dans le fort de Malgue, et proclama lui-même Louis XVII, alors prisonnier au Temple. Mais les Anglais en s'emparant de cette ville, n'avaient d'autre but que de satisfaire leur intérêt particulier; on sait comme ils tinrent les belles promesses faites aux Toulonnais, et comme ils se comportèrent lorsqu'ils furent obligés d'abandonner cette malheureuse cité. Après la reddition de Toulon, qui fut si cruellement punie de sa défection, M. d'Imbert se réfugia en Angleterre, emmenant avec lui quelques malheureux habitans qui n'avaient plus de choix qu'entre l'exil et la mort. Il fut ensuite chargé par le gouvernement anglais d'un grand nombre de missions en Allemagne et dans l'intérieur de la France, missions pour lesquelles, à ce qu'assurent les Anglais, il reçut des sommes immenses. Mais lorsqu'il eut cessé d'être utile, on cessa d'avoir des égards pour sa personne et de satisfaire aux nombreuses prétentions qu'il élevait, en récompense des services rendus aux ennemis de sa patrie; des mesures de rigueur succédèrent même bientôt aux marques de confiance que le ministère anglais lui avait d'abord prodiguées. En mai 1807, il fut arrêté à Londres, conduit à l'*alien-office*, et déporté sur les côtes de Holstein, où il tomba entre les mains de Napoléon, qui le fit conduire à Paris et renfermer à la Force. Il fut envoyé depuis en surveillance à Dijon et à Marseille, où les événemens de 1814 le rendirent à la liberté. Il fit alors un voyage à Londres pour connaître la nature des inculpations qui avaient pu motiver sa déportation, et pour recevoir l'arriéré de la pension qui lui avait été assignée pour sa conduite à Toulon; mais à peine arrivé en Angleterre, il reçut de lord Sydmouth l'ordre d'en sortir. M. d'Im-

bert appela de cet ordre au conseil privé par l'organe de son avocat, mais le conseil refusa de l'entendre; refus que suivit de près un second ordre de déportation, auquel il fut obligé d'obéir. En avril 1815, il se rendit à Gand pour faire partie d'un corps d'émigrés dont on projeta l'organisation; mais obligé de partir pour Hambourg sur la notification d'un ordre du ministre anglais, il eut recours au roi des Pays-Bas, qui lui accorda un asile dans ses états, d'où il revint à Paris à la suite du prince de Condé. Depuis il n'a rien négligé pour obtenir la réparation des torts dont il se plaint, contre plusieurs agens du gouvernement britannique et de l'*alien-office*; mais toutes ses démarches ont été infructueuses. En août 1817, il a publié une brochure relative à un procès qu'il avait perdu, en 1814, contre M. de Lahaye, ex-conventionnel. Elle est intitulée : *Mémoire de Xavier-Lebret, baron d'Imbert, ancien capitaine de vaisseau, etc., à ses juges, suivi de notions administratives, militaires et politiques pour l'intelligence de la cause*, vol. in-8°, Paris, 1817; 2° *Aperçu préliminaire sur la nature de mes réclamations contre le gouvernement anglais et M. Cook.* Cette dernière brochure n'est que l'extrait d'un ouvrage que l'auteur a publié à Paris, en 1804, sous le titre de *Précis historique des événemens de Toulon en* 1793, in-8°. M. le baron d'Imbert a eu la douleur de voir confirmer, et par la cour royale et par la cour de cassation, le jugement qui le condamnait en première instance. Un procès qu'il a intenté depuis pour sévices graves commis sur sa personne dans la prison de Sainte-Pélagie, où il se trouvait arrêté, n'a point eu une issue plus favorable.

IMBERT (Guillaume), né à Limoges, entra fort jeune dans l'ordre des bénédictins de la congrégation de Saint-Maur; mais comme sa vocation avait été forcée par son père, il protesta contre ses vœux, et à la suite d'un procès avec ses supérieurs, il obtint sa sécularisation. Lancé dans le monde, il se livra à la littérature et surtout à la politique, et pour vivre avec plus d'indépendance, il se retira à Newied. C'est là où il entreprit ce curieux journal hebdomadaire connu sous le nom de *Correspondance secrète, politique et littéraire.* Cette feuille, commencée en 1774, a fini en 1793; mais elle a été seulement rédigée jusqu'en 1790, par Imbert. C'est de l'assemblage de ces feuilles que l'on a composé, sauf quelques légères modifications, la *Correspondance secrète, politique et littéraire*, Londres (Maestricht), 1787-1790, 18 vol. in-12, qui ne vont que jusqu'aux premiers jours d'octobre 1785, bien que la feuille dont cette correspondance était formée eût toujours continué de paraître jusqu'à l'époque précitée. Cet ouvrage, extrêmement piquant, assez analogue aux *Mémoires secrets de Bachaumont*, a eu beaucoup de succès, et tient encore aujourd'hui une place dans le cabinet des curieux. Imbert possédait les langues hébraïque, grecque, arabe, turque, italienne, et particulièrement l'anglaise, dont il a donné

plusieurs traductions : 1° *État présent de l'Espagne et de la nation espagnole,* traduction d'Édouard Clarke, Paris, 2 vol. in-12. Cet ouvrage est rare, parce qu'il a été supprimé dans le temps, et cette suppression a été attribuée à un passage relatif à un goût immodéré de Charles III pour la chasse, goût qui se trouvait précisément être un des faibles de Louis XV. 2° *Dissertations sur l'origine de l'imprimerie,* traduction du docteur Midleton, Londres et Paris, 1775, in-8°. En 1783, il fit paraître un volume intitulé, *Chronique scandaleuse, ou Mémoires pour servir à l'histoire de la génération présente.* Cet ouvrage, qui, comme la Correspondance secrète, contient une foule d'anecdotes curieuses et malignes, eut beaucoup de succès, et il en parut une 2me édition en 2 vol. en 1786, une 3me en 5 vol. en 1788, et une 4me en 1790, également en 5 vol. La *Chronique scandaleuse* et la *Correspondance secrète,* firent renfermer trois fois l'auteur à la Bastille. Les événemens de la révolution obligèrent Imbert de se retirer à Limoges son pays natal, où il fut nommé officier municipal en 1793. L'effervescence de son caractère, l'exaltation de ses principes, et l'extrême rigueur qu'il mit dans l'exécution des ordres qu'il recevait, lui firent de nombreux ennemis. Il revint à Paris, où il s'occupa de nouveau de la traduction de quelques ouvrages anglais. Il avait publié, en 1790, 1 volume in-18 intitulé : *Philosophie de la guerre, Extrait des mémoires du général Lloyd, traduit par un officier français.* L'officier français est M. Romann, marquis de Mesmond. Il donna en 1801 le *Mémoire politique et militaire sur l'invasion et la défense de la Grande-Bretagne, par le général Lloyd,* trad. de l'anglais sur la 5me édition, brochure in-8°. Il se proposait au moment de sa mort, arrivée le 19 mai 1803, de donner un ouvrage plus étendu sur la descente en Angleterre : son manuscrit est demeuré entre les mains du gouvernement, auquel il avait été communiqué. Imbert n'avait guère que 60 ans lorsqu'il mourut; c'était un homme infatigable au travail, mais dont le style n'avait ni ce poli, ni cette légèreté généralement si désirables, et particulièrement dans les ouvrages anecdotiques qu'il a publiés.

INCHBALD (MISTRISS ELISABETH), née dans le comté de Suffolk en 1756. Dès sa tendre jeunesse, elle se passionna pour la lecture des romans; ce qui lui exalta l'imagination et lui fit quitter furtivement la maison paternelle pour se rendre à Londres, où elle se fit actrice. A l'âge de 18 ans, elle épousa M. Inchbald, acteur de Drury-lane, et joua avec lui dans les principales villes d'Angleterre et d'Écosse. Le beau climat du midi de la France l'engagea à s'y rendre pour y rétablir sa santé, et peu de tems après elle perdit son mari. Son veuvage ne lui fit cependant point quitter le théâtre, et elle joua encore à Covent-Garden; mais elle ne tarda pas à se livrer exclusivement à la littérature, et quitta

tout-à-fait le théâtre en 1789. Mme Inchbald avait d'abord débuté par une comédie en 5 actes, qui eut peu de succès, et qui a pour titre : *Je vous dirai ce que c'est ;* ensuite elle donna une petite farce, qui plut beaucoup, sous le nom de *Conte mogol, ou la descente du ballon*. Elle a encore publié : 1° *l'Apparence est contre eux*, farce, 1786, in-8°; 2° *le Vœu d'une veuve*, farce, 1786, in-8°; 3° *l'Enfant de la nature*, drame, 1788, in-8°; 4° *Minuit*, comédie, 1788, in-8°; 5° *les Choses sont ainsi*, comédie, 1788, in-8°; 6° *l'Homme marié*, comédie, 1789, in-8°; 7° *les Voisins*, comédie, 1791, in-8°; 8° *Chacun a son défaut*, comédie, 1793, in-8°; 9° *le Jour des épousailles*, comédie, 1794, in-8°; 10° *les Femmes comme elles étaient, et les Filles comme elles sont*, comédie, 1797, in-8°; 11° *les Vœux d'un amant*, comédie, 1798, in-8°; 12° *l'Homme sage de l'Orient*, 1799, in-8°; 13° *Se mariera-t-on, ou ne se mariera-t-on pas?* comédie, 1805, in-8°; 14° *Simple histoire*, roman, 1791, 4 vol. in-12; 15° *la Nature et l'Art*, roman, 1796, 2 vol. in-12. Ces deux romans ont été traduits en français par M. Deschamps. Ils ont eu beaucoup de succès, tant en Angleterre qu'en France. Si l'on n'y remarque pas cette force comique qui caractérise les chefs-d'œuvre de nos romans français, on y trouve des intrigues bien filées et un dialogue assez naturel. Du reste ils respirent la morale la plus pure. Mme Inchbald a été un des éditeurs, 1° du *Théâtre anglais*, collection de pièces représentées sur les théâtres royaux, avec des remarques biographiques et critiques, 1806 et 1809, 25 vol. in-12; 2° d'une *Collection de farces et autres petites pièces*, 7 vol. in-12 et in-18, et du *Théâtre moderne*, 1809, 10 volumes.

INFANTADO (le duc de l'), grand d'Espagne de première classe, est fils d'une princesse de Salm. Il passa les premières années de sa jeunesse en France, où il fut élevé; et de retour dans sa patrie, lorsque la guerre fut déclarée à l'Espagne, en 1793, il leva un régiment à ses frais et fit la campagne de la Catalogne. La douceur de son caractère, et surtout son aversion pour le ministre Godoï, prince de la Paix, lui gagnèrent l'amitié du prince des Asturies, ce qui excita la méfiance du ministre Fudon, qui lui fit donner l'ordre, en 1805, de quitter Madrid. En 1807, le prince des Asturies ayant été mis en état d'arrestation, et craignant que Godoï n'abusât de son ascendant pour s'élever encore plus haut, avait, par un pouvoir écrit de sa main, avec la date en blanc, nommé le duc de l'Infantado capitaine-général de la Nouvelle-Castille, dans le cas où le roi viendrait à mourir. Cette nomination devint plus tard un des 3 chefs d'accusations qui motivèrent le procès de l'Escurial. Le procureur-général du roi au conseil de Castille avait conclu à la peine de mort contre le duc de l'Infantado et contre don Juan Escoiquitz; mais l'opinion publique qui se prononça fortement contre cet acte de rigueur, et les démarches de M. de Beauharnais, ambassadeur de

France, empêchèrent l'exécution de l'arrêt. L'année suivante, Ferdinand VII étant monté sur le trône, en vertu de l'abdication de Charles IV, son père, ordonna la révision de cette affaire, par un conseil qui déclara nulle l'accusation de trahison intentée contre le duc de l'Infantado, don Juan Escoiquitz, le marquis d'Ayerbe, etc. Le premier accompagna Ferdinand à Bayonne en 1808, et fit tous ses efforts pour conserver le trône à la dynastie régnante. Après la prise de Madrid, il fut accusé par Napoléon de trahir sa patrie en servant la politique de l'Angleterre, d'être le principal auteur de l'insurrection qui venait d'éclater dans la capitale, et d'entretenir la mésintelligence qui régnait entre le vieux roi et son fils. Le duc de l'Infantado changea alors de marche, en apparence au moins; et malgré le zèle qu'il avait montré pour Ferdinand VII, il crut devoir accepter le grade de colonel des gardes de Joseph Bonaparte, et signa à Madrid, le 7 juillet 1808, la constitution que Napoléon destinait aux Espagnols. On a voulu depuis expliquer cette conduite du duc de l'Infantado, en disant qu'il n'avait désiré se rapprocher du roi Joseph, et qu'il n'avait accepté la place de chef de ses gardes, que pour mieux le trahir. Une telle perfidie, indigne d'un Castillan, ne put, sans doute, entrer dans l'âme du duc de l'Infantado, qui en plusieurs occasions a fait preuve de sentimens généreux. Aussi se lassa-t-il bientôt du rôle douteux qu'il jouait à la cour de Joseph, se démit de ses emplois, se fit chef du parti contraire, et provoqua ouvertement l'insurrection contre les Français. L'empereur Napoléon ayant été informé de la conduite du duc de l'Infantado, lança contre lui, le 12 mars 1808, un décret par lequel il le déclarait traître aux deux couronnes. En 1809, le duc de l'Infantado prit le commandement d'un corps d'insurgés, à la tête duquel il déploya du courage. Mais ses armes ne furent point heureuses. Battu dans toutes les rencontres par les Français, les différens revers qu'il éprouva, portèrent la junte suprême à lui retirer le commandement. Dépouillé de tout emploi civil et militaire, il se retira à Séville, d'où il offrit encore ses services à la junte, qui les refusa; quelque temps après, il quitta l'Espagne pour se réfugier à Londres. A cette époque, le *Moniteur* annonça, que suivant le rapport des officiers prisonniers, le duc de l'Infantado n'avait jamais eu d'autre intention que de s'embarquer après avoir fait le plus de mal possible, et qu'il partait déchiré de remords. Lorsque les cortès constituèrent, en janvier 1811, un conseil d'Espagne et des Indes, le duc de l'Infantado en fut nommé président, et fut chargé, en cette qualité, d'une mission auprès du gouvernement anglais. Il fut accueilli avec beaucoup de distinction par le prince-régent, et revint à Cadix où siégeait la régence, le 14 juin 1812. Lorsque les Français eurent quitté Madrid, en 1815, il s'y rendit; mais peu de temps après il fut obligé d'en sortir, par ordre de la junte, comme un des chefs du parti dit *los*

serviles. Cette mesure fut un titre de recommandation auprès de Ferdinand, qui à son retour, s'empressa de le nommer président du conseil de Castille, magistrature de la plus haute importance, et qui entre autres prérogatives, donne à celui qui en est revêtu le droit d'approcher, à quelque heure que ce soit, du souverain pour l'entretenir en particulier. Mais la révolution de 1820 a porté de nouvelles atteintes au crédit du duc de l'Infantado, et à l'exercice de l'autorité dont il était investi. Il a été obligé de donner sa démission de la place de colonel au 1er régiment des gardes du roi, et de renoncer successivement à toutes ses autres fonctions. Accusé encore en dernier lieu d'avoir pris part à la conspiration tramée dans le palais même du roi, au mois de juin de cette année, par les gardes, le duc de l'Infantado a été momentanément arrêté, puis exilé à Majorque, d'où il chercha à passer en Angleterre. Mais forcé par une tempête de rentrer dans un port d'Espagne, il fut encore remis en arrestation et conduit à Madrid, où le roi vient de le faire remettre en liberté. Le rôle du duc de l'Infantado est loin d'être terminé; et l'avenir prouvera s'il a été injustement classé par la junte de Cadix et par plusieurs de ses compatriotes, parmi *los serviles*, ou s'il se rattachera franchement au régime constitutionnel de sa patrie.

INGENHOUSS (Jean), médecin hollandais, membre de la société royale de Londres et de plusieurs autres sociétés savantes, est né à Breda en 1730. Après avoir exercé la médecine dans sa patrie, il se rendit, en 1767, en Angleterre pour connaître la méthode d'inoculation de Lutton. L'année suivante, il alla à Vienne, où il inocula une archiduchesse et 2 archiducs; ce qui lui valut de la famille impériale des titres et une pension de 600 florins. Il retourna ensuite en Angleterre, y exerça la médecine avec succès, composa plusieurs ouvrages dans la langue du pays, et mourut à Bowood-Parck près de Londres, le 7 septembre 1799. Cet habile médecin est auteur de plusieurs découvertes utiles, relatives surtout à l'application de la chimie et de la physique à la médecine et à la physiologie végétale. Ces découvertes sont consignées dans ses écrits, traduits dans plusieurs langues, et dont quelques savans ont publié des collections.

INGERSLEBEN (le baron d'), ministre d'état prussien, fut chargé, en 1815, de prendre possession, au nom de son souverain, de la Poméranie suédoise et de l'île de Rugen, cédées au roi de Prusse par un traité particulier. Il fut nommé gouverneur de Stettin; reçut, en janvier 1816, du roi de Suède la croix de commandeur de l'Étoile-Polaire, et, dans le mois de mars suivant, fut nommé à la présidence du grand-duché du Bas-Rhin, où il établit un consistoire général, et des commissions pour le gouvernement des églises et des écoles protestantes.

INGOUF (François-Robert), graveur distingué, naquit à Paris en 1747. Il manifesta de bon-

ne heure un goût sûr pour les beaux-arts, et il s'adonna à la gravure; mais né pauvre, et tout entier à une mère âgée et infirme, il dut chercher dans un travail opiniâtre, les moyens de subvenir aux besoins de celle à qui il devait la vie, et toujours passionné pour son art, il ne put toujours s'y livrer en artiste qui ne voit pour but que la gloire. Jacques Flipart, son maître, touché des sentimens généreux qu'il remarquait en lui, se fit un bonheur de lui consacrer tous ses soins. Ingouf en profita, et sa vie entière fut consacrée à la reconnaissance qu'il devait à son maître. Ses premières estampes, *le Retour du Laboureur*, et *le Braconnier rendu à la liberté*, d'après Benazech, établirent honorablement sa réputation, qui s'accrut par la belle gravure des *Canadiens au tombeau de leurs fils*, d'après M. Le Barbier l'aîné. Mais ses meilleures productions sont, les deux *Nativités*, qu'il a gravées pour le musée français de Laurent et Robillard; l'une d'après Raphael, et l'autre d'après Ribera. Cet artiste a fait aussi un grand nombre de vignettes et de portraits pour la librairie, et différens sujets pour le *Voyage d'Égypte*, et celui de M. Cassas. En général, les estampes d'Ingouf sont d'un bon ton de couleur et annoncent beaucoup d'entente du clair-obscur. La variété qu'il a su répandre dans ses travaux, rend avec un naturel parfait chaque objet, et supplée, autant que possible, l'absence du coloris. Il a su avec la seule combinaison du noir et du blanc, unique ressource de la gravure pour rendre la nature avec fidélité, donner une juste idée de l'harmonie et de la couleur des tableaux qu'il a traduits, talent d'autant plus rare, qu'il arrive souvent que le graveur qui croit le saisir, tombe dans la manière et dans l'exagération. Ingouf mourut à Paris, le 12 juin 1812, regretté de toutes les personnes qui ont été à même d'apprécier sa probité et ses mœurs honnêtes.

INGOUF (Pierre-Charles), frère aîné du précédent, et comme lui graveur, naquit à Paris, en 1746. Il fut aussi élève de Jacques Flipart, qui l'avait également pris en amitié, et qui lui donna tous ses soins. Cet artiste n'était pas sans talent, mais il n'approcha jamais de celui de son frère. Il a gravé d'après différens maîtres, et surtout d'après Greuze : ses meilleurs ouvrages sont ceux qu'il a exécutés sur les compositions de ce peintre. Pierre-Charles Ingouf mourut à la fin du 18me siècle. Il jouissait, comme homme privé, de l'estime générale.

INGRAND DE SAINT-MAUR, chef de *chouans* dans le département de l'Eure, n'a figuré qu'en 1799, dans la déplorable guerre de la Vendée. Il se trouva à plusieurs affaires peu importantes, et fut un des derniers à poser les armes. Lors de l'événement du 3 nivôse (24 décembre 1801), c'est-à-dire, lors de l'explosion de la machine infernale, il fut, ainsi que plusieurs autres *chouans*, arrêté et mis au Temple, ensuite transféré à la citadelle de Besançon, d'où il ne sortit qu'en 1805.

INGRAND (François-Pierre), né le 9 novembre 1756, à Usseault, département de la Vienne, devint, au commencement de la révolution, administrateur de ce département, qui le députa à l'assemblée législative, et ensuite, à la convention nationale. Dans le procès du roi, il vota la mort sans appel et sans sursis. Il devint depuis membre du comité de sûreté générale, et eut diverses missions dans les départemens et à l'armée de l'Ouest. Après la journée du 9 thermidor, il fut dénoncé à la convention, comme ayant exercé des rigueurs excessives pendant ses missions. Le député Thibaudeau l'accusa d'avoir fait injustement incarcérer son père. M. Ingrand prouva qu'il n'avait fait qu'exécuter les ordres des comités; qu'il n'avait point outrepassé ses pouvoirs, et que le père de Thibaudeau avait été arrêté par les ordres directs du comité de salut public. Après la session conventionnelle, M. Ingrand devint membre du conseil des cinq-cents, d'où il sortit en 1797. Nommé inspecteur forestier à Beauvais, et ensuite à Château-Thierry, il remplit ces places avec la plus scrupuleuse intégrité, et sut se concilier l'estime générale. Ayant été destitué en 1814, le directeur-général Bougon, qui avait d'abord fait supprimer cette place, la rétablit, et en fit reprendre les fonctions à M. Ingrand, en mars 1815, ce qui motiva l'exil de ce dernier au mois de février l'année suivante. M. Ingrand, dont la famille avait été ruinée par suite de la révocation de l'édit de Nantes, ne s'était point occupé de sa fortune pendant qu'il avait eu part à l'autorité. Une somme modique qu'il avait placée chez un banquier, lui fut enlevée par la faillite de ce dépositaire infidèle. Il se trouva ainsi sans ressources, et forcé, dans un âge avancé, de fuir sa patrie. M. Ingrand s'est retiré dans les environs de Bruxelles.

IONG (Corneille de), marin hollandais, né à Oudewater, petite ville de la Hollande, et lieu de la naissance du célèbre Arminius, fut employé fort jeune au service de la marine. Après avoir fait différens voyages de long cours, il était parvenu au grade de capitaine de vaisseau, lorsque la flotte hollandaise, mouillée au Helder, et dont le *Caberus*, qu'il commandait, faisait partie, fut sommée par les Anglais de se rendre. Une insurrection qui éclata parmi les matelots, devint la cause ou le prétexte de la soumission des chefs, qui obéirent sans résistance à cette sommation. Les officiers hollandais, au nombre desquels était M. Iong, furent transportés comme prisonniers de guerre en Angleterre. Pénétré de douleur d'être considéré comme un traître à sa patrie, il demanda et obtint la permission de retourner en Hollande, dans l'espoir de se justifier. Mais son espérance fut déçue, et traduit devant un conseil de guerre, il fut condamné à avoir le glaive passé au-dessus de la tête, et déclaré incapable de jamais servir l'état; en outre, une disposition du jugement portait qu'il serait emprisonné jusqu'à la paix, et ensuite banni de

la république. Il se pourvut en révision de ce jugement, mais sans succès. Élargi après la paix d'Amiens (1802), il s'établit à Clèves (Prusse), où il composa plusieurs ouvrages qui ont été goûtés de ses compatriotes. Lorsque le prince d'Orange monta sur le trône des Pays-Bas, il s'adressa à lui, et ce monarque annula le jugement par lequel il avait été condamné. Malgré cette réhabilitation, il ne rentra cependant pas au service de ce royaume; il est maintenant dans la retraite au lieu de sa naissance. On a de lui: 1° *Voyage au cap de Bonne-Espérance, en Islande et en Norwège pendant les années* 1791 *et* 1792, 3 vol. in-8°, 1803; 2° *Second voyage dans la Méditerranée*, 1809; 3° *Troisième voyage dans la Méditerranée*, 1810; 4° *Voyage aux îles Caraïbes*, 1 vol. in-8°, 1808; 5° *Voyage dans le Canal pendant les années* 1785 *et* 1786, 1 vol. in-8°, 1808. Tous ces ouvrages écrits avec soin renferment des faits fort curieux sur les pays que l'auteur a parcourus, et le troisième contient une notice sur sa vie. M. Iong a aussi publié, en 1804 et en 1805, une *Apologie de la conduite par lui tenue le* 30 *août* 1799, *lors de la reddition de la flotte hollandaise aux Anglais*, *avant et après cet événement*, 3 vol.

IRAILH (Auguste-Simon), né au Puy-en-Vélay, le 16 juin 1719, fut chanoine de Monistrol, premier curé de Saint-Vincent dans le diocèse de Cahors, et mourut en 1794. Il a publié quelques ouvrages assez intéressans, parmi lesquels on compte les *Querelles littéraires, etc.*, en 4 vol. in-12, et une *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France*, 1764, 2 vol. in-12.

IRANDA (le marquis d'), riche banquier espagnol. Il fut employé en 1795, par la cour de Madrid, dans les conférences relatives à la paix, qui eurent lieu à Saint-Sébastien, avec le général Moncey.

IRELAND (John), auteur anglais, naquit dans une ferme du Shropshire. Son goût pour les productions des arts du dessin, et les profits qu'il trouvait à en trafiquer, l'éloignèrent de la profession d'horloger à laquelle il était destiné. Marié fort jeune, obligeant et généreux, il accueillait les artistes et les hommes de lettres, et recevait à sa table des hommes distingués en divers genres. Il fut particulièrement lié avec les peintres Mortimer et Gainsborough, ainsi qu'avec l'acteur Henderson. Il publia la vie et les mœurs de ce dernier en 1791, 1 vol. in-8°; mais l'ouvrage n'eut point de succès. Il fut plus heureux dans son *Hogarth expliqué*, qui parut aussi en 1791, 2 vol. in-8° avec des gravures. Depuis long-temps il faisait d'Hogarth, peintre et graveur, une étude particulière, et avait rassemblé tout ce qu'il avait pu se procurer de ses ouvrages. L'édition qu'il donna alors fut épuisée en moins de trois mois, et il en fit imprimer une seconde quelque temps après. Cet ouvrage, où l'on trouve une critique judicieuse, est rempli d'anecdotes intéressantes, et devient piquant surtout par la manière avec laquelle le

but moral des productions d'Hogarth y est développé. La vie, le cours d'étude, la correspondance, les querelles politiques de ce peintre célèbre, forment un volume supplémentaire, imprimé en 1798; c'est une compilation extraite de ses papiers, avec l'*Analyse de la beauté*, corrigée par l'auteur, augmentée de nouvelles notes et ornée de gravures. Le *Tableau de l'enthousiasme*, gravure intéressante d'Hogarth, fut aussi copiée et publiée par Ireland. Enfin on a de lui un poëme intitulé: *Emigrant*, 1785, in-4°. Il mourut près de Birmingham en février 1809, ou, selon Chalmers, en novembre 1808.

ISABEY (Jean-Baptiste), peintre, membre de la légion-d'honneur, s'est créé un genre particulier, et peut passer pour le fondateur d'une école nouvelle. La miniature a reçu de son pinceau une vigueur qui tient de la peinture à l'huile. La grâce et la mollesse de ses dessins, les ont fait rechercher par toute l'Europe. Sous le gouvernement impérial, il était dessinateur du cabinet des cérémonies. A ce titre, il fut chargé des dessins du couronnement, qu'il exécuta avec cette finesse de touche qui le caractérise. Chargé ensuite de la direction des théâtres pour la décoration, on lui doit celle de l'*Enfant Prodigue*, celle des *Bayadères*, et plusieurs autres, qui, par leur bel effet, prouvent un talent supérieur en ce genre. Comme peintre particulier de l'empereur, il a fait, à plusieurs époques, le portrait de Napoléon, de l'impératrice et du roi de Rome, ainsi que les beaux dessins de la *Revue du 1er consul* et de la *Visite des manufactures de Rouen et de Jouy*. Lors de la première restauration, M. Isabey accompagna Marie-Louise aux eaux d'Aix, comme maître de dessin; ce qui, à cette époque, ne fut ni un titre de proscription, ni un motif de défaveur: car il eut l'honneur d'être un des premiers appelés pour peindre le roi. Il partit pour Vienne, où il fit son beau dessin du *Congrès*. Revenu à Paris en mars 1815, et demandé par l'empereur, il lui présenta le portrait du jeune Napoléon, qu'il avait fait dans la capitale de l'Autriche: il reçut l'ordre de le faire graver. Depuis ce temps, il a continué de travailler dans son atelier; n'ayant plus d'emploi à la cour, il s'est livré tout entier au perfectionnement de son art et aux plaisirs du public. Son beau tableau de *l'Escalier du Musée* a prouvé les progrès de son talent. Son dernier ouvrage, le *Voyage en Italie*, en a donné une nouvelle preuve. La permission qu'il a obtenue de faire imprimer chez lui, a peut-être contribué au succès des charmantes lithographies qui composent cette publication.

ISAMBERT (François-André), l'un de nos avocats les plus érudits, a fait preuve de grandes connaissances en droit administratif; il marche sur les traces des Laurière et des Baluze, et parmi nos contemporains, des Dupin aîné. M. Isambert est né à Aunay près Auneau, département d'Eure-et-Loir, le 30 novembre 1792. Il se livra de bonne heure à l'étude du grec et de la géogra-

phie. Le professeur Gail et plusieurs savans le distinguèrent et le consultèrent dans leurs travaux. Il a publié plusieurs cartes de géographie ancienne dans l'*Histoire universelle* de M. de Ségur, pour Hérodote, pour Théocrite, et dans les œuvres de Xénophon et de Thucydide. Nommé, en 1818, avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation, il se fit connaître par plusieurs mémoires imprimés, dont les caractères distinctifs sont l'énergie et le savoir. On remarqua particulièrement ceux pour le docteur Aubry, contre le marquis de Villeneuve-Villeneuve, préfet du département du Cher; pour le général Déjean, fils de l'un des bannis de 1815; pour le général Berton, en 1822; il fut aussi, dans la même année, le défenseur du lieutenant-colonel Caron, tous deux condamnés à mort. Ce fut en 1819, qu'il commença la publication de son *Recueil complet des lois et ordonnances du royaume*, à compter de la première restauration du gouvernement royal en France en 1814 (1819-1822), ouvrage d'une grande érudition et d'un haut intérêt politique, où M. Isambert a fait preuve de beaucoup de savoir, et d'une honorable indépendance de pensées. Les préfaces qui précèdent chaque volume peuvent être regardées comme des modèles de discussion et de critique en matière de jurisprudence. Elles ont été imprimées en partie séparément, sous le titre d'*Essai sur le pouvoir réglémentaire*, in-8°. Le *Recueil complet des lois et ordonnances du royaume*, formant 9 vol. in-8°, est entièrement achevé, jusques et compris 1821, et tout fait espérer que l'auteur en donnera chaque année la continuation. Il ne se borne pas à rapporter le texte des lois et des ordonnances; à l'exemple de ses prédécesseurs les plus estimés, il y joint un grand nombre de remarques et de notes intéressantes. Dans les unes, il éclaircit, en les rapprochant, les textes épars de la législation; dans d'autres, il compare les dispositions législatives portées à diverses époques; dans d'autres enfin, il exerce une critique judicieuse, mais sage et mesurée, de quelques parties de notre droit : liberté dont nos jurisconsultes les plus distingués ont souvent fait usage, et dont M. Isambert use comme eux, sans en abuser jamais. Il a publié une *Dissertation sur les lois maritimes des Rhodiens*, dans la *Thémis*, tom. Ier; et une notice fort savante sur les sources de l'ancien droit français et sur nos anciennes assemblées nationales, depuis les Gaulois jusqu'à la révolution de 1789. Il est aussi l'auteur d'un mémoire fort curieux sur la suppression des quatre chaires, de droit naturel, de droit des gens, et du droit public général, d'économie politique, d'histoire philosophique du droit, du droit positif et du droit administratif français à l'école de Droit de Paris, opérée par l'ordonnance du 6 septembre 1822, rendue sur le rapport de la commission d'instruction publique présidée par M. Frayssinous, évêque d'Hermopolis, 1822, in-4°. M. Isambert continue la publication de ces an-

nales si précieuses des variations de notre législation mobile. Il a publié aussi la première partie d'un *Recueil général des anciennes lois françaises, ou Collection des anciennes ordonnances des rois de France,* Paris, 4 vol. in 8°, 1822. Cet ouvrage, qui commence à l'an 420, époque de l'avénement de Pharamond, doit contenir tous les monumens de droit public et privé jusqu'en 1789. Il est fait en société avec MM. Jourdan et de Crusy. L'un des rédacteurs de la *Thémis,* et principal rédacteur du *Manuel du publiciste*, M. d'Isambert s'est montré avec éclat dans l'affaire des journaux, qui a donné lieu à cet arrêt remarquable du 9 décembre 1822, le plus long et le plus beau de ceux que la cour de cassation ait encore rendus depuis son institution en 1790. M. Isambert a aussi traité devant la même cour, pour le sieur Delius, la question neuve et intéressante de la compétence des conseils de discipline de la garde nationale. Il est l'auteur des articles insérés dans quelques journaux de l'opposition, les 27, 28 et 29 novembre 1822, sur la suppression de l'école de Médecine. Il était l'un des concurrens pour la suppléance de la chaire de droit public et administratif français, et il a publié un Mémoire très-savant et très-énergique contre la suppression de cette chaire et de celles d'économie politique, d'histoire philosophique du droit, des élémens du droit naturel et du droit public général à l'école de droit de Paris. A 30 ans, M. Isambert s'est acquis la réputation d'être l'un des avocats les plus érudits du royaume. Sous ce rapport, on le place à côté de M. Dupin. On voit que ce jeune légiste s'est formé à l'école de M. le comte Lanjuinais.

ISIMBARDI (le baron Charles-Innocent), est de tous les mécaniciens-opticiens de l'Italie, le plus ingénieux et le plus distingué par ses connaissances; celui qui a le plus reculé les bornes de son art, et lui a fait faire les progrès les plus rapides. Directeur de la monnaie de Milan depuis plusieurs années, c'est à lui que cet établissement est redevable des machines hydrauliques qu'on y voit, et dont les étrangers les plus versés dans cette science ne peuvent se lasser d'admirer et l'invention et l'exécution. Son habileté se fait surtout remarquer dans les instrumens qui remplissent son cabinet particulier : il les a presque tous inventés, et néanmoins, ce qui peut paraître incroyable, il n'étudia son art que comme amateur. La douceur de ses mœurs, l'affabilité de son caractère lui avaient concilié l'estime générale au point que, sans jamais prendre part à aucune des révolutions qui troublèrent sa patrie, il fut constamment protégé par les différens gouvernemens qui s'y succédèrent. Il avait cependant osé manifester un assez grand éloignement pour la république, en 1796. Napoléon, devenu roi d'Italie, sut apprécier ses connaissances et récompenser ses services, en le plaçant dans son conseil des mines, et en lui donnant la décoration de la Couronne-de-fer, avec le titre de baron.

ISMERT (Pierre, baron), maréchal-de-camp, officier de la légion-d'honneur, chevalier de la Couronne-de-fer et de l'ordre de Saint-Louis, est né le 30 mai 1768, à Teting, département de la Moselle. Il reçut une éducation distinguée, et prit du service dans le régiment suisse de Salis-Samade, le 3 octobre 1783. A une époque remarquable de la révolution, le 14 juillet 1789, il entra dans la garde nationale soldée, passa en qualité de lieutenant dans la légion Germanique-cuirassiers, le 4 septembre 1792; fut nommé capitaine le 12 mars 1793, et incorporé dans le 11ᵉ régiment de hussards, en frimaire an 3. Il devint chef d'escadron dans ce corps, le 1ᵉʳ thermidor an 7. Envoyé dans le 2ᵐᵉ corps de carabiniers, le 11 thermidor an 9, il fut nommé colonel à la suite, le 8 mai 1807; colonel du 2ᵉ régiment de dragons, 8 jours après, et maréchal-de-camp, le 8 février 1813. Le général Ismert a fait avec distinction les campagnes de 1792, de 1793, des années 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 de la république, dans différentes armées françaises; de l'an 14, 1806 et 1807, à la grande-armée; de 1808, 1809, 1810, 1811 et 1812, en Espagne; de 1813 et 1814, à la grande-armée; il a été blessé plusieurs fois : c'est une vie militaire bien remplie. Il est aujourd'hui en retraite. Nous devons rapporter l'action honorable qui le fit, de simple grenadier de la garde nationale, devenir lieutenant de cavalerie. Le 20 juin 1792, il faisait partie du bataillon de la garde nationale de la section des Petits-Pères, qui se porta aux Tuileries. Le bataillon était placé en face de la grille et de la cour qui conduisaient au grand escalier des appartemens de la reine et de madame Élisabeth, pour empêcher les hommes mal-intentionnés, qui s'étaient introduits en grand nombre parmi le peuple en tumulte, de franchir le grand escalier, et de se porter à aucun excès. Les gardes nationales résistèrent en vain; ils furent repoussés par la multitude, et M. Ismert fut entraîné avec la foule dans la première salle des appartemens, où se trouvait le lieutenant-général baron de Wittinghoff, qui recommanda à M. Ismert et à un autre garde national de défendre la porte de la reine. En même temps ce courageux vieillard chercha à calmer la multitude. Sa voix fut couverte par des cris et des vociférations. Un misérable, levant sa hâche sur la tête de M. de Wittinghoff, allait le frapper de mort, lorsque M. Ismert para le coup avec le canon de son fusil. Foulé aux pieds ainsi que celui à qui il avait fait un rempart de son corps, pendant que des forcenés enfonçaient les portes des appartemens de la reine et de madame Élisabeth, M. Ismert, quoiqu'il eût été cruellement maltraité, prit le général dans ses bras, et parvint à l'arracher de ce lieu de désordre. Le calme rétabli, il eut l'honneur d'être présenté par M. de Wittinghoff à la famille royale, et le mois suivant, il fut nommé lieutenant de cuirassiers dans la légion Germanique.

ISNARD (Maximin), naquit à

Draguignan en Provence; son père, riche parfumeur de cette ville, lui avait fait donner une excellente éducation. Une âme de feu, une imagination exaltée, l'avaient préparé aux principes de la révolution, qu'il embrassa avec transport. Élu député, par le département du Var, à l'assemblée législative, en septembre 1791, il s'y montra ouvertement républicain, parla contre les émigrés, les prêtres, la cour et les ministres, déclarant, quant à ces derniers, qu'il n'y avait d'autre responsabilité pour eux que la mort. Vers la fin de décembre, il appuya le projet de mettre en accusation les princes émigrés, frères du roi. Le 15 mai, dans un rapport sur la situation politique de la France, il soutint que la cour égarait le monarque, et accusa le comité autrichien, d'organiser un plan de contre-révolution. Le 27 du même mois, il fit la motion de détruire la garde constitutionnelle du roi. Le 20 juin, il se rendit auprès de Louis XVI, en qualité de commissaire, au moment où la multitude avait pénétré dans le château, et vint ensuite à l'assemblée rendre compte de sa mission. Le 13 juillet, il prit la défense de Pétion et de Manuel, inculpés dans les événemens du 20 juin. Le 5 août, il reprocha au roi, de n'être fidèle à la constitution que dans ses discours, et le 9, il se prononça avec plus de force que jamais contre la cour. Après le 10 août, il fut envoyé à l'armée du Nord, pour obtenir son adhésion à la révolution qui venait de s'opérer. Réélu au mois de septembre (1792), par le département du Var, à la convention nationale, il se rapprocha plus qu'il n'avait fait encore des députés de la Gironde, et fit cause commune avec eux, pour s'opposer au parti de Robespierre qui commençait à dominer l'assemblée, et à la tyrannie de la commune de Paris; il prononça à cette occasion un discours, où il disait avec son énergie ordinaire, que, « si le feu du ciel était entre ses » mains, il en frapperait tous ceux » qui attenteraient à la souverai- » neté du peuple. » Il vota la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis, ajoutant que, « fidèle à ses » principes, il demandait que les » deux frères émigrés de Louis » fussent jugés par un tribunal » criminel. » Il s'écria ensuite, avec une exaltation prophétique: « O mes collègues, quelles » que soient vos opinions, notre » cause est commune; nous som- » mes tous passagers sur le vais- » seau de la révolution; il est lan- » cé, il faut qu'il aborde ou qu'il » se brise. Il n'est qu'un moyen » de nous sauver tous: il faut que » la masse des citoyens forme un » colosse puissant qui, debout de- » vant les nations, saisisse d'un » bras exterminateur le glaive » national, le promène sur la terre » et sur les mers, renverse les ar- » mées et les flottes, etc. » Une conspiration fut tramée dans le mois de mars, contre la convention, dont on voulait égorger les membres les plus courageux et les plus éloquens. Toute la députation de la Gironde devait être sacrifiée. Isnard était aussi du nombre des députés proscrits, mais

la trame fut découverte. A peine échappé à ce danger, et redoublant d'énergie, il demanda que les auteurs de la conspiration du 10 mars, fussent jugés par le tribunal révolutionnaire qui venait d'être institué. Il avait plusieurs fois renouvelé cette demande, et toujours sans succès; enfin le 5 mars, il s'écria plein de dépit, en apostrophant les tribunes : » Peuple, la liberté est placée en- » tre le despotisme et l'anarchie; » tu as brisé le premier de ces é- » cueils, mais crains de te briser » contre le second. » Isnard, membre du comité de défense générale, le fit convertir dans la séance du 5 avril, en comité de salut public, et contribua ainsi à l'établissement d'une institution dont presque tous ceux qui avaient concouru à sa création, furent les victimes. Le 16 mai, il fut élevé à la présidence de la convention, époque terrible, où cette assemblée ne resta deux mois sous le joug avilissant de la commune, que pour passer ensuite sous la hache du comité de salut public. Isnard présidait la séance du 27 mai, lorsque le conseil-général vint à la barre renouveler ses demandes de proscription contre les députés de la Gironde, en réclamant la liberté d'Hébert. Plein d'indignation à ces mots, et se contenant à peine, il s'écria d'un ton inspiré : « Écoutez ce » que je vais vous dire : si le fer » était porté au sein de la repré- » sentation nationale, je vous le » déclare au nom de la France en- » tière, Paris serait anéanti. Oui, » la France entière tirerait ven- » geance de cet attentat, et bien- » tôt on chercherait sur quelle rive » de la Seine Paris aurait existé. » A peine eut-il cessé de parler, que ce ne fut dans toute l'assemblée que trouble, confusion et désordre. Un combat tumultueux s'engagea jusque sur les marches de la tribune. Tandis que les factieux menaçaient de se porter au fauteuil du président pour l'en précipiter, et que les membres du côté droit volaient à sa défense, le ministre de l'intérieur, Garat, mit fin à cette scène terrible, en paraissant tout-à-coup dans l'assemblée. Il osa annoncer que « Paris n'avait ja- » mais été plus tranquille, et que » le seul complot qui lui parût » démontré, était celui de diviser » par des craintes chimériques » deux partis qui brûlaient d'une » commune ardeur pour la liber- » té. » Le calme passager obtenu dans ce jour fut bientôt suivi des plus violens orages. Isnard insulté, menacé, et près d'être assassiné, fut forcé de céder le fauteuil de président à Hérault de Séchelles, qui traîna la convention aux pieds des factieux. Enfin, pour conjurer l'orage qui s'amassait de plus en plus sur sa tête, Isnard, par amour pour la paix, renonça à ses fonctions. La haine de ses ennemis en devint plus active : il n'avait pas été compris dans la mise en arrestation de ses collègues; il n'en fut pas moins arrêté par Renaudin, juré au tribunal révolutionnaire et ami de Robespierre. Il s'échappa, et fut mis hors la loi le 3 octobre suivant, sur le rapport d'Amar. Mais un ami fidèle le mit à l'abri de toutes les recherches. Il ren-

tra. en décembre 1794, dans la convention, qui l'envoya bientôt après en mission dans le département des Bouches-du-Rhône. Les contrées méridionales de la France étaient alors livrées à toutes les fureurs réactionnaires. Au lieu de chercher à calmer les esprits, à arrêter les vengeances particulières, et à assurer aux lois et aux tribunaux seuls le droit de punir les coupables, Isnard, se livrant à toute la fougue de son caractère, exalta au plus haut degré toutes les passions haineuses de ses compatriotes. Les plus horribles excès furent commis, et le Midi fut inondé de sang. « Si vous n'avez pas d'ar»mes, s'écriait Isnard, eh bien! »fouillez la terre, cherchez les »ossemens de vos pères, et cou»rez sur leurs assassins! » Le député eut depuis cruellement à se repentir de ces imprudentes paroles et de ses proclamations furibondes. Il passa, en septembre 1796, au conseil des cinq-cents, et en sortit en 1797. Il fut attaché ensuite aux tribunaux du Var. Depuis cette époque, il a publié un écrit qui ne prouve pas qu'il ait entièrement renoncé à ses opinions politiques; mais bien que les malheurs de sa patrie lui ont appris, combien les passions sont de dangereux guides. Loin des objets qui avaient excité son indignation et enflammé son effervescence naturelle, il exprime le regret d'avoir employé pour faire triompher des opinions modérées, des moyens si opposés à la pureté de ses intentions. M. Isnard, qui ne remplit aucune fonction pendant les *cent jours*, ne fut point compris dans la loi du 12 janvier 1816. Il a publié: *Discours sur la chose publique, et projet d'interpellation nationale à adresser au roi par le corps-législatif, au nom du peuple français*, 1792, in-8°; *Proscription d'Isnard*, 1795, in-8°; *de l'Immortalité de l'âme*, 1802, in-8°; *Réflexions relatives au sénatus-consulte du 28 floréal an 12* (portant élévation de Bonaparte à l'empire), 1804, in-8°; *Dithyrambe sur l'immortalité de l'âme*, 1805, in-8°.

ISNARDS (Jean-Charles-Gaspard, marquis des), ancien capitaine des dragons de la Reine, chevalier de Malte et de Saint-Louis, fit la campagne de 1792 dans les gardes-du-corps, compagnie de Grammont. Il quitta la France aussitôt après le licenciement, passa à Malte, de là à Corfou, et servit sur l'escadre russe, depuis le 4 juillet 1799, jusqu'au 8 juillet 1802. Profitant alors de l'amnistie, il rentra en France le 28 octobre de cette même année. Il y vécut sans fonction jusqu'au retour du roi, et en juin 1814, il se fit inscrire dans les gardes-du-corps. En mars 1815, il obtint le grade de capitaine de la garde nationale, destinée à faire partie de l'armée du duc d'Angoulême; et le 7 juillet 1815, M. le marquis des Isnards exerça les fonctions de maire de Carpentras, auxquelles il fut appelé par le commissaire du roi. Ce fut en cette qualité, qu'au mois d'août suivant, il présida la députation que cette ville envoya à Paris pour complimenter S. M.

ISOARD (Jean-François-Au-

gueste), fut nommé par le département des Hautes-Alpes député à la convention nationale. Dans le procès de Louis XVI, il vota l'appel au peuple, la détention et le bannissement à la paix, et le sursis à l'exécution. En 1794, il fit partie du conseil des cinq-cents, et cessa ses fonctions le 20 mai 1797. Il alla à cette époque exercer à Chambéry la place de payeur de département. Aucune fonction publique n'a depuis mis M. Isoard en évidence.

ISOARD (Joseph), naquit en Provence; il était employé à Toulon en qualité de chirurgien de la marine. Du nombre des braves qui sollicitèrent l'honneur de partir pour l'Égypte, il s'embarqua en 1798, sur la flotte destinée à en faire la conquête. La journée d'Aboukir le fit tomber au pouvoir des Anglais, qui le renvoyèrent sur parole; il se décida alors à prendre du service dans l'armée. En 1803, chargé de rétablir nos relations avec les peuples de la côte de Guinée, il s'embarqua sur la corvette *les deux Amis*, qui devait l'y conduire. Chargé d'une mission auprès du roi d'Ahomay, à son retour il ne retrouva plus le vaisseau qui l'avait amené. Abandonné sur une plage étrangère, il avait tout à craindre pour sa sûreté; mais resté près d'un an au milieu d'un peuple sauvage, il n'en éprouva que de bons procédés. M. Isoard a écrit sur ce voyage et sur l'expédition d'Égypte, des mémoires intéressans qui sont restés inédits. Il exerça depuis la place d'inspecteur du service de santé dans le ci-devant royaume de Westphalie, et le roi Jérôme l'honorait d'une bienveillance particulière. Il fut sur le point d'être fait prisonnier avec le prince, lorsqu'ils abandonnèrent Cassel en 1813 pour revenir en France. Depuis cette époque, M. Isoard a repris sa profession, et l'exerce aujourd'hui dans la capitale.

ISORÉ (Jacques), propriétaire-cultivateur, ancien membre de la convention nationale, est né à Cauvigny, le 16 janvier 1758. Sa famille avait une illustration de bonne et loyale roture, que beaucoup de nobles pourraient envier. Connue depuis 1145, cette famille a constamment fourni à la France d'excellens cultivateurs. Le chef actuel, ses enfans et son frère, sont cultivateurs comme leurs ancêtres. Le jeune Isoré fut élevé par son grand-oncle maternel, l'abbé Valard, traducteur de plusieurs bons livres, tels que l'*Imitation*, *Quinte-Curce*, etc. Il était paisiblement occupé de l'administration de ses propriétés rurales, lorsque la révolution éclata. La confiance de ses concitoyens le porta, en 1790, à la présidence de l'administration du district de Clermont, département de l'Oise, et le fit nommer, en septembre 1792, député à la convention nationale. Dans le procès du roi, il fit partie de la majorité. Par un décret rendu le 9 septembre 1793, il fut envoyé en mission à l'armée du Nord; il y arriva le 14 avec deux de ses collègues, et trouva Maubeuge dépourvu de vivres. Cette place était alors menacée de blocus, et il devenait urgent de la pourvoir des approvisionnemens de toute

espèce qui lui manquaient. Il parcourut aussitôt les départemens de l'Aisne et de la Somme, et fit entrer dans les magasins de l'armée, dans le court espace de 8 jours, 30,000 quintaux de blé et farine. A cette époque, le général Jourdan, récemment nommé commandant en chef de l'armée du Nord, arriva à Maubeuge, où il fut reçu par M. Isoré, qui, le voyant souffrir d'une blessure grave qu'il avait reçue à la bataille d'Hondschoote, lui conseilla le repos jusqu'à ce qu'elle fût cicatrisée. Le général s'y refusa, et parcourut avec M. Isoré les positions de chaque corps de l'armée du Nord. A la suite de cette tournée, M. Isoré resta sur la frontière maritime, afin de préparer une diversion de ce côté, pour que Maubeuge pût être conservé. Déjà le siége de cette place était commencé. Le général en chef, qui correspondait assez difficilement avec les corps stationnés sur la frontière maritime, jugea néanmoins qu'un général de brigade de plus était nécessaire à la division de Cassel; il en fit part à M. Isoré, qui, après avoir consulté les officiers marquans de l'armée, nomma à ce grade le chef de bataillon d'Ille-et-Vilaine, Moreau, qui s'était fait honorablement remarquer dans plusieurs affaires aux environs de Dunkerque. Peu de temps après, toute l'armée cantonnée dans la Flandre française, au nombre de 50,000 hommes, y compris les garnisons, se mit en mouvement pour opérer la diversion projetée. M. Isoré avait tenu plusieurs conseils de guerre, où assistèrent les généraux Favart, Souham, Macdonald, Daendels et Dumonceau, et on avait décidé qu'une partie des garnisons des places se mettrait en campagne pour seconder la troupe qui agissait, parce qu'on avait la certitude que les gardes nationales feraient avec zèle et patriotisme ce que les soldats faisaient journellement. Cette décision prévalut, malgré les observations du général Favart, commandant la principale place, qui était Lille. Dans cette circonstance difficile, s'il en est réellement pour des Français, M. Isoré était dirigé par M. Reynier, adjoint aux adjudans-généraux, et qu'il venait de nommer adjudant-général : ce choix était judicieux. A la même époque, M. Isoré nomma encore d'autres officiers à ce grade : Vatrin, son ami, Schiner, Nivet et Blémont, tous officiers présentés par leurs chefs. On n'attendait plus pour attaquer que l'avis du général en chef, qui préparait le débloous de Maubeuge. L'avis d'opérer la diversion arriva. M. Isoré reçut les nominations des généraux qui devaient commander l'attaque sous les ordres du général Davaine, général de division à peine connu, chargé d'investir Ypres. Le général Souham marcha sur Warwick, principal point; Macdonald sur Commines, Dumonceau sur Varneton, et Daendels sur différens points environnans. Vandamme fut envoyé sur Nieuport avec de vieux canons de fer qui restèrent sur place au milieu des eaux d'inondation et de défense. Il y échoua comme on devait s'y attendre, et ce fut à

tort qu'on lui en fit le reproche. Le général Davaine, qui s'était chargé de la prise d'Ypres, resta à peu près immobile; et pendant qu'il se préparait lentement, Commines, Varneton et Warwick étaient occupés par les braves généraux qui semblaient être sous ses ordres. Le général Souham marcha ensuite sur Menin; et dès le matin, accompagné de M. Isoré, il força l'ouverture des portes sous le feu des batteries ennemies, et poursuivit l'armée des coalisés qui fuyait vers Courtrai. Dans cette poursuite, M. Isoré, qui accompagnait le général vainqueur, s'aperçut que la Lys était couverte de bâtimens; il y envoya un commissaire des guerres pour savoir ce qu'ils contenaient : c'était l'approvisionnement de l'ennemi. A l'instant même, il informe le général de ce fait, et retourne précipitamment à Lille pour préparer les moyens de transport. Le général s'empare pendant ce temps des bateaux ennemis, et ravitaille l'armée française qui avait grand besoin de ce secours. Peu de temps après, M. Isoré reçut une dépêche du général en chef Jourdan, qui le félicitait d'être parvenu à opérer une pareille diversion. Elle avait sauvé Maubeuge, et assuré le gain de la bataille de Watignies. Après ces diverses opérations, M. Isoré rentra à Lille, où il résida quelque temps. Il était urgent de rétablir l'organisation de l'armée : tous les corps avaient bien été complétés par les nouveaux réquisitionnaires, et les cadres remplis; mais les voitures, etc., de transport, étaient dans un désordre extrême. M. Isoré, afin de remédier au mal, écrivit à toutes les administrations de district d'expédier les grains et fourrages par stations et d'après la marche qu'il leur traçait. Ces mesures opérèrent le bien à la satisfaction générale, et surtout des cultivateurs, maltraités à la fois, en partant par les administrations, et en arrivant par les gardes-magasins. Cela ne suffisait pas; il fallait rétablir les charrois militaires. M. Isoré fut utilement secondé dans ses nouvelles mesures par Virion, depuis général. La récolte de 1793, faible en grains quoique abondante en fourrages, ajoutait à la difficulté des circonstances. L'ennemi payait en argent, et la convention ne payait qu'en papier qu'elle forçait d'accepter. Ce fut à cette occasion que M. Isoré écrivit à ses collègues : « Si vous »ne maintenez pas le *maximum* »du prix des grains pendant un »an, vous serez forcés de donner »une charretée d'assignats pour »une charretée de blé ou d'avoi»ne. Pourquoi ne pas faire payer »la contribution en nature, et faire »que les propriétaires reçoivent »de même la moitié de leurs fer»mages? » Ce langage déplut à une grande partie des membres de la convention : cependant, plus tard on le comprit. Après 5 mois de séjour à l'armée du Nord, M. Isoré, fatigué de sa mission, demanda à être rappelé. Joseph Lebon, qui ne le connaissait pas, le dénonça. Il venait d'arriver dans le département du Pas-de-Calais. Voici les termes même de Lebon : on les trouvera dans sa correspondance imprimée en l'an

2 de la république : « J'ai à me » plaindre des élargissemens con- » sidérables que notre collègue I- » soré a ordonnés. Ce n'est pas la » peine que je sue sang et eau » pour délivrer les départemens » du Nord des scélérats. » On sait ce qu'étaient les *scélérats* de Joseph Lebon. M. Isoré n'ayant point obtenu son rappel, prit le parti de rentrer à ses risques et périls. Son retour n'eut point de suites fâcheuses. Il entra au comité d'agriculture et des finances, section des contributions, et fut nommé secrétaire le 16 floréal an 2, sous la présidence de Carnot. On lui confia, quelque temps après, la surveillance spéciale de tout l'approvisionnement de Paris. Chaque jour, il visitait les magasins, et se faisait rendre exactement compte des entrées et sorties des blés et farines, et en faisait distribuer de 16 à 17 cents sacs par jour, quantité alors suffisante. On ne parlait plus de séditions, mais cela ne convenait pas aux ennemis de la tranquillité publique; Robespierre disait avec amertume à M. Isoré : « Tu » te donnes bien de l'importan- » ce avec tes subsistances ! » et dès le lendemain, il faisait dire, au sein de la convention même, que l'armée manquait de pain. M. Isoré s'empare aussitôt de cette assertion mensongère pour éclairer la France sur sa véritable situation relativement aux subsistances. Il monte à la tribune et s'exprime ainsi : « Que la nation » se rassure. Je viens d'expédier » 30,000 quintaux de farine à l'ar- » mée du Nord; en ce moment, le » premier convoi y arrive. Je les » ai extraits des magasins et mou- » lins du département de Seine- » et-Marne, et Paris n'en souf- » frira pas. Je vous déclare en ou- » tre que j'ai encore sous la clef » un million de quintaux de blé » et 43,000 sacs de farine, tant à » Paris que dans les magasins qui » l'avoisinent. » Cet approvisionnement permit à M. Isoré de cesser de se mêler des subsistances. Mais l'été suivant, Paris se trouvant encore menacé de famine, il fut requis par M. Boissy-d'Anglas, membre du comité du gouvernement, de s'occuper, en vertu d'un décret, de l'approvisionnement de la capitale. Ce fut sa dernière mission. Après la clôture de la convention, M. Isoré rentra dans les occupations de la vie privée. Son canton le nomma son président d'administration, et une année après, le directoire-exécutif le chargea de remplir par intérim les fonctions de commissaire central et d'agent-général des contributions du département de l'Oise. Par suite de la révolution du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), il fut révoqué. Il retourna, comme il le dit lui-même, à la charrue, et composa son *Traité sur la grande culture des terres*, en 2 vol., petit in-8°. Depuis, il a rempli les fonctions de maire. A la première restauration en 1814, on le destitua. Pendant les *cent jours*, en 1815, il ne reprit pas de fonctions; il exerça seulement son droit à l'assemblée électorale, comme électeur nommé par ses concitoyens. C'est par ce motif seulement que le préfet de l'Oise, à l'instigation d'un fonctionnaire subalterne, l'exila en

Belgique, en vertu de l'article 7 de la loi d'amnistie du 12 janvier 1816. M. Isoré est rentré en France le 8 décembre 1818, comme n'ayant point signé l'acte additionnel ni rempli de fonctions pendant les *cent jours*. Il avait tout cédé, fermes et charrues, à ses enfans, en quittant la France; et depuis qu'il y est rentré, il s'occupe d'un nouvel ouvrage sur l'agriculture, pour démontrer que si on cultivait aussi bien en France qu'en Belgique, la population doublât-elle, on n'y manquerait pas de subsistances ni de matières premières propres aux besoins de l'industrie. Les auteurs de la *Biographie des Hommes vivans*, habitués à fort maltraiter les hommes de la révolution, rendent cependant une certaine justice à M. Isoré, en disant qu'en mission dans son propre département avec Collot-d'Herbois, il chercha plutôt à modérer qu'à augmenter la sévérité de ses collègues, et que la ville de Beauvais ayant été déclarée en état de rébellion, M. Isoré réclama avec succès contre cette mesure.

ISTUETA, était gouverneur espagnol de Puerto-Cabello, dans l'Amérique méridionale, en 1813. Autant il se distigua par sa bravoure, en rendant inutiles tous les efforts des indépendans commandés par Bolivar, autant il acquit une affreuse célébrité par les cruautés qu'il exerçait envers les malheureux insurgés tombés entre ses mains: ils périssaient, d'après ses ordres, suffoqués dans les pontons. Les assiégeans irrités voulurent user de représailles; ils placèrent à la tête de leurs bataillons des prisonniers espagnols, les exposant ainsi au feu de leurs compagnons. Istueta, sans être touché de ce spectacle, fit amener sur les remparts quatre Américains d'un rang élevé, et les fit à l'instant fusiller sous les yeux de leurs compatriotes. Ces mesures atroces ne produisirent d'autre effet que d'exaspérer de plus en plus les deux partis l'un contre l'autre, et de les porter à redoubler d'efforts pour triompher dans le système de destruction. Néanmoins l'énergie du gouverneur et le courage de ses troupes, malgré leur épuisement et le manque de vivres, rendirent inutiles toutes les tentatives des assiégeans, et forcèrent Bolivar à lever le siége de leur ville.

ITARD (I. M. G.), médecin de l'institution royale des sourds-muets, chevalier de la légion-d'honneur, et l'un des quarante titulaires de l'académie royale de médecine. Nommé, en 1799, médecin à l'institution des sourds-muets de Paris, il fit, sur l'état et sur l'éducation d'un enfant connu sous le nom du *sauvage de l'Aveyron*, qui venait d'être amené dans cet établissement, une série d'expériences et d'observations qu'on peut regarder comme un cours de métaphysique expérimentale, et qu'il publia dans deux opuscules. Le premier a pour titre: *De l'Éducation d'un homme sauvage, ou des premiers développpemens physiques et moraux du jeune sauvage de l'Aveyron*, Paris, in-8°, 1801; et le second, *Rapport fait à S. Exc. le ministre de l'intérieur*, *sur*

le nouveau développement, et sur l'état actuel du sauvage de l'Aveyron, imprimé par ordre du gouvernement, Paris, 1807, in-8°. En 1803, il fit imprimer une dissertation sur une maladie de poitrine jusqu'alors peu observée, et à laquelle il donna le nom de *pneumo-thorax*, Paris, in-8°, 1807; et en 1805, une *Traduction abrégée* de l'ouvrage du médecin anglais Willich, sur *l'Art de prolonger la vie humaine*, à laquelle il ajouta un grand nombre de notes critiques, Paris, 2 vol. in-8°. Il a donné depuis au *Dictionnaire des sciences médicales*, dont il fut un des premiers rédacteurs, un grand nombre d'articles sur les hydropisies et sur les maladies de l'oreille. Il a concouru aussi à la rédaction du *Journal général de médecine*, auquel il a fourni, entre autres articles, un mémoire curieux *sur le Bégaiement, et sur les moyens d'y remédier*. Mais l'ouvrage le plus important de ce médecin, est celui dans lequel il a déposé le fruit d'une pratique et d'une étude de plus de 20 années, sur une branche de la médecine abandonnée, jusqu'à lui, à l'ignorance et à l'empirisme, et qui a pour objet *les Maladies du sens auditif*. Cet ouvrage en 2 vol. in-8°, avec de nombreuses planches, imprimé à Paris, en 1821, a reçu l'accueil le plus flatteur dans le monde médical : on a surtout remarqué le chapitre qui traite des sourds-muets de naissance, et des moyens que la médecine, la physiologie et la métaphysique peuvent fournir pour porter du remède ou quelque allégement à l'état de ces infortunés. Cette partie de l'ouvrage abonde en aperçus pleins d'intérêt et d'une saine philosophie.

ITURRIGARAY (DON N.), vice-roi du Mexique, fut élevé à ce poste dans un âge avancé. Ayant peu de talens et d'énergie, et n'ayant d'ailleurs aucun plan de conduite, il montra dans l'exercice de ses fonctions une grande pusillanimité, lorsque les premiers troubles de l'Amérique méridionale se manifestèrent. A la nouvelle des événemens arrivés en Espagne en 1808, il se trouva tellement effrayé des soupçons qu'à dessein on fit planer sur tête, qu'il offrit de résigner son autorité. L'offre ne fut point alors acceptée, mais cet acte de faiblesse encouragea les insurgés. Bientôt une conspiration éclata contre lui : les officiers de sa garde furent gagnés, et un négociant, chef de la conjuration, à la tête de 400 Espagnols, entra vers minuit dans son palais et se saisit de sa personne, le 15 septembre 1808. Il fut enfermé dans les prisons de l'inquisition, où il mourut quelque temps après.

IVERNOIS (FRANÇOIS D'), d'une famille honorable de Genève, naquit dans cette ville en 1756. Ses parens lui firent donner une éducation soignée, dont la fougue de son caractère ne lui permit pas de tirer tous les avantages qu'elle aurait dû lui procurer. Il montra néanmoins, dès sa jeunesse, quelques talens, mais il avait encore plus d'ambition. Son caractère naturellement porté à l'intrigue, lui fit prendre une part active à tous les

troubles qui agitèrent sa patrie, et les principes qu'il manifesta le firent bientôt devenir un des chefs du parti démocratique à Genève. Forcé de quitter cette ville en 1782, exilé par le parti dominant, il y rentra après le triomphe qu'obtint sa faction lors de la révolution de janvier 1789. A la fin de 1792, il prit part aux négociations entamées avec le général Montesquiou, afin d'empêcher, s'il était possible, l'occupation de Genève par les Français. Il quitta encore une fois cette ville lorsqu'il vit que le parti dont il avait lui-même partagé l'exaltation, et qui lui devait en quelque sorte sa prépondérance, ne se prêtait pas à toutes ses vues. Il s'attacha alors au fils de lord Eardley, avec lequel il fit sur le continent plusieurs voyages, et passa en Angleterre où il s'établit. Là, il devint pamphlétaire ministériel, et publia successivement plusieurs brochures politiques, dans lesquelles, cherchant à faire connaître la situation de la France, il commit les erreurs les plus graves sur la force et les ressources de cette puissance. Pendant un laps de temps assez long, il faisait paraître régulièrement une fois par an un pamphlet, hérissé de calculs et de chiffres, dans lequel il établissait que la France était complétement ruinée, que l'administration y était aux abois, et ne pourrait pas se soutenir jusqu'à l'année suivante. Ces écrits largement payés par le ministère anglais, valurent encore à leur auteur des lettres de naturalisation en Angleterre, et le titre de chevalier. Lorsque Napoléon eut cessé de régner, M. d'Ivernois se lança dans la carrière de la diplomatie, et parut à Londres en qualité de ministre de la république de Genève. En 1815, il rentra dans sa patrie, où il publia ses *Réflexions* sur la guerre, suivies du *Tableau* des pertes que la révolution et la guerre ont fait éprouver à la France. Dans ces ouvrages, où se manifeste à chaque ligne la haine constante de l'auteur contre la France, qui, en 1781, avait mis à son ambition un obstacle invincible, on insiste sur la nécessité de la refouler dans les anciennes limites qui lui étaient assignées par le traité de Westphalie. Selon le système du chevalier d'Ivernois, l'Angleterre doit être non-seulement la rivale, mais l'éternelle ennemie de tout gouvernement français.

IXNARD (Michel d'), architecte et directeur des bâtimens de l'électeur de Trèves, naquit à Nîmes en 1723. Le prince de Montauban l'employa d'abord en France, ce qui lui fournit l'occasion de se faire connaître du cardinal de Rohan, qu'il suivit à Strasbourg. Accueilli chez divers princes d'Allemagne à qui son protecteur l'avait recommandé, et admis à leur table, il fut tellement ébloui de cette haute faveur, et y attachait un si grand prix, que dans la crainte d'en être privé, il se faisait passer pour gentilhomme. Il eut même la faiblesse, en écrivant à un de ses compatriotes pour lui recommander un seigneur allemand, de le prier de ne pas démentir la fable de sa noblesse. Il ne voulut pas non plus

qu'on sût qu'il était marié; il craignait que ce ne fût un motif pour ne plus l'employer, « attendu, disait-il, qu'on n'aime pas les étrangers qui exportent l'argent qu'ils gagnent. » Néanmoins, il pourvoyait à tous les besoins de sa femme et de son vieux père, qu'il aimait et respectait, quoiqu'il rougît extérieurement de lui devoir le jour. Ixnard n'avait reçu aucune espèce d'éducation; les lettres d'où ces détails sont tirés, étaient écrites sans orthographe et du style le plus incorrect. Néanmoins ses talens comme architecte lui acquirent de la réputation. L'ancien hôtel du commerce de Strasbourg, connu sous le nom d'hôtel du Miroir; le palais électoral de Clementsbourg, à Trèves; et l'abbaye de Sainte-Blaise, dans la Forêt-Noire, bâtie sur un plan de Salins qu'il modifia, sont les principaux édifices dont il dirigea la construction. Les plans de ces monumens et de quelques autres forment un recueil de 15 feuilles, gravées à Paris en 1782. Cet artiste est mort à Strasbourg, le 21 août 1795.

IZARN (Joseph), inspecteur-général de l'université de France, membre de la société royale de Gœttingue, est né dans la ci-devant province du Béarn; il a publié : 1° *Des pierres tombées du ciel, ou lithologie atmosphérique, avec un essai de théorie sur la formation de ces pierres*, Paris, 1803, in-8°. Après avoir combattu l'opinion des écrivains qui prétendent que ces pierres sont lancées par les volcans à plusieurs centaines de lieues, ou qu'elles tombent de la lune, l'auteur s'efforce de prouver que ce phénomène qui n'était pas inconnu des anciens, est le résultat d'un mouvement d'attraction d'après lequel les particules de matières disposées dans l'air se réuniraient en corps, et entraînées par leur propre poids, tomberaient sur la terre. 2° *Explication du nouveau langage des chimistes pour tous ceux qui, sans s'occuper de la science, voudraient profiter de ses découvertes*, Paris, 1803, in-8°; 3° *Manuel du galvanisme*, Paris, 1804, in-8°; 4° *Leçons élémentaires de physique et de chimie expérimentales*, Paris, 1805, in-8°, première partie; 5° *Exposé de l'état actuel de l'instruction publique en France*, Paris, in-8°, 1815. M. Izarn s'élève dans cet ouvrage contre l'ancien système d'enseignement, et se prononce en faveur du nouveau. Son zèle ne lui a point conservé son emploi. Depuis 1815, M. Izarn n'est plus inspecteur-général de l'université.

IZOS (Jacques-François), membre du conseil des cinq-cents, né en janvier 1773, adopta les principes de la révolution, et fut, au mois de septembre 1795, nommé, par le département des Pyrénées-Orientales, député au conseil des cinq-cents; il fut deux fois secrétaire de ce conseil. Il défendit, en 1796, la loi du 3 brumaire, par laquelle les parens d'émigrés et les signataires de pétitions, considérées alors comme contre-révolutionnaires, se trouvaient exclus du corps législatif. Il adhéra aux mesures prises par les conseils dans la journée du 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797), bien qu'il fût absent alors; et ces

sa ses fonctions législatives le 20 mai 1799. M. Izos fut nommé, sous le gouvernement impérial, sous-préfet à Prades, dans le département des Pyrénées-Orientales, et conserva cette place jusqu'en 1816, mais il la perdit après la seconde restauration.

IZQUIERDO-DE-RIBERA-Y-LE-ZEAUNE (don Eugène), conseiller-d'état espagnol, né à Sarragosse d'une famille peu fortunée, fut tiré de l'obscurité par le comte de Fuentès, qui lui fit donner une assez bonne éducation et le produisit à la cour, où Godoï, prince de la Paix, auquel il se dévoua entièrement depuis, devint son protecteur. Étant parvenu à gagner aussi la confiance du prince des Asturies, il fut nommé conseiller du roi Charles IV, au conseil suprême de la guerre. Envoyé à Paris en 1804, il paraît qu'il y favorisa les projets de Napoléon sur l'Espagne, car après son retour à Madrid, il fut chargé, de la part du prince de la Paix seulement, d'une seconde mission pour la France. Il avait des instructions en vertu desquelles il signa le traité, qui donnait à Godoï, prince de la Paix, la souveraineté des Algarves, et à la reine d'Étrurie, une partie du Portugal en échange de la Toscane. On sait que ce traité ne fut point exécuté, et que les intrigues de don Godoï ne tournèrent point à son profit. Quant à don Izquierdo, il eut soin, pendant les troubles qui désolèrent sa patrie, de ne pas se mettre en évidence, de manière qu'au rétablissement de Ferdinand VII, il put remplir sous son gouvernement des fonctions importantes. Il fut d'abord envoyé en qualité de ministre plénipotentiaire à Hambourg, et depuis 1817 il remplit les mêmes fonctions près du gouvernement danois, à Copenhague. Don Izquierdo s'était fait une réputation honorable dans la carrière des sciences avant de se livrer aux affaires publiques.

J

JABINEAU (Henri), né à Étampes, étudia le droit; il fréquenta le palais après avoir été doctrinaire. Professeur, dans sa jeunesse, à Vitry-le-Français, et attaché aux jansénistes, il ne put se résoudre à signer le formulaire, et ne put pendant long-temps, par cette raison, recevoir les ordres sacrés. Une circonstance particulière vint le soustraire à la formalité qui lui répugnait. M. de Choiseul, évêque de Châlons-sur-Marne, faisait une quête pour les incendiés de son diocèse, et mettait toute espèce de moyens en usage pour leur porter secours. Un ami de Jabineau, M. Poncet des Essarts, offrit à l'évêque 20.000 francs, s'il voulait conférer les ordres à son ami, sans exiger la signature du formulaire. Le prélat passa outre, malgré la singularité de la condition, et Ja-

bineau fut sacré prêtre. Peu après, devenu recteur de Vitry, il vint à Paris, et se fit une réputation par des sermons dont on vantait la clarté et l'éloquence. Mais les archevêques de Juigné et de Beaumont, déjà mécontens de son ordination, l'attaquèrent sur sa doctrine, et l'interdirent. Alors Jabineau s'étant fait recevoir avocat, plaidait, prêchait, donnait des consultations, et écrivait tour-à-tour sur la théologie et la jurisprudence. Il prit une part très-active à toutes les discussions du parlement, embrassa avec chaleur le parti de l'opposition contre le despotisme du chancelier Meaupou, se prononça fortement contre l'arbitraire ministériel. est obtint les honneurs de la Bastille. Cette persécution ne fit qu'ajouter à son zèle, et il devint depuis partisan de la révolution, jusqu'à l'époque où il crut que les intérêts du clergé se trouvaient compromis par le nouvel ordre de choses. Il écrivit alors contre la constitution civile du clergé, et contre plusieurs décrets de l'assemblée constituante. Jabineau mourut en juillet 1798. Outre ses mémoires en matière de droit, il publia : 1° *Lettre d'un magistrat de province à M***, au sujet des protestans*, 1787; 2° *Lettre à un ami de province sur la destruction des ordres religieux*, 1789; 3° *Lettre à M. Agier sur la consultation pour l'abbé Saurine*, 1790; 4° *Mémoire sur la compétence de la puissance temporelle pour l'érection et la suppression des siéges épiscopaux*, 1790; 5° *Réplique au developpement de Camus sur la constitution civile du clergé*, 1790; 6° *la Légitimité du serment civique, par M. Baillet, convaincue d'erreur*, 1791; 7° *Nouvelles ecclésiastiques, ou Mémoires pour servir à l'histoire de la constitution prétendue civile du clergé*; 8° *Exposition des principes de la foi catholique sur l'Église, recueillie des instructions familières de M. Jabineau*, in-8°, 1792.

JABLONOWSKI (Ladislas), général polonais. Né en Pologne en 1769, il fut amené très-jeune en France, et placé à l'école Militaire, d'où il ne sortit que pour entrer dans le régiment Royal-Allemand. En 1789, il obtint le grade de lieutenant; mais les troubles qui bientôt éclatèrent dans sa patrie l'y rappelèrent, et dans les deux campagnes qu'il fit pour en soutenir l'indépendance, il parvint avec rapidité aux premiers emplois de l'armée. Les événemens l'ayant rappelé en France, il y reprit du service en 1798, fut envoyé à l'armée d'Italie, et nommé en 1799, adjudant-général. Il continua de servir en cette qualité jusqu'à la conclusion de la paix d'Amiens, et fit ensuite partie de l'expédition de Saint-Domingue. Il mourut dans cette colonie, ainsi que la plupart des braves de la légion Polonaise, dont il faisait partie.

JABLONOWSKI (Sergey), prince polonais et parent de Ladislas, eut une grande part aux événemens qui troublèrent la Pologne pendant les années 1790, 1791 et 1792. Chargé ensuite par son roi, d'une mission importante près la cour de Berlin, il la remplit avec dignité; mais son zèle ne



Andrew Jackson.

Général Américain.

fut point couronné d'un plein succès. Assez heureux pour échapper aux proscriptions auxquelles les malheureux Polonais se trouvèrent en proie, il profita de l'entrée des Français en Pologne pour se joindre à eux. Par l'organisation du grand-duché de Varsovie, après la paix de Tilsitt, il devint membre du nouveau sénat, et chevalier des ordres de Pologne. Lorsqu'au commencement de 1812, l'expédition de Russie se préparait, il fut chargé, par la diète de Varsovie, de porter au roi de Saxe le vœu de la nation polonaise en faveur de l'établissement d'une confédération générale contre les Russes. Choisi, en 1818, pour aller en Suisse réclamer le corps du célèbre Kosciusko, mort dans ce pays depuis peu de temps, il s'acquitta de cette honorable mission, et conduisit à Cracovie, vers la fin d'avril de la même année, les restes de ce brave général.

JAC (Joseph), propriétaire, fut élu député du tiers-état aux états-généraux, par la sénéchaussée de Montpellier. Appelé par le département du Gard à la convention nationale, il y vota la mort de Louis XVI. Membre et secrétaire du conseil des anciens, il en sortit en 1798, et y rentra par suite d'une seconde élection, au mois de mars 1799. Jac se montra opposé à la révolution du 18 brumaire, et ne fut point employé pendant le gouvernement impérial. Retiré dans son département, où il se livre à l'agriculture, il n'a plus reparu sur la scène politique.

JACKSON (N.), général américain, fut chargé, en 1814, de défendre la Nouvelle-Orléans contre les Anglais. Le courage et les talens, dont il fit preuve en cette circonstance, fixèrent sur lui l'attention publique, et il reçut de son gouvernement, en 1818, le commandement des troupes qui devaient réduire les Séminoles, peuplade belliqueuse qui fatiguait journellement de ses attaques inopinées les colons américains. Le général Jackson eut la direction de cette guerre et la fit avec beaucoup d'habileté. Suivant leur coutume, et lorsque leurs attaques étaient infructueuses, les Indiens se retiraient sur le territoire espagnol, où ils trouvaient un asile assuré. Le général Jackson voulant leur enlever cette ressource puissante, et les mettre hors d'état de recommencer de long-temps leurs escarmouches, les suivit jusqu'à Saint-Mark et à Pensacola, places espagnoles mal approvisionnées et mal défendues, et dont il s'empara presque aussitôt. Dans le nombre des prisonniers se trouvait une espèce de prophète indien, nommé Francis, et deux Anglais, Arbuthnot et Ambristie. Mis en jugement par ordre du général Jackson, ces trois individus furent déclarés coupables d'avoir excité les Indiens à entreprendre les hostilités; de leur avoir fourni des munitions et des armes, et d'avoir dirigé en secret leurs opérations. Ils furent exécutés sur-le-champ. Les Anglais ne pouvaient manquer d'accuser la sévérité du général ennemi, et de vanter l'innocence des deux Anglais, quoiqu'ils eussent été pris

parmi les troupes en guerre avec le gouvernement de la république. Mais ce qui étonna généralement, ce fut de voir des journaux de New-York et de Philadelphie prétendre que le général Jackson avait outrepassé ses pouvoirs, en mettant à exécution un arrêt de mort, sans en avoir référé à son gouvernement; sans doute, d'après ce principe généralement reçu parmi les citoyens des États-Unis, qu'un véritable gouvernement républicain tient plus aux lois qui assurent son indépendance, qu'aux plus brillans succès, quand ils peuvent présenter de dangereux exemples contre sa liberté. De son côté, le gouvernement espagnol chargea son envoyé près du gouvernement américain, de se plaindre de l'occupation hostile de deux de ses places, sans aucune déclaration préalable de guerre. Le général Jackson a été le premier à désirer que sa conduite fût soumise à un examen approfondi; et il a vu, sans étonnement et sans inquiétude, les mêmes feuilles qui l'avaient accusé dans sa patrie, discuter avec une sévérité toute républicaine, ce qu'elles appellent un commencement de despotisme militaire qui est digne, selon elles, de toute la rigueur des lois, sauvegardes de la liberté. D'autres feuilles également patriotiques ont défendu le général Jackson. Elles l'ont loué d'avoir tout sacrifié au désir d'anéantir des ennemis qui, dirigés et protégés par l'étranger, fatiguaient impunément les colons américains de leurs excursions imprévues et journalières. Le général Jackson reçut de ses amis les félicitations les plus sincères de l'heureux résultat de sa campagne contre les Séminoles, et ils voulurent célébrer son succès par une fête qu'ils le pressèrent d'accepter; le général refusa ce dernier hommage, déclarant « que ce serait manquer » de respect aux lois, qui n'a» vaient point encore décidé de » son sort. » La conduite du général Jackson fut approuvée de son gouvernement. Ce général, outre des talens militaires distingués et une valeur peu commune, est doué de beaucoup d'énergie et d'un sang-froid remarquable. Les journaux américains ont rapporté, qu'à l'époque où il était revêtu des fonctions de shériff, on vint lui dénoncer un homme qui s'était rendu coupable de meurtre, et qui, armé d'un fusil, intimidait les 10 bourgeois qui devaient s'emparer de lui. Jackson augmenta le nombre des personnes chargées de l'arrestation du meurtrier; mais ce fut inutilement, elles n'osèrent remplir leur mission. « Désignez-moi vous» même, » dit-il à un de ses collègues; et après cette formalité légale, il se rendit dans le lieu où était le prévenu que nul n'osait arrêter. Jackson s'avance froidement vers le meurtrier, écarte l'arme qu'il tenait dirigée sur sa poitrine, le désarme et le livre aux spectateurs étonnés de son sang-froid et de sa fermeté.

JACKSON (François-James), diplomate anglais, naquit le 25 janvier 1771, à Gosfield en Essex; il était fils aîné de Thomas Jackson, docteur en théologie, l'un des chapelains du roi. Il fit ses

premières études dans sa patrie, et termina son éducation en Allemagne, à l'université d'Erlang, où il reçut le grade de docteur-ès-lois. En 1786, il eut un emploi dans les bureaux des affaires étrangères, et l'année suivante il exerça la place de chargé d'affaires près la république de Hollande, pendant l'absence de l'ambassadeur, lord Malmesbury. Nommé ensuite secrétaire de légation à Berlin, il accompagna en Silésie le roi de Prusse, qui, sur le point de rompre avec l'Autriche, allait passer la revue de son armée. L'envoyé anglais à Berlin se trouvant alors gravement indisposé, M. Jackson le remplaça non-seulement aux conférences de Reichenbach, mais encore dans ses négociations particulières avec la cour de Prusse, qui avaient pour but d'établir les bases de la triple alliance que venaient de former la Grande Bretagne, la Hollande et la Prusse. En 1792, M. Jackson se rendit à Madrid, en qualité de ministre plénipotentiaire; mais dès qu'il sut que l'Espagne allait faire la paix avec la France, jugeant dès-lors que l'alliance avec l'Angleterre serait rompue, il en instruisit sa cour et retourna à Londres. Il fut ensuite successivement chargé d'une mission auprès de l'empereur d'Autriche, de l'ambassade de Turquie, et des négociations entamées avec la république française. Il ne vint point en France, le directoire lui ayant refusé des passe-ports; il se démit de l'ambassade de Turquie, n'ayant pas reçu de la compagnie du Levant, les sommes nécessaires pour y paraître avec éclat: il fut donc obligé de rester à Londres, jusqu'en 1801, où les préliminaires de la paix ayant été signés avec la France, il fut envoyé à Paris, comme ministre plénipotentiaire, pendant les conférences du congrès d'Amiens. De là, il partit pour Berlin en qualité d'envoyé extraordinaire; il y mit en œuvre tous les ressorts de la plus adroite politique pour engager la Prusse à rompre avec la France. En 1805, époque où l'on s'occupait de former une coalition contre Napoléon, il eut l'honneur d'en conférer avec l'empereur de Russie; mais il quitta Berlin dès qu'il vit le Hanovre envahi par la Prusse, et qu'il connut l'intention, manifestée par cette puissance, d'exclure de tous ses ports le pavillon britannique. En 1807, il fut de nouveau envoyé dans le Nord, et chargé de sommer le roi de Danemark, qui avait montré des dispositions favorables à la France, de confier sa flotte aux Anglais, pour empêcher qu'elle ne devînt la proie de Napoléon. C'est à la suite de cette mission, que l'Europe étonnée vit une des violations du droit des gens les plus audacieuses qu'ait présentées l'époque actuelle: le bombardement de Copenhague et la destruction des vaisseaux danois. Quelque temps après, il fut envoyé comme ministre par l'Angleterre, aux États-Unis d'Amérique, pour régler les différens survenus au sujet des neutres, et de la frégate la *Chésapeak*, attaquée sans déclaration de guerre par un navire britannique; mais le choix de sa person-

ne pour une pareille mission inspira peu de confiance. Les journaux américains désignaient M. Jackson sous le titre d'*auteur du prologue de la tragédie de Copenhague.* Il eut ensuite avec le secrétaire-d'état une vive altercation, d'après laquelle il se crut obligé de rompre les négociations; il en écrivit à son gouvernement, qui l'autorisa à retourner à Londres. M. Jackson est toujours attaché au département des affaires étrangères.

JACKSON (sir Thomas), secrétaire de la légation britannique à Madrid, fut nommé secrétaire du chancelier de l'échiquier en 1795, et ministre près la Porte-Ottomane en 1797. Après la paix d'Amiens, il vint à Paris en qualité de ministre britannique, et négocia un traité de commerce avec le gouvernement consulaire de France.

JACKSON (Guillaume), compositeur de musique et littérateur anglais, naquit à Exeter, en 1730. Il devint, en 1777, organiste de la cathédrale d'Exeter, où il avait été d'abord admis comme enfant de chœur, et où il avait reçu une très-bonne éducation. Jackson passa pour un des meilleurs compositeurs de musique de son temps; il est auteur d'un assez grand nombre de productions musicales estimées. En 1769, il donna *Songs,* op. 7, et en 1770, op. 9, sous le titre de *Canzonetto's for three voices.* Il a encore publié : 1° *Sonates* pour le clavecin, avec ou sans violons; 2° *Chansons;* 3° *Elégie* à trois voix; 4° *Motet* et *Ode;* 5° *Hymnes* à trois voix, etc. Comme écrivain, on lui doit 1° *Lettres sur différens sujets;* 2° *de l'Etat actuel de la musique,* etc.; 3° *Essais* insérés dans la collection publiée par la société d'Exeter. Jackson mourut dans la ville où il était né, vers 1803. L'un de ses fils accompagna, en qualité de secrétaire, lord Macarthney dans son ambassade à la Chine.

JACKSON (William), évêque d'Oxford, pair d'Angleterre, naquit, en 1750, à Stamford, où son père exerçait l'état de médecin. Destiné ainsi que son frère à l'état ecclésiastique, il fit une étude particulière de la théologie, et trouva un puissant protecteur dans l'archevêque Markham, qui le fit son chapelain. Dès-lors rien ne l'arrêta dans sa carrière, et il s'éleva rapidement aux dignités de son église. En 1783, il obtint la chaire de professeur royal de grec, et vers la même époque, il eut la charge honorable de prédicateur de la société de Lincoln's-inn. Attaché, en 1799, en qualité de chanoine, à l'église de Christ, il fut bientôt après élevé au siége épiscopal d'Oxford, dont son frère, qui avait été précepteur du prince-régent, venait d'être pourvu, et qu'il avait refusé. Sa consécration eut lieu à la fin de 1811. Il ne jouit que quatre ans de cette dignité, et mourut le 2 décembre 1815. Il avait honoré son état par son caractère, ses écrits et ses mœurs.

JACKSON (Robert), médecin d'Edimbourg et directeur des hôpitaux de l'île de Wight, a servi comme chirurgien d'un régiment anglais dans la guerre d'Amérique en 1778, et contre la France

en 1793, dans le 3me régiment d'infanterie; il a encore été attaché aux armées en Belgique et à Saint-Domingue. Le docteur Jackson doit à une étude constante et à une longue pratique, une réputation justement méritée; comme écrivain, il ne jouit pas de moins d'estime. On a de lui : 1° *Sur les fièvres de la Jamaïque*, avec des observations sur les fièvres intermittentes de l'Amérique, et un Appendix contenant des indications sur les moyens de conserver la santé des soldats dans les climats chauds, 1795, in-8°; 2° *Essai sur l'histoire et la guérison de la fièvre endémique et contagieuse*, et plus particulièrement de la fièvre contagieuse des prisons, des vaisseaux et des hôpitaux, avec des explications sur la discipline et l'économie militaires, et un plan d'arrangemens médicaux pour les armées (1798, in-8°); 3° *Remarques sur la constitution du département de santé de l'armée anglaise*, 1803, in-8°; 4° *Vue systématique de la discipline, de la formation et de l'économie des armées*, 1804, in-4°; 5° *Lettre à l'éditeur de l'Edinburg-Review*, 1804, in-8°; 6° *Système d'arrangement et de discipline, pour le département de santé des armées*, 1805, in-8°; 7° *Exposition de la pratique de verser de l'eau froide sur le corps pour la guérison de la fièvre*, 1808, in-8°. Dans cet ouvrage, l'auteur rend compte du système qui le porta, étant à la Jamaïque en 1774, à administrer, ce qu'il fit avec succès, les douches froides pour la guérison de la fièvre. Ce fut postérieurement à cet essai, que le docteur Currie adopta les mêmes moyens dans les mêmes cas. Le docteur Jackson a encore publié différens mémoires et lettres sur la pratique de la chirurgie et de la médecine.

JACKSON (John), voyageur anglais, a publié deux ouvrages qui jouissent de quelque estime. Ce sont : un *Voyage par terre de l'Inde en Angleterre*, fait en 1797 à travers des contrées peu fréquentées et dont plusieurs sont inconnues des Européens, 1799, in-8°; et des *Réflexions sur le commerce de la Méditerranée*, 1804, in-8°.

JACKSON (James), autre voyageur anglais, s'est rendu dans l'Afrique occidentale, où il a fait un long séjour. De retour dans sa patrie, M. Jackson a donné, en 1809, in-4°, un ouvrage fort curieux, fruit de ses observations, sous le titre de *Voyages dans l'empire de Maroc, dans la Barbarie méridionale et à travers les monts Atlas*.

JACKSON, Irlandais, ministre de la religion anglicane, fut accusé d'avoir entretenu une correspondance secrète avec l'ennemi, et d'avoir porté à la connaissance des Français, des états de situation des forces de l'Angleterre. Arrêté à Dublin, en 1794, il s'empoisonna, et expira devant le tribunal qui allait le juger.

JACOB (J.), né en Franche-Comté, parvint jusqu'à l'âge de 120 ans. Vendu 100 écus par sa petite-fille à un charlatan, il fut traîné indignement de ville en ville, et montré au peuple moyennant une rétribution. Lorsqu'il fut présenté à l'assemblée constituante, tous les membres se levèrent, pénétrés de respect pour ce doyen de la nation française. Mais bientôt il succomba aux fa-

tigues de ses déplacemens continuels, et mourut en 1790.

JACOB (M. H. N.), soldat à l'époque de la révolution, s'éleva par son seul courage au grade de général. Il servit dans l'armée du Nord, dans celle du Rhin et dans la Vendée. Ayant pris part à la conspiration qui éclata au camp de Grenelle dans la nuit du 23 au 24 messidor an 4, il fut condamné à mort par une commission militaire, et exécuté le lendemain.

JACOBI (Jean-George), l'un des plus agréables poètes de l'Allemagne, naquit à Dusseldorf en 1740. La théologie, qu'il étudia d'abord à Gœttingue, puis à Helmstædt, préparait mal le génie facile qui devait être un jour l'heureux émule de Chapelle, de Chaulieu et de Gresset; mais elle assurait les moyens d'existence d'un homme estimable, en le mettant à même de devenir professeur de philosophie et d'éloquence à l'université de Halle, et ensuite d'obtenir, par les soins de son ami Glein, poète distingué, une prébende au chapitre de Saint-Boniface à Halberstadt. En 1784, l'empereur Joseph II, juste appréciateur de son mérite et de ses vertus, lui donna la chaire de belles-lettres de Fribourg en Brisgau, qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée le 4 janvier 1814. Jacobi dut à la lecture des poètes français et particulièrement à une étude suivie des trois auteurs que nous avons cités, l'heureuse idée de se consacrer à la littérature légère, où il s'est acquis une réputation que le temps ne peut que confirmer. Son imagination est riante, ses idées ingénieuses et ses vers harmonieux et faciles. Une certaine négligence, une sensibilité trop exaltée se font peut-être trop sentir dans ses premiers ouvrages; cependant ces légers défauts n'empêchent point de rendre justice aux beautés qui étincellent dans toutes ses productions. Jacobi a écrit en prose sur des sujets légers; il n'est pas moins abondant et gracieux. Comme journaliste, il mérite aussi des éloges. Jamais il ne s'abandonna à d'odieuses personnalités; jamais il ne dénigra le talent et ne chercha à faire de sa feuille un objet de scandale. Il a rédigé l'*Iris*, qui a concouru à répandre en Allemagne, surtout parmi les femmes, le goût de la belle littérature. Il a enrichi de ses productions la *Bibliothèque allemande des beaux-arts* du professeur Klotz, qui l'avait fait nommer, au commencement de sa carrière littéraire, professeur de l'université de Halle; le *Mercure allemand*, de Wieland; le *Nouveau Musée allemand*, l'*Anthologie des Allemands*, par Schmidt; l'*Anthologie lyrique*, de Matthisson, etc. Jacobi a publié pour la première fois ses œuvres en 3 vol. in-8°, Halberstadt, 1770 et 1773. On y trouve des *Épîtres* en vers et en prose, des *Fables*, des *Chansons*, des *Romances*, des *Opéras*, des *Comédies*, des *Dissertations* et même des *Sermons*. Il donna, en 1773 et 1775, une 2me édition de ce recueil. Quelques années avant sa mort, il en parut une 3me à Zurich, en 5 volumes; enfin une 4me peu de temps après. Son *Voyage d'hiver* et son *Voyage d'été*, composés en vers et en prose, dans le genre de celui de Chapelle et Bachaumont, ou de Sterne, a été

traduit en français, sous ce titre *le Voyage d'hiver*, traduction libre de l'allemand, par Harmandry, 1784, in-12, Hambourg, et réimprimé en 1792, in-12. On retrouve dans l'original toutes les qualités et les légers défauts des autres productions de Jacobi. Ce poète a coopéré au poëme de Glein connu sous ce titre : *le meilleur des Mondes*.

JACOBI-KLÆST (LE BARON DE), ambassadeur prussien, ministre d'état, etc. Dévoué plus encore par goût que par choix à la diplomatie, il débuta, en 1791, à la cour de Vienne, en qualité d'envoyé de celle de Prusse. Il remplit les mêmes fonctions en 1799, au congrès de Rastadt, où des hussards autrichiens le volèrent et l'insultèrent brutalement, parce qu'en homme généreux il tenta de soustraire à leur rage, les ministres français qui y furent indignement assassinés contre le droit des gens, de l'honneur et de l'humanité. M. de Jacobi publia, à cette époque, une relation de cet exécrable attentat, rédigea et signa le procès-verbal qui en fut dressé par le corps diplomatique à Rastadt. Il y déclarait formellement le colonel autrichien Barbacksy, responsable de l'assassinat des plénipotentiaires français, et des suites qui en pourraient résulter. Il assista aux cérémonies funèbres et au convoi des ministres Bonnier et Roberjot. M. de Jacobi fut ensuite envoyé en qualité de ministre plénipotentiaire, en Angleterre, où il eut besoin de tous ses talens diplomatiques pour arrêter, en 1805, la rupture survenue entre les cours de Londres et de Berlin, à raison de l'occupation du Hanovre par les troupes prussiennes. Malgré ce succès, il quitta l'Angleterre ; mais les hostilités entre sa cour et la France rendirent sa présence nécessaire à Londres, où il resta jusqu'en 1817. Lorsqu'il retournait à Berlin, il mourut à Dresde, vers la fin de la même année.

JACOBS (PIERRE-FRANÇOIS), jeune artiste de Bruxelles, que la peinture perdit dans la maturité d'un beau talent, remporta presque toujours le prix des académies où il concourut. Après plusieurs années de travaux continuels, il alla étudier à Rome. Pendant son séjour dans cette ville, l'académie royale de Milan proposa pour sujet de concours : *Théodate présentant à César la tête de Pompée*. La grandeur du sujet frappa son imagination, il l'embrassa avec enthousiasme, et s'y livra avec une rare constance. Mais sa santé déjà très-délicate fut sensiblement altérée de son extrême assiduité, et comme si la fortune lui eût envié son dernier triomphe, il mourut en 1808, au moment où l'académie de Milan le proclamait vainqueur. A la prière de M. de Mérode-Westerloo, maire de Bruxelles, le président de l'académie renvoya au père du jeune artiste le tableau qui avait mérité le prix, et dont la possesion appartenait de droit à la société. Le prince Eugène, vice-roi d'Italie, toujours empressé de récompenser le mérite, y joignit une médaille d'or qui fut remise au père à la suite du service funèbre, et M. Bos-

schaert, conservateur du musée de Bruxelles, prononça sur la tombe de son jeune ami un discours touchant dans lequel il regrettait de le voir enlevé sitôt à ses amis, à la gloire et aux beaux-arts.

JACOBS (J. C.), médecin célèbre de Malines, prit ses licences en 1780. A peine fixé à Bruxelles, il contribua à arrêter les ravages d'une dyssenterie qui désolait cette ville. Deux ans après, la même maladie s'étant manifestée de nouveau, elle disparut encore par ses soins. L'autorité locale l'invita alors à publier la méthode qui lui avait valu de si brillans succès, et il composa sur son invitation, le *Tractatus politico-medicus de dyssenteriâ,* qui parut en 1784. Feller, et tous les journaux du temps, en firent les plus grands éloges, sous le rapport du style, comme sous le rapport de la justesse des principes. Une autre maladie ayant paru avec des symptômes effrayans, il réussit encore à dissiper les alarmes et à détruire le germe de la maladie. En 1801, il publia une traduction française de son traité; une commission de la Faculté de médecine de Paris, chargée de rendre compte de cet ouvrage, le désigna « comme étant du petit nombre de ceux qui peuvent ajouter des vérités nouvelles à la masse des connaissances acquises en médecine. » Nommé membre des sociétés médicales de Montpellier, de Toulouse, et président de celle de Bruxelles, il se vit encore recherché par l'athénée du Gers et la société médicale de Tours, qui s'empressèrent de l'admettre au nombre de leurs membres. En 1806, il fut couronné concurremment avec M. Fauchers, par la société de médecine de Montpellier, qui donna pour sujet, une question sur les *Fièvres pernicieuses, rémittentes et catharrales graves.* L'année suivante, il contribua à détruire une épidémie qui régnait dans les environs de Bruxelles, et publia une brochure, *De morbis epidemicis.* Dans le même temps, la société des médecins et naturalistes de Souabe lui accorda une mention honorable, pour un mémoire *sur la meilleure indication de la Saignée dans le traitement des maladies.* Il publia, en 1818, un autre mémoire *sur l'Inutilité et le danger des remèdes internes, la nécessité et l'avantage des remèdes locaux dans le traitement de la gonorrhée vénérienne.* Par cet ouvrage, il s'attira de vives attaques, et une foule d'ennemis. Il fut dépeint à la Faculté de médecine de Paris, comme ayant usurpé la présidence de celle de Bruxelles, et exerçant sans diplôme. Rayé alors de la liste de cette société, il trouva un ample dédommagement de la calomnie dans le procédé des Facultés de Montpellier et de Bordeaux, qui lui adressèrent de concert une lettre flatteuse, accompagnée d'un diplôme, et manifestèrent hautement leur improbation de ce qui avait été suggéré à la Faculté de Paris. L'athénée de Niort ne tarda pas à lui accorder la même considération. A peu près vers cette époque, M. Jacobs fit paraître une dé-

monstration *de l'Identité des virus de la maladie vénérienne et de la gonorrhée.* Depuis il publia encore un *Traité sur le scorbut*, et *le Solidisme écroulé par sa faiblesse*, ou réfutation du système de Brown. *Tractatus meliænâ multiplici*, 1818, in-8°.

JACOMIN, député de la Drôme à la convention nationale, y vota la mort de Louis XVI. Appelé à Senlis par sa charge de commissaire des approvisionnemens de Paris, il faillit être massacré par le peuple irrité de la famine. Membre du conseil des cinq-cents, il fit partie de la commission provisoire des inspecteurs, et fut élu secrétaire. Il sortit du conseil en 1798; entra aussitôt au corps-législatif, où il resta jusqu'en 1804, et fut nommé à la direction des droits-réunis du Doubs. Il occupa cette place jusqu'en 1815, et fut forcé de s'exiler, par suite de la loi d'amnistie du 12 janvier 1816.

JACOPI (Joseph), professeur de physiologie et d'anatomie comparée à l'université de Pavie. La mort prématurée de cet élève distingué du célèbre professeur Scarpa, dont l'opinion fait autorité tant en médecine qu'en chirurgie, fut une perte, peut-être, irréparable pour l'Italie. Adjoint à son savant maître à l'école de chirurgie pratique, il paraissait réservé, par ses connaissances et la supériorité de ses talens dans cette partie essentielle de l'art, à être un jour le continuateur de son maître. Cet espoir ne s'est pas réalisé, et Jacopi a été enlevé aux sciences et à l'humanité, en juin 1813, à la fleur de ses ans, et pendant la publication d'un ouvrage en 2 volumes, sur les théories chirurgicales, où régnent l'ordre et la clarté. On y reconnaît, au premier coup d'œil, les doctrines et les moyens d'exécution de l'habile professeur sous lequel il s'était formé. Cet ouvrage a été publié sous le titre: *Prospetto della scuola di cirurgia pratica della regia universita di Pavia, per l'anno scolastico* 1811 *e* 1812, *Milano*, 1813.

JACOPIN (N.), général de brigade et commandant de la légion-d'honneur, adopta les principes de la révolution. Né à Nanci, il y était en 1791 propriétaire d'un magasin de faïence, quand ses compatriotes le nommèrent commandant d'un bataillon de volontaires. Il quitta sa famille et son commerce pour voler aux frontières, et fut nommé général de brigade en 1793. Il fit, en 1794, la campagne du Palatinat, et fut ensuite employé à l'armée de Sambre-et-Meuse, où il signala son courage dans plusieurs occasions. En 1802, il fut chargé de représenter au corps-législatif le département de la Meurthe, et fut nommé questeur en 1804. Il venait de terminer ses fonctions législatives, quand il reçut de l'empereur la croix de commandant de la légion-d'honneur, et un commandement à l'armée de réserve du Rhin, en 1805. Depuis cette époque, il a rempli dans l'intérieur divers autres commandemens jusqu'en 1811; alors il cessa tout-à-fait d'être en activité.

JACOUPY (Jean), évêque d'Agen, membre de la légion-d'honneur, né dans le département de la Dordogne, le 28 avril 1761,

embrassa l'état ecclésiastique, et fut, par suite du concordat, nommé évêque d'Agen, le 5 juillet 1802. Dans une instruction pastorale qu'il adressa, en janvier 1807, aux curés de son diocèse, pour les engager à favoriser, par leurs prédications, l'exécution des lois, il disait que le chef du gouvernement voulait devoir plus à la douce influence de la religion et aux leçons des ministres du Seigneur, qu'à l'autorité dont il était revêtu. En rappelant qu'il avait fait cesser les persécutions contre les prêtres, et relevé les autels, il ajoutait : « C'est à lui »qu'on doit la liberté de prêcher »l'Evangile, et d'être impuné»ment chrétiens et apôtres. »

JACQUELIN (J. A.), commis-principal au ministère de la guerre, créé, en 1816, membre de la légion-d'honneur, en récompense des services que son père avait rendus au prince de Conti, auquel il était attaché, a fait représenter, sur les théâtres des Boulevarts et du Vaudeville, plusieurs petites pièces, dont il ne peut, à la vérité, revendiquer que la moitié ou le tiers, et qui ont obtenu quelque succès. M. Jacquelin a publié en outre un grand nombre de chansons. Il a célébré tour-à-tour Napoléon et les Bourbons. Son *Ode sur la naissance du fils du plus illustre des Césars*, est très-poétique. Il a aussi été un des premiers à chanter la *Renaissance des lis*. M. Jacquelin est d'une grande fécondité ; ses chansons ont quelquefois 60 ou 80 couplets. Il a été quelque temps secrétaire du Caveau moderne. Ses principaux ouvrages sont : (avec Rigaud) *Molière avec ses amis, ou le souper d'Auteuil*, comédie-vaudeville en 2 actes, 1800, in-8°; (avec Rochelle) *Pradon sifflé, battu et content*, comédie-anecdote, 1801 ; (avec Rougemont) l'*Amour à l'anglaise*, comédie-vaudeville, 1803 ; (avec Rigaud) *Piron aveugle*, comédie-anecdotique, 1804 ; *la Lyre maçonnique, ou Recueil de chansons de tous les francs-maçons chansonniers*, 4 vol. in-12; *Ode sur la naissance du roi de Rome*, 1811 ; *Henri IV, les Bourbons et la paix*, hommages poétiques, 1814, in-8°; *le Chansonnier des Bourbons*, 1814, in-18; *le Chansonnier Franc-Maçon*, 1815, in-8° ; *la Galerie des Badauds célèbres, ou vivent les Enfans de Paris*, chansonnette biographique, 1816, in-18 ; (avec Ourry) *l'Ecarté, ou le lendemain d'un bal*, comédie-vaudeville, 1822, in-8°.

JACQUEMIN (Charles-Joseph), dit Charles de Lonpoigne, naquit à Bruxelles, en 1762. Il fit quelques études, et parut se destiner à la chirurgie. Mais son goût le portait au métier des armes, et il profita de la révolution belgique qui éclata alors, pour entrer dans un corps de volontaires, où il se distingua par son intelligence et son activité, et parvint au rang d'officier. Il donna surtout des preuves de valeur à la bataille du 22 septembre 1790. Mais la cause nationale ayant succombé, et ne pouvant rester dans l'inaction, il embrassa le parti de ceux qu'il avait combattus. Il fut d'abord hussard de l'archiduchesse Marie-Christine, gouvernante des Pays-Bas, en 1791, et obtint, à sa recommandation, le

grade de lieutenant au régiment de Laudonvert, infanterie légère; il fut chargé du recrutement de ce corps. La guerre qui eut lieu alors entre la France et l'Autriche lui fournit plusieurs occasions de faire éclater son courage, et il se signala dans diverses incursions qu'il fit en France, à la tête de sa compagnie. Lors de la conquête des Pays-Bas, chargé d'escorter la caisse militaire à Dusseldorf, il réussit à remplir sa mission; mais il fut fait prisonnier, et envoyé dans l'intérieur de la France. Il parvint à correspondre avec quelques chefs vendéens, entre autres avec Georges Cadoudal, s'échappa, et rentra secrètement à Bruxelles. Il fut découvert quelque temps après et arrêté; mais aucun fait matériel n'existant contre lui, il recouvra sa liberté. Il se retira alors à Lonpoigne, dans le Pays-Wallon, et parut y vivre quelque temps dans l'inaction; mais tout-à-coup il se montra, dans le canton de Genappe, à la tête d'environ 200 hommes, anciens partisans de l'Autriche, vagabonds et gens sans aveu. La manière dont il s'annonça d'abord dut inspirer quelque crainte; il disait hautement qu'il était chargé de cette mission par l'empereur et par le prince Charles, dont il avait la confiance, et ses premières opérations militaires avaient pu le faire croire aux villageois qui l'entouraient. Néanmoins cette troupe mal organisée ne tarda pas à être dissipée par les forces que le département envoya contre elle. Jacquemin, qu'on ne put saisir, fut jugé par un tribunal militaire, et condamné à mort par contumace le 6 ventôse an 4. Il se tint caché jusqu'à l'an 7, où l'établissement de la conscription militaire fit naître quelques soulèvemens partiels dans les départemens réunis, et il ne tarda pas à se mettre à leur tête : il n'était que l'agent secondaire de chefs plus puissans, qui voulaient profiter du débarquement anglo-russe qui venait de s'effectuer en Hollande. Mais quand les troupes que le directoire avait envoyées en Belgique eurent défait les insurgés, Jacquemin, réduit au désespoir, rassembla dans la forêt de Soigne, où il s'était retiré, les débris de l'insurrection, et porta la terreur dans les communes environnantes. Les recherches les plus actives n'eurent néanmoins, pendant longtemps, aucun succès : son audace seule le fit connaître : il osa enlever, aux portes même de Bruxelles, trois hussards français, et les forcer de le suivre dans la forêt. Peut-être eût-il pu échapper encore aux nombreux détachemens envoyés contre lui; mais on arrêta un de ses émissaires qui découvrit sa retraite, et on l'atteignit dans le bois de Neeryssche, le 12 thermidor an 7, au moment où il distribuait de l'eau-de-vie à ses gens. Cette attaque imprévue ne lui fit rien perdre de son audace, il mit un sergent de grenadiers hors de combat; mais une balle lui ayant traversé la cuisse, il tomba blessé à mort. Sa tête, portée à Bruxelles, fut placée sur un poteau élevé devant l'Hôtel-de-Ville, afin que le peuple fût convaincu de la mort de ce chef de parti. Ses traits avaient

conservé l'air farouche qu'on lui avait connu de son vivant. Plusieurs de ses compagnons qui ne périrent pas dans ce combat, furent jugés militairement et fusillés à Bruxelles. Tout ce qui put s'échapper disparut entièrement. Jacquemin portait sur la poitrine une croix en sautoir, qu'il se vantait d'avoir reçue du gouvernement autrichien.

JACQUEMINOT (Jean-Jacques-Ignace), naquit à Naives, près de Bar-le-Duc, en 1754. Il exerçait à Nanci la profession d'avocat avant la révolution, dont il se montra le partisan, mais avec assez de prudence pour ne jamais se compromettre. Le département de la Meurthe, où il avait exercé quelques fonctions, le nomma député au conseil des cinq-cents en 1797. Il s'occupa de l'administration intérieure, fit quelques rapports sur cet objet, vota l'impôt sur le sel, et s'opposa constamment à la liberté de la presse. Jusqu'au 18 fructidor, il parut lié avec le parti de *Clichy*, dont on l'appelait le tambour-major; mais il s'en sépara à propos pour s'attacher au directoire, et se déroba ainsi aux proscriptions de cette journée. Ce député avait un tact admirable pour juger la disposition des esprits; il prévit les événemens des 18 et 19 brumaire an 8, et fut assez heureux pour s'y associer. Immédiatement après ces deux journées, il fut nommé membre et président de la commission intermédiaire qui remplaça alors le conseil des cinq-cents, et reçut ainsi la récompense de son entier dévouement à la personne du général Bonaparte. Dès que le consulat fut institué, Jacqueminot devint membre du sénat-conservateur. Napoléon le nomma, en 1804, titulaire de la sénatorerie de Douai. Il est mort à Paris, le 13 juin 1813. Son fils, colonel, montra dans toutes les circonstances autant de talent que de bravoure, et un attachement inviolable à son pays.

JACQUES (le baron de Saint-), ancien secrétaire du duc d'Enghien. Logé dans une maison voisine de celle qu'habitait ce prince à Ettenheim, en 1804; ne consultant ni son âge, ni ses forces affaiblies par la maladie, il sortit à demi vêtu de chez lui, à la première nouvelle qu'il reçut que la maison de ce prince était envahie par une troupe armée. Ne pouvant pas seul venir à son secours, il envoya son domestique à l'église pour sonner le tocsin; mais il en fut empêché par un piquet qui l'occupait et qui le repoussa en le maltraitant. N'ayant pu mettre le prince à l'abri de ce coup de main, il voulut du moins partager son sort et l'accompagner; cette faveur lui fut d'abord refusée, mais ses instances réitérées la lui firent enfin obtenir, et il suivit le prince à Strasbourg, et de cette ville à Paris. Là, il fut séparé et mis en prison, où il était encore plusieurs années après. Enfin, après une longue captivité, il a trouvé le prix de son dévouement par l'accueil affectueux qu'il a reçu des parens de ce prince infortuné. Les titres de baron et de chevalier de Saint-Louis lui ont été conférés par le roi. Il est encore actuellement attaché à la maison du prince de Condé.

JACQUES (MATHIEU-JOSEPH, ABBÉ), professeur de théologie, naquit à Arc, près de Salins, département du Jura, le 27 octobre 1736. Après avoir terminé ses études et reçu les ordres, il fut nommé professeur de philosophie et de mathématiques au collége de Lons-le-Saulnier. Vers 1763, il remporta au concours la chaire de mathématiques établie au collége de Besançon. Dès la première année, il fit parvenir à d'Alembert l'exposé d'une découverte sur les propriétés des curvilignes. Le célèbre géomètre dit à M. Bergier, qui avait servi d'intermédiaire à cette communication : « Je ne croyais pas »qu'on trouvât en province des »mathématiciens de cette force. » L'abbé Jacques devint successivement associé et titulaire de l'académie de Besançon, et succéda au savant abbé Bullet, dans la chaire de théologie de l'université de cette ville. L'abbé Jacques n'adopta point les principes de la révolution. Il partit pour la Suisse en 1791, et eut le malheur de ne trouver que la misère et les fatigues, sur une terre où il sollicitait l'hospitalité et les moyens honorables de gagner sa vie. Il trouva cependant enfin, à Fribourg et à Munich, les moyens de s'occuper utilement. Il fut chargé de quelques éducations particulières. Après le concordat de 1801, il rentra en France et se fixa à Paris. En 1810, quoique âgé de 74 ans, il sollicita et obtint la chaire de professeur de la Faculté de théologie de Lyon; il en remplit les fonctions jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée le 16 février 1821. Outre différens ouvrages théologiques en latin, il a publié : 1° *Preuves convaincantes de la vérité de la religion chrétienne, en forme de dialogue à la portée de tout le monde*, 1re édition, en Suisse, 1793; 2me édition, 1804, Paris; 3e édition, 1812, Dôle. La première édition a cela de particulier, qu'elle renferme l'essai d'une réfutation des principes de l'église constitutionnelle. Les opinions de l'abbé Jacques s'étaient sans doute bien modifiées, puisqu'il ne jugea pas à propos de soutenir sa doctrine en réimprimant la *Réfutation* de la première édition. 2° *Nouvelle Grammaire allemande*, avec un petit dictionnaire français-allemand; plusieurs éditions, Strasbourg et Paris. On rapporte qu'il avait appris par cœur, non-seulement la grammaire de Gottsched, mais encore l'énorme dictionnaire de la langue allemande, en 2 gros vol. in-4°; et à quelque ligne de ces deux livres qu'on le mît, il continuait sans manquer ni déplacer un mot. 3° *Élémens de la grammaire française*, Paris, 1804, in-12; 4° *Moyens de doubler au moins les progrès de la langue latine*, Paris, 1804, in-12; 5° *Démonstration simple et directe des propriétés des parallèles rencontrées par une sécante*, Paris, 1804, in-8°; 6° *la Logique et la Métaphysique rappelées à leurs principes*, Paris, 1805, in-12; 7° *les Traits les plus intéressans de l'histoire ancienne et de l'histoire moderne*, tirés des meilleurs auteurs, Justin, Cornélius-Népos, Quinte-Curce, César, Salluste, Tite-Live, etc., liés par des som-

maires des autres faits historiques, 2 vol. in-12 ; 8° *Grammaire italienne;* elle n'a point été publiée.

JACQUIN (NICOLAS-JOSEPH), célèbre botaniste et médecin allemand, naquit à Leyde, en février 1727, et mourut dans sa 90e année, le 24 octobre 1817; il avait été fait baron, en 1806, et décoré de la croix de Saint-Étienne; il a occupé, jusqu'à sa mort, la place de conseiller des mines et des monnaies. L'académie des sciences de Paris le comptait parmi ses membres correspondans, et il appartenait à la plupart des corps académiques de l'Europe. Jacquin avait acquis et justifiait ces titres par les nombreux services qu'il a rendus à la science, et par une vie toute laborieuse. S'étant rendu à Vienne, sur les instances de son compatriote Van Swieten, l'empereur François Ier, qui fut informé de son mérite, le chargea d'aller en Amérique recueillir des végétaux pour ses jardins de Vienne et de Schœnbrunn. Jacquin partit en 1754, et parcourut les Antilles, depuis la Jamaïque et Saint-Domingue jusqu'à Curaçao. Après une absence de 6 ans, il revint à Vienne, possesseur d'une belle et rare collection de plantes, qu'il décrivit et dessina avec le plus grand soin. Les jardins de Vienne et de Schœnbrunn, enrichis des productions apportées par Jacquin, passent pour être des plus beaux de l'Europe, et ont fait dire à un voyageur qui les avait plusieurs fois visités : « En entrant dans ces ser»res, les plus vastes qui existent, »on pourrait facilement se croire »transporté au milieu de l'Amé»rique, tant la végétation y est bel»le et imposante. L'illusion est »d'autant plus complète, qu'au »milieu des palmiers, des bam»bous et des cannes à sucre vo»lent les oiseaux du tropique.» On doit à Jacquin la description de ces jardins, et celle du jardin de l'université de Vienne, dont la direction lui avait été confiée. Son activité lui permettait de suffire, non-seulement à ses nombreux travaux comme botaniste et comme professeur de cette science à l'université, mais encore d'exercer la médecine avec la réputation d'un homme habile et savant. On lui doit les ouvrages suivans : 1° *Enumeratio systematica plantarum quas in insulis Caribæis vicinâque Americæ continente detexit novas aut jam cognitas emendavit*, Leyde, 1 vol. in-8°, 1760; 2° *Enumeratio stirpium plerarumque quæ sponte crescunt in agro Vindobonensi et in montibus adjacentibus*, Vienne, 1 vol. in-8°, 1762; 3° *Selectarum stirpium americanarum Historia*, Vienne, 1 vol. in-fol., 1763, avec 183 figures dessinées par l'auteur, ouvrage plusieurs fois réimprimé; 4° *Observationes botanicæ*, Vienne, 1764-1771, 4 vol. in-fol., avec figures; 5° *Index regni vegetabilis, qui continet plantas omnes quæ habentur in Linnæi systematis editione novissimâ duodecimâ*, Vienne, 1770, 1 vol. in-4°; 6° *Hortus botanicus vindobonensis, seu plantarum rariorum in illo cultarum descriptio*, Vienne, 1770-1776, 3 vol. in-fol. avec figures; 7° *Floræ austriacæ, sive plantarum selectarum in Austriæ archiducatu sponte crescentium icones ad vivum coloratæ*

et descriptionibus ac synonymis illustratæ, Vienne, 1773-1778, in-fol. avec 500 planches; 8° *Miscellanea austriaca ad botanicam, chemiam et historiam naturalem spectantia,* Vienne, 1778-1781, 2 vol. in-4° avec figures; 9° *Icones plantarum rariorum,* Vienne, 1781-1795, 3 vol. in-fol. avec figures; 10° *Eclogæ plantarum rariorum aut minùs cognitarum,* etc., 40 planches; 11° *Collectanea ad botanicam, chemiam et historiam naturalem spectantia,* Vienne, 1786-1796, 5 vol. in-4°; 12° *Oxalis monographia,* Vienne, 1774, 1 vol. in-4°; 13° *Pharmacopœa austriaca provincialis emendata,* Vienne, 1794, in-4°; 14° *Plantarum rariorum horti Cæsarei Schœnbrunnensis descriptiones et icones,* Vienne, 1797-1804, 4 vol. in-fol. avec figures; 15° *Fragmenta botanica,* Vienne, 1801-1809, 9 vol. in-fol. avec figures; 16° *Stapeliarum in hortis vindobonensibus cultarum descriptiones figuris coloratis illustratæ,* Vienne, 1806-1807, 1 vol. in-fol.; 17° *Selectarum stirpium americanarum historia, in quâ ad linnæanum systema determinatæ descriptæque sistuntur plantæ illæ quas in insulis Martinicâ, Jamaïcâ, Santo-Domingo, etc., observavit rariores; adjectis iconibus ab authoris archetypo pictis,* Vienne, 1780, avec 264 figures; 18° enfin différens *Mémoires* sur les plantes et la chimie dans différens recueils. Linné a donné à un genre de la famille des sapotilliers, où se trouvent des arbrisseaux des Antilles, le nom de *jacquinia.* Jacquin a laissé un fils qui marche sur ses traces, et dont les talens promettent de soutenir l'honneur de son nom.

JACQUINOT-PAMPELUNE (Claude-Joseph-François-Catherine), est né à Dijon, en 1771. Son père était attaché au barreau. Il embrassa la profession d'avocat, et l'exerça dans sa ville natale avec succès. Quoique attaché aux principes républicains, il n'en défendit pas moins, avec énergie et avec probité, les royalistes qui demandèrent son ministère. Lié d'amitié avec le duc de Bassano, son compatriote, il fut bientôt employé comme avocat-général à Dijon, et peu de temps après, à la Haye, en qualité de procureur-général. Il a figuré au champ-de-mai dans les *cent jours* comme électeur de la Côte-d'Or, et l'on assure qu'à cette époque il fut nommé président à la cour impériale de Colmar. A son retour, le roi le nomma maître des requêtes en service extraordinaire, et son procureur près le tribunal de première instance de la Seine. Nommé à la présidence du collége électoral de l'Yonne, il en revint membre de la chambre des députés. Dans cette nouvelle carrière, M. Jacquinot a constamment siégé au côté droit, soutenu les différens ministères, et voté pour toutes les lois d'exception. A l'occasion de la pétition de la demoiselle Robert, il se prononça pour l'ordre du jour, et soutint que c'est au roi seul que les ministres doivent compte de leur administration, et qu'à l'autorité souveraine seule appartient le droit de juger si la loi a été exécutée. Il fit depuis l'éloge de l'institution des cours prévôtales. Ajoutant à la rigueur des lois anciennes, et même aux

mesures sévères proposées par les ministres, il a demandé qu'en matière de délits de la presse, non-seulement les auteurs, mais aussi les libraires et les imprimeurs, fussent responsables. Il a voté contre l'abolition du droit d'aubaine; et dans la discussion de la loi suspensive de la liberté individuelle, il a demandé que les prévenus arrêtés fussent privés de toute communication, quand même ils ne sauraient ni lire ni écrire. Il a combattu le jury pour les délits de la presse, et s'est élevé contre les journalistes, en leur attribuant tous les crimes de la révolution, citant à ce sujet les républiques de la Grèce et celle de Rome. Il a enfin voté pour le nouveau système électoral. C'est en vertu d'une ordonnance du roi, que M. Jacquinot a été autorisé à joindre à son nom celui de son épouse, fille du comte Genouilly de Pampelune.

JACQUINOT (Charles-Claude), baron et lieutenant-général de cavalerie, naquit le 5 août 1772. En 1806, il était colonel du 11e régiment de chasseurs à cheval, et le 14 mai 1807, il fut nommé officier de la légion-d'honneur. Il fit la campagne de Russie en qualité de général de brigade, et se couvrit de gloire à la bataille de la Moskowa, le 2 septembre 1812. Le 26 octobre 1813, il fut élevé au grade de général de division. Le 2 janvier 1814, instruit qu'un corps russe, composé de 2 bataillons, se portait sur Bonn, il marcha contre lui avec le général Albert, força ce corps à mettre bas les armes, et s'empara de son artillerie. Il se rendit ensuite à Cologne, pour y prendre le commandement des dragons du 5e corps d'armée sous les ordres du général Sébastiani. Au mois de mai 1814, le roi l'envoya en Autriche, pour rendre à leur patrie les prisonniers français; lui donna, le 27 juin, la croix de chevalier de Saint-Louis, et le décora, le 23 août suivant, de celle de grand-officier de la légion-d'honneur. Étranger aux différens partis qui divisaient la France, le général Jacquinot ne consulta que l'honneur français, lorsqu'il commanda, en juin 1815, la 1re division de cavalerie du 1er corps de l'armée du Nord. Dans cette circonstance, il courut à la défense de sa patrie, près d'être envahie. Après le second retour du roi, le général Jacquinot a cessé d'être en activité.

JADELOT (Nicolas), savant médecin, né à Pont-à-Mousson en 1738, était fils d'un professeur à l'université de cette ville. Après avoir fait de bonnes études, et obtenu ses grades en médecine, il se présenta au concours, et fut nommé à la chaire d'anatomie et de physiologie en 1763. Lorsque, cinq années plus tard, l'université fut transférée à Nanci, sa réputation s'accrut par de nouveaux succès. Il les dut surtout, suivant son apologiste (M. Lamoureux), à la clarté, à l'ordre, à la méthode et à la noble simplicité de son enseignement. Il ne se rendit pas moins célèbre dans la pratique de son art. Travailleur infatigable, il trouvait encore, indépendamment du temps qu'il consacrait à ses malades et à ses élèves, celui de composer un grand nombre

d'ouvrages utiles. L'excès de travail hâta cependant les progrès d'une maladie cruelle qui le minait, et qui l'emporta en juin 1793 à l'âge de 55 ans. On a de lui : 1° des dissertations en latin *sur les causes de la Mort subite*, 1749; *sur l'usage des verres concaves dans la Myopie*, 1760; *sur les Maladies produites par la suppression de la transpiration insensible*, 1793; *sur les différentes Révolutions qu'a éprouvées l'art de guérir*, 1766; et enfin *sur un Agneau dépourvu de tête*, 1784; 2° quelques *Opuscules* en faveur de l'université de Nanci, etc. 1790; 3° *Tableau de l'économie animale*, Nanci, 1766; 4° *Mémoire sur la pulsation des artères*, 1771. Il y distingue très-bien, dit M. Lamoureux, deux phénomènes que tous les physiologistes avaient confondus : le déplacement des artères, qui dépend de la direction de leurs vaisseaux; et leur pulsation, qu'il démontre provenir de la pression vive et instantanée du cœur. 5° *Cours complet d'anatomie*, 1773; il n'a pas été terminé. 6° *Éloge historique de Bagard, médecin ordinaire du roi de Pologne*, 1773, in-8°; 7° *Physica hominis sani, sive explicatio fonctionum corporis humani*, 1781, 2 vol. in-12. Cet ouvrage est remarquable, et il serait devenu plus important encore, si la mort n'eût empêché l'auteur de le perfectionner d'après les nouvelles découvertes. 8° *Pharmacopée des pauvres*, 1784, in-8°. C'est la collection des formules des remèdes les moins coûteux et les plus faciles à préparer. Nous en avons une 2me édition que nous devons aux soins de son fils. On a encore de cet habile médecin plusieurs discours sur différens sujets de médecine, et parmi lesquels on distingue celui qu'il prononça à l'académie de Nanci, le jour de sa réception.

JADIN (Louis), compositeur de musique, membre de l'ancien conservatoire impérial, où il donnait des leçons de piano, jouit d'une réputation justement méritée comme compositeur de musique. M. Jadin s'est aussi fait remarquer comme violoniste, et a dirigé, vers 1805, le *Théâtre de Molière*. Il a fait représenter à l'Académie de musique *l'heureux Stratagème*, en 2 actes, et *le Portrait*, également en 2 actes, 1790; *Alisbelle, ou les crimes de la féodalité*, pièce en 3 actes, paroles de Desforges; *le Siége de Thionville*, pièce patriotique, an 2 de la république; *Mahomet II*, opéra en 3 actes, 1803; au Théâtre-Italien, depuis Opéra-Comique, *le Mariage de la veille*, en 1 acte, 1796; *Chandos*, en 3 actes, 1798; *Jean Bart*, *Ruse contre Ruse*, *Pourceaugnac*, *le Grand-Père*, toutes pièces en 1 acte, 1805; *la Partie de campagne*, en un acte, 1810; *Hommage rendu à S. M. l'archiduchesse Marie-Louise*, impératrice des Français et reine d'Italie, scène imitatrice pour le piano, même année; *le Serment français*, paroles de A. Jadin, dédié à M. le duc de Grammont, chanté sur le théâtre Feydeau, le 6 juin 1814, devant M. le duc de Berri et M. le duc d'Orléans. A cette époque, M. Jadin était gouverneur de la musique des pages. *L'Inconnu*, opéra-comique en 3 actes, 1816; *Fanfan et Colas*, comédie de M. de Beau-

noir, arrangée en opéra-comique par A. Jadin fils, 1822. Il vient de composer (décembre 1822) la musique d'une romance intitulée *les Défenseurs de la Foi*. M. Jadin a publié des sonates pour le piano et la harpe, et des trios pour piano, violon et violoncelle. Son frère HYACINTHE était aussi membre du conservatoire impérial. Il a composé pour le piano, sur lequel il était d'une force remarquable, plusieurs œuvres de sonates et des concertos. On lui doit encore des quatuors et des trios pour violon et violoncelle. Il mourut au commencement du 19e siècle. JEAN, père de LOUIS et d'HYACINTHE, vivait encore vers la fin du 18me siècle. Il passait pour un des meilleurs violonistes de son époque. Il a fait graver, de 1777 à 1782, à Bruxelles, plusieurs œuvres de musique : symphonies, quatuors et trios pour violon, etc. On ne doit pas le confondre avec un autre Jadin, qui était très-habile sur le basson, et avec lequel il n'avait aucun rapport de famille.

JAGAULT (L'ABBÉ), naquit à Thouars en 1765, reçut son éducation chez les bénédictins de Saint-Maur, et occupa, à 23 ans, la chaire de philosophie et de théologie de Saint-Nicolas d'Angers, où ses talens lui avaient déjà acquis quelque célébrité en 1788. Le parti royaliste, qui se l'attacha, n'eut point d'agent plus actif. Forcé de sortir, en 1792, du département des Deux-Sèvres, il travailla à réunir ailleurs des partisans de la cause qu'il avait embrassée. Ce fut dans cette intention qu'il fit différens voyages à Paris et dans l'Anjou, où il prenait le titre d'avocat. Au moment où éclata l'insurrection de la Vendée, il se trouva lié avec les principaux chefs de l'armée, et leur rendit tous les services que l'on pouvait attendre d'un homme qui, tour à tour et suivant les circonstances, était ou leur conseil, ou leur émissaire, et remplissait les fonctions de fournisseur, de prêtre, et même de soldat. Il jouait tous les rôles qui convenaient à ses vues, et ne reculait devant aucun péril. Après le 9 thermidor, lorsque la grande tourmente révolutionnaire fut apaisée, et que la convention prit des mesures pour pacifier les départemens de l'Ouest, l'abbé Jagault rendit à son parti des services d'un autre genre. Jusque-là, il avait fomenté la guerre intestine; mais alors il prit une part active à tous les projets que tramait contre la France le gouvernement britannique. Il s'était rendu à Naples avec les fils du comte de Chastelux; c'est là que le ministre de France, M. Alquier, lui dit, en lui témoignant les plus grands égards : « Demandez ce que vous » voudrez; quelque place que vous » désiriez, je vous garantis que vous » l'obtiendrez. Monsieur, répondit » l'abbé Jagault, la cause des Bour» bons est éteinte et je le suis avec » elle. » Il revint en France en 1807, et démentant bientôt ses propres paroles, prouva qu'il n'était rien moins qu'éteint. Il renoua toutes ses anciennes intrigues, s'aboucha avec tous les chefs, partit pour l'Espagne; et reparut, bientôt après, pour suivre avec plus d'ardeur que jamais, ses projets de contre-révolution. Il n'échappait aux autorités qu'en changeant

sans cesse de déguisement et de domicile. Des agens même du gouvernement impérial favorisaient ses démarches hostiles en lui donnant asile. Après la campagne de Russie, M. Jagault forma de nouveaux plans. Il organisa avec d'autres agens un mouvement qui devait éclater dans la Vendée, le lundi de Pâques 1814; il s'y était rendu pour présider à son exécution, lorsqu'il apprit la révolution du 31 mars. Les *cent jours* lui auraient fourni une nouvelle occasion de se livrer à son activité; mais surveillé, et même gardé à vue, il ne parut s'occuper que de son ministère de paix, quoiqu'il entretînt avec les chefs vendéens ses anciennes intelligences. L'abbé Jagault a paru en dernier lieu à Poitiers, comme témoin dans le procès du général Berton.

JAGOT (Grégoire-Marie), juge-de-paix à Nantua, au commencement de la révolution. Le département de l'Ain le nomma, en septembre 1791, député à l'assemblée legislative, et l'année suivante, il fut réélu à la convention nationale. Il ne vota point dans le procès de Louis XVI, parce qu'il était en mission à l'armée du Mont-Blanc; mais il écrivit à la convention, que, «convaincu des crimes de Louis, »il prononçait sa condamnation.» Le 14 septembre 1793, il fut nommé membre du comité de sûreté générale, et fut spécialement chargé de la corespondance; mais son collègue Merlino l'ayant dénoncé pour abus de pouvoir dans l'exercice de ses fonctions, la convention passa à l'ordre du jour sur la demande que faisait Jagot de se justifier, et l'exclut du comité, quoiqu'il n'eût pas été entendu. Peu de temps après, il eut le courage de se joindre à ses collègues Carnot et Robert Lindet, pour défendre les membres du comité de salut public, qui avaient été mis en état de prévention devant la convention nationale. A la suite des troubles du mois de mai 1795, son collègue Gouly renouvela la dénonciation déjà faite contre lui par Merlino. On accusait Jagot d'avoir, lorsqu'il était membre du comité de sûreté générale, soustrait des pièces relatives aux *terroristes* du département de l'Ain, que ce représentant adressait au comité. Jagot fut décrété d'arrestation, et resta en prison jusqu'au 26 octobre 1795. L'amnistie qui fut proclamée à cette époque lui rendit la liberté. Il retourna dans le Lyonnais, son pays, où il établit une fabrique de coton.

JAHN (Jean), savant orientaliste allemand, et chanoine de l'église métropolitaine de Saint-Etienne à Vienne. Après avoir été professeur d'archéologie biblique et de théologie, il avait obtenu, à l'université de Vienne, la chaire des langues orientales, qu'il fut obligé de quitter en 1806, pour cause d'inorthodoxie. Il termina sa carrière en 1817. On a de lui, entre autres ouvrages, 1° une *Grammaire hébraïque*, en allemand, Vienne, 1792, in-8°; 2° une *Grammaire arabe* avec une *chrestomathie*, en allemand, 1796, in-8°; 3° une *Grammaire chaldaïque*, en allemand; 4° un grand nombre de *Livres élémentaires de la langue hébraïque*, contenant le diction-

naire, 1799, 2 vol. in-8°; 5° *Grammaire chaldaïque et syriaque*, en allemand, 1793, in-8°; 6° *Introduction à l'étude des livres de l'ancien Testament*, en allemand, 1793, in-8°; 7° l'Abrégé du même ouvrage, en latin; 8° *Archéologie biblique* en allemand, 1797-1802, 3 vol. in-8°, fig.; 9° une édition de la *Bible* en langue hébraïque, 1806, 4 vol. in-8°; 10° *Enchiridion hermeneuticæ generalis tabularum veteris et novi Fæderis*, 1812, in-8°; 11° *Appendix ad hermeneuticam sacram, sive fasciculi duo vaticiniorum de Messiâ*. Vienne, 1815, in-8°.

JALABERT (L'ABBÉ), chanoine de Notre-Dame de Paris, et l'un des grands-vicaires de ce diocèse, est né à Toulouse. Par la place qu'il occupait dans la hiérarchie ecclésiastique, et plus encore par le don de s'exprimer avec facilité, M. l'abbé Jalabert a toujours été l'interprète des sentimens du clergé de Paris, ou de ceux du chapitre dont il faisait partie, auprès de l'autorité souveraine, en quelques mains qu'elle fût déposée. Dans l'oraison funèbre de l'archevêque de Belloi, « Prince, » s'écria-t-il en s'adressant à l'em» pereur, plus vous êtes aimant, » plus vous avez dû comprendre » combien l'était aussi le vertueux » prélat dont nous déplorons la » mort, et combien c'était vous » surtout qu'il aimait. Je me plais » à vous dire, et vous croirez, que » vous eussiez été plus délicieu» sement ému des effusions de » son dévouement pour vous, » dont nous étions témoins dans » sa société intime, que vous ne » l'avez peut-être encore été des » discours pompeux que dicte l'a» mour de vos peuples pour vo» tre auguste personne.... » Lorsqu'en 1811, M. l'abbé d'Astros eut communiqué à M. Portalis son neveu, la bulle du pape qui excommuniait Napoléon, et après que celui-ci eut témoigné son mécontentement à M. d'Astros même, au milieu de sa cour, le cardinal Mauri se présenta à l'empereur le 6 janvier, à la tête du chapitre métropolitain, pour lui faire connaître que le chapitre *s'était fait un devoir de révoquer sur-le-champ les pouvoirs spirituels dont M. l'abbé d'Astros avait été investi*. « Nous sommes catholi» ques, sire, ajouta M. Jalabert; » et nous nous glorifions en même » tems plus que jamais, sous vo» tre règne, d'être Français. » Toujours à la tête du même chapitre, il disait à Louis XVIII, en mai 1816 : « Du 14 juillet 1789 au 3 » mai 1814, plusieurs siècles his» toriques et des siècles de fer se » sont écoulés. Du 3 mai, dont le » 12 avril fut l'aurore, du 3 mai » 1814 au 3 mai 1816, nous re» tranchons cent jours, et nous » comptons, sire, des siècles de » félicité publique et de bonheur » personnel. » M l'abbé Jalabert a toujours continué d'être chargé de la parole dans toutes les occasions solennelles. Il est auteur de l'*Oraison funèbre de Mgr. Antoine-Eléonore-Léon Leclerc de Juigné*, 1811, in-4°. On lui attribue deux autres ouvrages politico-religieux : l'*Examen des difficultés qu'on oppose à la promesse de fidélité à la constitution*, 1800, 1 vol. in-8°; et du *Projet de charger les ecclésiastiques d'éclairer les fidèles sur leurs droits, contre les entrepri-*

ses du despotisme, et de propager la doctrine de la souveraineté des peuples par l'envoi de missionnaires en pays étrangers, 1801.

JAMESON (Robert), savant anglais, professeur d'histoire naturelle, et membre de la société royale, etc., est auteur: 1° *Esquisse de la minéralogie des îles de Shetland et de l'île d'Aran*, 1798, in-8°; 2° *Système de minéralogie*, 1804, 3 vol. in-8°; 3° *Description minéralogique du comté de Dumfries*, 1805, in-8°; 4° *Traité sur les caractères extérieurs des minéraux*, 1806, in-8°; 5° *Voyages minéralogiques dans les îles Hébrides, Orkney et Shetland, et sur le continent de l'Écosse*, 1804, 2 vol. in-4°; 6° *Notes minéralogiques ajoutées à l'Essai de M. Cuvier sur la théorie de la terre*, 1814, in-8°.

JAMIN DE BERMUY (Jean-Baptiste-Auguste-Marie), maréchal-de-camp, naquit à Louvigné-du-Désert département d'Ille-et-Vilaine, le 17 mai 1773. Il entra au service le 15 juin 1790, en qualité de sous-lieutenant dans le 9e régiment de cavalerie, passa successivement par tous les grades; fut, en 1795, aide-de-camp du général Nansouty, et était, en 1802, chef-d'escadron au 8e de cuirassiers. Après avoir fait les guerres d'Allemagne, il servit en Italie, comme aide-de-camp du maréchal Masséna, et fit avec le même, en 1806, la campagne de Naples. Nommé colonel des chevau-légers de la garde royale de Naples, le 20 novembre 1807, il passa en Espagne à la tête de ce corps vers la fin de 1808, et s'y distingua, particulièrement à la bataille d'Ocana, le 19 novembre 1809, par une charge brillante de cavalerie qui décida en partie la victoire. Nommé général de brigade le 19 novembre de l'année suivante, il revint en France en 1813, après avoir donné de nouvelles preuves de bravoure à la bataille de Vittoria. Lorsque l'armée française fut concentrée sous Bayonne, et après que la cavalerie devenue inutile eut été renvoyée sur les derrières, l'officier-général qui commandait les grenadiers et voltigeurs de la garde royale d'Espagne ayant été mis hors de combat, le général Jamin de Bermuy réclama, et obtint du maréchal Soult, l'honneur de passer à la tête de ces corps d'élite. Pendant le peu de temps qu'il y resta, il ajouta à la réputation qu'il s'était faite comme officier de cavalerie, celle d'un bon général d'infanterie. Après la dissolution de ce régiment, il eut le commandement d'une brigade de cavalerie légère, dans la campagne de 1814. Appelé, le 16 mars de cette année, à remplacer comme major des grenadiers à cheval de la garde impériale, le général Laferrière, blessé à Craone, il se montra digne d'un choix qu'il devait à ses services et à la juste appréciation de son mérite. Ce fut à la tête de cette vaillante troupe qu'il combattit à Waterloo, et fut tué glorieusement sur le champ de bataille. Avec lui mérite d'être cité le jeune brave qui fut frappé à mort à ses côtés, René Miot-de-Mélito, son beau-frère et son aide-de-camp, qui, à peine âgé de 20 ans, donnait par ses brillantes qualités les plus belles

espérances; il périt peu d'instans avant lui. Le général Jamin de Bermuy, estimé comme un de nos meilleurs généraux de cavalerie, se faisait remarquer par une bravoure froide et tranquille, un coup d'œil rapide et sûr dans l'action, et une grande fermeté d'âme. Inflexible pour lui-même, juste et bon envers tous ses compagnons d'armes, estimé de l'empereur, généralement aimé, il était fait pour parvenir aux premiers rangs de l'armée française dans toute sa gloire, si la mort des braves ne l'eût arrêté dans sa carrière. Il était officier de la légion-d'honneur, chevalier de Saint-Louis, baron de l'empire, et avait reçu en Espagne, en récompense de ses nombreux services, le titre de MARQUIS DE BERMUY.

JAMME (ALEXANDRE-AUGUSTE), docteur-ès-lois, professeur de code français, recteur de l'académie de Toulouse, naquit dans cette ville en 1736. Destiné à la profession d'avocat, il fit de brillantes études, et ses débuts au barreau lui acquirent une grande réputation. Le recueil des *Causes célèbres* renferme plusieurs de ses plaidoyers, entre autres, ceux pour l'infortunée Catherine Estiné et pour l'esclave Lamaure. Il rédigea un ouvrage très-bien écrit et fort de raison, que les avocats du parlement de Toulouse adressèrent aux ministres, lors de l'exil de cette compagnie en 1788. Le succès en fut tel, que les confrères de Jamme firent frapper, en son honneur, une médaille portant cette inscription si flatteuse : *Orator Patriæ*. Pendant la révolution, il fut poursuivi pour ses opinions monarchiques, et il échappa avec peine à la proscription. Nommé, sous le gouvernement impérial, recteur de l'académie de Toulouse, il reçut du comte de Fontanes, grand-maître de l'université, la lettre suivante : « Vous obtenez en ce moment, du premier » et du plus illustre des monarques, la juste récompense du » zèle, des talens, des services » déjà rendus, qui vous ont fait » juger digne d'une des places les » plus importantes de l'université. » Jamme obtint, comme professeur du droit français, des succès non moins flatteurs. Il mourut, justement regretté, en 1818. Il a publié : 1° Plusieurs ouvrages de *poésies*, qui presque toutes ont remporté des prix académiques; 2° *Lettres des avocats du parlement de Toulouse, à Mgr. le garde-des-sceaux, pour le maintien des droits des privilèges de la ville et de la province*; 3° *Éloge historique de Cujas*; 4° Un grand nombre de *Mémoires* sur divers sujets.

JANET (LE BARON LAURENT-MARIE), membre de différentes législatures, est né en 1765, à Saint-Julien, département du Jura. Il était, en 1792 et en 1793, avocat aux tribunaux d'Orgelet et de Lons-le-Saulnier. Les événemens du 31 mai de cette dernière année le déterminèrent à quitter la France pour se retirer en Espagne, où il demeura jusqu'en 1795. Il reparut alors à Lons-le-Saulnier, et ne tarda pas à y être élu membre de l'administration centrale du Jura. Mais il reprit

bientôt ses premières occupations. Il obtint, en 1800, une place de conseiller de préfecture, et fut nommé par l'assemblée électorale du Jura, député au corps-législatif, en 1804. Nommé maître des requêtes par l'empereur, il fut envoyé en Italie, en qualité de membre de la junte de Toscane que présidait le général Menou. De Florence il alla à Rome, où il fut successivement membre de la consulte, président du comité de liquidation, et intendant-général du trésor. Il ne quitta cette ville qu'à l'époque de l'invasion du roi de Naples (Murat), en 1814. Il était de retour à Paris, lorsque les alliés y entrèrent; le général russe Sacken, devenu gouverneur de la capitale de la France, lui donna de l'emploi dans son nouveau gouvernement, et lui fit même obtenir la décoration de l'ordre de Saint-Wladimir. Sa conduite dans cette circonstance, lui valut la gratification d'une tabatière enrichie de diamans, donnée au nom de la ville de Paris. Administrateur du trésor pendant les *cent jours*, il fut chargé de l'inspection des caisses publiques du Midi, et nommé par l'assemblée électorale du Jura, dans le mois de mai 1815, membre de la chambre des représentans. Le baron Janet n'a point rempli de fonctions publiques depuis cette époque.

JANIN (LE BARON CLAUDE), ex-officier de la garde impériale, né à Chambéri, en 1775, fut envoyé à Milan pour y organiser la garde du vice-roi d'Italie. Il fit la campagne de Russie en qualité de chef-d'escadron de la gendarmerie d'élite, et fut, en 1812, l'un des membres de la commission nommée pour juger les incendiaires de Moscou. Il fut nommé baron au retour de cette campagne. Se trouvant à Paris lors de la première invasion des étrangers en 1814, il accompagna à Blois l'impératrice Marie Louise. Ce fut lui qui ramena le trésor de la couronne et les diamans. On lui avait conféré, peu de jours avant, le grade de maréchal-de-camp. Il fut, au retour du roi, nommé colonel-aide-major des mousquetaires gris. Au 20 mars 1815, il accompagna le roi jusqu'à Béthune. La maison du roi ayant été licenciée, le baron Janin revint à Paris, et ne reçut aucun service pendant les *cent jours*. Il a pris rang parmi les inspecteurs-généraux de la gendarmerie, après la seconde restauration.

JANSEN (HENRY), littérateur hollandais, naquit à la Haye en 1741. Son goût pour les lettres l'attira à Paris en 1770. Possédant parfaitement, outre sa langue naturelle, l'allemand, l'anglais et le français, il fit passer dans cette dernière langue plusieurs bons ouvrages d'auteurs étrangers. Ses traductions multipliées l'engagèrent dans le commerce de la librairie, qu'il fit quelque temps, et qu'il abandonna pour être biblithécaire du prince de Talleyrand. Il dut à la protection de ce prince la place de censeur impérial. Jansen est l'auteur de la traduction de l'ouvrage de O. Z. de Haron sur le Japon, et avec Kruthoffer, du *Recueil de pièces intéressantes con-*

cernant les antiquités, les beaux-arts, les belles-lettres et la philosophie. Il a encore publié des *Recherches historiques sur l'usage des cheveux postiches et des perruques dans les temps anciens et modernes;* un précis d'une *Histoire universelle, politique, ecclésiastique et littéraire, depuis la création du monde jusqu'à la paix de Schœnbrunn;* et enfin des *Voyages* traduits du persan. Il est mort en mai 1812.

JANSON (Charles-Henry), prêtre, naquit à Besançon, le 13 novembre 1734. Après une administration de 23 ans, il fut obligé, par le délabrement de sa santé, de résigner sa cure de Chambernay-lès-Pin; il se retira à Paris. Ses talens et ses vertus le firent bientôt connaître; et M. de Juigné, archevêque, le chargea de la direction des carmélites de la rue Saint-Honoré. La révolution fit perdre à l'abbé Janson tous ses protecteurs. Il ne tarda pas à être atteint lui-même, et s'étant refusé au serment, il fut placé dans la liste des prêtres à déporter. Quelques amis firent cependant valoir ses infirmités, et son nom fut rayé de la liste; mais il lui fut enjoint de quitter Paris. Il s'exila volontairement en Suisse, et vécut pendant 5 ans dans le canton de Soleure. Le désir de revoir sa famille et sa patrie le fit rentrer en France, où il se voua au service d'une paroisse demeurée sans pasteur; mais son âge avancé et ses infirmités toujours croissantes, le forcèrent à renoncer aux fonctions ecclésiastiques. Il se retira alors à Besançon, où il termina sa carrière, en 1817, à l'âge de 82 ans. L'abbé Janson a beaucoup écrit; mais le nomenclature de ses ouvrages, tant imprimés qu'inédits, est trop longue pour pouvoir être insérée. Il suffira de dire qu'ils ont tous pour but, la défense ou l'apologie des dogmes de la religion chrétienne, catholique romaine.

JANSSENS (N.), sculpteur belge estimé, né à Bruxelles, voyagea long-temps en Italie pour se perfectionner dans son art. De retour en Belgique, il s'acquit l'estime des connaisseurs par divers ouvrages. Les magistrats de Bruxelles ayant conçu le projet de placer une statue à la fontaine de la longue rue Neuve, chargèrent Janssens de l'exécuter. Il fit à cet effet *Neptune en courroux,* d'un travail achevé, qui fut mis en place au mois d'avril 1776, mais qui disparut quelque temps après, sans qu'on ait jamais pu ni le retrouver, ni connaître l'auteur du larcin. Janssens concourut ensuite avec Olivier, autre sculpteur distingué, à embellir le quartier du Parc. Plusieurs productions d'un grand mérite, et entre autres, une belle statue d'*Apollon,* mirent le sceau à sa réputation. Il mourut vers la fin de 1816. Outre les ouvrages déjà cités, on doit encore à cet artiste un *David* colossal, placé sous le parvis de l'église de Caudenberg; *Flore* et *Hébé,* dans les jardins du château de Lacken; et enfin la *Religion* et la *Charité,* figures allégoriques que l'on voit dans la cathédrale de Gand, et qui sont peut-être le plus bel ouvrage de Janssens. Il avait sur le *Torse,* qui fut

le sujet de tant de discussions entre les savans, une opinion toute particulière : il prétendait que ce débris représentait un Ulysse tirant de l'arc; et d'après cette supposition, il remplaça les membres qui lui manquaient.

JANSSENS (Jean-Guillaume), lieutenant-général au service de France, et ensuite à celui du royaume des Pays-Bas, grand-officier de la légion-d'honneur, grand'croix des ordres de l'Union et de la Réunion, grand'croix et chancelier de l'ordre militaire de Guillaume, naquit à Nimègue le 12 octobre 1762. Il entra au service dès sa première jeunesse, fut nommé officier à 15 ans, et obtint, en 1787, le grade de capitaine dans le régiment de Wartensleben. Ayant été grièvement blessé devant Menin en 1793, il demanda sa retraite, qu'il obtint avec une pension, et fut chargé bientôt après, par la république des Provinces-Unies, de différentes missions diplomatiques, dans lesquelles il déploya une habileté et surtout un désintéressement exemplaires. On remarqua avec étonnement qu'il ne porta en compte pour ses dépenses personnelles que ses frais de voyage, qui se montaient à une somme très-modique. Il fut aussi, au mois de mars 1797, nommé commissaire-général de l'administration des troupes françaises qui se trouvaient en Hollande, et qui étaient soldées par cette république. Dès la première année de sa gestion, on vit que les dépenses de cette administration étaient diminuées entre ses mains de 6000 florins par jour. Les talens et la scrupuleuse probité dont il ne cessa de faire preuve, lui méritèrent le grade de général-en-chef et la place de gouverneur de la colonie du cap de Bonne-Espérance. Arrivé à sa destination, il prit les mesures les plus salutaires pour la colonie, et fit une paix avantageuse avec les chefs Cafres de l'intérieur de l'Afrique; mais ayant reçu la nouvelle de la rupture de la paix avec l'Angleterre, il fut forcé de ne plus songer qu'aux moyens de défendre cette possession si importante pour sa patrie. Tout prenait l'aspect le plus favorable, le meilleur esprit animait les troupes et les habitans. quand le général Janssens reçut de son gouvernement un ordre qui lui enjoignait de diviser ses forces et d'en diriger la plus grande partie sur Batavia. Le général obéit, mais n'ayant que 1900 hommes sous ses ordres, y compris les Hottentots et les colons armés, il lui fut impossible de résister à 10,000 hommes de soldats européens, quoiqu'il fît des prodiges de valeur. Sa conduite noble et courageuse fut appréciée par le général anglais Baird, qui lui accorda une capitulation honorable, par laquelle il fut décidé que le gouverneur hollandais et les siens ne seraient point considérés comme prisonniers de guerre, mais seraient transportés dans leur patrie. Le général Janssens, avant de s'embarquer, eut la satisfaction de voir que sa conduite était approuvée par les habitans du chef-lieu, sur lesquels il n'exerçait plus aucune autorité, mais qui lui donnèrent les plus écla-

tans témoignages de leur affection et de leurs regrets à son départ. De retour en Hollande en 1806, il obtint aussi de son nouveau souverain le roi Louis, les plus flatteuses marques d'estime et de confiance. Nommé d'abord conseiller-d'état, il eut en 1807 le portefeuille du ministère de la guerre. Au mois de mai 1809, il quitta cette dernière place. A l'époque de l'abdication du roi Louis, le gouvernement provisoire chargea le général Janssens de porter à l'empereur Napoléon la nouvelle de cet événement. Ce prince eut un entretien avec lui de plusieurs heures, seul avec le général dans son cabinet. Après avoir fait à ce dernier une foule de questions intéressantes, auxquelles il répondit avec précision, Napoléon rédigea le décret qui réunit la Hollande à l'empire français. Depuis ce temps, M. Janssens fut constamment honoré de l'estime de l'empereur, qui le nomma général de division, et l'envoya en 1810 à Batavia, avec le titre de gouverneur-général des possessions hollandaises dans les Indes. Aussitôt après son arrivée dans cette île, le général Janssens s'empressa de pourvoir aux moyens de défense de ces riches possessions. Malheureusement, il ne trouva que des troupes désorganisées et en proie aux maladies. Les forces qu'il parvint avec peine à réunir étaient entièrement insuffisantes, quand au mois de septembre 1811, les Anglais vinrent l'attaquer en grand nombre. L'issue de cette lutte était facile à prévoir. Et néanmoins le général fit preuve de la plus grande intrépidité; des traits d'un généreux dévouement vinrent encore ennoblir la défense de cette colonie. Le major Müller, qui servait sous les ordres de M. Janssens, défendait une redoute importante, et il jura de se faire plutôt sauter, lui et les siens, que de se rendre aux Anglais. Il tint parole, et trouva une mort glorieuse sous les débris des remparts qu'il défendait, ensevelissant avec lui un grand nombre des assaillans. Un si grand héroïsme méritait un autre sort: mais toute résistance devint depuis inutile. Les Javanais, frappés d'une terreur panique, prirent la fuite de toutes parts; le général Janssens n'échappa à la mort que par miracle. Il refusa toute capitulation, et, après avoir combattu jusqu'à la dernière extrémité, il fut fait prisonnier. Cette fois les Anglais, irrités d'une si longue résistance, usèrent avec sévérité d'une victoire achetée si chèrement. Le général Janssens fut transporté en Angleterre, et les autres officiers de son armée, prisonniers comme lui, furent envoyés au Bengale. Il obtint enfin, en 1812, du gouvernement anglais, la permission de retourner sur le continent, en donnant sa parole de ne point servir contre l'Angleterre avant que son échange ne fût effectué. Dès son arrivée à Paris, il demanda à être jugé par un conseil de guerre. « J'ai examiné moi-même votre affaire, » lui dit Napoléon; j'ai été votre » juge; vous en faut-il un autre? Je » vous ai justifié complétement; » je vais vous employer à l'inté» rieur. » Il le créa en effet baron de l'empire, lui donna le commandement de la 31e division mi-

litaire (chef-lieu Groningue), et l'indemnisa en outre de toutes les pertes qu'il avait essuyées. Le général Janssens ne reçut l'acte de son échange qu'au mois de février 1813; il était alors commandant de la 2me division militaire à Mézières. Au mois de mars 1814, l'empereur lui ordonna de venir le joindre avec ce qu'il pourrait réunir de troupes. Le général, à la tête de 6,000 hommes environ, trouva Napoléon qui venait d'entrer à Reims, après en avoir chassé les Russes. L'empereur offrit quelque temps après au général Janssens le commandement, avec des pouvoirs très-étendus, de la 2e division militaire qu'il venait de quitter. Mais le général déclara à l'empereur que jamais il ne porterait les armes contre sa patrie, et que les événemens de la guerre pourraient amener les troupes hollandaises de ce côté. Napoléon approuva cette résolution, et autorisa le général Janssens à se rendre à Paris pour y attendre l'issue de la guerre. A l'époque de l'entrée des troupes étrangères dans la capitale, M. Janssens donna sa démission du service de France, se rendit dans sa patrie, et offrit ses services au prince souverain, qui lui conserva son grade de lieutenant-général, et le chargea de l'organisation de l'infanterie et de la cavalerie. Après la réunion de la Belgique à la Hollande, il fut chargé de l'administration de la guerre. Au mois de mai 1815, il demanda et obtint sa démission de cette dernière place, et fut nommé par le roi grand'croix et chancelier de l'ordre militaire de Guillaume. Le roi de France a confirmé le général Janssens dans les dignités de grand-officier de la légion-d'honneur, etc.

JANTET (Antoine-François-Xavier), savant mathématicien, né, en 1747, au Bief-du-Fourg dans les montagnes du Jura, laissa apercevoir, dès son jeune âge, de si heureuses dispositions pour les sciences en général, que ses parens, peu riches, se résignèrent aux plus grands sacrifices pour lui donner une éducation qui pût développer ses talens. Les effets répondirent aux espérances; et après avoir fini ses études avec beaucoup de succès, il entra dans l'état ecclésiastique, où il se fit remarquer par son savoir, et par la régularité de ses mœurs. Il fut choisi, en 1768, pour enseigner la langue latine dans la maison des orphelins à Dôle, et ce fut à peu près vers ce temps qu'il se lia avec Bossut, qui venait de publier son *Traité d'hydrodynamique*. L'abbé Jantet le médita, et communiqua à l'auteur des remarques que celui-ci trouva si judicieuses, qu'il fit tous ses efforts pour l'attirer à Paris, où il lui promettait une place honorable; mais son ambition ne depassant ni son état actuel, ni sa province, il ne se rendit pas à l'invitation de son nouvel ami. En 1773, il emporta au concours la chaire de philosophie au collége de Dôle. Eminemment modeste, il ne se fit remarquer dans la carrière qu'il parcourait, que par le nombre considérable des bons élèves qu'il forma. Il est vrai que ses soins ne se bornaient pas seulement à l'instruction; il avait

encore pour ses écoliers toute la tendresse d'un père : il la poussait jusqu'à prendre sur ses modiques émolumens, ce qu'il fallait à ceux qui, par défaut de fortune, n'auraient pas pu continuer leurs études. A l'époque de l'établissement de l'école centrale du Jura, qui amena la suppression du collége de Dôle, il fut nommé à la chaire de mathématiques transcendantes; et lorsque le lycée de Besançon remplaça l'école centrale, il y conserva la même chaire. Son excessive assiduité minait ses forces physiques d'une manière sensible : ses amis l'en prévinrent, et l'engagèrent à se reposer pendant quelques mois; mais ce fut inutilement, et leurs conseils ni leurs prières ne purent le faire consentir à suspendre ses cours. Une attaque d'apoplexie mit un terme à sa vie en 1805. Il fut regretté de tous ceux qui l'avaient connu. Les connaissances de l'abbé Jantet étaient variées; il possédait plusieurs langues; quelquefois il sacrifiait aux muses. On a de lui des poésies remarquables par la grâce et la sensibilité qui y règnent. Il n'a d'ailleurs publié qu'un seul ouvrage, qui est son *Traité élémentaire de mécanique*, Dôle, 1785, in-8°, ouvrage généralement estimé. On a trouvé dans ses papiers quelques petits ouvrages de mathématique, parmi lesquels on distingue un *Traité d'arithmétique*, et un *Dictionnaire étymologique des mots français dérivés de l'hébreu*. L'abbé Requet a donné une notice nécrologique sur l'abbé Jantet, publiée à Besançon, 1805, in-8°.

JANVIER (Antide), mécanicien astronome, horloger ordinaire du roi, membre de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, de l'athénée des arts, de la société royale académique des sciences de Paris, etc., est né à Saint-Claude, département du Jura, le 1er juillet 1751. Prématuré comme Pascal, d'une aussi faible complexion, il composa et exécuta, de l'âge de 14 à 16 ans, une sphère où il avait représenté, par des rouages, un système d'astronomie, et l'équation du temps, d'une manière directe par les causes même qui la produisent. Cette machine fut reçue avec éloge par l'académie des sciences de Besançon, et fixa l'attention publique sur le jeune artiste qui donnait d'aussi belles espérances. Les magistrats surtout l'accueillirent avec une distinction inusitée; et lui donnèrent des lettres de citoyen pour l'engager à fixer sa demeure dans cette cité. L'éclipse du 1er avril 1764, fit naître chez M. Janvier un goût irrésistible pour l'astronomie. Il reçut les premières notions de cette science de l'abbé Tournier de Saint-Claude, qui, vers le milieu du 18e siècle, avait imaginé un système du monde. Il y avait alors une vingtaine d'années que cet homme extraordinaire se repliait sur lui-même dans la solitude, qu'il écrivait du matin jusqu'au soir contre l'hypothèse de Copernic, les *Institutions astronomiques* de Lemonnier, l'académie des sciences, et Cassini de Thury. Pour un jeune homme actif, dévoré du besoin d'apprendre, c'était mal commencer. Les leçons de l'abbé Tournier ne con-

tenaient que des principes erronés, mais enseignés avec toute la bonne foi de la persuasion. M. Janvier, âgé de moins de 15 ans, ne parvint qu'avec beaucoup de peine à saisir l'ensemble du système de son maître, parce qu'il n'y avait pas moyen de le fixer sur une question déterminée, et qu'il passait, au gré de son imagination, de la lune à saturne ou aux étoiles fixes, pour revenir tout à coup à des calculs cabalistiques, ou bien à quelques problèmes de gnomonique, pour lesquels il avait une affection particulière : de sorte qu'il était impossible au malheureux élève de ce savant aux idées si mobiles, de rien apprendre par ordre, et sans revenir vingt fois sur le même objet à des jours différens. Mais la nature avait doué M. Janvier d'une mémoire prodigieuse et d'un esprit très-méthodique ; et en quittant l'abbé Tournier, il écrivait ses entretiens avec une exactitude remarquable, puis il les dégageait de tout ce qui était étranger au système du monde, et formait ainsi des feuilles à doubles colonnes, au moyen des quelles il parvint à construire ce système dans toutes ses parties. M. Janvier regarda long-temps l'hypotèse de l'abbé Tournier comme véritable, et il avait atteint sa vingtième année, qu'il n'avait pas encore entièrement secoué le joug qu'il lui avait, en quelque sorte, imposé : tant les premières impressions reçues dans la jeunesse conservent d'empire sur notre esprit. Malgré l'inexactitude de l'idée fondamentale, c'est à ce système que M. Janvier a dû d'exercer son imagination sur les moyens mécaniques propres à représenter les révolutions des corps célestes. Toutes les pensées qui l'occupèrent le plus agréablement n'eurent pas d'autre objet; et lorsque la puissance de l'instruction le força de reconnaître et d'admettre le mouvement de transposition de la terre autour du soleil, il tourna plus d'une fois ses regards en arrière, et il conserve aujourd'hui, à 71 ans, une prédilection particulière pour le *planisphère* représenté page 3 de son livre des *Révolutions des corps célestes par le mécanisme des rouages*, dont nous reparlerons. Peu d'artistes sont capables d'apprécier le mérite de cette machine, réduite à une simplicité remarquable, qui n'a point échappé à feu M. le chevalier Delambre, et dont l'enchaînement des révolutions, leur décomposition mutuelle, rendaient la combinaison et les calculs très-embarrassans. Pour qui aura conçu toutes ces difficultés, l'affection paternelle de M. Janvier sera justifiée. « On ne peut s'empêcher de »reconnaître, dit M. Delambre, »dans les moyens employés par »l'artiste, une adresse et une sagacité qui promettaient tout ce »qu'il a fait depuis pour le système »véritable. On peut même regarder ce premier essai comme une »composition destinée à représenter les mouvemens apparens »des planètes autour de la terre réputée immobile; et dans ce sens, »il ne méritera que des éloges. » (Rapport fait à l'institut impérial de France, le 19 juillet 1813.) Mais une production plus difficile encore, est la machine destinée

à représenter le mouvement vrai de la lune, conçue à la même époque, et publiée par Ferdinand Berthoud (*voyez* ce nom), dans son *Histoire de la mesure du temps*. En 1771, M. Janvier construisit, pour l'instruction publique, un *grand planétaire de 3 pieds de diamètre*. Cet instrument représentait les inégalités des planètes, leurs excentricités, la rétrogradation des points équinoxiaux, avec des rouages en racine de buis. Au mois d'octobre 1773, il perfectionna et exécuta en cuivre cette machine réduite à 10 pouces de diamètre. A cette époque, on avait dénaturé dans les provinces un mémoire lu par Lalande à l'académie des sciences : il n'était bruit que d'une comète qui devait passer assez près de nous pour pulvériser la terre. M. Janvier, toujours avide d'instruction, obtint de son père la permission de venir à Paris, et de s'y trouver au 18 octobre, époque fixée pour la catastrophe dont on épouvantait la France. Son voyage offre quelques particularités curieuses. Le mois d'octobre était superbe; il fit le voyage à pied, emportant seulement avec lui une petite cassette semblable à un vol. in-8°, qui renfermait sa petite sphère de Copernic, entièrement démontée. La Franche-Comté était réputée étrangère dans les provinces des 5 grosses fermes. M. Janvier n'ayant pas acquitté, au bureau d'Auxonne, les prétendus droits des fermiers-généraux, on lui saisit sa petite boîte au bureau de Dijon, malgré sa resistance à défendre l'œuvre de son jeune talent. Bien affligé, il prend le coche d'eau à Auxerre, et débarque à Paris. Là, un petit homme de la police, à la table d'hôte, fit raconter à chaque voyageur les particularités de son trajet, et M. Janvier fut le seul à qui il donna des conseils, dont l'objet était de s'adresser directement à M. de Sartine. Ce magistrat, touché de sa franchise et de ses regrets, lui fit rendre en moins de 4 jours, par une simple lettre à M. de Saint-Marc, fermier-général, la machine saisie à Dijon, d'abord si bien et si inutilement défendue par son intrépide auteur. M. de Sartine porta encore plus loin la bienveillance. Lorsqu'il eut examiné cette machine remontée, il obtint que M. Janvier serait présenté à Louis XV; la cour était alors à Fontainebleau. A cette présentation, le 3 novembre 1773, le jeune habitant du Jura, qui n'avait cédé qu'à la force des préposés de Dijon, crut que l'on pouvait sans conséquence, même en présence du roi, donner un démenti à un courtisan qui se mettait dans ce cas; et c'est ce qui lui arriva à l'égard du vieux maréchal duc de Richelieu, faisant alors les fonctions de premier gentilhomme de la chambre. L'offense était capitale, et M. Janvier avoue avec reconnaissance qu'il dut sa grâce à l'impassible justice qui dirigeait M. de Sartine dans l'espèce de dictature qu'il exerçait alors à Paris, et même dans toute la France. Depuis cette époque, M. Janvier passa plusieurs années dans les souffrances, et ne fut rendu à une existence supportable que par les conseils et les soins de M. Sabathier,

chirurgien-major de l'hôtel royal des Invalides. Fixé à Verdun, où il avait épousé une femme de beaucoup de mérite, M. Janvier jouissait dans cette ville d'une considération acquise par de longues études. En 1783, *Monsieur* (aujourd'hui Louis XVIII) fit un voyage à Metz; et ce prince, en passant à Verdun, se reposa 2 jours au palais épiscopal. Grâce à l'active ostentation de l'évêque, qui montrait un artiste déjà célèbre comme une curiosité à tous les étrangers de marque qui s'arrêtaient chez lui, M. Janvier eut l'honneur d'être présenté à *Monsieur*, et de lui expliquer quelques-uns de ses ouvrages que l'on avait placés dans son appartement. Au mois de mars 1784, cet artiste vint à Paris avec 2 petites sphères mouvantes, réduites à 4 pouces de diamètre. La composition de ces machines étonna l'astronome Lalande. Il recommanda l'auteur à M. de La Ferté, intendant des Menus, qui le fit présenter au roi, par M. le duc de Fleury, le 24 avril 1784. Élevé au milieu des sapins qui couvrent le Jura, M. Janvier conservait encore toute la rudesse du climat où il avait passé une grande partie de sa jeunesse. Cette agreste franchise qui avait blessé le maréchal de Richelieu, et qui, dans cette circonstance, blessa le prince de Poix, ne déplut point à Louis XVI, et M. Janvier fut appelé à Paris par les ordres, et pour le service du roi; il fut logé aux Menus-Plaisirs. En 1786, il composa une *petite horloge à équation et à remontoir*. Par la disposition de cette machine, le remontoir était seul chargé de la conduite des aiguilles et de lever les détentes de sonnerie : c'est la première construction de cette espèce. Il conçut également le projet d'une *machine à marées*, qui indiquait, par le moyen de l'horlogerie et sans le secours des tables et calculs, l'heure de la haute et de la base mer pour 80 ports des principaux lieux de la terre. Le baron de Breteuil, alors ministre, en ordonna l'exécution pour le roi. Au mois de février 1789, il présenta à l'académie royale des sciences, qui l'honora de ses suffrages, une *pendule planétaire*, la plus complète qui ait encore paru. Cette horloge fut acquise par Louis XVI, et placée dans sa petite bibliothèque à Versailles; elle est aujourd'hui dans le salon Vert, au palais des Tuileries. En 1800, il présenta à l'institut national de France une *sphère mouvante*, l'une de ses premières conceptions; machine remarquable à plusieurs égards, et particulièrement pour la démonstration sensible de la manière dont se composent les jours solaires vrais et les jours moyens. En 1802, il acheva une machine dont l'exécution durait depuis 8 ans. Cette pièce, la plus rare, la plus savante qui ait été conçue et exécutée dans le 18me siècle, fut soumise à l'examen du jury national pour les produits de l'industrie française, et exposée au Louvre; elle valut à M. Janvier la distinction de premier ordre (médaille d'or). Nous devons encore à M. Janvier deux compositions remarquables par leur simplicité. L'une est, sa *pendule à équation* par les causes qui

la produisent, et l'autre, sa *pendule par départemens*, dont le cadran est une carte géographique de la France d'une projection particulière, et où l'on voit à chaque instant l'heure et la minute que l'on compte dans chaque chef-lieu des départemens français. Cette machine est dans le cabinet géographique du roi, au château de Fontainebleau. Enfin M. Janvier a publié les ouvrages suivans, tous relatifs à son art : 1° *Manuel chronométrique*, ou Précis de ce qui concerne le temps, ses divisions, ses mesures et leurs usages. Paris, Firmin Didot, 1822, 3me édition, 1 vol. in-12 avec gravures. « Toutes les personnes familières avec le sujet, dit M. » Bontemps, dans son rapport à » la société royale académique » des sciences de Paris, y trouveront réunis tous les renseignemens désirables, tant généraux » que de détail, qui pourraient échapper à leur mémoire; et celles qui ne s'occupent pas habituellement de ces matières, y » puiseront avec la plus grande » facilité des notions précises, » qu'une foule de personnes ne » devraient pas négliger d'acquérir ». Les journaux ont rendu un compte favorable de cet ouvrage. 2° *Essai sur les horloges publiques pour les communes de la campagne, etc.*, Paris, 1811, avec cette dédicace remarquable par sa simplicité : « Aux industrieux » habitans des montagnes du Jura, comme une marque particulière de souvenir. » Cet ouvrage, dont les journaux ont également rendu un compte très-favorable, a déjà plusieurs fois servi de guide dans la construction des horloges de la campagne. 3° *Des Révolutions des corps célestes par le mécanisme des rouages*, 1 vol. in-4°, avec 8 planches, Paris, Pierre Didot, 1812; 4° *Éloge des mathématiques*, vol. in-4°, Paris, Pierre Didot, 1814. 5° Il a traduit l'immortel ouvrage de Huygens, *de Horlogio oscillatorio*, et fait graver tous les cuivres nécessaires pour la publication. En attendant qu'il livre cet ouvrage à l'impression, il en prête volontiers le manuscrit aux personnes à qui la communication en peut être utile. 6° Il a en portefeuille 10 *planches*, qui servent de complément à son livre des *Révolutions des corps célestes, etc.*, et qui offrent ce qu'il a fait de plus curieux en ce genre. 7° Il a fait graver 12 *planches* de machines plus ou moins utiles, mais toutes curieuses, pour un autre ouvrage également prêt à être livré à l'impression. 8° Enfin il a composé un ouvrage, encore en manuscrit, formant 2 forts vol. in-4°, où il expose avec beaucoup de détail ses premières notions d'astronomie, et présente dans 15 planches toutes les machines conçues dans sa jeunesse, et dont la moindre partie suffirait à la réputation d'un mécanicien consommé. Lorsque ce savant artiste vint à Paris, en 1784, il n'avait aucune connaissance des logarithmes, et comme Képler, il sacrifiait beaucoup de temps à ses calculs. C'est à Lalande dont il devint l'ami, comme il le devint de la plupart des savans et des philosophes du 18e siècle, qu'il a dû cette connaissance et l'avantage de faire, en

peu de temps, un travail qui lui coûtait auparavant des mois entiers. Véritable artiste, M. Janvier ne s'est jamais occupé de sa fortune; et la fortune ne l'a pas comblé de ses faveurs: néanmoins, consacrant au perfectionnement de son art, les faibles avantages pécuniaires qu'il a recueillis de ses longs et honorables travaux, il a formé des débris de ses ateliers du Louvre, une *École d'horlogerie*, que les savans étrangers et nationaux se plaisent à visiter, et où sont accueillis avec une extrême bienveillance, les jeunes gens qui se destinent à parcourir la carrière où M. Janvier a obtenu de brillans succès. Cet estimable artiste, qui n'est pas moins familier avec les lettres qu'avec les sciences, cultive la poésie, et a publié des *Opuscules*, qu'un disciple aimé d'Apollon ne désavouerait pas.

JANVILLE (Louis-François-Pierre Louvel), naquit en 1743, à Paluel, dans le pays de Caux. Destiné d'abord à l'état militaire, il l'embrassa en 1759; mais son caractère se prêtant peu à l'activité bruyante de la profession des armes, il la quitta pour la carrière de la magistrature. D'abord conseiller au parlement de Rouen, il s'éleva ensuite à la place de président de la cour des comptes. Choisi pour présider à Caen une commission spéciale pour juger les faux-sauniers et les contrebandiers, il remplit cette tâche pénible avec tant de prudence, de modération et d'humanité, que le public, qui avait en horreur ces tribunaux temporaires, rendit cette fois justice à l'équité du magistrat. Le ministre n'en jugea pas ainsi; car il lui reprocha assez vivement, ce qu'il appelait son excessive indulgence. M. Janville répondit franchement au ministre, qu'il avait envisagé la mission dont on l'avait chargé sous un autre point de vue, et qu'il avait cru devoir imiter dans son action celle de ces épouvantails que l'on place dans les champs, plutôt pour effrayer les oiseaux que pour les tuer. Pendant le cours orageux de la révolution, son caractère conciliateur ne se démentit pas, et il remplit successivement, à la satisfaction générale, les fonctions de membre du conseil-général du département du Calvados et de maire de la ville de Caen. Dans cette dernière place, il s'occupa surtout à rétablir dans les hospices, l'ordre, la propreté, l'aisance et la salubrité. Il consacrait aux travaux et aux progrès de l'agriculture, les loisirs que lui laissaient les affaires publiques. Il s'occupa avec succès de la propagation des fruits d'une qualité supérieure. La pomme de terre devint aussi l'objet de ses soins et de ses expériences; il en obtint une espèce qui porte encore son nom dans sa province. Il se disposait à publier un ouvrage, fruit de ses expériences sur les plantations et de ses observations sur la vigne et sur les abeilles, lorsque la mort vint le frapper dans sa terre d'Eterville, près de Caen, le 29 juillet 1808. M. Janville avait un caractère enjoué, un esprit aimable, un cœur excellent. Sa mémoire est encore en vénération dans la contrée qu'il habitait.

JAQUOTOT (MADAME), peintre sur porcelaine du cabinet du roi, est connue de l'Europe entière par ses beaux ouvrages sur la porcelaine. Non-seulement elle rivalise le célèbre Petitot par la délicatesse et la perfection de ses portraits, mais elle a exécuté des compositions d'une dimension dont on ne croyait pas ce genre de peinture susceptible, telles que *sainte Cécile chantant les louanges du Seigneur*, la *Vierge au poisson*, et plus particulièrement la *sainte Famille*, d'après Raphael. Ce dernier ouvrage est regardé comme un chef-d'œuvre. Lorsque le roi visita, en juin 1816, la manufacture de Sèvres, Mme Jaquotot, attachée comme peintre à cet établissement, présenta à ce prince la *sainte Famille*, et en reçut cet éloge si flatteur pour l'artiste : « Madame, si » Raphael vivait encore, vous le » rendriez jaloux. »

JARD-PANVILLIERS (LOUIS-ALEXANDRE, BARON), député à la première législature, à la convention nationale, membre du conseil des cinq-cents, tribun, président à la cour des comptes, commandant de la légion-d'honneur, etc. Il exerçait à Niort, où il était né, en 1757, la profession de médecin, lorsque la révolution éclata. Ses principes, favorables aux réformes que la nation française demandait, le firent successivement nommer procureur-syndic du département des Deux-Sèvres, député à la législature en 1791, et ensuite à la convention nationale. Dans le procès de Louis XVI, il vota la détention et le bannissement en cas de guerre; il se prononça ensuite pour le sursis à l'exécution. Il fut un des membres les plus actifs du comité des secours publics, et fut chargé de plusieurs missions dans les départemens, notamment dans ceux de l'Ouest. La modération de sa conduite dans ces contrées, où se développaient déjà les germes de la guerre civile, le fit dénoncer par Marat, comme *modéré*. Membre du conseil des cinq-cents en 1795, il attaqua avec autant de force que de logique la disposition de la loi du 3 brumaire, qui interdisait aux parens d'émigrés l'exercice des fonctions publiques. Il s'éleva aussi avec beaucoup de chaleur, contre l'odieuse et impolitique loi des otages. Par suite des mêmes principes, il parla et vota contre la proposition de déclarer la patrie en danger. La part qu'il prit à la révolution du 18 brumaire, le fit comprendre au nombre des commissaires qui furent envoyés dans les départemens pour apaiser les alarmes que cette révolution avait fait naître. Nommé, à son retour, membre du tribunat, il fut successivement secrétaire, président et questeur de ce corps; il y appuya le projet qui donnait une plus grande extension à la faculté de tester. Il fit le rapport tendant à faire conférer au premier consul Bonaparte la dignité impériale. Il fut ensuite nommé membre de la légion d'honneur; présenté en 1804, par le collége électoral des Deux-Sèvres, comme candidat au sénat-conservateur, il n'y fut point appelé. En 1806, il proposa au tribunat une adresse à Napoléon, en remercîment des dra-

peaux dont il avait fait don à ce corps. En 1807, il fut chargé de porter au corps-législatif le vœu favorable du tribunat au code de commerce. Nommé, plus tard, président de la cour des comptes, il vint, en 1812, complimenter l'empereur sur son retour de Russie. Il exprima dans son discours, l'indignation la plus profonde contre les conspirateurs qui avaient voulu s'emparer du pouvoir pendant son absence, et le dévouement le plus absolu et le plus sincère à ses lois, à sa personne et à sa descendance. Il adhéra, le 5 avril 1814, à la déchéance de Napoléon, et exprima son vœu pour le retour des Bourbons. En 1815, il fut nommé à la chambre des députés par les électeurs du département des Deux-Sèvres.

JARDIN (N.), imprimeur et journaliste, né à Lisieux en 1772, fut engagé, par intérêt sans doute, à s'attacher à la cause des *chouans*. Après avoir, pendant quelque temps, servi comme simple soldat, on le conduisit les yeux bandés dans un château, où, pendant plusieurs mois, il fut occupé à imprimer des proclamations et autres écrits royalistes. Dès ce moment, il fut invariablement attaché au parti royaliste. En 1797, il rédigeait à Paris le *Courrier* soi-disant *républicain*. Il publia dans le même temps, contre le directeur Barras, une anecdote qui valut à Poncelin, qu'on présuma en être l'auteur, la correction qu'infligent à leurs élèves les frères de la doctrine chrétienne. Compris dans la liste des journalistes déportés au 18 fructidor, il passa plusieurs années à l'île d'Oléron, où il contracta la maladie dont il mourut à l'hôpital des Capucins en 1821.

JARDON (Henri), général de brigade, naquit à Verviers, pays de Liége, le 13 février 1768; il ne se destinait point à l'état militaire; mais lors de la révolution de Liége en 1789, les états du pays formèrent plusieurs régimens; Jardon entra comme sous-lieutenant dans celui que commandait M. de Fyon, et fit, en cette qualité, ce qu'on appela alors la campagne de Zutendal, dans la Campine liégeoise, contre les troupes du cercle de l'Empire germanique. L'armée autrichienne ayant envahi la province de Liége et la Belgique, en 1790, Jardon se réfugia en France. En 1792, il prit du service et obtint le grade de lieutenant dans la légion Liégeoise, qui se formait à Givet, et fut bientôt nommé capitaine; il fit les campagnes de la Champagne et de la Belgique. Pendant la retraite de Dumouriez, il fut fait chef de brigade; quelque temps après, nommé général de brigade, par le comité de salut public; le 3 germinal an 2, il prit pour aide-de-camp un lieutenant du corps qu'il quittait, nommé Guerette (aujourd'hui lieutenant-colonel pensionné et chevalier de la légion-d'honneur), et n'en eut pas d'autre jusqu'à sa mort. Il fit la campagne du Nord des années 2 et 3 de la république. Après la reddition de Nimègue, le représentant du peuple Bellegarde, en mission à cette armée, voulut le nommer général de division. Jardon refusa,

En l'an 4, il commanda le département de la Dyle; en l'an 5, il fut réformé. Ayant été remis en activité en l'an 7, il contribua beaucoup à réprimer les troubles dans la Belgique. La même année, il passa à l'armée du Danube sous le général Jourdan; fit les campagnes de l'an 8 et de l'an 9 sous Masséna, en Suisse, et sous Moreau, en Souabe; enfin, il servit dans le pays des Grisons. A la paix de Lunéville, il ne fut pas compris sur le tableau des généraux en activité. Cependant, en l'an 11, peu de temps après le voyage du premier consul Bonaparte, auquel il fut présenté, il reçut des lettres de service pour commander le département des Deux-Nèthes. Dans la même année, le roi de Naples, Joseph Bonaparte, fit écrire au général Jardon, pour l'inviter à passer dans l'armée napolitaine, avec le grade de général de division. Jardon refusa une seconde fois ce grade, et allégua, pour motiver son refus, qu'il croyait de son devoir de mourir au service de sa patrie adoptive. En l'an 12, il se rendit au camp de Boulogne, où il commanda une brigade sous l'infortuné général Brune; après le départ de ce général pour l'Allemagne, auquel succéda le général Gouvion-Saint-Cyr, il eut long-temps sous ses ordres la 2me division de cette armée. Il en partit à la fin de 1808 pour l'Espagne, où il servit, pour la première fois, dans l'armée commandée par l'empereur en personne. Après le départ de ce prince pour la France, en 1809, il fit partie de l'expédition du Portugal sous le maréchal duc de Dalmatie. Le 25 mars 1809, ayant reçu du général de division Mermet l'ordre de s'emparer d'un pont sur la petite rivière d'Ave, qui se jette dans l'Océan non loin de Villa-de-Conde, et défendu par 8 à 900 Portugais, il commençait à engager la fusillade, accompagné de quelques voltigeurs du 31me régiment d'infanterie légère, lorsqu'il fut tué par un vieillard des insurgés auquel il venait d'accorder la vie après l'avoir désarmé. Ce misérable, rentré dans sa chaumière qui n'était pas éloignée, s'empara d'une autre arme et renversa celui qui lui avait fait grâce. Le général Jardon était distingué par sa prudence et son courage; il ne l'était pas moins par son désintéressement et son affection pour ses braves compagnons d'armes. Étant en Suisse, dans le canton du Valais, où il était défendu de faire des réquisitions, il paya de ses propres deniers, aux municipalités helvétiques, cent louis pour des grains qu'il avait obtenus pour nourrir sa troupe, à qui depuis long-temps on n'avait pas fait de distributions de vivres.

JARJAYES (LE CHEVALIER FRANÇOIS-AUGUSTIN-REYNIER DE), né le 2 octobre 1745, fut fait chevalier de Saint-Louis en 1780, et lieutenant-général en 1814. Dès le commencement de la révolution, le chevalier de Jarjayes s'y montra opposé. Après la mort de Louis XVI, il forma le projet de faire évader la reine du Temple; et lorsqu'il se fut persuadé que le succès couronnerait sa périlleuse entreprise, il parvint à la lui faire connaître. Si cette malheureuse

princesse avait pu emmener avec elle ses deux enfans, elle n'aurait pas reculé devant les dangers de l'évasion. Elle fit tenir à M. de Jarjayes la lettre suivante, qu'on dit écrite de sa main : « Nous » avons fait un beau rêve, voilà » tout : mais nous avons beaucoup » gagné en trouvant dans cette » occasion une nouvelle preuve » de votre entier dévouement. Ma » confiance en vous est sans bor- » nes. Vous trouverez dans toutes » les occasions en moi, du carac- » tère et du courage : mais l'inté- » rêt de mon fils est le seul qui me » guide ; quelque bonheur que » j'eusse éprouvé à être hors d'ici, » je ne peux consentir à me sépa- » rer de lui : je ne pourrais jouir » de rien sans mes enfans, et cette » idée ne me laisse pas même un » regret. » L'ordonnance qui a donné à M. de Jarjayes le titre de lieutenant-général, est du 4 février 1814.

JARNOWICK (N.), dont le véritable nom est GIORNOVICHI, virtuose célèbre, naquit à Paris, de parens originaires d'Italie. Elève d'Antonio Lolli, un des premiers violons de son temps, il commença sa carrière musicale au concert spirituel, par le 6e concerto de son maître, et n'obtint d'abord que de médiocres succès. Cependant, comme il avait un mérite réel, il parvint bientôt à attirer et à fixer l'attention, et tout Paris jouit de ses talens pendant plus de 10 années. Il fut appelé en Prusse par le prince royal, qui l'attacha à sa chapelle. Jarnowick était du caractère le plus original. S'étant rendu à Lyon, il y fit annoncer un concert au prix de 6 francs par personne. Le prix parut trop élevé, et la salle resta vide. Le lendemain, il fait annoncer le même concert à 3 francs : la salle était pleine. Mais Jarnowick, piqué, avait disparu ; l'argent fut fidèlement rendu aux auditeurs désappointés, qui finirent par rire de cette plaisante vengeance. Un jour, il casse par mégarde un carreau de la valeur de 30 sols chez un marchand de musique. Le marchand n'ayant pas à rendre sur un petit écu, Jarnowick lui dit froidement : « Il est inutile » d'en aller chercher; » et en achevant ces mots, il casse un second carreau. Dans un concert où se trouvait Saint-Georges, connu par son habileté et sa force dans l'art de l'escrime, ainsi que par ses talens comme musicien, Jarnowick, emporté par sa vivacité, donne un soufflet au célèbre tireur. « J'aime trop son talent, dit » Saint-Georges avec la plus grande » modération, pour me battre avec » lui. » C'est à Saint-Pétersbourg que Jarnowick mourut, en 1804, en faisant une partie de billard. Cet habile artiste avait un jeu pur et une vigueur d'archet étonnante. On lui reprochait de se complaire trop à l'exécution des plus grandes difficultés, et d'avoir plus de force que de grâce. Jarnowick excita à Vienne, en luttant avec Lamotte, célèbre violoniste allemand, à Berlin et à Saint-Pétersbourg, le même enthousiasme qu'à Paris. Pendant son séjour à Berlin, le maître de chapelle Wolf se lia avec lui; et il parle, dans ses ouvrages, de l'admiration qu'il excitait toutes les fois qu'il

se faisait entendre. Jarnowick a composé à Paris, et l'on a gravé, 7 symphonies et 9 concertos de violon.

JARRY (L'ABBÉ THÉOPHILE), l'un des plus ardens antagonistes de la révolution française, était, en 1791, vicaire-général de la cathédrale d'Auxerre, et ayant émigré, devint chanoine de Liége. Lorsque le danger fut passé, M. l'abbé Jarry revint en France, où il a publié les ouvrages suivans. 1° *Lettres à Claude Fauchet, évêque constitutionnel du Calvados*, in-8°, 1791. La prudence ne permit pas cependant à M. l'abbé Jarry d'honorer de son nom cette correspondance; il lui imprima le nom inconnu de *Valmeron*. 2° *Question sur le serment décrété par l'assemblée nationale*, in-8°, 1791; 3° *Instruction aux catholiques sur les causes de la révolution et les moyens d'en arrêter les progrès*, 1792. Cette publication fut encore prudemment datée de Burgos. 4° *Discours sur la délivrance de la ville de Maestricht*, 1793; 5° *Oraison funèbre du cardinal de La Rochefoucauld*, Munster, 1801; 6° *Oraison funèbre de la comtesse Antoinette de Kaunitz*, Rittberg, Munster, 1805; 7° *Dissertation sur l'épiscopat de saint Pierre à Antioche, avec la défense de l'authenticité des écrits des SS. PP.*, Paris, 1807; 8° *Examen de l'opinion de feu M. Emery, touchant la mitigation de la peine des damnés*, Leipsick, 1810; 9° *du Rétablissement de l'empire germanique tel qu'il était avant* 1792, Paris, 1814; 10° *Discours sur la catastrophe du 20 mars* 1815, *et le retour du roi*, 1815; 11° *ad SS. D. N. Pium VII epistola gratulatoria cum responsione sanctissimi in formâ brevis*, 1816; 12° *Discours prononcé le jour de la Saint-Louis à Saint-Ouin de Rouen*, 1817, in-8°, Falaise.

JARRY (LE BARON ETIENNE-ANASTASE-GÉDÉON), maréchal-de-camp, commandant de la légion-d'honneur et chevalier de Saint-Louis, né le 10 octobre 1764. Il servit dès le commencement de la révolution, fut adjudant-général en 1804, puis employé en cette qualité, pendant la campagne de 1805 en Allemagne. Sa conduite à la bataille d'Austerlitz lui valut le titre de commandant de la légion-d'honneur. En 1807, il se distingua à la bataille d'Eylau, et obtint de nouveau des éloges et des faveurs du gouvernement impérial. Le 5 octobre 1814, il fut créé par le roi chevalier de Saint-Louis, et nommé commandant du département du Jura, ce qui, dans le mois de mars 1815, le mit en relation avec le maréchal Ney. Ce dernier l'ayant désigné pour prendre, au nom de Napoléon, le commandement de Besançon, il s'y refusa, et se retira au sein de sa famille. Après la seconde restauration, il reprit le commandement que lui avait confié le roi, et dans le mois de novembre de la même année, il parut comme témoin à charge dans le procès de son ancien chef le maréchal Ney.

JARRY, député aux états-généraux, à la convention nationale et au conseil des cinq-cents; fut, pour ainsi dire, enlevé à la charrue et au milieu des champs qu'il cultivait, en 1789, pour repré-

senter aux états-généraux le tiers-état de la sénéchaussée de Mantes. Il ne s'y fit pas remarquer à la tribune, mais fut constamment employé dans le comité des impositions. Il marqua davantage dans la convention nationale, où l'appelèrent les suffrages des électeurs du département de la Loire-Inférieure. Dans le procès de Louis XVI, il s'abstint de voter comme juge; mais il demanda comme législateur, la détention et le bannissement à la paix. Sa nomination au comité de sûreté générale, au commencement de janvier 1793, le rendit odieux au parti dit de la *Montagne*. Il en fut persécuté, et après le 31 mai, ayant protesté contre cette journée, il fut arrêté et enfermé au Temple avec les 73 députés opposans; après le 9 thermidor, il rentra avec ses compagnons d'infortune dans la convention. En 1795, il fut porté par son département au conseil des cinq cents, d'où il sortit en 1798. Depuis cette époque il n'a plus rempli de fonctions publiques.

JARRY (Philippe-Pierre-Henri), ancien avocat consultant de *Monsieur*, n'a figuré qu'un instant dans la révolution; c'est en 1797. Après avoir été nommé député au conseil des cinq-cents par le département de la Loire, il vit annuler sa nomination par suite de la journée du 18 fructidor. En 1816, le roi, pour récompenser ses anciens services, lui a accordé des lettres de noblesse. Jarry Desloges, nommé député au conseil des anciens, en 1797, par le département de la Mayenne, vit également annuler son élection la même année.

JASINSKI, général polonais, etc.; après avoir servi, en 1794, à la tête d'un corps contre les Russes, il profita des intelligences qu'il avait dans Wilna, pour faire lever dans cette capitale de la Lithuanie l'étendard de l'insurrection. Il usa de tant d'adresse et de tant de prudence, que les Russes qui occupaient cette place avec une forte garnison, y furent tous faits prisonniers sans effusion de sang; mais il fit un exemple de l'hetman Kossakowski, qui avait commis de grandes cruautés, et le fit condamner à mort par une commission militaire. Le succès de l'insurrection de Wilna opéra le soulèvement de toute la province, ce qui mit plusieurs fois Jasinski aux prises avec les Russes, contre lesquels il se défendit toujours avec intrépidité. Il se soutint vaillamment à la tête de 6,000 Polonais contre 17,000 Russes, et donna le temps au général Michel Wielhorski d'arriver à son secours. Le général Jasinski prit ensuite le commandement d'une division enfermée dans Varsovie, où il perdit glorieusement la vie, en défendant contre Suwarow le faubourg de Prague.

JAUBERT (le comte François), était, à l'époque de la révolution, avocat au parlement de Bordeaux et professeur en droit. Il fut successivement, depuis 1789, membre de la 1re municipalité constitutionnelle, et commissaire auprès du tribunal civil. Il faisait partie de la commission populaire établie à Bordeaux après le 31 mai 1793, pour s'op-

poser au despotisme de la *Montagne;* il fut mis hors la loi, par le décret du 6 août 1793. Le 9 thermidor an 2, en mettant fin aux proscriptions, le rendit à ses fonctions d'avocat; et en 1799, il fut élu membre du conseil-général du département de la Gironde. Les talens qu'il développa dans cette place, lui ouvrirent les portes du tribunat en 1802. Ce poste le mit à même d'être apprécié par le premier consul, dont il sut mériter et conserver la faveur par une adhésion constante à toutes ses volontés. Il fut nommé président du tribunat le 24 janvier 1804, et le 14 juin suivant, il fut décoré de l'aigle de commandant de la légion-d'honneur. Membre de la section de législation, il fut chargé de faire le rapport des différens projets de loi soumis alors à la discussion, et d'en proposer l'adoption au corps-législatif, au nom du tribunat. Il fit partie du comité de consultation, dès qu'il fut institué, et obtint aussitôt la place de premier inspecteur-général des écoles de droit. Entré au conseil-d'état, section des finances, en février 1806, ce fut encore lui qui porta la parole au corps-législatif, pour faire adopter les lois relatives à cette branche essentielle de l'administration. M. Jaubert réunit depuis à tous ces titres, celui de membre du comité contentieux de la liste civile, et enfin il fut créé comte et commandeur de l'ordre de la Réunion. Deux fois président du collége électoral du Gers, il fut deux fois élu candidat au sénat, par le collége électoral de la Gironde. Le 9 août 1807, il reçut de l'empereur une nouvelle marque de confiance, et fut nommé gouverneur de la banque de France, avec un traitement de 60,000 fr. Mais à son retour de Dresde, Napoléon fit de vifs reproches au comte Jaubert, sur l'administration et le conseil de régence de cet établissement. En janvier 1814, il fut nommé chef de la 2me légion de la garde nationale parisienne. Des ordres supérieurs l'obligèrent à quitter Paris, le 30 mars au soir, après la capitulation; mais le 12 avril il reparut à la tête de sa légion, pour recevoir le comte d'Artois, et n'en perdit pas moins la place de gouverneur de la banque. Le 6 janvier 1815, il fut nommé grand-officier de la légion-d'honneur, et au mois de février suivant, il obtint la place de conseiller en la cour de cassation, avec le titre de conseiller-d'état honoraire. Il signa l'adresse présentée au roi par la cour de cassation, au moment qu'elle apprit le débarquement de Napoléon, et reprit néanmoins, le 24 mars, ses fonctions de conseiller-d'état, et eut encore la direction-générale des contributions indirectes. En novembre 1815, M. Jaubert perdit le commandement de la 2me légion. Mais en conservant le titre de conseiller en la cour de cassation, il joignit le titre de colonel honoraire à celui de conseiller-d'état honoraire qu'il avait déjà. Il est mort il y a quelque temps.

JAUCOURT (ARNAIL-FRANÇOIS, MARQUIS DE), pair de France, lieutenant-général et commandant de la légion-d'honneur, était co-

lonel du régiment de Condé-dragons au commencement de la révolution. Sincère ami de son pays et de la liberté, il embrassa avec chaleur les généreux principes d'une sage réforme politique. M. Jaucourt se montra toujours au premier rang de cette courageuse minorité de la noblesse française, qui se prononça avec énergie contre le pouvoir arbitraire, et qui voulait assurer à la France les bienfaits d'un régime constitutionnel, mais qui fut aussi, dès 1789, en butte aux sarcasmes et aux injures de l'aristocratie et de l'émigration. Après avoir contribué à la chute du despotisme, il eut bientôt à combattre la dangereuse exagération des hommes qui se prétendaient les seuls soutiens de la cause nationale, et qui en proclamant hautement la liberté et l'égalité, aspiraient à être les maîtres de l'état et les arbitres du sort des citoyens. Nommé, en 1790, président de l'administration de son département (Seine-et-Marne), il adressa, le 4 juillet de l'année suivante, une lettre au président de l'assemblée nationale, par laquelle il le priait de recevoir son serment, comme administrateur et comme soldat, jurant de rester toujours fidèle aux lois constitutionnelles. Une dangereuse émeute ayant éclaté dans la ville de Brie-Comte-Robert, où elle fut excitée par une compagnie dite *du bon Dieu*, M. de Jaucourt s'y rendit, et parvint, par sa fermeté et la sagesse de ses mesures, à rétablir l'ordre. Le département de Seine-et-Marne l'élut, en septembre 1791, député à l'assemblée législative, où il devint aussitôt membre du comité militaire. M. de Jaucourt honora sa carrière législative, comme il avait fait son administration départementale, par une conduite noble et courageuse dans les circonstances les plus difficiles. Franchement royaliste constitutionnel, il eut long-temps à lutter avec un parti déjà puissant, et qui acquit enfin une immense majorité dans l'assemblée. S'il ne put empêcher le triomphe de ce parti, il ne sortit pas sans quelque gloire du combat. Il s'opposa constamment aux lois que l'assemblée législative porta contre les émigrés, qui ne lui surent aucun gré de ses efforts; parla contre l'admission à la barre de l'assemblée des soldats suisses du régiment de Château-Vieux, condamnés aux galères pour leur révolte à Nanci; combattit le projet de la formation d'un camp de 24,000 hommes sous les murs de Paris; et le 20 août 1792, il fut un des 7 membres qui votèrent contre la déclaration de guerre à l'empereur d'Allemagne. Il défendit le ministre des affaires étrangères de Lessart, et demanda le renvoi au comité diplomatique du décret d'accusation porté contre lui. Reprochant un jour à l'ex-capucin Chabot, les moyens scandaleux qu'il mettait en œuvre pour soulever le peuple, et Chabot lui ayant répondu d'une manière injurieuse, M. de Jaucourt mit fin à la dispute en menaçant son adversaire, s'il lui échappait encore un mot, de le rouer de coups de bâton. Celui-ci

se hâta de dénoncer le fait à l'assemblée, qui passa à l'ordre du jour. Ennemi de tous les abus et de tous les excès, M. de Jaucourt se prononça énergiquement, en juin 1792, contre l'exagération des sociétés populaires, qu'il accusa de ne plus servir que les intérêts de Coblentz. Le 9 août, il défendit avec la plus grande chaleur le général La Fayette, et vota le rejet de l'acte d'accusation proposé contre lui. Désigné dès-lors aux poignards des factieux, il fut arrêté peu de temps après la journé du 10 août, par ordre de la municipalité de Paris, qui venait d'usurper tous les pouvoirs. Il réclama vainement l'inviolabilité du caractère de député : son collègue Lacroix, qui périt lui-même quelque temps après sur l'échafaud, fit observer que M. de Jaucourt devait être considéré comme démissionnaire, et engagea l'assemblée à passer à l'ordre du jour. Enfermé à l'Abbaye, il en sortit heureusement la veille même des massacres de septembre, et ne dut sa liberté qu'aux généreuses et infatigables démarches d'une amie dévouée, Mme Staël de Holstein, qui en cette occasion comme en mille autres, ne comptant pour rien ses dangers personnels, s'exposait à tout pour servir des hommes de bien dans le malheur. Ne pouvant plus rien pour la chose publique, et personnellement menacé chaque jour des plus grands dangers, M. de Jaucourt quitta à regret sa patrie, mais ne se rangea point parmi ceux qui portaient les armes contre elle. Il trouva d'abord un asile en Suisse, dans la petite retraite de Fraxenhouse près de Nyon, dans le pays de Vaud qui servit de refuge à plusieurs proscrits, et ensuite sur les bords du lac de Bienne. Rentré en France après le 18 brumaire, il fut nommé membre du tribunat en décembre 1799; chargé, en juillet 1801, de défendre le concordat auprès du corps-législatif, et élu président du tribunat, le 25 octobre 1802. En septembre 1803, il fut présenté par le collège électoral du département de la Nièvre, comme candidat au sénat-conservateur, et fut appelé à y siéger le 30 octobre suivant. Napoléon le plaça, en 1804, à la tête de la maison de son frère Joseph, et le nomma commandant de la légion-d'honneur. En 1810, le sénat proposa M. de Jaucourt comme candidat à la sénatorerie de Florence, mais l'empereur lui préféra le général Férino. Après la première invasion des armées étrangères, le 1er avril 1814, M. de Jaucourt fut nommé membre du gouvernement provisoire. Le 13 mai même année, il fut créé par le roi pair de France, ministre d'état; il fut chargé du portefeuille des affaires étrangères pendant l'absence du prince de Talleyrand, qui représentait la France au congrès de Vienne. Lors du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, le 20 mars, il suivit le roi à Gand, et fut excepté de l'amnistie proclamée à cette époque. Après la seconde rentrée de Louis XVIII, M. de Jaucourt fut nommé au ministère de la marine, mais il donna bientôt sa

démission de cette place. Il est aujourd'hui membre du conseil privé, lieutenant-général par ordonnance du 25 octobre 1814, et siége à la chambre des pairs, où fidèle à ses premiers principes, il prête l'appui de ses talens et de ses votes à la cause nationale.

JAUFFRET (Louis-François), né le 4 octobre 1770, est membre de plusieurs sociétés savantes, et secrétaire-perpétuel de celle des Observateurs de l'homme. Il est auteur de plusieurs ouvrages dans le genre de ceux de Berquin, et parmi lesquels nous citerons: 1° *les Charmes de l'enfance* et *les Plaisirs de l'amour maternel*, in-12, 1791. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions, et a été traduit en allemand; il a aussi été donné sous le titre d'*Etrennes sentimentales aux mères et aux enfans*, in-12, 1792. 2° *Gazette des tribunaux*, années 1791 et 1793, 7 vol. in-8°; 3° *Histoire impartiale du procès de Louis XVI*, 9 vol. in-8°, 1793; 4° *Romances historiques*, in-8°, 1795; 5° *le Courrier des enfans*, continué sous le titre de *Courrier des adolescens*, in-12, 1796; 6° *petit Théâtre de famille, ou Recueil de drames propres à être joués par les adolescens, et destinés à leur former le cœur et l'esprit*, 3 vol. in-8°, 1797; 7° *Voyage au Jardin des Plantes, contenant la description des galeries d'histoire naturelle*, in-8°, 1798; 8° *Dictionnaire étymologique de la langue française, à l'usage de la jeunesse*, 2 vol. in-18, 1799; 9° l'*Art épistolaire, ou Dialogues sur la manière de bien écrire les lettres*, 3 vol. in-18, 1799; 10° *les Voyages de Rolando et de ses compagnons de fortune autour du monde*. Cet ouvrage a été traduit en anglais et en allemand. 11° *Les Merveilles du corps humain, ou Elémens d'anatomie à la portée de l'enfance*, in-18, 1799; 12° *Géographie des diverses régions tant de l'ancien que du nouveau continent*, in-4°, 1800; 13° *les Deux Frères*, comédie en 4 actes, en prose, de Kotzebue, arrangée pour la scène française, in-8°, 1799; 14° *le Taureau*, roman, 2 vol. in-18, 1804; 15° *Géographie dramatique, ou Dialogues amusans et instructifs sur la géographie*, in-12, 1807; 16° *les Veillées du Pensionnat*, in-12, 1808; 17° *Théâtre des maisons d'éducation*, in-12, 1811; 18° *Fables nouvelles*, 2 vol. in-12, 1814; 19° *Œuvres de Berquin, mises en ordre*, 22 vol. in-18, 1802; 20° *Abrégé du Spectacle de la nature*, de Pluche, revu et mis en ordre, 8 vol. in-18, 1803. Les nombreux ouvrages de M. Jauffret offrent tous de l'intérêt, contiennent une morale pure, et présentent l'instruction sous des formes qui éloignent ce qu'elle a de plus répugnant pour la jeunesse. Il est maintenant secrétaire-caissier de la Faculté de droit de l'académie d'Aix, et il était auparavant proviseur du lycée de Mont-Brison.

JAUFFRET (Gaspard-Jean-André-Joseph), évêque de Metz, après avoir fait de bonnes études, embrassa l'état ecclésiastique, et exerça quelque temps à Paris les fonctions de son ministère. Il refusa, dans les commencemens de la révolution, de prêter le serment exigé des prêtres, et fut forcé de se cacher. Il reparut a-

près le concordat, et fut nommé grand-vicaire, d'abord de l'évêque de la Rochelle, ensuite de l'archevêque de Lyon, et enfin, vicaire-général de la grande-aumônerie de Paris. Il devint, depuis, évêque de Metz, aumônier de Napoléon, et archevêque d'Aix. Il fut sacré le 8 décembre comme évêque d'Aix, mais il n'eut jamais de bulles pour ce dernier siége; il l'abandonna même en 1814, et conserva l'évêché de Metz. M. Jauffret est né à la Roque-Brussane, en Provence, dans l'année 1759. Il a publié plusieurs ouvrages dont les principaux sont : 1° *de la Religion à l'assemblée nationale*, in-8°, 1790 et 1791. Cet ouvrage a été imprimé sous deux titres : *de la Religion aux législateurs; de la Religion aux Français.* 2° *Les Consolations, ou Recueil choisi de tout ce que la raison et la religion peuvent offrir de consolation aux malheureux*, 15 vol. in-8°, 1796; 3° *du Suicide*, 2 vol.; 4° *l'Adorateur en esprit et en vérité, ou les exercices de la vie chrétienne, réglée selon l'esprit de J. C. et de son église*, 3 vol. in-18, 1800; 5° *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion et de la philosophie à la fin du 18me siècle*, 2 vol. in-8°, 1803; 6° *Méditation sur les souffrances et la croix de N. S. J. C.; 7° le Paradis de l'âme*, traduit du latin d'Horstius, 2 vol. in-12; *Entretien sur le sacrement de confirmation*, in-8°, avec figures. M. Jauffret alla, en 1810, au-devant de l'impératrice Marie-Louise, et fut quelque temps son confesseur.

JAUME (Saint-Hilaire), savant botaniste, a publié : *Plantes de la France, décrites et peintes d'après nature*, 1805 et années suivantes, 400 planches, gr. in-8°; *Exposition des familles naturelles et de la germination des plantes*, 1805, 4 vol. in-8°, ou 2 vol. in-4°, avec 17 planches; *Mémoire sur l'administration et sur l'aménagement des forêts*, 1814, in-8°.

JAUNET, prêtre, était desservant de la paroisse de la Gaubretière, et fut employé à l'armée vendéenne du Centre, en qualité de secrétaire-général. Ayant pris part à la guerre malheureuse de ce pays, il a connu et eu des relations plus ou moins intimes avec tous les personnages dont il donne l'histoire dans son livre intitulé : *Eloge funèbre des Vendéens;* portant pour épigraphe ces mots, *quæque ipse miserrima vidi*, imprimé à Angers, in-8°, en 1816. Il a aussi publié : *Oraison funèbre de Louis XVI, son testament en vers, et quelques autres écrits, soit en prose, soit en vers, analogues au retour des Bourbons*, in-8°, 1814.

JAVOGUES, ou JAVOQUES (Charles), fut un de ces monstres altérés de sang, dont on ne se rappelle les crimes qu'avec horreur, et qui, sous prétexte de servir la liberté, exerçaient la tyrannie la plus absolue, non-seulement sur les actions, mais même sur les pensées. Il était né en 1759, à Bellegarde, département de la Loire, et il exerçait, avant la révolution, la profession d'huissier. Nommé, en 1792, député à la convention nationale, par le département de Rhône-et-Loire, il s'y distingua par l'exagération de ses principes, et vota la mort de Louis XVI sans appel



A. Jay.

ni sursis. Le défaut absolu de talens l'éloigna de la tribune, mais il n'en manifesta pas moins toute la férocité de son caractère. Enfin le comité de salut public l'envoya, au mois de frimaire an 2 (décembre 1793), à Lyon et dans les départemens circonvoisins avec des pouvoirs illimités. Il se réunit d'abord à Couthon, Château-Neuf-Randon et autres, et s'occupa ensuite de venger la mort de l'énergumène Châlier, dont il fit le panégyrique; après avoir fait périr tous ceux qu'il crut avoir contribué à sa condamnation, il enveloppa dans la même proscription le bourreau lui-même et son valet, et leur fit trancher la tête. Il rétablit la société populaire, prêcha le massacre des riches, et ne négligea aucune des odieuses mesures qui pouvaient contribuer à la destruction de la malheureuse ville de Lyon. Après avoir ainsi préparé les voies à Collot-d'Herbois, il parcourut plusieurs autres départemens, semant partout la terreur, envoyant de nombreuses victimes au tribunal sanguinaire qu'il avait organisé, et faisant couler le sang dans tous les lieux où il passait avec son armée révolutionnaire. Plusieurs malheureuses femmes, après avoir fait pour conserver la vie de leurs époux, le sacrifice de leur fortune ou de leur honneur, se virent traîner à l'échafaud avec ceux à la conservation desquels elles avaient tout immolé. Enfin sa barbarie fut porté à un tel point, que Couthon lui-même en fut étonné, et le dénonça au comité de salut public et à la convention, « comme ayant exercé » ses pouvoirs avec la cruauté d'un » Néron. » Mais cette dénonciation n'eut pas de suite, car ces deux hommes qu'on pouvait mettre dans la même balance, se réconcilièrent et finirent par s'embrasser au milieu même de la convention. Javoques, professant toujours les mêmes principes après le 9 thermidor, fut accusé, le 13 prairial an 3, d'avoir participé à la conspiration du 2 du même mois, et n'échappa, pour le moment, à la juste punition de ses crimes que par l'amnistie du 4 brumaire an 4. Mais il ne devait pas tarder à disparaître du sol qu'il avait arrosé du sang de tant de victimes innocentes; car arrêté dans la nuit du 23 au 24 fructidor, il fut livré à une commission militaire qui le condamna à mort, comme ayant été l'un des provocateurs de l'insurrection du camp de Grenelle. Il fut fusillé le 18 vendémiaire an 5, avec plusieurs de ses complices.

JAY (John), l'un des fondateurs de l'indépendance des États-Unis, naquit à New-York. Sa famille, originaire de la province de Guyenne, quitta la France à l'époque funeste de la révocation de l'édit de Nantes, et chercha un asile contre la persécution dans les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale, presque entièrement peuplées de protestans. Lorsque la révolution américaine éclata, John Jay était déjà distingué au barreau de New-York par sa probité, ses talens et ses lumières. Il fit partie du congrès qui publia cette fameuse déclaration d'indépendance qui re-

tentit dans les deux mondes, et dont le rédacteur, M. Jefferson, a été depuis président des Etats-Unis. John Jay fut employé dans les négociations qui terminèrent la guerre, et qui consolidèrent l'existence de la nouvelle république. Nommé, en 1795, ministre plénipotentiaire près de la cour de Londres, il signa le traité de commerce, où le principe que le pavillon ne couvre pas la marchandise était admis. Cet article causa une grande fermentation dans tous les états fédérés, et enleva à John Jay la popularité qu'il avait acquise. Il avait été gouverneur de l'état de New-York, vice-président des Etats-Unis, et il est mort grand-juge (*chief-justice*) de l'Union fédérale. Une erreur politique n'a pu faire oublier les services éminens qu'il a rendus à la cause de la liberté, et sa mémoire est justement chérie de ses concitoyens.

JAY (Jean), connu sous le nom de Jay de Sainte-Foi, est né dans cette dernière ville du département de la Gironde. Son éducation fut soignée; ses parens le destinaient à la profession du ministère évangélique, auquel ses vertus et ses lumières semblaient l'appeler plus particulièrement. Il était, en effet, ministre de l'église protestante de Sainte-Foi, lorsque ses concitoyens le nommèrent député à la convention nationale. Accoutumé à parler dans une assemblée paisible, il ne rechercha point l'éclat d'une tribune toujours environnée d'orages. A l'époque désastreuse du 31 mai 1793, il resta au sein de la convention nationale, avec la minorité de la députation de la Gironde, MM. Garran et Deleyre. Il puisa les motifs de cette résolution, dans la pensée qu'une guerre civile entre les fondateurs mêmes de la république, ouvrirait le territoire français, sans défense, à l'invasion des puissances coalisées, et détruirait l'indépendance nationale. Il était républicain de bonne foi, sans ambition personnelle, ennemi de l'intrigue et jaloux de la liberté. Jusqu'à la scission des partis, il fut également respecté de l'un et de l'autre; on le consultait avec confiance et toujours avec fruit. Il travaillait beaucoup dans les comités. Jay de Sainte-Foi fut du nombre des membres de la convention nationale qui, par un aveuglement funeste, votèrent la mort de Louis XVI. Ce vote fatal fut bientôt condamné par une cruelle expérience, et les plus grandes calamités qui aient affligé la France datent de cette époque. Jay de Sainte-Foi n'a parlé que rarement et sur des sujets d'un intérêt général; on remarque dans ses discours sur l'instruction publique, en 1793, des idées très-saines sur l'éducation, et des vues d'une philosophie élevée. A la fin de sa carrière législative, il se retira à Sainte-Foi dans sa famille, où il a passé les dernières années de sa vie dans la pratique des vertus sociales et domestiques, et où il est mort emportant avec lui les regrets de ses concitoyens.

JAY (Antoine), avocat, né à Guîtres, département de la Gironde, le 20 octobre 1770. Il commença de bonne heure ses études au collége de Niort, dirigé

par les Oratoriens, et les termina à Toulouse, ville alors célèbre par le concours des élèves et l'habileté des professeurs. Un homme qui depuis a joué un grand rôle sur la scène politique, Fouché de Nantes, professait au collége de Niort à l'époque même où M. Jay suivait ses premières études; l'élève fut remarqué du professeur, et cette circonstance a influé sur la destinée du premier. Les études qui se faisaient alors, par un singulier contraste avec les formes monarchiques du gouvernement, tendaient à exciter dans l'âme des jeunes gens une exaltation républicaine et un vif amour de la liberté. Ils puisaient la haine du despotisme dans les livres de Plutarque, de Tite-Live, de Cicéron, qu'ils méditaient sans cesse, et qui les transportaient dans les plus beaux siècles de l'antiquité. C'est sans doute à ce genre d'éducation qu'il faut attribuer l'enthousiasme presque général qui saisit la jeunesse française lorsque, pour la première fois, elle entendit retentir, dans un pays monarchique, les mots de liberté et de patrie. M. Jay partagea cet enthousiasme, et adopta les principes populaires de la révolution avec une chaleur naturelle à l'inexpérience du jeune âge, et qui modifiée depuis par la réflexion, paraît être devenue un attachement raisonné aux doctrines qui fondent le bonheur des peuples sur la liberté légale, l'égalité des droits et la division des pouvoirs : doctrines aussi favorables à la stabilité des trônes qu'à la prospérité des nations. Appelé, en l'an 4, aux fonctions administratives du district de Libourne par la confiance de ses concitoyens, il les abandonna bientôt pour satisfaire le goût des voyages et celui de l'étude, qui avaient toujours occupé son imagination. Un séjour de 7 années dans les États-Unis d'Amérique, lui donna les facilités nécessaires pour se livrer entièrement à cette inclination naturelle. Pendant cet intervalle de temps, il visita le Canada, les états de l'Ouest, les Florides et la Louisiane. Quelques fragmens de ses observations sur les États-Unis ont été publiés dans le *Nouveau Journal des Voyages*. Revenu en France en 1802, M. Jay avait repris dans son pays la profession d'avocat, lorsque Fouché de Nantes, informé de son retour, lui écrivit pour lui proposer de venir à Paris et d'accepter la surveillance de l'éducation de ses enfans. Il lui donnait pour principal motif, le ministère auquel Napoléon venait de le rappeler, et qui ne lui permettait pas de prendre sur lui-même une tâche dont il sentait bien l'importance et la difficulté. M. Jay, séduit principalement par la perspective de se trouver au milieu du monde littéraire, perspective toujours attrayante dans l'éloignement; et de poursuivre à loisir quelques travaux que les devoirs de sa profession l'avaient forcé de suspendre, accepta sans hésitation les offres du ministre. Occupé pendant 6 ans de diriger les études de trois enfans qui ne manquaient ni de facilité ni d'esprit, il trouva le loisir de travailler pour lui-même, sans avoir encore d'idée arrêtée pour la publication d'aucun ouvrage. Il se méfiait de ses forces,

et redoutait le grand jour de l'impression. Une question proposée par l'Académie française en 1806, *le Tableau littéraire du 18me siècle*, fixa son attention. Les concurrens avaient échoué pendant 3 années consécutives; M. Jay essaya, en 1810, s'il était impossible de vaincre les difficultés du sujet. Il partagea le prix avec M. Victorin Fabre. Ce fut là son premier succès dans la carrière des lettres. Il concourut de nouveau en 1812, pour la dernière fois, et son *Éloge de Montaigne* obtint l'accessit. Dans l'intervalle, une de ces révolutions si fréquentes dans les cours avait précipité Fouché, alors duc d'Otrante, du degré de faveur et de confiance auquel il était parvenu. Tant qu'il parut craindre personnellement pour lui, M. Jay ne le quitta point, et il ne revint à Paris que lorsque le duc d'Otrante eut définitivement fixé sa résidence dans la ville d'Aix, chef-lieu de la sénatorerie dont il était titulaire. A cette époque, M. Jay fut inscrit sur le tableau des avocats de la cour impériale de Paris, où il a plaidé rarement, et presque toujours pour des malheureux hors d'état d'indemniser leurs défenseurs. Chargé, en 1812, de la rédaction principale du *Journal de Paris*, il chercha à diriger cette feuille vers un but libéral et philosophique : à la même époque, il publia le *Glaneur, ou Essais de Nicolas Freeman*. L'année suivante, il remplit la chaire de professeur d'histoire à l'athénée de Paris, et prononça le discours d'ouverture, dans lequel il indiqua les abus du *genre romantique* et des doctrines allemandes récemment importées, et qui, en délivrant l'imagination du frein salutaire de la raison, tendent à nous ramener aux siècles de barbarie. Les services que M. Jay s'était toujours fait un plaisir de rendre à ses amis, alors nombreux, et surtout à ses compatriotes, lui méritèrent, en mai 1815, l'honneur de représenter le département de la Gironde dans la chambre convoquée pendant les *cent jours*. A cette époque, ses liaisons avec les hommes élevés au pouvoir, lui fournirent les moyens, qu'il saisit avec empressement, de rendre service à des royalistes qui étaient proscrits, ou qui craignaient la proscription. Ce qui paraîtra surprenant, c'est que quelques-uns d'entre eux, après la seconde restauration, en ont gardé le souvenir. M. Jay se trouva naturellement placé, dans la chambre des représentans, parmi les hommes qui voulaient fonder le bonheur de la France sur les bases d'une constitution libérale et inviolable. Le 10 juin, il demanda la révision de l'*acte additionnel* et des *sénatus-consultes*, qui formaient une législation informe, contradictoire, et favorable au despotisme; il vota constamment avec le parti constitutionnel. Le 28 juin, il fut chargé de rédiger une adresse à l'armée campée sous les murs de Paris; il fut aussi membre de la députation chargée de porter cette adresse, députation composée de MM. Arnault, Garat, Laguette-Mornai, et du général Gazan. Un incident qui étonna beaucoup ces députés, fut de trouver au quartier-général à la Villette

M. le baron de Vitrolles, récemment sorti d'une maison de détention par les ordres de Fouché. Il s'établit entre M. de Vitrolles et les membres de la députation une conversation fort animée, dans laquelle le nom de M. Arnault fut imprudemment prononcé. Cette circonstance, frivole en apparence, eut des suites graves pour M. Arnault; et il a eu plus d'une fois l'occasion de s'en souvenir. Toutefois les paroles de M. Arnault étaient celles que tout bon Français aurait proférées dans une telle occurrence. Peu de temps après la seconde restauration, M. Jay publia l'*Histoire du ministère du cardinal de Richelieu*, ouvrage auquel il travaillait depuis quelques années, mais qu'il avait souvent été forcé d'interrompre. Il coopérait dans le même temps à la rédaction du *Constitutionnel*, qu'il continue encore aujourd'hui avec M. Étienne, qui jouit d'une haute réputation littéraire et politique justement méritée. Ils ont aussi l'un et l'autre coopéré à la rédaction de cette *Minerve* qui a relevé en France l'esprit public, et qui reste dans les bibliothèques, comme un monument de patriotisme, de courage et de talent. Les ouvrages de M. Jay sont: *Éloge de Corneille*, 1808; *Tableau littéraire du 18me siècle*, 1810; *Éloge de Montaigne*, 1812; *le Glaneur*, 1813. Cet ouvrage a été traduit en allemand, l'année même de sa publication, par M. L. A., Hesse. *Histoire du ministère du cardinal de Richelieu*, 1815, 2 vol. in-8°; *Traduction du voyage au Brésil de Koster*, 1817; *Notice sur l'abbé Raynal*, 1821. *Le Tableau littéraire du 18me siècle* a été traduit en allemand par un professeur de l'université d'Iéna.

JEAN VI (Marie-Joseph-Louis), roi de Portugal, du Brésil et des Algarves, fils de don Pierre, roi de Portugal, et de Marie-Françoise-Élisabeth, princesse de la même famille, né à Lisbonne, le 13 mai 1767, et marié en 1790 à Charlotte-Joachime, fille du roi d'Espagne, Charles IV. L'aliénation mentale de sa mère lui fit prendre en mains les rênes de l'état, et il se déclara régent du royaume de Portugal, le 10 mars 1792. Ce prince ne voulut point une part bien active dans la guerre que les puissances coalisées firent à cette époque à la France. Il se crut cependant obligé de mettre, en 1793, un corps de troupes portugaises à la disposition de son beau-père, le roi d'Espagne; mais elles ne devaient servir qu'en qualité d'auxiliaires pour la défense des Pyrénées contre les Français. En 1794, il s'opposa même à ce que ces troupes pénétrassent sur le territoire de la France. Cette conduite, qui n'annonçait de sa part que de la modération, attira sur lui, à l'époque du traité de 1797, l'inimitié de l'une et de l'autre puissance. Il eut bientôt l'occasion d'en ressentir les effets, lorsqu'en 1801, par les traités de Badajoz, de Madrid et de Londres, il se vit contraint, après avoir cédé à l'Espagne Olivenza et une partie de l'Alentejo, de céder aussi à la France une partie de la Guiane portugaise, ce qui occasiona une nouvelle fixation de limites dans ses posses-

sions d'Amérique. Les conditions onéreuses de ces traités se trouvèrent un peu modifiées par celui d'Amiens, et après la rupture de ce dernier, il obtint de l'empereur Napoléon une promesse de neutralité, achetée, dit-on, par de grands sacrifices, et qui pourtant devint bientôt illusoire. On accusa le prince-régent de s'être lié plus intimement avec les Anglais, et de leur avoir accordé des secours lors de l'armement de leurs flottes, parties du cap de Bonne-Espérance pour aller conquérir Buenos-Ayres et Monte-Video. Les avantages que la France pouvait tirer de son alliance avec le Portugal, ne purent calmer le mécontentement du chef de son gouvernement. Napoléon annonça hautement qu'il ferait marcher, conjointement avec l'Espagne, une armée sur Lisbonne; et cette menace, dont l'effet ne fut ajourné que par l'attaque de la Prusse contre la France, se réalisa après le traité de Tilsitt. Par un office diplomatique communiqué au prince-régent, il fut sommé : 1° de fermer, dans un délai de trois semaines, ses ports à l'Angleterre; 2° de faire, dans le même délai, arrêter tous les Anglais résidant dans ses états; 3° de confisquer toutes les propriétés anglaises. Le prince-régent, qui crut se tirer d'embarras en acceptant la première de ces propositions, rejeta les deux autres, et de cette manière, excita le mécontentement de la France et de l'Angleterre. Dès ce moment, sa situation devint des plus dangereuses; menacé d'un double danger, il fallait, pour s'y soustraire, unir une grande prudence à tous les efforts de la politique. C'est ce que fit le prince; mais les deux gouvernemens entre lesquels il se trouvait placé, étaient trop habitués à ne considérer que leur propre intérêt, trop puissans et trop impérieux, pour se contenter des demi-mesures que prenait la cour de Lisbonne, qui ne put obtenir d'eux aucune concession. D'une part, une armée franco-espagnole envahit le Portugal, tandis que de l'autre sa capitale se vit bloquée par une flotte anglaise. Alors le prince-régent prit la détermination courageuse, que le célèbre ministre Pombal avait autrefois suggérée au roi de Portugal, d'abandonner ses états d'Europe et de se retirer au Brésil. Il établit une junte suprême pour administrer les affaires du royaume pendant son absence, et annonça cette résolution par un décret publié le 26 novembre 1807. Les dispositions du départ, qui se firent précipitamment, furent néanmoins favorisées par le vicomte de Strangford, ministre plénipotentiaire du gouvernement anglais, ainsi que par le contre-amiral Sidney-Smith, commandant le blocus de Lisbonne; et ce qui contribua à l'accélérer encore, fut l'arrivée d'une déclaration du gouvernement français consignée dans le *Moniteur*, annonçant que la maison de Bragance avait cessé de régner. Le prince-régent, sa famille et leur suite, embarqués sur une flotte composée de 8 vaisseaux du premier rang, 4 frégates, 3 bricks et 1 schooner, mirent à la voile dans la matinée du 29 novembre, et quittèrent le

même jour l'embouchure du Tage pour entrer dans l'Océan. Quelques heures de retard auraient fait échouer complétement l'entreprise, puisque les voiles portugaises avaient à peine dépassé la barre, quand l'avant-garde française arriva au bourg de Santarem, à 2 lieues de Lisbonne. La flotte, quoique assaillie dans la traversée par une tempête violente, arriva à Rio-Janeiro sans avoir éprouvé de graves accidens. Le 1er mai 1808, le prince-régent, par un acte de son autorité, déclara nuls et non avenus tous les traités conclus par le gouvernement de Portugal avec l'empereur des Français, se reconnut l'ami et l'allié du roi de la Grande-Bretagne, et ajouta qu'il ne poserait les armes que de concert avec lui, et ne consentirait jamais, quelles que fussent les indemnités qu'on lui proposât, à la cession du Portugal. Au mois d'août de la même année, en réponse à un mémoire que lui avaient présenté son épouse et son fils (l'infant don Pedro-Carlos de Bourbon et de Bragance), et dont l'objet était d'implorer sa protection pour le maintien de leurs droits à la couronne d'Espagne, que Napoléon venait de placer sur la tête de son frère, le prince-régent, par une déclaration solennelle, s'engagea à coopérer de tout son pouvoir au maintien de ces droits. En transportant le siége de son autorité au Brésil, le prince avait soustrait sa personne et sa famille aux dangers dont les menaçait l'invasion française, et se trouvait en outre moins soumis à l'impérieuse domination des Anglais. Il s'occupa, dès son entrée à Rio-Janeiro, des améliorations dont étaient susceptibles les différentes branches de l'administration de cette vaste contrée, qui jusqu'alors avait été organisée d'une manière bien imparfaite. Les Portugais d'Europe, abandonnés de leur gouvernement, ne s'abandonnèrent point eux-mêmes : le désir de conserver leur indépendance les fit voler aux armes, et ils prouvèrent que l'amour de la patrie fait toujours trouver aux braves d'immenses ressources. Bientôt des bataillons se formèrent de toutes parts, disciplinés par des officiers anglais ; ils furent disséminés sur les bords du Tage et du Douro. Le mode que les Portugais adoptèrent pour faire la guerre, fut le même que celui des Espagnols, et devint aussi fatal à leurs ennemis. Ils restèrent maîtres du pays, que l'armée française, commandée par le duc d'Abrantès (Junot), fut obligée d'évacuer par suite de la convention de Cintra, convention honorable néanmoins pour les braves qui composaient cette armée. En 1810, le duc de Rivoli (Masséna) envahit de nouveau le Portugal; mais les lieux qu'il avait à parcourir étaient si entièrement dévastés, et les positions qu'occupaient les troupes anglo-portugaises tellement formidables, qu'ils rendirent vains tous les efforts d'un général que ses talens et sa bravoure avaient jusqu'alors fait considérer comme invincible. Après des prodiges de valeur et des succès divers de la part des assaillans, le Portugal fut encore une fois évacué, et rentra définitivement, ou du moins nominalement, sous la

domination du prince du Brésil, qui, le 20 mars 1816, prit, après la mort de sa mère. le titre de roi et le nom de Jean VI. Possesseur d'un vaste empire dont la population, il est vrai, est loin de répondre à l'étendue, il n'a rien négligé pour y faire naître la prospérité, à l'aide de l'industrie et du commerce qu'il favorisait, en créant un grand nombre de manufactures et en se déclarant le protecteur des sciences et des arts. L'esclavage des Nègres fut adouci par lui; et pour attirer dans ses états des ouvriers, des artistes, des négocians et des cultivateurs d'Europe, il accorda des primes d'encouragement et des priviléges, et proclama les principes de la tolérance religieuse. Bien qu'il eût marié, en 1815, ses deux filles à Ferdinand VII, et à son frère l'infant Charles-Isidore, il n'en fit pas moins occuper par ses troupes, au mois de janvier 1817, Monte-Video, et une partie des possessions espagnoles situées sur la rive septentrionale de la Plata; alléguant la nécessité de les garder tant que durerait la contestation entre l'Espagne et ses colonies insurgées. La cour de Madrid manifesta beaucoup de mécontentement de cette mesure, et réclama la médiation des cours de France, d'Autriche, de Russie et d'Angleterre, qui l'accordèrent par une note signée de leurs ministres respectifs, à Paris, le 26 mars 1817. Peu de temps après, un événement de la plus grande importance fut près d'ébranler l'empire brésilien jusque dans ses fondemens. Une conspiration, dont l'objet était l'établissement d'un gouvernement républicain, dirigée par un Portugais nommé Martinez, éclata à la fois dans plusieurs villes du Brésil. Au premier bruit, le chef de la police de Fernambouc ayant voulu faire arrêter ceux qu'il soupçonnait en être les auteurs, fut tué par un officier de service qui se trouvait au nombre des conjurés. Rien alors ne semblait devoir comprimer la révolte qui menaçait de s'étendre jusqu'à Bahia; mais la cour de Rio-Janeiro, instruite à temps, prit des mesures si vigoureuses, que l'insurrection fut étouffée à son berceau. Il y eut néanmoins une action très-vive, mais de peu de durée. Le comte d'Arcos avait fait investir Fernambouc par mer et par terre; et tandis que les insurgés furent dans une sortie vaincus et dispersés, les troupes de la marine s'emparèrent de la ville. Une autre conspiration, dont le but ne fut jamais bien connu du public, mais qu'on suppose, avec assez de vraisemblance, avoir eu pour objet de soustraire le Portugal à la domination anglaise, en rendant son gouvernement indépendant de celui du Brésil, fut découverte à Lisbonne vers le même temps. Un grand nombre de conjurés furent arrêtés, et plusieurs payèrent de leur tête un projet qui, néanmoins, n'avait reçu aucun commencement d'exécution. Dans les premiers mois de 1817, Jean VI conclut, par le ministère de son ambassadeur à Vienne, le mariage de son fils (l'infant don Pierre) avec l'archiduchesse Léopoldine, l'une des filles de l'empereur d'Autriche. Le mariage se fit par

procuration à Vienne, et la princesse s'embarqua au mois d'août de la même année, à Livourne, d'où elle fit voile pour Rio-Janeiro. Depuis la chute de Napoléon, la cour de Saint-James a plus d'une fois manifesté le désir de voir le roi Jean revenir à Lisbonne; il s'y est long-temps refusé, par l'idee du bien que sa présence pouvait faire aux peuples de son nouvel empire. Ce fut en vain que les Anglais lui offrirent les bâtimens nécessaires à son transport : il fallait, pour le déterminer à quitter le Brésil, des événemens aussi majeurs que ceux qui viennent de se passer, et dont nous allons donner à nos lecteurs une courte analyse. L'émigration de la famille royale au Brésil, parti violent pris dans un moment de crise comme un moyen extrême, avait causé le plus grand déplaisir aux Portugais, et laissé parmi eux les germes d'une révolution prochaine. Ce qui devait la hâter, fut le profond mécontentement qu'ils éprouvèrent, en voyant l'administration de leur pays remise entre les mains d'un étranger (le maréchal Beresford), l'introduction des officiers anglais dans l'armée, et l'état de dépérissement dans lequel se trouvaient le commerce, les arts et l'agriculture : dépérissement occasioné en grande partie par l'absence des nobles et riches propriétaires, qui avaient suivi le roi. Dans cet état de choses, la révolution espagnole devint bientôt un signal pour un peuple uni dans la même cause depuis plusieurs années. La régence sentit tout le danger de sa position, et prit les précautions que lui suggéra la prudence, pour retarder une révolution qui paraissait inévitable. Le maréchal Beresford, plus particulièrement alarmé du voisinage d'une nation où l'on ne parlait que de réformes et d'indépendance, prit le parti d'aller à Rio-Janeiro pour solliciter du roi, de l'argent et des instructions nouvelles sur la manière dont il devait se conduire dans des circonstances si difficiles. Il partit, au commencement d'avril, sur la frégate *la Spartiate*, et arriva dans la capitale du Brésil le 9 mai. Jean VI, instruit du danger qui menaçait le Portugal, fit partir un bâtiment chargé de numéraire pour payer la solde arriérée, et chargea la régence de Lisbonne de faire dans l'administration intérieure les changemens que réclamait l'opinion publique. Mais ces mesures furent prises trop tard; l'effervescence du peuple augmentait chaque jour, elle se manifestait de toutes parts, et rien ne put suspendre l'exécution du projet arrêté depuis plusieurs mois par des officiers supérieurs et des citoyens de la plus haute distinction. Résolus de mettre à profit l'absence du maréchal, les conjurés s'assemblèrent à Porto, dans la nuit du 23 au 24 août, chez le colonel du 18me régiment, Bernardo Correa-de-Castro, jeune homme d'une famille ancienne, plein d'ardeur et de résolution. Après être convenus des proclamations et des nominations à faire, les officiers se rendirent à leurs quartiers respectifs, où ils firent battre la générale, et rassemblèrent la trou-

pe. On harangua les soldats, en leur rappelant les sacrifices qu'ils s'étaient imposés pour la patrie, et les maux que leur faisaient endurer le défaut de solde et la misère générale. On ajoutait que pour faire cesser cet état de choses, une révolution était l'objet de tous les vœux; enfin on leur parlait de l'établissement d'un ordre constitutionnel, qui rendrait au Portugal ses princes, au peuple ses libertés, et à l'armée son ancienne gloire. Les soldats répondirent à cette harangue par des cris mille fois répétés de *vive le roi! vive l'armée! vivent les cortès et la constitution!* Un aumônier dit la messe, et aussitôt après on prêta un nouveau serment de fidélité au roi, aux cortès et à la constitution. Au point du jour suivant, une salve de toute l'artillerie du château, situé à l'embouchure du Douro, annonça au peuple la révolution qui venait de s'opérer. Les troupes, ayant leurs officiers à leur tête, se portèrent ensuite sur la place de l'Hôtel-de-Ville, où elles se rangèrent en bataille. Bientôt les autorités qu'on y avait convoquées, l'évêque, le chefs de la justice, le gouverneur militaire de la province, et les chefs de divers départemens, s'empressèrent de s'y rendre. L'attitude des troupes et les acclamations du peuple avaient déjà averti ceux qui n'étaient pas dans le secret du motif de la réunion. On s'occupa immédiatement de la nomination d'une junte suprême de gouvernement provisoire, composée de 16 membres pris parmi la noblesse, le clergé, la magistrature et le commerce. Don Antonio de Silveyra Pinto da Fonseca fut élu par acclamation président de cette junte, dont la première opération fut la publication d'un manifeste, dans lequel la junte présentait le tableau des erreurs, des vices, de l'ignorance d'une administration inconsidérée; la violation des droits, des priviléges et des libertés de la nation; l'anéantissement du commerce et de l'industrie; la décadence de l'agriculture, l'appauvrissement général des Portugais, et toutes les calamités qui avaient suivi le départ de la cour. On y rappelait l'état de splendeur et de prospérité du Portugal, quand il avait un gouvernement représentatif et des cortès nationales. Loin d'articuler aucune plainte contre la maison de Bragance, on assurait que par la constitution invoquée, les principes essentiels de la monarchie seraient toujours conservés. A la suite de cette proclamation, tous les fonctionnaires publics prêtèrent un nouveau serment entre les mains de la junte; les officiers anglais qui avaient reçu l'ordre de ne prendre aucune part à cet événement, conservèrent leurs grades à ce prix (plus tard ils donnèrent leur démission); les soldats rentrèrent dans leurs casernes; le peuple retourna à ses travaux, sans que l'ordre eût été un seul instant troublé. Les jours suivans, plusieurs corps de troupes, formant les garnisons du Minho jusqu'à Leyria, se déclarèrent en faveur de la révolution. Tous les chefs militaires envoyèrent leur adhésion à la junte, qui eut bien-

tôt à ses dres une armée de 22,000 mmes. Cependant la régenc le Lisbonne, instruite de cette surrection, voulut en arrête es progrès; mais ce fut en va: que dans une proclamation, o elle annonçait l'arrivée d'un aisseau apportant des ordres d'améliorations, elle disait que les insurgés n'étaient qu'une poignée de rebelles et de misérables, à qui néanmoins elle offrait une amnistie. Ce fut en vain qu'elle chargea le comte d'Amarante et le général Vittoria de marcher sur Porto avec les troupes qu'ils pourraient rassembler. Tandis qu'elle délibérait, la junte de Porto agissait, et déjà deux corps de l'armée constitutionnelle, destinés à la défendre, s'avançaient avec elle vers Lisbonne. A leur approche, le comte d'Amarante, abandonné de ses troupes, fut obligé de se sauver en Galice. Le général Vittoria ne fut pas plus heureux; ses soldats se débandèrent, et une partie se réunit à l'armée de la junte. La régence ne sachant plus quel parti prendre, avait convoqué les cortès, dans les anciennes formes, pour le 15 novembre; elle avait, pour satisfaire le vœu du peuple, suspendu les officiers anglais; elle avait arrêté enfin que le roi serait supplié de revenir en Portugal, ou d'y envoyer le prince son fils. Soins inutiles : le mécontentement du peuple augmentait de jour en jour, et les troupes brûlaient de se joindre à celles de Porto. Le 16ᵉ régiment sortit de sa caserne, où il était consigné, le 15 septembre, et se rendit sur la place, où il se mit en bataille en poussant les cris de *vive la constitution! vive le roi!* Les autres corps, qui n'attendaient que ce signal, arrivèrent successivement; le peuple se joignit aux soldats; une junte à l'instar de celle de Porto fut établie, et le vénérable Freyre, prélat recommandable par ses vertus, mis à sa tête. On tira plusieurs salves de l'artillerie du château, une illumination générale eut lieu la nuit suivante, et le peuple manifesta sa joie par des danses et des chants d'allégresse. Cependant une rivalité s'établit bientôt entre les deux juntes. Celle de Lisbonne, dans ses proclamations, affectait de ne pas parler de celle de Porto, qui avait commencé l'œuvre de la régénération. Celle-ci, qui s'était arrêtée à Coïmbre, prit le parti de continuer sa marche sur Lisbonne; des négociations s'établirent entre elles, et il fut résolu que les deux juntes seraient réunies en une seule, sous l'autorité du président de celle de Lisbonne. L'entrée de la junte de Porto dans la capitale se fit le 1ᵉʳ octobre, et eut l'air d'un véritable triomphe. Sur ces entrefaites, on annonça l'arrivée du général Beresford, qui parut devant Lisbonne, le 10 octobre, à bord du *Vengeur* de 74, et jeta l'ancre vis-à-vis le palais de Junquiera. La junte ordonna sur-le-champ au ministre de la guerre de prendre les mesures nécessaires pour l'empêcher de débarquer. Il exhiba en vain les nouveaux pouvoirs qu'il avait reçus du roi à Rio-Janeiro (il avait reçu, en qualité de maréchal-général, vice-gérant

du royaume, l'autorité la plus illimitée, avec le titre de marquis de Campo-Maior). On lui répondit que la nation reconnaissait le roi, mais qu'elle avait repris ses droits; que son débarquement pouvait compromettre la tranquillité publique, et que s'il l'opérait on ne répondait pas de sa personne. Il demanda à débarquer comme simple particulier; il ne put l'obtenir et fit voile pour l'Angleterre, sur le paquebot *l'Arabella*, qui arriva à Falmouth le 28 octobre. La junte portugaise fit depuis décréter, que la constitution des cortès espagnoles serait immédiatement jurée, et que les députés, élus au nombre de 100, pourraient, en lui conservant son esprit libéral, y faire toutes les modifications qui seraient jugées nécessaires. Une des premières modifications relatives à la convocation des cortès, fut, qu'il y aurait un député par 30,000 habitans, et que la présidence des colléges électoraux, affectée par la constitution espagnole au chef de la province, serait déférée dans leur sein à la pluralité des voix. Il fut alloué aux députés une indemnité d'environ 30 francs par jour. Convoqués pour le 6 janvier 1821, ils furent presque tous rendus à Lisbonne à la fin de décembre 1820. On a vu l'inutilité des mesures prises par le cabinet de Rio-Janeiro, sur la demande du maréchal Beresford. Instruit, par le brigantin *la Providence*, des événemens de Porto, il crut encore pouvoir arrêter l'insurrection, en accordant d'une part une amnistie générale, et en autorisant de l'autre la convocation des cortès faite par la régence, quoique irrégulière à défaut du concours du roi; mais lorsque cette détermination arriva à Lisbonne, le 16 décembre, il n'était plus question ni de la régence, ni de l'ancienne manière, toute féodale, de convoquer les cortès. La réponse de Jean VI, qui donnait aux Portugais l'espoir de son retour, fut néanmoins accueillie avec le plus grand respect. Mais déjà les nouvelles d'Europe avaient soulevé au Brésil les mêmes passions; l'agitation des esprits s'y faisait remarquer jusqu'au sein du palais même. Les troupes portugaises qui se trouvaient à Rio-Janeiro, se montraient toutes favorables à la révolution, dans l'espoir qu'elle nécessiterait bientôt leur retour dans leur patrie. Les négocians de Fernambouc et de Para en désiraient la réussite pour d'autres causes. Dans la première de ces provinces quelques troubles éclatèrent bientôt, et nécessitèrent l'envoi de la force armée pour y rétablir le calme. Des prisonniers faits dans cette circonstance furent livrés à la justice et exécutés, sans que cet exemple de sévérité pût arrêter l'effervescence populaire, qui, faisant de rapides progrès, produisit la révolution dont le but apparent était l'adoption de la constitution des cortès de Lisbonne, mais qui plus tard amena la déclaration de l'indépendance du Brésil. Tandis que les cortès générales extraordinaires se réunissaient à Lisbonne (24 janvier 1821), sous la présiden-

ce de l'archevêque de Bahia, des insurrection éclatèrent simultanément à Madère, à Para, capitale de la province de ce nom, et à Bahia, seconde ville du Brésil. Cette dernière se manifesta le 10 février, à 5 heures du matin. Un régiment d'artillerie commandé par don Manuel Pierre de Freitas, sortit du fort Saint-Pierre, et s'empara du magasin à poudre; puis se portant sur la place du gouvernement, il y fut joint par d'autres corps. Aussitôt le sénat de la ville fut appelé par un conseil militaire supérieur, et on procéda sans désemparer à la nomination d'une junte de gouvernement. Le capitaine-général (comte de Palma), instruit de ce mouvement, se préparait à sortir pour prendre des mesures lorsqu'il fut arrêté chez lui. Plusieurs des gens de sa suite qui voulurent le défendre furent tués ou blessés; de manière qu'obligé de céder à la force, il fut conduit au palais, où il signa son adhésion au nouvel ordre de choses. Des ordres furent immédiatement donnés pour l'élection des députés de cette province; on prêta d'avance serment à la constitution qui serait faite en Portugal, et l'on fit également serment de fidélité à Jean VI et à sa dynastie. On s'était conduit de la même manière à Madère et à Para, et tout laissait présager une révolution prochaine à Fernambouc; mais à Rio-Janeiro, sous les yeux du gouvernement, l'effet en fut aussi prompt que la foudre. La cour se trouvait dans la plus grande perplexité; les mesures les plus contradictoires étaient tour-à-tour proposées et rejetées : cependant, le 24 février, le roi fit publier une déclaration datée du 18, dans laquelle il annonçait la résolution d'envoyer son fils (le prince héréditaire, don Pierre d'Alcantara) à Lisbonne, pour y entendre les griefs du peuple portugais, et les rapporter au pied de son trône, afin de se mettre à même de juger, par ce moyen, si la constitution qui pourrait convenir au Portugal serait de nature à s'adapter aux mœurs et aux besoins des peuples du Brésil. Ces mesures dilatoires ne satisfaisaient personne, et l'agitation populaire augmentait à chaque instant. Le roi se trouvait à sa maison de campagne de San-Christovao quand, le 26 février au matin, des troupes de toutes armes, conduites par des officiers inférieurs sur la place du grand Théâtre, s'emparèrent de toutes les avenues, où elles placèrent des canons. Alors, un conseil formé des chefs de l'insurrection se réunit dans la salle du théâtre. Au bruit de cette nouvelle, le prince royal accouru sur la place, est accueilli par des acclamations universelles, et les cris mille fois répétés de *vive le roi! vive la constitution!* Il promet de rendre fidèlement au roi l'expression des vœux du peuple. On profite de la circonstance pour lui demander la révocation des décrets rendus le 24. On réclame impérieusement la constitution : le prince promet l'un et l'autre. Afin de prendre les ordres du roi, il fait successivement plusieurs voyages du théâtre au lieu de sa résidence ; il reparaît enfin au balcon du théâtre, et lit au peuple

et aux troupes assemblées un décret dans lequel le roi Jean VI acceptait la constitution telle qu'elle serait faite par les cortès de Portugal. Le prince héréditaire, au nom du roi son père et au sien, prêta aussitôt serment sur le livre des Evangiles. Alors le peuple dans l'enthousiasme se transporta à la maison de plaisance du roi, pour le ramener en triomphe, ainsi que sa famille, à son palais de Rio-Janeiro. De bruyantes acclamations ne cessèrent de retentir à ses oreilles pendant la route; et dans le délire de leur joie, des hommes blancs s'attelèrent d'abord à sa voiture, et furent ensuite remplacés par des noirs. Arrivé au palais, le roi parut au balcon, et renouvela les promesses déjà faites par son fils. Le prince royal salua le peuple de son épée qu'il agitait en l'air, et en tourna plusieurs fois la pointe contre son cœur, comme pour indiquer la résolution de mourir plutôt que de manquer à son serment. Le roi, après avoir renouvelé tous ses ministres, et rendu plusieurs décrets, dont un, relatif à la nomination de 9 députés pour les cortès de Lisbonne, en publia un le 17, pour annoncer sa résolution de retourner en Portugal. Cette résolution, dont la nécessité était sentie par toutes les personnes raisonnables, n'en excita pas moins une inquiétude générale qui ne laissa pas d'avoir des conséquences fâcheuses. On résolut, dans l'assemblée des électeurs réunis à la Bourse, d'envoyer au roi une députation pour lui demander un gouvernement provisoire dont le prince héréditaire, qui devait prendre le titre de régent pendant l'absence de son père, n'aurait été que le premier ministre. Le roi accueillit d'abord favorablement cette députation, et parut disposé à lui accorder sa demande; mais, sur les observations du prince royal, qui ne se voyait point avec plaisir dépouillé de toute autorité, après avoir décidé qu'aucun changement n'aurait lieu jusqu'à ce que la constitution de Portugal fût terminée, on donna des ordres pour que la Bourse, où les électeurs continuaient à délibérer, fût évacuée sur-le-champ. Des citoyens en grand nombre s'y étaient réunis; une sommation leur fut faite de se retirer, et dans le même moment (il était 3 heures du matin), un bataillon de chasseurs fit une décharge sur la porte d'entrée, et pénétrant dans la salle, tua ou blessa presque tous ceux qui n'eurent pas le temps de fuir en se précipitant par les fenêtres sur le rivage. Cette scène de carnage, arrivée dans la nuit de Pâques, et dont le duc d'Arcos fut accusé par la voix publique d'être l'auteur, plongea la ville dans la consternation pendant 6 semaines. Les préparatifs pour le départ du roi se trouvant terminés, ce prince, accompagné de sa famille, de ses ministres, du corps diplomatique et des députés de Rio-Janeiro, s'embarqua, le 26 avril, à bord du vaisseau de ligne *le don Juan VI*. Plusieurs autres bâtimens l'accompagnaient et portaient sa suite composée d'environ 4,000 personnes. Le prince-régent du Brésil, après le départ de son père,

s'efforça de reconquérir son ancienne popularité que le massacre de la Bourse lui avait fait perdre en grande partie, mais ce ne fut que par de nouvelles concessions faites au peuple qu'il put y parvenir. La flotte qui portait le roi Jean VI arriva, le 3 juillet à 11 heures du matin, en vue de Lisbonne, et mouilla dans le port de Belem. Des salves de l'artillerie des forts et des vaisseaux de la marine royale signalèrent sa présence. Les cortès alors se déclarèrent en permanence, et décrétèrent que ceux qui feraient entendre d'autres cris que ceux de *vive la religion, les cortès, la constitution, le roi constitutionnel et sa famille*, seraient considérés comme perturbateurs. Ils décrétèrent en outre, que jusqu'à l'établissement de la constitution, le roi ne pourrait donner d'emploi à aucun étranger sans le consentement des cortès, et qu'il ne pourrait destituer ni changer les commandans militaires de Lisbonne et de Porto, non plus que le surintendant de la police du Portugal. Le roi et les infans don Michel et don Sebastien débarquèrent le 4 vers midi, et se rendirent, accompagnés d'un brillant cortége, d'abord à la cathédrale, où l'on chanta un *Te Deum;* ensuite à la salle des cortès, où, la main sur le livre des Evangiles, il renouvela le serment de prendre pour règle de sa conduite les bases de la constitution décrétées le 9 mars. Le roi ajouta avec une émotion très-vive : « Tout ceci est vrai, et je le jure » de tout mon cœur. » Un discours du président, auquel le roi donna sa réponse par écrit, termina cette cérémonie; et des acclamations générales accompagnèrent le monarque à sa sortie. Passant sous silence une foule d'événemens, nous dirons que tandis que les cortès de Lisbonne, d'accord avec le roi, s'occupaient sans relâche du soin de terminer la constitution, les opinions politiques prenaient au Brésil une autre direction. Il ne s'agissait de rien moins que de soustraire ce vaste empire à la domination des cortès, que l'on avait d'abord reconnue en y envoyant des députés. Ces opinions, qui paraissent avoir été partagées par le prince-régent, se trouvent clairement énoncées dans le manifeste qu'il adressa de Rio-Janeiro, le 6 août 1822, à tous les gouvernemens et à toutes les puissances amies, dans lequel après avoir témoigné le plus grand mécontentement de la conduite des cortès, à qui il adresse les reproches les plus véhémens, il dit : « Placé par la Providence au milieu de ce vaste pays (le Brésil), héritier et délégué légitime de mon auguste père, mon premier devoir est non-seulement de travailler au bonheur du peuple brésilien, mais aussi au bonheur de toute la nation que je suis appelé à gouverner un jour. Afin de remplir ce devoir sacré, j'ai consenti au vœu des provinces qui m'ont supplié de ne pas les abandonner. J'ai consulté l'opinion de mes sujets, et j'ai nommé et convoqué des fondés de pouvoirs de toutes les provinces, pour avoir leur avis sur les moyens de faire le bonheur général. Ensuite pour donner une

nouvelle preuve de ma sincérité et de mon amour, j'ai accepté le titre et les fonctions de défenseur (des nouvelles postérieures ont annoncé qu'il avait pris le titre d'empereur) perpétuel du royaume, que le peuple m'a confié ; et enfin, voyant l'urgence des affaires et entendant la voix du peuple, j'ai convoqué une assemblée constitutionnelle et législative pour travailler au bonheur permanent de la nation. C'est ainsi que je me suis conformé au vœu du peuple, qui regarde mon auguste père et roi comme privé de sa liberté et soumis aux caprices des factieux qui dominent dans les cortès de Lisbonne, et dont il serait absurde d'attendre les mesures qu'exige la situation du Brésil, ou rien qui tende au bonheur général de toute la nation portugaise. » A la suite de cette proclamation, des mesures ont été prises pour faire transporter en Europe les troupes portugaises qui se trouvaient au Brésil; mais elles étaient encore maîtresses de plusieurs points importans, entre autres de Bahia. Ce dissentiment d'opinions entre les deux nations, n'empêcha pas le roi Jean VI de se sendre solennellement, le 1er octobre 1822, accompagné de la famille royale et des grands-dignitaires, à la salle des cortès, pour y prêter un serment définitif à la constitution enfin terminée. Cette cérémonie se fit avec toute la pompe dont elle était digne, aux applaudissemens d'un peuple immense qui environnait la salle. Le roi prononça avec beaucoup de fermeté et d'onction un discours dans lequel, après avoir fait une longue énumération de tout ce qu'il avait fait pour coopérer au bonheur général, il ajouta : « Non-seulement je me félicite de mériter la confiance et l'amour de la nation, mais encore de voir arriver ce jour heureux, célèbre pour la deuxième fois dans les fastes de l'histoire portugaise; il transmettra à la postérité l'exemple presque unique d'une nation régénérée sans que la tranquillité ait été troublée. Le premier roi constitutionnel des Portugais sachant se rendre digne de la confiance de son peuple, a prouvé combien il est doux de régner sur les cœurs. Telle est, MM., la gloire à laquelle j'aspire, et tels sont les motifs qui me déterminent à accepter et à jurer la constitution de la monarchie. » Le président des cortès répondit avec beaucoup de dignité, par un discours que termina le passage suivant : « Aujourd'hui enfin viennent se briser au pied du trône de V. M. les soupçons, les irrésolutions, les excès du fanatisme, les intrigues honteuses du servilisme, enfin la perfidie et la trahison. Si de si horribles monstres pouvaient répandre leur venin dans des cœurs portugais; si par hasard des partis, conséquence fâcheuse des commotions politiques, se formaient entre nous, la sagesse et la fermeté de V. M. les empêcheraient de dégénérer en faction. Mais aujourd'hui ces partis disparaissent; tous veulent la constitution : tous s'enorgueillissent du titre de constitutionnel; V. M. a obtenu ce titre, et elle le conservera toujours. Le titre de

roi constitutionnel est le lien le plus fort qui puisse unir la nation et le roi. Ce titre suffit pour frapper les rebelles de terreur! » Après ce discours, le président, accompagné de deux secrétaires, monta les degrés du trône et présenta au roi le livre des Evangiles. Jean VI le prit dans la main et dit : « Je veux prononcer haut, pour que tout le monde m'entende. » Puis, posant sa main sur le livre, il ajouta : « J'accepte et je jure de garder et de faire observer la constitution politique de la monarchie portugaise, que les cortès générales de la nation viennent de décréter. » Après s'être reposé un instant, il répéta de nouveau : « Et je le jure avec le plus grand plaisir et de tout mon cœur. » Au même instant la salle retentit des plus vives acclamations, au milieu desquelles dominaient les cris de *vive la constitution, vive le meilleur des rois, vive le père de la patrie*. La clôture des cortès s'est faite avec les cérémonies d'usage, et de même en présence du roi, le 4 novembre 1822.

JEAN (ARCHIDUC D'AUTRICHE), cinquième frère de l'empereur François, est né à Vienne en 1782. Il fut enployé en 1805, dans le Tyrol, où il commanda un corps d'armée, et au mois de juin 1808, l'empereur le chargea, par un édit, d'organiser une milice nationale dans la Carniole, la Styrie et la Carinthie, à Trieste et à Saltzbourg. Il commandait, en 1809, les forces envoyées en Italie pour envahir ce pays; mais après avoir obtenu quelques léger succès, il éprouva, le 8 mai, au passage de la Piave, une défaite complète, et se retira avec beaucoup de peine sur Clagenfurth, qu'il fut obligé d'évacuer presque sur-le-champ. Le vice-roi d'Italie le poursuivit sans relâche jusque dans la Hongrie, et lui livra bataille le 14 juin à Raab, où il le battit de nouveau et le força à se retirer sur Pest. Après ces succès qui favorisèrent la jonction des armées françaises d'Allemagne et d'Italie, l'Autriche se trouva dans une position très-critique, position que rendit bientôt plus pénible encore la bataille de Wagram. L'archiduc Jean ne put agir avec le corps qu'il commandait pendant cette journée; les retards qu'éprouva l'arrivée des courriers portant des ordres du général en chef (l'archiduc Charles), causèrent cette inaction, qui devint funeste à l'armée autrichienne. En 1815, l'archiduc Jean se porta sur Bâle, qui eut beaucoup à souffrir du feu des batteries françaises, pendant le blocus et le bombardement d'Huningue qu'il dirigea. Après la capitulation du général Barbanègre, l'archiduc Jean fit raser les fortifications d'Huningue, et donna à la ville de Bâle, 4 des mortiers trouvés dans la place. L'archiduc Jean possède des connaissances dans l'art de la guerre; il cultive les sciences, et se livre fréquemment à son goût pour la botanique. Il est, en Autriche, général de cavalerie et directeur-général du génie des fortifications.

JEAN-FRANÇOIS, est un des chefs noirs qui, à l'époque de la révolte de Saint-Domingue, en

1791, montra le plus de férocité et de barbarie. S'étant donné le titre de généralissime des Nègres, il parcourut avec ses bandes de cannibales différens cantons de la colonie, mettant tout à feu et à sang, massacrant impitoyablement tous les blancs qui tombaient entre ses mains, outrageant d'une manière atroce les femmes de tout âge et de toute condition, et se faisant ensuite un plaisir barbare de les égorger. On assure que c'était un de ses plaisirs les plus vifs de trancher la tête à un blanc, et qu'un très-grand nombre de victimes périrent ainsi sous ses coups. Cependant, si des intrigues particulières, dit-on, n'y eussent mis obstacle, il est à peu près certain que Jean-François se serait soumis, et qu'il eût rendu les prisonniers qu'il avait en son pouvoir. Les commissaires français firent ensuite plusieurs tentatives pour l'attirer en France, mais il s'y refusa constamment et s'attacha au service de l'Espagne. Décoré du titre de général, il vint à Cadix après le traité de Bâle; il y reçut les honneurs militaires. Il fut ensuite nommé commandant de la forteresse d'Oran, en Afrique, poste qu'il a cessé de remplir depuis la révolution espagnole. On ignore s'il existe encore.

JEAN-BON-SAINT-ANDRÉ (LE BARON), issu d'une famille protestante, naquit, en 1749, à Montauban, et y fit ses études au collége des jésuites. Se destinant au commerce, il s'embarqua pour l'Amérique, éprouva les plus grands dangers et 3 naufrages successifs. Renonçant à la mer et à l'état de commerçant, il revint auprès de son père et reprit le cours de ses études. Il exerçait, au commencement de la révolution, les fonctions de ministre de la religion réformée; se prononça fortement pour le nouvel ordre de choses, et acquit bientôt dans son département une telle influence, qu'il dicta à cette époque presque tous les choix populaires de ses concitoyens. Le département du Lot le nomma, au mois de septembre 1792, député à la convention nationale. Il s'y attacha au parti de la *Montagne*, et le 1er octobre, il invoqua la question préalable relativement à une dénonciation que fit Barbaroux contre les membres composant la commune de Paris, à l'époque du 2 septembre. Le 7 novembre, lorsque le comité de législation présenta son rapport sur le procès du roi, Jean-Bon déclara qu'on ne pouvait, sans se mettre en état de rébellion, différer un jugement qui avait été prononcé d'avance le 10 août, et il vota la mort sans appel ni sursis. Le 19 janvier 1793, la convention avait rendu un décret portant que les assassins des 2 et 3 septembre seraient poursuivis et punis; le 8 février suivant, Jean-Bon demanda que ce décret restât sans exécution, parce qu'il prétendit qu'une grande révolution ne pouvait s'opérer que par des événemens de toute nature. Il s'opposa, le 28 mai, à ce que le décret qui avait cassé la commission des douze fût rapporté, et le 1er juin, il dévoua à la mort l'ex-ministre Rolland, en demandant qu'il lui fût défendu de sortir

de Paris. Ennemi déclaré des *Girondins*, il proposa de saisir leur correspondance et de la rendre publique par la voie de l'impression, et il empêcha ensuite que la commission ne présentât à l'assemblée le rapport qui, en jetant un grand jour sur la conduite de ces courageux députés, eût pu peut-être les soustraire au sort qui leur était réservé. Après avoir dénoncé le maire de Montpellier, qui porta sa tête sur l'échafaud, il attaqua, le 8 mars, les écrits de Gorsas et de Brissot, vanta les talens et le patriotisme du général Rossignol, demanda qu'il fût mis en liberté, et s'éleva contre le général Biron, qu'il fit ensuite destituer. Le 10 juillet, il devint membre du comité de salut public pour la section de la marine, et y fit entrer Robespierre à la place de Gasparin; le 11, il fut nommé président de la convention. On le vit alors paraître souvent à la tribune, étant chargé de tous les rapports relatifs à la marine. Le 1er août, il eut ordre de se rendre, en qualité de représentant, à l'armée du Nord, et passa successivement à celles des Ardennes, de la Moselle et du Rhin. Il vota, le 5 septembre, pour que le décret ordonnant des visites domiciliaires pendant la nuit fût rapporté. Envoyé de nouveau en mission dans les départemens de l'Ouest, il organisa à Brest un tribunal révolutionnaire, qu'on put alors assimiler à celui qui faisait verser dans la capitale tant de sang innocent. Deux guillotines furent mises en permanence sur la place publique; les arrestations se multiplièrent à l'infini, et chaque jour on vit immoler de nouvelles victimes. Jean-Bon-Saint-André s'acharna surtout à la poursuite des généreux patriotes qui avaient protesté contre les journées des 31 mai, 1er et 2 juin; il jeta dans les cachots, fit charger de fers, et conduisit à l'échafaud tous les administrateurs du département du Finistère, qui s'étaient prononcés contre les usurpations des agens du parti de la *Montagne*. Il s'embarqua sur la flotte qui sortit de Brest au mois de mai 1794, il montait le vaisseau *la Montagne*, qui combattait en première ligne le 1er juin; blessé légèrement dès le commencement de l'action, il passa sur une frégate où il resta jusqu'à la fin du combat. Cette journée malheureuse, où les Français perdirent 7 bâtimens, fut présentée à la convention, par Jean-Bon-Saint-André, comme un jour de triomphe pour la marine française. Le seul avantage qui en résulta fut l'entrée d'un convoi de grains qui arrivait de l'Amérique, et qui était attendu avec une impatience égale aux besoins qu'éprouvaient plusieurs départemens. Il s'opéra depuis un changement remarquable dans la conduite de Jean-Bon-Saint André, pendant une nouvelle mission dont il fut chargé dans les départemens méridionaux. Il se montra, tant à Toulon qu'à Marseille, bien moins favorable aux partisans de la terreur; et après sa rentrée à la convention, les finances furent la partie dont il s'occupa exclusivement. Il parut à la tribune pour demander la liberté de tous les Français arrêtés pour des faits

relatifs à la révolution ; et dès ce moment on fut étonné de n'entendre plus sortir de sa bouche que des propositions conformes aux principes constitutionnels, et remarquables par la sagesse et la modération qui semblaient les avoir dictées. Il demanda avec instance que le gouvernement républicain fût mis en activité ; il fit l'éloge de Fénélon, et sollicita de la convention, des secours en faveur des nièces de ce grand homme. Il s'exprima avec force en faveur de la liberté de la presse. Il parvint à obtenir que le comité de législation fût chargé de faire un rapport relatif au tribunal révolutionnaire, dont il regarda la suppression comme urgente. La modération dont Jean-Bon-Saint-André faisait profession depuis quelque temps, ne le mit point à l'abri de diverses recherches sur sa conduite passée. Peu de jours après l'insurrection des faubourgs, du 4 prairial an 3, qui venait de menacer la majorité de la convention et toute la représentation nationale d'une immédiate destruction, il fut compris dans le décret qui mit en arrestation tous les anciens membres du ci-devant comité de salut public. Il chercha à se défendre, premièrement, en ce qu'il devait être mis au nombre des représentans en mission, et par conséquent traité comme tel; secondement, en prétendant qu'il n'avait pris aucune part aux déterminations du comité : mais la convention n'eut pas égard à ces moyens d'exception, et elle maintint son décret. Il fut accusé dans le même temps, par Blad, qui avait été envoyé en mission avec lui, d'avoir anéanti la marine française, et d'avoir remis l'autorité entre les mains du comité révolutionnaire, au moment où il s'embarqua. L'amnistie du 4 brumaire (26 octobre 1795) lui procura sa liberté, et le directoire l'envoya à Alger en qualité de consul. Il revint en France après le 18 brumaire, et fut chargé d'organiser les 4 nouveaux départemens de la rive gauche du Rhin. Il fut ensuite nommé préfet à Mayence: on doit lui rendre la justice, que pendant 13 années qu'il a occupé cette place importante, il s'est comporté de manière à faire oublier autant qu'il l'a pu les excès dont il s'était rendu coupable; sa fermeté, son intégrité, l'étendue et la sagesse de ses vues, l'ont rendu un des administrateurs les plus distingués de cette époque. Il mourut regretté de ses administrés, dans le mois de décembre 1813 ; ce fut en visitant, dans les hôpitaux, les prisonniers français revenant de Moscou, qu'il contracta la maladie qui le conduisit au tombeau.

JEANNEST-LANOUE (N.), fut nommé, par le département de l'Yonne, député à la convention nationale, où il n'entra qu'après la mort de Louis XVI. Il passa de la convention au conseil des cinq-cents, et se fit peu remarquer dans ces deux assemblées; il cessa ses fonctions législatives en 1797, et depuis cette époque M. Jeannest-Lanoue n'a point reparu sur la scène politique.

JEANNET, commissaire français à Cayenne, né à Arcis-sur-

Aube, y fut nommé maire au commencement de la révolution. En 1792, Danton, son compatriote et son parent, qui était tout-puissant à cette époque, l'envoya à Thionville, en qualité de commissaire du conseil exécutif provisoire. Après le siége de cette ville, la convention le chargea de la mission d'aller à Cayenne, pour y proclamer la liberté des Noirs. Il s'établit gouverneur de cette colonie, sous le titre modeste de commissaire, et le directoire le confirma dans ces fonctions. Elles allaient expirer, et Jeannet se disposait à retourner en France, quand les déportés du 18 fructidor abordèrent dans l'île, le 23 octobre 1797. Cette arrivée prolongea sa mission, et il ne rentra en France qu'après le 18 brumaire, chargé, disait-on, de grandes richesses, amassées pendant le long séjour qu'il avait fait dans cette île, où il avait exercé un pouvoir illimité. Plusieurs déportés l'ont accusé de vexations inutiles, et d'avoir exécuté avec une grande rigueur les ordres du gouvernement. Jeannet s'en est défendu dans un mémoire qu'il a publié.

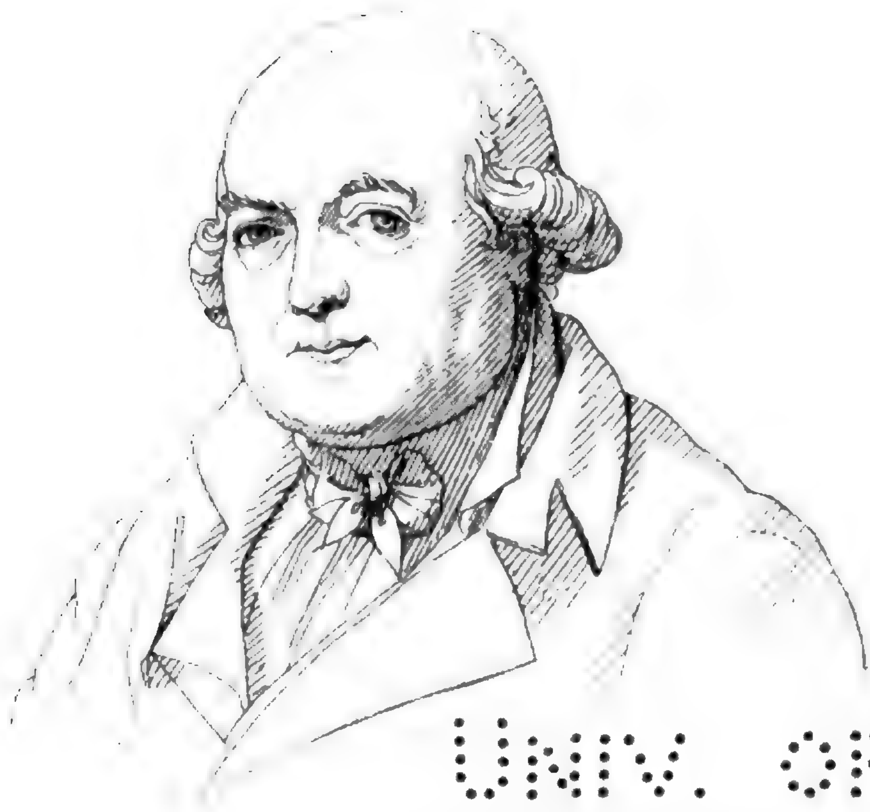
JEANNET (Louis-François), maréchal-de-camp, est né le 5 novembre 1768. Après avoir servi d'une manière honorable, il fut nommé, le 25 novembre 1813, chevalier de la légion-d'honneur, et le 15 mars de la même année, élevé au grade de général de brigade. Il commandait en 1815 le département de l'Ain; il rejoignit l'armée qui se retirait au-delà de la Loire, et fut un des signataires de l'adresse que cette armée envoya à la chambre des représentans.

JEANNIN (le baron Jean-Baptiste), né le 21 septembre 1771, commença sa carrière militaire presque avec la révolution. Après avoir passé par tous les grades, et avoir fait toutes les campagnes, il parvint au grade de général de brigade, et fut fait, en 1808, chevalier de la légion-d'honneur. Le 13 août 1814, il reçut du roi la décoration de l'ordre de Saint-Louis; il servit pendant les *cent jours* sous Napoléon, et commanda le 6me corps de l'armée du Nord : il est resté sans emploi depuis cette époque.

JEANNOT, se fit remarquer, lors de la révolution de Saint-Domingue, par ses actes de cruauté et de barbarie. Commandant une troupe de Noirs aussi féroces que lui, il se plaisait à inventer des supplices nouveaux, et mit dans les tortures qu'il fit supporter à ses malheureuses victimes, un raffinement qu'on a peine à se figurer. Un seul trait suffira pour donner une idée de son caractère. Une famille entière, composée du père et de ses quatre fils, tomba au pouvoir de ce cannibale; le vieillard infortuné, voulant sauver ses enfans, se dévoua à la mort pour eux, et demanda à racheter leur vie au prix de son sang. Le monstre noir répondit qu'ils périraient tous, et pour augmenter le supplice du père, il fit fusiller en sa présence ses quatre fils, puis mit le comble à sa barbarie, en enfonçant de sa propre main un couteau dans le cœur du vieillard. Sa conduite inspira tant d'horreur aux Nègres eux-mêmes,

qu'ils mirent fin à ses crimes en le massacrant.

JEANROI (Dieudonné), docteur en médecine et régent de l'ancienne Faculté de Paris, dut à ses grands talens et à ses connaissances profondes dans son art, la réputation et la confiance qu'il obtint presque dès le moment où il commença à exercer sa profession. Né à Nanci, en 1750, il eut pour maître son oncle, médecin habile, qui tira le parti le plus avantageux de ses heureuses dispositions, et ne le fit paraître dans le monde que quand il fut certain qu'il pouvait s'y montrer avec avantage. La Faculté de médecine de Paris était à cette époque composée d'hommes distingués par leur mérite; mais on pouvait reprocher à un certain nombre d'entre eux, de tenir un peu trop aux idées anciennes, et de rejeter sans exception toutes les découvertes et les théories nouvelles. Ce conflit d'opinions donna naissance à une association, qui prit le titre de *Société royale de médecine*, et dont le but fut de se livrer en commun à des recherches et à des observations importantes pour l'humanité. M. Jeanroi, membre de cette société, s'y distingua par son activité et les résultats de ses travaux. Il eut bientôt une occasion de mettre au grand jour, et ses talens, et son dévouement au service de ses semblables. En 1778, le gouvernement le choisit pour aller à Dinan, où s'était manifestée une maladie épidémique, qui enlevait chaque jour beaucoup de monde, et à laquelle avaient succombé les médecins chargés de porter des secours aux malades. Plus heureux que ses confrères, il arrêta les progrès du mal, et fit renaître l'espérance dans une contrée où les habitans éprouvaient une consternation universelle. Continuellement près de ceux qui étaient attaqués de l'épidémie, il ne put se garantir lui-même de la contagion; mais les soins que lui donnèrent MM. Paulet et Calonette, venus exprès de Paris, lui rendirent bientôt la santé. Quelque temps après, M. Jeanroi fit insérer dans l'*Encyclopédie méthodique* les articles *coqueluche*, *croûte de lait*, *achore*, et différens autres très-importans sur les maladies des enfans. Uniquement occupé des devoirs de son état, il échappa aux orages de la révolution, et développa de plus en plus les grandes connaissances qui le rendirent l'un des médecins de Paris les plus estimés. Personne, peut-être, ne sut mieux que lui distinguer les maladies, en suivre les progrès, et en prévoir l'issue. La médecine symptomatique qu'il avait adoptée, avait presque généralement des résultats heureux. Ce serait assez faire son éloge, de dire que dans les cas embarrassans, ses confrères se faisaient un plaisir de prendre ses conseils, et qu'on a vu un grand nombre de malades, dans des états presque désespérés, rendus à la vie et à la santé par ses soins. Mais on peut ajouter, qu'il n'était pas moins distingué par les qualités du cœur que par celles de l'esprit. Généreux et désintéressé, il ne fixait jamais ses honoraires, et mettait autant d'empressement à secourir le pauvre, dont il ne devait



M.r Péanroy.

Bonnemaison pinx. *Fremy del. et Sculp.*



T. Jefferson

Président des etats-unis de l'Amérique.

rien attendre, que le riche en état de reconnaître ses services. Outre plusieurs rapports consignés dans les mémoires de la société de médecine, M. Jeanroi a publié : 1° *Quæstio medica, an remediorum etiam empyricorum adhibitio dogmatica*, in-4°, Paris, 1777; 2° *Premier mémoire sur les maladies qui ont régné à Dinan, en Bretagne, en* 1779; 3° *Observation sur l'obstruction du pylore;* 4° *Expériences sur les effets de la racine de dentelaire dans le traitement de la gale.* Il mourut à l'âge de 66 ans, le 27 mars 1816, des suites d'une hydropisie de poitrine.

JEAURAT (Edme-Sébastien), astronome, fils d'un graveur du roi, naquit à Paris en 1735. Il s'occupa dès son enfance du dessin et des mathématiques, et fit dans ces deux genres d'étude des progrès aussi brillans que rapides. En 1746, il n'avait alors que 22 ans, il obtint une médaille pour prix de dessin à l'académie de peinture. Il travailla, en 1749, à la grande carte de France, et, en 1750, il publia un très-bon ouvrage, intitulé *Traité de perspective.* Nommé professeur de mathématiques à l'école Militaire, en 1753, sans négliger ses devoirs, il s'occupa de l'astronomie, calcula la marche des comètes, observa celles de 1759 et 1760, et, en 1763, il fut reçu membre de l'académie. En 1766, il donna une *Théorie des satellites de Jupiter.* Outre ces ouvrages, M. Jeaurat a encore publié : 1° 11 volumes de la *Connaissance des temps;* 2° *Observations sur la comète de* 1759, 1 vol. in-4°; 3° *Méthode graphique de la trisection de l'angle,* 1793; 4° *Observations sur l'éclipse de soleil du 5 septembre* 1793; 5° *Mémoire sur les lunettes diplantidiennes.* On doit à M. Jeaurat l'établissement de l'observatoire de l'école Militaire. Il fut employé à l'observatoire jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée le 7 mars 1803, à l'âge de 79 ans.

JEFFERSON (Thomas), ancien président des États-Unis, et l'un des fondateurs de la liberté de l'Amérique, naquit, en 1749, dans la Virginie. Il montra dès son enfance une ardeur extrême, et embrassa bientôt l'honorable profession d'avocat, quoique jouissant déjà d'une fortune assez considérable. Le désir d'acquérir des connaissances utiles le porta à faire une étude approfondie, non-seulement des lois, mais aussi des mathématiques, de la géographie, de l'histoire naturelle et de l'astronomie. Il cultiva même le talent distingué qu'il avait pour la peinture. Admis au nombre des legislateurs de la Virginie, il fut, quelque temps après, élevé au poste important de gouverneur de cette riche contrée, et le conserva pendant toute la guerre que les colonies soutinrent si long-temps pour conquérir leur liberté. Ce fut lui qui eut l'honneur d'être chargé de la rédaction du premier acte solennel, par lequel les treize États-Unis de l'Amérique déclarèrent leur indépendance et brisèrent tous les liens qui les attachaient à la Grande-Bretagne. Membre du congrès, il fut chargé, en 1783, de présenter un pro-

jet de constitution pour la Virginie. Il fut ensuite désigné pour l'ambassade d'Espagne, qui n'eut pas lieu ; puis il parcourut différentes parties de l'Angleterre, et enfin, il fut envoyé en France, où il négocia des arrangemens relatifs à la liberté du commerce du tabac : il éprouva dans cette négociation de très-grandes difficultés, suscitées par la ferme-générale, mais il vainquit tous les obstacles. Il obtint encore du gouvernement français plusieurs concessions commerciales ; il fut parfaitement accueilli par MM. de Vergennes et Calonne, et forma des liaisons intimes avec le baron d'Holbach, madame Helvétius, les philosophes et les hommes de lettres les plus distingués de la France. De retour en Amérique en 1789, il fut nommé secrétaire-général du gouvernement, et déploya, pendant la durée de ses fonctions, l'habileté et les talens d'un homme d'état consommé. Il adressa, le 14 avril 1790, à la chambre des représentans, un rapport savant *Sur l'unité des poids et mesures, et sur celle des monnaies*. Il existe encore deux rapports faits par lui et présentés à la chambre, l'un au mois de février 1791, et l'autre au mois de décembre 1793 ; le premier est relatif à *l'état actuel des pêcheries de la morue et de la baleine*, et le dernier donne un aperçu *du commerce des États-Unis avec toutes les puissances, de ses priviléges et de ses restrictions*. Il se retira, en 1794, dans ses propriétés en Virginie, et ce fut de là qu'il écrivit, en 1796, la lettre rendue publique dans le temps, par laquelle il se plaignait *de ce qu'un parti anglais avait pris le dessus dans sa patrie*. Nommé vice-président par le parti patriote, à l'époque où M. John Adams fut choisi pour président, il succéda à ce dernier en 1801. Le 14 novembre 1800, M. Jefferson adressa à l'institut de France, une lettre par laquelle il témoignait sa reconnaissance envers cette société qui l'avait nommé un de ses associés étrangers, section des belles-lettres. La découverte de la vaccine lui parut si intéressante, qu'il ne négligea rien pour la propager. Les tribus sauvages ne furent pas même exceptées de sa bienveillante sollicitude à ce sujet. En 1805, M. Jefferson fut tiré de sa retraite, et appelé pour la seconde fois à la présidence des États-Unis. Le discours qu'il prononça à l'ouverture du congrès fit une très-grande sensation, surtout à cause des changemens avantageux dans l'administration publique, dont le projet y fut énoncé. Ce respectable président prévoyant, en 1807, que la guerre pourrait éclater entre les États-Unis et l'Angleterre, convoqua extraordinairement le congrès, et proposa la levée d'une armée destinée à protéger l'indépendance nationale. D'un autre côté, les pertes qu'éprouvait le commerce américain, par suite de l'état d'hostilité dans lequel se trouvaient presque toutes les puissances de l'Europe, devinrent chaque jour plus effrayantes : tout annonçait une rupture prochaine avec la France et avec l'Angleterre ; mais M. Jefferson se contenta de demander qu'il fût mis, dans tous les ports de

l'Amérique, un embargo sur les bâtimens étrangers qui s'y trouvaient, quelle que fût la nation à qui ils appartinssent. Cette mesure devait nécessiter de très-grands sacrifices de la part des Américains; mais ce peuple généreux, jaloux de conserver sa liberté et d'écarter tout ce qui peut la compromettre, montra dans cette circonstance combien il était éloigné de consentir à se plier aux volontés et aux caprices des souverains, qui semblaient vouloir lui dicter des lois. L'embargo réduisant à l'inaction les matelots et tous les gens de mer, il se manifesta quelques signes de mécontentement à Boston, à New-York et à Philadelphie; mais au nom de la patrie, et à la voix des magistrats, tout rentra dans l'ordre. Les rênes du gouvernement restèrent pendant tous ces temps difficiles entre les mains de M. Jefferson : on eût désiré lui conserver la présidence, et l'assemblée générale de la Pensylvanie lui manifesta même ses dispositions à cet égard; mais incapable de permettre qu'on fît, dans cette occasion, taire en sa faveur les lois et les usages reçus, il s'exprima ainsi, dans une lettre qu'il écrivit à cette même assemblée: « Ce n'est pas moins un de- » voir pour moi de quitter ma char- » ge à l'époque fixée, que de la » remplir fidèlement. Si la cons- » titution ne fixait pas un terme » au service du premier magistrat, » ou si l'usage n'y suppléait pas, » sa charge nominalement tempo- » raire, deviendrait une charge à » vie; et l'histoire nous apprend » avec quelle facilité ces sortes » d'emplois deviennent hérédi- » taires. Croyant qu'un gouver- » nement représentatif et électif » à des époques rapprochées, est » celui qui procure la plus grande » somme de bonheur à l'humani- » té, je me fais un devoir de ne » commettre aucun acte qui puis- » se porter atteinte à ce princi- » pe. » M. Madison lui succéda en 1809. Ce philosophe, ami de son pays et de l'humanité entière, ce patriote si digne d'admiration, se retira alors à sa terre de Monticello, endroit délicieux où il jouit de l'estime due à ses vertus et à ses talens. Au mois de septembre 1814, il offrit sa bibliothèque pour remplacer celle que les Anglais avaient brûlée à Washington, et cette cession eut lieu à des conditions très-avantageuses pour le gouvernement. Affable, généreux, d'une intégrité à toute épreuve, accessible au plus obscur citoyen, le patriote Jefferson a toujours joui de l'estime et de la tendre affection des peuples de l'Amérique. Le duc de Liancourt a fait de lui un portrait dont on ne verra pas sans intérêt l'extrait suivant. « Qui peut assez ignorer » l'histoire de l'Amérique pour ne » pas savoir que M. Jefferson a par- » tagé avec George Washington, » Francklin, John Adams, John » Jay, et un petit nombre d'au- » tres, les fatigues et les dangers » de la révolution, dans ses diffé- » rens degrés; que ce fut lui qui, » dans ce fameux congrès qui di- » rigea et consolida la révolution, » déploya une élévation et une » fermeté de caractère, un trésor » de talens et de connaissances, » et une solidité de principes qui

»feront passer avec gloire son »nom à la postérité la plus reculée, et lui assureront le respect »et la reconnaissance de tous les »amis de la liberté? Ce fut lui qui, »dans ce fameux congrès si respectable et si respecté, toujours »inaccessible à la séduction, à »la crainte et à la faiblesse apparente du peuple, proposa »la déclaration d'indépendance, »de concert avec M. Lee, autre »député de Virginie. Ce fut lui »qui, soutenu principalement par »John Adams, pressa la délibération sur cette matière, malgré »la prudence timide de quelques-»uns de ses collègues, pleins de »patriotisme comme lui, mais »ayant moins de courage. Ce fut »lui qui dirigea ce chef-d'œuvre »de sagesse, plein de dignité et »d'orgueil patriotique. Ce fut lui »qui, ayant été nommé gouverneur de la Virginie, au moment de l'invasion d'Arnold et »de Cornwallis, acquit les droits »les plus sacrés à la reconnaissance de ses concitoyens. Ce fut »lui qui remplit le premier, le »poste important d'ambassadeur »des États-Unis à la cour de »France, à la satisfaction des »deux nations. Enfin, ce fut lui »qui, ayant été nommé secrétaire »d'état en 1792, à l'époque des »prétentions ridicules et désorganisatrices de M. Grenet, et »de l'arrogance hautaine du ministre anglais, qui cherchait à »abuser de la faiblesse politique »des États-Unis, fit parler à son »gouvernement un langage noble et indépendant, etc. » M. Jefferson écrivit, en 1818, au sujet de l'invasion faite sur le territoire espagnol, une lettre que les journaux publièrent dans les temps, et qui ne laisse rien à désirer sur sa manière de penser à cet égard. On a de lui plusieurs écrits importans : son *Manuel du droit parlementaire* a été traduit en français par M. Pichon, et imprimé à Paris, in-8°, en 1816. Il a encore publié : 1° *Vues sommaires sur les droits de l'Amérique anglaise*, in-8°, 1774; 2° *Notes sur l'état de la Virginie*, in-8°, 1788, avec cartes. Cet ouvrage qui a eu plusieurs éditions, a été traduit en français par l'abbé Morellet, et imprimé in-8°, en 1789. 3° Des *Mémoires* sur les os fossiles gigantesques trouvés en Virginie; sur la mémoire, le jugement et l'imagination des Nègres, insérés dans divers recueils périodiques. On trouve dans le *Nouveau Cours complet d'agriculture*, au mot *charrue*, une description détaillée, avec figures, d'un modèle de soc dont la forme a été déterminée par M. Jefferson. Son père fut chargé, dans les temps, de fixer, avec le colonel Fry, les limites qui devaient séparer la Virginie et la Caroline du Nord.

JEKYLL (JOSEPH), descend de sir Joseph Jekyll, qui fut maître des rôles sous le règne de George Ier. Il fit ses premières études à Westminster, et alla ensuite les terminer à Oxford. Nommé en 1787 par Calne, dans le comté de Wilts, membre du parlement, il s'attacha au parti de l'opposition, et en 1794, il s'opposa avec force à la suspension de l'*habeas corpus*. Il se prononça, en 1798, pour la cause des Ir-

landais, et prétendit que l'insurrection chez eux, ne pourrait être regardée comme un crime. Il s'éleva, en 1799, contre les ministres, compara leur conduite à celle de Robespierre, et chercha, dans un discours fort étendu, à démontrer combien était vicieux le système des finances. A la fin de la même année, il attaqua de nouveau la gestion des ministres, à laquelle il attribua les mécontentemens populaires; il combattit, pour la seconde fois, la suspension de *l'habeas corpus*. Constant dans ses principes, il se fit des ennemis puissans, mais ne cessa jamais de se montrer l'antagoniste des hommes en place qui abusaient de leur pouvoir. La société royale, et celle des antiquaires, l'admirent au nombre de leurs membres; il fut aussi conseiller du roi, solliciteur-général du prince-régent et attaché à son conseil. On a de M. Jekyll : 1° *Lettres d'Ignace Sancho l'Africain;* 2° *Faits et observations relatifs à l'église du temple*, in-4°, 1811.

JELLACHICH, colonel au service de l'Autriche, fut fait général-major au mois de février 1793, en récompense de la bravoure et des talens dont il avait fait preuve dans différentes occasions. La division à ses ordres faisait partie de l'armée qui força les lignes de Weissembourg. Le 29 mars 1794, il assista à l'attaque du Cateau-Cambrésis, et s'y fit remarquer. Il se distingua également dans les différentes affaires qui eurent lieu en 1796, à Kornach, à Wurtzbourg et à Aschaffenbourg. Dans les commencemens de la campagne de 1799, il remporta quelques avantages qu'il paya cher ensuite, car il fut complétement battu en Suisse par Masséna. Cette défaite l'empêcha d'exécuter l'ordre qu'il avait reçu de seconder les opérations du général russe Suworow, et de faciliter son invasion dans les petits cantons. Chargé, en 1805, de la défense du Voralberg, il y perdit presque tout son corps d'armée, dont une partie fut tuée et l'autre prise, et il fut lui-même fait prisonnier par le maréchal Augereau. On l'accusa, après cette affaire, d'avoir, ou par entêtement, ou par ignorance, été la cause de la perte de ses troupes.

JENNER (Edward), est fils d'Etienne-Jenner, membre de l'université d'Oxford et recteur de Rochtampton, dans le comté de Rochester. Il naquit en 1749, et après avoir terminé de bonnes études, il se destina à la profession de médecin. Reçu docteur, il exerça son art pendant quelque temps, mais s'abandonnant ensuite à son goût pour la physiologie et l'histoire naturelle, il s'attacha uniquement à ces deux sciences et obtint les plus grands succès. Il publia successivement des *observations sur le Coucou*, une *méthode pour faire de l'émétique pur de tartre*, et une description savante sur *l'angine pectorale*. La première de ces productions le fit admettre comme membre à la société royale de Londres. Dès l'année 1776, il s'était occupé de faire des recher-

ches dont le résultat devait être regardé comme un des grands bienfaits de la médecine et de la nature; mais ce ne fut qu'en 1798, qu'il publia son ouvrage intitulé *Recherches sur les causes et les effets de la variole-vaccine*. Après s'être assuré, par des expériences nombreuses, de l'efficacité de la vaccine, il chercha à répandre ce nouveau genre d'inoculation; mais il rencontra des difficultés sans nombre; cependant il la fit admettre en Angleterre, d'où elle se répandit ensuite dans l'ancien et le nouveau monde. M. Jefferson, président des Etats-Unis, mit beaucoup de zèle à la propager en Amérique et jusque chez les tribus sauvages; les médecins l'introduisirent dans la Grande-Bretagne, parmi les troupes de terre et de mer. Si pendant l'expédition d'Egypte, les soldats anglais ont supporté plus facilement que les soldats français la malignité du climat de l'Orient, on l'a attribué à la vaccine, à laquelle ces soldats avaient été soumis avant leur départ. Cette découverte a rendu le nom de Jenner immortel. Les chirurgiens et médecins de la marine royale firent frapper en son honneur, une médaille sur laquelle on voit un Apollon, dieu de la médecine, rendant à l'Angleterre un matelot guéri par la vaccine. La figure allégorique de l'Angleterre tient en main une couronne civique, contenant le nom de Jenner, et la médaille a pour devise, *alba nautis stella refulsit*. M. Jenner reçut les félicitations, non-seulement des sociétés de médecine d'Angleterre et des autres parties de l'Europe, mais encore de Catherine II, impératrice de Russie, qui joignit un diamant de grand prix à une lettre extrêmement flatteuse qu'elle lui écrivit. Le parlement d'Angleterre s'est plu à le combler de marques d'estime, et à lui prodiguer des témoignages de reconnaissance. Après lui avoir voté deux fois des remercîmens publics, il lui a accordé des récompenses pécuniaires considérables. D'un autre côté, le lord-maire et les *aldermen* de Londres lui décernèrent, au mois de décembre 1805, les droits de franchise et de cité, dont le diplôme était renfermé dans une boîte superbe enrichie de diamans. L'institut de France le nomma l'un de ses associés étrangers, et l'on a reconnu chaque jour de plus en plus toute l'étendue du service rendu par M. Jenner à l'humanité. Outre les ouvrages que nous avons déjà cités, il a publié: 1° *Nouvelles observations sur la variole-vaccine ou le cow-pox*, c'est le nom sous lequel est connue cette maladie assez commune, particulièrement dans le comté de Glocester; 2° *Continuation de faits et observations relatifs à la variole-vaccine*, in-4°; 3° *Appendix au traité sur la variole-vaccine*, in-4°, 1800; 4° *Etat comparatif des faits et observations relatifs à la variole-vaccine*, in-4°, 1800; et quelques autres écrits sur le même sujet.

JEPHSON (Richard), poète dramatique, est né en Irlande. Il fut d'abord officier dans les troupes de terre anglaises, et parvint successivement au grade de lieutenant-général de cavalerie. Il

fut aussi membre du parlement d'Irlande et siégea à la chambre des communes. Autant la constitution de son pays était pour lui un objet d'admiration, autant la révolution française lui fut odieuse. Les ouvrages qu'il a publiés, sont : 1° *Braghanza*, représentée et imprimée en 1775; 2° *les Lois de Lombardie*, tragédie, jouée en 1779; elle eut neuf représentations de suite; 3° *la Gour de Narbonne; 4° l'Amour aux Indes orientales*, opéra; 5° *Julie, ou l'amour italien; 6° Deux cordes à votre arc; 7° la Conspiration; 8° les Confessions de Jean-Baptiste Canteau*, citoyen français; 9° *les Portraits romains*, poëme, 1 vol. in-4°, 1794. Jephson mourut à Dublin, en 1803.

JERPHANION (LE BARON GABRIEL-JOSEPH DE), issu d'une famille noble qui occupait, depuis 1681, la place de syndic du Vélay, est né en 1758. Il succéda à ses ancêtres dans leur charge; s'étant montré opposé aux principes de la révolution, il fut incarcéré pendant la terreur et courut quelques dangers. Le département de la Haute-Loire se trouvant surchargé dans la répartition des contributions foncières, le baron Jerphanion fit à ce sujet un mémoire qu'il publia en 1797. Le 1er consul le nomma, en 1800, préfet de la Lozère, département dont il donna la statistique. Il passa, en 1802, à la préfecture de la Haute-Marne, et fut, en 1809, désigné par le département de la Haute-Loire, comme candidat au sénat conservateur. En 1814, Louis XVIII, après sa rentrée en France, le nomma d'abord officier de la légion d'honneur, et le créa ensuite baron. Il reçut le 9 janvier 1815, de la main même de l'empereur de Russie, la décoration de l'ordre de Sainte-Anne, seconde classe. Il est maintenant retiré à la campagne.

JERSEY (L. J.), nommé d'abord, par le bailliage de Sarguemines, député suppléant aux états-généraux, passa ensuite à l'assemblée, où il remplaça M. de Gomer. Il signa la protestation des 12 et 15 septembre 1791, et vota constamment avec le côté droit.

JESSAINT (LE BARON CLAUDE-LAURENT-BOURGEOIS DE), est né à Jessaint en Champagne, le 26 avril 1764. Il fut, à Brienne, le condisciple de Napoléon. Peu favorable à la révolution, il s'éloigna d'abord de toute fonction publique; mais le député Albert, l'un des membres de la convention, ayant été envoyé en mission dans le département de l'Aube, le nomma maire de la ville de Bar, et il en remplit les fonctions jusqu'au 18 fructidor an 5, époque à laquelle il fut obligé de les cesser, à cause de sa qualité de noble. Lors de l'établissement des préfectures, il obtint celle de Châlons-sur-Marne, où il est constamment resté jusqu'à ce jour (1822). Il avait été créé baron par l'empereur. Le département de la Marne lui est redevable de plusieurs établissemens utiles; il y fonda une communauté de religieuses, destinées à enseigner gratuitement la jeunesse, et une caisse de secours contre les incendies. Le roi, après sa rentrée, confirma son titre de

baron, et le nomma commandant de la légion-d'honneur. L'empereur de Russie, après la seconde chute de Napoléon, le décora de l'ordre de Sainte-Anne, seconde classe.

JESSAINT (LE CHEVALIER DE), fils du précédent, débuta dans la carrière administrative par la sous-préfecture de Troyes, qu'il obtint en 1811, étant alors auditeur au conseil-d'état. Il était, en 1813, sous-préfet à Genève; il mit la plus grande activité dans les approvisionnemens de cette ville, déclarée en état de siége, au moment de l'invasion des troupes étrangères, parvint à maintenir tous les fonctionnaires à leurs postes, et ne quitta le sien qu'à l'entrée de ces troupes. Il rendit, en 1814, les plus grands services à l'armée du général Dessaix, et fut envoyé, le 21 mars, par ce général, comme parlementaire, auprès du comte de Bubna, commandant un des corps de l'armée autrichienne. Le chevalier Jessaint n'abandonna les lignes de Carouge, que d'après l'ordre qui fut donné, à ce sujet, par le général Marchand au général Dessaix. Le 29 juin 1814, il fut nommé maître des requêtes, et le 11 octobre suivant, il reçut du duc de Berri la croix de la légion-d'honneur. Au mois d'avril 1815, il fut fait, par Napoléon, sous-préfet de Soissons. Il est resté sans emploi depuis la seconde rentrée des Bourbons.

JESSÉ (LE BARON DE), était capitaine au régiment de Picardie, quand il fut député aux états-généraux par la noblesse de la sénéchaussée de Béziers. Au mois de novembre 1789, il demanda que l'argenterie des églises fût convertie en argent-monnaie, et s'opposa à la motion qui fut faite d'imposer à tous les propriétaires une contribution du quart de leur revenu. L'assemblée le choisit pour président au mois d'août 1790. Au mois de mars 1791, il proposa d'arrêter en principe, que le roi pourrait seul nommer les ministres et l'ordonnateur du trésor public; et la même année, il s'opposa à la réunion d'Avignon au territoire français. Après avoir demandé qu'on vînt au secours du pape, et avoir combattu une proposition relative aux émigrés, il fut incarcéré à Moulins, et mourut subitement dans la prison, en 1793.

JEVARDAT-FOMBELE, fut nommé, au mois de septembre 1795, par le département de la Haute-Vienne, membre du conseil des anciens, et il en sortit le 20 mai 1798. Il fut ensuite juge au tribunal d'appel de Limoges. Il s'était prononcé en faveur de la révolution du 18 fructidor an 6.

JOBAL (JOSEPH-FRANÇOIS, COMTE DE), avait, avant la révolution, servi dans les gardes-du-corps, et avait été fait lieutenant-général des armées du roi le 1er mars 1790. Il émigra en 1792, rejoignit l'armée des princes, et fit avec eux toutes les campagnes. Après les événemens de 1814, il fut décoré du titre de commandeur de l'ordre de Saint-Louis. Le département de la Moselle le nomma, en 1815, membre de la chambre des députés. Il est maintenant major des gardes du roi,

et l'un des plus anciens des lieutenans-généraux.

JOBERT (A. J.), était, en 1789, négociant à Paris, se prononça pour la révolution, et devint membre de la commune de cette ville. Il avait été avant électeur. Il fut un des témoins appelés pour déposer contre la reine au tribunal révolutionnaire. A peu près dans le même temps, il fut accusé de s'être rendu coupable de plusieurs concussions, et cessa de faire partie de la municipalité; cependant Robespierre, avec qui il était en relation, lui fit rendre sa place. Au 9 thermidor an 2, il fut un des instigateurs de l'insurrection de la Commune. Mis hors la loi, et arrêté avec Robespierre et ses complices, il subit leur sort le 11 thermidor an 2 (27 juillet 1794.)

JOBEZ (Jean-Emmanuel), député, membre de plusieurs sociétés littéraires, est né, en 1783, à Morez, département du Jura. Il fut, en 1815, membre de la chambre des représentans. Elu, la même année, président du collége électoral du département du Jura, il fut nommé par ses concitoyens membre de la chambre des députés. Il répondit à la confiance de ses commettans, et se rangea parmi la courageuse minorité. Le 5 mars 1816, il s'éleva vivement contre la mesure que proposa la commission d'établir des électeurs adjoints, et prouva qu'une semblable proposition ne tendait qu'à enchaîner les élections et à les mettre sous la main du ministère. « Il faut, » dit-il, une représentation pour » les représentés et non pour les » ministres. » Il prononça, à l'occasion du budget, un discours où il signala de nombreux abus, ceux entre autres qui existaient dans le ministère de la guerre, et demanda que les dépenses de ce département, consenties par la commission à 196 millions, fussent réduites à 180. Passant ensuite aux plaintes qu'un membre avait fait entendre sur les préventions dont le ministre de la guerre, le duc de Feltre, était l'objet : « Comment, s'écria M. » Jobez, ces préventions n'existe- » raient-elles pas à l'égard d'un » ministre qui a violé la loi des » finances, d'un ministre qui a dé- » passé de 36 millions le budget » qu'on lui avait accordé? Peut-il » se flatter de votre indulgence » pour une si coupable transgres- » sion, qui serait suffisante pour » motiver l'accusation? » Le discours de M. Jobez fut souvent interrompu par les cris du côté droit; néanmoins l'impression en fut ordonnée. Les habitans du bourg de Morez, dont M. Jobez a été maire pendant long-temps, lui doivent divers établissemens d'utilité publique. Il a publié, en 1806, une épître à Palissot *sur l'Alliance d'un esprit satirique et d'un bon cœur*. M. Jobez s'est distingué dans toutes les discussions où il y avait des vérités à dire et des abus à combattre. Il a trouvé dans l'estime générale dont il jouit, la récompense des nobles efforts qu'il a faits pour défendre la cause nationale.

JOHANET (Salomon-Lazare), né, en 1763, à Achères, était avocat à Orléans, quand, en 1797, il fut nommé, par le département

du Loiret, député au conseil des cinq-cents. Il demanda, au mois de juin de la même année, qu'Imbert Colomès, porté sur la liste des émigrés, en fût définitivement rayé. Le 14 juillet suivant, après qu'un orateur eut célébré l'anniversaire de cette journée, et fait l'éloge des vainqueurs de la Bastille, M. Johanet monta à la tribune, et dit : « que la meilleure manière de célébrer cette fameuse journée serait de détruire toutes les Bastilles qui ont été élevées depuis, de rendre la liberté à tous les citoyens qui en étaient privés, de briser les fers des prêtres déportés ou reclus, et de rappeler tous les Français qui gémissaient dans l'exil. » Il combattit le projet de loi relatif à la vente des maisons curiales ou des presbytères, et se joignit à Willot pour demander que la gendarmerie fût réorganisée. Il était secrétaire de l'assemblée à l'époque du 18 fructidor, et fut exclu du conseil après cette journée. M. Johanet revint alors à Orléans, où il reprit les fonctions d'avocat, et où il jouit de beaucoup de considération. Il a depuis été nommé juge suppléant au tribunal de première instance de cette ville.

JOHANNEAU (Eloi), naquit, le 2 octobre 1770, à Loutres, près de Blois. Il fut d'abord professeur, et ensuite directeur d'une pension dans cette ville; le departement de Loir-et-Cher, dans lequel il était né, l'envoya, en 1795, à l'école Normale, et il fut nommé, quelque temps après, membre de la commission des arts et monumens. De retour à Blois, il y établit un jardin des plantes, et fut chargé de rétablir la bibliothèque qui avait été anéantie. Il organisa ensuite l'école militaire de Pont-le-Roi, et fut en même temps professeur d'histoire naturelle et sous-directeur de cet établissement. En 1814 et 1815, il conserva, comme place honoraire, la censure de la librairie, qu'il avait exercée comme titulaire pendant la direction du baron de Pommereuil. M. Johanneau est l'un des principaux fondateurs de l'académie Celtique, et c'est lui qui, en sa qualité de secrétaire perpétuel, a été chargé de publier les mémoires de cette société. On a de lui, entre autres écrits : 1° *Monumens celtiques*, in-8°, 1805; 2° deux *Tableaux analytiques de botanique*, dont le plus grand présente la comparaison des quatre principaux systèmes de botanique : ces tableaux furent imprimés, en 1796, aux frais du gouvernement. 3° Un *Projet de Cænobium* littéraire, pour la continuation des grands ouvrages que les bénédictins avaient commencés, 1805, in-8°; 4° une édition de l'*Index ornithologicus* de Latham, in-12, 1809, accompagné de notes, de tableaux synoptiques et de tables très-utiles; 5° une édition des *Essais de Montaigne :* cet ouvrage, qui s'imprime chez Crapelet, contiendra 5 volumes; on trouvera un glossaire entièrement neuf dans le dernier; 6° une édition des *Selectæ è profanis*, in-8°, 1814. M. Johanneau a travaillé au *Manuel interprète de correspondance;* il a fourni un grand nombre d'articles littéraires au *Magasin ency-*

clopédique, au *Moniteur*, au *Manuel des amateurs de la langue française*, et à différentes autres feuilles périodiques. Il est encore auteur de deux ouvrages inédits, et qui sont, une traduction en vers de Martial, et une édition de Rabelais, avec notes. Les journaux français publièrent, en 1817, une lettre de M. Johanneau, relative au nom que devait, selon lui, porter le nouveau royaume, composé de la Hollande et de la Belgique réunies. Il proposa celui de *Batavo-Belge*, qui aurait au moins eu l'avantage de ne forcer aucune des deux nations à sacrifier un nom qui rappelle d'honorables souvenirs et de beaux faits historiques. La dénomination, moins convenable sous bien des rapports, de royaume des Pays-Bas a depuis été préférée.

JOHANNOT (Joseph), député du département du Haut-Rhin à la convention nationale et au conseil des anciens. Il se prononça, dès le commencement de la révolution, pour une sage réforme de l'ordre social, et pour les principes constitutionnels. Député par ses concitoyens, en 1792, à la convention, il s'y fit remarquer, dès son début dans la carrière législative, par une opposition énergique au projet de faire imprimer la liste des citoyens qui avaient présenté et signé les pétitions improbatives de la journée du 20 juin. Son opinion était fondée sur la justice et sur l'humanité, qui commandaient aux représentans du peuple de ne point fournir d'alimens aux persécutions, ou à de funestes listes de proscription. Dans le procès du roi, il vota d'abord pour l'appel au peuple, et demanda expressément après la condamnation, un sursis à l'exécution. Depuis cette époque, il se voua, presque exclusivement, à des travaux qui avaient pour objet les finances. Membre de la commission des finances, il présenta plusieurs rapports à l'assemblée, qui le firent accuser d'avoir contribué au discrédit des assignats; néanmoins, sa probité ne fut jamais méconnue ni soupçonnée. En 1795, les suffrages des électeurs de son département l'appelèrent au conseil des anciens, dont il sortit le 20 mai 1797. Après l'amnistie du 12 janvier 1816, bien qu'il ne fût atteint par aucune mesure d'exception, il crut devoir quitter la France, et s'est fixé, dit-on, en Suisse.

JOHNES (Thomas), savant anglais, né dans le pays de Galles, a fait ses études à Oxford, et a occupé plusieurs places importantes. Après avoir été conservateur des bâtimens de la couronne, et auditeur des revenus fonciers pour le pays de Galles, il fut fait lord-lieutenant et membre du parlement, où il représenta le comté de Cardigan. Il est membre de la société linnéenne. Il a publié : 1° *Mémoires de la vie de Froissard*, in-8°, 1802 et 1810; 2° *Chroniques d'Angleterre, de France, d'Espagne et de différens autres pays*, 4 vol. in-4°; l'édition de 1806 est de 10 vol. in-8°; 3° *Mémoires de Jean, seigneur de Joinville*, 2 vol. in-4°, 1807; ces ouvrages sont tous traduits du français; 4° *Voyage de Bertrandon de La Broquière en Palestine*, in-8°, 1807; 5° *Chronique de Monstrel-*

let, avec des notes, 5 vol. in-4°, 1810. Tous ces livres sont sortis d'une très-belle imprimerie, que M. Johnes a établie à Hatod, maison de campagne charmante dans le comté de Cardigan.

JOIGNY, auteur dramatique, débuta, dans cette carrière, par *le Siége de Lille, ou Cécile et Julien*, comédie en 5 actes et en prose, qui parut en 1793. Il a donné depuis : *De la cause et des effets*, commédie en 3 actes, in-8°, 1793; et *M. de Groufignac*, comédie en 3 actes et en vers, qui fut jouée à l'Odéon. Il a depuis publié, en 1815, in-4° (avec MM. Dabadie et Joly), *Garantie contre les incendies et le tonnerre.*

JOINVILLE (LE BARON LOUIS), né en 1773, entra au service en qualité de commissaire des guerres, devint ensuite sous inspecteur aux revues, commissaire-ordonnateur, et obtint, en 1810, le grade d'ordonnateur en chef. Il remplit, en 1812, les fonctions d'intendant-général de l'armée. On a de lui une lettre, en forme d'instruction, relative aux fonctions des commissaires des guerres, employés soit à la suite des armées, soit dans les places. Après la rentrée du roi, il fut confirmé dans sa place d'ordonnateur en chef, et chargé de l'administration de la 1re division militaire. Le procès du maréchal Ney ayant d'abord été porté devant le conseil de guerre de cette division, le baron Joinville fit les fonctions de procureur du roi, et donna des conclusions tendantes à ce que le conseil se déclarât compétent.

JOLIVEAU (MADAME ADINE-GEHIER, VEUVE), l'une des dames françaises qui cultivent la poésie légère avec le plus de succès, est née à Bar sur-Aube, petite ville du département de l'Aube. Elle est fille de M. Gehier, avocat du roi et subdélégué de l'intendant de Champagne, qui lui fit donner une éducation soignée. Mariée à M. Joliveau de Segrais, administrateur des messageries royales, cette dame chercha, dans les temps difficiles de la révolution, à contribuer à l'éducation de ses enfans, et elle s'est livrée tout entière à leur instruction : l'amour maternel la rendit poète. Une étude particulière des fables de La Fontaine, lui donna l'idée de s'essayer dans le genre de poésie où le *bon homme* est devenu l'*inimitable*. La Fontaine fut son guide, et cet illustre maître l'a quelque fois inspirée. Néanmoins la modestie de Mme Joliveau s'est long-temps refusée à la publication du recueil de ses *Fables*; il parut, en 1801, divisé en 6 livres. Une 2me édition, en 9 livres, corrigée et augmentée, fut imprimée en 1807, 2 vol. in-18; enfin, en 1814, une 3me édition a paru en 9 livres, revue, corrigée, augmentée, en un seul volume; elle est dédiée à Mme la duchesse d'Angoulême. Mme Joliveau est auteur d'un poëme de *Suzanne*, en 4 chants, suivi de quelques poésies fugitives, qu'elle publia en 1802. Elle a en portefeuille, et se propose de publier incessamment (1823), plusieurs autres poésies de sa composition, et un roman historique d'*Alfred*, mêlé de prose et de vers, en 15 chapitres.

JOLIVET (JEAN-BAPTISTE-MOYSE, COMTE), conseiller-d'état, com-

mandant de la légion-d'honneur, etc., était avocat au commencement de la révolution. Ses concitoyens l'appelèrent, en 1790, à l'administration du département de Seine-et-Marne, et satisfaits de sa gestion, le députèrent l'année suivante à l'assemblée législative, où il siégea constamment du côté constitutionnel. Il eut le courage la veille même du 10 août 1792, de dénoncer à la tribune nationale le club des jacobins, de signaler les projets de plusieurs de ses membres, et de rapporter qu'il y avait assisté secrètement à une séance, où l'on vouait à l'exécration publique et à la mort, tous les membres de l'assemblée qui avaient voté en faveur de M. de La Fayette. Il eut le bonheur d'échapper à travers bien des dangers aux orages de cette époque. M. Jolivet fut nommé, en 1795, conservateur général des hypothèques. Il publia, en 1798, un ouvrage intitulé *De l'impôt sur les successions, et de l'impôt sur le sel, et comparaison de ces deux impôts, soit entre eux, soit avec les contributions directes.* Cet ouvrage fut suivi d'un second *Sur l'impôt progressif et le morcellement des patrimoines.* Sa conduite courageuse à l'époque la plus critique de la révolution, et ses connaissances en finances, le firent appeler au conseil-d'état, après le 18 brumaire. Il fut chargé de l'organisation des quatre nouveaux départemens de la rive gauche du Rhin; à son retour, il fut fait commandant de la légion-d'honneur, et reprit ses fonctions de conseiller-d'état, jusqu'en 1814, où il cessa de faire partie de ce corps. On lui doit, outre les ouvrages cités ci-dessus : *Principes fondamentaux du régime social, comparés avec le plan de la constitution présenté à la convention nationale de France*, 1793, in-8°; *du Thalweg du Rhin, considéré comme limite entre la France et l'Allemagne*, 1801, in-8°; *de l'Expertise*, 1812, in-8°. Le comte de Jolivet est mort à Paris, en 1818, à l'âge de 64 ans.

JOLLIVET, député du département du Morbihan à la chambre de 1815, y vota constamment avec la majorité. Faisant, au mois d'octobre de la même année, partie du bureau chargé de présenter un projet de loi sur les cris séditieux, il appuya le rapport de la commission, vota pour l'adoption de la loi, et prononça à ce sujet un assez long discours, dans lequel on remarqua les phrases suivantes : « La chambre doit » se tenir en garde contre la clé» mence du roi; la patrie est en » danger, elle nous appelle; le pé» ril est imminent, les sujets fidèles » sont compromis. » Il appuya, au mois de mars 1816, le projet présenté par les ministres sur les contributions, et demanda qu'il fût rendu une loi portant que les taxes imposées, d'après l'ordonnance du 16 août, fussent assimilées à un emprunt, et inscrites sur le grand-livre. Il fut élu de nouveau en 1816, par le département du Morbihan, et parla en faveur de la loi des élections; il fit aussi, au mois de février 1817, sur l'augmentation des contributions directes, un discours remarquable. « Les députés du Midi,

»dit-il, votent l'impôt qui frappe »sur les départemens du Nord; »ceux du Nord réclament; ceux »du Midi, à leur tour, ne veulent »pas admettre ceux qui les frap- »pent. Cependant, dans des char- »ges égales, il faut des sacrifices é- »gaux.... Je supplie donc la cham- »bre..... de se pénétrer des be- »soins du trésor, et de mettre fin »à des déclamations qui ne peu- »vent acquérir qu'une fausse po- »pularité, etc.» Il sortit de l'as- semblée après la session de 1818, et devint procureur-général près la cour d'Angers.

JOLY (LE PÈRE JOSEPH-ROMAIN). Après avoir fait ses humanités, et un cours de philosophie, il entra chez les capucins de Pontarlier, et devint religieux de cet ordre. Écrivain des plus féconds, il a composé des ouvrages de morale et de théologie, des histoires, des critiques, des discours, des contes, des épigrammes, des satires, des tragédies, un poëme épique en 12 chants; il a aussi écrit sur les convulsionnaires et les sorciers. Parmi ses volumineuses productions, nous citerons: 1° *Histoire de l'image miraculeuse de Notre-Dame d'Honnoz, près d'Orgelet*, in-12, 1757, Besançon; 2° *Lettres historiques et critiques à mademoiselle Clairon sur les spectacles*, in-8°, Paris, 1762; 3° *Histoire de la prédication dans tous les siècles*, in-12, 1767, Paris; 4° *Conférences pour servir à l'instruction du peuple, sur les principaux sujets de la morale chrétienne*, 6 vol. in-12, Paris, 1768; 5° *Lettres sur les mouches à miel*, in-8°, 1770; 6° *Dictionnaire de morale philosophique*, 2 vol. in-8°, Paris, 1772; 7° *les aventures de Mathurin Bonice, premier habitant de l'île de l'Esclavage, ancien ministre du roi de Zanfara*, roman, 4 vol. in-12, Paris, 1783; 8° *l'Égyptiade, ou le voyage de saint François d'Assise à la cour du roi d'Égypte*, poëme en 12 chants, nouvelle édition, 1785, in-12; 9° *l'ancienne Géographie universelle comparée à la moderne*, 2 vol. in-8°, Paris, 1801. Le P. Joly a fourni au *Mercure*, à l'*Année littéraire*, et à plusieurs autres feuilles périodiques, une infinité de mémoires est de poésies. Né à Saint-Claude, le 15 mars 1715, il mourut à Paris en l'année 1805, âgé de 90 ans. Il était membre de l'académie des Arcades de Rome: il ne put, dans sa province, parvenir à se faire admettre à celle de Besançon; et à l'exemple de Piron, le P. Joseph se vengea de ce refus par des épigrammes.

JOLY (HUGUES-ADRIEN), né à Paris le 10 avril 1718. Il annonça de bonne heure des dispositions heureuses pour la littérature et les arts. Ses parens ne lui avaient point laissé de fortune, mais il trouva des protecteurs qui prirent soin de lui; il fut particulièrement aimé de Charles-Nicolas Coypel, premier peintre du roi, qui lui prodigua les soins d'un père et dirigea ses études. Après s'être fait connaître avantageusement, il fut nommé secrétaire des académies de sculpture, peinture et architecture, et ensuite garde du cabinet des estampes et pierres gravées de la bibliothéque du roi; il occupa ces deux places honorables pendant la plus grande partie de sa vie, et s'y concilia la considération et l'estime générales. Il fut

aussi le guide et l'appui de beaucoup d'artistes, à qui sa mémoire est encore chère. Joly est mort à Paris en 1799.

JOLY, l'un des chefs de la Vendée, était né à Bordeaux, et s'était établi dans le Poitou après avoir exercé plusieurs professions dans lesquelles il n'avait pas été très-heureux. Ennemi des nobles, il se déclara cependant contre la révolution, et fut un des antagonistes les plus prononcés des républicains. A certain caractère de bravoure, il joignait des mœurs dures, et était en même temps cruel et ambitieux. Lors de l'insurrection qui eut lieu au mois de mars 1793, il rassembla, entre Lamotte-Achard et Saint-Gilles, un corps d'insurgés assez considérable, qui prit d'abord le nom d'*armée des Sables*. Joly obtint avec ce corps quelques avantages, mais il échoua dans sa tentative contre les Sables-d'Olonne, et fut obligé de se retirer avec perte. Il ne fut pas plus heureux au siége de Nantes, pour lequel il s'était réuni à Charette. Après cette expédition dont le but fut pleinement manqué, il retourna dans la Vendée. Lorsque l'armée de Mayence fut envoyée contre les Vendéens, Joly réunit de nouveau ses forces à celles de Charette, et se battit à Torfou, à Montaigu et à Saint-Fulgent. En 1794, il fit les campagnes d'hiver. Ses 3 fils, dont deux combattaient à ses côtés, et le troisième sous les drapeaux républicains, périrent dans la même journée. Il s'éleva, entre lui et Charette, une vive contestation, relativement au commandement en chef des royalistes, auquel ils prétendaient tous les deux; il eut le dessous dans cette discussion, et dès ce moment il jura à Charette une haine qui ne cessa qu'avec lui. Quand au mois d'avril 1795, les armées de Stofflet et de Charette se réunirent à Béziliane, Joly, qui n'était pas exempt de reproches, fut dénoncé comme ayant détourné les approvisionnemens de l'armée. Cette accusation lui enleva la confiance de ses soldats, qui, presque tous, se réunirent à ceux de Charette, et le laissèrent sans moyens de défense. Comme il cherchait à passer la Loire à Saint-Florent, les chasseurs de Stofflet l'assaillirent et le massacrèrent.

JOLY (Marie), actrice célèbre du Théâtre-Français, née à Versailles au mois d'avril 1761, mourut à Paris le 6 mai 1798, à la fleur de son âge. Douée d'un organe agréable, de beaucoup de finesse, et de naturel; joignant à tous ces avantages une gaîeté piquante, elle excella dans ses rôles, et devint l'idole du public. Elle jouait admirablement les servantes de Molière. Mlle Joly débuta, le 1er mai 1781, dans l'emploi des soubrettes, et fut accueillie avec transport. Elle fut incarcérée en 1793, et n'obtint sa liberté qu'en contractant l'engagement de jouer sur le théâtre de la République. Au bout de 18 mois, elle quitta ce théâtre, et se réunit à quelques acteurs de l'ancienne Comédie-Française, qui occupaient la salle Louvois. Elle fit encore pendant plusieurs années les délices de la capitale; mais une maladie grave la conduisit au tombeau. M. Dulomboy, qu'elle avait épousé,

fit transporter son corps en Normandie, dans une terre qui lui appartenait, et fit graver sur son tombeau l'inscription suivante :

Éteinte dans sa fleur, cette actrice accomplie,
Pour la première fois a fait pleurer Thalie.

JOLY (François), étudiait le droit au moment où la révolution éclata. Nommé commandant de la garde nationale de Bouhans en Franche-Comté, lieu où il était né, en 1769, il fut fait ensuite administrateur du directoire du district de Champlite. En 1792, il devint administrateur du département de la Haute-Saône, et remplit près de ce même département les fonctions de procureur-syndic. Forcé de quitter sa place pendant la terreur, il reparut après le 9 thermidor an 2, et fut nommé inspecteur des prisons de Paris. La mission dont il fut chargé avait pour but, non-seulement la visite des prisons, mais encore de s'assurer de la position d'une infinité de détenus, ignorés ou oubliés, qui y languissaient depuis long-temps. Ce fut pour M. Joly une jouissance bien douce de tirer de la captivité un nombre considérable de personnes enfermées arbitrairement, et contre lesquelles il ne se trouvait dans les greffes ni pièces ni charges. M. Joly commença l'instruction du procès de Fouquier-Tinville, et reprenant ensuite l'état auquel il avait été destiné dès sa jeunesse, il se fit recevoir avoué près des tribunaux.

JOLY-CLERC (Nicolas), naturaliste, né à Lyon. Dès sa jeunesse il se livra à l'étude de l'histoire naturelle. Parvenu à l'âge où l'on fait choix d'un état, il entra novice chez les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, et y prononça ses vœux. Dans le commencement de la révolution il fut fait grand-vicaire de l'évêque constitutionnel de Lyon, et devint ensuite professeur d'histoire naturelle à l'école centrale du département de l'Oise. En 1804, il obtint du pape des lettres de sécularisation, et rentra dans la classe des laïques. Il a publié plusieurs ouvrages, qui tous sont relatifs à l'histoire naturelle, et dont les principaux sont : 1° *Elémens de botanique, ou méthode pour connaître les plantes, par Pitton de Tournefort*, 16 vol. in-8°, 1797; 2° *Système sexuel des végétaux*, par Charles Linné, 1798 et 1810, 2 vol. in-8°; 3° *Principes de la philosophie du botaniste, ou Dictionnaire interprète et raisonné des principaux préceptes et des termes que la botanique, la médecine, la physique et l'agriculture ont consacrés à l'étude et à la connaissance des plantes*, in-8°, 1798; 4° *Phytologie universelle, ou histoire naturelle et méthodique des plantes, de leurs propriétés, de leurs vertus et de leur culture*, 5 vol. in-8°, 1799; 5° *Cours de minéralogie, rapporté au tableau méthodique des minéraux, donné par Daubenton*, in-8°, 1802.

JOLY DE FLEURY (J. F.), naquit à Paris le 8 juin 1718, et y mourut le 13 décembre 1802, à l'âge de 84 ans. Il montra dès sa jeunesse beaucoup de talens, et débuta dans la magistrature par être substitut de son père, alors procureur-général. Il fut ensuite successivement conseiller au

parlement de Paris, maître des requêtes, intendant de la Bourgogne, conseiller d'état, et enfin contrôleur-général des finances, place qu'il ne géra que peu de temps, ayant été forcé de l'abandonner à l'époque de la révolution. Soit bonheur, soit par l'effet de sa prudence, il passa, au sein de sa famille, une vie tranquille pendant les temps les plus orageux, et resta absolument étranger à tous les événemens politiques qui se sont succédé depuis.

JOMINI (Henry), lieutenant-général, aide-de-camp de l'empereur de Russie, est né le 6 mars 1779, à Payerne, pays de Vaud, dont son père était premier magistrat. Destiné à l'état militaire, il éprouva dans sa vocation quelques retards par le licenciement des Suisses capitulés : il parut même y avoir renoncé; car, en 1797, il exerçait à Paris l'emploi d'agent de change. La révolution de la Suisse le reporta dans une carrière pour laquelle la nature l'avait doué des plus heureuses dispositions. Né dans un pays assujetti à Berne, son cœur s'ouvrit à l'espoir d'en obtenir l'indépendance, lorsque les Français se montrèrent disposés à appuyer les réclamations de ses compatriotes. Nommé officier de l'état-major suisse, il déploya, dans toutes les missions qui lui furent confiées, tant de zèle et de capacité, qu'il devint chef de bataillon et secrétaire-général du département de la guerre, avant d'avoir atteint sa 20me année. En cette dernière qualité, il activa la levée et l'organisation des troupes que la république Helvétique devait fournir à l'armée de Masséna, et qui servirent si bien à Frauenfeld, à Dettingen, à Zurich et au Simplon. Mais déjà cette charge était trop élevée pour ne pas dépendre des chances de la révolution; aussi le jeune Jomini la perdit-il à la suite d'une réaction. Les troupes helvétiques étant passées, en 1802, au service du premier consul, le général Vonderweit fit des démarches pour placer à l'état-major français un officier si digne d'y figurer. Le cadre étant plus que complet, son protégé ne put y être admis. Ces obstacles ne le détournèrent point de l'étude de l'art de la guerre; et le premier fruit de ses méditations fut, en 1803, le *Traité des grandes opérations*, ouvrage qui, malgré ses défauts, plaça l'auteur, à l'âge de 24 ans, au rang des écrivains militaires les plus distingués du siècle. A la formation du camp de Boulogne, le maréchal Ney, qui avait eu occasion de l'apprécier, l'appela près de lui et le demanda pour aide-de-camp. Le même motif qui lui ferma la porte de l'état-major, motiva sans doute aussi l'ajournement de sa nomination; cependant il n'en continua pas moins le service auprès du maréchal. Également habile dans le cabinet et brave sur le champ de bataille, il se distingua par ses actions et par la sagesse de ses conseils. Il conduisit des colonnes aux attaques de Michelsberg et d'Ulm; c'est à la sagacité avec laquelle il rédigea, en 1805, les ordres de mouvement du 6me corps, qu'il faut attribuer la capture de l'armée de Mack, à la-

quelle de fausses manœuvres du prince Murat allaient ouvrir, contre l'intention de l'empereur, la route d'Ulm à Donawerth, par la rive gauche du Danube. Immédiatement après la bataille d'Austerlitz, il présenta les 2 premiers volumes de son *Traité des grandes opérations* à Napoléon, qui, instruit de sa conduite, le nomma colonel-aide-de-camp du maréchal Ney. Cantonné, dans l'été de 1806, au château de Warthausen, il publia un mémoire curieux sur *les probabilités de la guerre de Prusse,* où il annonça que les coups décisifs seraient portés vers Iéna et Naumbourg. Cet écrit prophétique fit sensation au quartier-général, et attira l'attention de Napoléon, qui, d'ailleurs, connaissant peu l'armée prussienne, au moment où cette guerre éclata, appela près de lui l'historien du grand Frédéric. A Iéna, le maréchal Ney, impatient de se trouver en réserve, se jeta avec son avant-garde composée de 3,000 hommes de troupes d'élite, dans le village de Vierzenheiligen, où il fut accablé par l'armée entière du prince de Hohenlohe. Le colonel Jomini, témoin du danger que courait son protecteur, quitte l'empereur et accourt au fort de la mêlée, aider de son bras l'audacieux maréchal, lequel après avoir perdu la moitié de ses braves et trois aides-de-camp, grâce à l'heureux secours de Jomini, décida la victoire. Il le suivit devant Magdebourg, d'où il rejoignit Napoléon à Berlin. Cependant les dispositions prises pour passer l'Oder, annonçaient que l'empereur songeait à relever le royaume de Pologne, et le colonel Jomini convaincu que le succès l'entraînait trop loin, lui adressa un mémoire pour démontrer que le rétablissement de ce royaume, *sans le concours d'une des trois puissances qui l'avaient partagé,* était une entreprise d'autant plus hasardeuse, qu'elle tendait à les rapprocher et à les unir contre la France. Ce mémoire aussi fortement écrit que pensé, choqua l'empereur qui ne demandait que des renseignemens et nul avis à ce jeune officier. La campagne d'hiver s'ouvre : les Français se portent des bords de la Wartha, dans les déserts d'Ostrolenka. Peu s'en faut qu'ils n'éprouvent dans les boues de Putulsk, le sort prévu dans le mémoire méprisé : ils s'en tirent néanmoins ; mais la course divergente du maréchal Ney sur Kœnisberg, creuse un nouvel abîme sous leurs pas. Napoléon n'y voit qu'un remède, c'est d'envoyer le colonel Jomini à sa recherche. Quoique très-malade, il vole, et par ses conseils, non-seulement le corps du maréchal se tire du danger, mais couvre aussi dans sa retraite celui du prince de Ponte-Corvo. On pourrait s'étonner qu'après des services aussi signalés, Napoléon ne l'ait pas nommé son aide de-camp. Ceci s'explique : doué de toutes les qualités militaires, le colonel Jomini n'avait aucune de celles qui font réussir à la cour ; fier, irascible, sa conduite et ses discours avaient quelque chose de républicain et de rude. Il se faisait gloire de servir l'empereur;

mais il ne voulait pas ramper aux pieds du prince de Neufchâtel, qui occupait dans son esprit un rang trop au-dessous du rôle qu'il jouait. Quelques propos malins, lancés contre lui, furent l'origine de la haine que ce dernier lui voua. Pour le moment, il ne lui en donna d'autres preuves que de le tenir dans une fausse position, en lui ôtant son poste auprès du maréchal Ney, sans lui en assigner un auprès de l'empereur. Le caractère de cet officier, le soin de son avenir, ne lui permettant pas de rester dans cet état précaire, il pressa pour qu'on fixât son sort; et fut nommé, malgré le major-général, chef d'état-major du 6me corps, alors cantonné en Silésie. En 1808, ce corps passa en Espagne ; et le colonel Jomini eut de nouvelles occasions de signaler ses talens. Nous ne craignons pas d'assurer que, si ses conseils eussent été suivis à Arevalo et sur l'Esla, l'armée de Moore eût été prévenue à Astorga. Après le rembarquement des Anglais, le 6me corps cantonna en Galice. Il y séjournait depuis 8 mois, lorsque la retraite de l'armée de Portugal jeta le duc d'Elchingen dans un cruel embarras. Il était à craindre que Wellington, victorieux à Oporto, ne fût, avec 30,000 Anglo-Portugais, se joindre aux masses espagnoles de Cuesta et de Venegas, pour chasser le roi Joseph de Madrid. En effet, le maréchal Soult se trouvait hors d'état de s'y opposer seul avec des troupes démoralisées; et l'on s'exposait à perdre l'armée et l'Espagne, en continuant à occuper la Galice. Bien que le mot de retraite sonnât mal aux oreilles du maréchal Ney, et qu'il s'exagérât l'importance de la Corogne et du Férol, son chef d'état-major le décida à évacuer la Galice, pour être en mesure de soutenir son collègue. Il n'appartenait qu'à celui qui avait conseillé ce parti si opposé aux vues envahissantes de Napoléon, d'aller lui en rendre compte. Chargé de cette mission, il courut d'Astorga à Vienne, et n'eut pas, au reste, besoin de grands efforts pour le justifier, car la bataille de Talavera, livrée dans les entrefaites, fit ressortir toute sa prévoyance. A la suite de la mésintelligence qui survint entre les ducs de Dalmatie et d'Elchingen, ce dernier retourna à Paris; mais à peine y fut-il arrivé, que le 6me corps fut battu par les Espagnols. Napoléon donna l'ordre au maréchal de retourner en Espagne, et son chef d'état-major se disposait à l'y suivre, lorsque une intrigue de coterie le brouilla avec lui. Elle l'avait dépeint au duc d'Elchingen comme un homme dangereux pour sa réputation ; comme un officier qui s'attribuait tous les succès, et qui se glorifiait hautement de conduire le corps d'armée. L'intrigue avait bien choisi : c'était là de tous les moyens de disgrâce le plus efficace. Mis à la disposition du major-général, par suite de cette disgrâce, il demanda un congé de semestre, et se retira en Suisse. Là, dévoré de chagrin et d'ambition, voyant la carrière des armes fermée pour lui en France, il forme le dessein de prendre du service en Russie. Ce projet est aussitôt exécuté que

conçu : il envoie sa démission à Paris, et sollicite du service auprès de l'empereur Alexandre. Pour toute réponse, le ministre Clarke lui signifie l'ordre de revenir et de se présenter dans les 24 heures, à l'instant où l'on lui expédiait de Pétersbourg le brevet de général-major russe. Son affection pour la France le ramena à Paris; et il eut lieu de se féliciter de cette soumission, puisqu'à son retour, Napoléon le nomma général de brigade. Au milieu de toutes ces courses et de ces campagnes, le général Jomini n'avait point perdu de vue le *Traité des grandes opérations*, et venait d'en publier une 2me édition. L'empereur pensa qu'un officier qui raisonnait si bien de la guerre, serait capable d'élever un monument à sa gloire, et l'engagea à écrire ses campagnes. N'osant s'y refuser, le général prétexta le défaut de matériaux et de fonds. Aussitôt, on l'autorise à consulter les archives du dépôt de la guerre ; et un crédit lui est ouvert, pour subvenir à la dépense de la gravure des plans et cartes. Voilà donc le général Jomini constitué historiographe de l'empereur. Bientôt la guerre de Russie s'allume. Napoléon, comme Louis XIV, se fait suivre par l'écrivain qui doit transmettre ses hauts faits à la postérité, et le charge de l'historique de la grande-armée. Mais l'organisation défectueuse de l'état-major, la mauvaise volonté du prince de Neufchatel, la basse envie de quelques autres personnes, tout contribue à faire de cet emploi un titre sans fonctions. D'ailleurs, les besoins du service en décident autrement : l'historiographe est laissé gouverneur à Wilna, puis à Smolensk. Pendant la retraite de l'armée, ayant appris à Orsha le mouvement du corps de Tschitchakow sur Minsk, et celui de Wittgenstein sur Tschasnicki et Lepel, le général Jomini informa Napoléon des difficultés qu'il éprouverait à se retirer par la route de Borisow à Minsk, défilé de 30 lieues, formé par une forêt coupée de larges ruisseaux marécageux; et lui indiqua le chemin de Jembin sur Molodeschno, qui, beaucoup plus court, traverse un pays ouvert, assez facile, et qui n'avait pas encore vu de troupes. L'empereur, après en avoir conféré avec lui, le roi de Naples et le prince Eugène, se détermina à prendre cette dernière route ; et chargea le général Jomini d'aller jeter des ponts sur la Bérézina, conjointement avec le général Eblé. Ici le général Jomini, attaqué d'une inflammation de poitrine, suivit, plus mort que vif, l'armée jusqu'à Dantzick. Rappelé d'abord à Stettin, puis à Paris, il y revint dans un état pitoyable. Il en partit convalescent, au mois de mars, pour se rendre en Saxe, où, immédiatement après la bataille de Lutzen, il fut nommé chef d'état-major du prince de la Moskowa, auquel l'empereur venait de confier le commandement du 3me corps d'armée. Après avoir débouché de Torgaw sur Gertzberg, le maréchal reçut l'ordre de détacher le corps de Lauriston sur Hoyerswerda, et de marcher avec les 4 au-

tres sur Berlin. Ne comprenant rien à ce mouvement excentrique, son chef d'état-major lui démontra qu'il suffisait de présenter une tête de colonne sur Dahme, afin de pouvoir porter au premier signal 60,000 hommes sur Bautzen, et décider par un coup vigoureux la défaite de l'armée principale des alliés. Quoique frappé de la justesse de l'observation, le prince opposa les ordres reçus. Vainement on lui répliqua que la désobéissance n'entraînait jamais d'inconvénient quand on agissait dans les principes; il fut inébranlable : et déjà l'armée se mettait en marche, lorsqu'une malle interceptée procura une gazette de Breslaw, annonçant que Barclay de Tolly se dirigeait avec 15,000 hommes d'élite venant de Thorn sur Bautzen. Alors le lieutenant de l'empereur, tout joyeux de trouver un prétexte pour couvrir sa désobéissance en cas d'événement malheureux, se rendit aux sollicitations de Jomini, rabattit sur Hoyerswerda, et arriva assez tôt pour entrer en ligne le 21 juin. On connaît le résultat que cette manœuvre eut sur la bataille de Bautzen. Le maréchal ne laissa pas ignorer à Napoléon le nouveau service rendu par son chef d'état-major, et demanda pour lui le grade de général de division; mais le prince de Neufchatel l'écarta de toutes les promotions, et saisit toutes les occasions de l'abreuver de dégoûts et d'humiliations. Sa haine alla jusqu'à le signaler, à l'ordre de l'armée, comme coupable de négligence, et à lui infliger les arrêts par estafette expédiée *à ses frais*, pour avoir différé de 48 heures l'envoi de situations minutieuses qu'on n'avait pu se procurer plus tôt avec exactitude. De semblables vexations, la certitude d'avoir été rayé, ainsi que son aide-de-camp M. Koch, officier du plus haut mérite, de la main du major-général, d'une liste de 709 officiers et soldats du 3me corps proposés pour obtenir de l'avancement ou des récompenses, portèrent le désespoir dans l'âme du général Jomini et le trouble dans son esprit. Le cœur ulcéré, il crut, en sa qualité d'étranger, pouvoir dès-lors renoncer au service de France, et se réfugier auprès de l'empereur Alexandre, qui s'était montré, 3 ans auparavant, si bien disposé en sa faveur. On a dit, dans le temps, qu'il avait emporté le plan de campagne de Napoléon; notre impartialité nous force de déclarer que le fait est faux : ces plans n'arrivèrent que dans la nuit qui précéda son départ; et ne devaient lui être communiqués par le prince de la Moskowa, que le lendemain à l'heure du rapport. Des personnes dignes de confiance ont été témoins des efforts que le général Jomini fit pour décider le maréchal à porter, le 13 août, sa cavalerie sur le territoire neutre, afin de garantir l'armée de surprise ; sauf à l'arrêter jusqu'à la rupture de l'armistice, au point où l'on rencontrerait les vedettes ennemies. Quoi qu'il en soit, le général Jomini perdit, dans un moment d'égarement, tous les droits que d'importans services lui donnaient à l'estime de l'ar-

mée française, en prenant une résolution que la réflexion lui aurait montrée comme contraire aux lois du devoir et de l'honneur. Par une circonstance assez bizarre, il arriva au quartier-général des souverains alliés, à Prague, 2 heures après Moreau. Ce fut là qu'il rencontra ce nouveau Coriolan. La singularité de leur destinée, leur manière de voir et de penser, les remords qui les poursuivaient sans doute, les eurent bientôt rapprochés l'un de l'autre. Cependant, ils ne jouèrent point le rôle important auquel ils semblaient réservés : la morgue autrichienne rejeta leurs conseils ; et, dans cette campagne où la diplomatie conçut et dirigea toutes les opérations, nos tacticiens trouvèrent peu d'occasions de se signaler. Moreau fut tué devant Dresde, sans utilité pour la cause qu'il avait embrassée, et sans gloire pour lui. Jomini, ne voulant pas compromettre sa réputation à l'état-major du prince de Schwarzenberg, subordonné aux vues de quatre cabinets jaloux et méticuleux, demanda et obtint un congé pour rester à Weymar, d'où il sortit au bruit des dangers qui menaçaient la Suisse sa patrie. Il fit tout ce qui dépendait de lui pour détourner l'orage. Vainement l'empereur de Russie s'opposa à la violation de la neutralité des cantons helvétiques : les intrigues des Bernois et de quelques agens subalternes de l'état major autrichien l'emportèrent ; c'est par la Suisse que débouchèrent les principales colonnes qui envahirent la France. Nous savons de bonne part, que, cédant à ses sentimens naturels pour ce pays, le général Jomini rédigea plus d'un mémoire pour détourner les alliés de l'invasion. Il insistait sur la nécessité de lui laisser le Rhin pour limite, comme moyen de maintenir un juste équilibre entre l'Angleterre et les autres puissances du continent. Affligé des malheurs de sa patrie, mécontent de la tournure des négociations de Châtillon, il se retira à Araw, et ne revint en France qu'après la campagne de 1815. Les démarches qu'il fit à Paris pour sauver le maréchal Ney, et qui faillirent le faire rayer du tableau des généraux russes; l'asile que le chef de bataillon Koch, son ancien aide-de-camp, trouva chez lui; l'égide dont il le couvrit contre d'injustes poursuites, attestent qu'une erreur grave peut échapper à un cœur généreux. Depuis cette époque, il s'est constamment occupé de l'ouvrage entrepris sous les auspices de Napoléon ; et quoiqu'il ait abandonné ses drapeaux, il n'en a pas moins rempli envers lui les devoirs d'historien avec impartialité. L'*Histoire des guerres de la révolution*, dont il a déjà paru 10 vol., est écrite avec un talent remarquable. L'auteur a senti qu'une histoire purement didactique trouverait peu de lecteurs, aujourd'hui qu'on ne s'intéresse aux exploits militaires, qu'autant qu'ils contribuent à la gloire et à l'indépendance des nations. Il a montré l'influence que la politique a exercée sur cette guerre, afin de présenter un ta-

bleau complet des événemens qui ont rempli cette période mémorable. Son idée, louable en elle-même, exigeait des recherches opiniâtres et un grand fonds d'impartialité; car il n'en est pas des opérations des ministres comme de celles des généraux, où la direction des masses annonce toujours les intentions. Sous ce point de vue, comme sous le rapport militaire, les vétérans français n'ont rien à reprocher au général Jomini : en lisant son ouvrage, ils éprouvent un secret plaisir à le retrouver en quelque sorte encore dans leurs rangs. Dans les mémoires authographes de Napoléon, qui viennent d'être publiés par les frères Bossange (1822), on trouve sur le général Jomini, la note suivante de la main même de Napoléon : « C'est à tort » que l'auteur de ce livre (*Histoire* » *de la campagne de Saxe*) attribue » au général Jomini, d'avoir porté » aux alliés le secret des opéra- » tions de la campagne et la situa- » tion du corps de Ney. Cet offi- » cier ne connaissait pas le plan » de l'empereur. L'ordre du mou- » vement général, qui était tou- » jours envoyé à chacun des ma- » réchaux, ne lui avait pas été » communiqué, et l'eût-il connu, » l'empereur ne l'accuserait pas » du crime qu'on lui impute. Il » n'a pas trahi ses drapeaux com- » me...... Il avait à se plaindre » d'une grande injustice; il a été » aveuglé par un sentiment hono- » rable. Il n'était pas Français, » l'amour de la patrie ne l'a pas » retenu. »

JONDOT (Etienne), est né en 1770, à Montcenis, près d'Autun. Ses opinions politiques se manifestèrent dès sa jeunesse, et s'étant attaché, en qualité de secrétaire, à un général vendéen, il publia dans un journal de son parti, *le Courrier universel*, des réflexions à la louange des armées dites catholiques de la Vendée. Après la première pacification des départemens de l'Ouest, il fit paraître un ouvrage intitulé : *Parallèle de Louis XVI et de Tsong Ching, empereur de la Chine*, et peu de temps après, l'*Esprit de la révolution française*. Long-temps chargé de rendre compte dans le *Journal des Débats* de la partie des voyages et des livres d'histoire, il manifesta dans tous ses articles l'expression de son constant attachement aux institutions féodales et au pouvoir illimité d'un seul. M. Jondot a publié les ouvrages suivans : 1° *Observations critiques sur les leçons d'histoire du citoyen Volney*, in-8°, 1799; 2° *Tableau historique des nations, ou rapprochement des principaux événemens arrivés à la même époque sur la surface de la terre*, 4 vol. in-8°, 1809; 3° on lui attribue les *Lettres Troyennes, ou Observations critiques sur les ouvrages d'histoire qui concoururent pour le prix décennal*, in-8°, 1810; 4° *Histoire de Julien l'Apostat*, plus mauvaise et plus partiale encore que celle de La Bletterie, 1817, 2 vol. in-8°. M. Jondot fut nommé, en 1804, professeur d'histoire à l'école militaire de Fontainebleau; et en 1810, il alla occuper la même chaire au lycée de Rouen, d'où il passa, 2 années après, à celle d'Orléans. Mais voulant se livrer entière-

ment à ses études particulières, il donna sa démission en 1813.

JONES (John-Gale), apothicaire à Londres, avocat zélé de la cause du peuple et d'une réforme parlementaire, et l'un des orateurs les plus véhémens du parti dit des réformateurs radicaux. Fortement appuyé par différentes sociétés politiques, et surtout par celle connue sous le nom de *forum* de Westminster, il résista long-temps aux attaques du parti qui lui était contraire ; mais, par suite de la publication d'une diatribe virulente dirigée contre la chambre des communes, il fut renfermé dans la prison de Newgate, à l'époque même où sir Francis-Burdett était détenu à la tour; ils furent tous deux mis en liberté le même jour. On a de M. Jones plusieurs brochures dont la plupart traitent d'objets politiques. Il a publié : 1° en 1794, in-8°, *Esquisse d'un discours au forum de Westminster*; 2° *Tournée politique dans le comté de Kent, pour y propager la réforme parlementaire*, in-8°, 1796; 3° *Discours sur le caractère de Washington*, in-8°, 1798; 4° *Observations sur la toux convulsive ou coqueluche*, in-8°, 1798; 5° *Invocation à Edouard-Quint*, in-8°, 1804; 6° *Lettres à M. Tierney*, in-8°, 1806; 7° *Avertissement aux habitués des clubs politiques*, renfermant une *Histoire de l'origine et des progrès de ces sociétés*, in-8°. Quoique M. Jones ait renoncé depuis quelque temps aux affaires politiques, les journaux ministériels l'attaquent fréquemment, et citent son nom toutes les fois qu'il est question de faction ou de factieux.

JONES (Paul), commodore américain, l'un des plus célèbres marins des États-Unis, naquit en l'année 1736, à Selkirk, village de l'Écosse. Il passa très-jeune dans l'Amérique septentrionale, où il s'établit; et lorsque les colonies anglaises eurent déclaré leur indépendance, il embrassa cette cause avec chaleur. Le congrès américain l'ayant chargé, en 1775, du commandement d'un bâtiment faisant partie de l'escadre aux ordres de M. Hopkins, il s'y comporta de manière à inspirer la plus grande confiance. Commandant ensuite le vaisseau *la Providence*, il fit entrer à New-York, malgré les Anglais, avec lesquels il eut plusieurs engagemens, un convoi de grosse artillerie, et dans la Delaware un autre convoi de bâtimens marchands. Sa conduite dans ces deux occasions lui mérita le grade de capitaine de la marine des États-Unis, et décida le congrès à lui confier le commandement, d'abord d'une escadrille, et ensuite de la frégate *l'Indienne*, de 36 canons. Dans une croisière sur les côtes d'Acadie, il s'empara d'un bâtiment anglais chargé d'uniformes, d'armes et de munitions de guerre. Intrépide jusqu'à la témérité, et se plaisant à braver les plus grands dangers, il tentait souvent des coups de mains qui ne pouvaient réussir qu'à force d'audace et de bonheur. C'est ainsi qu'en 1777, suivi de 30 volontaires seulement, il descendit à White-Haven, dans le comté de Cumberland, s'empara du fort, encloua tous les canons, brûla tous les bâtimens marchands qui se trouvè-

rent dans ce port, et se rembarqua ensuite, dirigeant sa marche vers les côtes de l'Écosse. Là, il eut bientôt formé le projet d'enlever le comte de Selkirk dans son château, voulant en faire un otage; mais celui-ci, fort heureusement pour lui, se trouvait à Londres. Paul Jones, pour satisfaire son équipage dont il redoutait le soulèvement, obligea la comtesse à lui remettre toute son argenterie, et la distribua sur-le-champ à ses matelots. Mais il la racheta ensuite de ses propres deniers, et la renvoya intacte au comte. Paul Jones montait alors une petite frégate de 18 canons, nommée le *Ranger*, avec laquelle il devait se rendre en Hollande pour y prendre le commandement de la frégate *l'Indienne*. Avec son petit bâtiment, il attaqua *le Drake*, de 20 canons, et le força à amener pavillon, quoiqu'il s'y trouvât un équipage double en nombre du sien. Il conduisit à Brest cette prise avec une autre qu'il avait déjà faite, et un grand nombre de prisonniers. Nous arrivons au moment le plus glorieux de la vie de notre marin. Chargé, en 1779, du commandement d'une petite escadre composée de 3 frégates, dont 2 appartenant aux États-Unis et la 3e à la France, escadre qui était destinée à croiser sur les côtes d'Irlande, il rencontra une flotte marchande venant de la Baltique, convoyée par 2 frégates anglaises, *le Sérapis*, de 44 canons, et *la comtesse de Scarborough* de 20. Jones ne balança pas à attaquer le convoi. Le combat qu'il eut à soutenir fut terrible : resté seul, toute la flotte l'ayant abandonné, non-seulement il résista avec son bâtiment, *le bonhomme Richard*, à tous les efforts de l'ennemi, mais après des prodiges de valeur, il força les 2 frégates anglaises à subir la loi du vainqueur. Son bâtiment fut tout fracassé, et après avoir erré quelques jours au gré des vents, il parvint à se rendre au Texel, où il put se réparer. Il éprouva de grandes difficultés pour sortir de ce port, qui était étroitement gardé par les vaisseaux anglais. Ceux-ci avaient juré de pendre Paul Jones à la vergue du grand mât de son bâtiment, s'ils parvenaient à le prendre; le traitant de transfuge, puisque né en Écosse, il combattait contre eux. Mais il parvint à leur échapper, et fit voile pour le port de Lorient, où il arriva au mois de février 1780. Louis XVI voulant voir ce brave marin, l'engagea à se rendre à Paris; et lorsqu'il lui fut présenté, il lui donna une épée d'or sur la lame de laquelle étaient gravés, d'un côté les armes de France, et de l'autre ces mots latins : *vindicati maris, Ludovicus XVI remunerator strenuo vindici*. Paul Jones fut de plus décoré de l'ordre du Mérite militaire, et reçut de la part des habitans de Paris, dans les spectacles et partout où il se présenta, l'accueil le plus flatteur. En retournant en Amérique, il eut un engagement avec la frégate anglaise *le Triomphe*, et arriva aux États-Unis au commencement de 1781. Le congrès le combla d'éloges, lui vota une médaille d'or, et lui destina le commandement de *l'America*, vaisseau de 74 canons. Paul Jones revint bientôt après

une seconde fois à Paris, où il ne fut pas moins bien accueilli que la première, puis il passa en Russie, et alla ensuite à Vienne. Reçu avec distinction partout, il ne put se fixer nulle part, et il revint en France, pays qu'il semblait affectionner particulièrement. Cependant il ne put obtenir d'y être employé comme amiral. Il vécut quelque temps à Paris en simple particulier, et y mourut au mois de juillet 1792. Son corps fut enterré avec pompe au cimetière du Père La Chaise, et une députation de la convention assista à ses funérailles. Petit de taille, d'une conception vive et d'un caractère morose, dur, taciturne, impérieux, avide de gloire, brave jusqu'à la témérité, connaissant parfaitement la tactique navale, d'un grand sang-froid dans l'action, susceptible de concevoir de grands projets, et trouvant promptement les moyens de les exécuter, et surtout idolâtre de la liberté. Il nourrissait contre l'Angleterre une haine profonde qui ne s'est jamais démentie. On a de lui quelques ouvrages qui prouvent qu'il n'était pas étranger aux lettres : il a publié un *Abrégé de l'histoire britannique*, et des *Mémoires* en anglais sur sa vie publique et privée; ces mémoires traduits en français, ont été imprimés à Paris en 1798, 1 vol. in-18.

JONES (WILLIAMS), théologien anglais, naquit en 1725, à Lowick, au comté de Northampton. Il étudia d'abord à Charter-House, et ensuite à Oxford; et après avoir été admis aux ordres, en 1749, il fut nommé à la cure de Finedon. En 1754, il devint vicaire du recteur Brook-Bridges, dont il épousa la fille, et en 1764, l'archevêque Becker lui donna le rectorat de Plucklen, dans le comté de Kent. Il changea quelques années après ce rectorat pour celui de Paston, au comté de Northampton, et fut bientôt nommé chapelain de l'évêque de Norwich, M. Horne son ancien ami. M. Jones fut ensuite chargé de l'éducation des enfans de lord Kengon, et en 1798, il obtint de l'archevêque de Cantorbéry, le rectorat de Hollingbourne, au comté de Kent. Ce fut dans cette dernière résidence qu'il mourut en 1801. Il a publié: 1° en 1753, *Réponse* à l'essai sur l'esprit, par l'évêque de Clayton; 2° *Doctrine catholique de la Trinité;* cet ouvrage a eu plusieurs éditions; *Essai sur les premiers principes de la physique*, 1762; 4° *Recherches physiologiques, ou discours sur la physique des élémens*, 1781. On a encore de lui d'excellens *mémoires* sur la vie du docteur Horne; des *Sermons; le Docteur armé*, 2 vol. in-8°; cet ouvrage est relatif à la révolution française. Les œuvres du recteur Jones forment 12 vol. in-8°; sa vie se trouve en tête du premier.

JONES (LE CHEVALIER WILLIAM), né à Londres le 28 septembre 1746, fut en même temps, jurisconsulte profond, poète, et prosateur élégant, orientaliste savant, enfin un des hommes les plus extraordinaires de son siècle. Son père était professeur de mathématiques; sa mère possédait aussi des connaissances très-étendues, et s'était livrée avec succès à l'étude des sciences exactes. Jones ayant perdu son père à l'âge de 3 ans, eut pour institutrice sa mère, qui l'é-

leva seule jusqu'à 7 ans, et le plaça alors au collége de Harrow. Mais ne pouvant se déterminer à se séparer de lui, elle trouva moyen de s'établir dans le pensionnat même, où pendant 9 ans elle ne cessa de prodiguer ses soins à son fils. Jones fit en peu de temps des progrès si surprenans, surtout dans le grec, que M. Suenmer, son maître, avouait lui être inférieur dans l'intelligence des ouvrages écrits en cette langue. Le jeune Jones avait tant d'ardeur pour le travail, qu'il prenait fréquemment du thé et du café, afin de combattre le sommeil. A l'âge de 15 ans, il avait déjà donné des essais de poésies grecques, intitulées *Limon seu miscellaneorum liber*, et une collection de poëmes anglais, portant pour titre *Arcadia*. A 17 ans, Jones alla à l'université d'Oxford, où, peu de mois après, il fut mis au nombre des 4 humanistes méritant par leurs connaissances de jouir des avantages de la fondation due au docteur Bennet. Dans un voyage qu'il fit à Londres, il rencontra un Syrien d'Alep qui lui donna des leçons d'arabe, et ce fut alors que commença à se développer le goût particulier qu'il eut toute sa vie pour les langues orientales. Cette étude et celle des différentes langues de l'Europe ne l'empêchaient pas de se livrer aux arts d'agrément; il se délassait en s'occupant de l'escrime et de l'équitation. En 1767, il fut reçu agrégé à l'université d'Oxford. Choisi ensuite pour présider à l'éducation du jeune lord Althorpe, aujourd'hui comte de Spencer, il accompagna son élève aux eaux de Spa, et sut y distribuer son temps de manière à jouir des agrémens de ce séjour sans négliger ses études. Il conçut le plus vif enthousiasme pour la liberté et pour la constitution de son pays, en lisant un ouvrage intitulé *De laudibus legum Angliæ*. En 1770, il publia *Vie de Nadir-Chah*, 1 vol. in-4°, avec un traité de la poésie orientale, le tout en français. Le premier ouvrage avait été fait à la demande du roi de Danemark, et était la traduction de l'histoire de Nadir-Chah, écrite en persan par Myrza Mehdy. Les éloges qu'il reçut à ce sujet, le déterminèrent à publier une grammaire de la langue persane; cette grammaire, imprimée en 1771, in-4°, a eu plusieurs éditions. Jones apprit aussi le chinois, et on a de lui une des odes de Chi-King, traduite en vers latins. Jones retourna en Angleterre en 1770, quitta son élève, et consacra quelque temps à l'étude des lois pour pouvoir embrasser l'état d'avocat. Il ne négligea cependant pas son étude favorite, car il s'occupa d'une nouvelle édition du *Dictionnaire arabe, turc, et persan* de Meninski. En 1772, il fut reçu membre de la société royale de Londres, et bientôt après, il prit de nouveaux grades à l'université d'Oxford. Il prononça dans cette occasion un discours qui respirait l'amour de la liberté, et annonçait son estime pour les hommes qui avaient sacrifié leur existence à l'établissement de l'indépendance. En 1774, M. Jones publia son *Commentarium poëseos asiaticæ*, 1 vol. in-4°, ouvrage réimprimé en 1776, et qui se fait remarquer par

la pureté, la facilité et l'élégance du style. Tout en suivant exactement les assises du banc du roi et le barreau, il traduisit en anglais les discours d'Isée sur le droit d'hérédité à Athènes. La lettre de félicitation qu'écrivit à l'auteur le célèbre Burke, prouve suffisamment le succès de cette traduction qui parut en 1778. M. Jones désirait devenir membre du parlement; mais toutes ses tentatives à cet égard ayant été infructueuses, il donna un libre cours à son indignation, en publiant un pamphlet intitulé : *Recherches sur un moyen légal d'empêcher les émeutes dans les élections, avec un plan constitutionnel de défense à l'avenir*. Dans une *Ode* latine *sur la liberté*, rendue publique au mois de mars 1780, M. Jones énonce avec autant de talent que d'énergie, son opinion sur la déplorable guerre de l'Amérique. Il défendit aussi avec courage et succès la cause de l'humanité, dans différens ouvrages sur l'esclavage des Nègres et la traite. De 1780 à 1781, il fit successivement deux voyages en France, et dans le dernier il eut occasion de connaître Franklin, qui lui donna un passe-port pour l'Amérique septentrionale. Pendant qu'il se disposait à se rendre aux États-Unis, il publia à Londres, 1 vol. in-4°, 1782, la traduction anglaise des 7 anciens poëmes arabes, qu'on nommait *Moàllacah*, parce qu'ils avaient été suspendus aux murailles de la Caabah dans le temple de la Mekke. Il se présenta bientôt une place séduisante pour M. Jones, ce fut celle de juge à la cour suprême du fort William à Calcutta; il l'obtint, et avant son départ pour l'Inde, il fut créé chevalier, et épousa la fille de M. Sipley, évêque de Saint-Asaph. Arrivé à sa destination où sa réputation l'avait devancé, il fut installé avec pompe, et répondit parfaitement par sa sagesse et sa prudence à l'attente générale; il parvint même à établir Calcutta une société savante dont il fut le premier président. En 1788, on imprima à Londres le 1er volume des mémoires de cette société. Il en existe maintenant 4 volumes, dont les 2 premiers ont été traduits en français. M. Jones étudia aussi la langue sanskrite, qu'il regarda comme lui étant nécessaire; et pour étendre ses connaissances, il parcourut le Bengale et le Béhâr. Sans parler de ses discours nombreux sur les Hindous, les Arabes, les Persans, les Tartares, et de ses mémoires sur l'astronomie, la chronologie, les antiquités, la littérature, etc., il a publié une traduction anglaise de *Sacountalâ*, pièce regardée comme la plus intéressante du théâtre hindou qui est très-nombreux. Cette traduction, qui parut d'abord à Calcutta en 1789, et qui fut ensuite imprimée à Londres, fut vendue, ainsi que l'édition du texte persan des amours de *Medjenoun et Leëlah*, au profit des personnes détenues pour cause d'insolvabilité. Des raisons de santé ayant forcé l'épouse de M. Jones à retourner en Angleterre, ce savant infatigable charma l'ennui que lui causa cette séparation, en faisant une traduction du *Code de Menon*, ouvrage imprimé en 1794. Ce fut en corrigeant les dernières

feuilles de sa traduction, que les forces de M. Jones, épuisées par le travail, l'abandonnèrent entièrement. Il mourut d'une inflammation de foie, maladie presque toujours incurable au Bengale, le 27 avril 1794; il n'avait alors que 47 ans. L'étendue de ses connaissances était telle, qu'on a peine à concevoir comment il lui a été possible de les acquérir. Il connaissait 20 langues au moins, et il en parlait 8 avec la plus grande facilité. Outre les ouvrages que nous avons cités, M. Jones a laissé une traduction anglaise de *l'Hipotadésa,* qui est l'original sanskrit des fables attribuées à Pilpay. *Digeste des lois hindoues:* cet ouvrage qui n'était pas terminé, a été continué par M. Colebrooke, très-savant dans la littérature sanskrite. La collection des œuvres de M. Jones a été imprimée à Londres en 1799, et publiée par sa veuve, 6 vol. in-4°, ou 13 vol. in-8°.

JONES (William), ecclésiastique anglais, naquit en 1726, à Lowick, dans le comté de Northumberland. L'étude des sciences ne lui fit pas négliger les arts d'agrément, il aima et cultiva la musique, et fit même un traité sur ce sujet; il s'occupa aussi de quelques compositions pour les églises. Il a publié en anglais un assez grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont: 1° *Essai sur les premiers principes de la philosophie naturelle,* 1762, in-4°; 2° *Zoologia ethica*, in-8°, 1771; 3° *Observations faites dans un voyage à Paris, par la Flandre, en août* 1776, 2 vol. in-12; 4° *Recherches physiologiques, ou discours sur la philosophie naturelle des élémens,* 1779, in-4°; 5° *Cours de leçons sur le langage figuré des saintes Ecritures,* 1787, in-8°; 6° *Mémoires sur la vie, les études et les écrits de George Horne,* 1795, in-8°; 2me édition, 1799; on a imprimé, en 1801 et 1810, en 6 vol. in-8°, les œuvres de M. Jones, avec une note biographique. Cet ecclésiastique mourut le 6 février 1807.

JONES (sir), membre distingué du parlement d'Angleterre, siégeant sur les bancs de l'opposition. Il demanda, en 1796, que tous les émigrés français fussent tenus de sortir de la Grande-Bretagne, et s'opposa, en 1799, à la suppression des sociétés politiques. Désirant le rétablissement des relations avec la France, il reprocha ouvertement au ministère la manière avec laquelle il avait rejeté les propositions qui lui avaient été faites à ce sujet. Il se montra constamment opposé à la réunion de l'Irlande, et demanda, à la fin de 1799, qu'il fût fait une enquête relativement aux affaires d'Egypte; il fut aussi d'avis qu'on examinât les causes de la rupture du traité d'El-Arich. En général, il appuya toutes les motions qui avaient pour but de ramener la paix entre la France et l'Angleterre, et combattit celles qui tendaient à perpétuer les haines et les inimitiés entre deux peuples faits pour s'estimer.

JONES (L. J.), officier français, fut employé à l'armée des Pyrénées en qualité d'adjudant-général. Au mois d'octobre 1793, il périt victime de sa bravoure, car s'étant jeté un des premiers dans les retranchemens ennemis,

il fut haché par les Espagnols. Son fils, resté sans fortune, fut, en vertu d'un décret de la convention nationale, élevé aux frais du gouvernement.

JORAND (J. J.), peintre, dessinateur et graveur, membre de la société royale des antiquaires de France, est né à Paris en 1788, et s'est occupé dès sa jeunesse de l'étude des arts du dessin et des monumens. D'abord élève de M. Munick, c'est de lui qu'il a appris les élémens de l'architecture, de la perspective théâtrale, et de la perspective en général. Pillement, graveur et dessinateur distingué, le dirigea plus tard dans ses études du paysage; et MM. Fragonard et Gros l'initièrent aux secrets de le peinture. Plusieurs voyages faits en France, pour dessiner et recueillir les nombreux monumens qui avaient échappé à l'attention de ses prédécesseurs, ou qu'ils n'avaient qu'imparfaitement reproduits, fortifièrent le penchant que M. Jorand montra toujours pour les débris d'antiquités qui couvrent encore le sol de la France. C'est pour les recueillir, pour en prendre des dessins exacts, que plus d'une fois il a parcouru les ci-devant provinces de l'Auvergne et du Maine, qu'il a fait des excursions dans une partie de la Belgique; enfin, qu'il a visité la plupart de nos départemens. Il a rapporté de ses voyages une quantité de dessins, où sont représentés tous les vestiges d'antiquité qui lui ont paru dignes de fixer l'attention des savans, des amis des arts, et de toutes les personnes pour qui ce genre d'étude a des charmes. 350 de ces dessins sont lithographiés, et destinés à faire partie de l'ouvrage qu'il est au moment de publier, sous le titre de : *Siècles de la monarchie française*. Les différens monumens seront rangés par époques; c'est-à-dire que M. Jorand a fait pour notre pays, ce que M. Dagincourt a fait jusqu'à la renaissance de l'art en Europe. M. Jorand a dirigé et exécuté, avec M. Fragonard, les peintures dont le palais du corps-législatif fut décoré en 1810. Il a gravé une suite de ces bas-reliefs, d'autant plus curieux maintenant et précieux pour l'histoire, qu'il n'en existe plus qu'une faible partie, parce que ces mêmes sujets avaient rapport aux faits mémorables du règne de Napoléon, tels que : *Napoléon au tombeau du grand Frédéric*; l'*Entrevue des deux empereurs*, des *trophées militaires* de tous les peuples du monde, etc. Lié d'amitié avec M. Taylor, M. Jorand a exécuté, pour le *Voyage pittoresque de la France*, publié par cet artiste, un grand nombre de dessins. Enfin, depuis 1810, il a plusieurs fois donné de ses productions aux expositions publiques du Louvre.

JORDAN (Camille), naquit à Lyon, le 11 janvier 1771, d'une famille de négocians estimés. Il suivit, comme élève laïc, les cours de philosophie et de physique au séminaire de Saint-Irénée. C'est du collége même que datent ses liaisons avec MM. de Gérando, Augustin et Scipion Perrier. Lors de la réunion des états du Dauphiné à Vizille, en 1788, il se trouvait chez son on-

cle, Claude Perrier, qui avait offert son château pour la tenue des états, et il y devint l'ami de Mounier, l'un des plus honorables membres de l'assemblée constituante. A l'époque de la constitution civile du clergé, Camille Jordan publia quelques brochures, où il manifestait des principes dont il ne s'est jamais départi; mais ce fut à la suite de la journée du 31 mai 1793, lorsque la ville de Lyon s'insurgea contre la convention nationale, qu'il se fit connaître parmi les ennemis du despotique et de l'anarchie. Son éloquence et son courage fixèrent l'attention de ses concitoyens. Il défendit, comme orateur et comme soldat, sa ville natale; mais il fut forcé, à l'issue du siége, de se retirer en Suisse, et ensuite à Londres, où sa mère l'accompagna. Son séjour dans la capitale de l'Angleterre ne fut perdu ni pour son cœur ni pour son esprit. Il s'y lia d'une amitié qui fut inaltérable avec MM. Malhouet, de Lally-Tollendal, Cazalès, et quelques autres Français distingués, ainsi qu'avec des hommes qui ont été la gloire du parlement anglais, Erskine, Fox, Holland, etc. Le gouvernement, les lois, les mœurs et la littérature devinrent pour lui l'objet d'une étude assidue; il suivit avec empressement les séances parlementaires, et rapporta dans sa patrie, quelque temps après la révolution du 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794), des idées mûries par le malheur et par l'expérience. Au commencement de l'année 1797, il fut élu par le département du Rhône au conseil des cinq cents. Pendant cette session, jusqu'à la révolution du 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797), le plus important de ses travaux et celui qui fixa le plus l'attention publique, fut son rapport sur la police des cultes. Sans manquer de tolérance, sans vouloir faire une religion exclusive de la religion catholique, l'auteur du rapport se laissa trop prévenir en faveur du culte qu'il professait, et s'attacha trop aux choses secondaires. Cette phrase : «Les citoyens étant libres dans »l'exercice de leur culte, les clo»ches doivent être permises com»me partie intégrante du culte,» fut désagréablement interrompue par les rires d'une partie de l'assemblée, et Camille Jordan ne recueillit de son zèle que des sarcasmes, des brocards, des caricatures, et le sobriquet de *Jordan-Cloche*. Dans la même session, il mérita des reproches plus graves, en mettant en doute ou en atténuant des faits atroces. Le directoire, dans un message au conseil des cinq-cents, signalait la ville de Lyon comme un foyer de contre révolution, où se réunissaient les déserteurs, les émigrés rentrés, les chauffeurs, etc., qui commettaient impunément dans cette ville des assassinats sur les patriotes et les acquéreurs de domaines nationaux, et où la justice intimidée n'osait atteindre les coupables. Camille Jourdan nia les faits et défendit ses compatriotes. Il ne répondait pas exactement; on n'accusait pas individuellement les Lyonnais, mais les hommes étrangers qui trouvaient un asile dans la ville.

Il reconnaît cependant qu'un *seul* crime politique a été commis : c'est celui d'un jeune homme qui rencontrant un juge du tribunal révolutionnaire de Feurs, lequel avait condamné à mort son père, lui donna un coup de poignard. Camille Jordan n'approuva pas ce genre de représailles ; mais, dit-il (*Moniteur* du 24 messidor an 5, n° 194) : « Cette vengeance » n'était-elle pas, jusqu'à un cer» tain point, digne de pardon ?» Non, sans doute ; et de justes murmures rappelèrent à l'orateur qu'il n'est jamais permis de se faire justice soi-même partout où la loi l'accorde à tout citoyen. Au surplus, ce ne pouvait être comme ami des réactions et de toute espèce d'anarchie que Camille Jordan s'écartait ainsi de ses propres principes ; et des temps moins reculés nous ont appris qu'il s'éloignait des hommes dont il avait partagé les opinions, du moment qu'ils voulaient devenir proscripteurs. La révolution du 18 fructidor le compta au nombre de ses victimes. Mais l'amitié le sauva de la déportation en lui offrant une retraite cachée. Ce fut dans les premiers momens de sa proscription qu'il fit paraître un *Avis à ses Commettans* sur la tyrannie directoriale. De la Suisse, où il s'était de nouveau réfugié, il se rendit en Souabe, à Tubingue, et enfin à Weimar. De retour à Paris, après la révolution du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), il vécut étranger aux affaires publiques. Onassure que le premier consul chercha à se l'attacher par des offres flatteuses ; mais qu'il s'y refusa pour conserver son indépendance. En 1802, il publia une brochure sous le titre de : *Vrai sens du vote national sur le consulat à vie*. Dans cette brochure, qui n'était point signée, l'auteur, tout en rendant justice au bien que le général Bonaparte avait fait à la patrie, aux qualités supérieures de ce chef de l'état, manifestait des principes qui annonçaient un fidèle ami de la liberté. La police fit saisir cet écrit, et arrêter un citoyen (M. Duchêne), qu'on soupçonnait d'en être l'auteur. Camille Jordan se nomma ; M. Duchêne recouvra la liberté, et toutes poursuites cessèrent. Cet ouvrage courageux éloigna de Camille Jordan les hommes monarchiques, qui jusqu'alors l'avaient cru un de leurs aveugles partisans. Ayant su résister à toutes les séductions du pouvoir, il passa dans ses foyers, vivant en simple citoyen, toute la durée de l'empire. Les événemens politiques de 1814 le firent sortir de son inactivité volontaire. Membre du conseil municipal de la ville de Lyon, il fut l'un des trois députés du conseil que la ville envoya, le 30 mars, près de l'empereur d'Autriche, pour réclamer quelques adoucissemens aux réquisitions dont on avait frappé la ville. Les réclamations furent favorablement accueillies. Le 8 avril, la ville reconnut le gouvernement royal. Camille Jordan fit partie de la députation qu'elle envoya à Louis XVIII, et reçut de ce prince, le 18 août, des lettres de noblesse. De retour dans ses foyers, et lors du passage de *Monsieur*, comte d'Artois, à Lyon,

dans la même année, il fut décoré de l'ordre de la légion-d'honneur par S. A. R. Pendant les *cent jours*, en 1815, il ne prit aucune part aux affaires, et néanmoins sa maison fut insultée; on cassa même quelques vîtres. Après la seconde restauration, nommé, au mois d'août 1815, président du collége électoral de Lyon, il refusa par suite de considérations particulières. Mais voulant rendre un service important à ses concitoyens, il consentit à partir pour Londres, au commencement de 1816, comme député du conseil municipal de Lyon, afin de faire valoir auprès du gouvernement anglais les droits de la ville de Lyon dans la succession du général Martin, en vertu d'un legs que lui avait fait ce général, Lyonnais d'origine, mort aux Indes orientales. L'estime dont Camille Jordan jouissait chez les Anglais aplanit bien des difficultés, et un succès entier couronna son voyage. Quelque temps après son retour à Lyon, il fut nommé président du collége électoral du département de l'Ain, qui l'élut à la chambre des députés. Cette nomination faite, les électeurs étant partagés entre les hommes exagérés de la chambre de 1815, que l'on voulait réélire, et les candidats constitutionnels, ils se séparèrent, et malgré les soins de Camille Jordan pour rapprocher les esprits, la députation resta incomplète. Dans la session de 1816, il vota constamment avec la majorité, défendit avec force et adresse la loi des élections de 1817, soutint l'article du budget qui affectait tous les biens de l'état, au nombre desquels sont compris ceux du clergé et des corporations religieuses, à la caisse d'amortissement; enfin, vu l'emploi modéré, selon lui, que le ministère d'alors faisait des lois d'exception, il demanda la prolongation pour un an de la suspension de la liberté individuelle et de la liberté de la presse. Dans la même année, le 4 décembre, il devint conseiller-d'état, et fut appelé, en 1817, dans les conseils des ministres, où, lors des discussions sur le concordat, il proposa des moyens qui assuraient nos libertés politiques et religieuses. La session de 1817 lui fournit de nombreuses occasions de montrer son attachement fidèle au gouvernement établi par la charte. Il ne s'opposa point à la prolongation de la suspension de la liberté individuelle et de la liberté de la presse. Mais la tergiversation à laquelle il donnait plaisamment le nom de *constitutionnalisme bâtard*, lui fit sentir la nécessité de se prononcer lui-même avec plus d'énergie. Dans la discussion de la loi du recrutement, qu'il soutint avec franchise et fermeté, il voulut, mais sans succès, que l'on réservât aux chambres le vote annuel de l'armée permanente, condition, disait-il, essentielle à la plénitude du gouvernement représentatif. Il se plaignit du défaut de publicité et de concurrence des emprunts du ministre des finances (M. Corvetto), et signala le mystère impénétrable des dépenses secrètes de la police. A cette terrible époque, la cour prévôtale de Lyon

exerçait dans la ville et les campagnes ses rigueurs. Camille Jordan, que le malheur de ses concitoyens afflige et indigne, dénonce à la tribune nationale la conduite des hommes exagérés qui abusaient si cruellement du pouvoir dont ils se trouvaient alors investis. Deux honorables citoyens, MM. CHARRIER-SAINNEVILLE et FABVIER (*voyez* ces noms), secondèrent, par leurs écrits, les plaintes éloquentes du député courageux. Les écrivains soudoyés par le parti qui croyait son salut attaché à un nouveau régime de terreur, ne lui épargnèrent point les injures dans leurs lâches pamphlets. Insensible à de pareilles attaques, il n'y opposa que le mépris ; mais ses démarches long-temps infructueuses éclairèrent enfin le gouvernement, qui mit un terme aux vengeances et aux exécutions. L'instrument de mort cessa de rouler dans les rues de Lyon et dans les départemens environnans. La reconnaissance de ses compatriotes, de la France entière, fut la seule récompense digne de lui, et il la reçut ainsi que les bénédictions des familles dont son courage avait sauvé les chefs et les enfans. La session terminée, les départemens de l'Ain et du Rhône le nommèrent concurremment à la chambre des députés. La session de 1818 fut celle où il brilla le moins, et où il éprouva le plus de bonheur. Un ministère constitutionnel, qu'il avait concouru à former, ne lui laissa que la liberté de voter dans le sens de son mandat. Mais en 1819, le système et le ministère étaient changés. Camille Jordan, qui se croyait à la veille de quitter la carrière des affaires publiques, pour reprendre les habitudes de la vie privée, que sa santé chancelante réclamait impérieusement, sacrifia à sa patrie son repos et sa tranquillité. Il reparut à la chambre, et devint un des chefs de l'opposition. Fonctionnaire public, par son titre de conseiller-d'état, il ne craignit pas de déplaire au ministère, en défendant l'élection populaire directe ; et l'éloquence qu'il mit dans son discours fit une telle impression sur la majorité, qu'il ne perdit la noble cause pour laquelle il combattait que de 5 voix. Les troubles de juin, pendant lesquels les députés de l'opposition furent insultés et menacés, fournirent à Camille Jordan une nouvelle occasion de faire entendre sa voix courageuse. Il réclama à la tribune la sollicitude et la protection du gouvernement pour tous les membres de la représentation nationale, accusa les agens des partis et ceux de la police, et renouvela ses accusations devant la justice et sous la foi du serment, comme témoin appelé aux débats devant la cour d'assises. Une conduite si courageuse lui valut l'estime de tous les bons citoyens, mais son nom fut rayé du tableau des membres du conseil-d'état; cependant on lui conserva le titre de conseiller-d'état honoraire. On rapporte que les membres de l'opposition, bien qu'en minorité, s'étaient réunis, à l'ouverture de la session de 1820, pour le porter à la présidence; mais déjà il approchait du

terme de sa vie. Néanmoins il fit un dernier effort, et se rendit au comité secret, où se discutait l'adresse au roi, relative à l'explosion d'un pétard au château des Tuileries. Il y improvisa un discours où se firent remarquer sa franchise et son énergie accoutumées. Ce fut le dernier. Atteint depuis plusieurs années d'un squirre intestinal, les fréquentes pertes de sang qu'il éprouvait l'épuisèrent enfin. Le jour même de sa mort, le 19 mai 1821, il dicta plusieurs pages d'un discours et s'éteignit, quelques heures après ce dernier témoignage de dévouement à sa patrie. L'*Ami de la religion et du roi*, rapporte qu'un ecclésiastique de sa paroisse lui administra l'extrême-onction. Ce fut dans l'église de Saint-Thomas-d'Aquin que se fit le service religieux. Le corps fut conduit au cimetière de l'Est (dit du P. La Chaise): on remarquait parmi les personnes qui lui rendirent les derniers devoirs, la plupart des membres de l'opposition de la chambre des députés et de la chambre des pairs; quelques honorables membres de l'autre parti, entre autres, MM. de Bonald, Mathieu de Montmorency, de Lally-Tollendal, Pasquier, etc., une foule de citoyens des hautes classes de la société. Le convoi, qui se trouva grossi spontanément sur la route de 3 à 4,000 citoyens, pour la plupart jeunes gens et étudians, étant arrivé à sa destination, MM. de Saint-Aulaire et Royer-Collard, membres de la chambre des députés, et Rambaud, maire de Lyon, payèrent à la mémoire du défunt le plus touchant tribut de regrets. Camille Jordan repose dans un monument que ses collègues de l'opposition lui ont fait élever. Plusieurs notices nécrologiques et biographiques lui ont été consacrées, dans la *Revue encyclopédique* (tom. X, pag. 494-507). et dans l'*Abeille française* (29e livraison). Madame Dufresnoy, que Camille Jordan compta au nombre de ses meilleurs amis, à la suite d'une notice fort intéressante, a inséré ces vers touchans et patriotiques :

Repose en paix, ombre chérie,
Et du sein de ce Dieu, tes pieuses amours,
Qui peut-être abrégea ta vie,
Pour t'épargner de mauvais jours,
Veille encore sur ta patrie.

Camille Jordan a laissé deux fils et une fille encore dans l'âge de l'adolescence : trois frères, l'un curé de Notre-Dame à Roanne; le second, directeur des contributions directes à Vienne, département de l'Isère; et le troisième, récemment destitué, était directeur de la division des affaires ecclésiastiques au ministère de l'intérieur. Camille Jordan a publié : 1° *Lettre à M. Lamourette, se disant évêque de Rhône-et-Loire, et métropolitain du Sud-Est*, Lyon, 1791, in-8°. Cet écrit a été fait en société avec M. de Gérando. 2° *Histoire de la conversion d'une dame parisienne*, Paris, 1792. C'est une critique de l'église constitutionnelle. 3° *La Loi et la Religion vengées*, et *Sur les troubles arrivés dans les églises de France*, Paris, 1792; 4° *Discours et rapport sur la liberté, la police et l'exercice de tous les cultes*, prononcé au con-

seil des cinq-cents, dans la séance du 29 prairial an 5, Paris, 1797; 5° *Avis à mes commettans*, Paris, 19 fructidor an 5; 6° *Camille Jordan, député du département du Rhône, à ses commettans sur la révolution du 4 septembre* 1797 (18 fructidor an 5), traduit dans plusieurs langues; 7° *Vrai sens du vote national sur le consulat à vie*, 1802; la police fit saisir cet écrit, à l'exception de 6 exemplaires, qui servirent à deux réimpressions clandestines à Paris, et à plusieurs dans les départemens. 8° *Réponse de M. Camille Jordan, député du département de l'Ain, à un discours sur les troubles de Lyon, prononcé dans la seance du 22 avril* 1818, *pendant la discussion sur le budget*, et *Réponse de M. de Cotton, député du département du Rhône, à M. Camille Jordan, de Lyon, député de l'Ain*, Paris, 1818; 9° *la Session de* 1817, *aux habitans de l'Ain et du Rhône*, Paris, 1818; 10° différens *discours* dans les recueils intitulés *Session de* 1819, Paris, 1820; 11° *Choix de rapports, opinions et discours prononcés à la tribune nationale*, Paris, 1819-1822; 12° *Discussion à la chambre des députés, sur la loi de la liberté individuelle* (session de 1816), Paris, 1817; enfin dans *l'Abeille française*, 1820 et 1821, des fragmens traduits en prose de *Klopstock* et de *Schiller*. Camille Jordan a laissé en manuscrit : *Discours sur l'influence réciproque de l'éloquence sur la révolution et de la révolution sur l'éloquence; Éloge de l'avocat-général Servan* [cet éloge doit être imprimé en tête de la nouvelle édition des œuvres de ce magistrat, faite par le libraire Rusan (1821-1822)]; *Éloge de M. Fay, maire de Lyon; Etudes sur Klopstock*, etc. M. de Gerando devait, en 1821, faire paraître, chez le libraire Émery, les *Œuvres de Camille Jordan*, et le libraire en avait déjà publié le *prospectus*. Il paraît que cette entreprise est ajournée.

JORDAN-DUPLESSIS (Augustin), auditeur au conseil-d'état sous le gouvernement impérial, partit en 1811, en qualité de secrétaire de légation à Wurtzbourg. Le 26 décembre 1813, il fut chargé, par décret de ce jour, d'accompagner, dans la 8me division militaire à Toulon, le contre-amiral Ganteaume, afin de le seconder dans les opérations que nécessitaient les dangers de la patrie. Peu de temps après la première restauration, en 1814, M. Jordan-Duplessis se rendit à Rome, en qualité de secrétaire d'ambassade, fonctions qu'il exerce encore aujourd'hui.

JORDY, général de brigade, commandant de la légion-d'honneur. De simple soldat qu'il était à l'armée de l'Ouest, il parvint successivement, par sa bravoure et de beaux faits d'armes, aux grades de capitaine et d'adjudant-général. Sa valeureuse conduite à la reprise de Noirmoutiers, où il fut grièvement blessé, lui obtint le grade de général de brigade. C'est en cette qualité qu'il passa à l'armée du Rhin, où il continua de donner de nouvelles preuves de son courage. En 1797, il reçut de la part du directoire une lettre flatteuse sur sa belle

conduite au passage du Rhin, où il fut blessé après avoir fait des prodiges de valeur. En 1803, il fut nommé commandant de la légion-d'honneur. Chargé, en 1806, de conduire à Berlin un corps de conscrits destinés à remplir les cadres de l'armée, il fut, après cette expédition, revêtu de divers commandemens, et il se trouvait à Genève en 1813, lorsque l'ennemi entra dans cette ville; mais comme il venait d'être paralysé par une attaque d'apoplexie, il fut hors d'état de faire aucun service. Depuis cette époque on ne le retrouve plus sur le tableau des officiers-généraux en activité.

JORRAND (Louis), écrit inexactement, Jaurand ou Jorran, dans les biographies et dans le *Moniteur*, est né le 29 août 1756, et fut successivement licencié en droit en 1778, et notaire, comme succédant à son père, en 1780. A l'époque de la révolution, dont il adopta les principes avec prudence, il devint, en 1790, membre du conseil de son district; en 1791, membre du directoire du département de la Creuse; et en septembre 1792, membre de la convention nationale, où ce département l'avait nommé. Dans le procès du roi, il s'exprima ainsi : « Je prononce pour l'appel »au peuple; et comme législa»teur, je vote pour une mesure »de sûreté générale, la détention.» Il fut assez heureux pour contribuer, avec les autres membres de la députation, à préserver son département de l'effusion de sang, dont tant d'autres ont été souillés. Il fit partie, le 6 mai 1795, de la commission chargée d'examiner la conduite de Joseph Lebon, qui expia ses crimes proconsulaires sur l'échafaud (*voy.* Lebon). M. Jorrand, élu en l'an 4 (1795) membre du conseil des cinq-cents, sortit de ce conseil le 1er prairial an 6 (1798); il y avait prononcé une opinion fort bien raisonnée sur les rentes viagères, créées pendant la déprédation du papier-monnaie. M. Jorrand cessa depuis cette époque de prendre part aux affaires publiques. Il fut membre du conseil-général du département de la Creuse, depuis l'organisation, en l'an 8, jusqu'en 1816, et président de canton pendant tout le temps qu'ils ont existé. Il continue encore aujourd'hui, 1822, l'exercice de ses fonctions de notaire.

JORRY (N.) adjudant-général, se fit connaître dès le commencement de la révolution par des principes républicains très-prononcés. Il servit, en 1793, contre les insurgés dans les départemens des Ardennes et d'Eure-et-Loir. Après la révolution du 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797), il fut désigné par M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures, pour une mission particulière, et des fonds lui furent même comptés à cet effet; cependant la mission n'eut pas lieu. Quelque temps après, le directoire, à qui l'adjudant-général Jorry devint suspect à cause de ses liaisons journalières avec les *Jacobins*, le fit accuser d'escroquerie, pour avoir gardé la somme dont il n'avait pas fait emploi. Jorry donna à sa défense une publicité et une violence qui provoquèrent son arrestation et sa mise en juge-

ment. On lui conseilla, pendant sa détention, de déposer au trésor public la somme qu'il avait reçue; et ayant suivi ce conseil, il fut acquitté. Quelque temps après sa mise en liberté, il reprit du service dans son grade. La révolution du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799) lui devint fatale; il fut compris au nombre des individus condamnés à être déportés a Cayenne. Toutefois, cette mesure ne reçut pas son exécution. L'adjudant-général Jorry depuis ce temps a été entièrement perdu de vue.

JOSEPH II, empereur d'Allemagne. Prince éminemment philosophe, il était digne de régner sur une nation qui aurait su apprécier les bienfaits de ses institutions. Tout, dans la vie de ce souverain, sembla s'opposer au développement de ses qualités supérieures, et repousser les biens qu'il voulait répandre; cette vie généreuse fut une lutte continuelle, où il fut presque toujours vaincu par la perfidie ou le malheur. Fils de l'empereur François I[er] et de Marie-Thérèse, il naquit le 13 mars 1741. Son berceau devint le signe d'une nouvelle alliance entre les peuples de la Hongrie et la maison d'Autriche. Marie-Thérèse, dernier rejeton de cette ancienne maison, possédait en apanage les couronnes de Bohême et de Hongrie. Epouvantée du nombre et de l'audace de ses ennemis, dans une situation désespérée, cette princesse prend le jeune prince dans ses bras et le présente aux Hongrois. Cette confiance héroïque ne fut pas trompée. *Moriamur pro rege nostro Maria Theresia!* s'écrie l'assemblée. Le jeune prince devient, en 1764, roi des Romains, et en 1765, est déclaré empereur, immédiatement après la mort de son père. Mais Marie-Thérèse ne permit pas qu'il fût associé à son gouvernement. Jalouse de conserver le pouvoir suprême, douée d'ailleurs des qualités qui font les grands souverains, elle ne voyait qu'un sujet dans son fils, quel que fût son âge et son titre. Joseph, impatient de la dépendance dans laquelle on le retient, et que l'ardeur de s'instruire dévore, obtient, non sans peine, l'autorisation de parcourir ses états. Ses voyages dans chaque province de la monarchie autrichienne, sont ceux d'un prince observateur, à qui rien de ce qui intéresse le bonheur de son peuple et des hommes en général ne peut être étranger. En Bohême, il fit cesser la famine que les troubles de Pologne y avaient fait naître. Pendant tout le temps qu'il séjourna à Prague, il n'alla pas une seule fois au spectacle. Il répondait à ceux qui l'engageaient à s'y rendre : « Les besoins du » peuple sont trop pressans, et j'ai » trop d'affaires pour songer à mes » plaisirs. » Le commerce et l'agriculture fixèrent partout son attention, et ces deux grands principes d'existence et de prospérité des états excitèrent tout son intérêt, toute sa sollicitude. L'art de la guerre n'était point resté étranger à ses études; et à l'aspect des troupes et des places fortes, il sentait qu'il saurait faire respecter ses droits et défendre ses alliés. En 1769, Joseph se rendit en Italie, et visita, à Rome où il fit un



Joseph II.

assez long séjour, les monumens et tous les objets d'arts avec les sentimens d'un prince généreux et éclairé. « J'ai voyagé assez utilement, disait-il, car je n'ai pas » voyagé seul. En Italie nous étions » quatre; chacun avait son département, son objet différent d'observations. Le soir, chacun étant » retiré, écrivait ses réflexions : je » les ai ensuite réunies et rédigées. » En Bohême et en Hongrie, j'a» vais avec moi des hommes très» savans dans l'art militaire. Nous » nous arrêtions sur tous les lieux » propres à quelques observations; » et par ce moyen, j'ai eu le plai» sir de faire des campagnes sans » qu'il en ait rien coûté à l'huma» nité. » Il visita aussi les couvens, et y suivit d'un œil curieux les occupations des individus qui les habitaient. Il prouva à Milan, où il diminua les impôts de 200,000 florins, que les maisons de religieuses avaient également frappé ses regards. Ayant dans une visite faite à un couvent de filles, trouvé qu'elles n'étaient point suffisamment occupées, il leur envoya de la toile avec ordre de l'employer à des chemises pour ses soldats. Joseph honora plus particulièrement l'agriculture en traçant de ses mains, à l'exemple de l'empereur de la Chine, quelques sillons dans un champ du territoire de Posowitz : sur le lieu même, les laboureurs et le prince de Lichteinstein lui élevèrent un monument, gage de leur reconnaissance. Joseph II avait pour le grand Frédéric une haute admiration, et il désirait le prendre pour modèle. Le grand Frédéric ne montrait pas des sentimens aussi flatteurs pour le jeune prince. Les deux empereurs s'étant réunis en 1769 à Neiss en Silésie, ils se firent mutuellement l'accueil le plus cordial, et signèrent une convention secrète par laquelle ils arrêtaient de maintenir entre eux la neutralité, dans le cas où, à l'occasion de la guerre d'Amérique, la bonne intelligence entre la France et l'Angleterre viendrait à cesser. Joseph, charmé de son entrevue avec Frédéric II, ne pouvait assez louer ce monarque, qui, de son côté, consignait dans ses mémoires ce jugement que l'impartialité et la franchise ne dictaient assurément pas : « Ce » jeune prince, dit le vieux monar» que, affectait une franchise qui » lui était naturelle: son caractère » aimable marquait de la gaieté » jointe à beaucoup de vivacité; » mais avec le désir d'apprendre, » il n'avait pas la patience de s'ins» truire. » L'année suivante, les deux princes se virent, pour la seconde fois, à Neustadt. Le démembrement de la Pologne fut, dit-on, le motif de ce nouveau rapprochement. Le roi de Prusse, dans cette occasion, ne parut pas plus favorablement prévenu pour Joseph. Il disait : « Le jeune em» pereur, dévoré d'ambition, avide » de gloire, n'attend qu'une occa» sion pour troubler le repos de » l'Europe. » Frédéric lui laissait sans doute ce soin à regret. La succession de Bavière, l'électeur étant mort sans enfans, faillit troubler sérieusement cette bonne harmonie politique des deux monarques. L'Autriche, pour appuyer ses prétentions, commença par envahir l'électorat, et Joseph

alla en personne prendre le commandement de l'armée de Bohême. De son côté, Frédéric II appuya de forces militaires les droits de l'héritier légitime; mais la médiation de Louis XVI mit fin à ce débat, qui, suivant l'expression de Frédéric, ne fut qu'une guerre de plume. La mort de l'impératrice Marie-Thérèse, arrivée le 29 novembre 1780, laissa à Joseph, âgé de près de 40 ans, la souveraine puissance. Comme héritier d'une grande monarchie, dès sa jeunesse il se pénétra des devoirs qu'il aurait à remplir un jour. Il porta une longue attention sur les abus; et les vices du système religieux, le second, s'il n'est le premier ressort du gouvernement, furent ceux qu'il se promit de réformer du moment où il parviendrait au trône. Lorsqu'il y fut monté, et sachant bien qu'il était comptable à la postérité de tous les actes de son administration, il se hâta d'opérer ces réformes importantes, et commença par diminuer le nombre prodigieux des couvens; fit suspendre pour un certain temps les ordinations qui enlevaient aux sciences, aux arts, au commerce et à l'agriculture une très-grande partie de la jeunesse allemande; enfin il donna lui-même des règlemens utiles sur les fêtes et cérémonies religieuses : ce qui le faisait appeler plaisamment par Frédéric II, *mon frère le sacristain.* Ces réformes ne s'opéraient pas sans murmures; mais Joseph opposait aux plaintes sa fermeté qu'éclairaient le désir du bien et l'expérience. Il combattait même ces plaintes avec les traits de la raillerie. L'archevêque se plaignait directement à l'empereur d'une satire mordante contre les moines, que l'auteur classait malignement d'après la méthode de Linné. Cette satire avait pour titre : *Joannis Physiophili specimen monachologiæ.* L'empereur répondit que l'ouvrage n'était que plaisant, et n'attaquait d'ailleurs que la partie inutile et oisive des ordres religieux. Cet ouvrage, attribué au baron de Born, a été traduit en français par le docteur Broussonnet, qui le publia sous le pseudonyme de *Jean d'Antimoine.* En 1781, il partit pour la France; il conserva, comme la première fois, l'incognito, et se fit appeler le comte de FALCKENSTEIN. Les Français aimaient ce prince, qui parlait leur langue de préférence à toute autre, parce qu'il voulait le bien; il était frère de leur reine, et la plus parfaite union régnait entre les deux monarques et les deux peuples. Pendant son voyage en Picardie, il visita le canal de ce nom dirigé par Laurent. Lorsqu'il parcourut ces immenses souterrains, il dit à ceux qui l'accompagnaient : « Je suis » fier d'être homme, en voyant un » homme imaginer et exécuter un » ouvrage aussi vaste et aussi hardi. » Il examina ensuite l'entreprise sous le rapport du commerce et l'avantage des communications qu'elle établissait entre la France et les Pays-Bas autrichiens. L'activité, l'industrie et la splendeur de Lyon lui causèrent la plus grande surprise, et, comme souverain, il envia à la France cette partie de sa gloire et de sa prospérité. A Paris, il reçut des témoignages non équivoqués des sentimens qu'il avait inspirés. Il

visita les monumens, les bibliothèques, les hospices, les institutions utiles. L'établissement des sourds-muets, fondé et dirigé par l'abbé de l'Épée, excita sa juste admiration. Instruit que l'établissement était sans protecteur, il offrit à l'abbé de l'Épée sa médiation pour lui faire obtenir des encouragemens de la part du gouvernement, ou des avantages considérables dans ses états, s'il voulait y fonder un établissement semblable. Au refus de l'abbé de l'Épée, il fit venir de Vienne l'abbé Storck, pour qu'il se formât à l'institution de Paris, et en reportât ensuite les bienfaits dans sa patrie. Le voyage de Joseph à Paris et dans toute la France se fit au milieu des fêtes. A Caen, l'accueil qu'on lui fit et le luxe qu'on déploya pour le recevoir, lui arracha cette exclamation : *Partout je retrouverai donc Paris!* La France à cette époque était en guerre avec l'Angleterre. Joseph, en passant à Brest, fut si frappé de voir une grande flotte armée, et ce spectacle était en effet nouveau pour lui, qu'il s'écria, peut-être avec un léger sentiment de jalousie : *Quel empire ! la terre et la mer !* Ce prince, à peine de retour dans ses états, reçut à Vienne la visite du souverain pontife, déplacement que l'Europe n'était pas accoutumée à voir. L'intérêt de l'Église avait conseillé la démarche de Pie VI; S. S. voulait, suivant l'expression d'un biographe, « éclairer » le monarque autrichien sur le » danger de ses innovations. » Joseph fit au pape l'accueil le plus distingué; mais à peine le souverain de Rome avait-il quitté Vienne, que l'empereur continuait les réformes qu'il avait commencées dès la première année de son règne : ce qui donna lieu à la pasquinade suivante : « Qu'est allé » faire le pape à Vienne ? deman» dait Marforio. — Faire chan» ter deux grandes messes, l'une » sans *credo* pour l'empereur, et » l'autre sans *gloria* pour lui, ré» pondait Pasquin. » Il réduisit le nombre des évêchés, supprima les séminaires diocésains, n'en gardant qu'un très-petit nombre pour tout l'empire, abolit les empêchemens dirimans du mariage et autorisa le divorce. Il fit aussi quelques changemens dans la liturgie, et voulut que la messe et les offices se chantassent dans la langue nationale. Ses volontés furent audacieusement combattues par le clergé et ses protecteurs; mais la fermeté du souverain triompha. En 1783, il se rendit à Rome. Son projet était, dit-on, de traiter directement avec le pape, des affaires ecclésiastiques de l'Allemagne. Le chevalier d'Azara, ministre d'Espagne, que le monarque autrichien honorait de son amitié, parvint à le calmer, et à le porter à renoncer à son projet. Mais il ne put l'empêcher de provoquer le congrès d'Ems, et de diriger l'esprit des évêques de l'empire germanique contre la plénitude de l'autorité pontificale. Joseph avait le projet de changer l'enseignement théologique dans les Pays-Bas ; il voulait créer un séminaire-général à Louvain. Ce projet, hardi sans doute, et mis à exécution sans ménagemens, comme tous ceux

de ce prince, fut calomnié, et devint un prétexte de troubles violens dans ces contrées. En 1784, l'empereur fut occupé de l'insurrection des Valaques, dirigés par Horia et de Gloska, et de l'ouverture de l'Escaut, à laquelle la Hollande s'opposait de toutes ses forces. La demande de ce prince, relativement à cette communication, n'avait rien que de juste : le fleuve baignait diverses parties de son territoire. Ne pouvant vaincre la résistance des Hollandais, Joseph allait recourir aux armes. Louis XVI s'interposa pour arrêter les suites de ces discussions. Il fit obtenir à son beau-frère, en dédommagement de la non-ouverture du fleuve, le fort Lillo et différentes portions de territoire. En 1787, l'impératrice Catherine II, visitant les provinces méridionales de la Russie, fit inviter Joseph à la venir trouver. Joseph se rendit près de la czarine, et promit, dans les conférences qu'il eut avec elle, de la seconder de tous ses moyens dans le projet que cette princesse avait formé de chasser les Turcs de l'Europe. Les Brabançons, dont Joseph avait voulu modifier le système religieux, fanatisés par leurs prêtres, s'étaient révoltés contre l'empereur. Occupé de remplir ses engagemens envers l'impératrice Catherine II, il tira faiblement vengeance de leur conduite séditieuse. Ses armes, contre la ville de Belgrade qu'il avait voulu surprendre le 2 décembre 1787, ne furent pas heureuses; et ses généraux persistant dans le système des cordons, l'ennemi qui était fort et nombreux, et commandé par le grand-vizir Youssouf-pacha, homme habile, pénétra sur plusieurs points, particulièrement par les frontières du Bannat et de la Transilvanie, et inonda l'empire. On craignit même quelque temps qu'il ne parvînt jusqu'à Vienne. Joseph envoya en vain ses meilleurs généraux, tous furent battus. Mais le vieux feld-maréchal Laudon, sur les services duquel le prince comptait le moins, et qu'il n'employa qu'à la dernière extrémité, fut dans ces circonstances graves le sauveur de la monarchie; il ranima le courage des troupes, fit les meilleures dispositions, et enfin s'empara d'Orsova et de l'importante place de Belgrade, d'abord si malheureusement assiégée. Ces succès rendirent la paix à l'empire. Mais son généreux chef approchait de la fin de sa carrière. Sa santé se détériorait de jour en jour; son âme froissée par les dissensions religieuses, la révolution française qui menaçait le trône sur lequel était sa sœur chérie, une mélancolie profonde, l'enlevèrent, le 20 février 1790, ayant à peine atteint sa 49ᵉ année, à un peuple dont il avait voulu faire le bonheur, et qui le regretta vivement. Il expira en présence de ses généraux, et des principaux seigneurs de la cour, revêtu de son grand uniforme et de tous ses ordres. L'armée entière le pleura, et ses plus cruels ennemis furent contraints d'exprimer en secret leur funeste joie. Informé que l'on accusait la reine de France d'entretenir avec lui

une correspondance, et de lui envoyer en secret des sommes immenses, pour le déterminer à nous déclarer la guerre, il avait dit solennellement au moment de mourir : « Je n'ignore point que »les ennemis de ma sœur Antoi»nette ont osé l'accuser de m'a»voir fait passer des sommes con»sidérables : près de paraître de»vant Dieu, je déclare que cette »inculpation est une horrible ca»lomnie. » En effet, et le temps l'a prouvé, le noble caractère de Joseph repousse cette idée. S'il eût vécu plus long-temps, peut-être guidé par la nature et l'amitié, eût-il cherché à secourir sa sœur et son beau-frère, mais nul doute qu'il ne l'eût fait avec le plus noble désintéressement. Joseph II fut un prince doué des plus heureuses qualités : mais l'éloignement où Marie-Thérèse le tint opiniâtrément des affaires publiques, sa longue inaction, et lorsqu'il put gouverner en liberté, les entraves continuelles qu'il éprouva dans l'exécution de ses vues toutes généreuses; l'égoïsme et la perfidie des hommes dont il attaquait les priviléges, bornait la puissance et condamnait les prétentions; l'intrigue, la trahison, les préjugés, l'ignorance du peuple, ont constamment répandu sur sa vie l'amertume et l'ennui. Jamais il ne put goûter un bonheur sans mélange, et sans expier, par mille chagrins, ses bonnes intentions et ses actions les plus louables. Sur la fin de sa carrière, on l'entendait s'écrier douloureusement : « Je ne regret»te point le trône. Un seul sou»venir pèse sur mon cœur; c'est »qu'après toutes les peines que »je me suis données, j'ai fait peu »d'heureux et beaucoup d'in»grats. » Ce douloureux souvenir le porta à tracer, de sa main même, cette épitaphe, qui renferme un sentiment si profond de mélancolie: « Ci-gît Joseph II, qui »fut malheureux dans toutes ses »entreprises! » Ce souverain infortuné avait de l'esprit naturel, qu'une bonne éducation, des voyages faits avec fruit, et une longue expérience avaient fortifié. Il aimait l'ordre et la justice, détestait les abus, et avait incessamment le désir du bien public. L'armée lui dut sa discipline; l'administration des finances, un ordre parfait et la plus grande exactitude dans les engagemens; le code criminel, d'utiles réformes; l'instruction publique, de grandes améliorations; toutes les classes de la société, enfin, une protection égale, le règne absolu des lois. On pourrait citer un grand nombre de traits qui peignent son esprit, et surtout sa belle âme et son cœur excellent. Nous en rappellerons plusieurs. Un jour il rencontre un enfant de 9 ans, qui demandait l'aumône. Il l'arrête, le questionne, et apprend qu'il ne mendie que pour avoir assez d'argent afin de payer un médecin, dont sa mère, dangereusement malade, a le plus grand besoin. Joseph se fait passer pour médecin, et accompagne l'enfant qui bondit de joie. Il arrive chez la mère, la console, lui envoie 50 ducats et son propre médecin. Une autre fois, apercevant une jeune personne qui allait vendre des hardes pour secourir sa famille, il l'aborde, ga-

gne sa confiance, et apprend d'elle que l'empereur laisse mourir de faim un de ses vieux et braves officiers. Joseph, vivement ému, lui dit qu'il est de la maison de l'empereur, lui paie le prix des hardes, et lui donne rendez-vous au palais, pour le lendemain. Pendant ce temps, il se fait informer de la conduite et des services de l'officier, et apprend qu'il est digne de sa bienveillance. Au jour indiqué, la fille, accompagnée de sa mère, arrive au palais; l'ordre était donné de l'introduire près de S. M. « Mademoiselle, dit Joseph à la jeune personne qui le » reconnut et parut interdite, rassurez-vous; voilà le brevet d'une pension égale aux appointemens de monsieur votre père; » remettez-le-lui de ma part, et » pardonnez-moi le retard qui vous » a mis dans l'embarras. Dorénavant, si on vous disait du mal de » moi, je vous demande de me défendre. » Ce fut depuis cette circonstance, que l'empereur fixa un jour par semaine, pour entendre toutes les plaintes et recevoir toutes les réclamations de ses sujets. Ce prince, ami du peuple, répondit un jour à des seigneurs qui lui demandaient de faire fermer le Prater, afin qu'ils pussent s'y promener en liberté, et de n'en permettre l'entrée qu'aux personnes d'un certain rang: « Messieurs, si » je ne voulais voir que mes égaux, » il faudrait aller m'enfermer dans » les caveaux des Capucins, où re» posent mes ancêtres. Vous ne » connaissez donc pas le grand » plaisir d'être l'égal de tous, et » d'égaler tout le monde à soi? » Joseph savait très-bien saisir les caractères, et il les peignait avec esprit. Nous ne rapporterons de lui qu'un mot, qui caractérise parfaitement Catherine II, si avide de célébrité, et qui, pour l'obtenir, tentait journellement des entreprises qu'elle n'achevait pas toujours. Lors de la réunion de ces deux souverains, en 1787, l'impératrice invita Joseph II à poser la seconde pierre de la ville d'Ecatherinoslaw, dont elle venait de poser la première. Joseph disait à cette occasion : « J'ai fini une grande » affaire en un jour, avec l'impé» ratrice de Russie; elle a posé la » première pierre d'une ville, et » moi la dernière. » Joseph II fut marié deux fois : la première, à l'infante Isabelle de Parme, que la mort lui ravit en 1763; et la seconde, à Marie-Joséphine de Bavière, qui mourut en 1767. Il n'eut point d'enfant de ces deux mariages. Ce fut son frère, Léopold II, qui lui succéda. L'empereur actuel, François Ier, a fait ériger à Joseph II, par le baron de Zauner, une statue équestre en bronze. C'est l'un des beaux monumens du siècle. Joseph II a été diversement jugé par les biographes et les historiens contemporains. Dans sa patrie, et hors de sa patrie, il a trouvé un grand nombre de censeurs, et un plus grand nombre d'admirateurs. C'est dans cette dernière classe que l'on doit compter les Français, du moins ceux qui savent admirer et louer le petit nombre de souverains qui survivent à leur règne, par la grandeur de leurs vues, la pureté de leurs intentions, et leurs bienfaits envers leurs peuples. Parmi les ouvrages



Josephine

Imp. et Reine.

publiés en français, sur le célèbre fils de Marie-Thérèse, on peut citer un recueil d'anecdotes en 2 vol. in-12, publié par M. R...... (Rioust), sous le titre de *Joseph II peint par lui-même*, 1817. Néanmoins, certaines anecdotes un peu douteuses, d'autres peu analogues aux principes du monarque, et le caractère de l'écrivain qui les raconte, avertissent suffisamment le lecteur de se tenir en garde contre une confiance absolue.

JOSEPH (le Père), missionnaire romain en Asie, dont le nom de famille est Sebastiani. Ce personnage est diversement jugé : très-favorablement par les Anglais, et d'une tout autre manière par ses compatriotes et par les Français. Suivant les feuilles anglaises, le P. Joseph a longtemps habité la Perse, et a un très-grand ascendant sur l'esprit du roi; il est excellent médecin; bon horloger; il parle l'arabe, le persan, le grec et l'hindou aussi bien que sa langue maternelle; il ne parle pas avec moins d'élégance l'italien, le latin, l'anglais et le français; il interprète avec tant de force et de charmes l'esprit du nouveau Testament, selon lui fort mal traduit, qu'il fait souvent des prosélytes de ses auditeurs. Cet homme extraordinaire se rendit à Londres en 1816, pour y vendre quelques exemplaires des *Œuvres du poète persan Hafiz*, ouvrage magnifique qu'il a traduit du persan en latin, et qu'il a accompagné du texte. Mais les adversaires de ce bon religieux prétendent que les missionnaires en Asie ont une vie trop occupée pour s'amuser à étudier et à traduire les poètes anacréontiques ou érotiques du genre de Hafiz, et pour venir vendre en Europe leurs traductions; que ce même Hafiz n'a jamais été imprimé en latin, et que la traduction que le P. Joseph a apportée en Angleterre ne peut être que manuscrite. Enfin que ce religieux est un aventurier qui passait pour être vendu au parti anglais en Perse, et qui a cherché par tous les moyens possibles à entraver, à la cour de Feth-Ali-Schâh, les négociations entamées au nom de l'empereur Napoléon, d'abord par M. de Romieu, et ensuite par M. Jaubert, en 1805. Dans le voyage qu'il a publié, M. Jaubert parle de ce religieux en des termes qui ne confirment pas l'excellente opinion qu'on paraît avoir voulu faire prendre au public sur la délicatesse, la franchise, le savoir et les brillantes qualités du P. Joseph. C'est dans cet ouvrage qu'on se fera une juste idée d'un homme mis en scène d'une manière trop extraordinaire pour être vraisemblable.

JOSÉPHINE (Rose-Tascher de la Pagerie), impératrice des Français, reine d'Italie, née à la Martinique, le 24 juin 1763. Elle aurait pu prendre pour devise ce vers charmant :

Et la grâce plus belle encor que la beauté.

Elle était belle aussi; sa taille était élégante et majestueuse. Ses traits, sans être réguliers, formaient un ensemble à la fois noble et agréable. Ils exprimaient cette bonté constante qui n'a cessé d'embellir les jours de son règne, après avoir fait le charme de sa vie pri-

vée. Peu de femmes ont mieux mérité de fixer les regards de la société, où elle fut toujours chérie et distinguée. Sur le trône, elle se souvint toujours d'elle-même, et donna, par l'affabilité et presque par la simplicité de ses manières, une parure toute nouvelle à la majesté impériale. L'association du génie et de la bonté est rare sur les trônes. Aussi laissa-t-elle de profonds souvenirs, après avoir été pendant 20 ans l'objet de l'admiration et du respect de l'Europe. Joséphine était fort jeune, quand son père la conduisit en France, pour la marier au vicomte de Beauharnais. Ce mariage était convenu entre les deux familles, lorsque le marquis de Beauharnais était gouverneur-général des Antilles. Dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, Mme de Beauharnais fut encore plus remarquée à la cour par cette grâce vraiment particulière dont la nature l'avait douée. Elle eut, ce qu'on appelait alors un grand succès à la cour. Son mari, homme très-agréable et de beaucoup d'esprit, contribuait à rendre la condition de sa femme, une des plus heureuses et des plus brillantes de la société. Elle eut deux enfans, Eugène et Hortense. Mais les affections de la nature n'avaient point été altérées dans l'âme de Mme de Beauharnais par les plaisirs du monde, ni par les délices de la cour. Sa tendresse pour une mère déjà âgée et souffrante la rappela à la Martinique en 1787. Elle y mena sa fille, et y passa 3 ans. Les troubles dont cette colonie fut le théâtre à cette époque, furent si subits et si périlleux, qu'elle n'eut que le temps de fuir sans avoir pu faire ses adieux à sa mère et à sa famille. Une grande destinée veillait sur elle, et l'appelait à d'autres épreuves. Elle échappa miraculeusement à une foule de dangers, et arriva en France. On a depuis, et avec raison, beaucoup parlé dans le monde d'une prédiction qui lui fut faite dans son enfance. Elle se plaisait elle-même à s'en rappeler le singulier souvenir, quand elle fut élevée à cette grandeur qu'une bonne femme lui avait prophétisée. Mme de Beauharnais, échappée aux troubles de la Martinique, trouva en France les premiers orages de la révolution. Son mari, déjà connu par son dévouement aux principes constitutionnels, et justement remarqué par son influence dans la cause de la liberté naissante, attira sur sa femme une grande considération. La France était déjà en proie à l'anarchie et à tous les maux qu'elle entraîne. Les malheurs de la société vinrent tout naturellement se groupper et chercher un refuge auprès de celle qui n'avait jamais vu couler une larme sans l'essuyer. Mlle de Béthisy, condamnée par le tribunal révolutionnaire, dut la vie aux courageuses sollicitations de Mme de Beauharnais. Mais la terreur s'étendit bientôt sur toute la France, et devant elle disparut aussi toute protection comme toute innocence. D'autres larmes étaient réservées à Mme de Beauharnais. Son mari, qui défendait aussi vaillamment la France à la tête des armées, qu'il avait défendu sa liberté à la tribune, du poste de gé-

néral en chef de l'armée du Rhin, fut traîné dans une prison. Compris tous deux sur une liste de proscription, leur mort était certaine. Le général fut condamné, et sa femme eut la douleur de le voir entraîner au supplice. Elle tomba tout à coup dans un état de saisissement si voisin de la mort, qu'elle ne dut la vie qu'à l'impossibilité de la transporter. Robespierre périt enfin, et l'échafaud fut brisé. Tallien, qui l'y fit monter, parvint à faire sortir de prison la veuve du général Beauharnais. Elle ne l'oublia jamais, et après elle, son fils Eugène se chargea de cette portion de l'héritage de sa mère. Une pension honorable pourvut jusqu'aux derniers momens aux besoins de l'homme courageux, qui, sans l'impératrice et le prince Eugène, fût mort dans la misère. Joséphine dut à Barras sa rentrée dans une partie des propriétés de son mari. Ce fut chez ce directeur, qu'après le 13 vendémiaire, elle rencontra le général BONAPARTE, qui avait le plus grand désir de la connaître. En voici la raison. Le désarmement des citoyens ayant été ordonné par suite de cette journée, un enfant de 15 ans, c'était *Eugène*, se présenta chez lui, et lui demanda avec une énergie particulière, de lui faire rendre l'épée de son père. Aussitôt qu'il connut la mère d'Eugène, le général BONAPARTE s'y attacha. C'est la seule femme qui ait eu de l'empire sur lui, et pour laquelle, disait-il, il eût éprouvé une véritable passion. Il l'épousa en 1796. Elle suivit le héros d'Italie; sa mission constante fut d'enchanter le vainqueur et d'adoucir ses triomphes. Joséphine la remplit fidèlement, et la continua quand elle fut au sommet de la puissance. BONAPARTE partit pour l'Egypte. Elle se retira à la Malmaison, où elle se plut à réunir les objets d'art les plus précieux, et où elle commença cette belle collection de plantes exotiques dont elle a enrichi la France. A l'élevation de son mari au consulat, JOSÉPHINE devint la providence de la France. Elle aida puissamment le premier consul dans la consolation des malheurs, auxquels il venait de mettre un terme. Une foule d'émigrés durent à JOSÉPHINE leur radiation, leur rentrée dans leurs biens, ou de grands secours. Elle encouragea les arts et l'industrie, rendit l'abondance aux premiers artistes, comme aux plus humbles artisans. Jamais personne ne s'est retiré d'auprès d'elle sans être ou enchanté, ou reconnaissant. «Si je gagne les batailles, lui disait BONAPARTE, c'est vous qui gagnez les cœurs.» Toute espèce de malheur non mérité avait accès auprès d'elle. Sa bienfaisance ne connaissait pas les partis. La nourrice du dauphin en recevait une pension. Sans se mêler des affaires politiques, elle put souvent éclairer sur une injustice et influer pour une grâce. Ce fut à ses larmes que MM. de Polignac et de Rivière durent la vie. Elle était la femme de l'homme qui devait le plus facilement pardonner, et elle était la meilleure des femmes. Elle fut aussi la meilleure et la plus aimée des souveraines. Sa cour fut un grand asile ouvert à tout ce que la France pouvait lui offrir de malheurs à

consoler, de services en tout genre à récompenser. Elle aimait le luxe et la gloire, et elle fut la source d'une grande prospérité. A l'époque de l'avénement à l'empire, il fut parlé de divorce. Un parti s'inquiétait en France de ne point voir de successeurs au chef de l'état. Napoléon repoussa ce conseil, qu'il aurait dû repousser toujours. Il fit sacrer l'impératrice à Paris, et la reine à Milan. A Munich, elle assista au mariage de son fils avec la princesse de Bavière. Sa fille lui restait, mais elle dut bientôt, et avec le plus vif regret, s'en séparer aussi, quand la reine HORTENSE dut aller occuper le trône de Hollande. Cette princesse perdit son fils aîné. L'impératrice sentit qu'elle avait besoin de pleurer avec sa fille, et partit pour le château de Lacken, où elle lui prodigua les consolations qu'elle devait bientôt en recevoir elle-même. Au retour de Bayonne, le divorce fut décidé. Elle dévora son chagrin par le sentiment du bonheur de la France, et trouva beau de se sacrifier à la destinée de ce qu'elle avait de plus cher. Ses enfans lui conseillèrent la retraite, et voulurent la partager. Mais le bonheur de rester *l'amie de l'empereur*, de le voir quelquefois, l'emporta et dut l'emporter sur ce projet. Elle eut le courage d'approuver le mariage de Napoléon, parce qu'elle supposait à l'archiduchesse, les qualités qui devaient faire le bonheur de l'empereur. Pendant la guerre de Russie, l'impératrice Joséphine alla en Italie assister aux couches de sa belle-fille la vice-reine, de là se rendit en Suisse où elle séjourna, et revint à la Malmaison, heureuse campagne ennoblie pour elle par tant de souvenirs. Son goût pour la botanique s'y fortifia, et le prince-régent, aujourd'hui roi d'Angleterre, faisait, malgré la guerre, respecter les envois qui étaient faits à l'impératrice de toutes les parties du globe. Au moment de la déchéance de NAPOLÉON, la douleur de JOSÉPHINE fut sans bornes. « Pourquoi, disait-elle, pourquoi » ai-je consenti à cette séparation? » Napoléon est malheureux, et je » ne peux l'être avec lui! » Chaque journal lui navrait le cœur. « On l'accuse faussement, disait-» elle, qui peut savoir mieux que » moi le contraire de ce qu'on lui » reproche? » Elle dut recevoir et reçut les hommages des souverains qui venaient de détrôner son époux. L'empereur Alexandre la traita avec une distinction toute particulière. Il vint souvent la voir. Malgré les larmes qui roulaient sans cesse dans ses yeux, elle était condamnée à recevoir et à être bienveillante. Souvent aussi l'émotion était trop forte, et elle devait se retirer pour pleurer à son aise; l'inquiétude sur le sort de ses enfans l'accablait. La destinée de l'homme qu'elle voyait déchu de toute puissance, et lâchement calomnié, lui causa une agitation qu'elle ne pouvait calmer. Celle qui avait traversé avec tant de courage les périls de la révolution, parce qu'ils lui était personnels, ne put supporter l'idée du malheur, pour ce qu'elle avait de plus cher au monde. Son âme était trop tendre pour survivre à une telle infortune; le coup mortel était porté. Tant de tourmens

de toute nature allumèrent son sang, et elle fut frappée tout à coup d'une inflammation à la gorge, qui mit ses jours en danger. Cependant elle devait recevoir le roi de Prusse, elle se leva; mais bientôt, ne pouvant résister à ses souffrances, elle dut se retirer. Néanmoins elle était encore si pleine de vie qu'on n'avait point d'inquiétude. L'empereur Alexandre envoya son médecin, qui la trouva fort mal. Les premiers médecins de la capitale furent appelés. Tout espoir était perdu. Elle mourut le 3me jour, le 29 mai 1814, dans les bras de ses enfans et de ses amis. Quelques momens avant sa mort, on l'entendit prononcer par intervalle, et pour toutes paroles : *l'île d'Elbe!.... Napoléon!.....* Cette éloquence des mourans a quelque chose de lapidaire, de monumental. Son corps fut déposé dans l'église de Ruel, et suivi par un nombreux cortége, où l'empereur Alexandre se fit représenter par le général Saken. L'archevêque de Tours prononça l'oraison funèbre. Après sept années, ses enfans viennent d'obtenir la permission de faire élever un monument à celle que l'on appela si long-temps l'ange gardien de la France, et que les malheureux appellent encore leur mère.

JOSSE-BEAUVOIR (N.), membre du conseil-général de Loir-et-Cher, sous le gouvernement impérial, fut nommé à la chambre des députés en 1815. Il siégea au côté droit, et vota constamment avec la majorité des députés de cette chambre, jusqu'à ce que le roi, dans sa sagesse, eut reconnu la nécessité de la dissoudre, en déclarant, par son ordonnance du 5 septembre 1816, que la charte ne serait point révisée. Lorsque, le 9 novembre 1815, on discuta le projet de loi *sur les cris et écrits séditieux*, M. Josse-Beauvoir trouva les amendes proposées trop faibles et en demanda l'augmentation. Il appuya aussi la demande de M. de Botderü, relative à la privation des pensions de ceux qui seraient condamnés. Réélu en 1816, il combattit le projet de *loi sur les élections*, prétendant qu'il n'était point monarchique, et que le système électoral suivi sous Bonaparte était préférable. Il profita de l'occasion pour faire une sortie violente contre les écrivains libéraux, et conjura la chambre de repousser le projet au nom de la monarchie légitime. Il se prononça successivement pour le rejet de la *continuation de la détention indéfinie*, et de *la continuation de la censure des journaux*, parce qu'il trouvait ces deux projets de loi incomplets. Il parla néanmoins d'une grande conspiration de la philosophie contre la religion et la morale. Lors de la discussion du *projet de loi sur le recrutement*, session de 1817 à 1818, il se prononça contre l'avancement par ancienneté, et demanda la suppression entière de l'article relatif aux volontaires-vétérans. Dans la séance du 15 janvier 1819, à l'occasion des pétitions relatives à la loi des élections, il s'écria : « Que les pétitions collectives sont une invention républicaine qui ramènera la révolution, une jonglerie dont il faut faire justice, » et il demanda l'ordre du jour, en con-

seillant aux libéraux de pleurer la loi des élections qu'il regardait comme morte. Le 22 mars de la même année, encore à l'occasion de la *censure des journaux*, il dit qu'il en avait précédemment demandé la suppression, mais que les circonstances étant changées, il en demandait maintenant le maintien : ajoutant qu'il n'y avait que ce moyen de guérir l'opinion qui était malade, car il espérait bien que la censure ne s'exercerait *qu'au profit des hommes monarchiques*. Le 16 mai, en appuyant le projet de la nouvelle *loi des élections*, il traita celle du 5 février, d'*atroce*, d'*hypocrite* et de *scélérate*. Il ajouta que les petits propriétaires étaient trop favorisés aux dépens des grands; que rien n'était plus dangereux que de chercher les moyens de plaire au peuple, et il fit, en quelque sorte, l'éloge de l'heureux temps où la France possédait des serfs, en disant que même dans les républiques anciennes il y avait des esclaves. Le 20 juin, il s'opposa aux réductions proposées par des membres du côté gauche sur les budgets particuliers de chaque ministère. M. Josse-Beauvoir a été réélu par le département de Loir-et-Cher en 1821; ses principes et ses opinions étant toujours les mêmes, il n'a point cessé de siéger au milieu des membres du côté droit, et de voter avec eux.

JOUBERT (N.), surnommé JOUBERT DE L'HÉRAULT, fut nommé, en septembre 1792, député suppléant de ce département à la convention nationale, où il ne prit séance qu'à la suite du procès du roi. Envoyé, très-peu de temps après, en mission aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, il ne parut point à la tribune avant et depuis ces missions. Après la session conventionnelle, M. Joubert fut attaché aux armées, en qualité de commissaire-ordonnateur des guerres. Le département qui l'avait élu à la convention, le nomma, en 1798, membre du conseil des cinq-cents; il devint secrétaire de cette assemblée. Lors de la discussion du projet relatif à l'emprunt de 100 millions, en 1799, il le combattit avec assez d'énergie pour se faire remarquer; et comme il se montra très-opposé à la révolution du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), il fut exclu du corps-législatif. Cependant, plus éclairé ou mieux inspiré dans ses intérêts, M. Joubert envoya son adhésion au nouvel ordre de choses, et protesta de son dévouement au gouvernement consulaire, déclarant qu'il ne voyait, hors de ce gouvernement, «que la plus déplorable confusion, parce que les citoyens à la tête des affaires de l'état offraient aux républicains une garantie irrécusable.» M. Joubert fut nommé, dans la même année, président du conseil de guerre établi à Valence, pour examiner la conduite des individus qui avaient rendu les places fortes de l'Italie. Envoyé ensuite à Milan, en qualité de commissaire-ordonnateur, il remplit ces fonctions jusqu'en 1812. Il a fait la campagne de Russie, où il a failli périr. De retour dans ses foyers, et entièrement rendu aux occupations de la vie privée, il



Joubert

jouit d'une fortune considérable et telle, disent les auteurs de plusieurs biographies, « qu'il peut » facilement se passer d'emploi. » A défaut de calomnie, ce trait d'esprit n'est pas sans une insinuation malveillante.

JOUBERT (Barthélemi-Catherine), naquit à Pont-de-Vaux, département de l'Ain, le 14 avril 1769. Il n'avait pas encore 15 ans, qu'il s'évada du collége où il étudiait, pour aller à la Fère en Picardie, où il s'engagea dans le régiment de canonniers qui y était en garnison. Son père, qui le destinait au barreau, lui fit obtenir son congé, et l'envoya à Lyon, où il acheva avec distinction ses études. A l'époque de la prise de la Bastille, Joubert faisait son droit à l'université de Dijon. En décembre 1791, il s'enrôla pour voler à la défense de nos frontières; ce fut comme sergent dans le 3e bataillon de l'Ain, qu'il débuta dans la carrière militaire à l'armée du Rhin. Joubert eut un avancement rapide; mais chaque grade qu'il obtint, fut le fruit d'une action d'éclat. Nommé sous-lieutenant le 23 avril 1792, il passa lieutenant le 20 août suivant, et traversa le Var dans le mois de septembre, sous le commandement du général Anselme, pour l'expédition de Nice, Villefranche et Oneille. Joubert se trouva à toutes les affaires d'avant-poste qui suivirent la prise de Nice. Dans le mois de septembre 1793, il y eut une affaire générale; tous les camps retranchés qui existaient sur les montagnes du col de Tende furent assaillis en même temps par les Austro-Sardes. Joubert défendait avec 30 grenadiers une redoute qui fut attaquée par 500 hommes. Ses cartouches épuisées, il continua à se défendre à la baïonnette, et ne se rendit que lorsque sa redoute, pulvérisée par l'artillerie, laissa sa petite troupe entièrement à découvert. Grièvement blessé, il fut conduit à Turin et présenté au roi de Sardaigne. Les courtisans de ce prince lui demandèrent s'il était noble. « Je suis » citoyen français, répondit-il. » D'autres réponses semblables, qui annonçaient en lui un républicain prononcé, lui attirèrent quelques mauvais traitemens; mais d'après la demande du général Devin, il ne tarda pas à être renvoyé sur parole. Joubert avait tout perdu, et il était attaqué de la dyssenterie; il revint dans son pays, où Albite et ses suppôts exerçaient la tyrannie la plus odieuse. Il se présenta au club, et s'éleva avec la plus grande force contre Alban et Vauquois, qui voulurent le faire assassiner par 2 hussards. Averti à temps, Joubert, malgré son état de faiblesse, quitta le département et se rendit à Nice. Promu au grade d'adjudant-général, dans le mois de prairial suivant, il écrivit aux représentans du peuple que, malgré son peu de talent pour ce poste, il allait sacrifier sa chétive existence pour la république. Il fut aussitôt envoyé à Toulon, pour y opérer l'embarquement des troupes destinées pour la Corse : la nouvelle de la prise de Bastia, et des renseignemens obtenus sur les forces maritimes des Anglais dans ces parages, empêchèrent cette expédition. Il rejoignit ensuite l'armée d'Italie,

et fut commandé, dans le mois de messidor an 3, pour aller attaquer un corps hongrois, fort de 6,000 hommes, campé à Melagno. Il n'avait avec lui que 2,000 volontaires, et il fut forcé de se retirer avec une perte de 450 hommes et 56 officiers, dont 4 officiers supérieurs. « Exposé, » dit-il lui-même, à dix pas de la » mitraille, aux grenades et au » plomb, dirigé à bout portant, » j'ai tout fait humainement pour » m'enterrer dans leurs redoutes. » A son retour, Joubert apprit qu'il n'était pas compris sur la liste des adjudans-généraux envoyée par le directoire. Il se disposait à quitter le service; mais le général Kellermann, qui savait apprécier son mérite, le fit rester : cet ordre conserva à l'armée un de ses plus habiles et de ses plus braves défenseurs, et qui mérita bientôt, sur le champ de bataille, à Loano, le 2 frimaire an 4, le grade de général de brigade. Peu de temps après, le général Bonaparte vint prendre le commandement de l'armée d'Italie, et c'est alors que commença cette suite de brillans faits d'armes, qui étonnera la postérité la plus reculée. Dès le 22 germinal, la bataille de Montenotte eut lieu; Joubert y donna de nouvelles preuves de bravoure et d'intelligence. Le lendemain, après avoir chassé l'ennemi de toutes ses positions, il enveloppa, par une manœuvre prompte et hardie, un corps de 1500 grenadiers, commandé par le général Provera; il le chassa de la forte position de Sainte-Marguerite, et vint aussitôt l'assaillir dans le château de Cossaria, où il s'était retiré. Suivi seulement de 7 hommes, Joubert s'élance dans les retranchemens; il est atteint à la tête et renversé : ses soldats le croient mort; ils reculent de quelques pas. Mais bientôt ils apprennent qu'il n'est pas blessé dangereusement, et ils s'élancent de nouveau : le château est emporté. Le 29 floréal, il se trouva au combat qui fut donné au-delà de Ceva, sur le Tanaro, près de Mondovi, et y reçut une balle morte dans la poitrine. Il s'empara ensuite de Kerasco, passa le Pô, poursuivit les ennemis au combat de Lodi, et vint bloquer la forteresse de Milan, sous le feu de laquelle il resta pendant 8 jours. Joubert eut ensuite le commandement de l'avant-garde du corps de Masséna; il entra le premier dans Vérone, et alla s'établir dans le Tyrol, pour en garder les débouchés pendant le siége de Mantoue. Le 11 messidor, il attaqua l'ennemi au col de Campion, entre la tête du lac de Guarda et l'Adige, et enleva à la baïonnette les retranchemens qui défendaient cette position. Quatre cents hommes tués, 270 prisonniers, 400 tentes, les bagages des officiers, 25 mulets et 5000 cartouches furent le résultat de cette victoire. « Cette journée fut si fatigan- » te, qu'il portait, dit-il, les ordres » lui-même, ne trouvant per- » sonne qui pût aller assez promp- » tement. » Joubert contribua au succès des combats livrés aux troupes de Wurmser à Salo, à Lonado et à la bataille de Castiglione. Sa brigade défendait Corona et Montebaldo, lorsque Wurmser tenta d'y faire passer son armée : il fit une belle défense;

mais il avait trop peu de monde pour résister à toute l'armée ennemi, forte de 30,000 hommes. Coupé de toutes parts, et pour ainsi dire enveloppé, il fut contraint de battre en retraite et d'abandonner tous ses équipages. Dans son rapport au chef de l'état-major, en fructidor, Joubert établit les causes de cette défaite, qui fit lever le blocus de Mantoue. L'armée française rétrogradait sur Castiglione; les Autrichiens suivaient ce mouvement et faisaient leurs dispositions : mais lents dans leurs opérations, ils donnèrent le temps aux divisions françaises d'arriver. A neuf heures le canon se fit entendre; le général Bonaparte dit à Joubert: « Serrurier attaque, tu devrais » déjà être engagé; pars avec les » chasseurs, et force le centre. » Joubert se précipite sur les colonnes ennemies; il est soutenu par Augereau, et, de concert avec le général Dijeon, il s'empare à la baïonnette du village de Solforino, défendu par 6000 Autrichiens et 6 grosses pièces d'artillerie. Wurmser, forcé en même temps sur Milan, fut poursuivi jusqu'à Borghetto. Les chaleurs et les fatigues d'une campagne aussi pénible avaient altéré la santé délicate du général Joubert; il ne put prendre aucune part aux combats livrés vers la fin de fructidor an 4 et dans le mois de vendémiaire an 5, et commanda successivement, pendant ce temps, à Brescia et à Legnano, place en face de Mantoue. Le 7 brumaire, il reçoit l'ordre du général en chef d'approvisionner cette place pour deux mois et de l'entourer d'eau; mais on lui recommande de tenir seulement 20 jours. Le 2 frimaire an 5, le général Alvinzi tenta de pénétrer en Italie, pour délivrer Mantoue. On se battit pendant 3 jours à Ronco et à Arcole, et le général Joubert eut ordre de sortir de Legnano, pour remplacer le général Vaubois dans le commandement de sa division. Il eut d'abord affaire à 8.000 Autrichiens, contre lesquels il soutint un combat qui dura 6 heures : il fut repoussé; mais il n'en fit pas moins 500 prisonniers qu'il emmena. Dans un second combat, il prit 1,500 hommes, 3 pièces de canon, et reprit les positions de Rivoli et de Corona. Nommé général de division à la suite de ces brillans exploits, il eut de nouveaux succès le 23 frimaire, et repoussa, avec perte de 300 hommes, l'ennemi, qui était venu l'attaquer. A la bataille de Rivoli, le 25 nivôse, et aux affaires des 26 et 27 du même mois, « Joubert se » montra, dit le général Bonaparte, » grenadier par son courage, et » grand général par ses connais» sances militaires. » Les Autrichiens s'étaient emparés du plateau de Rivoli, seul point par où ils pouvaient faire déboucher leur artillerie et leur cavalerie, et d'où ils pouvaient si bien diriger leur feu, que déjà ils se croyaient vainqueurs. Joubert manœuvre pour tromper l'ennemi; mais il ne perd point de vue le point d'attaque. Son cheval est tué sous lui; il s'arme d'un fusil, s'élance avec fureur à la tête des grenadiers, et s'empare du pla-

teau, d'où il culbute les Autrichiens dans le Bas-Adige, après leur avoir enlevé plusieurs pièces de canon. Ce coup de main décide de la victoire : Alvinzi voulut opérer sa retraite; mais le général Joubert avait déjà dirigé une colonne pour le tourner et le prévenir sur Corona, en suivant le revers de Montebaldo. Alors les Autrichiens, voyant leur retraite coupée, se mirent en déroute; 6,000 d'entre eux mirent bas les armes : la reddition de Mantoue, et l'entrée de l'Allemagne par l'Istrie et la Carinthie, furent le résultat de cette bataille. Le 4 pluviôse suivant, le général Joubert reçut l'ordre de marcher sur Trente. L'ennemi, retranché dans des gorges et des redoutes, interceptait la route; mais rien ne put arrêter Joubert. Il culbuta les Autrichiens à Avice, Lavis, Turgoli, Mori et Trente, et fit 2,000 prisonniers dans ces différens combats. Cette expédition glorieuse lui valut une lettre du directoire conçue en ces termes : « Le directoire-exécu-»tif vous invite, citoyen général, »à recevoir le témoignage de sa »satisfaction pour les services »précieux que vous avez rendus »à la république dans les glorieu-»ses journées des 25 et 26 à Ri-»voli. Vos opérations récentes »dans le Trentin vous donnent »de nouveaux droits à la recon-»naissance nationale. Continuez, »brave et heureux général, volez »à de nouveaux succès; ils sont »dus à votre courage et à vos ta-»lens militaires. » Le 29 ventôse, le général Joubert reçut l'ordre de pénétrer dans le Tyrol autrichien, et il dirigea sa marche sur Botzen et Brixen. Il commandait 3 divisions, dont 2 étaient sous les ordres des généraux Baraguay-d'Hilliers et Dumas. Il pénétra dans Brixen, après une affaire générale contre les généraux Kerpen et Laudon, qu'il coupa d'avec l'armée du prince Charles, alors dans la Carinthie; mais il était loin d'avoir écarté tous les dangers. Les Tyroliens s'étaient levés en masse contre l'armée française; et l'armée autrichienne, qui s'était portée sur ses derrières, avait intercepté ses communications avec le général Bonaparte. Il était instant de se réunir au général en chef. Joubert se met en mouvement; il attaque l'ennemi partout où il se présente, et livre 7 combats, dans lesquels il fait mordre la poussière à 2,000 Tyroliens, fait 9,000 prisonniers, et enlève à l'ennemi 12 pièces de canon et ses magasins, et opère sa jonction. Le général Joubert déploya les plus grands talens dans cette campagne, que Carnot qualifie si justement de *campagne de géans*. La confiance qu'il avait inspirée aux Tyroliens par sa probité et par la simplicité de ses mœurs, aussi-bien que par son désintéressement personnel (il consacra aux besoins de ses troupes, les sommes destinées à son traitement), contribua autant que son courage au succès de cette expédition, tellement difficile, que les Autrichiens avaient cru ses troupes anéanties, et avaient fait chanter, à Vienne, un *Te Deum* pour leur destruction. L'armée française elle-même le croyait

perdu, lorsqu'il revint triomphant. A son arrivée, il se présenta pour entrer dans la tente du général en chef, força la sentinelle, qui avait la consigne de ne laisser entrer personne. Aux cris qu'il entend, le général Bonaparte sort, voit Joubert, se jette dans ses bras, et dit au soldat : « Va, » le brave Joubert, qui a forcé le » Tyrol, a bien pu forcer ta consi» gne. » Cette jonction donna au général en chef les moyens d'exécuter ses projets; elle avait étonné les Autrichiens, qui bientôt se déterminèrent à la paix. Les préliminaires en furent signés à Léoben, le 29 germinal an 5. Le général Joubert assista à ce traité; et dans le mois de vendémiaire, il alla à Pont-de-Vaux, prendre un repos nécessaire à sa santé. Il retourna au mois de brumaire en Italie, d'où le général Bonaparte le députa à Paris, pour porter au directoire-exécutif le drapeau de l'armée d'Italie. Présenté au directoire, le général Joubert fit l'éloge de l'armée, dans un discours où règne toute l'énergie d'un citoyen libre, d'un républicain. Les grandes actions, l'expression des grands sentimens, appartiennent à certaines époques : ces époques sont celles de la liberté; et lorsqu'elle règne, son charme triomphe même des dépositaires du pouvoir. Rien ne le prouve mieux que la réponse du président du directoire à Joubert : « Et » vous, brave général, dit-il, dépo» sez dans le sein de la patrie le » drapeau qui a embrasé tous nos » cœurs. Tous les républicains y » puiseront le souvenir de vos ex» ploits. Ils vous verront à Cossa» ria, vous précipiter sur l'ennemi, » à la tête des carabiniers d'infan» terie légère, et préparer par vo» tre intrépidité, les fameuses vic» toires de Castiglione et de Rivoli. » Ils vous verront à Roveredo, cul» buter l'Autrichien, briser les bar» rières qui fermaient à l'armée » française les avenues de Trente, » et forcer les défilés du Tyrol. Ils » vous suivront aux combats de La» vis et de Clausen. Ils assisteront » à votre entrée triomphante dans » les villes de Botzen et de Brixen. » Ils compteront ces prisonniers, » ces canons, ces drapeaux, pris » dans les gorges d'Inspruck; et » frappés de tant de services ren» dus à la patrie, ils reconnaîtront » à la mission dont vous vous ac» quittez, que vos frères d'armes, » contens de vos travaux, vous en » devaient cette honorable récom» pense. » Le général Joubert obtint le commandement en chef des troupes françaises dans la Hollande, et fut spécialement chargé de favoriser un changement de gouvernement dans cette république. A son retour, il fut nommé général en chef de l'armée de Mayence, et ensuite de celle d'Italie, en remplacement du général Brune. A son arrivée, dans le mois de vendémiaire an 7, il réorganisa l'armée, et se porta sur le Piémont, dont il fit la conquête entière dans l'espace de 3 jours. Cette expédition donna à la France l'arsenal de Turin, un des plus beaux de l'Europe; 100,000 fusils de munition, 1800 pièces de canon, et des approvisionnemens de guerre immenses. Joubert, que, 6 ans plus tôt, le roi Emmanuel a-

vait plongé dans les cachots de sa forteresse, eut pour ce prince les procédés les plus généreux; il put se convaincre du désintéressement du général français. Un jour qu'il lui offrait des tableaux précieux: « Nous serions tous » deux coupables, lui dit Joubert, » vous en les donnant, moi en les » acceptant. » Cependant un orage grondait sur la tête de Joubert; il ne voulait pas la liberté pour les vainqueurs seulement, il voulait qu'elle fût l'apanage de tous les peuples. La manière dont il s'éleva contre les usurpations du directoire, et contre les déprédations de ses agens, décida sa disgrâce, et il fut contraint de donner sa démission. Toutefois il ne quitta l'armée qu'après avoir pourvu à ses besoins, et en avoir remis le commandement au général Moreau, qui ne fut pas confirmé par le directoire. Il retourna alors dans son pays, et se trouva à Paris, à l'époque du 30 prairial an 7. On sentait le besoin de placer à la tête des armées, des généraux connus par leurs talens; Joubert, que les vœux de l'armée d'Italie réclamaient, en fut nommé de nouveau général en chef. Il se mit en route le 28 messidor, se maria le 30 avec mademoiselle de Montholon, et arriva avec elle à Pont-de-Vaux. Le 6, Joubert s'arracha des bras de sa jeune épouse, et arriva le 15 à Gènes. Son premier soin fut de visiter quelques postes avec le général Moreau, d'organiser l'armée, et de faire reprendre les positions occupées par les Russes en avant de Gènes. Il se porta aussitôt vers les montagnes de Montferrat, qu'il traversa avec 20,000 hommes; s'empara d'Acqui, où il trouva les magasins de vivres de l'ennemi, et opéra sa jonction avec les restes de l'armée de Naples. Son objet était de débloquer Tortone, et d'entrer dans les plaines du Piémont, pour faire subsister l'armée qui manquait de vivres dans le territoire de Gènes; car malgré les ordres positifs du directoire d'attaquer, Joubert, d'après l'avis d'un conseil de guerre, où assistèrent les généraux Moreau, Gouvion-Saint-Cyr, Pérignon et Dessolles, avait résolu, après avoir débloqué Tortone, de manœuvrer pour contenir autant que possible le général Suwarow, jusqu'à l'arrivée du général Championnet qui commandait l'armée de réserve. Cependant la ville de Mantoue venait de capituler, et le général Kray, qui commandait les troupes du blocus, venait de se réunir au général russe. Joubert l'ignorait; le 28 thermidor, il se trouva dans les champs de Novi en face de l'ennemi. Il apprend l'arrivée du corps qui avait formé le blocus de Mantoue, et veut se retirer; mais il est trop tard. Il est attaqué, et prend alors de nouvelles dispositions. Joubert était placé à l'aile gauche; il voit plusieurs bataillons chanceler, il court se mettre à leur tête, et les ramène au combat. Tous les efforts de l'ennemi tombent sur cette partie de l'armée. Joubert était à cheval; le bras droit levé et le sabre à la main, il criait: « En avant. » A l'instant une balle le frappe au-dessous de l'aisselle, et est reportée vers le cœur. Jou-

bert tombe mort, en proférant ces mots : « Camarades, marchez » toujours. » Un de ses aides-de-camp, le colonel Drave, qui était à ses côtés lorsqu'il tomba de cheval, rapporte que le général lui dit : « Prenez mon sabre, tirez-» moi par les jambes et cachez-» moi. » Pour honorer la mémoire de Joubert, on décréta que tous les membres du corps-législatif porteraient le deuil pendant 5 jours, et qu'une fête funèbre serait célébrée en son honneur. Ses cendres, transportées à Toulon, ont été déposées par ordre du premier consul dans le fort Lamalgue, qui prit depuis le nom de Joubert. Sa statue avait été placée dans le grand escalier de la chambre du sénat; mais elle en a été retirée depuis. Le monument que les habitans du département de l'Ain lui avaient élevé sur une des places de Bourg, a éprouvé le même sort. Il offusquait la vue des ennemis de notre gloire nationale. Joubert réunissait aux plus grands talens militaires, toutes les vertus du citoyen. Simple et sans faste, plein de douceur et de bonté, il était bienfaisant et désintéressé autant que brave. Admiré de tous les partis, il ne s'était lié à aucun. La gloire et le bonheur de sa patrie étaient son unique but, et tous ses efforts tendaient à établir la république sur des bases inébranlables. Il est mort comme Gustave-Adolphe à Lutzen, l'épée à la main, le commandement à la bouche et la victoire devant les yeux.

JOUBERT (Pierre-Marie), fut un des membres de l'assemblée constituante, qui se prononcèrent avec le plus de franchise et de désintéressement en faveur des principes du nouvel ordre de choses. Le clergé du bailliage de Saint-Martin-d'Angoulême dont il était curé, le nomma, en 1789, député aux états-généraux. Le 16 juillet de cette année, il se réunit au tiers-état, et dans un discours où il montra les opinions les plus énergiques, il attaqua les prétentions du haut clergé. Dans la séance du 27 décembre 1790, il fut élu évêque constitutionnel d'Angoulême. Il devint ensuite président de l'administration du département de la Seine, puis administrateur-général de l'octroi de Paris. Appelé, en 1800, à remplir les fonctions de préfet dans un département, il fut rappelé l'année suivante. Nommé peu de temps après conseiller de la préfecture de la Seine, il conserva cet emploi jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée en 1815.

JOUENNE-LONGCHAMP (N.), né le 30 novembre 1761, à Beuvron, département du Calvados, était médecin à Lisieux, au commencement de la révolution. Il adopta avec modération les nouveaux principes, et fut nommé, en 1791, officier municipal, puis, au mois de septembre 1792, député par le département du Calvados à la convention nationale. L'éloquence de la tribune n'était pas celle que M. Jouenne-Longchamp avait cultivée : aussi ne se fit-il point remarquer parmi les orateurs de cette assemblée; mais il était laborieux, plein de zèle; et les comités, principalement celui des secours publics, lui durent beaucoup. Il fit souvent des rapports au nom de ce comité,

dont la principale attribution semblait être de réparer les erreurs et les fautes de cette époque. On doit à M. Jouenne-Longchamp, parmi plusieurs rapports d'un haut intérêt, celui de l'organisation de l'institution, déjà si célèbre, des sourds-muets : ce fut l'ouvrage d'un philantrope éclairé. Quoiqu'il fût loin de partager l'opinion de la majorité, dans le procès du roi, il fut entraîné à la partager par son vote; cependant il vota l'appel au peuple. M. Jouenne-Longchamp, subjugué par la force des choses, résistait quelquefois au torrent, et le 16 avril 1793, il vota le décret d'accusation contre l'exécrable Marat, présent funeste de la Suisse sa patrie. Cet acte de courage manqua de lui être fatal. Quand la convention nationale, touchant au moment de sa dissolution, s'occupait de la réélection d'une partie de ses membres, en vertu des décrets des 5 et 13 fructidor, il demanda que le renouvellement s'opérât par les colléges électoraux. Il fut réélu en l'an 3 (1795) au conseil des cinq-cents, et en l'an 5 (1797) nommé administrateur des hospices civils de Paris. Le directoire-exécutif le désigna pour remplir les fonctions de résident près des ville et sénat de Francfort. Il refusa ces fonctions diplomatiques, et reparut en l'an 6 au conseil des cinq cents, où le département du Calvados l'avait nommé de nouveau. Un rapport remarquable sur les hospices et les abus qui y régnaient, rapport qui fut accueilli avec faveur, rendit témoignage de l'humanité, de la sagesse et du zèle de son auteur. Républicain sincère, M. Jouenne-Longchamp vit avec douleur les événemens du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), et tenta, sans succès, de s'y opposer. Son énergie en cette circonstance fut particulièrement remarquée, et il fut un des 60 proscrits de cette journée. Le dictatoriat consulaire et l'empire ne purent ni l'intimider ni le séduire; il se tint éloigné de la carrière politique, conduite généreuse dont il ne lui fut tenu aucun compte sous le gouvernement royal. Il fut compris dans la loi d'*amnistie* du 12 janvier 1816, et obligé de s'expatrier; il s'est retiré à Bruxelles, où il exerce, avec beaucoup de distinction, la profession de médecin.

JOUENNE-LONGCHAMP (VICTOIRE-ADÉLAÏDE BOESSEY, FEMME). Née à Lisieux, mais fixée à Paris depuis sa jeunesse, Mlle Boessey reçut de sa mère, qui cultivait elle-même les beaux-arts avec succès, les premières leçons de dessin et de musique. Mlle Boessey fut élève de Van Spaëndonck, peintre de fleurs, et de Nadermann, compositeur de musique; elle épousa ensuite M. Jouenne-Longchamp. Cette dame a fait remarquer son talent distingué pour la peinture, dans le genre où son maître a acquis tant de célébrité; et aux expositions du Louvre, ainsi qu'à celles du musée de Bruxelles, par la plus flatteuse illusion : on a souvent confondu ses compositions avec celles de Van Spaendonck. Elle n'est pas moins estimée comme musicienne. Elle a suivi son mari dans l'exil, et cherche, chaque jour, à lui en

faire oublier les rigueurs, autant par les qualités de son cœur et de son esprit, que par le fruit même de ses talens. L'une de ses productions les plus remarquables et les plus patriotiques, est une « urne à moitié couverte d'un » crêpe funèbre, enveloppée de » guirlandes de fleurs, et sur la- » quelle on lit ces mots touchans : » *Aux braves morts pour la patrie!* » Cette composition, échappée au cœur inspiré par le génie, a été exposée avec le plus grand succès au salon de Bruxelles; on croit qu'elle a été achetée par un Français, dont le goût et les sentimens étaient dignes de seconder une si noble pensée, et d'apprécier un si excellent ouvrage.

JOUFFROI (LE MARQUIS DE), hydraulicien et mécanicien distingué, mais qui, cependant, était peu connu avant 1815, quoiqu'il eût, rapporte-t-on, fait construire à Lyon, en 1782, un bateau à vapeur de 130 pieds de long sur 14 de large, et qu'il mit en action, au moyen de la machine à vapeur de Newcomen, perfectionnée par Glascow. Robert FULTON (*voy.* ce nom) ayant fait construire des bateaux de ce genre, M. de Jouffroi prétendit, dans une espèce de *factum*, publié en 1815, sous le titre *des Bateaux à vapeur*, que cet Américain lui avait dérobé le mérite de son invention, et n'avait fait que reproduire le bateau à vapeur construit à Lyon. L'accusation, en termes trop peu modérés, n'était pas juste, et M. de Jouffroi n'était pas plus que Fulton inventeur du bateau à vapeur auquel ils n'avaient fait, tous les deux, qu'appliquer un nouveau moteur. Tel fut, principalement, l'objet de plusieurs écrits publiés à cette occasion. M. de Jouffroi fit construire un second bateau à vapeur, qui fut lancé au chantier du Petit-Bercy, près Paris, le 20 août 1816. *Monsieur*, comte d'Artois, donna au bâtiment, en qualité de parrain, les noms de *Charles-Philippe*.

JOUFFROY DE GONSSANS (FRANÇOIS-GEOFFROY DE), évêque du Mans, naquit au château de Gonssans, près Besançon, département du Doubs, le 15 août 1723. Destiné, par sa famille, à l'état ecclésiastique, il fit des études analogues, et parvint successivement à la dignité épiscopale. Il fut sacré évêque de Gap, le 20 mars 1777, et passa quelques années après à l'évêché du Mans. Les principes de la révolution furent toujours violemment désapprouvés par ce prélat. Député, en 1789, aux états-généraux, par le clergé de la sénéchaussée du Maine, il y montra les sentimens les moins conciliateurs, et il fut un des premiers à signer les protestations des 12 et 15 septembre 1791, contre les actes de l'assemblée constituante. Il émigra ensuite, et mourut bientôt en Allemagne, où il s'était fixé.

JOUNEAU (J. J.) était, au commencement de la révolution, officier de gendarmerie. Quoique ses sentimens parussent assez équivoques, il fut nommé administrateur du département de la Charente, et par ce département député à l'assemblée législative, en 1791. Il s'opposa fortement à l'adoption du pro-

jet tendant à armer les citoyens avec des piques. Comme ce fut la seule occasion où il occupa la tribune, son nom serait à peu près resté inconnu, si le 14 juin 1792, à la suite de quelque discussion avec son collègue Grangeneuve, il ne lui eût proposé un rendez-vous au bois de Boulogne. Quoique brave, Grangeneuve, qui ne croyait pas qu'un coup d'épée fût un argument parlementaire, envoya promener le législateur spadassin, qui tomba sur lui à coups de bâton. L'assemblée, justement indignée de cette violence, envoya M. Jouneau à la prison de l'Abbaye : c'était le 16 août; les massacres des 2 et 3 septembre lui fournirent les moyens de s'échapper. Il rentra à l'assemblée, et déclara à la barre, que le peuple avait respecté en lui le caractère de député. Comme le temps fixé pour sa détention n'était point expiré, plusieurs membres demandèrent sa réintégration en prison. On décida qu'il resterait, sur parole, dans la salle d'un comité, jusqu'à l'époque déterminée pour sa mise en liberté. Après la session de l'assemblée législative, M. Jouneau rentra dans ses foyers, et, peu de temps après, reprit du service dans la gendarmerie, en 1793. Son patriotisme étant devenu bien plus équivoque qu'il ne l'avait encore été, à la sollicitation des habitans de Rochefort, il fut destitué de son emploi, et rentra dans une obscurité où, depuis, il est resté entièrement plongé.

JOURDAIN (N.), juge au tribunal civil du département d'Ille-et-Vilaine, fut, en 1798, nommé, par ce département, député au conseil des anciens, dont il devint secrétaire dans le mois de juillet de l'année suivante. Lorsque les habitans de Grenoble dénoncèrent, en 1799, la conduite du général Schérer en Italie, il appuya fortement l'impression de l'adresse dans laquelle ces griefs étaient contenus. Il défendit avec énergie les sociétés populaires attaquées, et se prononça en faveur de la mesure des otages à prendre dans les pays que parcouraient des bandes organisées sous le nom de *Chouans*. Lorsque dans la séance du 2 août, on mit en discussion le rappel de Barère, M. Jourdain essaya de justifier quelques-uns des actes de cet ex-membre du comité de salut public; mais surtout, en rappelant qu'il avait été lui-même une des victimes de la terreur, il engagea ses collègues à l'oubli du passé, les conjura de rester unis et de n'écouter d'autre voix que celle de la concorde. La révolution du 18 brumaire l'ayant fait sortir du corps-législatif, il fut, en 1800, nommé juge au tribunal d'appel d'Ille-et-Vilaine, et peu de temps après président. Une ordonnance royale du 3 janvier 1816, appela M. Jourdain à remplir les mêmes fonctions près de la cour royale de Rennes.

JOURDAIN (Anselme-Louis-Bernard Brechillet), chirurgien-dentiste célèbre, naquit à Paris, le 28 novembre 1734, et mourut le 7 janvier 1816. Après avoir fait de bonnes études, commencées au collége d'Harcourt, et

terminées chez les jésuites de Rouen, il revint dans la capitale, où son père le plaça chez un procureur. Cette profession n'était pas celle qui lui convenait, et ses dispositions lui faisaient désirer ardemment celle de chirurgien. La mort de M. Jourdain père le laissa entièrement libre de suivre le penchant qui le dominait. Il se livra au travail avec une ardeur infatigable, qui le fit distinguer des autres élèves, par Moreau, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu. Ce chirurgien habile se chargea spécialement de l'instruire, et le jeune Jourdain profita des leçons qu'il reçut d'un si excellent maître. Il avait acquis les connaissances les plus étendues sur la chirurgie en général, quand il se décida, après 6 ans d'étude, pour l'art du dentiste, et entra, pour s'y perfectionner, chez le fameux Lécluse. Reçu dentiste en 1755, il ajouta bientôt à la réputation qu'il s'était déjà acquise dans les autres branches de l'art de guérir, celle du plus habile dentiste de Paris. Jourdain a publié les ouvrage suivans : 1° *Nouveaux élémens d'odontalgie*, 1756, in-12; 2° *Traité des dépôts dans le sinus maxillaire, des fractures et des caries de l'une et l'autre mâchoires*, 1760, in-12; 3° *Essais sur la formation des dents, comparée avec celle des os*, 1766, in-12; 4° *le Médecin des dames, ou l'Art de les conserver en santé*, 1771, in-12; 5° *le Médecin des hommes, depuis la puberté jusqu'à l'extrême vieillesse*, 1772, in-12; 6° *Préceptes de santé, ou Introduction au Dictionnaire de santé*, 1772, in-8°; 7° *Traité des maladies et des opérations réellement chirurgicales, de la bouche et des parties qui y correspondent*, 1778, 2 vol. in-8°. Jourdain a aussi fait insérer plusieurs articles dans le *Journal de médecine* et dans *l'Année littéraire;* il a fourni à M. Portal des notes pour son *Histoire de l'anatomie*, et a fait une traduction, non publiée, du *Traité du scorbut* de Bachstrom. On lui doit l'invention de quelques instrumens, dont un pour l'extirpation des polypes dans l'arrière-bouche, et un pour l'opération de la pierre. Une *Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Jourdain*, a été publiée en 1816 par M. Duval.

FIN.

SUPPLÉMENS.

DEUXIÈME VOLUME.

BARRAL (Pierre), colonel du génie, né à Seyssein, près de Grenoble, département de l'Isère, le 12 juin 1742. A la suite de ses premières études, il entra dans une ecole d'élèves pour les ponts-et-chaussées, établies par l'ingénieur en chef de la province, M. Bouchet, qui le prit en affection et lui servit de père. Il passa ensuite à Lyon, chez le célèbre architecte Morand, qui l'employa dans la construction de ses bâtimens et de ses travaux des Brotteaux. Le jeune Barral resta 5 ans avec cet homme d'un génie supérieur, et s'étant rendu à Paris, il entra à l'école des ponts-et-chaussées. En 1769, nommé ingénieur en Corse, avec le grade de lieutenant, il fut attaché à l'état-major, et envoyé à Corté, qui venait d'être pris par M. le comte de Vaux. Ce général obtint de M. de Choiseul plusieurs ingénieurs, dont M. Barral fut nommé chef, et ensuite inspecteur-général. Des communications à ouvrir sur les points principaux de la Corse, furent confiées à ses soins; il bâtit des ponts, creusa des ports, et construisit à Bastia une salle de spectacle d'une forme nouvelle, éclairée par un réverbère invisible, dont la lumiere sortait du plafond: invention qu'on a voulu imiter ensuite à Paris. Tous ces travaux le mirent à même de cultiver son goût pour l'histoire naturelle, et de faire de bonnes observations. En 1782, M. Barral publia, à Paris, un *Mémoire sur l'histoire naturelle de la Corse*, qui mérita l'approbation, et fut imprimé aux frais de l'académie. En 1789, M. Dupuget, sous-gouverneur du dauphin, le chargea d'envoyer à ce prince une collection de minéraux de l'île d'Elbe, et plusieurs productions de la Corse. Il reçut en échange le portrait du prince et un nécessaire chimique. En 1791, la révolution s'était annoncée à Bastia d'une manière effrayante pour les Français; et Paoli, de retour d'Angleterre, ne tarda pas à montrer sa haine pour eux. Il fit cependant à M. Barral l'accueil le plus obligeant, et voulut se l'attacher. Arrivé à Paris, M. Barral, au lieu d'obtenir sa retraite, qu'il demandait, et la croix de Saint-Louis qui lui était due, ne put être placé comme inspecteur-général des ponts-et-chaussées, quoique son brevet eût été signé par le roi. Il lui fallut, en attendant, prendre la place d'ingénieur en chef des Bouches-du-Rhône, à Aix. Nommé président de sa section, il empêcha d'émettre le vœu de la mort du roi, et fut ensuite mis hors la loi et incarcéré. En 1794, il prit la fuite, et des amis corses le firent embarquer pour Gênes, dont le gouvernement l'employa à de grands ou-

vrages, et voulut lui donner la place du colonel du génie Médicis, mis à la grande tour, qu'il refusa. C'est à Gènes qu'il rejeta avec indignation la proposition que lui fit faire le gouvernement anglais, par Drack, d'accepter du service et un grade supérieur dans ses armées, s'il voulait employer pour lui son savoir et l'influence qu'il avait en Corse. Mis en réquisition, en 1796, pour l'armée d'Italie, le général en chef Bonaparte le chargea d'organiser un corps d'ingénieurs, et le nomma chef de brigade, directeur des ponts de l'armée. Il en construisit plusieurs sur le Pô, le Tésin et l'Adige, avec une célérité surprenante. Celui de Séga, sur l'Adige, où était en position la division Victor, fut établi en 4 jours; et la cavalerie napolitaine, qui devait quitter les Autrichiens, passa dessus pour prendre ses cantonnemens auprès de Brescia. C'est encore lui qui fut chargé de la reconnaissance du Simplon, pour le rapport à faire sur la route qu'on y voulait construire. A la retraite de Schérer, le général Moreau, qui avait sauvé l'armée et l'avait ralliée entre Acqui et Gènes, voulut rendre à M. Barral le service des ponts; mais sa santé l'empêcha d'accepter, et il ne put que donner un mémoire sur l'organisation du nouveau service. Rentré en France après sa radiation, qui éprouva des difficultés, il se rendit à Paris pour prendre sa retraite; et l'année suivante, le ministre Chaptal lui écrivit que le premier consul l'avait nommé préfet de la Corse, en réunissant les deux départemens. Il refusa, disant qu'il ne se croyait pas administrateur. Peu de temps après, il reçut l'ordre du même ministre de se rendre à Paris auprès du premier consul, qui lui demanda un mémoire sur une administration particulière qu'il voulait donner à la Corse, conforme aux localités et au caractère connu des habitans, ainsi que les moyens d'utiliser 5 ou 6,000 colons venus de Saint-Domingue. Il satisfit à ces demandes, et de nouveau, il lui fut offert des places. Il les refusa, préférant les jouissances du repos au sein de sa famille. A la suite de ce travail donné au premier consul, M. Barral joignit des observations sur l'île d'Elbe, conseillant de diriger les mines de fer de cette île sur la Corse, afin de tirer parti de ses vieilles forêts non-exploitées, en établissant des fourneaux à la catalanne, mieux perfectionnés que ceux qui existaient. Il fit connaître la belle madrague de Porto-Ferrajo, les salines; il parla avec tant d'avantages de l'île d'Elbe et de la Pianosa (île Plate), que 10 ans plus tard, son mémoire vu dans les mains de Napoléon, à l'île d'Elbe, put faire penser qu'il l'avait peut-être décidé à la choisir pour lieu de sa retraite. Dans le cours de sa vie, M. Barral se lia d'amitié avec beaucoup de savans. Son cœur plaça au nombre de ses amis, le commandeur Dolomieu, qui le regardait comme un des meilleurs observateurs en géologie. M. Barral est auteur 1° d'un *Mémoire sur l'histoire naturelle de Corse*, publié en 1783; 2° d'un *Mémoire sur les trapps et les roches volcaniques*, 1789; 3° d'un *Mémoire géo-*

logique sur les roches coquillières du sommet des Alpes dauphinoises, 1812; 4° d'*Observations sur le temple de Sérapis près de Naples;* 5° d'*Expériences sur la lumière considérée dans ses couleurs constituantes, etc.*; 6° sur les *Minéraux ignés météorologiques*, 1822; 7° enfin d'une traduction inédite et en prose de la *Jérusalem délivrée.* C'est encore aux travaux de M. Barral, et sur le rapport des savans Monge et Berthollet, qu'est due la collection des minéraux de l'île de Corse, que le gouvernement a achetée et fait placer au cabinet d'histoire naturelle de Paris.

QUATRIÈME VOLUME.

(De nouveaux renseignemens nous étant parvenus sur M. le baron Cardenau, et l'article qui lui a été consacré dans le 4e vol., pag. 97, n'étant que de quelques lignes, nous allons donner sur cet honorable citoyen, une notice plus complète et de la plus grande exactitude.)

CARDENAU (Augustin, baron de), maréchal-de-camp, officier de la légion-d'honneur, chevalier de Saint-Louis, membre de la chambre des députés, est né en 1766, d'une famille distinguée dans le barreau. Il commença sa carrière militaire en 1791, et fut nommé lieutenant dans le régiment d'Angoumois, qui forma la 148me demi-brigade. Employé à l'armée des Pyrénées-Occidentales d'Espagne, et détaché aux avant-postes de Jolimont, sous les ordres du célèbre capitaine Latour-d'Auvergne, ils contribuèrent ensemble à la défense de ce poste avantageux. Les services que l'officier Cardenau rendit sur cette partie des frontières, le firent désigner au général en chef Muller, comme directeur de la colonne devant former sur ce point l'attaque de l'armée espagnole; il obtint un succès complet, et la prise des fameuses redoutes du Col-de-Baya et Bera, ouvrit l'entrée du territoire espagnol aux armées françaises. Il fut nommé, en récompense de sa belle conduite, adjudant-général; et la loi particulière qui confirme cette nomination, est un des témoignages les plus honorables de sa bravoure. Après avoir servi dans plusieurs autres affaires, il obtint le commandement du 101e régiment de ligne, avec lequel il se trouva à la bataille de Marengo. Chargé de la défense d'un poste difficile, il soutint plusieurs charges de cavalerie, et maintint si vigoureusement sa position contre des forces bien supérieures, que l'ennemi ne put obtenir aucun succès. Il eut, dans cette affaire, 5 chevaux tués sous lui. Après avoir fait la guerre d'Italie jusqu'à la paix d'Austerlitz, il fit partie de l'armée victorieuse qui entra dans le royaume de Naples, où, après avoir fait le siége de Gaëte, il fut nommé général de brigade. Il reçut en même temps, du maréchal Masséna, la lettre la plus flatteuse sur sa belle conduite durant le siége. En ré-

compense de ses services, il obtint le titre de baron de l'empire, la croix d'officier de la légion, et plus tard, la croix de chevalier de Saint-Louis. Il est aujourd'hui (1823) en disponibilité. Après avoir parcouru avec distinction la carrière militaire, où il n'a cessé de montrer des talens, de la bravoure et du sang-froid, le général baron de Cardenau a été appelé, en 1818, par ses concitoyens, à l'honneur de représenter le département des Landes à la chambre des députés. Il s'y est constamment montré attaché au système constitutionnel. En 1819, il se prononça contre les lois suspensives de la liberté individuelle et de la liberté de la presse, et vota en faveur du nouveau système électoral, modifié par des amendemens. Le département des Landes doit renouveler sa députation en 1823.

SEPTIÈME VOLUME.

GARNIER DE SAINTES, pag. 459 et suivantes.

(La famille de GARNIER DE SAINTES nous adresse, relativement à notre article sur cet ex-conventionnel, des observations sur différentes inexactitudes que nous n'étions pas en position d'éviter. Nous étant toujours fait un devoir d'accueillir les justes réclamations, nous allons transcrire ces observations, qu'il sera nécessaire de lire en même temps que l'article lui-même.)

« Il paraît d'après cet article, que la conduite de M. Garnier de Saintes, pendant sa mission dans le département de la Gironde, n'aurait pas été irréprochable, tandis que c'est par lui que Bordeaux a été délivré du représentant en mission qui en décimait les habitans. Dans cette ville, au Mans, à Rochefort, il a fait tout le bien que la rigueur de sa mission lui permettait de faire. Tous ces faits sont rapportés dans un opuscule qu'il publia à Bruxelles en 1815. Il est dit, dans la Biographie nouvelle des contemporains même, que M. Garnier de Saintes resta sans fonction après la suppression des tribunaux criminels, en 1811, tandis qu'il fut nommé par l'empereur, président de la cour impériale des douanes à la Rochelle. A la rentrée du roi, en 1814, ces cours ayant été supprimées, il exerça, dans la même ville, sa profession d'avocat. En 1815, ce fut son département qui l'a nommé à la chambre des députés, et non celui de la Seine-Inférieure, comme le dit encore la Biographie. Par suite de la dénonciation d'un habitant du département de la Charente-Inférieure, il fut compris dans l'ordonnance du 25 juillet. Lorsqu'il se présenta au ministère de la police pour en connaître les motifs, on lui dit qu'on n'avait eu rien à lui reprocher pendant les *cent jours*, mais que son nom avait figuré dans la révolution. C'est à cette époque qu'il partit pour Bruxelles, où il rédigea le journal *le*

Surveillant, et d'où il se rendit avec son fils aux États-Unis. Là, il fut chargé par une société de Français, de prendre la direction de la colonie d'Aigle-Ville, comté de Marengo. C'est là enfin qu'il paya bien cher l'imprudence de s'être embarqué avec son fils dans un léger bâtiment, sur l'Ohio, dont il ne connaissait pas la navigation; il partait de Louis-Ville, qui est sur cette rivière, pour se rendre par le Mississipi à la Nouvelle-Orléans, pour reprendre la rivière la Mobile, et remonter jusqu'au lieu de la colonie. »

GAUTHEROT (CLAUDE), peintre d'histoire, est né à Paris, en 1769. Il reçut les premières leçons de dessin de son père, qu'un goût naturel pour les arts d'imitation aurait rendu célèbre, s'il eût sérieusement étudié. Admis dans la société des grands hommes de la fin du dernier siècle, il modela, d'après nature, les portraits de Voltaire, de J.-J. Rousseau, du comte d'Argental, de Turgot, de Sacchini, de Gluck, de Bailly, etc. Vingt fois surmoulés, ces portraits, dont la signature a disparu, se trouvent dans tous les cabinets de médailles. M. Gautherot père destina son fils aîné, celui objet de cet article, à la carrière des beaux-arts, et son plus jeune à l'état militaire. Celui-ci mourut des suites de ses blessures, en 1814; il était officier de la légion-d'honneur, et major du 58ᵉ régiment, dont le dépôt était à Paris. CLAUDE GAUTHEROT fut admis, en 1787, à l'âge de 18 ans, dans la grande école du célèbre peintre David; ce maître l'honora de son amitié. En 1794, M. Gautherot gagna la première médaille des prix académiques. L'année suivante, il obtint ceux de la figure de Torse, de la statue antique dessinée, et de la tête d'expression. Le gouvernement rétablit, en 1797, le concours pour la pension de Rome. M. Gautherot fut, en 1798, reçu le premier à ce concours; mais son tableau, représentant le *Jugement de Manlius Torquatus*, ne mérita pas l'honneur du grand prix. Père de famille, et âgé de plus de 30 ans, il ne put essayer une nouvelle lutte. M. David lui conseilla d'ouvrir une école, et offrit de lui envoyer ceux des élèves qui, se présentant à son atelier, ne seraient point encore en état de dessiner d'après le modèle vivant. Un assez grand nombre de peintres, sculpteurs et graveurs distingués aujourd'hui, ont fort avancé leurs études dans cette école primaire, et plusieurs n'ont fait que s'inscrire momentanément sur la liste des élèves du grand maître, et seulement afin d'acquérir le droit de se donner, dans le monde, pour disciples de David. En 1796, M. Gautherot exposa, pour son début au salon, le tableau de *Marius à Minturnes;* quelques éloges des hommes de lettres, et beaucoup de critiques des praticiens peintres, laissèrent indécise l'opinion qu'il pouvait en avoir lui-même. Le maître trancha ces indécisions. « Courage, dit-il, » mon cher Gautherot; il y a dans » le sentiment de ton tableau un » mérite historique, que l'on n'ap» prend pas dans les écoles. Va t'on » chemin; je réponds maintenant

» de ton avenir, et je t'attends à l'exposition prochaine. » Électrisé par cet encouragement, M. Gautherot exécuta un grand tableau de *Pyrame et Thisbé;* il fut jugé avantageusement, sous les rapports de la composition, de l'expression, et d'une heureuse direction vers les belles formes antiques. En 1800, il exposa le tableau du *Convoi d'Atala*. Cette production touchante, et qui rappelait le style de Lesueur, fixa l'opinion publique sur son talent. Ce tableau, acheté par Lucien Bonaparte, est aujourd'hui à Rome; il a été gravé en taille-douce par M. F. Lignon. L'exécution de la planche fait le plus grand honneur au graveur, et honore le talent du peintre. Il exécuta successivement les portraits du maréchal d'Avout (et non d'Avoust, comme on l'écrit communément), et du ministre des cultes, Portalis. Ces portraits en pied n'ont point été exposés, et furent placés dans les palais des Tuileries et de Compiègne. En 1808, il exposa un tableau de très-grande dimension, représentant une *Allocution* près du pont du Lech à Augsbourg. Cette vaste composition fut choisie dans le très-petit nombre des ouvrages de peinture historique, jugés dignes de concourir pour les prix décennaux en 1810. Voici l'opinion émise par le jury : « Beaucoup de grands tableaux, » dont les sujets sont puisés dans » notre histoire, ont été composés » dans les dix années du con- » cours; et l'on peut assurer, à » l'honneur de l'école française, » que, depuis plus d'un siècle, » elle ne s'était montrée aussi » brillante. Dans l'analyse des » meilleurs ouvrages qui ont pa- » ru dans cette époque, le jury » doit se borner à ceux qui rem- » plissent la condition du con- » cours. M. Gautherot, jeune » peintre déjà connu par des ta- » bleaux d'un vrai mérite, a ex- » posé au salon de 1808 un grand » tableau, auquel il a donné le » nom d'*Allocution*. Le sujet est » le moment de la campagne de » 1805, où l'empereur harangua » son armée près du pont de Lech, » pour la préparer à la bataille qui » allait se donner. M. Gautherot a » montré dans ses ouvrages, de la » sagesse dans la composition, de » la correction dans le dessin, et » du talent pour l'expresion, cette » partie si précieuse de l'art. Si, » à la disposition générale qu'of- » fre le tableau de l'*Allocution;* si, » à la vérité des mouvemens qu'il » a donnés à ses personnages, l'ar- » tiste eût joint une plus heureuse » disposition des masses de lu- » mière et d'ombre, que les ob- » jets eussent été moins confus, » que la couleur eût été moins » monotone et plus riche dans » les premiers plans, il y aurait » peu de chose à désirer dans ce » tableau, qui a d'ailleurs un » grand mérite d'expression. » M. Gautherot fit paraître également *l'empereur Napoléon blessé devant Ratisbonne*, de la grandeur du précédent, et de même destiné à décorer la galerie de Diane aux Tuileries, où ils furent exposés jusqu'en 1814; et l'*Entrevue des empereurs Napoléon et Alexandre, sur le radeau du Niémen*, figures demi-nature. Le jugement porté sur les divers

ouvrages de M. Gautherot, l'avait fait placer, en 1810, en tête de la liste des artistes pour lesquels la décoration de la légion-d'honneur était demandée. Les événemens de la Prusse et de la Russie firent ajourner cette décision, qui reste au néant, puisque aucun des ouvrages principaux de cet artiste ne sont plus vus par ceux qui pourraient aujourd'hui acquitter les promesses du gouvernement d'alors. Ils sont cependant rappelés au souvenir des amis et des protecteurs des arts, par des lithographies exécutées d'après les gravures des prix décennaux, et les traits des *Annales de peinture, sculpture, etc.*, de M. Landon. En 1815, M. Gautherot fut chargé de peindre un tableau pour la chapelle du roi, représentant *Saint-Louis pansant les malades*, et un autre tableau de *Saint-Louis donnant la sépulture aux soldats de son armée*, pour l'église de la Madelaine. Le second de ces ouvrages n'a paru au salon de 1822 que pendant quelques jours. Il a fait connaître la variété des moyens de M. Gautherot, qui lui fait représenter avec un égal succès, les héros anciens et les héros modernes. Quelques esquisses : l'*Héroïsme d'Élisabeth Cazotte ;* l'*Éducation d'un fils de Constantin*, et l'*Origine de la vaccine, ou la Beauté préservée par la médecine,* commandées par M. Cazotte fils, et par M. de Sommariva, célèbre amateur des arts, nous font encore espérer de belles productions de cet estimable artiste, qui s'occupe en outre d'un très-bel ouvrage, dont il est éditeur, sous le titre de *Galerie française*. Déjà 100 portraits et autant de notices ont paru, et formeront, dans 3 vol. in-4°, un ensemble complet de l'*Histoire de France,* tracée à grands traits, en se servant des circonstances principales de la vie des personnages illustres qui auront exercé quelque influence sur leur siècle.

HUITIÈME VOLUME.

Suite de l'article **GRANGENEUVE** (J. A.), pag. 286, 2e colonne.

Dans l'article Grangeneuve, nous avons oublié de rapporter une anecdote qui fait mieux connaître l'âme de ce patriote que tous ses travaux législatifs. Madame Roland la raconte ainsi dans ses *Mémoires* : « Grangeneuve est »bien le meilleur humain qu'on »puisse trouver sous une figure »de la moindre apparence; il a »l'esprit ordinaire, mais l'âme »grande; et il fait de belles choses »avec simplicité, sans soupçon»ner tout ce qu'elles coûteraient »à d'autres que lui. Dans le cou»rant de juillet 1792, la conduite »et les dispositions de la cour an»nonçant des vues hostiles, cha»cun raisonnait sur les moyens de »les prévenir ou de les déjouer. »Chabot disait à ce sujet, avec »l'ardeur qui vient de l'exalta»tion, qu'il serait à souhaiter que »la cour fît attenter aux jours de »quelques députés patriotes ; que »ce serait la cause infaillible d'une »insurrection du peuple, le seul »moyen de le mettre en mouve-



M.r de l'Hermand.

Bonnemaison pinx. Prony del. et Sculp.

» ment ; et de produire une crise » salutaire. Il s'échauffe sur ce » texte et le commente assez long- » temps. Grangeneuve, qui l'avait » écouté sans mot dire, dans la » petite société où s'était tenu ce » discours, saisit le premier instant » de parler à Chabot en secret. J'ai » été, lui dit-il, frappé de vos rai- » sons, elles sont excellentes; mais » la cour est trop habile pour nous » fournir jamais un tel expédient, » il faut y suppléer : trouvez des » hommes qui puissent faire le » coup; je me dévoue pour la vic- » time. — Quoi! vous voulez... — » Sans doute. Qu'y a-t-il à cela de » si difficile? Ma vie n'est pas fort » utile ; mon individu n'a rien » d'important; je serais trop heu- » reux d'en faire le sacrifice à mon » pays. — Ah! mon ami, vous ne » serez pas seul , s'écrie Chabot » d'un air inspiré; je veux parta- » ger cette gloire avec vous. — » Comme vous voudrez : un c'est » assez; deux peuvent mieux fai- » re encore. Mais il n'y a pas de » gloire à cela. Il faut que person- » ne n'en sache rien. Avisons donc » aux moyens. Chabot, continue » madame Roland, se charge de » les ménager. Peu de jours après, » il annonce à Grangeneuve qu'il » a son monde et que tout est prêt. » — Eh bien, fixons l'instant : nous » nous rendrons au comité demain » au soir; j'en sortirai à dix heures » et demie ; il faudra passer dans » telle rue, peu fréquentée, où il » faut aposter les gens: mais qu'ils » sachent s'y prendre, il s'agit de » bien nous tirer, et non pas de » nous estropier. On arrête les heu- » res; on convient des faits. Grange- » neuve va faire son testament, » ordonne quelques affaires do- » mestiques sans affectation, et ne » manque pas au rendez-vous don- » né. Chabot n'y paraissait point » encore; l'heure arrivée, il n'était » pas venu. Grangeneuve en con- » clut qu'il a abandonné l'idée du » partage; mais croyant à l'exécu- » tion pour lui, il part; il prend le » chemin convenu, le parcourt à » petits pas, ne rencontre person- » ne au monde, repasse une se- » conde fois, crainte d'erreur, sur » l'instant, et il est obligé de ren- » trer chez lui sain et sauf, mécon- » tent de l'inutilité de sa prépara- » tion. Chabot se sauva des re- » proches par de misérables défai- » tes, et ne démentit point sa pol- » tronnerie et l'hypocrisie d'un » capucin. »

NEUVIÈME VOLUME.

HERMAND (Emmanuel-Louis-Joseph d'), né à Paris en 1755, après avoir fait avec distinction ses études au collége de Navarre, et son droit à l'école de Paris, entra, en 1774, dans les bureaux de la marine à Versailles. En 1778, il fut nommé vice-consul chancelier à Lisbonne, où peu de temps après il fut chargé de remplacer le consul-général, absent par congé. La manière dont M. d'Hermand s'acquitta de cette mission temporaire lui valut, malgré sa jeunesse, l'honneur d'être appelé au consulat-général des îles Canaries. Pendant sa résidence dans ces îles improprement appelées les îles *Fortunées*, il eut à recevoir et à approvisionner

la célèbre et trop funeste embarcation de M. de La Peyrouse. Les secours de toute espèce que M. d'Hermand sut, à force de zèle, procurer aux illustres voyageurs de cette expédition, lui méritèrent les marques les plus touchantes de leur reconnaissance, et les éloges les plus flatteurs de M. le maréchal de Castries, alors ministre de la marine. M. d'Hermand passa ensuite au consulat-général de Madrid, d'où il fut rappelé à Paris, pour occuper la place de chef de division des consulats au ministère des affaires étrangères. Après avoir exercé pendant près de 15 ans cette place importante, il fut nommé inspecteur-général du commerce et des consulats, et en même temps officier de la légion-d'honneur. Mais ses voyges et ses longs travaux ayant altéré sa santé, il ne put remplir l'honorable place dont on avait récompensé son zèle. Il fut enlevé subitement à sa famille, à ses nombreux amis, en 1818, au moment où il se proposait de mettre la dernière main à quelques ouvrages sur l'histoire politique et naturelle des îles Canaries, du Portugal et de l'Espagne. Il est à souhaiter que ces ouvrages, tout imparfaits qu'ils soient, se publient. Non-seulement ils renferment d'utiles notions en matière de statistique, de commerce et d'économie politique, mais ils promettent aux amis des lettres une lecture aussi agréable qu'utile. Peu de personnes s'exprimaient avec autant de justesse et d'esprit que M. d'Hermand. On retrouvera sans doute dans son style tout l'agrément de sa conversation. M. d'Hermand fut non-seulement observateur judicieux et diplomate habile; il fut mieux, il fut homme intègre et bon.

FIN DES SUPPLÉMENS.

